A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08753076 6

Digitized by Google

Presented by

John Bigelow

to the

Century Association

Digitized by Google

*DM
Mercure

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE MERCURE DE JANVIER 1722.

Le prix est de 30 sols.

QUÆ COLLIGIT SPARGIT.

A PARIS,

Chez GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
La Veuve de PIERRE RIBOU, Quay des Augustins, à l'Image S. Louis.
GUILLAUME CAVELIER, Fils, ruë S. Jacques, à la Fleur-de-Lys d'Or.
ANDRE' CAILLEAU, à l'Image Saint André, Place de Sorbonne.

M DCC. XXII.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
335133
ASTOR, TILDEN FOUNDATIONS
1905

AVERTISSEMENT.

NOUS nous croyons obligez au commencement de cette nouvelle année, de rendre graces à nos Lecteurs de l'accueil favorable qu'ils ont fait à nos precedens Mercures, nous esperons leur en marquer notre reconnoissance, en redoublant nos soins pour rendre ce Livre encore plus digne de leur attention dans le cours de l'année 1722.

L'adresse generale pour toutes choses, sera toujours à M. MOREAU, Commis au Mercure, chez Monsieur le Commissaire le Comte, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, pourront se servir de cette voye pour nous les faire tenir.

On prie tres-instamment, quand on adressera des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le port, comme cela s'est toujours pratiqué, à fin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent le desagrément non seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé une copie.

Nous

Digitized by Google

Nous prions encore qu'on écrive les noms propres bien lisiblement, à fin qu'on soit moins sujet à s'y tromper ; car on est tres-souvent embarrassé à cet égard.

Nous prions aussi ceux qui nous adressent plusieurs Pieces & Memoires, de vouloir les faire transcrire chacune sur un papier separé, & de prendre soin qu'il n'y ait point de grisonnage ; car il nous est déja arrivé plusieurs fois de rebuter des Pieces qui nous ont paru bonnes, par la difficulté qu'il y avoit à les déchiffrer.

Ceux qui ne trouvent point leurs Ouvrages dans le Mercure, ne se doivent pas croire oubliez pour cela ; chacun aura son tour, & les premiers envoyez seront les premiers employez : à la verité les nouvelles matieres qui se presentent quelquefois, sont tellement du tems, qu'on ne peut pas leur refuser la preference, d'autant plus qu'elles n'auroient pas les mêmes agrémens, & ne feroient pas le même plaisir, si nous les differions.

Nous aurons toujours une prédilection particuliere pour les Relations qui nous viendront des Pays étrangers, soit que cela regarde la Politique, les Sciences, les Arts, &c.

Nous demandons publiquement excuse à plusieurs personnes de merite qui nous ont envoyé diverses Pieces, & qui nous ont

Digitized by Google

fait l'honneur de nous écrire, à qui nous n'avons pas bien exactement fait réponse, faute de temps.

Nous avons déja averti que nous ne ferions aucun usage des Pieces & Memoires qui peuvent blesser la pudeur, ou desobliger par quelques traits de Satyres trop mordans; Nous prions encore d'y faire attention, à fin qu'on ne se donne pas une peine inutile.

Nous prions ceux qui nous envoyent des Enigmes, des Chansons, & autres Pieces semblables, de ne les pas publier, ni de les communiquer à personne, avant qu'elles ayent paru dans le Mercure, sans quoy on ne les employera point; car il n'est pas raisonnable de tromper le Public, en luy donnant pour nouvelles des choses qui ne le sont pas.

Pour les Theses qui peuvent trouver place dans le Mercure, & qui piquent la curiosité de quelques Lecteurs, nous prions les personnes interessées de nous les envoyer le plutôt qu'ils pourront, à fin que le Public n'entende pas parler d'une méme chose plusieurs fois, ou trop long-temps apres qu'elle sera arrivée.

Nous sçavons qu'à beaucoup d'égards nous sommes prévenus par la voix publique, sur quantité de faits que nous rapportons, mais nous avons toujours l'avantage d'apprendre

Digitized by Google

prendre des circonstances qui ne sont sçûës que de tres-peu de gens, ou qui ne le sont que confusément.

Outre la mort des Seigneurs & des gens de consideration, par leur naissance ou par leurs emplois, que nous annonçons au Public, nous voudrions bien annoncer aussi avec les Eloges convenables, celle des personnes qui se sont distinguées par leur sçavoir, ou par leurs talens, de quelque profession qu'ils soient, même d'un Artisan, d'un Ouvrier qui se sera rendu celebre. Ce genre de merite faisoit chez les Anciens, d'un homme du commun un grand Personnage, & l'égaloit même à ce qu'il y avoit de plus noble & de plus important dans un Etat. Nous ferons même graver les portraits de ces Virtuosi, *quand on nous en fournira les moyens, & nous prions avec instance les parens & les amis de ceux qu'on regrette, de vouloir nous procurer les instructions necessaires pour pouvoir rendre justice à leur merite, en conserver la memoire, & consoler ainsi en quelque maniere le Public de leur perte.*

Les Medailles & les Jettons qu'on frappe tous les ans aux Galleries du Louvre, sont des Monumens tout à fait du ressort de notre Mercure, tous les curieux ne peuvent pas posseder ni avoir les originaux. Le Public en verra du moins, avec plaisir,

Digitized by Google

des desseins à mesure que ces Monumens paroîtront. Feu Mr de Visé, ancien Auteur du Mercure, ne manquoit guere de donner non seulement les Medailles & les Jettons qu'on frappe aux Galleries du Louvre, mais même des Pays étrangers. Nous l'imiterons en cela le plus exactement que nous pourrons; il ne nous tombera point de Medailles entre les mains des Princes de l'Europe, & autres Personnes illustres, dont nous ne fassions part au Public, qui sçaura sans doute bon gré à ceux qui en possedent, de vouloir nous les communiquer.

On trouve le present Mercure à Lyon, *chez* Plaignard.

A Nantes, *chez* Julien Maillard, *dans la grande ruë.*

A Tours, *chez* Gripon.

Amiens, *chez* le François.

Bordeaux, *chez* la veuve Labottiere, & Fils.

Châlons, *chez* Seneuse.

Bayonne, *chez* Etienne Labottiere.

Rennes, *chez* Vattar, *près la Pompe.*

Montpellier, *chez les freres* Faures.

Lille, *chez* Danel.

Toulouse, *chez* Tene.

Angers, *chés* Fourreau.

De l'Imprimerie de C. L. THIBOUST, Place de Cambray.

LE

LE MERCURE DE JANVIER 1722.

PIECES FUGITIVES.

SUITE de la Relation de la Cavalcade & des ceremonies faites à Rome le Dimanche 16 Novembre, au sujet de la prise de possession de l'Eglise de Saint Jean de Latran, par Innocent XIII. qui occupe aujourd'huy la Chaire de Saint Pierre.

LA coutume de dresser des Arcs de Triomphe le jour des principales calvacades des Papes, est trés ancienne, ainsi que celle qui est observée par les Juifs de decorer les ruës qui leur sont designées, de passages de l'Ancien Testament, lors que le Saint Pere prend possession de

Digitized by Google

l'Eglise de Saint Jean de Latran, & du Souverain Pontificat. Il est fait mention de ces deux usages dans les vieux ceremoniaux de l'Eglise Romaine. Ils sont plus expressément circonstanciés dans le Recueil des Ceremonies antiques du Cardinal *Cencio* de *Sanelli*, qui fut Camerlingue de la sainte Eglise sous Celestin III. & ensuite Pape nommé Honorius III. & successeur immédiat d'Innocent III. un des douze Papes précédens de la Maison Conti. Le celebre Pere Mabillon a publié le premier ce Rituel sous ce titre : *Ordo Romanus XII. Auctore Cencio Camerario.* On en avoit auparavant donné un extrait fait par le docte *Panninius.* Voici ce qui se lit à ce sujet dans ce Rituel écrit il y a plus de cinq cens ans, *sess.* 16. *num.* 38. *Notandum quod à Sancto Petro usque ad Palatium domini Papæ.* (Le Pape habitoit alors le Palais de Latran,) *fiunt arcus à Romanis honorabiles in via per quam transit, & Clerici omnes Romani occurrunt eidem induti undecumque possunt cum thuribulo; in remunerationem cujus honoris Romanis pro arcubus datur Presbyterium triginta-quinque librarum provesinarum & dimidiæ. Clericis vero pro thuribulis triginta trium librarum provesinarum, ut in sequentibus plenius apparebit.* L'Auteur continuë le même sujet *sess.* 17. *num.* 39. & détaille la répartition

partition de la somme fixée pour la dépense des Arcs de Triomphe, assigne les lieux qu'ils doivent embellir, & enfin distribuë les postes des Communautés, Arts & Métiers, comme le font aujourd'huy les Ordonnances des Magistrats Romains. Cette pompe qui renouvelle aux yeux des spectateurs les fêtes magnifiques de Rome payenne, n'a cependant qu'un objet tout chretien. Les Empereurs Romains ne cherchoient qu'à satisfaire leur ambition dans leurs triomphes, & les Papes dans les leurs ne cherchent qu'à augmenter la gloire de JESUS-CHRIST. Ils dressent sur la cime du Capitole des trophées à la Croix, qui honorent plus ce mont fameux que les dépoüilles des ennemis de Romulus, fondateur de cette illustre Ville, & cela se pratique suivant la pensée de saint Leon le grand, qui dit en parlant du Prince des Apôtres, & du premier de tous les Papes, *Trophæum Crucis Christi Romanis arcibus inferebas.* L'érection de ces Arcs de triomphes, monumens des victoires que remporte la foy sur l'erreur, est une coutume dont on peut datter l'origine dès l'approbation donnée par le Grand Constantin, au culte de la Religion chrotienne. Il en est aussi fait mention dans la Lettre d'Adrien I. à Charlemagne, inserée par le R. P. Labbe, de la Compagnie

de Jesus, tome 7 des Conciles generaux, col. 955. on voit une idée de ces triomphes dans la Mosaïque de sainte Sabine, ouvrage le plus ancien qui soit à Rome dans ce goût ayant été fait sous saint Celestin I. qui fut declaré dans cette Basilique chef de l'Eglise universelle. Deux figures humaines représentent dans cette peinture la vocation des Juifs & des Gentils, avec chacune leur inscription: *Ecclesia ex Gentibus*, *Ecclesia ex Circumcisione*. A l'égard des passages de l'Ecriture exposez par les Juifs dans les lieux qui leur sont consignés, cette Loy leur fut donnée d'abord par Innocent III. qui leur commanda de porter au Souverain Pontife le jour de sa prise de possession, le texte de l'Ancien Testament. Le Cardinal Cencio n'oublie pas cette circonstance qui marque l'autorité du S. Siege. Il explique clairement *Sess. XVI. num. 38. Sciendum tamen quod Domino Papæ ante turrim primò dictam, Judæi occurrunt & ei Legem suam præsentant, faciuntque laudes.* Aujourd'huy ils sont obligés d'orner les ruës voisines de l'Arc de Titus, pour leur renouveller l'accomplissement des Propheties qu'ils peuvent reconnoître dans les bas-reliefs même de cet Arc de Triomphe, où la ruine de leur Ville & de leur Temple feroit parmi les exploits du plus juste & du plus gene-

reux des Empereurs Romains. Il est temps de reprendre la narration de la fête dont la pompe demandoit un éclaircissement. Les ceremonies les plus augustes perdent de leur merite, quand on ignore les motifs.

Le 13 Novembre M. Falconieri Gouverneur de Rome, le Vice-Camerlingue & les Auditeurs de Rote, avoient par differentes Ordonnances enjoint à toutes personnes de quelque condition qu'elles fussent, de ne se point presenter à cheval, en caleche ou en carrosse dans toute la Route qui conduit de saint Pierre à saint Jean de Latran, où devoit passer la cavalcade, sous peine de confiscation des chevaux & équipages pour les Maîtres, & de punition corporelle executée sur le champ pour les Cochers.

Les Conservateurs du peuple Romain avoient envoyé des Imprimés circulaires à tous les Officiers & Quarteniers de la Ville, portant injonction de se trouver au Capitole, pour de là accompagner le Senat Romain au Vatican, & de faire assembler dans la Place de saint Pierre leurs chevaux parés de rubans noirs.

M. Gambernechi, Grand Maître des Ceremonies, avoit de son côté fait avertir les Cardinaux, les Princes du Soglio, les Conservateurs du Peuple Romain, les Ministres étrangers, les Prelats, &

tous les Officiers du cortege de Sa Sainteté, de se trouver au Vatican.

Le Pape se rendit à saint Pierre avec sa suite ordinaire, il étoit dans son carrosse avec les Cardinaux de sainte Agnès & Conti; tout se trouva disposé dans ce moment pour l'auguste ceremonie du jour. Il est impossible de détailler toutes les magnificences qui furent étalées par les Particuliers dans cette occasion.

M. Falconieri Gouverneur de Rome, fit distinguer son Palais par des ornemens, preuves de son zele; on y remarqua les Armes de Sa Sainteté, soutenuës par la Justice & la Charité, vertus favorites du Saint Pere. M. *Andrea de Mello é Castro*, Ambassadeur du Roy de Portugal, fit décorer superbement tout son Palais jusqu'aux murs les plus reculez. La maison Professe des Jesuites se signala par des Inscriptions Latines & Siriaques, où l'érudition de cette celebre Compagnie fût reconnuë par les Savans.

Toutes les personnes mandées pour la cavalcade s'étant assemblées au Palais du Vatican, sur les dix heures du matin, on partit dans l'ordre suivant de l'Eglise de saint Pierre. L'avant-garde composée d'un Corps de Cavalerie, orné de casaques rouges galonnées d'or, & de plumets rouges & blancs.

Quatre Cavaliers de la Garde de Sa

Sainteté, destinés pour agir sous les ordres du Maître des Ceremonies, & les aider dans la marche; ils étoient couverts d'armures blanches. Don Jerôme Colonne, Fourier Major & Camerier secret de Sa Sainteté, monté sur un cheval paré de harnois magnifiques. Les Gensilshommes & Barons Romains, accompagnés sur les aîles de leurs gens de livrée. Vingt quatre Domestiques des Cardinaux à cheval, portans sur le devant de la selle une valise aux Armes de leurs Maîtres. Les Massiers des Cardinaux avec leurs masses d'argent. Les Gentilshommes des Cardinaux entourés chacun des domestiques de leur Maison, avec des livrées magnifiques. Les quatre porte-valises du Pape, avec leurs valises de velours rouge galonées d'or. Les Ecuyers ordinaires vêtus d'écarlatte; douze haquenées blanches avec des caparaçons de brocard d'argent, ornés de l'écusson brodé des armes de Sa Sainteté, & conduits par autant de ses domestiques: la litiere ordinaire du Pape de velours cramoisi, avec galons & franges d'or; le Maître des Ecuries, les Cameriers d'hors les murs en habits rouges; les Ajudans de la Chambre en chappe rouge & en capuces bordés d'hermine. M. *Stricola Jacomucci*, Fiscal de Rome; avec M. *Carlo Piancastelli*, Commissaire de la Chambre Apostolique

Digitized by Google

Digitized by Google

de Jesus, tome 7 des Conciles generaux, col. 955. on voit une idée de ces triomphes dans la Mosaïque de sainte Sabine, ouvrage le plus ancien qui soit à Rome dans ce goût ayant été fait sous saint Celestin I. qui fut declaré dans cette Basilique chef de l'Eglise universelle. Deux figures humaines représentent dans cette peinture la vocation des Juifs & des Gentils, avec chacune leur inscription: *Ecclesia ex Gentibus*, *Ecclesia ex Circumcisione*. A l'égard des passages de l'Ecriture exposez par les Juifs dans les lieux qui leur sont consignés, cette Loy leur fut donnée d'abord par Innocent III. qui leur commanda de porter au Souverain Pontife le jour de sa prise de possession, le texte de l'Ancien Testament. Le Cardinal Cencio n'oublie pas cette circonstance qui marque l'autorité du S. Siege. Il explique clairement *Sess. XVI. num. 38. Sciendum tamen quod Domino Papæ ante turrim primò dictam, Judæi occurrunt & ei Legem suam præsentant, faciuntque laudes.* Aujourd'huy ils sont obligés d'orner les ruës voisines de l'Arc de Titus, pour leur renouveller l'accomplissement des Propheties qu'ils peuvent reconnoître dans les bas-reliefs même de cet Arc de Triomphe, où la ruine de leur Ville & de leur Temple feroit parmi les exploits du plus juste & du plus gene-

eux des Empereurs Romains. Il est temps de reprendre la narration de la fête dont la pompe demandoit un éclaircissement. Les ceremonies les plus augustes perdent de leur merite, quand on ignore les motifs.

Le 13 Novembre M. Falconieri Gouverneur de Rome, le Vice-Camerlingue & les Auditeurs de Rote, avoient par differentes Ordonnances enjoint à toutes personnes de quelque condition qu'elles fussent, de ne se point presenter à cheval, en caleche ou en carrosse dans toute la Route qui conduit de saint Pierre à saint Jean de Latran, où devoit passer la cavalcade, sous peine de confiscation des chevaux & équipages pour les Maîtres, & de punition corporelle executée sur le champ pour les Cochers.

Les Conservateurs du peuple Romain avoient envoyé des Imprimés circulaires à tous les Officiers & Quarteniers de la Ville, portant injonction de se trouver au Capitole, pour de là accompagner le Senat Romain au Vatican, & de faire assembler dans la Place de saint Pierre leurs chevaux parés de rubans noirs.

M. Gambernechi, Grand Maître des Ceremonies, avoit de son côté fait avertir les Cardinaux, les Princes du Soglio, les Conservateurs du Peuple Romain, les Ministres étrangers, les Prelats, &

tous les Officiers du cortege de Sa Sainteté, de se trouver au Vatican.

Le Pape se rendit à saint Pierre avec sa suite ordinaire, il étoit dans son carrosse avec les Cardinaux de sainte Agnès & Conti; tout se trouva disposé dans ce moment pour l'auguste ceremonie du jour. Il est impossible de détailler toutes les magnificences qui furent étalées par les Particuliers dans cette occasion.

M. Falconieri Gouverneur de Rome, fit distinguer son Palais par des ornemens, preuves de son zele; on y remarqua les Armes de Sa Sainteté, soutenuës par la Justice & la Charité, vertus favorites du Saint Pere. M. *Andrea de Mello é Castro*, Ambassadeur du Roy de Portugal, fit décorer superbement tout son Palais jusqu'aux murs les plus reculez. La maison Professe des Jesuites se signala par des Inscriptions Latines & Siriaques, où l'érudition de cette celebre Compagnie fût reconnuë par les Savans.

Toutes les personnes mandées pour la cavalcade s'étant assemblées au Palais du Vatican, sur les dix heures du matin, on partit dans l'ordre suivant de l'Eglise de saint Pierre. L'avant-garde composée d'un Corps de Cavalerie, orné de casaques rouges galonnées d'or, & de plumets rouges & blancs.

Quatre Cavaliers de la Garde de Sa

Sainteté, destinés pour agir sous les ordres du Maître des Ceremonies, & les aider dans la marche; ils étoient couverts d'armures blanches. Don Jerôme Colonne, Fourier Major & Camerier secret de Sa Sainteté, monté sur un cheval paré de harnois magnifiques. Les Gensilshommes & Barons Romains, accompagnés sur les aîles de leurs gens de livrée. Vingt quatre Domestiques des Cardinaux à cheval, portans sur le devant de la selle une valise aux Armes de leurs Maîtres. Les Massiers des Cardinaux avec leurs masses d'argent. Les Gentilshommes des Cardinaux entourés chacun des domestiques de leur Maison, avec des livrées magnifiques. Les quatre porte-valises du Pape, avec leurs valises de velours rouge galonées d'or. Les Ecuyers ordinaires vêtus d'écarlatte; douze haquenées blanches avec des caparaçons de brocard d'argent, ornés de l'écusson brodé des armes de Sa Sainteté, & conduits par autant de ses domestiques: la litiere ordinaire du Pape de velours cramoisi, avec galons & franges d'or; le Maître des Ecuries, les Cameriers d'hors les murs en habits rouges; les Ajudans de la Chambre en chappe rouge & en capuces bordés d'hermine. M. *Stricola Jacomucci*, Fiscal de Rome; avec M. *Carlo Piancastelli*, Commissaire de la Chambre

Apostolique

Apostolique, en chape violette & en hermine. Les Avocats consistoriaux vêtus de même; les Chapelains ordinaires vêtus de rouge & en hermine. Les quatre Docteurs de Loy, Domenico, Milani, Pietro Paolo Quinzi, Pietro Galeassi, & Giuseppe Beki; les Chapelains secrets. M. Percuti porte-croix; M. Domenico Pizzi; M. Mariano; les Cameriers d'honneur de cape & d'épée; douze Cameriers d'honneur Ecclesiastiques, en mantelet & capuce d'écarlatte, & en hermine. M. *Felingeri* Sicilien; M. *Valentini* de Mantouë, M. *Forcada*, Espagnol; M. *Libenati*, M. *Bottini*, de Luques; M. *Stoppano*, de Milan, M. *Bussi*, de Viterbe, M. *Sacripanti* de *Narni* M. *Luccherini*, de Luques, M. *Mattei*, de Rome, M. *Caffarelli*, aussi de Rome, & M. *Degl. Aki*. Deux Cameriers secrets de cape & d'épée; M. le Marquis *Mandalchini*, &. M le Marquis del *Buffalo*; huit Cameriers secrets Ecclesiastiques, aussi vêtus d'écarlatte & en hermine. M. de *Pagni*; M. *Alcoramboni*, sous dataire; M. *Emiliani*; M. *Ceri*; M. *Bandini*, Secretaire des Ambassades; M. *Ferrami*, Aumônier secret; M. *Scaglioni*, Secretaire des Brefs; M. *Lasua*, Maître de la Garderobbe; quatre des plus anciens de ces Officiers tenoient sur des bâtons couverts de velours les Pontificaux de velours rouge qui se portent

portent toujours devant le Pape dans les ceremonies publiques. Les Officiers du Peuple Romain vétus de velours noir, avec des toques de la même étoffe; M. *Randanini*, Agent; M. *Tanfso*, Notaire de la Chambre du Capitole; M. *Pellegrini*, chargé des comptes du Peuple Romain; M. *Papetti*, Fiscal; M. Andrea *Randanini*, Proscripteur; M. *Bartolomik*, Secretaire du Senat Romain; & M. *Ascolano*, Avocat du Peuple Romain, suivis de cinquante Nobles du Conseil, députez par le peuple pour faire cortege à Sa Sainteté, avec de longues robes Senatoriales de velours noir, montés sur des chevaux de prix, couverts de housses aussi de velours noir, garnies de plaques cizelées & dorées. Deux Chefs de Justice, vétus aussi en Senateurs; M. *Saffateli*, & M. *Perinki*; M. Phiffer d'Altishoffen, Capitaine de la Garde Suisse, la hallebarde en main au milieu de quatre de ses Soldats. M. les Abbreviateurs, M. les Votans de la signature, au nombre de douze.

Les dix Clercs de la Chambre, tous en Rochet, Mantelet, Camail & Chapeau Pontifical; M. Ottoboni Président de la Chambre, le R. P. Sellari Maistre du Palais, avec l'habit de son Ordre, & la Chappe Pontificale, ayant à sa droite les Auditeurs de Rote vétus comme les précedens

Officiers

Officiers : voici leurs noms, M. *Cerri* Romain, M. *Loscari* Venitien, M l'Abbé de Gamache François, M. *Herrera* Espagnol, M *Coyre* de Milan, M. *Crispoldi* de Perouse ; huit Tambours du Peuple Romain avec leurs casaques rouges galonées d'or, les Armes de la Ville brodées sur les manches ; treize Capitaines de Quartiers en Robes de velours cramoisi descendantes à mi-jambe avec des parremens or & argent, couverts de toques à l'Espagnole avec des bouquets de Plumes de Heron, & montez sur des chevaux Napolitains. M. le Marquis *Francesco Serlupi*, & le Comte *Cesare Ferretti*, Chancelier du Peuple Romain, vêtus de demi Robes de velours violet, & de vestes de brocard d'or, M. *Vittelleschi* Prieur *del Rione de Monti*, & le grand Gonfalonier du Peuple Romain, vêtus de pourpre, montez sur des chevaux couverts de grandes housses de velours noir garnis de franges d'or. M. le Marquis *Camillo Massimi*, & M. le Marquis *Prospero Minutillo Caffarelli*, Conservateurs du Peuple Romain, suivis des douze Estafiers du Peuple Romain, habillez de drap cramoisi galonné d'or, excepté leur Doyen, qui étoit habillé de velours noir. M. le Marquis *Serlupi* premier Conservateur fut dispensé à cause de son grand âge, de monter à cheval, & se rendit en Carrosse à S. Jean de Latran. M.

Falconieri

Falconieri Gouverneur de Rome parut au milieu des Gardes, monté sur un cheval blanc; M. *Giuseppe Lostario Conti* Duc de *Poli*, frere de Sa Sainteté, & nommé Prince du *Soglio*; Messieurs *Piersanti*, *Bolza* & *Chessi*, Maîtres des Ceremonies Pontificales; M. *Carlo Calcagnini*, dernier Auditeur de Rote, Ferrarois, & Soûdiacre Apostolique, portant la Croix, précedoit immediatement la litiere découverte du Pape, toute couverte de velours cramoisi galoné d'or, & portée par deux beaux chevaux blancs parez de housses de velours cramoisi garnies de franges & de houpes d'or. Le Saint Pere étoit vétu de ses habits Pontificaux de velours cramoisi brodé d'or, il avoit une étole garnie de diamans, & sur la tête la Thiare reservée pour les grandes Ceremonies. Messieurs *Capranica*, *Sanelli*, *Piccolomini* & *Diatableni*, Intendans des Chemins, accompagnoient à pied la litiere de Sa Sainteté, suivis de six Cavaliers de la Garde ordinaire, en cuirasses d'acier; quarante Estaffiers vétus de damas à fleurs cramoisi, avec leurs Doyen & Sous-Doyen vétus de velours noir, & portant deux Parasols. La Garde Suisse avec la hallebarde sur l'épaule. M. le Marquis *Oltieri*, grand Ecuyer du Pape, marchoit à côté de la litiere, suivi des Massiers & de cinquante Pages nommez pour le Cortege, tant par

le

Digitized by Google

le Cardinal Camerlingue, que par les trois Conservateurs du Peuple. Ces Pages étoient tout couvers de ruban ponceau & blanc; ils avoient des aigrettes de plumes de Heron. Après la litiere de Sa Sainteté marchoit immédiatement M. *Sinibaldo Doria* Archevêque de Patras, Maître de Chambre, orné pontificalement en violet, au milieu de deux Cameriers Secrets, M. *Meniconi* & M. *Magnoni*. Ensuite M. *Michel-Angeli* Medecin secret, entre M. *Borroni* premier Chapelain Secret & Bibliotequaire de Sa Sainteté, & M. *Ronspolliani* Maître de la Garderobe; deux Officiers du Palais. Le cheval qu'auroit monté le Pape dans la marche, si les Medecins n'eussent pas décidé que cela pourroit interesser sa santé, étoit mené par un Estafier, & couvert d'une housse magnifiquement brodée, une Litiere & une Chaise portative ornées de clouds cramoisi, & galonées d'or. Les Cardinaux precedez, chacun de deux Estafiers portants des bâtons dorés chargés de leurs Armoiries, montez sur leurs Mules caparassonnées de rouge avec des galons d'or, & revétus de leurs habits Pontificaux. Le Cardinal Barberin Evêque de Palestrine; les Cardinaux Prêtres, *Boncompagne*, *Acquaviva*, *Gualtieri*, *Priuli*, *Zondodari*, *Bussi*, *de Roban*, *d'Acunha*, *Scotto*, *Spinola*, *de Sainte-Agnés*, *de Bissu d'Alsace*, *Bellinga*

Belluga, *Pereira*, *d'Althan*, *Salerno*, *Cienfuegos*, *Conti*; les Cardinaux Diacres, *Altieri*, *Colonne*, *Annibal Albani*, *Orighi* & *Alexandre Albani*. Les Patriarches, Archevêques & Evêques assistans vêtus pontificalement en violet; ils étoient plus de trente: voici quelques uns de ces Prélats. Messieurs *Mattei* Archevêque de Fermo, *Petra* Archevêque de Damas, *Caraffa* Archevêque de Larisse, *Maretosohi* Archevêque de Cesarée, & Auditeur du Pape, *Sermattei* Evêque de Viterbe, *Piacontino* Evêque de Parme, *Colonna-Sonin* Auditeur General de la Religion C. A. *Colligola* Tresorier General de la Religion C. A. *Giudicé* Majordome du Pape, & Protonotaire Apostolique, *Banchieri* & *Farsetti*, anciens Protonotaires, suivis de leurs Collegues, *Oddi*, *Spada*, *Cena*, *Ferroni*, *Bolognetti*, *Raspoli*, *Bichi*, & *Valignani* Commandeur du Saint-Esprit. Les Officiers de la Chambre Apostolique, & les Prelats sans fonction. Le Carrosse du Pape attellé de six chevaux blancs avec des harnois de velours cramoisi; M. le Marquis *Astalli*, l'un des Capitaines des Gardes à cheval, le pistolet à la main, entouré des Pages portants sa lance & son portemanteau, marchoit à la tête des Chevaux-legers; & M. le Marquis de *Cavalieri* commandoit les Cuirassiers. La marche étoit fermée par

huit

huit Compagnies d'Infanterie. Le Pape étant arrivé près l'Arc du Triomphe érigé au Capitole par le Senat Romain, il fut salué par toute l'Artillerie du Château Saint Ange, & par le concert des cloches de la Ville. Là Sa Sainteté fut complimentée au nom du Senat par M. le Marquis *Francipani* Senateur ; & voici son discours. *Votre Sainteté en montant au Capitole avec tant de pompe, nous fait admirer en Elle toutes les vertus que nous voyons ici tracées dans les Monumens celebres qui nous environnent : sorti d'une tige illustre par sa noblesse & par ses dignitez, vous effacez à nos yeux l'éclat de vos Ancêtres ; Rome comblée de joye applaudit à votre felicité, qui fait la sienne. Pouvoit-elle rien attendre de plus heureux, que de trouver dans un seul de ses Citoiens un Prince digne d'être obéi, un Pere digne d'estre aimé, & un Pasteur digne d'estre suivi ? Le seul souhait qui lui reste à faire, ou plutôt à remplir, c'est une longue suite d'années à votre auguste Pontificat ; quant à moi, je commence à jouir de ce bonheur : que je desire au Peuple Romain, en lui servant auprés de Votre Sainteté d'Interprete de ses plus chers sentimens, & de ses vœux les plus finceres.* Après cette courte Harangue, la Cavalcade continua sa route vers Saint Jean de Latran, & rencontra près

de

Digitized by Google

de la *Scala-sancta* tout le Chapitre de Saint-Jean de Latran qui venoit processionellement audevant de Sa Sainteté, ayant le Cardinal Pamphile Archiprêtre de cette Eglise à sa tête; il présenta au Souverain Pontife deux Clefs, l'une d'or, l'autre d'argent, posées en croix dans un bassin d'or porté par le Doyen des Chanoines, M. *Annibal de Molara*: après un discours élegant du Cardinal Pamphile, il fut admis au baiser du pied, de la main & de joue, ainsi que les autres Cardinaux, qui alors quitterent leurs chappes, & prirent leurs ornemens Pontificaux. Tout le Clergé de Saint Jean de Latran baisa les pieds de Sa Sainteté, & son Tresorier leur donna à chacun une Medaille d'argent. Ensuite le Saint Pere entra par la principale porte de l'Eglise, qui étoit ornée d'Inscriptions Latines convenables à la sainteté du sujet. En entrant il reçut l'aspersoir des mains du Cardinal Archiprêtre, & jetta de l'eau-benie au Sacré College & aux Prelats assistans; ensuite il fut encensé trois fois par le même Cardinal. De là il fut porté dans sa chaire par les Chanoines suivans, Messieurs *Molara* Doyen, *Graff*, *Colonna*, *Testa*, *Sala*, *Alamanni*, *Valenti*, *Cenci*; précédés de la Croix portée par M. *Calcagnini*, dernier Auditeur de Rote & Soudiacre Apostolique, entre

deux

Digitized by Google

deux Acolythes Vorans de la Signature, portants des Chandeliers avec de grands cierges allumez. Sa Sainteté se rendit au pied de l'Autel du Saint Sacrement, où elle demeura à genoux pendant qu'on chanta le *Te Deum*. Dès qu'il fut achevé, le Pape fut porté dans le même ordre au grand Autel, où reposent les Chefs des Apôtres S. Pierre & S. Paul, & après y avoir fait sa prière, Sa Sainteté alla se placer sur son Thrône; elle y reçut les Cardinaux au baiser de la main, & leur mit à chacun dans leur Mitre deux Medailles, l'une d'or, & l'autre d'argent, ayant d'un côté le portrait du Saint Pere la Thiare en tête, & sur la broderie de sa Chappe l'auguste ceremonie du jour s'y trouvoit artistement dépeinte; & au revers l'Archange S. Michel tenant d'une main une épée flamboyante, & gardant de l'autre la Chaire Pontificale, ayant les yeux levez en haut vers le Saint Esprit figuré par une Colombe, & terrassant les Demons sous la forme du Dragon à sept têtes de l'Apocalypse, avec ce mot, *Renovabis faciem terræ*, & l'époque de l'année 1721. Le nom de Sa Sainteté étoit du côté de son portrait. Sur la porte de Saint Jean de Latran qui régarde Sainte Marie Majeure, on voioit l'étendart naval envoyé à Sa Sainteté par le grand Maistre de

de l'Ordre de Malte, & pris sur les Turcs la même année. Les Cardinaux furent admis au second baiser de la main, & donnerent à Sa Sainteté par des chants & des acclamations de vives marques de leur zele. Usage encore cité dans le Cardinal *Cencio Scarselli*. Après cette ceremonie, le Pape fut enfin porté à la Loge Pontificale, où il donna la benediction au peuple, qui la reçut avec des demonstrations de joye vives & réitérées. Sa Sainteté laissa sur l'Autel selon la coutume une bourse de velours cramoisi brodée d'or, contenant 150 Ecus monnoye blanche & neuve aux Armes de sa Maison. Pendant la benediction on tira des boëtes, les trompettes sonnerent, & les cloches de toute la Ville accompagnerent les acclamations du peuple accouru à cette pompeuse feste. Voici les noms des Cardinaux qui se trouverent à toutes les ceremonies de ce grand jour, sans pouvoir assister à la Cavalcade. Le Cardinal *Paulucci* Evêque d'Albane, le Cardinal *Giudice* Evêque de Frescati, les Cardinaux Prêtres *Corsini*, *Vallemanni*, *Fabroni*, *Pico*, *Corradini*, *Scrottenbach*, *Tolomei* & *Spinola*; les Cardinaux Diacres, *Ranfilio*, *Ottoboni*, *Imperiali*. Sa Sainteté s'étant enfin rendue dans la Salle des Paremens, elle y quitta ses habits pontificaux, remercia les Cardinaux, & remonta en carosse avec le Cardinal

dinal Conti son frere, avec le Cardinal de Sainte Agnès, & retourna au Quirinal. Le Connétable Colonne & le Duc de Gravina ne parurent point à cette feste, à cause de leurs prétentions pour le rang. Le Prince Hereditaire de Modene, & la Princesse son épouse virent passer la Cavalcade des fenêtres du Capitolin, & le soir reçurent de la part du Pape deux Medailles semblables à celles des Cardinaux, qui leur furent présentées par le Cardinal de Rohan.

*LETTRE DE M. DE BEAUMONT, à M****

VOici, MONSIEUR, le précis de la nouvelle methode dont vous avez vû l'annonce dans le Mercure du mois de Novembre dernier. J'enseigne par principes, & non par routine, moins encore par les voyes inconnuës, comme étoient celles par où Jean Despautere conduisoit la Jeunesse de son tems. Ce celebre Grammairien prétendoit avoir trouvé la clef naturelle des Elemens du Latin, par ce qu'il avoit le secret d'apprendre aux enfans que les noms d'homme sont du genre masculin, par la Regle *Omne viro soli*; que l'adjectif s'accorde avec le substantif, par la Regle *Mobile cum fixo*. Ces Regles Latines me paroissent

paroiſſent très ingenieuſement exprimées en Vers ; mais elles n'en ſont pas pour cela plus utiles aux jeunes Etudians, qui veulent qu'on leur parle François, ou que l'on ſe ſerve d'une Langue connuë, pour leur en apprendre une inconnuë. Sur ce principe fondé en raiſon, j'ay reduit en abregé toutes les regles des genres, celle des declinaiſons, des conjugaiſons, & de la ſintaxe, croyant qu'un tel racourci de Regles conviendroit beaucoup mieux à des commençans.

Mon deſſein eſt de conduire les jeunes gens toujours par raiſon ; c'eſt pour cela que je leur fais d'abord remarquer que le ſecret de la Langue Latine conſiſte tout entier dans la connoiſſance de huit mots ; & pas davantage ; que ces huit termes ſe reduiſent encore à deux, au nom qui ſe decline, & au verbe qui ſe conjugue. Les noms ont leurs regles, & les verbes auſſi ; il ne s'agit donc que de bien apprendre ces Regles, pour obſerver la pureté & l'arrangement des termes dont la Grammaire donne une connoiſſance très-juſte & très-exacte.

Je commence par demander en François, & je réponds de même, rendant mes queſtions & mes réponſes claires & intelligibles par des exemples fort ſenſibles & très naturels : Qu'eſt-ce que le nom ?

Digitized by Google

c'est un mot qui sert à nommer une chose. Qu'est-ce qu'un animal ? c'est tout ce qui est animé. Combien y a-t'il de sortes de noms ? il y a le nom substantif, qui signifie une chose, & le nom adjectif qui signifie la qualité de la chose. Combien y a-t'il de sortes d'animaux ? il y a l'animal raisonnable & irraisonnable. Puis je demande combien de nombres ont les noms ? deux. Combien de cas ? six : Combien de genres ? trois : Combien de declinaisons ? cinq ? De quelle declinaison est *Musa*, *Dominus*, *Pater*, *fructus*, & *dies* ? quand un enfant a toutes ces notions bien inculquées dans l'esprit, je lui fais decliner un nom seulement de chaque declinaison ; voila la premiere partie du Rudiment en forme de Catechisme, que l'on peut apprendre en moins de huit jours, quand on a un certain discernement : ensuite je continue à demander, qu'est-ce que le verbe ? combien il y a de sortes de verbes ? combien de personnes ont les verbes ? combien de nombres ? combien de modes ? combien de temps ? combien de conjugaisons ? & de quelle conjugaison est chaque verbe ? De là je passe à des exercices plus élevés, comme sont les thêmes, les versions, les explications des Auteurs, parce qu'alors les Ecoliers commencent à se servir du Dictionnaire, apprenant par ordre alpha-

betique

Digitized by Google

betique à chercher les huit parties d'oraison comme elles sont écrites. Vous trouverés tout cela, MONSIEUR, plus amplement détaillé dans le cours de la methode, & vous verrés que la seule route par où je marche, sont l'usage, la pratique des regles, & l'écriture, c'est-à-dire qu'il faut toujours des choses sensibles qui entrent par les yeux pour en aller former l'idée dans l'esprit, qui a beaucoup moins de peine à comprendre ce dont il s'agit, quand il se trouve aidé de ce nouveau secours.

Si j'avois trouvé quelque chose de meilleur, je l'aurois également donné, & avec un plus grand plaisir; mais cette idée qui regne dans toute la methode m'a paru la plus simple, quoi que d'autres prétendent le contraire. S'ils ont des secrets particuliers dans ce gente, ils font grand tort au Public de l'en priver plus long temps.

L'Auteur de la nouvelle Methode, comme on le peut voir, ne separe jamais la clarté des principes de l'habileté du Maître, ni des bonnes dispositions qu'il souhaitte dans un sujet.

NOus avons donné dans le mois de Novembre dernier un Memoire au sujet de l'Eglise de saint Martin de Tours, qui a

Digitized by Google

les Rois de France pour Abbés perpetuels. On peut ajouter à ce Memoire l'extrait suivant du Livre des Statuts & Coutumes de cette noble Abbaye, redigés par Jean Gastineau, Chanoine de cette Eglise, environ l'an 1200, par ordre du Chapitre, & en consequence de l'Ordonnance des Réformateurs Apostoliques. Ces Statuts sont écrits en Langue Latine, & voici l'extrait traduit.

De l'autorité & puissance de l'Abbé de l'Eglise de saint Martin de Tours, le Roy de France, &c.

L'Abbé de saint Martin de Tours, qui est toujours le Roy de France, est aussi par une ancienne Coutume Chanoine de cette Eglise, & cela depuis Hugues Capet. Les revenus de sa Prébende sont concedés par nos Rois Abbés au Chapitre de saint Venant. Lors que le nouveau Roy & Abbé est installé au Chœur de son Eglise, il se place dans le stal du Tresorier, (c'est la premiere forme du côté gauche en entrant au Chœur) on doit faire pour lui l'Office d'Incepteur dans la semaine, & dire les Messes agendes, (ce sont les Messes pour les défunts, & autres de fondation.) Lors que le Roy, ou la Reine son épouse viennent à Tours, on sonne les deux grosses cloches, & lors que leurs Majestez vont à l'Eglise, tout le Clergé

va

Digitized by Google

va processionellement au devant d'Elles, & elles y sont reçûës au son de toutes les cloches & du *Sing*. Le son du sing est une petite cloche dont le son est très agreable; elle precede la sonnerie des Offices, & sonne très long-temps. On chante même le *Te Deum*, quand leurs Majestez le souhaittent. Pendant tout le temps que le Roy demeure à Tours; on sonne l'Office & on le celebre comme au jour de l'Octave de la fête de Saint Martin, qui est une fête de cinq chandeliers. Le premier jour le Tresorier de l'Eglise a l'honneur de donner à manger à Sa Majesté, lors qu'Elle veut bien prendre ce repas dans les maisons du Cloître; le deuxiéme jour le Doyen reçoit le même honneur; le troisiéme jour, c'est M. l'Archevêque de Tours qui regale le Roy. Lors que le Tresorier ou Doyen viennent à deceder; si c'est le Doyen, le Roy peut saisir les revenus de Ligeuil, mais il ne peut rien saisir dans l'Eglise ni dans le Cloître, parce que la Justice, les Prébendes, & les autres droits que le Doyen y a, ne sont pas tenus du Roy immédiatement, mais du Chapitre, à qui le Roy Saint Louis a ajugé la Justice du Cloître par la Sentence renduë de sa propre bouche à Paris au mois de Novembre de l'an 1263. Si les Prevôtés & autres Honneurs & Benefices qui sont à la

Digitized by Google

disposition du Doyen viennent alors à vaquer, de quelque maniere que ce soit, Sa Majesté en dispose, & peut les donner aux Chanoines, & ceux qu'il y pourvoit lui rendent l'hommage tel qu'ils le doivent au Doyen. Sa Majesté joüit pareillement des fruits & revenus de tous ces Offices & Benefices vacans, comme feroit le Doyen, ainsi qu'il est dit cy-après. De même si le Tresorier vient à mourir, Sa Majesté peut saisir la Justice & les revenus dont le Tresorier joüit tant à Tours qu'à Dannemarie, & disposer des honneurs & Benefices qui sont à la nomination du Tresorier, & ceux qu'elle en pourvoit lui doivent l'hommage tels qu'ils le rendoient au Tresorier.

Le Roy doit donner le Doyenné & la Tresorerie dans l'an de leur vacance, à un Chanoine de Stal, & non pas de Terre, & doit le presenter au Chapitre par ses Lettres Patentes, le Doyen doit d'abord faire hommage à Sa Majesté. (Remarqués que le Roy une fois en sa vie a procuration ou hebergement à Ligeuil & à Suevre) pendant que le Roy tient en sa main & joüit des revenus du Doyenné ou de la Tresorerie, le Chapitre joüit de leurs Prébendes & de leur gros, & fait exercer la Justice du Cloître. Il est bon d'observer au sujet de la distinction entre les Chanoines

nes de Stal & de Terre, qu'anciennement il y avoit trois Ordres de Chanoines à Saint Martin ; le premier, des Chanoines dans les Ordres sacrés, Prêtres & Diacres, qui tenoient les plus hauts sieges ; le deuxiéme, des Chanoines Sous-Diacres & dans les Ordres Mineurs, qui remplissoient les Stals inferieurs ; le troisiéme, des Enfants Chanoines, simples Clercs, qui étoient sans Stals au Chœur sur de petits bancs, à la place où sont les Enfants de Chœur aujourd'huy. Parmi ces jeunes Clercs il y avoit encore plusieurs autres Stations, c'est-à-dire de differens Ordres. Chaque Station avoit ses emplois differens. On appelloit tous ces jeunes Clercs-là, *Clerici de Terra.*

M. l'Abbé Gervaise, connu dans la Litterature par son Histoire de Boëce, est Chanoine de cette illustre Eglise, & Prevôt de Suevre, une des premieres Dignités du Chapitre de Saint Martin de Tours. La petite Ville de Suevre est située sur les bords de la Loire, vis-à-vis Chambor. C'est-là que M. l'Abbé Gervaise a signalé son zele pour le Roy son Abbé, le jour de la saint Louis, en celebrant à la fois la fête de cet aimable Monarque, & son heureuse convalescence. On voudroit bien donner ici le détail de cette ceremonie, où M. le Prevôt de Suevre fit briller éga-

Digitized by Google

lement sa liberalité & son éloquence. Le Panegyrique de Saint Louis qu'il prononça & qu'il termina par des vœux sinceres pour la conservation de la santé du Roy, charma l'esprit & toucha le cœur. On peut rapporter ici le compliment que M. l'Abbé Gervaise fit au Roy lors qu'il lui presenta son histoire de Boëce. C'est le premier hommage que la Republique des Lettres, a rendu à Sa Majesté au commencement de son Regne. Il est glorieux pour M. l'Abbé Gervaise, d'avoir ouvert cette noble carriere: Voici son compliment.

SIRE,

Cet Ouvrage que j'ay l'honneur de présenter à votre Majesté est le dernier monument du zele que j'ay eu pour la gloire du Roy votre Bisayeul, il devient aujourd'huy le premier de l'hommage que je viens rendre à Vôtre Majesté, comme à mon Roy, à mon Seigneur particulier, & à mon Abbé.

Cette petite harangue fut très bien reçûë du Roy, & surprit ceux qui n'étoient pas au fait de la qualité d'Abbé de saint Martin de Tours, appartenante à nos Rois, & qui ne sçavoient pas que la Ville de Suevre, dont M. l'Abbé Gervaise est Prevôt, est un des plus considerables arriere-Fiefs dépendans de la Couronne.

LETTRE

Digitized by Google

LETTRE DE Mr. FARCY, Mr. Chirurgien à la Fleche, écrite à M. Duverney le neveu, Chirurgien à Paris, au sujet d'une playe de tête.

MONSIEUR,

Le 24 Août 1721 on m'apporta une fille âgée de dix ans, qui étoit venuë à la Ville pour voir le feu de joye que l'on y faisoit à cause du rétablissement de la santé du Roy. Cet enfant étoit à une fenêtre d'un premier étage (sur la Place,) lors qu'un Particulier ayant oublié la baguette de son fusil dans le canon, le déchargea malheureusement du côté de la fille, le coup lui porta sur la partie superieure du coronat, & la baguette s'y brisa en plusieurs morceaux, après avoir déchiré les tégumens & l'aponevroze des muscles fronteaux jusqu'à la fontenelle. De toutes ces pieces, une se glissa le long de la partie laterale du coronal, lacera une partie du crotaphite, & fut se perdre derriére la conque de l'oreille; une portion même de cette piece, qui n'étoit pas entierement separée, se jotta en devant proche la pophise zigomatique,

Digitized by Google

toutes ces pieces étant ôtées, la playe eut environ un empan de longueur, c'étoit du côté gauche. Le coup ne se termina pas là, un autre morceau de la baguette brisa le crâne, perça la dure & la pie mere, & avança jusqu'à deux travers de doigt dans la substance du cerveau, dont il sortit plusieurs petites portions avec le sang. Je tirai ce fragment; il fallut aussi ôter six esquilles qu'il avoit entraîné avec lui, ou jetté de côté sous le crâne. Tous ces corps étrangers tirés, l'ouverture du crâne parut large d'un travers de doigt, & longue de deux.

Je posai mon appareil, & fis emporter l'enfant chés son pere, nommé Beleuvre, qui demeure à un lieu appellé Boucheveau, distant de la Ville d'environ un quart de lieuë.

Le lendemain je fus lever mon appareil; la playe me donna beaucoup de sang, & il parut plusieurs grumeaux de la substance grisâtre du cerveau, qui coulerent dans les premiers pensemens.

Le deuxiéme jour j'apperçûs que l'ouverture de la dure mere ne répondoit pas à celle du crâne, je l'ouvris de la même longueur, ce qui donna issuë au sang retenu, & au pus qui se fit dans la suite.

Pendant dix jours l'enfant eut une fiévre fort violente, passa les deux premiers

sans

ſans vouloir prendre aucune nourriture, perdit une quantité prodigieuſe de ſang par la playe, ce qui me força de ne point la ſaigner; & malgré tout cela ſes forces ſe ſoutinrent.

Outre toutes les pieces, tant d'os que de la baguette que j'ay marqué cy-deſſus avoir ôté de la playe du cerveau; le treiziéme jour j'en apperçû encore pluſieurs que je tirai au nombre de ſept à huit; elles étoient dans le fonds; j'en euſſe découvert davantage, ſi les mouvemens de la dure mere & du cerveau n'avoient recouvert mon inſtrument, & ôté la liberté de penetrer plus avant; joint aux cris de l'enfant qui étoient continuels & violens, ce qui m'obligea de panſer la playe du cerveau, ſans aller plus loin.

Ce panſement ne fut pas plutôt fait que la malade par ſes cris redoublés donna occaſion à la rupture de l'artére temporale, qui étoit déja toute découverte par le plus grand morceau de la baguette qui avoit gliſſé ſous les tégumens, juſqu'à la conque de l'oreille (*comme je l'ay marqué d'abord*;) je fus obligé d'y faire une ligature, ce fut le parti que je crus le plus prompt & le plus aſſuré pour arrêter le ſang.

Le quinziéme jour le cerveau ſe trouvant aplani & reduit dans ſes juſtes limites, j'examinay la playe plus facilement,

Digitized by Google

j'apperçûs encore dans le fonds trois petites pointes de la baguette, longues environ de trois lignes, je les tirai comme auparavant.

Le dix-huitiéme jour j'eus la même faveur du cerveau, & je tirai un morceau de baguette de deux lignes de large, & d'une de long, avec deux petits fragmens d'os à peu près de la même figure & de la même longueur.

Le 21 j'en tirai pour la derniere fois une piece d'os à peu près de forme triangulaire; ses pointes étoient engagées dans la substance cendrée, & étoient sanguinolantes. Cette piece peut être large moitié de l'ongle du petit doigt.

L'on voit que toutes les pieces, tant du crâne que de la baguette, qui ont été tirées du cerveau même, vont au moins à 15 ou 18, & quand elles furent toutes ôtées, on auroit placé une noix seiche dans le vuide qu'avoit laissé la substance corticale par sa déperdition.

La supuration pendant tout le cours de la maladie a été abondante & fort loüable; l'exfoliation a été faite au bout de trente-cinq jours, & toute la playe, tant du dehors que du dedans, a été cicatrisée le 31 Octobre dernier.

L'on peut remarquer par l'exposé que je viens de faire, que de tous les accidens

qui

qui d'ordinaire accompagnent une playe de cette nature, (tels que sont le délire, l'assoupissement, le vomissement, &c.) il n'y a eu que la fiévre qui a été violente pendant les dix premiers jours.

L'on sera même surpris d'apprendre que cet enfant (quelque violence qu'on lui ait faite) ne s'est nourrie que de fruits & de laitages ; elle s'est trouvée parfaitement guerie au bout de deux mois & quelques jours, & fut à la Messe le jour de la Toussaint ; tant il est vrai qu'il se trouve des sujets d'une complexion & d'un temperamment si heureux, qu'on ne peut manquer d'avoir un heureux succès dans des cas qui paroissent les plus fâcheux.

Comme on aura peine à croire qu'on ait tiré tant de corps étrangers du cerveau même, sans que le sujet ait péri, je vous envoye, MONSIEUR, toutes les pieces, avec leurs étiquettes ; vous les montrerés à ceux qui seront curieux de les voir.

Outre cela j'ay pour témoins oculaires de cette playe, Messieurs Galois le jeune, la Touche, & Cosnier, tous Docteurs en Medecine, & M. Perrotin, Maître Chirurgien de la Ville de la Fleche. Je suis, &c. A. FARCY.

A la Fleche le 18 Novembre 1721.

POESIES,

POESIES, ENIGMES, CHANSONS.

ETRENNES AU ROY,

Par M. DE LA MOTTE, de l'Academie Françoise.

PRINCE cheri, Disciple auguste
De la Sagesse & de la Pieté,
Qui promets aux mortels le regne le plus juste,
Que le Monde ait jamais goûté;
Je t'aporte aujourd'hui les souhaits de la France;
Eh! quel autre present feroit-elle à son Roy?
Mais déja sa vive esperance
Lui répond des desirs qu'elle forme pour Toy.
Elle Te souhaite une gloire
Jusqu'ici reservée à l'heureux Salomon,
Qui sans l'aide de la Victoire
A la tête des Rois mette à jamais ton Nom.
Déja, fruit précieux de la faveur divine,
D'une profonde paix nous goûtons la douceur;
Le saint Himen que le Ciel te destine,
Est le lien de tous les cœurs.
PRINCE, puisse ton Regne ennemi de la guerre,
Instruire tous les Potentats,
A faire comme Toy, le bonheur de la terre,
A compter des bienfaits, & non pas des combats.
De ce sacré devoir puisse-tu les convaincre.

Que

Que le Monde charmé de l'un à l'autre bout,
Dise de Toy : LOUIS n'a pas besoin de vaincre,
Et sa vertu lui soumet tout.

ETRENNES AU ROY,

ODE

Par M. DE BEAUPRE', Musicien ordinaire de la Chapelle & Chambre de S. M.

EMBRASE moy, Muse héroïque,
Cede à ma noble ambition ;
Prête à mes Vers le magnifique,
Les images, la fiction :
Je veux leur confier mon zele,
Et par cette route nouvelle
Donner de l'ame à mes souhaits :
Mais déja ta fureur m'inspire,
Je me sens frappé d'un délire,
Dont j'augure d'heureux effets.

Je suis sur la voûte étoilée,
J'aperçois la celeste Cour ;
Des Dieux la pompeuse Assemblée
A mes yeux éclate en ce jour.
Le Destin en maître y préside,
Et pour le Petit-fils d'Alcide,
Il fait au loin tonner sa voix ;
Ce Prince, dit-il, m'a sçu plaire ;

Par

Par vos soins je prétends en faire
Le plus parfait de tous les Rois.

Que chacun de vous se prépare
A l'orner de ces dons divins,
Dont le Ciel sagement avare,
Avec choix fait part aux humains.
Sur le premier Trône du Monde
Qu'il regne en une paix profonde,
Craint des méchans, chéri des bons;
Et qu'il soit enfin digne d'être
Du Monde & l'Arbitre & le Maître,
Par le sage employ de vos dons.

Quel mouvement dans l'Empirée!
Destin, & quel est ton pouvoir!
Quoy! de ta volonté sacrée
Tous les Dieux se font un devoir,
Pour illustrer le Diadême
Du jeune Prince qui vous aime.
Sagesse, Prudence, Equité,
Vous l'avez formé les premieres;
Et de vos divines lumieres,
Il répand déja la clarté.

Le Dieu qui lance le Tonnerre,
Répond au Destin en ces mots:
Je laisse le soin de la Terre
A ce jeune & sage Héros.

Surpris

Digitized by Google

Surpris, je verrai sans envie
Briller tous les jours de sa vie
En évenemens glorieux;
Récompensant, ou faisant grace,
Y tenant la suprême place,
Que Jupiter tient dans les Cieux.

Aprés lui le fils de Latône
Fixe mes avides regards:
Il vient offrir une Couronne,
Présage heureux pour les beaux Arts.
Du prix brillant qu'il vous destine,
Doctes Filles de Mnemosine,
Je vois la glorieuse fin;
Le Prince que Minerve éclaire
S'en rendra le Dépositaire,
Pour vous couronner de sa main.

Rapidement Saturne avance,
Le voici... Mais il est passé.
Pour marque de sa dépendance,
Quel présent a t-il donc laissé?
Lachesis nous l'annonce en joye,
Filant des jours d'or & de soye,
Exprès pour ce nouveau Nestor.
Le Temps prendra soin de sa gloire,
Et pour embelir son Histoire
Il lui prépare un Siecle d'or.

Je

Digitized by Google

Je n'ai point de don à lui faire,
Destin, mais n'en sois point surpris;
La valeur est hereditaire
Chez le Prince que tu chéris:
Ainsi parle le Dieu des Armes,
Qu'interrompt, d'un air plein de charmes,
Venus, par ce tendre discours:
Le plus beau Prince de la Terre
Seroit-il donc né pour la guerre?
Quelle perte pour les Amours!

Consolez-vous, belle Déesse,
Lui dit l'Himen (un peu de loin;)
Je lui destine une Princesse,
Dont les Graces vont prendre soin;
Du jour celebre qu'on m'aprête,
Ces Dieux animeront la feste;
Non ceux qui s'envolent d'abord;
Mais les Amours nés de l'Estime,
Source solide & legitime,
Avec qui l'Himen est d'accord.

Quoy! le Ciel se voile à ma vûe!
Tu fuis, charmante vision,
Et mon ame demeure émûe
Du charme de l'illusion:
Que dis-je? ce n'en est point une;
De Vous, du Tems, de la Fortune,
La France attend ces grands effets:

Ouy

Digitized by Google

Ouy, je verrai, jeune MONARQUE,
Avant que je cede à la Parque,
Le Ciel accomplir mes souhaits.

A MADEMOISELLE DES. D**
ETRENNES.

LE vif Amour, & le doux Himenée,
Pour vous offrir mon cœur qu'ils enflamment tous deux,
Ont commencé cette nouvelle Année,
Par finir les Procez qu'ils ont souvent entr'eux.
Si vous daignez, jeune Silvie,
Recevoir de leurs mains ce gage de ma foy;
Ces deux Rivaux en paix le reste de ma vie,
Avec vous regneront sur moy.
Mais si vous refusez cet amoureux homage,
(On rejette toujours ses fautes sur autrui)
L'Amour voudra charger l'Himen de cet outrage,
L'Himen de son côté voudra s'en prendre à lui:
Je leur reprocherai sans cesse mon ennui,
Et nous serons tous trois en fort mauvais ménage.

A MADAME D....

POur la naissances d'Aristie
Et devant qu'elle fut sortie

du

Du sein même de la Vertu,
Dans la celeste Cour on s'étoit debattu
Sur l'espece des dons qu'on prétendoit lui faire.
Venus opina la premiere,
Et signala son traitement :
Qu'aux traits de la beauté l'on joigne l'enjoûment,
Dit-elle alors, & que les Graces
Accompagnant par tout ses traces,
Reglent ses moindres mouvemens.
Moy je veux lui donner les plus hauts sentimens,
Dit Minerve. Plutus lui garda la richesse,
Et pour toujours de la jeunesse.
Bientôt sur elle Hebé versa les dons charmans.
Apollon lui donna la beauté du langage,
Mêla la politesse avec la verité.
Junon que son orgueil à rencherir engage,
Lui promit de son port toute la majesté.
Enfin à pleines mains chaque Divinité
De ses trésors sur elle épanchoit l'abondance ;
Quand du Destin l'éternelle prudence
S'écria : Songez-vous, dignes Hôtes des Cieux,
Que de vos interests c'est perdre la mémoire,
Par des dons si brillans vous l'égalez aux Dieux ;
Ah ! du moins balançons son pouvoir & sa gloire,
Tout mortel doit payer des biens si précieux.
Ainsi de vos faveurs corrigeant l'injustice,

Je

Digitized by Google

Je prétends, & tels sont mes ordres absolus,
Que sur tant de beautés & sur tant de vertus
Regne en Souverain le Caprice.

A Mr D.

TOY qui dans tes Ecrits imitant la nature,
Fais renaître Marot, & revivre Voiture,
Arbitre des Plaisirs amis de la beauté,
Tu fais l'amusement d'un sejour enchanté;
L'allegresse te suit, & ta Muse enjouée,
Par l'Amour, par Bacchus tour à tour avouée,
Sans jamais entre eux deux prétendre decider,
En faveur des mortels cherche à les accorder.
Pour répondre à tes vers, souffre que je te dise
Que de leurs sons flateurs j'évite la surprise,
Et quand de plus d'attraits tu me verrois jouir,
Sur un frivole éclat je sçai peu m'éblouir.
Quelque foible beauté que ta Muse envisage,
J'estime peu des biens dont je craindrois l'usage;
Et par mille raisons pouvant les attaquer,
C'est d'un cœur pur & droit que je veux me piquer.
Dans ton zele pour moi si bientôt tu ne changes,
C'est par là que je veux meriter tes louanges;
Et cultivant des biens entre nos mains remis,
Attacher près de moi de précieux amis,
Aussi dans les devoirs qu'impose la naissance,

Je

Je suis mon prope goût moins que la bienseance :
A la folle grandeur loin de sacrifier,
Si je revois la Cour, je sçai m'en défier :
De tant de passions le mouvement m'étonne,
Et quoique la Vertu s'y trouve sur le Trône ;
C'est là qu'environné de perils plus pressans,
Tous les momens sont vifs, & tous les pas glissans.
Heureux qui mille fois plus libre, & plus tranquille
Dans les murs resserrez d'un innocent azile,
Par les plus doux devoirs uniquement lié,
Goûte tous les plaisirs de la tendre amitié ;
Ou qui s'y retrouvant soi-même sans obstacle,
Peut de son propre cœur soutenir le spectacle.

LE SOLITAIRE ET LA FORTUNE

FABLE.

UN Solitaire ennemi de la gêne,
Et sectateur de toute volupté,
Qui repetée, après elle n'entraîne
Ni les remors, ni la satieté,
Vivoit en paix, sans embaras ni crainte,
Avec un livre, un verre, & son Aminte.
Avint un soir qu'il entend un grand bruit,
Gros équipage, & tout le train qui suit.
Dame Fortune elle-même en personne

Vint

Digitized by Google

Vint à sa porte, & crie: Ouvrez, c'est moy.
C'est vous? Qui vous? Comment, dit elle, Quoi?
Vous n'ouvrez pas? Vous refusez un gîte
A la Fortune, & n'acourez pas vîte
La recevoir? Je ne vous connois pas,
Répondit il, allez frapper plus bas;
Je n'aurois pas où coucher tant de monde.
Hé, logez en seulement la moitié:
Vous êtes sourd? de grace, ayez pitié,
Mon cher ami, de la Magnificence,
Qui se morfond; la Grandeur, l'Opulence,
La Dignité, la Gloire sont ici,
Réduites, hélas! à vous crier merci.....
J'en suis fâché, mais je n'y puis que faire.
Vous logerez tout au moins le Desir?
Je ne sçaurois, répond le Solitaire,
Je n'ai qu'un lit, je le garde au Plaisir.

Traduction de la premiere Epigramme Latine inserée dans le Mercure de Novembre du Sig. Maria della Volpe *au Cardinal Pereira.*

ORnement de ces lieux où dans le sein de l'onde
Le Soleil fatigué va chercher le repos,
Issû d'une famille en demi-Dieux féconde,

Héros

Héros dont la vertu connue à tout le monde,
T'a justement acquis ce titre de Héros,
Nous t'avons regardé toujours comme un grand Homme;
Tu causois éloigné notre admiration:
Aujourd'hui dans ces lieux, au jugement de Rome,
Tu surpasses présent ta reputation.
Le Tibre fut témoin de ta rare éloquence,
Et parmi les Prelats tu sçûs bien faire voir
Sur les dogmes sacrez exerçant ta science,
De tes discours Latins quel étoit le pouvoir.
De toutes les vertus un charmant assemblage,
Est de ta pieté le merveilleux effet;
Et c'est trop peu pour Toy que les trésors du Tage,
Quand une fois Tu veux faire quelque bienfait.
Nous sçavons dans l'Algarve au Roy qui t'en fit Maître,
Que le Sceptre assuré fut le prix de tes soins,
Tes brillans Vers Latins te font assez connoître;
Et l'on sçait de tes airs quels sont les doux témoins.
C'est pourquoi nous voulons, Habitans du Parnasse,
Pour Guide t'obtenir par nos vives clameurs.
Dans nos livres déja ton Nom a trouvé place,
Le reste par l'amour est gravé dans nos cœurs.

Extrait

Digitized by Google

Extrait d'une Lettre écrite d'Evreux aux Auteurs du Mercure.

ON voit icy, MESSIEURS, avec plaisir votre Journal, & on s'exerce quelquefois à deviner les Enigmes que vous proposez. Je croy que le mot de la premiere de votre mois de Decembre, est *un Confessional*, & celui de la seconde, *une Selle de cheval*, elles sont toutes deux fort spirituellement tournées. Permettés-moi de vous proposer à mon tour une Enigme, qui se trouve dans les Archives de notre Eglise Cathedrale, de l'explication de laquelle dépend un point d'Histoire & de Chronologie qui nous interesse. Voici l'Enigme.

Prens la tête d'un Maquerel,
D'un Chien, d'un Congre, & d'un Carpel,
De six Vivres, & de quatre Istres.
Si trouveras sans autres titres
Quand Geufrey Faë se démit,
Abbé du Bec, & Euvreves prit,
Le premier jour d'Avril sans doute,
Dieu gard l'Hôtel & l'ordre toute.

Ce Geufrey Faë étoit un Moine Benedictin, Abbé de l'Abbaye du Bec en Normandie; il fut fait Evêque d'Evreux, & quitta alors son Abbaye. Pour apprendre

Digitized by Google

cette translation à la posterité, avec la datte précise, il a plû à l'Auteur de la Chronique manuscrite du Bec, d'employer les Vers que vous venés de lire. C'étoit apparemment l'usage du temps de l'Auteur, & cela passoit pour un trait d'esprit. Comme il s'agit de placer exactement cet Abbé, devenu Evêque d'Evreux, dans le Catalogue de nos Prélats, & que nous n'avons pour le faire que l'autorité de cette Enigme, vous nous ferez plaisir, MESSIEURS, de vouloir bien nous aider à la déchiffrer, & de la mettre dans votre Journal.

PREMIERE ENIGME.

DAns les champs & dans les hameaux
J'occupe la simple Bergere;
Et dans les Palais les plus beaux
J'amuse quelquefois la Reine la plus fiere;
Je pare le plus saint Prelat,
Et la fille la plus coquette,
Tantôt on me voit en cornette,
Tantôt je paroîs en rabat,
Je suis toujours admis aux tables,
Où l'on reçoit les plus Notables.
Quoi que je ne sois pas malin,
Je suis cependant assés fin
Pour me glisser à la toilette,
Même au coucher, au lit enfin,
De la Dame la plus discrete.

SECONDE

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

SECONDE ENIGME.

LEs raions du Soleil me donnent la naissance,
Dans l'humble pauvreté des champs ;
Et mon trepas sert l'opulence :
J'occupe les artisans,
Et j'amuse les enfans.
Reservé par mon sort à la magnificence,
Je suis pourtant frugal, & ne ruine pas
Ceux qui me donnent mes repas :
On me voit lentement marcher dans ma jeunesse,
Et je vole dans la vieillesse.

TROISIEME ENIGME.

IL est peu sans moy de bon plat ;
Je surpasse le goût des plus fines épices :
Je fais en cent lieux les delices
Du plus sale mangeur, & du plus délicat.

CHANSON

LE premier jour de l'an, Venus à Cupidon
Envoya des fleches nouvelles.
Ah ! dit le petit Dieu, quel inutile don !
A present qu'on ne voit que des cœurs infideles,
Ma Mere a tort de remplir mon Carquois ;
Pour enchanter ceux qui suivent mes loix,
Je n'ai besoin que de mes aîles.

Digitized by Google

NOUVELLES DE LITERATURE, DES BEAUX ARTS, & autres Curiositez.

DISSERTATION SUR LES TRIREMES ou Vaisseaux de guerre des Anciens: Par le P. de Languedoc de la Compagnie de Jesus. *A Paris*, 1721. *in* 12 *pag.* 63.

CE point d'antiquité est un des plus obscurs que les Sçavans ayent tâché d'éclaircir, ce qu'ils en ont dit, jusqu'à present se réduit à deux opinions. 1°. Les uns ont entendu par *Uniremes*, *Biremes*, *Triremes*, *&c.* des Vaisseaux à un, deux & trois étages de Rameurs; jusques-là tout iroit bien, s'il ne s'agissoit que de leur donner trois étages au plus, mais lors que plusieurs passages d'anciens Auteurs nous obligent à les multiplier jusqu'à vingt, trente, quarante & cinquante étages; on découvre aisément l'impossibilité de cette hypothese, tant à cause de la hauteur excessive qu'il faudroit supposer à ces especes de galeres, qu'à cause de l'énorme longueu

de

des rames & de la difficulté de les manier. 2°. Les autres qui ont senti ces inconvenients, se sont imaginez que par *Biremes* il falloit entendre une Galere sur laquelle il y avoit deux hommes à chaque rame; par *Triremes* celle où il y en avoit trois, & ainsi des autres; mais ce sentiment n'est pas mieux fondé, puis qu'il y a tels Vaisseaux sur lesquels il faudroit mettre trente, quarante, & même cinquante hommes sur chaque rame.

Le P. de Languedoc, après avoir détruit ces conjectures peu vrai-semblables, propose la sienne avec cette modestie qui sied si bien aux vrais Sçavans; il distingue d'abord, suivant le scholiaste d'Aristophane, trois ordres de Rameurs sur le même Vaisseau, les *Thranites*, les *Zygites*, & les *Thalamites*; les premiers à la poupe, plus élevez que les deux autres, les *Zygites* au milieu, & les *Thalamites* à la prouë, & les plus bas de tous.

C'est ce partage qui a fourni à notre Auteur la nouvelle maniere d'expliquer ce que c'étoit que les *Uniremes*, *Biremes*, *&c.* selon lui les Anciens designoient leurs Vaisseaux de guerre par le nombre de rames de ces trois ordres differents de Rameurs: ils appelloient par exemple *Uniremes*, les Vaisseaux qui avoient de chaque côté une rame pour les *Thranites*, une au-

tre pour les *Zygites*, & une troisiéme pour les *Thalamites* : *Biremes*, ceux qui en avoient deux pour chaque ordre de Rameurs ; *Triremes*, ceux qui en avoient trois ; *Quadriremes*, ceux qui en avoient quatre, &c. & pour répondre à l'objection qu'on pourroit lui faire de ce grand nombre de Rameurs sur un seul Vaisseau, dont parlent les Anciens, il ajoute que rien n'empêchoit de mettre cinq & six hommes, & même davantage sur chaque rame ; & de plus que sous le nom de Rameurs on comprenoit tous les Matelots, tant ceux qui ramoient, que ceux qui servoient à la manœuvre du Vaisseau. Nous nous contenterons d'avoir rapporté en peu de mots le sentiment du P. de Languedoc ; ceux qui voudront sçavoir sur quelles autoritez il l'appuye, & comment il répond à quelques passages qui lui sont moins favorables, pourront consulter le Livre même qui est fort court, quoique rempli de recherches curieuses.

LA MANIERE DE RECITER L'ORAISON DOMINICALE, dans les divers états & selon les diverses situations de la vie. A Paris chez André Cailleau, & Charles Huart.

PRIERES ET INSTRUCTIONS CHRETIENNES, &c. 1721. A Paris, chez Lottin, ruë saint Jacques.

TRAITE'

TRAITE' COMPLET DE CHIRURGIE, contenant des observations & des reflexions sur toutes les maladies Chirurgicales, avec la maniere de les traiter. Dedié à M. Chirac, premier Medecin de S. A. R. M. le Duc d'Orleans : Par M. *Guillaume Manquest*, Sieur *de la Motte*, Chirurgien Juré à Valognes, &c. 3. vol. in 12. 7 liv. 10 sols. A Paris, 1722. chez Cavelier fils, ruë saint Jacques, & chez Huart l'aîné, au Palais.

CHIMIE FACILE ET CHARITABLE, en faveur des Dames, *derniere Edition*. A Paris, chez L. d'Houry, ruë de la Harpe.

HISTOIRE NATURELLE DU CACAO, & du Sucre, *avec figures*, chez le même. in 12.

IDE'E PARFAITE DE LA PHILOSOPHIE HERMETIQUE, Par *Collesson*, troisiémo Edition, in 12. *chez le même*.

REMEDES CONTRE LA PESTE, Par M. Helvetius. A Paris, chez *le Mercier*, ruë saint Jacques, 1721. in 12. pages 109.

Le premier des Remedes que l'Auteur donne dans ce Livre, est une teinture d'or qui se fait avec une demi once d'or, dix onces d'eau regale, douze onces d'huile de camphre, 66 onces d'esprit de vin rectifié, & deux onces d'huile de gerofle.

Digitized by Google

L'usage de cette teinture est d'en donner d'abord huit goutes mêlées dans six cuillerées d'eau de scorsonaire ou de chardon benit, sucrée & chaude; de réïterer ces goutes de deux en deux heures jour & nuit, jusqu'à ce que le malade soit revenu de son extrême abattement, puis de lui en faire prendre de trois heures en trois heures, ou de quatre en quatre heures; & si on est assez heureux de le tirer de son premier danger, il faut continuer le remede nuit & jour, de six heures en six heures, jusqu'à parfaite guerison, observant de diminuer les doses à l'égard des enfans.

Le second remede est une essence émetique preparée avec une once de verre d'antimoine, deux onces de tartre de Montpellier, demi gros d'ambre gris, autant de myrrhe, six onces d'esprit de soufre ou de vitriol.

Le troisiéme, une potion cordiale, composée avec l'eau theriacale, l'eau du sureau, la confection d'Alkerme, un sirop de vie cordial, dont M. Helvetius donne la composition, l'essence émetique, & le *Lilium* de Paracelse.

Le quatriéme, des pillules purgatives, faites avec les racines de contrayerva, de petasite, de carline, de dictamne, d'angelique, de calamus, d'enula campana, de zodoire, de feüilles de scordium sechées,

de

Digitized by Google

de petite centaurée, d'absinthe & de ruë, de chardon beni, de roses rouges, l'aloës, la myrrhe, la rhubarbe, la teinture d'or, dont nous avons parlé, la poudre de reglisse, & quelquefois le diagrede, selon l'occasion.

Le cinquiéme est un sudorifique qui se prépare avec le fiel de porc, la theriaque sans opium, la poudre de la Comtesse de Kent, ou celle de vipere, & au defaut de l'une & de l'autre, le diaphoretique mineral nouvellement fait. L'Auteur regarde ce remede comme un des plus souverains sudorifiques; cependant si le malade ne suë pas aisément, dit-il, on lui donnera une seconde prise du même sudorifique, deux ou trois heures après la premiere, & pour lors on lui appliquera en même temps sous les aisselles & aux pieds des bouteilles de grais plattes, remplies d'eau chaude, bouchées de bouchons & d'un parchemin moüillé, & enveloppées de serviettes: on aura soin d'entretenir la sueur & la transpiration, au moins pendant 12, 15, 20, & 24 heures, & plus long-temps même, si le malade se trouve soulagé par la sueur. On réiterera ce sudorifique de huit heures en huit heures, jusqu'à ce qu'on voye que le venin sort abondamment; alors il suffira de soutenir le malade par l'usage de la teinture d'or donnée de quatre heu-

res en quatre heures, ou de six en six heures. Pendant que le malade usera de cette préparation de sel de porc, il pourra prendre de temps en temps dans la journée un verre d'une décoction sudorifique alexitere.

M. Helvetius donne ensuite la maniere de faire cette décoction sudorifique, & après les remedes propres pour la curation des bubons, charbons & anthrax pestilentiels. Le premier de ces remedes est un cataplâme anodin; le second, un cataplâme maturâtif; le troisiéme, un cataplâme plus maturatif; le quatriéme, un digestif; le cinquiéme, l'onguent dit, *onguent de la Mere*, dont il donne la description & l'usage, comme des autres remedes dont il conseille de se servir; entre autres un digestif, dont il enseigne l'usage, & une décoction pour la gangrene; le digestif se fait avec une once de graisse d'oye ou de canard, six gros de suïe de cheminée, une once de terebenthine, deux jaunes d'œufs, trois gros de theriaque, une suffisante quantité d'huile de scorpion; le tout exactement incorporé. La décoction pour la gangrene se fait avec une poignée de têtes de chardon beni sechées à l'ombre, & coupées par morceaux, puis cuites dans trois demi-septiers d'eau de riviere, que l'on passe ensuite par un linge, pour étuver de cette décoction chaude

chaude la partie gangrenée. Si la gangrene est considerable, il faut faire prendre en même-tems au malade pendant trois jours, le matin à jeun, deux ou trois onces d'esprit de vin rectifié, en y ajoûtant une once de sirop de vin, ou au lieu d'esprit de vin, un bon verre d'eau de-vie. L'Auteur ajoûte que ce remede sera critiqué, mais qu'il n'en est pas moins bon.

Il dit que pour prévenir les attaques de cette maladie, il faut se faire saigner une fois ou deux, laissant entre les deux fois un ou deux jours d'intervalle; se purger deux jours après la saignée avec les pilules purgatives cy-dessus; réiterer cette purgation au bout de quelques jours, si on abonde en humeurs dans les premieres voyes, & le lendemain de la purgation, commencer à prendre d'une composition de Mars, dont l'Auteur donne la Recette, & enseigne l'usage. Il conseille aussi la theriaque preparée sans opium; la teinture d'or, la racine ou la graine d'angelique, quelques grains de geniévre; il conseille encore de fumer matin & soir quelques pipes de tabac, d'avaler quelques côtes d'ail, de porter sur soy un citron piqué de cloux de gerofle, ou un petit sachet rempli de parties égales de noix muscades, de cloux de gerofle, de semence de cumin, avec camphre & sel commun, grossiere-

fierement concassez ensemble, de brûler de la poudre à canon, avec la sixiéme partie de gomme anime ou autre semblable, d'entretenir dans les chambres du feu dans un réchaut, sur lequel on entretiendra une quantité de fort vinaigre, où l'on aura jetté de la muscade, du clou de gerofle, & quelques écorces d'oranges ameres.

SANCTI ANSELMI ex Beccensi Abbate Cantuariensis Archiepiscopi opera, &c. *Les œuvres de saint Anselme & d'Eadmer*, par Dom Gerberon de la Congregation de saint Maur, deuxiéme Edition, corrigée & augmentée. A Paris, chez Montalant, Quay des Augustins, in folio, 1721.

SANCTI BASILII Opera, &c. *Les ouvrages de saint Basile Archevêque de Cesarée en Cappadoce*; par Dom Julien Garnier, Religieux Benedictin de la Congregation de saint Maur, tom. 1. A Paris, chez J. B. Coignard, 1721. in folio.

ENTRETIENS DE CICERON sur les vrais biens & les vrais maux; *traduits par feu M. l'Abbé Regnier des Marais, Secretaire de l'Academie Françoise.* A Paris, chez François Barrois, ruë de la Harpe, 1721. in 12. p. 443.

LE SPECTATEUR FRANÇOIS, est une petite Brochure de 15. pages, qui parut au

au mois de Juillet dernier; nous en avons parlé en ce temps-là. On devoit en donner une feüille toutes les semaines, mais cela n'a pas eu de suite jusqu'à present, que cet ouvrage va recommencer. On en debitera une feüille tous les quinze jours, qu'on vendra dix sols.

Il paroist depuis quelques mois une nouvelle Interpretation des OEUVRES D'HORACE, avec les variantes leçons, & des notes, imprimée chez les freres Barbou, rue S. Jacques à Paris. L'Auteur ayant remarqué aussi-bien que le celebre M. Bentley, que les Argumens que les Scholiastes avoient mis à la tête des Odes & des Entretiens poëtiques d'Horace, rendoient ces Ouvrages puerils, insipides, ridicules, & souvent inintelligibles, n'a cherché qu'à remedier à ce defaut. Le celebre M. Bentley croioit y avoir assez remedié, en rétranchant ces sortes d'Argumens. Mais l'Auteur moderne n'a pas cru devoir en demeurer là: s'étant imaginé qu'il avoit trouvé le veritable point de vûe où il falloit les mettre, il ne s'est pas contenté de substituer de nouveaux Argumens à chacune de ces Pieces, il a encore ajouté à la fin de chaque Ode le temps qu'elle a été écrite, l'occasion pour laquelle elle a été faite, & le caractere des person-

nes

nes à qui Horace adressoit ces Ouvrages. Par ce moyen il fait découvrir dans cet excellent original une infinité de beautez que l'on avoit ignorées jusquà present. Ce qu'il n'a pu faire sans une recherche extraordinaire des mœurs de la plûpart des Seigneurs qui composoient la Cour d'Auguste. La geographie, l'histoire, la chronologie, & les faits de l'antiquité y sont observez avec toute l'exactitude possible.

Le Sieur Mirabeau de Nismes a fait imprimer à Toulouse son ARITHMETIQUE PAR TARIF en deux volumes in 4° de 820 pages chacun. Elle contient les Comptes faits de toutes sortes de liquidations *d'interests*, *d'agio & d'escomptes*, de reductions des unes aux autres *des Monnoies*, tant réelles que de Change, du prix courant des Changes; du prix des Especes, & en quelles monnoies on tient les Ecritures aux Places les plus considerables de l'Europe: les reductions des *Poids & Mesures* de tous les Pays; les calculs des ventes de toutes sortes de marchandises & denrées; les divisions ou partitions tant des *Entiers*, que des *Fractions*: les calculs des rentes, pensions & gages; les calculs des legitimes dans les Pays de Droit écrit; les calculs des *cannes*, *pans*, menus carrez & cubes. Les calculs des toises, pieds & lignes quarrées

&

& cubes. Les contributions, repartitions, impositions & departemens au sol la livre, &c. Pour les compris, cadastres, allivremens ou livres livrantes des biens & fonds de terre; avec plusieurs autres Tables & Tarifs, au moyen desquels on fait par la seule Addition en differentes manieres, tous les calculs qui peuvent generalement tomber dans le Commerce & dans la societé; en sorte qu'on fait très-aisément tous les calculs les plus difficiles, & qu'on les verifie avec la même facilité par leur contraire; & par là on a la satisfaction de voir qu'on ne s'est point trompé; ce qui est une preuve certaine, & qu'on n'a pas encore vûe dans aucun livre. Ouvrage très-utile à toutes sortes de personnes, & particulierement aux Banquiers, Négocians & Marchands, aux Gens d'Affaires, Teneurs de Livres, Ingenieurs, Architectes, &c.

Souscription pour les Voyages de Corneille LEBRUN.

Parmi les Voyageurs modernes il y en a peu qui soient aussi curieux & aussi exacts que Corneille Lebrun: comme il est Dessinateur, Peintre & Antiquaire, après avoir remarqué ce que la nature & l'antiquité fournissent de curieux dans tous les lieux où il a passé, il n'a point été obligé de

de

de s'en raporter à une main étrangere, pour le communiquer au Public. Il a marqué aussi avec la même exactitude les routes qu'il a suivies, & on en trouve quelques-unes dans ses Voyages, qui étoient peu connues avant lui; telle qu'est celle de M. Isbranes Ambassadeur de Moscovie, qui a découvert le chemin qui conduit par terre à la Chine.

Ces avantages, joints au grand nombre de monumens anciens qu'on trouve dans les Voyages de cet Auteur, les ont fait rechercher par les Curieux; mais le prix excessif où les a fait monter le Change avec la Hollande, les a rendus si rares en France, que peu de personnes ont été en état de les avoir. C'est ce qui oblige à les reimprimer dans une forme moins incommode, & à un prix beaucoup plus modique. On joint ensemble les deux Voyages, celui du Levant, & celui du Nord; ce qui fera cinq Volumes in 4°. Celui qui prend soin de cette édition, a retouché le stile pour adoucir ce qu'il avoit de trop dur, & il a ajouté des Remarques sur les monumens découverts par l'Auteur, sur la Geographie tant ancienne que moderne, & plusieurs autres éclaircissemens, qui rendront ces Voyages & plus utiles, & plus agréables.

Les Estampes, dont on sçait que ces

Voyages

Voyages sont remplis, ont été réduites à une forme plus commode pour les Lecteurs, souvent embarassez d'un Dessein qui contient plusieurs feuilles ; & on peut assurer que ces réductions ont été faites avec exactitude par Scotin Graveur ordinaire du Roy, connu par ces sortes d'Ouvrages. La beauté du papier égalera celle des Figures, & on n'épargnera rien pour rendre cette édition aussi parfaite qu'elle puisse être.

On vendra cet Ouvrage par Souscriptions, qui seront de 20 livres pour le petit Papier, & de 30 l. pour le grand, avec une pareille somme, lorsqu'on retirera les Exemplaires. On le vendra un tiers de plus à ceux qui n'auront pas souscrit, c'est-à-dire, soixante livres en petit papier, & quatre-vingt-dix liv. en grand. Comme l'Ouvrage est fort avancé, & qu'on peut assurer qu'il sera achevé avant la fin de l'année, les Souscriptions ne seront ouvertes que jusqu'au premier Avril prochain. Ceux qui voudront prendre des Souscriptions, s'adresseront à Paris chez Bauche le fils, à l'Image Saint Jean dans le Desert, sur le Quay des Augustins.

On imprime actuellement par Souscriptions à Amsterdam chez Brunel, &c. *Le Corps universel Diplomatique du Droit des Gens*

Gens, ou *Recueil des Traitez de Paix, d'Alliance, &c.* en 12. vol. in fol.

L'Histoire des Ordres Militaires, ou des Chevaliers des Milices Seculieres & Regulieres de l'un & de l'autre Sexe, qui ont été établies jusqu'à present, *avec des Figures qui representent les differens habillemens de ces Ordres; & leurs Armes, &c.* 4 Vol. in 8°. *Amsterdam*, chez P. Brunel.

Le Dictionaire Critique de Bayle, nouvelle édition, 4 vol. in folio, chez le même.

Honoré & Chastelein, Libraires à Amsterdam, vont mettre sous presse une nouvelle édition des Oeuvres de Messieurs Corneille, en 10 vol. in 12.

Recueil de Pieces Serieuses, Comiques & Burlesques; les Trois Justaucorps, Conte bleu, tiré de l'Anglois du R. M. Jonathan Swifs, Ministre de l'Eglise Anglicane &c. avec les trois Anneaux. Nouvelle tirée de Bocace, à Dublin 1721. vol. in 12. pag. 88.

Recueil de Pieces Serieuses, Comiques & Burlesques. Le Conte du Tonneau, contenant tout ce que les Arts & les Sien-

ces

ces ont de plus sublime & de plus misterieux, avec plusieurs autres Pieces tres-curieuses. Par le fameux D. Swiss, traduit de l'Anglois. A la Haye, chez Henry Sheurleer, 1721. 2 vol. in 12.

On imprime à Londres l'ARCHITECTURE de M. Jones, in fol. *Les Inscriptions Grecques* de M. Chishull, in fol. *L'Etat present de l'Eglise Grecque*, de M. Covel, &c.

La Compagnie des Libraires à la Haye a donné au Public, LES SOUVERAINS DU MONDE, contenant l'état present de toutes les Maisons Souveraines, leurs Genealogies & Alliances, l'étendue & le gouvernement de leurs Etats, leur Religion, leurs revenus, leurs forces, leurs titres, leurs prétentions, leurs armoiries, leurs residences, &c. avec un catalogue des principaux Auteurs qui en ont écrit, *en 4 vol. in 8°.* Ouvrage tres-utile & tres necessaire à toutes sortes de personnes qui veulent avoir une idée generale des affaires du Monde. Cette édition a été faite sur celle de Paris.

Nouveaux Entretiens des Ombres aux Champs Elisées, sur divers sujets d'Histoire, de Politique & de Morale. *Hermant Vitvverf*, Libraire à Amsterdam, donnera

tous

tous les mois un de ces Entretiens, à commencer par ce mois de Janvier 1722. dont le sujet est *l'Arrivée de Cartouche aux Enfers.*

Le même Libraire a sous presse *les Pensées sur les Cometes*, de M. Bayle, en 4 vol. in 12.

Etienne Valat, Libraire à Amsterdam, vient d'imprimer les OEUVRES de M. CAPISTRON, en 2 vol. in 12.

On mande de Lisbonne que dans les Assemblées de l'Academie Royale de l'Histoire des 24 Septembre, 9 & 22 Octobre, & 6 Novembre derniers, les Academiciens reçurent les Memoires qui venoient d'arriver des Provinces pour l'éclaircissement des differents points d'Histoire dont chacun d'eux est chargé. La Dissertation Portugaise du Pere Don Louis de Lima, & la Dissertation Latine du Pere Jerôme Godinho de Nisa, sur la veritable signification de quelques mots de l'ancienne & de la basse Latinité, furent examinées scrupuleusement; mais leur avis fut suivi, & on convint que dans les Histoires que les Academiciens pourroient donner dans la suite, il leur sera plus sûr de se servir des mots propres à chaque Charge ou Dignité des siecles reculez, que de les vouloir

Digitized by Google

vouloit rendre en Portugais, sans en connoître les fonctions; & lors qu'il s'agira des Dignitez modernes; il leur conviendra mieux quand ils écriront en Latin, de faire des mots nouveaux pour les designer, que de se servir des anciens, qui ne rendoient pas le veritable sens.

Les deux Dissertations de Jean Alvares de Costa, & de Manuel d'Azevedo Suarez, l'une en Latin, & l'autre en Portugais, occuperent la seance entiere du 9 Octobre dernier: elles regardoient le doute sur lequel les Juifs se consulterent dans les premiers siecles de l'Eglise, pour sçavoir s'ils pourroient avoir des Esclaves Chretiens, & s'ils pourroient les châtier jusqu'à les faire mourir.

La Conference du 22 se tint en presence du Roy & de la Reine de Portugal, & de toute la famille Royale. Après que le Marquis d'Abrantes eut prononcé la harangue à laquelle l'anniversaire de la naissance du Roy donnoit occasion, il presenta à S. M. au nom de l'Academie, une Medaille à peu près semblable à celle que le Senat Romain fit frapper à la mort de l'Empereur Vespasien. Cette Medaille a d'un côté le buste du Roy, avec cette Legende, *Jean V. Roy de Portugal.* Le revers represente le Roy dans ses habits Royaux, tenant le sceptre de la main gauche, & presentant

ſentant l'Hiſtoire de la main droite, avec ces mots: *Il fait revivre l'Hiſtoire*; & dans l'Exergue l'Inſcription ſuivante: *Academie Royale de l'Hiſtoire de Portugal, inſtituée le* VI. *jour avant les Ides de Decembre* M. DCCXX.

Après qu'on eut diſtribué dans la ſéance du mois de Novembre le Reſultat imprimé des precedentes Conferences, le Pere Don Antoine Caëtano de Souſa, le Pere Dom Antoine Dos Réys, le Pere Antoine Simoens, & le Pere Bernard de Caſtello-Branco, rendirent compte de leurs Ouvrages. Le premier promit de donner inceſſamment le Catalogue hiſtorique de tous les Evêques d'Angra: Le ſecond declara qu'il ne pouvoit fournir la liſte complette des Evêques de Lamego, parce qu'il trouvoit dans la ſuite de leur Hiſtoire, une interruption de dix années dans le quatorziéme ſiecle, &c. Le Directeur ou Preſident de jour finit la ſeance en nommant le Pere Puire d'Acunha de Souto-Mayor, & le Pere Don Jerôme Cantador de Argote, pour Academiciens de Province.

Le Directeur & les Cenſeurs ayant fait attention que les nouveaux membres de cette Academie ne manqueroient pas de chercher les preuves des faits de leurs Hiſtoires dans les Auteurs ordinaires qui ſe rencontrent dans les Bibliotheques de Lisbonne

Digitized by Google

Lisbonne, ce qui ne seroit pas conforme à l'intention du Roy qui veut que tout ce qui s'écrira par les Academiciens sur l'histoire de son Royaume, soit du moins d'une probabilité raisonnable. Ils avoient nommé un certain nombre d'Academiciens pour dresser un Catalogue de tous les Livres qui sont regardez comme apocriphes par les gens éclairez : Aussi tôt que ce Catalogue a été en état, on l'a fait imprimer, & on l'a rendu public, afin que les Sçavans puissent distinguer les Auteurs reprouvez d'avec ceux qui meritent leur attention & leur confiance. Du nombre des premiers sont les œuvres de saint Athanase de Sarragosse, & les autres écrits du Mont saint de Grenade, qui sont reconnus pour faux & de nulle autorité, ainsi que les Auteurs suivans : Aulo-Halo, Berose le Caldéen, Braulio qui a continué Maxime, Caledonio Evêque de Braga, dans sa Vie de saint Pierre ; Gregoire Bethico, dans son Catalogue des Martyrs d'Espagne ; Haubert Hispalense, Heseca, Julian Peres, Liberato, Lucco Flavio-Dextro, Luit-Prando, Marc-Maxime, Megastenes-Persa, & les autres Auteurs qui ont été publiez par Jean Amo de Viterbe, excepté les fragmens originaux qu'on en a conservez ; Pedro Sequino, & avec ceux-ci tous les Auteurs qu'ils ont citez, lesquels pour la

plupart

Digitized by Google

plûpart n'ont jamais existé.

Le P. Manuel de Sa, Religieux de l'Ordre du Mont-Carmel, Definiteur de la Province, & cy devant Prieur des Convents de Colares & de Setubal, qui fut nommé Academicien Provincial dans l'Assemblée du 28 Avril dernier, vient de remettre à l'Academie un Livre qu'il a composé sur les Memoires de son Couvent de Lisbonne : il continuë un Abregé de la vie de Don Jean Manuel, Evêque de Ceuta & de Guarda, un Catalogue des Couvents de la Province, un autre des Evêchez qu'elle renferme ; la vie de 19 des Evêques qui les ont gouvernez, & un Memoire des Vicaireries de l'Ordre de Mont-Carmel, qui sont dans la Baye de tous les Saints, au Rio de Janeïro, & à Maranhaon.

On nous mande de Venise, qu'on exposa le mois dernier dans l'Eglise Ducale de Saint Marc, une statuë de marbre representant la Religion que le Comte de Sava a fait faire pour le Czar par Antoine Coradini, fameux Sculpteur Venitien. Cette Piece est regardée comme un chef-d'œuvre par les meilleurs connoisseurs : elle restera exposée à la curiosité du Public, jusqu'à ce que la saison permette de la transporter à Petersbourg.

On

Digitized by Google

Les Beaux Arts viennent de faire une grande perte en la personne d'Antoine Coypel, premier Peintre du Roy, & de S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans, Directeur & Recteur de l'Academie Royale de Peinture & Sculpture, mort à Paris le 7 de ce mois, dans la soixante-uniéme année de son âge. La Gallerie du Palais Royal, & ses autres ouvrages, ont assez fait connoître son genie, & combien il a excellé dans la Peinture. Nous donnerons le mois prochain, d'une maniere plus étenduë, les justes éloges qu'on doit à son merite & à ses talens, sur les Memoires & instructions que nous attendons.

Mr Boulogne remplit à l'Academie sa place de Directeur.

Nous esperons que l'article suivant fera plaisir à nos Lecteurs. Ce sont les Medailles du Roy, promises dans le dernier Mercure que nous avons fait graver par les meilleurs Maîtres. Elles ont été dessinées avec grand soin sur les originaux frappez en or, en argent, ou en bronze, & copiées si fidelement & avec tant d'exactitude, qu'on ose dire qu'il n'y a rien d'alteré dans les copies, qui sont de la même grandeur que les originaux.

Nous mettrons ici une petite explica-

Digitized by Google

tion des sujets avec les Legendes en françois, en faveur des Dames. On les lira en latin dans la planche cy-contre.

MEDAILLES FRAPPE'ES à la Monnoye des Medailles sous la direction de M. de Launay, à l'honneur du Roy LOUIS XV.

Premiere Medaille.

LOUIS XIV. & LOUIS XV.

On voit d'un côté la tête de Louis XIV. avec cette Legende ou Inscription. LOUIS LE GRAND ROY TRES-CHRETIEN.

Revers.

La tête de Louis XV. avec cette Inscription : Louis XV. par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre.

Deuxiéme Medaille.

LA DECLARATION DE LA REGENCE.

D'un coté la tête de LOUIS XV. avec l'Inscription ordinaire.

Revers.

La FRANCE presente au REGENT un gouvernail. *Legende.* Philippe Duc d'Orleans, declaré Regent. *Exergue,* Le 2 Septembre 1715.

SPECTACLES.

Digitized by Google

Médailles
DE LOUIS XV.

I.

II.

Poilly f.

Digitized by Google

Digitized by Google

SPECTACLES.

NOus annonçâmes le mois passé une nouvelle Tragedie d'Oedipe, qui fait beaucoup de bruit, & qui merite fort la curiosité du Public. En le relisant pour le reduire en extrait, nous avons été agréablement surpris de l'enchaînement de ce Poëme : Un évenement produit le suivant avec autant de necessité que de vrai-semblance. Il y a peu de pieces qu'il soit plus aisé d'analyser. Mais comme l'Auteur pense, à ce qu'on dit, à la faire imprimer, & que d'ailleurs il nous a fait témoigner qu'il verroit avec peine paroître le long extrait que nous avons promis d'en donner, nous avons trop d'égards pour ses repugnances, pour n'y pas déferer. Mais il ne trouvera pas mauvais que pour nous acquitter en quelque maniere de notre promesse, nous donnions ici la petite analyse qu'une personne de distinction, qui l'a entenduë de la bouche de l'Auteur, nous a recitée.

La peste cause la demande de l'Oracle,
L'Oracle cause le soupçon contre Creon,

Digitized by Google

Le soupçon contre Creon cause son danger.

Le danger de Creon cause le dévouëment de Ménécée ;

Le devouëment de Ménécée cause la liberté de Phorbas,

La liberté de Phorbas cause les deux reconnoissances,

Les deux reconnoissances causent la catastrophe.

Rien n'est plus juste, ni plus conforme à toute la Piece que cette économie abregée ; & il seroit peut-être bien dangereux de mettre à pareille épreuve toute autre Piece de Theâtre. Nous donnons ici quelques fragmens des Vers sans les choisir avec affectation.

Le Poëte ouvre sa Scene comme Sophocle. Il est étonnant que l'Auteur d'un troisiéme Oedipe soit le premier à employer la plus magnifique ouverture que l'antiquité nous ait laissée. Le Sacrificateur à la tête du peuple, & environné de jeunes enfans Thebains fondans en larmes harangue le Roy. Dans ce discours est cette description de la Peste.

Ouy, c'en est fait, Seigneur, le jour qui vient de luire,

Des horreurs de la nuit a trop sçû nous instruire :

Tisiphone en fureur a versé dans les airs

L'homicide poison qu'elle exhale aux Enfers.

Chaque instant voit partir pour l'infernale rive

D'infortunés

Digitized by Google

D'infortunés Thebains une foule plaintive,
Après des cris amers, & mille vains efforts,
Les meres aux abois n'enfantent que des morts.
L'époux en embrassant son épouse éperdüe,
Lui souffle dans le sein le poison qui la tüe,
Et le fils secourant les Auteurs de ses jours,
Tombe; & meurt à leurs pieds pour prix de son secours.
Tu péris, tu n'es plus, ô ma triste Patrie!
Sous des monceaux de morts Thebes est ensevelie.
Les Dieux sont sourds pour nous; nos vœux sont superflus,
Et les tombeaux ouverts ne se referment plus.

Il y a dans le premier Acte, Scene troisiéme, un songe d'Oedipe, qui est un morceau imaginé avec force, exprimé avec énergie, & versifié avec beaucoup d'art & de naturel. Itamale confident d'Oedipe, étonné de voir son Maître plus devoré que jamais par ses remords, lui demande la raison de ce trouble extraordinaire. Oedipe lui répond:

Non, non, cher Itamale,
J'écarte en vain de moy cette image fatale;
En vain pendant le jour tu r'assures mon cœur;
Mille songes la nuit me remplissent d'horreur.
Cette nuit même, helas! (a ce recit sincere
Juge si ma frayeur est juste ou téméraire)

Digitized by Google

Un ſonge s'élevant du ſejour tenebreux
A mes ſens éperdus offre un ſpectacle affreux.
D'abord j'ai vû ſans ordre un tas confus d'images,
Mille ſpectres affreux, mille monſtres ſauvages ;
Puis tout a diſparu. Quand pour comble d'effroy
J'ay crû rentrer encore à Delphes avec toy.
Là de nouveau j'ay vû, triſte effet de mes crimes !
Tarir ſous le couteau le ſang de mes victimes
Et l'encens que ma main répandoit ſur les feux
Secher, & ſous ſa cendre enſevelir mes vœux.
J'ay crû revoir encore à mon aſpect horrible
La Prêtreſſe s'enfuir, l'air, le regard terrible,
Et l'antre prophetique au defaut de ſa voix
M'anoncer mes deſtins comme il fit autrefois.
Va, fui loin de ces lieux, aſſaſſin de ton pere,
Effroi de la nature, & mari de ta mere ;
Fuy, te dis je. A ces mots de l'antre qui mugit
Un nuage embrané, ſort, creve, retentit ;
Mille éclairs élancés brillent avec la foudre,
Du Temple émû du coup les murs tombent en poudre ;
La terre ſous mes pas tremble, s'entr'ouvre, fond,
Et je deſcends vivant au Tartare profond.
Je m'éveille à l'inſtant. . . ouy, fidele Itamale,
Je le jure, j'ay vû la demeure infernale ;
J'ay ſenti de ſes feux les mortelles ardeurs,
Des fameux ſcelerats j'ay vû couler les pleurs.
Mais parmi les tourmens de ces triſtes victimes,

Rien

Rien n'approche des maux d'un cœur noirci de crimes ;
C'est-là le vrai Tartare, & cent fois plus cruel,
Le crime sçait lui seul punir le criminel.

Voici quelques Vers dogmatiques qu'Oedipe dit au second Acte, en parlant à Itamale, qui lui representoit que

L'aveu libre du cœur seul consomme le crime,
Le bras le fait en vain, si le cœur ne l'anime.

OEDIPE.

Et je me dis sans cesse, en un fatal moment,
La vertu quelqu'fois s'oublie & se dément ;
Et sans que du destin l'ascendant nous y force,
Le cœur va de lui même au plaisir qui l'amorce.
Toute notre malice, Itamale, n'est pas
Dans l'astre imperieux qu'on croit regler nos pas.
Quand le Dieu qui voit tout prédit notre ruine,
C'est parce qu'en nos cœurs il en voit l'origine ;
C'est dans nous qu'il prévoit les maux qu'il nous prédit,
Et notre vrai destin dans nos cœurs est écrit.

L'Auteur de cette Piece est le P. Folard, Jesuite de la Province de Lyon, frere de M. Folard Chevalier de Saint Louis, Colonel d'Infanterie : Le premier est Professeur d'Eloquence au grand College de Lyon, College celebre par plusieurs ex-

excellens Professeurs de Rhetorique, comme les P. P. Menetrier, Colonia, du Bois, Valoris, &c.

Les Elemens, troisiéme Ballet dansé par le Roy dans son Palais des Tuilleries le Mercredi 31 Decembre 1721. Les paroles sont du sieur *Roy*, la Musique des sieurs de *Lalande* & *Lestouches*, Sur-Intendans de la Musique du Roy; le Ballet du sieur *Balon*, Maître de Danse de Sa Majesté, & Compositeur de ses Ballets, imprimé à Paris in 4°, chez Ballard.

On a choisi *les Elemens* comme un sujet capable de varier le Spectacle & la Musique, dit l'Auteur des paroles, dans une espece de préface où il rend compte de son idée, & l'on a conçu que des intrigues separées devoient moins fatiguer l'attention, qu'une Piece de plusieurs Actes, & qu'elles amenoient les Divertissemens avec plus de facilité. On a preferé aux Genies Elementaires des Personnages plus connus.

L'Air offre l'évenement tragique d'Ixion, & son amour pour Junon, qui préside à cet Element.

L'Eau est caracterisée par le naufrage d'Arion *, par sa reception chez Neptune, pareille à celle de Thesée chez Acheloüs, & par son mariage avec une Sirene; union

* Ovid. Metam. liv. 9.

conve-

convenable à leurs talens & au lieu où la Scene se passe.

Le Feu Elementaire ne pouvoit être que celui des Vestales, qui s'allumoit aux raions du Soleil; car Vulcain ne designeroit que le feu terrestre. Le Trait d'histoire qu'on a adopté est celebre: le peril * d'Emilie interessant, & l'action est dénouée par un prodige assorti à la superstition des Romains.

La Terre rassemble tous les Dieux qui l'habitent, ou qui la cultivent, & l'on a choisi l'avanture de Vertumne & de Pomone, qui n'avoit point encore été mise au Theâtre, telle qu'Ovide nous l'a laissée.

Ce Ballet, poursuit le Poëte, donne de soi-même l'idée du Prologue. Les Elemens sont nez du Cahos; on a saisi le moment de leur naissance, & à l'exemple de * Virgile, on a cru pouvoir annoncer dès le commencement du Monde les destinées d'un Prince, qui en doit faire le bonheur.

Au Prologue, le Theâtre represente le Cahos. C'est un amas de nuages, de rochers, d'eaux immobiles & suspendues, de feux qui s'échapent par des Volcans.

Le Destin placé au milieu du Theâtre ouvre la Scene par ces vers.

* Val. Max. c. 5.
* Eclog. 4. Æneid. 6.

Digitized by Google

DESTIN. *Le sieur Thevenard.*

Les Tems sont arrivez. Cessez triste Cahos :
Paroissez Elemens ; Dieux, allez leur prescrire
Le mouvement & le repos :
Tenez-les renfermez chacun dans son Empire.
Coulez, Ondes, coulez ; volez rapides Feux ;
Voile azuré des airs, embrassez la nature :
Terre, enfante des fruits, couvre-toi de verdure :
Naissez Mortels, pour obéir aux Dieux.

Le Feu monte à sa sphere, les nuages s'étendent, les arbres couverts de fleurs & de fruits, sortent de terre, & les deux aîles du Theâtre découvrent les Divinitez qui président aux divers Elemens.

Venus commence la seconde Scene de cette maniere :

Tandis qu'entre les Dieux le Monde se partage,
Qu'aux divers Elemens ils doivent présider,
L'Amour est oublié : c'est l'Amour qu'on outrage.
Sans lui tant d'interests peuvent-ils s'accorder ?
&c.

LE DESTIN.

Rassure-toi, Venus, à ces Dieux j'ai soumis
La terre, le feu, l'air & l'onde ;
Mais que sert de marquer un Empire à ton Fils,
Ce seroit le borner, n'a t-il pas tout le Monde ?

VENUS. *Mlle Lizarde.*

Combien verrai-je, helas ! durer tous ces honneurs ?

S'il est vrai qu'un Mortel doit naître,
Qui des autres paisible Maître,
Doit un jour à mon Fils disputer tous les cœurs ?

LE DESTIN.

Après cent Rois celebres dans l'Histoire,
Il viendra des Mortels accomplir les desirs ;
Mais il doit des Héros rapeller la memoire,
Et laissant à ton Fils l'Empire des plaisirs ;
Il ne voudra que celui de la gloire.

Venus sur cette assurance témoigne n'avoir plus d'inquietude, & le Destin continue,

Voi quels Sujets pour lui je ferai naître,
Et sans te le nommer, tu connoîtras leur Maître.

Le fond du Theatre s'ouvre ; le Roy paroît avec sa Cour.

VENUS & LES CHOEURS, *qui sont d'un côté des Mariniers, & de l'autre des Moissoneurs.*

Trompettes, éclatez, frappez, percez les airs,
Eclatez, annoncez un Maître à l'Univers.
Tous les cœurs volent sur ses traces :
C'est de lui que dépend notre felicité ;
Sur son auguste front brille la majesté ;
Dans ses yeux regnent les Graces, &c.

Le Roy danse.

Troupe de Héros de la suite de S. M.

Le Duc de la Tremoille, le Chevalier de

Maulevrier, le Prince de Tonnay-Charente, les Comtes de la Suse, de Saint-Florentin, de Ligny, de Salles; les Marquis de Gondrin, de Rupermonde, de Brancas, de Livry, de la Chaise.

VENUS.

Que l'Air forme pour lui de douces influences.

LE DESTIN.

Que la Terre pour lui produise des lauriers.

ENSEMBLE

Que le Feu prompt pour ses vengeances
De cent foudres mortels arme ses fiers Guerriers.
Que ses Vaisseaux maîtres des Ondes,
Lui portent les trésors & les vœux des deux Mondes.

Le Prologue finit par le Chœur suivant.

Qu'il regne, qu'il triomphe, & que les Elemens
Soient tributaires de sa gloire:
Que tout le cours de ses ans
Ne soit qu'une longue victoire.

Dans la premiere Entrée de l'Air, le Theâtre représente le Palais de Junon. Les Personages sont Ixion, Junon, Mercure, Jupiter.

Chœurs d'Aquilons & de Zephirs. Les Heures du jour & de la nuit, &c.

Dans la seconde Scene, Mercure qui se doute de l'amour d'Ixion pour Junon cherche

che à arracher son secret ; il lui nomme une partie des autres Déesses ausquelles il pourroit s'engager, en disant,

De l'ennui d'un vieil Epoux,
Consolez la jeune Aurore,
A Zephire disputez Flore ;
Quel triomphe sera plus doux ?
L'un & l'autre vous implore
Contre l'Amour volage, & le Mari jaloux.

Ixion a trop d'interest à n'être pas découvert ; il lui répond :

Non, non, à ces beautez je ne rends point les armes.
L'Aurore avec Cephale oublira ses malheurs ;
Il sçait l'art de tarir ses pleurs ;
Et Flore connoît peu les charmes
Des fidelles ardeurs.

A la troisiéme Scene, le Palais de Junon s'ouvre, elle paroît sur son thrône, les Heures à côté d'elle avec les Aquilons & les Zephirs : Iris est derriere le trône sur son Arc. Cette décoration est des plus galantes ; elle est formée par des colonnes de nuées, autour desquelles voltigent toutes sortes d'oiseaux peints par M. Oudry de l'Academie Royale de Peinture.

Dans la penultiéme Scene, Ixion declare son amour à Junon en ces termes :

Des

Des feux les plus ardens je me sens devorer ;
Jugez quelle est leur violence,
Si malgré le danger de rompre le silence,
Un mortel à Junon ose les declarer. &c.

Jupiter foudroye Ixion, & le fait tomber au fond du Tartare.

La deuxiéme Entrée, c'est l'Eau. Le Theâtre represente le Palais de Neptune. Ce Palais est composé de grandes colomnes, de joncs marins retenus d'espaces en espaces par des ceintures de coquillages. Les côtez & la voûte sont supposez, & soutenus par des eaux congelées & transparentes. La décoration fait un bel effet ; elle est de M. Perault, qui les a toutes composées, & peintes avec les sieurs Dieu & Oudry. Les Personnages sont Leucosie l'une des Sirenes, & Doris sa Confidente, Triton, Arion, Neptune. Chœurs de Tritons & de Sirenes. Dans le Divertissement de cette Entrée dansent Messieurs le Marquis de Villeroy, de Coigni, de Besons, de Renel, de Croissy. La Dlle Prevost, &c.

A la troisiéme Scene, on voit au fond du Theâtre un Vaisseau qui s'abîme. Arion paroît sur un Dauphin, & raconte son avanture à Leucosie, qui le reconnoît à cette charmante voix, dont elle avoit esté attendrie. Il est épris de sa beauté, mais la Sirene lui dit :

LEUCOSIE

LEUCOSIE. *Mlle. Tulou.*

Vous ignorez encor ce qu'une Cour si belle
A de Divinitez dignes de vous charmer :
Un cœur si prompt à s'enflammer
Pourroit devenir infidelle.

ARION. *Le Sr. Boutelou.*

Insensible jusqu'à ce jour,
J'ignorois les transports dont j'ose vous instruire;
C'est un miracle de l'Amour
Et trop cher à ce Dieu pour vouloir le détruire,
&c.

Neptune paroît dans la Scene suivante avec les Dieux & Déesses de la Mer. Il reconnoît Arion pour son fils, & l'unit à Leucosie.

Duo d'*Arion & de Leucosie.*

Soupirons à jamais dans une Paix profonde :
Les Fleuves cesseront de couler dans les Mers.
Le Soleil cessera de se coucher dans l'onde,
Quand nos cœurs briseront leurs fers.

Vers la fin de cette seconde Entrée il y a un Chœur qu'on a trouvé d'un goût neuf & d'une grande beauté ; le voicy :

Chœur.

Qu'à nos sons éclatans les ondes applaudissent,
Fuyez fiers Aquilons, volez tendres Zephirs,

Que

Que ces beaux lieux, & ces Amans jouissent
Du plus profond repos & des plus doux plaisirs.

On danse, &c.

Leucosie finit l'Acte par ces paroles,

Les Fleuves après un long cours,
A Neptune viennent se rendre :
Les cœurs aprés mille détours,
Vont payer à l'Amour le tribut qu'il veût prendre.

Dans la troisiéme Entrée du Feu, le Theâtre represente le vestibule du Temple de Vesta, & au fonds, le Sanctuaire où est le Feu Sacré. Les Personnages sont *Emilie*, *Valere*, *l'Amour*, Chœurs de *Prêtresses de Vesta*, Chœurs de *Chevaliers Romains*. Dansent dans le Divertissement les Ducs de Bouflers & de Montmorenci, les Marquis d'Alincourt, de Tonnerre, de Cossé, de Villars. Les Dlles. Guyot, Emilie, Isec, de Lisle, la Ferriere, Dupré, Lantier, &c. les Srs. Blondi, Marcel, Dupré, en Esclaves.

Emilie, trop occupée de son amour pour Valere, laisse éteindre le feu sacré. Le Theâtre s'obscurcit, & la Prêtresse se prepare à une mort, qu'elle croit inévitable. Les deux Amans expriment leur desespoir d'une maniere touchante, ils veulent mourir l'un pour l'autre. Mais l'Amour des-

cend

cend sur un nuage, un flambeau à la main, & calme leur trouble.

L'AMOUR.

Mlle. Lemaure.

Mon flambeau sur l'autel fait revivre la flâme ;
Les maux que fait l'Amour il sçait les reparer,
Vivez, belle Emilie, & rassurez votre ame ;
C'est votre Hymen que je viens éclairer.

Valere invite les Romains à celebrer la gloire que l'Amour vient de lui assurer, & s'adresse à Emilie.

VALERE à Emilie.

Le Sr Thevenard.

Le feu qu'en ce Temple on adore,
Languit, s'éteint, s'il manque de secours :
Le feu qui pour vous me devore,
A pris dans vos beaux yeux de quoi durer toujours.

Aux Chœurs.

Que de vos chants retentissent les airs,
Je triomphe du sort qui nous faisoit la guerre ;
L'Amour commande au Ciel, à la Terre, aux Enfers,
Et dans la main des Dieux il éteint le Tonnerre.

La Terre est le sujet de la quatriéme Entrée. Le Theâtre represente les jardins de Pomone.

Digitized by Google

Pomone. Les Personnages sont *Pomone*, *Vertumne*, *Pan*. Chœurs de *Chasseurs*, de *Bergers* & de *Bergeres*. Dans le Divertissement dansent le Sr Balon, Mrs. de Langeron, de Mirepoix, de Coigny & de Rénel en Chasseurs. En Bergers Mrs. de Chambonne, d'Hostager, de Francines, Balon fils; & les Srs. Dumoulin en Paysans Comiques.

Vertumne, un masque de femme à la main, se plaint des rigueurs de Pomone qui l'ont réduit à se déguiser sous la forme & le nom de Nérine, Confidente & Nourrice de cette Déesse.

IV. Scene de Pomone & de Vertumne.

VERTUMNE.

Le Sr Boutelou.

Ces champs si fertiles, si beaux,
Cette terre docile à vos heureux travaux,
Ces fruits dont elle se couronne,
Tout presente aux yeux de Pomone,
Des triomphes toujours nouveaux.

POMONE.

Mlle. Antier.

J'aime ce séjour solitaire;
Des Amans importuns je fuis l'empressement.

VERTUMNE.

Digitized by Google

VERTUMNE.

Si quelque Amant pouvoit vous plaire,
Il vous rendroit ce sejour plus charmant,
L'Amour sçait embellir tous les lieux qu'il éclaire,
La solitude plaît avec un tendre Amant.
Nos Dieux, de vos rigueurs ne cessent de se plaindre;
Quoy? serez-vous toujours en guerre avec l'Amour?

POMONE.

Je lui pardonnerai peut être dès ce jour.

VERTUMNE *à part.*

Ciel! quel nouveau Rival aurai-je encore à craindre?

On entend des Cors de Chasse: Pan, suivi de Chasseurs, &c. vient avec grand bruit presenter à Pomone la dépoüille d'un monstre qu'il a abatu; il se retire aux instances de la Déesse, qui semble preferer une fête de Bergers & de Bergeres, dont elle entend la douce harmonie.

Dans la derniere Scene Pomone s'abandonne aux conseils de sa Confidente; & Vertumne lui parle ainsi:

Tout ce que vous voyez vous parle mieux que moi;

Voyez

Digitized by Google

Voyez dans nos vergers la source qui serpente,
Elle embrasse cent fois les jeunes arbrisseaux.
Unie avec l'ormeau, cette vigne abondante
S'éleve & croît sur ses rameaux,
Cette autre sans appuy demeure languissante.
Ces palmiers amoureux s'unissent en berceau,
C'est le plaisir d'aimer que le Rossignol chante.
Ces ondes & ces bois, ces fruits & ces oiseaux,
Tout vous est de l'amour une leçon vivante, &c.

La suite de la Scene est une imitation d'Ovide. Pomone s'y laisse attendrir, & declare enfin que Vertumne a touché son cœur. Il profite de cet aveu pour paroître sous sa forme naturelle, & la quatriéme Entrée finit par ce Duo.

Vole Amour, joüy de ta gloire,
Triomphe, c'est à toy que nos plaisirs sont dûs;
Repare les momens que mon cœur a perdus
A te disputer la victoire.

Dans l'*Epilogue* qui termine le Ballet, le Roy, representant le Soleil, paroît sur son char, environné des Signes du Zodiaque, & suivi des quatre parties du Monde.

POMONE *chante.*

Vivante image des Dieux,
De quels biens ta gloire est suivie!

A tes

A tés regards precieux
Tout doit la vie,
Et l'arbre voisin des Cieux,
Et l'humble fleur de la prairie.

Les Chœurs terminent le Ballet par ces Vers,

Soleil commence ta carriere,
Tes regards sont des bienfaits;
Poursuis ton cours sans t'égarer jamais;
Tout languit loin de ta lumiere,
Tout brille par tes attraits.

Ce Ballet, avec tous les Divertissemens, le Theatre & les Decorations a été fait sous les ordres de M. le Duc de Mortemar, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, & par les soins de M. le Fevre, Intendant des menus Plaisirs de Sa Majesté.

Ce Theatre est trés-ingenieusement construit & decoré, ceux qui ne sont pas à portée de le voir, seront sans doute bien aise d'en trouver icy une petite description.

Le Sr de Vacé qui en a donné les Desseins, a été assujetti à 25 pieds pour la largeur & la hauteur. La profondeur est de 45 pieds. Le frontispice est orné de deux pilastres en arc de triomphe & de Cariatides qui portent les encognures de la corniche d'un plan trés-riche, sur laquelle prend naissance un cintre en archivolte, accompagné

Digitized by Google

accompagné d'enroulemens, &c. Les Génies de la Poësie & de la Musique, de ronde basse, & dorez, sont assis sur de grandes parties d'Architecture, cintrées sur le plan de l'élevation, avec leurs attributs, &c. On voit au milieu le chiffre du Roy, soutenu par deux Génies, accompagné de festons de fleurs & de palmes.

Le *Proscenium*, ou avant-theâtre est aussi fort orné & enrichi de quantité de dorures, on voit sur les pieds droits & les encognures les Medailles des anciens Poëtes Dramatiques, sçavoir, Echyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, Menandre, Seneque le Tragique, Plaute & Terence. Le plafond du *Proscenium*, enfermé entre deux archivoltes, & peint par Mr Bertin, represente Apollon au milieu de la Poësie & de la Musique. De chaque côté on a ménagé deux balcons, l'un au-dessus de l'autre pour les Chœurs; les femmes en bas, les hommes au-dessus.

L'orchestre pour les Instrumens est tout à fait hors d'œuvre, mais attenant le Theâtre. Le Trône du Roy est placé un peu en-deçà avec des siéges autour pour les Princesses & les Dames de la Cour, le reste de la Salle est en gradins pour les Spectateurs.

Les aîles du Theâtre sont fermées par six tiers points de chaque côté, chargez

chacun

Digitized by Google

chacun de trois feüilles de decorations, dont une seule face paroit aux yeux des Spectateurs. Ces figures triangulaires tournent sur des pivots, & les changemens se font d'une maniere trés-subite par le moyen d'un treuil, ou moulinet, placé au-delà de la derniere ferme, qu'on fait tourner par le moyen d'une manivelle, & sur lequel viennent se tortiller les cordes qui répondent à chacun des tiers points pour les faire tourner d'un mouvement promt & égal aux changemens des décorations.

Le Soleil qui paroît dans le fond du Theâtre à la fin de la derniere Entrée est très-ingenieusement composé, le disque en est très-lumineux, & les rayons bien imitez par le moyen d'une eau safranée, dans des tuyaux de verre, par des cristaux brillans, &c.

LE THEATRE FRANCOIS.

ON a remis au Theâtre le 27 de l'autre mois le Comedie du *Curieux impertinent*, qui a été très bien representée & très bien reçuë du Public. C'est la premiere Piece de M. Nericaut Destouches, Auteur de l'*Irresolu*,

l'*Irresolu*, de l'*Ingrat*, & de l'*Obstacle imprévû*.

Le 8 Janvier ROMULUS, Tragedie nouvelle de M. de la Motte, de l'Academie Françoise, Auteur de la Tragedie des Machabées, qui fut representée avec succès il y a un an, fort connu dans le monde litteraire par quantité d'autres ouvrages en Prose & en Vers. Ce nouveau Poëme est extrémement goûté du Public, & attire un grand concours au Theâtre François. Il a été aussi fort aplaudi à la Cour, lors de la representation qu'on en a donnée devant le Roy le 24 de ce mois. L'Auteur eut l'honneur de faire la reverence à S. M. presenté par M. le Maréchal de Villeroy. C'est une conduite sage & mesurée, des situations menagées avec art, des pensées neuves & brillantes, un stile noble, élevé, soutenu.

Les principaux Personnages de cette Piece sont, Romulus, Tatius, Ersilie, Proculus Gouverneur de Rome, Murena, Grand Prêtre, &c. Ils sont remplis par les Sieurs Q. Du Fresne, Baron, Poisson fils, Le Grand, & par la Dlle. Duclos.

Comme cette Tragedie n'est pas imprimée, on ne doit pas s'attendre à un extrait bien regulier. Nous tâcherons d'en donner une idée la plus claire que nous pourrons sur les representations que nous en avons vûës.

Digitized by Google

vûës. Commençons par le sujet.

Romulus, fils du Dieu Mars & de la Vestale Rhea Sylvia, fille de Numitor Roy d'Albe, pour échapper à la poursuite de son beau-pere, fut contraint de se mettre avec Remus son frere, à la tête d'une troupe de Brigands, dont ils firent le peuple le plus belliqueux qui fut jamais. L'ambition divisa bientôt les deux freres; Romulus ne pouvant se resoudre à partager le pouvoir suprême avec son frere, le tua lui-même, & par là il devint le seul fondateur de l'Empire des Romains. Le second crime qu'il commit fut l'enlevement des filles des Sabins, sous pretexte d'hospitalité: Tatius Roy des Sabins en voulut tirer vangeance; il redemanda à main armée sa fille Hersilie, qui étoit échûë en partage à Romulus. Voilà ce qui donne lieu à l'action theatrale; en voici la disposition.

Dans la premiere Scene Hersilie se plaint de la violence de Romulus, qui veut la contraindre à l'épouser; Sabine lui répond que son cœur pardonne en secret la violence dont elle se plaint. Hersilie ne peut souffrir ce reproche; elle éclate en invectives contre son superbe vainqueur, ce qui donne lieu à l'exposition de tout ce qui s'est déja passé entre les Romains & les Sabins. Sabine s'obstine à lui dire qu'elle

Digitized by Google

ime Romulus, & lui arrache enfin l'aveu de sa foiblesse.

Deuxiéme Scene. Romulus declare à Hersilie que son parti est pris; que puis qu'elle est insensible à son amour, il veut user du droit que la victoire lui a donné sur elle, & la conduire à l'Autel, persuadé que son devoir lui tiendra lieu d'amour. Hersilie s'emporte contre Romulus, & le quitte après lui avoir protesté qu'elle ne sera jamais à lui par des voyes si tiranniques. Proculus fait tous ses efforts pour combattre l'amour de Romulus pour Hersilie, mais inutilement.

Dans la quatriéme Scene Proculus fait connoître à Albin que Romulus est son rival; il lui fait confidence des trahisons qu'il trame en secret contre lui, & des intelligences qu'il entretient avec Tatius, à qui il doit ouvrir les portes de Rome, se flattant que pour prix de ce service il lui donnera Hersilie.

Dans la derniere Scene de cet Acte, on vient avertir Proculus que tout est perdu, & que Tatius vient d'entrer dans Rome. Proculus feint d'être surpris d'une trahison dont il est l'Auteur; il va en apparence au secours de Romulus.

Au commencement du deuxiéme Acte Hersilie est troublée du péril de son amant; Sabine fait de vains efforts pour la porter à

ne

se prendre plus d'autre parti que celui d'un pere qui vient briser ses fers. Romulus environné de perfides assassins l'occupe toute entiere, & elle donne un libre cours à l'amour qu'elle a si long-temps renfermé dans son cœur.

A la seconde Scene Tatius paroît desarmé, il apprend à sa fille que Romulus est vainqueur, & fait une belle description du combat qui s'est donné dans Rome même, où quelques Sabins ont vû, ou ont cru voir le Dieu Mars combattre à côté de Romulus.

Scene troisiéme. Romulus renonce aux droits de sa victoire, & offre la paix à Tatius, pourvû qu'il lui accorde Hersilie. Tatius répond fierement à Romulus qu'il ne veut rien faire par contrainte; que s'il veut meriter Hersilie, il doit commencer par le mettre en état de la lui donner librement, & qu'alors il verra ce qu'il doit faire. Cette fierté irrite Romulus; il proteste à Tatius qu'il va ordonner du sort de sa fille en vainqueur. Tatius lui répond qu'il n'a rien à craindre d'Hersilie, puis qu'elle se peut donner la mort pour s'affranchir de la honte où il la reserve. Hersilie assure son pere qu'elle mourra plutôt que de trahir sa vertu. Romulus effrayé de sa resolution, lui reproche sa cruauté, qui la porte à preferer la mort à son hymen.

Digitized by Google

Il la laisse avec son pere, à qui il dit de donner un conseil salutaire à sa fille, s'il ne veut le porter aux dernieres extremitez.

Un Garde vient dire à Tatius dans la Scene suivante, qu'il ne tient qu'à lui de se sauver, que le même secours qui lui a ouvert les portes de Rome, lui ouvre le chemin de la fuite; mais qu'Hersilie est observée de trop près pour pouvoir se sauver avec lui. Tatius accepte la liberté qu'on lui offre, & s'en va.

Le même Garde qui a fait sauver Tatius, apprend à Hersilie qu'elle ne gemira pas longtems dans les fers de Romulus; & qu'il est prest de périr par une conjuration qui doit bientôt éclorre. Hersilie est frappée de cette nouvelle comme d'un coup de foudre, & s'en va pour prevenir un si cruel assassinat.

Dans la premiere Scene du troisiéme Acte, Romulus tenant une lettre à la main dit à Proculus, qu'il auroit pu s'opposer à la fuite de Tatius; mais qu'il a défendu qu'on courut après lui, parce que sa présence lui étoit funeste auprès d'Hersilie. Il ajoute que ce qui l'occupe entierement, c'est l'ingratitude des Romains; qui pour prix de tout ce qu'il a fait pour eux, lui veulent donner la mort; ce qu'il vient d'apprendre par cette lettre qu'on lui a fait tenir. Proculus paroît surpris de cette trahison,

Digitized by Google

hiſon, il en accuſe Herſilie, & continue à vouloir le guérir de ſon amour pour une ſi ingrate & ſi perfide Princeſſe. Romulus lui répond qu'il aime trop Herſilie, pour la perdre; mais que cependant il veut ſonder ſon cœur.

Proculus ſe retire; Herſilie vient; elle fait connoître en entrant, dans un *à parte*, que c'eſt elle qui a fait avertir Romulus du peril qui le menaçoit. Romulus lui donne à lire la lettre où on l'avertit d'une conjuration contre ſa perſonne, & l'accuſe d'en être le chef. Herſilie vivement piquée d'un ſoupçon ſi injuſte & ſi injurieux, lui reproche l'outrage qu'il lui fait: voilà ce que produit cette Lettre. Herſilie a toujours intereſt à taire ſon amour, & continue à ſe faire violence. On vient avertir Romulus que Tatius s'avance à la tête de ſon armée; il quitte bruſquement Herſilie, en lui diſant que puiſqu'il y eſt forcé, il va la conquerir.

Herſilie tremble pour ſon pere & pour ſon amant; elle dit à Sabine que l'outrage que Romulus vient de lui faire, dans le tems que c'eſt elle-même qui l'a inſtruit par une lettre de la conjuration qui ſe trame contre ſa vie, a penſé lui faire rompre le ſilence; & qu'en le gardant elle a plus fait que ſe donner la mort.

Scene IV. Un Romain vient apprendre

à Herſilie, que dans le moment que les deux armées alloient en venir aux mains, les Sabines devenues Romaines par leur hymen, qui avoit ſuivi leur enlevement, ont préſenté leurs enfans aux Sabins, & ſe ſont miſes entre leurs époux & leurs peres; ce qui a fait tomber les armes des mains aux uns & aux autres. Il ajoute que Tatius touché d'un ſi tendre ſpectacle, avoit ſuſpendu le combat, & propoſé à Romulus de décider leur querele particuliere ſeul à ſeul, puiſqu'il ne regnoit plus aucune inimitié entre leurs Sujets; que cette propoſition avoit été acceptée par Romulus, de l'aveu des deux armées. Cette funeſte reſolution met Herſilie dans une ſituation plus violente. Elle deteſte ce nouveau combat, où elle doit perdre ſon Amant par ſon Pere, ou ſon pere par ſon Amant. Elle ſe retire ſans ſçavoir quel parti prendre, mais toujours réſolue à ſe donner la mort, quel que ſoit l'evenement. Le troiſiéme Acte finit par là.

Au quatriéme Acte, le Theatre repreſente le Champ de Mars, où l'on a dreſſé un Autel. Proculus exhorte Murena à le ſervir contre Romulus, ſuppoſé qu'il ſorte vainqueur du combat. Il lui apprend que les Senateurs qui doivent accompagner leur ennemi commun, lui ont promis de l'immoler à ſa vangeance, & à leur liberté.

Murena

Murena lui répond que ce Tyran de Rome n'a que trop vécu, & qu'il est d'autant plus interessé à sa mort, qu'il l'a cent fois menacé de lui ravir son rang, & se faire declarer Souverain Pontife.

A la seconde Scene, Romulus paroît à la tête des Romains, & Tatius à la tête des Sabins; *Murena*, *Proculus*. Romulus commence le serment, & ordonne aux Romains d'obeïr à Tatius, & de le reconnoître pour Roy, si les Dieux le declarent plus digne de regner par la voix de la Victoire. Tatius fait son serment à son tour, & commande aux Sabins non seulement d'obeïr à Romulus vainqueur, mais de lui donner sa fille Hersilie; il prie Murena d'attester pour cet Hymen l'aveu des Manes paternels. Après ce combat de generosité, Romulus dit:

Commençons un combat, où si j'en croi mon cœur,
Le Vaincu coûtera des larmes au Vainqueur.

Dans la Scene suivante Hersilie arrive, & suspend le combat fatal; elle declare à Tatius son amour pour Romulus; elle ajoûte que les Oracles des Dieux sont justifiez, & qu'en promettant l'Empire de la terre aux Romains & aux Sabins, ils ont entendu que ces deux Peuples n'en feroient plus qu'un. Ces paroles qui paroissent

d'une personne inspirée, desarment Tatius & Romulus ; le premier consent à l'hymen de sa fille, qu'on veut jurer sur le même Autel où l'on vient de jurer un combat si funeste. Murena s'oppose à cet hymen, qu'il dit être reprouvé des Dieux ; il menace Romulus d'une mort certaine, s'il épouse la fille de son ennemi. Romulus traite la prédiction d'imposture, & veut passer outre ; mais Hersilie s'oppose à son dessein, par rapport au peril dont Murena le menace. Romulus dit à Tatius, qu'il va assembler le Senat, pour deliberer sur la nouvelle alliance des deux Peuples, & qu'après cette deliberation, ce sera à lui à parler à sa fille en Pere & en Roy.

Dans la premiere Scene du cinquiéme Acte, Tatius demande à Proculus, si c'est par amitié pour lui, ou par haine contre Romulus, qu'il a trahi en sa faveur les interests de sa patrie. Il lui dit que la premiere recompense qu'il lui promet pour cet important service, est un secret profond ; mais que comme Romulus & lui ne font plus qu'un même Chef de deux Peuples differens, il doit s'attendre à périr, s'il se rend suspect de quelque nouvelle trahison contre Romulus. Proculus veut prendre le Ciel à témoin de la droiture de ses intentions : Tatius l'interrompt par ces vers :

Laisse-

Laisse là les sermens.
S'ils faisoient dans les cœurs naître les sentimens,
Je t'en demanderois ; mais quelle est leur puissance ?
Le crime les trahit, la vertu s'en offense.
Il s'agit entre nous de ton devoir, du mien :
Voilà le vrai serment, les autres ne sont rien.

A la seconde Scene, Hersilie vient annoncer à Tatius qu'on va assassiner Romulus, & que Proculus est le Chef de la conjuration. Tatius vole au secours de Romulus ; Proculus veut le suivre, mais Hersilie s'y oppose, & Tatius ordonne à ses Gardes de lui répondre de ce perfide.

Dans la Scene suivante, Proculus au desespoir declare tout à Hersilie, & lui dit que le secours de Tatius arrivera trop tard.

Scene IV. Tatius apprend à Hersilie que Romulus triomphe, & qu'il vient de tuer de sa propre main Murena qui étoit à la tête du Peuple. Il ajoute que Romulus après avoir immolé ce perfide Pontife, avoit pardonné au Peuple, qui étoit soudain rentré dans son devoir, attendri de la generosité de son Roy.

Scene V. Proculus voyant approcher Romulus, se tue, & lui declare tous ses crimes avant que d'expirer. Romulus se console de la mort d'un infidele

Digitized by Google

ami, & d'un perfide Sujet. La Tragedie finit par la conclusion du mariage de ce Prince avec Hersilie.

Le jour qu'on a representé cette Piéce pour la premiere fois, on a joüé ensuite la petite Comedie *Du Mariage forcé* de Moliere, ce qui est une chose trés-singuliere, la coutume ayant toujours été de representer les Piéces nouvelles toutes seules. On n'a recours ordinairement aux petites Pieces, qu'après les huit ou dix premieres representations, pour ranimer les Spectateurs qui commencent à avoir moins d'ardeur, selon que la Piéce a plus ou moins de succès. Cela fait connoître que la Piéce commence à tomber, du moins c'est ce qu'on se persuade. Pour prevenir ces mauvais bruits, quelquefois bien, quelquefois mal fondez, Mr de la Motte a fait joüer une petite Comedie après sa Tragedie dès le premier jour, & on ne doute pas que cet exemple ne soit suivi par les Auteurs qui souhaittoient tous que cet usage fut établi; mais personne ne vouloit commencer, crainte de donner une mauvaise idée de leurs Piéces dès le premier jour de leur representation.

Le 16 de ce mois on a remis au Theatre, *la Famille extravagante*, petite Comedie du Sr le Grand, mêlée de chants & de Danses, qui a fait beaucoup de plaisir.

L'OPERA

L'OPERA.

ON continue toujours les representations de Phaëton avec beaucoup de succès. La Dlle. Lemaure a doublé le 4 de ce mois le rôle de Libye que chantoit la Dlle. Tulou. Cette derniere Actrice, qui est fort goûtée du Public, a chanté le rôle de Theone avec beaucoup d'applaudissement.

Nous apprenons de Venise qu'on y a representé sur le Theatre de S. Ange pour la premiere fois l'Opera intitulé, *les excez de la Jalousie*. On nous fait esperer un détail de tous les Spectacles, Bals, Jeux, &c. qu'il y aura eu dans cette Ville pendant ce Carnaval, dont nous pourrons faire part à nos Lecteurs le mois prochain.

THEATRE ITALIEN.

LE 15 de ce mois les Comediens Italiens ont representé sur le Theâtre du Palais des Thuilleries *la Parodie de Phaëton*, dont nous avons parlé le mois passé, precedée d'une petite Comedie Italienne d'un Acte intitulée *le Pere de bonne foy*, qui a fort

diverti le Roy. C'est une Piéce toute de jeu & pleine de *lazzi* fort plaisants; en voici un petit Extrait.

Flaminia & Silvia, qui se sont retirées depuis peu à la Campagne avec Pantalon leur pere, ont beaucoup d'impatience de voir Lelio & Mario qu'elles aiment à l'insçû du bon homme. Celui-cy rencontre Lelio qui se promene un Livre à la main, & qui après l'avoir embrassé, feint beaucoup de surprise de le voir à la Campagne; & d'apprendre que ce sont les banqueroutes qu'on lui a faites qui l'ont obligé de s'y retirer; il ajoûte que pour lui c'est le plaisir de la Solitude qui l'y attire, l'invite à le venir voir le plus souvent qu'il pourra; mais en même tems le prie de le dispenser de lui rendre ses visites, parce que cela lui déroberoit des momens qu'il a resolu de consacrer à l'étude & à la retraite. Pantalon charmé de la rencontre de cet ami, en témoigne beaucoup de joye à ses filles, qui de leur côté feignent d'en avoir du chagrin; craignant, disent-elles, que ce voyage ne trouble la liberté qu'elles esperoient goûter à la Campagne; elles portent la feinte jusqu'à vouloir refuser les rafraîchissemens que Lelio leur envoye, & que Pantalon accepte malgré les belles moralitez qu'il venoit de debiter un moment auparavant.

contre

contre ceux qui recevoient des presens. Ces Amantes dissimulées proposent à leur pere de jouer à quelque jeu pour passer le tems ; mais au fond pour avoir la liberté de parler à leurs Amants. Aprés avoir nommé plusieurs jeux, elles s'arrêtent à celui de Colin-Maillard, le sort tombe sur Sylvia, elle prend Mario qui survient avec Lelio comme par hazard, & l'embrasse tendrement en criant je tiens mon pere ; mais ayant ôté son bandeau elle affecte beaucoup de confusion, & s'enfuit avec précipitation ; Lelio & Mario font semblant de vouloir se retirer, Pantalon les prie instamment de rester, ce qu'ils font comme par complaisance ; le jeu continuë, le Vieillard est pris, & pendant qu'il cherche inutilement à prendre quelqu'un, les Amans ont tout le tems de s'entretenir, ayant seulement attention de se retirer à l'autre côté du Theâtre toutes les fois que Pantalon ôte son bandeau, le bon homme les voyant alors si éloignés de ses filles est charmé de leur retenuë. Arlequin fait jouer ensuite à un autre jeu de sa façon pour amuser encore plus le bon homme ; enfin après plusieurs incidens, qui ne sont pas les meilleurs de la Piece, Lelio & Mario épousent leurs Maîtresses.

Cette petite Comedie a été jouée pour

la

la premiere fois à l'hôtel de Bourgogne le 14 Septembre 1719.

Le 23 de ce mois les mêmes Comediens ont donné la premiere representation d'une Comedie Italienne, tirée de l'Espagnol, intitulée *les Mariages entre les morts & les vivans.* Nous en parlerons plus au long.

Nous ne pourrons donner l'Extrait de la Comedie de *Timon le Misantrope* qu'à la fin du Livre.

NOUVELLES E'TRANGERES.

EXTRAIT D'UNE LETTRE écrite de Constantinople, le 30 Octobre 1721.

LEs Vaisseaux le Mercure & le Protée, commandez par le Chevalier de Camilly, Capitaine de Vaisseau, que le Roy avoit fait armer pour repasser à Constantinople Mehemet Effendi, Ambassadeur du Grand Seigneur, y arriverent le 8 Octobre, à onze heures du matin, & saluerent en arrivant le Serail du G. S. & le Palais de France.

Le Capitan Pacha revenoit de la mer, &c

& se trouvoit moüillé par leur travers avec 15 Galeres; il envoya sa Felouque à bord pour prendre Mehemet Effendi, dont il est ami particulier, & le salua de 21 coups de canon: Les deux Vaisseaux du Roy répondirent par un même nombre de coups.

M. le Marquis de Bonnac, Ambassadeur de France à la Porte, demanda une audience au Grand Visir pour le 21 du même mois, & lui fit dire par son Drogman que les Officiers des Vaisseaux du Roy assisteroient à cette Audience, & que s'il l'avoit agréable, il les lui presenteroit. Le Visir répondit qu'ils seroient les bien venus, & que contre l'usage ordinaire, il leur envoëroit vingt chevaux, au lieu d'un seul qu'on n'accorde qu'à la personne de l'Ambassadeur. Ce Ministre rassemble en sa personne tous les talents qui font les grands Ministres. Le gouvernement n'a jamais été plus doux; il est poli, liberal, bien-faisant, & les Sentences qu'il prononce dans le Divan sont citées comme des Oracles. Il s'étoit attaché dans sa jeunesse au Cadisler Agasi, Chef des Eunuques noirs, qui lui ayant trouvé beaucoup d'esprit & de talent pour bien écrire, le presenta au Grand Seigneur, dont il devint en peu de temps le favori. Il fut d'abord Kaimacam de l'Empire; le G. S. lui donna

Digitized by Google

donna ensuite une de ses filles en mariage, & il fut enfin nommé Visir en la place d'Ali Pacha, tué à la bataille de Petter-Varadin. M. le Marquis de Bonnac & les Officiers des deux Vaisseaux allerent à l'Audience en cet ordre : Un Aga à cheval étoit à la tête du cortege, faisant les fonctions de Maître des ceremonies ; après lui marchoient douze Valets de pied de la livrée de M. le Marquis de Bonnac ; quatre Janissaires à sa solde, suivoient sa Livrée ; quatre Drogmans, plusieurs Negociants François, & quelques autres Domestiques, au nombre de plus de 40 personnes, precédoient M. de Bonnac. M. le Chevalier de Camilly marchoit à ses côtez. M le Chevalier de Nangis qui commande le Protée, & les autres Officiers avec les Gardes de la Marine, suivoient deux à deux, & fermoient la marche. Ils arriverent au Palais du Grand Visir, à travers une foule prodigieuse de peuple, que la curiosité avoit attiré, & s'arrêterent au pied d'un grand perron dans le fond de la cour ; M. le Marquis de Bonnac fut enlevé par deux Chiaoux, qui le soutinrent sous les bras pour monter. Lors qu'ils furent à la premiere anti-chambre, deux Valets de pied du Visir vinrent essuyer leurs souliers, après quoy ils entrerent dans la Sale d'Audience, où ils se range-

rent

rent sur une ligne, suivant l'ordre du Tableau. Les Turcs formoient une ligne parallele vis-à-vis, & le Grand Visir passa au milieu pour venir prendre sa place. M. de Bonnac s'assit vis-à vis de lui, & avant qu'on entamât la conversation, un Heraut d'armes cria de toute sa force, *Que Dieu comble de benedictions le Grand Seigneur & son premier Ministre Ibrahim Pacha.* Après les premiers complimens le Visir ayant fait signe de l'œil qu'on se retirât, toute la foule disparut. Mrs. de Camilly & de Nangis alloient se retirer comme les autres, lors que le Visir les fit rappeller pour leur faire donner à chacun un tabouret. Il ne resta dans la chambre que le Kiaia qui étoit debout à la droite du Visir, & son Vice-Chancelier à sa gauche. Le sieur Fornetti premier Interprete du Roy étoit auprès de M. de Bonnac, & Messieurs de Camilly & de Nangis vis-à-vis du Visir, un peu au dessous de M. de Bonnac, qui parla le premier à peu près en ces termes. *L'ancienne alliance qui se maintient depuis si long-temps entre les deux Empires, vient d'être cimentée aujourd'hui bien authentiquement par la magnifique Ambassade que sa Hautesse a envoyée à l'Empereur mon Maître; & comme elle a été imaginée par son premier Ministre Ibrahim Pacha, c'est à lui que j'en attribuë tout*

le

le succès. Le choix qu'il avoit fait de Mehemet Effendi, ne pouvoit tomber sur un sujet plus digne, & je puis assurer qu'en remplissant parfaitement son devoir, il a remporté l'estime generale de la Nation. Vous avez pû voir dans les Gazettes, qu'on s'est peu arrêté pour lui au ceremonial, & qu'on a passé par dessus la forme ordinaire, pour faire voir qu'on ne veut pas compter avec ses amis. Deux Vaisseaux de guerre armez dans l'Ocean, commandez par deux Officiers non moins distinguez par leur merite que par leur naissance, uniquement destinez pour le renvoyer avec plus de décence & d'appareil, font assez voir combien l'Empereur mon Maître a été satisfait. . . En cet endroit le Visir l'interrompit pour lui dire, que s'il n'avoit pas été le premier Ministre, il auroit brigué la place de Mehemet Effendi, & répondit ensuite avec beaucoup de politesse au discours de M. de Bonnac, qui l'entretint ensuite des Troupes Françoises, & d'un Corps de Milice inconnu en Turquie. *De quelle Milice me parlez-vous*, dit le Visir? *des Amazones Françoises*, répondit M. de Bonnac, *qui courent le cerf, & qui manient un cheval avec la même adresse que vos meilleurs Cavaliers. Mehemet Effendi m'en a parlé*, repliqua le Visir, *mais doit-on l'en croire sur sa parole. Rien n'est plus vray*, dit M. de Bonnac,

nac, *mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que celles qui s'adonnent à cet exercice, sont tout ce qu'il y a de plus beau, de plus jeune & de plus aimable à la Cour. Les nôtres ont une éducation bien differente,* dit le Visir, *à peine sortent-elles une fois en leur vie de leur Haram.*

Le Visir parla ensuite de la beauté du Royaume, du nombre de ses Habitans, de l'affection qu'ils ont pour leur Roy : Du canal de Languedoc, qu'il appelle *le Pays des merveilles.* Il passa à l'auguste Maison de Bourbon, & parla du Roy en termes qui marquoient son respect. Enfin après plusieurs autres discours on fit rentrer tous les Officiers à qui les Turcs avoient déja donné le caffé, les confitures & le sorbec. Quand on eut apporté le parfum, deux Officiers vêtirent M. de Bonnac d'une pelisse d'hermine, & donnerent aux neuf principaux Officiers des Vaisseaux du Roy des Kereguets ; ce sont des vestes de camelot d'Angora, doublées d'un satin de la Chine, beaucoup plus honnêtes que les caffetans. Cette galanterie avoit été imaginée par le Visir, & n'avoit point encore été pratiquée. Le Visir se leva, & ils se retirerent tous dans le méme ordre qu'ils étoient venus, avec cette difference qu'ils avoient gardé leurs Kereguets.

Officiers

Officiers embarquez sur le Vaisseau le Mercure.

M. le Chevalier de Camilly, Capitaine de Vaisseau, Commandant.

M. de Gencien, Capitaine de Vaisseau en second.

M. de Vieuxchamps, Capitaine de Vaisseau en troisiéme.

Mrs Daunay, de la Thuilerie, & Panetié, Lieutenants de Vaisseau.

Mrs de Banely & de Foligny, Enseignes de Vaisseau.

M. de Vieuxchâtel, Aide d'Artillerie.

Trois cens hommes d'équipage, quatre Gardes du Pavillon Amiral, & six Gardes de la Marine.

Officiers embarquez sur le Vaisseau le Protée.

M. le Chevalier de Nangis, Capitaine de Vaisseau, Commandant.

M. le Chevalier d'Epinay, Capitaine de Fregate, Capitaine en second.

M. de Joganville, Lieutenant de Vaisseau.

M. de Coatudavel, Capitaine de Brulot.

Mrs de Fromentieres & Boisjollan, Enseignes de Vaisseau.

Cent quatre vingts hommes d'équipage, deux

Digitized by Google

deux Gardes du Pavillon Amiral, & quatre Gardes de la Marine.

Voici une autre Lettre qui contiens encore quelques particularitez curieuses.

A Constantinople, le &c.

LEs deux Vaisseaux le Mercure & le Protée, &c. moüillerent dans le Port de Constantinople au milieu du Canal le 8 Octobre à onze heures du matin, &c.

Le Grand Seigneur étoit dans l'un de ses Kiosques avec toute sa Cour, au milieu de ses Ichoglans; de ses Bostangis, Soulaks, Janissaires & Eunuques, tous vêtus de couleurs parantes, avec des habillemens de tête qui distinguoient leurs conditions. On voyoit de l'autre côté la prodigieuse quantité de maisons, de Mosquées & de Minarets, qui étant bâties sur un terrain inégal forment un magnifique Amphitheâtre, & tout ce que les Relations apprennent de la beauté du Port de Constantinople, toujours couvert de Bâtimens & de Gondoles fort proprement construites, n'approche point de ce qu'on voit. Les Vaisseaux n'étoient pas fort loin du Kiosque, & on voyoit distinctement avec des lunettes tout ce qui s'y passoit. Le G. S. étoit seul assis à la mode des Orientaux

Digitized by Google

Orientaux sur un Sopha. Tous ceux qui l'environnoient étoient immobiles. Ces Kiosques sont des Pavillons isolez à la Chinoise, dont les toits à double retour sont obtus & saillants, avec un dôme couvert de plomb dans leur milieu. Toute cette charpente est soutenue par des colonnes de marbre, & quand il fait chaud le vent passe de tous les côtez, on ferme celui qui incommode avec des paillassons & des toiles qui se roulent comme des stores. Le G. Visir qui parut se retirer après avoir pris les ordres du G. S. s'embarqua sur sa Galiote qui le mena à bord du Capitan Pacha. Toutes les Galeres abbatirent leurs tentes, mirent leurs flames & banderoles, & la Reale s'étant approchée du Kiosque salua le G. S. de son canon & de sa mousquetterie, toutes les autres en firent autant. Le Visir donna au Capitan Pacha de la part du G. S. la veste qui lui est duë toutes les fois qu'il revient de la Mer. Les Galeres menerent leur General à son Hôtel qui est au fond du Port prés de l'Arsenal.

De Petersbourg ce 23 Decembre.

DEs difficultez nouvelles qui naissent tous les jours à l'occasion du transport du Commerce d'Archangel, retardent le

le départ du Czar pour Moscow. Ce Prince tient avec ses Ministres de frequens Conseils pour trouver le moyen d'engager les Moscovites à executer les Lettres Patentes du 28 Octobre dernier, qui leur enjoignent d'établir à Petersbourg le Negoce qui les rassembloit à Archangel, dont la situation est moins avantageuse pour le Commerce general de la Russie. M. Westphalen Ministre du Roy de Danemark auprès de Sa M. Czarienne, a reçu depuis peu un Exprès de Coppenhague, qui a occasionné diverses Conferences avec nos Ministres. On mande de Constantinople que M. Daschof Envoyé Extraordinaire du Czar, eut le 28 Octobre son audience de congé du Grand Seigneur. Ce Ministre étoit accompagné de M. Neplief nouveau Resident de Sa M. Czarienee. On fit present d'un très-beau cheval richement harnaché à l'Envoyé Extraordinaire, qui le premier de Novembre eut son audience de congé du Grand Visir, & doit revenir incessamment à Petersbourg, fort content du succès de sa negociation.

Les eaux aprés s'être tenuës hautes assez long tems, sont enfin baissées, & actuellement la Riviere est gelée.

Enfin les équipages de la Cour partent pour Moscou. Le Duc d'Holstein sera du voyage. Le Prince Menzicof n'en sera pas,

Digitized by Google

pas, il passera en Livonie dès que Sa M. Czarienne sortira de Petersbourg.

On apprend par un Exprès de Constantinople que le Grand Seigneur avoit nommé le Bacha de Nizza pour aller à Moscou avec le caractere d'Envoyé Extraordinaire.

Le 6 Decembre, jour de Sainte Caterine suivant l'ancien Calendrier, & jour de la fête de la Czarine, elle reçut les compliments des Seigneurs de la Cour, & des Ministres étrangers. Le soir de cette journée finit par un festin superbe, avec simphonie; il y eut aussi des illuminations & un feu d'artifice. Cinq jours après cette fête les Chevaliers de l'Ordre de Saint André, institué par le Czar en 1698, celebrerent celle de leur Patron. M. le Comte Golofkin, grand Chancelier, le Prince Menzikof, & trois Conseillers du Conseil Privé, doivent avoir en l'absence du Czar la principale administration de ses affaires; les Ministres Etrangers doivent se rendre à Moscou. On espere que ce voyage ne sera que de deux mois.

De Varsovie, ce 31 Decembre 1721.

ON continuera jusqu'aux fêtes de Noël le Tribunal Assessorial que le Grand Chancelier de la Couronne a fait assembler en cette Ville. Quelques Gentilshommes du Palatinat de Sirad interessés au

Digitized by Google

au retardement de quelques affaires prêtes à être jugées par les Assesseurs du Tribunal de Petrikow, ont obligé d'envoyer pour deffendre ce Tribunal contre leurs entreprises, cinquante hommes de la Garnison de Posnanie. Les Moscovites engagés de rendre aux Polonois l'Artillerie qu'ils leur ont enlevée pendant la derniere guerre, leur ont voulu donner des canons de fer pour ceux de bronze, dont ils se sont emparés; les Commissaires de la Republique qui étoient allés à Kiovie pour cette restitution, ont fait leurs protestations, & sont revenus à Leopold le 25 Novembre. Les Tartares recommencent leurs courses; l'Hospodar de Moldavie a reçu ordre de la Porte de lever des troupes, & de les tenir prêtes à marcher au Printemps prochain. La mortalité des bestiaux augmente dans le Palatinat de Podolie, & l'on apprend par des Lettres particulieres qu'on y a remarqué en quelques lieux des vestiges de contagion.

Le Roy a écrit aux Senateurs qui sont en cette Ville pour demander leurs resolutions sur les contestations qui restent à regler avec la Suede. Le Czar qui s'en est rendu le Mediateur demande pareillement à la Republique un tems limité pour entrer en negociation. Le Roy promet de quitter l'Allemagne & toutes les

Digitized by Google

affaires qui l'y retiennent, dès qu'il apprendra que les Senateurs se seront serieurement determinés à travailler; cependant on n'est pas encore persuadé de la certitude des resolutions qu'ils pourroient prendre cette année, on croit qu'ils sont balancez, soit que les uns ne soient pas contents du Traité, soit que d'autres apprehendent que les resolutions qu'ils pourroient prendre cette année ne soient pas approuvées par la Diette generale qui doit se tenir l'année prochaine. Les esperances des ennemis de la République se raniment par ces irresolutions.

Le Secretaire de Sa M. Czarienne, après avoir rendu au Comte de Sieniawscki Grand General de l'Armée de la Couronne la Lettre de son Maître, qui lui notifie la signature du Traité de Nystadt, & avoir reçu dans Olesiok la réponse de ce Grand General, en est parti, & doit arriver ici incessamment pour faire la même notification aux Senateurs assemblés en cette Ville.

On mande du Palatinat de Podolie que la mortalité des bestiaux diminuë considerablement, & qu'on espere au Printems prochain le rétablissement parfait de la santé dans ce Pays, les maladies qui l'affligent n'étant pas contagieuses, ainsi que la crainte les avoit nommées d'abord.

De

Digitized by Google

De Stokholm, ce premier Janvier 1722.

ON a entierement congedié les troupes Etrangeres qui servoient dans ce Royaume, quant aux Nationales reformées depuis la Paix, elles seront entretenuës chez les Paysans jusqu'à ce qu'on ait fait des fonds pour les payer de tout ce qui leur est dû. On a arrêté plusieurs Particuliers suspects, & qui passoient pour avoir des correspondances dangereuses avec les ennemis secrets de l'Etat, & on recherche exactement leurs complices. On prétend que plusieurs Seigneurs Suedois bien intentionnés pour le bien du Royaume, doivent s'associer avec quelques riches Negocians pour fournir au Roy un don gratuit capable d'acquiter les dettes de l'Etat. Le Roy touché des Remontrances qui lui ont été faites par quelques Seigneurs de Pomeranie, cette Province si maltraitée dans la derniere guerre, a revoqué les ordres qu'il avoit donnés à deux Regimens de s'y rendre.

Les troupes Suedoises sont arrivées dans le Duché de Finlande, le Commandant de ces Troupes a mandé qu'il avoit trouvé les Places dépourvuës de toutes sortes de munitions, & que presque toutes les fortifications étoient ruinées; on

Digitized by Google

doit y envoyer incessamment des Ingenieurs, tant pour les rétablir, que pour élever une nouvelle Forteresse qui couvre la Finlande du côté le plus accessible aux troupes de Russie.

On a celebré le 15 Decembre la Conclusion de la Paix avec le Czar, & on en a remercié Dieu par de solemnelles Actions de Graces. Le soir toute la Ville marqua sa joye par des illuminations. M. de Cromstrom Brigadier au service des Etats Generaux, est parti pour retourner en Hollande. On compte que l'Assemblée des Etats se fera dans les premiers jours du mois de Janvier.

On a proposé la reforme d'une partie des Troupes qui sont sur pied, mais cette proposition a été rejettée en consequence de la representation d'un des principaux Generaux de Sa Majesté, qui démontre que les Troupes étant disposées avec ordre dans les Provinces, elles n'étoient point encore à charge à l'Etat, & qu'ainsi on ne devoit point precipiter cette Reforme, & attendre pour l'executer qu'on vit clairement qu'elle ne seroit point prejudiciable au Royaume. Le Roy & les Senateurs goûterent ces objections, & l'on ne resolut seulement que la reforme des Matelots qui sont aisés à rassembler.

De

Digitized by Google

De Coppenhague, ce 7 Janvier 1722.

LE 18 de Decembre a été illustré par l'Entrée publique que firent en cette Ville le Prince Royal de Dannemarck & la Princesse son épouse. Cette jeune Princesse arriva de Fredericsbourg dans un Carosse à huit chevaux, accompagnée de la Princesse Charlotte Amelie sa belle-sœur. Le Carosse étoit precedé par le Prince Royal à cheval & six Gentilshommes de la Chambre, suivis de douze chevaux de main richement harnachés. Après le Carosse de la Princesse marchoient les équipages des principaux Seigneurs de la Cour. Leurs Altesses Royales trouverent devant l'Hôtel de Ville un Arc de Triomphe érigé en leur honneur, & en arrivant au Château elles furent reçuës au bas de l'Escalier par le Comte de Holstein Grand Maréchal de la Cour, & à l'entrée de la Salle des Gardes par le Roy & la Reine, qui les conduisirent par la main dans l'appartement de Sa Majesté. Il y eut un repas magnifique & un Opera, & trois Galeres placées exprès devant le Château annoncerent par des salves generales de leur artillerie chaque fois qu'on but les santés de leurs Majestez, de leurs Altesses Royales & des Princes de leur Famille.

Digitized by Google

Les deux Commissaires nommés pour examiner les Comptes des Marchands Hollandois, proprietaires de quelques Vaisseaux qui leur ont été pris ou endommagez, ont commencé leur travail avec M. Opdorp Secretaire de la Republique d'Hollande, & M. Vandeurs Commissaires nommés par les Etats Generaux pour examiner cette contestation, & regler les dédommagemens qui doivent être payés à ces Negocians.

On a commencé à payer une partie de ce qui est dû aux Troupes qui sont dans le Holstein.

La Ville d'Helsimbourg a été choisie pour tenir les Conferences des Commissaires de Sa Majesté Danoise & de ceux du Roy de Suede, nommés pour regler les differends qui restent entre les deux Couronnes.

De Vienne, ce 4 Janvier 1722.

SA Majesté Imperiale a tenu divers Conseils particuliers sur des dépesches nouvellement arrivées, qui lui ont été remises de la part du Czar par le Colonel Dohna. On a celebré le premier Decembre la feste de S. André Patron de l'Ordre de la Toison d'or, qui tomboit le 30 Novembre, premier Dimanche de l'Avent, ce qui a occasionné sa remise. Les Chevaliers

liers de la nouvelle creation, qui sont actuellement à la Cour, se rendirent deux à deux dans l'Eglise Aulique des Augustins Déchaussez; ils étoient précedez du Heraut d'Armes & du Secretaire de l'Ordre. Ensuite marchoient onze Chevaliers anciens devant l'Empereur. L'Ambassadeur de Venise, les Ministres & les principaux Seigneurs de la Cour accompagnerent Sa Majesté Imperiale, qui étant arrivée dans l'Eglise se mit sur son Trône; là les nouveaux Chevaliers s'étant rendus à ses pieds, lui prêterent le serment ordinaire, & reçurent de sa main le grand Collier de l'Ordre. La Messe fut après cette ceremonie celebrée pontificalement par l'Evêque de Vienne; l'Empereur alla à l'Offrande, suivi des anciens & des nouveaux Chevaliers. On retourna au Palais dans le même ordre, après la Messe. L'Empereur dîna en public dans le *Ritterstuben* (on appelle ainsi la Salle des Chevaliers.) Sa table separée étoit à quelque distance de celle qui fut occupée par les Chevaliers placés par le Roy d'Armes de l'Ordre. Une belle Simphonie égaya le Repas. Le 8, feste de la Conception de la Sainte Vierge, l'Empereur entendit la grande Messe celebrée pontificalement par l'Evêque de cette Ville dans l'Eglise Cathedrale de S. Estienne; l'Ambassadeur de Venise, les Cheva-

Digitized by Google

liers de la Toison d'or, & les principaux Seigneurs de la Cour accompagnerent Sa Majesté Imperiale dans cette sainte ceremonie. Le même jour on celebra au Palais l'anniversaire de la naissance de l'Archiduchesse Marie-Josephe, épouse du Prince Electoral de Saxe, qui entroit ce même jour-là dans sa vingt-troisiéme année. le 17, on celebra le jour de la naissance de l'Archiduchesse Marie-Elisabeth, sœur aînée de l'Empereur; qui entroit dans sa quarante deuxiéme année. Le 22, l'Empereur monta à cheval, & fit dans la place la revûe du Regiment des Cuirassiers de Lobcowits, qui étoit arrivé le 21. Depuis ce Regiment est parti pour aller prendre ses quartiers d'hivers en Hongrie. Des Lettres du Meckelbourg aprennent le détail d'une conspiration contre la personne du Duc. On a trouvé quatre mines toutes chargées sous le Château Ducal: sept des Auteurs de cet attentat ont été arrêtez; il y en a deux d'executez; les autres le seront incessamment. La Duchesse a quitté Domits, & est allé faire ses couches à Berlin, pour plus grande sureté. Un Bourguemestre de la Ville, & sa femme, se sont sauvez, & se chargent par cette évasion d'une complicité criminelle. On soupçonne aussi quelques Officiers des Troupes du Duc d'être de la Conjuration.

De

De Londres, le 16 Janvier 1722.

LE 11 Decembre, fête de S. André, suivant le vieux Style, le Roy, le Prince de Galles, & tous les Seigneurs Escossois observerent de porter ce jour-là la Croix de cet Apôtre leur Patron. Le Duc de Portland va se transporter incessamment à son Gouvernement de la Jamaïque, sur un Vaisseau de guerre de soixante Pieces de Canon, que l'on équipe pour ce Voyage. On dit aussi qu'on va armer une Escadre de dix-huit Vaisseaux de guerre, qui sera commandée par les Vice-Amiraux Wager & d'Hosier. Ils ont été à Portsmouth & à Chatam, pour presser l'armement, & en sont revenus: le rendez-vous de cette Escadre est à la Buoy de Nord; elle sera composée de deux Vaisseaux du troisiéme rang, de sept du quatriéme, de deux du sixiéme, de deux Galiotes à Bombes, & de deux Brulots. On n'est pas cependant encore certain si elle partira: on dit que le Roy de Portugal consent à un accommodement, & qu'il promet de rendre la liberté & les effets saisis au Sieur Windfields & à ses Associez. M. le Chevalier Eon, qui doit demeurer en cette Cour en qualité d'Agent du Roy d'Espagne a été présenté au Roy par M. le Marquis de Pozzobueno Ambas-

Digitized by Google

ſadeur de Sa Majeſté Catholique en Angleterre. Enfin la Chambre baſſe a écouté la Requeſte des Quakers au ſujet du retranchement qu'ils demandent dans leur formule d'affirmation de certaines paroles qu'ils font ſcrupule de proferer ; cette grace cent fois refuſée leur a été accordée.

Les brigues pour l'élection des Membres d'un nouveau Parlement, occupent vivement les Provinces, & déja il ſe debite des liſtes de ceux qui paroiſſent y avoir plus de part ſoit par leurs démarches, ſoit par les vœux des peuples. Le 5 Janvier, fête de la nativité de Notre Seigneur ſelon le vieux ſtile, le Roy, le Prince & la Princeſſe de Galles ſe rendirent avec leur cortege ordinaire à la Chapelle Royale du Palais de Saint-James, où l'Evêque de Gloceſter prêcha ; l'Epée d'Etat fut portée ce jour là devant Sa Majeſté par le Duc de Bolton.

On a publié le plan d'une Loterie nouvelle ; le fonds eſt de ſept cens mille livres ſterlings, & hypotequé ſur la taxe impoſée ſur le Malt ou grain germé. Cette Loterie ſera compoſée de ſoixante & dix mille Billets de dix livres ſterlings chacun, qui ſeront payez en deux fois dans les termes qui ſeront indiquez. Le premier Billet qui ſera tiré gagnera cinq cens livres ſterlings ; & le dernier mille livres. Les Lots ſeront

forts

forts & en grand nombre. Si l'imposition sur le Malt n'est pas suffisante pour les payer, le Parlement sera garand de ce qui manquera.

De nouveaux Prophetes, semblables à ceux qui firent tant de bruit il y a quelques années, commencent à debiter ici leurs visions; ils ne tiennent plus leurs assemblées secretes, & répandent parmi la populace des rêveries, qui leur attireront incessamment les attentions & les ordres du Gouvernement.

De Lisbone, ce 1 Janvier 1722.

LE 12 Novembre on lança à l'eau deux Vaisseaux de guerre de cinquante pieces de Canon, qui ont été nouvellement bâtis dans les Chantiers Royaux: on leur a donné le nom de la *Notre-Dame d'Olivera* & de la *Notre-Dame de Nazareth*. On avoit construit sur le bord de la Riviere une Salle magnifique, où leurs Majestez se rendirent, accompagnées des Infants, des Infantes, & des principaux Seigneurs & Dames de la Cour, pour voir cette ceremonie marine.

On a celebré le 4 Decembre la naissance de l'Infante Dona Marie-Barbe, fille du Roy, qui entroit dans sa onziéme année, étant née à pareil jour de l'année

1711. Les Peres Jean de Prazeres, Jean de Saint-Gaëtan, & Jean-Capistrano, Religieux de Saint François de la Province de Portugal, se sont embarquez par ordre du Pere Jean de Chagas leur Provincial, & Commissaire de la Terre Sainte, pour porter à Jerusalem les aumônes de ce Royaume. Le Roy les a chargés d'une lettre qu'il écrit au Gardien du Mont-Sidon, où il lui marque d'employer à l'entretien du Saint Sepulcre & autres Lieux saints, les trois mille trois cens trente-trois Moëdores d'or qu'il lui envoye, & de mettre cette somme dans une caisse séparée, comme provenant de la charité de la Couronne de Portugal.

On apprend par les dernieres lettres du Bresil, que Don Vasco Fernandés Cesar de Menezés, Viceroy de ce Pays, avoit envoyé à Jacolina un Ingenieur chargé de construire un Fort dans un endroit de la Baye où les Mines sont trop exposées aux entreprises des Pirates.

On apprend par les mêmes lettres qu'on a découvert dans le Gouvernement de Saint-Paul de nouvelles Mines d'un produit bien plus fort que celui des anciennes. On assure que les Naturels du Pays donnent une livre d'or pour une livre de poudre à tirer, & le même poids pour deux livres d'autres munitions.

De

De Madrid & de Lerma, ce 9 Janvier 1722.

LE 14 Decembre à midi l'Infante d'Espagne prit congé du Roy, de la Reine, & du Prince des Asturies à Lerma, & montant en carrosse prit la Route de France, la Duchesse de Montellano Camarera Major, & Dona Marie de Las Nieves Angulo, Dame d'honneur de la future Princesse des Asturies, étoient à ses côtés. Le second carrosse étoit occupé par la Duchesse de Liria, la Marquise de Assentar, & de Torrecosa, & Dona Josephe de Ullon, Dames du Palais de la Princesse; son grand Ecuyer le Marquis de Castel Rodrigo, le Prince Pio, & quelques autres Seigneurs qui vont au devant d'elle, remplissoient le troisiéme carrosse, & les autres carrosses de suite. Deux cens Gardes du Corps marchoient sur les aîles & derriere le carrosse de l'Infante, qui coucha le même jour à Gogollos, le 15 à Gamonel, le 16 à Zumicanapalla, où elle sejourna le 19, pour celebrer l'anniversaire de la naissance du Roy, qui est entré ce jour là dans sa trente-neuvinme année. Le 20 l'Infante alla coucher à Birbiesca. Là on fut informé que la petite verole regnoit dans plusieurs endroits de la Route. Le Marquis de Santa Crux, Majordome

Major

Major de la Reine, qui est chargé de sa conduite de l'Infante, évitera tous les lieux suspects, & fera passer la Princesse par une Route où le mauvais air ne sera point à craindre. On nous a mandé de la frontiere que Mademoiselle de Montpensier en approchoit : L'Infante partit le 22 de Birbiesca, & alla coucher à Pancorbo, & le 23 elle arriva de bonne heure a Miranda sur l'Ebre ; les cinq Députés de la Province d'Alana l'y complimenterent. Le 24 elle coucha à la Puebla d'Argancos, où la fête de Noël l'obligea de sejourner le 25. Elle arriva à Echeverri le 26 au soir, & en étant partie le 27 au matin, elle alla coucher à Urbina.

Le 29 Janvier le Roy & la Reine allerent au Château de Ventosilla, où le Prince des Asturies s'étoit rendu le même jour.

On apprend de Madrid que l'Infant Don Carlos avoit la rougeole, & que les Infants Don Ferdinand & Don Philippe étoient allés au Buenretiro. Quant à l'Infante d'Espagne elle continuë son voyage, & joüit toujours d'une parfaite santé. Ses sejours sont plus frequents qu'ils n'avoient été marqués sur sa Route ; les mauvais chemins & la rigueur de la saison causent ses retardemens.

De

Digitized by Google

De Rome, ce premier Janvier 1722.

LE 22 Novembre le Pape alla visiter l'Eglise de sainte Cecile, dont on celebroit la fête, le Cardinal de Sainte Agnès Secretaire d'Etat, le Cardinal Conti, & le Duc de Poli Prince du Soglio, freres de Sa Sainteté, l'accompagnerent dans cette ceremonie. Le Pape fut reçû dans cette Basilique par le Cardinal Acquaviva, qui en est Titulaire, & par plusieurs autres Cardinaux; le Senat Romain & les Magistrats du Peuple ont fini toutes les solemnités de la prise de possession de Saint Jean de Latran, par une Messe qui fut celebrée pontificalement le 23 dans l'Eglise d'*Ara Cœli*, elle fut terminée par un *Te Deum* en Musique. Les Cardinaux invités s'y rendirent au nombre de vingt sept, & furent reçûs à porte du Couvent par le Marquis Francipani Senateur, & par les trois Conservateurs, accompagnés de treize Capitaines des Quartiers, & à l'entrée de l'Eglise par le Cardinal Bussy, qui en est Titulaire. Sur les trois heures après midi du même jour, Sa Sainteté sortit de Monte-cavallo dans son carrosse, avec le Cardinal Conti & le Cardinal Olivieri Secretaire des Brefs, précedés du Duc de Poli, à la tête de soixante-dix Gentilshommes Romains,

Romains, tous à cheval; sur les aîles du carrosse marchoient deux Compagnies de Chevaux-Legers de la Garde, & la Compagnie de Cuirassiers suivoit Sa Sainteté. Un concert magnifique d'instrumens placés aux fenêtres du Palais, annonça l'arrivée du Pape dans la Place du Capitole. Les huit Tambours du Senat, & les acclamations du Peuple augmenterent ce bruit agréable. Le Saint Pere descendit de carrosse, & fut reçû au bas de l'Escalier par le Senateur, par les Conservateurs, par le Prieur des Religieux Mineurs Observantins, qui desservent l'Eglise d'Ara Cœli, & par les Officiers du Senat Romain : il fut encensé à la porte de l'Eglise par le Cardinal Bussy, qui lui presenta de l'eau benîte. Sa Sainteté fit sa priere d'abord à l'Autel du Saint Sacrement, ensuite au grand Autel, & après se mit dans sa chaise pontificale pour entendre un grand Motet, composé à plusieurs Chœurs de Musique; quand il fut fini, le Senateur, les Conservateurs & le Prieur du Couvent baiserent les pieds de Sa Sainteté, qui remonta en carrosse & retourna à Montecavallo.

Les R. P. Jesuites ont celebré le 3 Decembre la fête saint François Xavier, & plusieurs Cardinaux assisterent aux ceremonies de ce jour dans l'Eglise de Jesus,

que

que desservent ces dignes successeurs de l'Apôtre des Indes. M. Lassitau, Evêque de Sisteron, est parti de Rome le 6 pour retourner en France, & M. le Cardinal de Rohan est parti le 10 sur les neuf heures du matin; il fut accompagné jusqu'à moitié chemin de la premiere poste, par le Cardinal Gualtieri. M. le Cardinal de Rohan a laissé à Rome de grandes idées de sa magnificence, de sa politesse, & de son esprit. Il vit avant de partir M. Andrea Cornaro, Ambassadeur de la Republique de Venise.

Le 12 on informa le sacré College de la conclusion du mariage du Duc de Bracciano Odescalchi, avec Dona Marie Madeleine Borghese, sœur de sa premiere femme, & fille du Prince Borghese Viceroy de Naples.

Le 18 Decembre après midi le Cardinal Acquaviva, chargé des affaires du Roy d'Espagne en cette Cour, alla à l'Audience du Pape, suivi d'un nombreux cortege, & fit part à Sa Sainteté au nom du Roy Catholique de la convention du Mariage du Roy Très-Chrétien avec l'Infante d'Espagne, & de la conclusion de celui du Prince des Asturies avec Mademoiselle de Montpensier. Le 19 ce Cardinal se rendit à l'Eglise de Saint Jacques de la Nation Espaguole avec les Cardinaux Gualtieri,

Digitized by Google

tieri, Belluga, & Ottoboni; ils y entendirent la Messe celebrée pontificalement par l'Archevêque d'Amasie, après la Messe on chanta un *Te Deum* à plusieurs Chœurs de Musique, en actions de graces de la double alliance contractée avec les Royaumes de France & d'Espagne. M. l'Abbé de Tencin a été admis le 20 à l'Audience du Pape, il fit trois heures après repartir le Courier qui lui avoit été envoyé au sujet des dispenses necessaires pour le Mariage du Prince des Asturies & de Mademoiselle de Montpensier.

Le Cardinal d'Acunha a donné dans son Palais une fête magnifique par la dépense, & illustrée par une nombreuse assemblée de Cardinaux, de Prelats, de Seigneurs & Dames de la Ville. Un concert de voix & d'instrumens la commença, il fut suivi d'un souper magnifique.

CHARGES, BENEFICES ET DIGNITEZ des Pays Etrangers.

DANNEMARK.

M. Osterman Conseiller Privé Plenipotentiaire du Czar au Congrés de Nystadt, a été fait Comte. Il s'appelle Henry-Jean-Frederic, il avoit été créé Ba-

Digitized by Google

ron le deux Novembre dernier.

M Enten Lieutenant General, a été nommé President des Commissaires du Pays.

M. Esmark, cy-devant Conseiller de Justice, a été nommé Conseiller de la Chancellerie.

Le Prince de Sunderbourg a été fait Major General d'Infanterie, avec une pension de 2000 Risdales.

M. Wieben Chevalier de l'Elephant, Conseiller Privé & Premier Secretaire de la Chancellerie, a obtenu la Viceroyauté de Norvége. Il conserve ses appointemens de la Charge de Conseiller Privé.

M. Rustgaerd le remplace dans celle de Premier Secretaire de la Chancellerie.

M. de Seesterd, Chevalier de l'Ordre du Danebrok, Conseiller Privé & Secretaire des Affaires Etrangeres, a été fait Grand Bailly de Fucien.

M. de Holsten Maître d'Hôtel de la Reine, a été fait Grand Maréchal de la Cour.

M, de Holsten, fils du Grand Chancelier, a été nommé Grand Maréchal de la Cour du Prince Royal.

M. Municken Grand Maréchal de la Cour, & Directeur General des Postes, a été fait Grand Bailly de Sleswick.

M. Gersdorst, Chambellan du Prince Royal,

Royal, a obtenu un Bailliage dans le Duché de Sleſwick.

M. Morner Lieutenant Major a été fait General de Cavalerie.

M. Vanhagen eſt nommé pour exercer par *interim* la Charge de Secretaire d'Etat des Affaires Etrangeres, ſous l'inſpection du Conſeil Privé.

Vienne.

LE Prince Borgheſe a reçu de l'Empereur un Brevet qui le continue tout l'hyver dans la Viceroyauté de Naples.

M. le Comte Colloredo Ambaſſadeur de l'Empereur auprès de la Republique de Veniſe, a été nommé Chambellan ſur la démiſſion volontaire du Comte Rodolphe Sigiſmond de Zinzendorf.

M. le Comte d'Alcandette Colonel, a obtenu le Regiment composé du Regiment d'Ahumada & de celui d'Alcandette reduits en un, & conſiſtant en trois Bataillons, compoſez de quinze Compagnies de Fuſiliers & de deux de Grenadiers.

M. le Comte de Harrac Chambellan de l'Empereur, a été nommé pour porter au Prince Electoral de Saxe le Colier de la Toiſon d'Or, qui lui eſt envoyé par Sa Majeſté Imperiale.

Les deux Barons de Pacht de Raygoffen

&

& leurs Cousins du même nom, viennent d'être honorés du titre de Comtes de l'Empire, noble recompense des services que leur Famille a rendus depuis un grand nombre d'années à la Maison d'Autriche.

M. le Comte de Colloredo est continué pour trois ans dans sa Charge de Gouverneur du Milanés.

Le 2 Janvier le Comte Joseph de Wildenstein, Conseiller Privé de la Basse Autriche, & Grand Chambellan Hereditaire du Duché de Stirie, prit séance au Conseil d'Etat.

Le Comte Joseph Lantieri y prit aussi séance le même jour, & fut revêtu de la Charge de Capitaine Provincial du Comté de Gorice, & de celle d'Administrateur du Comté de Gradisca, vacante par la démission volontaire du Comte Joseph de Wildensteni.

Londres.

M. le Docteur Jurin, fameux Medecin de cette Ville, a été élû Secretaire de la Societé Royale de Londres, à la place du Docteur Halley, qui s'est démis volontairement de cet Emploi.

Le Lord Guillaume Manner, fils du Duc de Rutland, a été nommé Gentilhomme de la Chambre du Prince de Galles,

Digitized by Google

Galles, à la place du feu Lord Belhaven.

Le Lord Chumley, Grand Ecuyer du Prince de Galles, fils aîné du Comte de Scarboroug, mort le 28 Decembre, succede à M. son pere dans ses biens & dans la Charge de Lord Lieutenant & Garde des Archives de la Province de Nortimberland.

Le sieur Henry Watkins a obtenu la place de Secretaire de l'Université d'Oxford, qui vaquoit par la démission volontaire du Doctour Guillaume King, par la nomination de M. le Comte d'Arran, Chancelier de cette celebre Université.

Le Lord Lempster a été créé Comte de Pontefract, situé dans le Comté d'Yorck.

L'Evêque de Durham a obtenu la Charge de Garde des Archives de la Province de Durham.

Le Duc de Newcarte & l'Evêque de Durham ont été élus le premier Janvier Gouverneurs de l'Hôpital de la Chartreuse, à la place du dernier Evêque de Winchester & du feu Chevalier Nathan Wigt.

Lisbonne.

DOna Marie de Tanora, fille aînée de Don Louis de Almada, Maître de la Chambre du Roy, a été reçuë le 19 Novembre Fille d'Honneur de la Reine de Portugal.

MADRID.

Digitized by Google

Madrid.

DOn Goncales Chacon, Marquis d'Orellana Capitaine General de la Côte de Grenade, a obtenu la Viceroyauté du Royaume de Navarre.

Le Marquis de Casa Fuestes Capitaine General, a obtenu la Viceroyauté des Royaumes de la Nouvelle Espagne.

Don Lucas Espinola, Lieutenant General, a obtenu le Gouvernement & Commandement de la Côte de Grenade.

Don Felician de Bracamonte a obtenu le Commandement de l'Estramadure.

Don Joseph de Armendaris, Lieutenant Colonel du Regiment des Gardes Espagnoles Infanterie, a été fait Gouverneur de la Province de Guipuscoa.

Don Jerôme de Solis y Ganté, Maréchal de Camp, a été nommé Gouverneur de Valence.

Don Pierre de Castro y Figueroa, aussi Maréchal de Camp & Sergent Major du Regiment des Gardes Espagnoles, a eu le Gouvernement de Villamajor.

Don Julien de Ocalagan, Gouverneur de Balaguer, a obtenu le Gouvernement d'Ocano.

Don Daniel Osulivane Bear a obtenu le Comté de Bearhaven, l'un des titres de Castille,

Digitized by Google

Castille, avec les mêmes droits & prérogatives qui ont été accordés par les Rois d'Espagne à ceux qui ont été titulaires avant. La Chambre des Indes a été rétablie par le Roy d'Espagne ; elle sera composée de Don André de Pés Gouverneur du Conseil des Indes, du Marquis de Ribas, de Don Manuel de Silva, de Don Diego de Zimiga, de Don Goncale Machado, & des deux Secretaires du Conseil des Indes.

Rome.

M. Alexandre Tanara, Votant de la Signature de Grace, a été nommé Vicaire de l'Eglise de Saint Jean de Latran, à la place de M. Prosper Colonne.

M. Prosper Colonne a été fait nouvel Auditeur General de la Chambre Apostolique.

M. Ricci Clerc de la Chambre lui a succedé dans le Secretariat de la Congregation des Eaux.

M. Mario Bologneti, l'un des Clercs de Chambre, a été nommé au Vicariat de la Collegiale de Sainte Marie in Via.

M. Hiacinte Pilastri a été nommé par Sa Sainteté Gouverneur de Macerata.

Hollande.

M. Gouer de Slingeland, fils du Conseiller dans la Cour de Hollande, a obtenu

Digitized by Google

a obtenu en Decembre la place de Receveur des trois Quartiers du Pays d'Outremeuse, qui comprend Mastrict, au lieu de M. Fiber de Kempenaer, decedé.

M. Guillaume de Erpekum, Avocat Fiscal du Conseil de Brabant, a été fait Procureur general des Fiefs du Brabant Hollandois, à la place du sieur Thieren mort depuis peu. M. de Erpekum a prêté serment aux Etats Generaux le 7 Janvier.

M. de Langeveld, fils de M. de Norwick, a obtenu des Etats Generaux la Charge de Grand Bailly de Hulst, vacante par la mort de M. de Duyvenwordo.

BOURGUEMAISTRES de la Haye élus le trente-un Decembre dernier,

M. Drick Meerman, Seigneur de Molenaars Graaf.

M. François Blyswick.

M. Ewout-Vanderdussen, Seigneur de Zouteven.

M. Triden Van Affendelf.

ECHEVINS de la Haye, élus le même jour.

M. François Nicolas Vanderhorn.

M. Jacob Vanwow.

M. Arent Brumzvender Dussen.

M. Adrien Vredembourg.

M. Cornelii de la Faille.

M. Drick-Valencis.

Et M. Guillaume Vanbetkel.

MORTS ET MARIAGES des Pays Etrangers.

LE 8 Decembre on fit à Dresde la Ceremonie du Batême du jeune Prince Joseph-Charles-Auguste-Frederic-Guillaume-François-Xavier, fils du Prince Electoral de Saxe, qui lui confera d'abord son Ordre de l'Aigle Blanc, institué en 1705, ensuite on le conduisit processionnellement à l'Eglise; le Prince & la Princesse Royalle avec leur Cour assisterent à la Ceremonie. La Princesse de Weissenfels representa l'Archiduchesse Josephine-Amelie comme Maraine, & le Comte Laguasco l'Electeur de Baviere, & l'Electeur Palatin comme Parrains.

Le R. Pere Jean-Paul Studena de la Compagnie de Jesus, Confesseur ordinaire des Archiduchesses Marie-Elisabeth & Marie-Madeleine, est mort à Vienne en Autriche le 2 Decembre dernier, âgé de soixante & sept années.

Le 19 Decembre, le Prince Leopold d'Anhalt Coethe épousa la Princesse Frederique Henriette, fille du Prince Charles Frederic d'Anhalt Bernbourg, née le 24 Janvier 1702.

Madame

Digitized by Google

Madame Anne Elisabeth Comtesse de Sinnich, Epouse de François-Guillaume Comte de Praschma, Baron de Bilchau, Conseiller de l'Empereur, son Chambellan & Capitaine Provincial de la Principauté de Wolaw, est mort à Vienne en Autriche le 9 Decembre.

M. le Comte de Monthros a épousé à Londres la fille de M. le Comte de Bradfort.

M. le Chevalier Jean Shaw, Receveur General des Doüannes du Port de Londres, est mort le 22 Decembre; son Employ, qui est de trois mille livres sterlin de revenu, dépend de M. Walpole.

Le Lord Georges Manner, second fils du Duc de Rutland est mort à Londres le 27 Decembre.

Le Comte de Scarbourourg est aussi mort le lendemain dans la même Ville & dans un âge fort avancé.

Le Comte d'Exeeter est mort le 8 Janvier dans sa Maison de Campagne.

Le Lord Guillaume Jean Ston, fils du Marquis d'Annandale, est mort le 5 à Londres.

Suivant les Registres des Batêmes & des Morts de toutes les Paroisses de la Ville de Londres, on y a batisé pendant l'année 1721. dix-huit mille trois cens soixante & dix enfans, & on y a enterré

Digitized by Google

vingt-ſix mille cent quarante-deux morts ; ainſi le nombre des morts ſurpaſſe celui des enfans nés de ſept mille cent ſoixante & douze.

Dona Brites de Vilhena, Epouſe de Don Louis Lopés de Carnalho, eſt morte à Lisbone dans l'operation Cezarienne, l'enfant dont elle étoit enceinte reçut le Batême.

Madame la Marquiſe de Crevecœur, fille du Prince de Santobueno, & Dame d'Honneur de la Reine d'Eſpagne, eſt morte à Madrid dans le mois de Decembre dernier, & dans ſa vingt-cinquiéme.

Le Prince de Caſtiglione de l'ancienne Maiſon d'Acquino, eſt mort à Naples dans un âge trés-avancé.

Le Prince de Strongoli de la Famille de Pignatelli, eſt auſſi decedé dans une de ſes Terres en Calabre.

Le Prince Don Camille Borgheſe épouſa le 10. Decembre à Naples Dona Marie Madeleine Borgheſe ſa ſœur, au nom du Duc de Bracciano Erba Odeſcalchi ſon beau-frere. Le Chapellain Royal fit cette Ceremonie en preſence du Curé du Châteauneuf.

Le corps de M. Joſeph Barthole Perintii Maître de Chambre Perpetuel de l'Ambaſſadeur de Portugal, vêtu de blanc, avec la Croix de S. Jacques de Portugal, l'épée

au

Digitized by Google

au côté, le casque en tête, botté & éperonné, fut inhumé à Rome le 28 Novembre au matin dans l'Eglise de Sainte Marie *in Via*, où est la sepulture de sa Famille.

Le Comte Bernard Georges de Mikosch Conseiller au Conseil d'Etat de l'Empereur & à celui de ses Finances, est mort à Vienne en Autriche le 25 Decembre, âgé de 41 ans.

M. Martinet, Intendant de Marine en Espagne, & gendre de M. Helvetius le pere, illustre Medecin de Paris, est mort à Madrid d'une hidropisie.

Digitized by Google

JOURNAL DE PARIS.

La crainte qu'on a de donner au Public des circonstances fausses nous empêche quelquefois de lui presenter de certaines Relations dans les temps où elles sont attendues par les Lecteurs avides des nouveautés. Il doit pardonner des retardemens qui se font en faveur de la verité. La fête donnée par le Prince Doigoronki Ambassadeur extraordinaire du Czar à la Cour de France, au sujet de la Paix de Nystadt, meritoit fort une description exacte. La voici d'une main sûre.

LA fête commença le Dimanche vingt uniéme du mois de Decembre au soir, par un feu d'artifice qui fut tiré d'un magnifique balcon que M. l'Ambassadeur avoit fait construire à ce dessein au dessus de la porte de son Hôtel. La varieté des pieces, dont ce feu étoit composé, l'ordre & la promptitude dont elles furent servies, ont fait avoüer aux spectateurs que du grand nombre de feux d'artifice tirés à Paris dans les réjoüissances publiques sur le rétablissement de la santé du Roy, aucun n'avoit été executé avec plus de succès. Les dehors

Digitized by Google

dehors & les dedans de l'Hôtel étoient illuminés, & cette illumination, une des plus brillantes & des mieux entendues que l'on ait vû depuis long-temps, dura toute la nuit, pendant laquelle le vin coula abondamment de quatre fontaines, placées aux deux côtés de la porte de l'Hôtel.

Aussi-tôt après que le feu d'artifice eut été tiré, M. le Prince Dolgoroukï fit conduire dans une salle les Dames de la premiere distinction qu'il avoit invitées à souper. Cette Salle bâtie exprès dans le jardin, avoit quelque chose de ces Palais enchantés si celebres dans les Romans. Le lieu où elle avoit été construite, la promptitude avec laquelle elle avoit été élevée, la magnificence de sa decoration, la firent regarder de tout le monde, comme un chef-d'œuvre; elle avoit douze toises de longueur, quatre de largeur, & dix-huit pieds de hauteur. Sous le plafond elle étoit ornée des plus riches tapisseries des Gobelins, & éclairée d'un grand nombre de lustres, de bras & de girandoles; les Dames y trouverent une table de cinquante couverts, servie avec toute la somptuosité & la delicatesse possible.

Le Bal suivit le souper, il fut ouvert par M. le Chevalier d'Orleans, Grand Prieur de France; le nombre de ceux qui y vinrent surpassa de beaucoup celui des

Digitized by Google

Billets qui avoient été distribués, comme si tout Paris eût voulu être témoin de cette superbe fête. Malgré ce concours prodigieux, tout se passa avec beaucoup d'ordre, chose fort rare dans ces assemblées nombreuses, & qui fait l'éloge de l'attention & de la prévoyance de M. l'Ambassadeur. Le Bal ne finit qu'avec la nuit; tant qu'il dura, on distribua avec quelque sorte de profusion des rafraîchissemens de toute espece.

Le Lundi dans la même Salle, sur une table de soixante à quatre-vingts couverts, on servit à dîner aux Ministres de la Cour de France & des Cours Etrangeres, aux Maréchaux de France, & aux Ducs & Pairs; tout ce que Paris peut fournir de rare, de splendide & de delicat, se trouva dans ce repas. On y admira principalement le fruit des plus magnifiques & des mieux assortis. On eût dit que toutes les saisons avoient rassemblé ce qu'elles ont de plus particulier, & de plus exquis. L'art avoit si bien imité la nature, que les yeux agréablement séduits ne pouvoient distinguer les fruits naturels d'avec ceux qui ne l'étoient pas. On voyoit en sucre candi des cerises, des prunes, des abricots, des pesches, & d'autres fruits delicats si bien representez, même avec toute leur fleur, qu'ils sembloient avoir la fraîcheur & le coloris des

fruits

Digitized by Google

fruits nouvellement cueillis. Plusieurs ouvrages de sucrerie de differentes figures & differentes grandeurs, representoient les Armes de Sa Majesté Czarienne, & servoient à r'appeller dans l'esprit des Conviés la memoire de ce grand Prince, qui sembloit animer ce festin. On fit entendre à differentes reprises le bruit des Trompettes & des Timbales.

Le Mardi fut destiné principalement pour le peuple, M. le Prince Dolgorouki voulut que le peuple de Paris, qui n'est ordinairement que simple spectateur des fêtes & des réjoüissances que l'on fait dans cette Capitale, partageât, pour ainsi dire, avec les Grands, tous les divertissemens de celle qu'il donnoit alors. Il renouvella ces liberalités si fameuses dans l'Histoire, où l'on voit tout le peuple de Rome admis à des repas publics, aux dépens d'un simple Particulier.

A l'heure du dîner on vit sortir de l'Hôtel de M. l'Ambassadeur, au son des Tambours, des Trompettes, des Hautbois, des Violons, & de plusieurs autres instrumens, une grande & vaste machine à plusieurs étages, portée sur des roulettes, couverte d'une nappe traînante, à l'étage le plus élevé paroissoit un bœuf tout rôti, posé sur ses pieds, paré de festons & de guirlandes, les cornes & les sabots étoient do-

Digitized by Google

rez. Les degrez des quatre côtez de la machine, étoient chargés d'une prodigieuse quantité de viandes cuites & entieres. Sur le premier degré il y avoit un veau de chaque côté, & quatre moutons aux quatre angles: les intervalles & l'espace que laissoient les autres degrez étoient couverts de cochons de lait, de dindons, d'oyes, de chapons, de poulets, & d'un millier de pains, parsemés de fleurs; après une marche reglée de joüeurs d'instrumens, & de plusieurs personnes qui portoient en main des branches de laurier, la Musique & les Trompettes se firent entendre tour à tour. On mit le feu à quelques trompes d'artifice, dont on avoit entouré le bœuf. Ensuite on donna le signal, alors le festin fut abandonné au peuple, & pillé, mais sans desordre & sans accident; une Compagnie de Suisses, de Gardes Françoises, & le Guet à cheval, avoient soin de maintenir l'ordre dans ce repas tumultueux; cependant on ouvrit les quatre fontaines, qui ne cesserent de couler jusqu'à minuit.

Cette ceremonie populaire où se trouverent une infinité de personnes du premier rang, & même des Princes & des Princesses du Sang, fut terminée par un grand repas & un bal, où les choses se passerent avec la même magnificence que les jours precedens.

La

Digitized by Google

La façade de l'Hôtel étoit decorée de Peinture, l'Architecture qu'on y avoit representée étoit d'un ordre dorique composite, le fond de marbre ramé à grands panneaux, encadré de marbre blanc veiné, étoit accompagné de six pilastres de verd campant, dont les bases & les chapiteaux étoient relevés en or, au lieu de triglyphes, & des metopes qui distinguent le dorique des autres ordres; il y avoit dans la frise, au dessus des chapiteaux de chaque pilastre, des consoles relevées en or, qui soutenoient la corniche. Cette corniche étoit surmontée d'une balustrade d'or qui regnoit tout le long de l'entablement au delà duquel étoit le balcon, dont on a déja parlé à l'occasion du feu d'artifice.

Du milieu de la balustrade, au dessus de la porte, s'élevoit une pyramide de marbre, terminée par un aigle à deux têtes, portant en flanc l'écusson de l'Empereur de Russie.

Vers la base de la pyramide la Déesse de la Paix, élevée sur un nuage, tenant d'une main une corne d'abondance, & de l'autre une branche d'olivier, couronnoit les armes de l'Empire de Russie, & du Royaume de Suede, que la Renommée portoit dans un double Ecusson.

Aux deux côtez de la porte, dans l'entablement le long de la frise, étoient deux

Digitized by Google

grands cartouches rehaussés d'or ; dans l'un étoit representée la Flotte de Moscovie, & dans l'autre la Ville de Petersbourg. Un troisiéme cartouche placé immediatelment au dessus de la porte, & entouré de aurier, contenoit cette Inscription écrite en lettres d'or.

PRO
Castis fortiter ; confectisque feliciter
Bellis
Restituta Militari disciplina
Arcibus regni in Præsidium munitis
Ædificatisque classibus
Renovato instauratoque Commercio
Apertis Publicæ utilitati portubus
Populis, Urbibus ad optimas Leges
Informatis ;
Admissis in Patriam decoratisque bonis Artibus,
Abundantiâ partâ.
Præcipuè pro conciliata recens
Cum Rege, ac Regno pace,
Ac stabilitâ amicitiâ :
Solemnem hunc regalis munificentiæ
Apparatum,
Cæsari suo,
Totius Russiæ Imperatori,
Adornavit
Princeps Dolgorouki,

Apud

Digitized by Google

Apud Christianissimum Regem
Legatus.

Il est bien difficile de faire sentir dans le François toute la beauté de ces sortes d'Inscriptions, le Latin plus serré, & plus énergique exprime en un mot ce que plusieurs mots François peuvent à peine exprimer. Voici une traduction aussi litterale que l'a permis le génie des deux Langues.

A PIERRE LE GRAND,
Empereur de la Grande Russie.

Après avoir soutenu avec gloire
Et terminé avec succès
De grandes Guerres,
Rétabli la discipline Militaire,
Assuré les Frontieres
Par des Places imprenables,
Construit des Flottes,
Relevé & fait fleurir le Commerce,
Ouvert de nouveaux Ports pour la commodité publique,
Reglé par de sages Loix
Les mœurs de ses Peuples,
Et la Police des Villes,
Introduit dans ses Etats, & enrichi de ses bienfaits
Les beaux Arts,

Procur

Digitized by Google

Procuré par tout l'abondance,
Conclu la Paix
Avec le Roy & le Royaume de Suede,
Et établi une parfaite intelligence entre les deux Etats,
Le Prince Dolgorouxi,
Son Ambassadeur auprès du Roy Très-Chrétien.

Voici une nouvelle Route de la Princesse des Asturies, autre que celle que nous avons déja donnée, laquelle nous sommes tres-étroitement engagez d'inserer dans ce Mercure, ainsi que cette Epitre qui est à la tête.

A MADAME LA NOURRICE DU ROY.

MADAME,

Voila un présent que j'ay l'honneur de vous faire, dont je vous supplie de ne me point sçavoir de gré; car premierement il n'en

Digitized by Google

n'en vaut pas la peine ; & en second lieu, je ne prends la liberté de vous l'offrir, que pour avoir une occasion de faire plaisir aux bons François, en apprenant à ceux qui n'ont pas eu le bonheur de vous voir, que nous pouvons tous nous reposer hardiment sur la bonté & la providence de Dieu, pour la santé & longue vie de notre cher Maître S. M. LOUIS XV. *Les perfections du corps que vous possedez à un si haut degré, comme la beauté, la santé, l'embonpoint, & la belle humeur, nous en sont une sure & heureuse Caution. Pour celles de l'Esprit & de l'Ame, comme elles importent peu au Public, je veux bien épargner votre modestie, en me taisant, il suffit que vous fassiez les plaisirs de la Cour, & de ceux qui ont l'honneur de commercer avec Vous. On dira que voila une Epître Dédicatoire fort originale ; cela ne surprendra point ceux qui me connoissent, puisque j'ai passé pour tel dans ce Voyage ; Je laisserai dire tout ce qu'on voudra, & je m'en soucie peu, pourvû que vous me fassiez la grace de me croire avec un trés-profond respect,*

MADAME,

Votre tres-humble & tres-obéissant Serviteur J. F. H.

LA

LA ROUTE

Qu'a tenuë S. A. R. MADEMOISELLE d'ORLEANS MONTPENSIER, Princesse des Asturies.

CEtte PRINCESSE est partie de Paris le Mardi dix-huitiéme Novembre mil sept cent vingt-un, & a passé par

Jours.	*Villes & Villages.*	*Lieues.*
	Bourg-la-Reine.	
	Antony.	
	Long-Jumeau, *Bourg.*	
	Montlhery, *Ville.*	
	Linas.	
18	Châtres, V. *Coucher.*	7
	La Montagne de Trefou.	
	Boëne.	
	Etrechy.	
19	Estampes, V. *Coucher.*	6
	Ville-sauvage.	
	Mondy.	
	Monarville. *Dîner.*	
	Angerville, B.	
	Champ-pilory.	
20	Toury. *Coucher.*	9
	Château-Gaillard.	
	Arthenay. B. *Dîner.*	
	La Croix-Buquoy.	

La

Digitized by Google

Jours.	Villes & Villages.	Lieues.
	Langelery.	
	Sercotte.	
	Long Faubourg d'Orleans. *Sejour.*	8
21.22.	Orleans.	
	Fauxbourg Saint Marcel.	
	Saint-Hilaire.	
	Saint-Memin.	
	N. D. de Cleri. *Dîner.*	
	Lailly.	
	Baugency, V.	
	Saint-Laurent des Eaux, *Coucher.*	8
23	Noan. Muid.	
	Saint-Dié, *Dîner.*	
	Mont Livaux.	
	Saint-Claude.	
	Blois, V. *Coucher.*	9
24	Toury.	
	Veuvre.	
	Escure. *Dîner.*	
	Le Haut-Chantier.	
	Fauxbourg d'Amboise.	
25.26.	Amboise, V.	
	Bleret.	
	Riviere de Cher.	
	Saint-Quentin. *Dîner.*	
27.	Loches, V. *Coucher.*	7

La Riviere de Loire.

REMARQUE.

Comme les Lieues vont doubler & tripler celle de France, je vais continuer sur le calcul

Digitized by Google

calcul des lieues de Paris, *& mettre à côté celles des* Pays.

Jours.	*Villes & Villages.*	*Lieues.*
	Varennes.	
	Cyran.	
	Ligueuil.	
	La Cicogne.	
28	La Haye. *Coucher.*	10
	Danger.	
	Ingrande.	
29	Châtelleraut. *Coucher.*	9. 6.
	La Vienne, Riviere.	
	Le Bars de Nintré.	
	La Tricherie. *Dîner.*	
	Clan.	
30. 1	Poitiers. *Sejour.*	10. 7.
Decem.	*Le Clan R.*	
2, 3.	Vieille-Fontaine.	
	Coulombier.	
4	Lusignan, V. *Coucher.*	7. 5.
	Rien	
5	Chenay. *Coucher.*	7. 5.
	Cheie.	
	Labarre.	
	Saint-Leger. *Dîner.*	
	Charsay.	
6	Briou. *Coucher.*	8. 6.
	Ville-Dieu.	
	Aunay. Virolet.	

Les

Digitized by Google

Jours.	*Villes & Villages.*	Lieues.
	Les Eglises d'Argenteuil.	
	Saint-Julien.	
	Riviere de Boutonse.	
	Saint-Eutrope.	9. 6.
7	Saint Jean d'Angeli, V. *Coucher.*	
	Anieres.	
	Saint-Hilaire.	
	La Roulie	
8, 9,	Xaintes, V.	8. 5.
10.	*La Charante marée.*	
	Les Arênes.	
	La Jarte.	
11	Pont, B. *Coucher.*	
	Belle-Huile.	
	Perou.	
	Les Bergeries.	
12	Mirabeau. *Coucher.*	7. 4.
	La Baye de Pleine Seve.	
	Saint-Aubin.	
	Etolié.	
13	Pont-Tête.	
	Blaye, V. *Coucher.*	8. 5.

Garonne.

14, 15,	Bordeaux. V. *Sejour.*	7
16, 17,		
18.	La Prade.	
19	Castres, *Coucher.*	6. 4

Pont-

Jours.	Villes & Villages.	Lieues.	
	Pont-Tête.		
	Revenant.		
	Birelac.		
	Pondensac.		
	Marsac.		
	Preugnac.		
20	Langon, V.	9.	5.
	Rien		
21	Bazas, V.	5.	2.
	Bolac.		
	Pitec.		
22	Captieux, *mauvais Coucher.*	6.	2.
	La Marovasse.		
	Les Agreaux.		
23	Roquefort. V. *Coucher*	7.	4.
	Rien		
24, 25,	Mont-de Marsan, V.	6.	3.
26, 27,	*Riviere de Douve*		
28, 29.	Campagne.		
	Meillant.		
30, 31.	Tartas, V.	9.	4.
	Ladouze, Riviere.		
	Ponton, B.		
	Apoüy.		
1 Janv.	Dax, V. *Coucher*	7.	4.
1722.	Saint-Georges de Varennes.		
2	Saint-Vincent, *Coucher.*	9.	4.

Digitized by Google

Jours.	Villes & Villages.	Lieues.
	La Cabane.	
	Ondres.	
	Le Nive.	
3, 4, 5.	Bayonne.	7. 3.
	Anglet.	
	Bidart.	
	Guetary.	
6	Saint Jean-de-Luz.	4.
7	Ciboure.	
8	Urrugne.	
	Hendaye.	
&	Pas de Behovie.	
9	La Conference.	3 *à midy.*
	Total	233 lieuës.

AVIS.

Comme il ne m'est ni permis ni possible de donner la Relation à tout le monde, qui me la demande, voilà pour le contentement de tout l'Equipage, la Route des Villes, Bourgs & Villages, par lesquelles nous sommes passez, & même les Rivieres, avec une espece de Journal, & un total des lieues supputées sur celles de France, c'est tout ce que peut faire pour vous, MESSIEURS, *Votre tres-humble serviteur J. F. H.*

V. *signifie Ville.* B. *Bourg.* R. *Riviere.*

M.

Digitized by Google

M. le Duc de Saint Simon Ambassadeur extraordinaire de France à la Cour du Roy d'Espagne, a été attaqué de la petite verole à un quart de lieuë de Lerma, dans un Village appellé Villamanso. Cette maladie regne dans quelques lieux situez sur la Route de l'Infante, qu'on lui fera éviter. Sa Majesté Catholique, qui attend à Lerma Mademoiselle de Montpensier, a envoyé son premier Medecin à Villamanso, & s'en privera pendant quarante jours, pour lui donner le temps de guerir M. le Duc de Saint Simon, & ensuite de corriger le mauvais air qu'il pourroit contracter auprès du malade.

On a été mal informé quand on a mis dans le dernier Mercure que M. Philippe avoit été nommé Caissier general de tous les effets Royaux; c'est M. Brehamel qui a été nommé par Arrest du Conseil Comptable general des effets du Visa. Il aura sous lui seize Caissiers, qui seront chargés de fournir au Public les valeurs de la liquidation de tous les papiers.

C'est le même M. Brehamel qui a été chargé par Arrest du Conseil du 2 May 1716 de la reddition des comptes de l'extraordinaire des Guerres, Artillerie & Fortifications depuis l'année 1706, jusques & compris 1715, il a été aussi chargé d'operations du Visa, lors de l'établissement des Bureaux.

On

Digitized by Google

On dit que M. le Cardinal de Bissy a fait present à la Paroisse de saint Sulpice d'une Relique du corps de saint Charles Borromée, qu'on lui a donnée en passant par Milan, à son retour de Rome. Cette Relique est en dépost à l'Abbaye de Saint Germain, & on fera une Procession solemnelle pour sa Translation.

Le Pape a accordé depuis peu à M. le Prince Frideric un Indult pareil à celui des Cardinaux, pour conferer en Commande les Benefices qui sont à sa nomination.

Le 11 M. l'Abbé de Marignon fut sacré Evêque de Coutances, dans l'Eglise des Carmes Déchaussés, par M. l'ancien Evêque de Fréjus, Precepteur du Roy, assisté de M. l'Evêque de Séés & de M. l'Evêque d'Avranches.

Le 4 M. Daguesseau Avocat general du Parlement, & fils de M. le Chancelier, brilla fort par la solidité & la clarté de son stile dans la premiere cause du Rolle qu'il ait plaidée depuis sa reception dans sa Charge; c'étoit un procès entre le Chapitre de saint Pierre de Roye, & les Marguilliers de cette Eglise, au sujet du pouvoir d'en ordonner les reparations. Les conclusions de M. Daguesseau tendoient à ce qu'il fut deffendu aux Marguilliers de S. Pierre de Roye, de faire aucune réparation dans cette Eglise sans la permission du Chapitre

Digitized by Google

pitre & de M. l'Evêque d'Amiens. La Grand' Chambre suivit ces conclusions sans y rien changer.

M. le Duc de Chartres a fait trembler pour sa vie presque au commencement de ce mois. Il a été attaqué par une fievre des plus violentes qui a obligé les personnes chargées de sa conservation de le faire saigner plusieurs fois de suite, tant au bras qu'au pied; enfin les sages Ordonnances de M. Chirac, premier Medecin de Monsieur le Regent, les soins & le zele de tous ceux qui ont concouru à la guerison de ce Prince, l'ont tiré de péril, & sa convalescence donne un fut espoir du rétablissement prochain & parfait de sa santé.

M. Arroüet de Voltaire, de qui le pere est mort depuis peu, a obtenu du Roy, par la protection de Monsieur le Duc d'Orleans, une pension de deux mille livres. Son Poëme d'Henry IV. paroîtra bien-tôt, & l'on compte fort qu'il soutiendra imprimé la réputation que lui ont acquise les lectures des manuscrits.

Le 16 Janvier un Particulier se disant de la Gendarmerie, fut arrêté à la porte de M. le Cardinal du Bois: un Cocher de place fut cause de sa détention; il lui avoit donné une piece de cinquante sols fausse, & ne vouloit pas la reprendre, le Cocher

le

Digitized by Google

le pourſuivit ; dans ce moment M. le Blanc Secretaire d'Etat de la Guerre, vint à paſſer, ſon attention pour tout ce qui concerne les Officiers, l'engagea à prendre connoiſſance de ce petit detail ; on foüilla par ſon ordre le pretendu Gendarme, à qui on trouva de la fauſſe monnoye dans une poche ſeparée ; il fut auſſi-tôt conduit au Fort-Leveſque, & jetté dans un cachot avec les fers aux pieds.

On a ſupprimé depuis quelques jours toutes les Academies de jeux de hazard, qui s'étoient extrémement multipliées, & qui cauſoient des deſordres dans les affaires des Particuliers, qu'on a jugé à propos d'arrêter.

Le 16 de Janvier le Roy alla dîner au Château de la Muette, accompagné de M. le Maréchal Duc de Villeroy ſon Gouverneur, & pendant la Meſſe qui fut chantée le 18 par la Muſique, Sa Majeſté reçut le ſerment de fidelité de M. l'Evêque de Glandeves, & de M. l'Evêque de Coutances, qu'ils lui prêterent entre ſes mains, en preſence de Monſieur le Duc d'Orleans.

Le 19 M. le Duc d'Oſſone a été remercier le Roy, au ſujet de l'Ordre du Saint Eſprit, qui lui a été donné par Sa Majeſté.

Le 26 M. le Marquis de Villeroy a été

Digitized by Google

fait Duc & Pair ; il prend le nom de Duc de Rets. M. Fagon a été fait Conseiller au Conseil Royal des Finances.

Le 22 M. les Chevaliers des Ordres du Roy ont tenu Chapitre au Louvre, en presence de Sa Majesté ; on y proposa M. le Duc d'Ossone, Ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté Catholique à la Cour de France, & Dom Carlo Albani, neveu du feu Pape, pour être reçûs à la premiere promotion que le Roy fera après son Sacre ; cependant il fut decidé qu'en attendant on leur donneroit des Brevets pour porter le cordon bleu. Le Chapitre étoit composé du Roy, de Monsieur le Duc d'Orleans, de M. le Maréchal de Villeroy Gouverneur du Roy, de M. le Maréchal de Talard, de M. le Maréchal d'Estrées, de M. le Duc d'Aumont, de M. le Cardinal de Noailles, de M. de Beringhen, de M. de la Vrilliere, de M. l'Abbé de Pompone, de M. de Goebriant, de deux Officiers de l'Ordre, de M. de Montargis & M. Crozat, & deux Huissiers de l'Ordre.

M. le Duc de Saint Simon a obtenu de son côté en Espagne la Toison d'or & la Grandesse.

Le 20 Janvier le Roy a signé le Contract de Mariage de M. le Marquis de Castries

&

& de Mademoiselle de Levi ; il fut signé après midi le même jour par Monsieur le Duc d'Orleans.

Le 21 M. le Comte de Charolois a donné une fête très galante à Madame la Duchesse sa mere, dans une maison qu'il a au Faubourg saint Jacques. Cette fête a commencé par un feu d'artifice d'un goût singulier, tiré dans le Jardin : on a vû pendant une grosse demi heure une grande nape de feu imitée des napes d'eau, & accompagnée de deux cascades de feu de trente pieds de hauteur, qui formoient un spectacle tout à fait brillant & ingenieux. Au haut de la grande nape on lisoit ces lettres majuscules & initiales du nom de Madame la Duchesse L. F. D. B. Louise Françoise de Bourbon. Cette decoration ignée fut suivie d'un grand nombre de caisses & pots à feux ; ensuite parut un soleil éclatant, changeant de couleur, jettant des rayons enflammés, & portant quatre-vingts pieds de diamettre ; la fête se termina par une girande de mille fusées qui partirent ensemble. Cet artifice a été fait & tiré par le sieur Morel, Artificier du Roy. On tira du canon à l'arrivée de Madame la Duchesse, & elle vit tout le jardin illuminé. Le chiffre de M. le Comte de Charolois terminoit une allée lumineuse, qui avoit entre ses arbres des festons

Digitized by Google

de lampions ; le parterre étoit aussi decoré de la même maniere.

Les plaisirs du feu d'artifice & les illuminations furent suivis d'un souper gras & maigre, servi par les Officiers de M. le Comte de Charolois. La table étoit de seize couverts ; la chere fut exquise, & partagée en six services. M. le Duc & Mademoiselle de Clermont furent du repas, qui fut couronné par un fruit des plus magnifiques.

Voici la Lettre que le Roy écrivit au Pape, à l'occasion du refus que fit M. l'ancien Evêque de Frejus Precepteur du Roy, de l'Archevêché de Rheims & de l'Abbaye de Saint Etienne, qui lui fut accordée par Sa Majesté. Cette Lettre fait l'éloge de la pieté du Roy, de celle de M. l'Evêque de Frejus, & son stile répond parfaitement à la dignité de la matiere.

TRES-SAINT PERE,

Je me flatte que Votre Sainteté ne desaprouvera pas que la premiere Lettre que je lui écris de ma main, soit un effet de la reconnoissance que je dois à l'ancien Evêque de Frejus mon Precepteur : c'est lui qui en m'instruisant des principes de la Religion, & en me la rendant aussi aimable

Digitized by Google

aimable par son exemple, que respectable par vos leçons, m'a appris quel doit être mon attachement pour le Saint Siege, le respect filial pour celui qui le remplit, & quels sont les devoirs que m'impose la qualité de Roy Très-Chretien, & de Fils aîné de l'Eglise. Il est d'autant plus digne de vos graces, qu'il vient de faire une action très-vertueuse, & que je ne puis m'empêcher de loüer, aprés m'y estre opposé de tout mon pouvoir. Vous aurez été informé par votre Nonce, Très Saint Pere, qu'il a refusé l'Archevêché de Reims, la premiere dignité Ecclesiastique de mon Royaume, quoi que je l'aye vivement pressé de l'accepter, & même avec des larmes, dans l'extrême envie que j'avois d'être sacré par ses mains. Il craint de ne pouvoir pas remplir assez bien les devoirs d'une si grande place, à cause de l'employ qu'il a auprès de moy, & rien n'a pû surmonter une crainte si heroïque & si chretienne; j'ay au moins obtenu de lui qu'il acceptât l'Abbaye de Saint-Etienne de Caën, & je vous prie de lui en accorder gratuitement les Bulles. Je seray ravi qu'il tienne ce bien-fait de votre main, aussi bien que de la mienne, & je me feray un plaisir sensible d'agir de concert avec vous pour recompenser la vertu, & de vous donner en toute occasion des

Digitized by Google

marques du respect Filial avec lequel je suis,

TRES-SAINT PERE,

Votre très-devot Fils,

LOUIS.

A Paris ce 23 Octobre 1722.

On a encore arrêté depuis peu, & on arrête journellement quantité de Voleurs complices de Cartouche, M. Arnaud de Boüex, Conseiller au Parlement, continuë à instruire cette affaire avec autant de zele que de capacité. S. E. M. le Cardinal du Bois, a presenté ce digne Magistrat à S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans, qui lui a témoigné qu'il étoit extremement satisfait de sa conduite & de son application dans cette penible affaire.

M. Arnaud a été President à Angoulême pendant dix années; feu M. d'Argenson avoit été Lieutenant General au même Presidial.

RELATION

*De l'Echange de l'*INFANTE *& de la Princesse d'*ORLEANS, *fait à l'Isle des Faisans le 9 Janvier 1722.*

LE Mariage du Roy Trés-Chrétien ayant été arrêté avec l'Infante d'Espagne, & celui du Prince des Asturies avec la Princesse d'Orleans, le Roy nomma M. le Prince de Rohan pour faire l'échange des Princesses, ainsi que M. le Duc de Guise l'avoit été en 1615 pour l'Infante d'Espagne & de Madame Elisabeth de France; & depuis en 1679. M. le Prince d'Harcourt pour remettre aux Espagnols la Princesse Marie-Louise d'Orleans Reine d'Espagne. Sa Majesté nomma aussi Madame la Duchesse de Vantadour sa Gouvernante, & Madame la Princesse de Soubize pour aller recevoir l'Infante à son arrivée en France, & leur remit en même tems la Princesse d'Orleans pour la conduire sur la Frontiere.

M. le Prince de Rohan se rendit à Baïonne trois jours avant l'arrivée de la Princesse d'Orleans; il fut au-devant d'elle, accompagné d'une suite nombreuse,

Digitized by Google

& lui donna la main à la descente du Carosse.

Le lendemain la Princesse alla rendre ses devoirs à la Reine Douairiere d'Espagne, qui la traita en Reine, aussi-bien que dans la visite que Sa Majesté lui rendit le même jour.

A la derniere entrevuë la Reine fit des presens magnifiques à la Princesse, ausquels elle ajoûta une épée & une canne garnie de diamans pour le Prince des Asturies.

M. le Prince de Rohan en arrivant à Bayonne avoit dépêché un Courier à M. le Marquis de Sainte Croix Grand d'Espagne & Grand Maître de la Maison de la Reine, chargé de la conduite de l'Infante, & des Pouvoirs de S. M. Catholique pour l'échange, pour sçavoir au juste l'arrivée de l'Infante, concerter avec lui le jour de la Ceremonie, & pour parvenir à des éclaircissemens sur la forme des Actes, qui pussent prévenir les difficultez & les longueurs.

M. de la Roche Secretaire de la Chambre du Roy d'Espagne se rendit à Bayonne le 4 Janvier 1722, il avoit été choisi pour assister aux échanges seulement, & M. du Bois Secretaire du Cabinet du Roy avoit été nommé par Sa Majesté pour en signer les Actes.

Cette

Digitized by Google

Cette difference, jointe à celle qui se trouva dans la forme des modeles d'Actes, leur ayant d'abord paru considerable, le Prince de Rohan prit le parti d'envoyer proposer une entrevuë au Marquis de Ste. Croix dans l'Isle des Faisans, & son Courier partit avec M. de la Roche qui s'en retournoit en Espagne.

Le 6. Mademoiselle d'Orleans arriva à S. Jean de Luz, & l'Infante arriva le même jour à Oyarson.

Le 7. le Duc de Liria vint apporter à Mademoiselle un present de pierreries de la part du Roy d'Espagne. Cette Princesse lui donna une épée garnie de diamans; le même jour le Marquis de Sainte Croix fit sçavoir au Prince de Rohan qu'il se trouveroit à la Conférence le 8 à midi, comme il le desiroit.

Ces deux Seigneurs s'y rendirent à l'heure marquée, après beaucoup de politesse de part & d'autre, on lut les Pouvoirs; le Marquis de Sainte-Croix prétendit que le sien l'obligeoit à signer les Actes lui même; le Prince de Rohan demanda qu'ils fussent signés par les Secretaires, & allegua l'usage & la Dignité.

On parla ensuite du modele des Actes, le Marquis de Sainte-Croix n'en presenta qu'un seul, qui contenoit les deux delivrances & les deux receptions fort confu-

Digitized by Google

ſément. Le Prince de Rohan en produiſit quatre diſtincts & ſeparés, dont deux de delivrance, & deux de reception.

Le Prince de Rohan voyant que les Miniſtres d'Eſpagne demeuroient attachés à leurs formes, quoiqu'ils approuvaſſent les nôtres, propoſa l'expedient qui ſuit pour les déterminer.

Que Mrs du Bois & de la Roche, Commiſſaires nommés par les Rois de France & d'Eſpagne, ſigneroient un Acte double, par lequel il ſeroit convenu qu'en ſuivant nos Modeles on s'obligeroit à les changer ou à les modifier ſi Sa Majeſté Catholique n'en agréoit pas la forme. M. de Sainte-Croix accepta ce parti. On regla enſuite tout ce qui pouvoit concerner l'échange, ou en abreger la Ceremonie, & on prit jour pour le lendemain à midy.

Le 9. la Princeſſe d'Orleans partit de S. Jean de Luz avec la ſuite à neuf heures & demie, & arriva à midi. L'Infante partie d'Oyarſon avec la ſienne, arriva preciſément à la même heure ; tout étoit d'une très grande magnificence. On avoit conſtruit par ordre du Roy dans l'Iſle des Faiſans une Maiſon ou Pavillon de charpente, compoſée de deux appartemens égaux, ornez de meubles magnifiques ; l'un du côté de France & l'autre du côté d'Eſpagne

pagne n'étoient ſeparés que par un ſalon deſtiné à l'échange, on y abordoit des deux côtés par un Pont de Bateaux fort ſpacieux; toute la Riviere étoit couverte de Barques & de petits Bateaux des deux Nations remplis de monde, & un grand concours de Peuple ſur les rivages.

Les deux Compagnies des Grenadiers des Regimens de Touraine & de Richelieu étoient poſtées à la droite & à la gauche de l'entrée du Pont, on en choiſit vingt pour mettre dans l'Iſle aux deux côtés de l'appartement de France.

Les Eſpagnols imiterent la même diſpoſition, les Gardes du Corps ſe mirent en bataille vis-à-vis le Pont, ayant à leur gauche ſur le chemin de la Princeſſe les Regimens de Cavalerie de Chartres & de la Tour; la Cavalerie Eſpagnole tint le même ordre; les Gardes de la Porte & de la Prevôté étoient poſtez à l'entrée du Pont, le Cortege du Prince de Rohan compoſé de quarante Gentilshommes, de ſeize Pages, & de cinquante hommes de Livrée, & celui de Madame de Vantadour, occupoient une grande partie du Pont, la livrée du Roi, les Pages & les douze Suiſſes tenoient le côté le plus près du Sallon.

Le Prince de Rohan donna la main à Mademoiſelle de Montpenſier à la deſ-

cente du Carosse, & la mena dans son appartement ; l'Infante entroit dans le sien dans le même moment. Après s'y être reposées quelque tems, on ouvrit les portes du Salon, & les deux Princesses suivies de leur Cour y entrerent chacune de leur côté, & s'avancerent jusqu'à la table qui étoit au milieu. Le Prince de Rohan étoit à la droite de la Princesse, & la Duchesse de Vantadour & la Princesse de Soubize à sa gauche ; le Marquis de Sainte Croix & la Duchesse de Monteliano, qui étoit chargée de conduire l'Infante & de recevoir la Princesse des Asturies, étoient placés dans le même ordre ; Mrs. du Bois & de la Roche occupoient les deux bouts de la table.

Les Pouvoirs & les Actes ayant été examinés la veille, on ne jugea pas à propos de les lire en entier ; ils furent presentés & signés, & les doubles en furent remis reciproquement ; la table fut aussi-tôt retirée.

Alors le Prince de Rohan fit les complimens du Roi sur les deux Mariages, & marqua aux Personnes chargées de la conduite & de l'éducation de l'Infante le gré que S. M. leur sçavoit de leurs soins ; on employa quelques momens à se faire des civilités de part & d'autre, les Princesses s'embrasserent ; l'Infante passa ensuite dans

l'appartement

Digitized by Google

l'appartement des François, conduite par M. le Prince de Rohan, qui lui donnoit la main, & la Princesse d'Orleans donna la sienne au Marquis de Sainte-Croix, & passa dans l'appartement des Espagnols. Les François & les Espagnols resterent encore quelque tems dans le Salon pour distribuer les presens, après quoi tout le monde se retira. L'Infante prit la route de S. Jean de Luz, & la Princesse d'Orleans celle d'Oyarson, à travers les troupes dont on a parlé, & aux acclamations reïterées des Peuples des deux Nations qui étoient accourus de toutes parts à cette auguste Ceremonie.

Le Maréchal de Villars se porte mieux de la chûte qu'il avoit faite en tombant sur le genouil auquel il fut blessé à la bataille de Malplaquet.

M. le Duc d'Offonne étoit tout prêt à partir lorsqu'il a reçu un Courier avec des dépêches du Roy d'Espagne son Maître, qui l'obligent de rester à Paris avec la même qualité d'Ambassadeur Extraordinaire.

M. Le Cardinal de Rohan est si fort incommodé de la goutte qu'il est obligé de garder la chambre; Monsieur le Duc d'Orleans a été le voir.

On

Digitized by Google

On mande d'Espagne que la Cour se prepare à retourner à Madrid aussi-tôt que la Princesse d'Orleans sera arrivée. Le Duc de Liria est nommé pour lui aller porter les presens de Leurs Majestez.

Le Marquis de Capichelatro, Ambassadeur d'Espagne à Lisbonne, a celebré pendant trois jours consecutifs l'anniversaire de la naissance de S. M. Cath. & la conclusion du Mariage du Prince des Asturies avec la Princesse d'Orleans, par des illuminations, des feux d'artifice & des simphonies. Il fit representer dans son Hôtel le 18 de l'autre mois, un Opera intitulé, *les nouvelles Armes de l'Amour*, auquel les Ministres Etrangers assisterent, ainsi qu'un grand nombre de Personnes de la premiere condition qui y avoient été invitées, à qui il fit distribuer grande abondance de toutes sortes de rafraîchissemens.

On apprend de Turin que le Roy de Sardaigne a nommé le Comte de Saluces Capitaine de ses Gardes du Corps, pour aller faire la demande de la Princesse Palatine de Salzbach, pour le Prince de Piémont, & qu'il est chargé de la conduire à Turin, où l'on assure que le mariage sera celebré ce Carnaval.

L'Envoyé de Tunis, dont nous avons déja parlé, est arrivé à Londres le 16 de ce mois avec trois chevaux Barbes, un

Lion

Digitized by Google

Lion & plusieurs raretez de son Pays, dont il doit faire present au Roy d'Angleterre. Les Lettres de Londres ajoûtent, qu'on y a scellé une Patente en faveur du Sr Newsham, Auteur d'une nouvelle Machine, qui paroît fort utile dans les Incendies, suivant l'experience qu'on en a faite.

Le 26 de ce mois de Janvier S. A. R. Mademoiselle de Baujolois, accompagnée de Mesdames les Marquises d'Harmantiere, de Conflans, & de S. Germain, fit l'honneur de donner le Voile de Profession, avec toutes les graces qu'on peut imaginer, à Mlle. Ferrand de S. Heand en Forest, Novice au Couvent du S. Sepulcre de Belchasse, à qui S. A. R. Mademoiselle de Montpensier avoit fait l'honneur de donner le Voile de Vêture le 8 Août 1720. M. l'Evêque de Rennes fit la Ceremonie. Le P. Terrasson prononça un excellent Sermon.

Nos Plenipotentiaires & tous les Ministres Etrangers se disposent à partir pour Cambray, où le Congrez doit bien-tôt s'ouvrir.

Les Duchesses de S. Simon & de Lauzun ont eu l'honneur de remercier le Roy de ce que le Roy d'Espagne a donné l'Ordre de la Toison d'Or à M. le Vidame, fils aîné de M. le Duc de S. Simon, & a fait le cadet Grand d'Espagne.

DIGNITEZ

DIGNITEZ ET COMMANDEMENS.

LE Marquis de Saint Germain Beaupré a obtenu du Roy un Brevet de retenue de cent mille livres sur son Gouvernement de la Marche.

Le Marquis de Thouy, Lieutenant General des Armées du Roy, a obtenu de Sa Majesté le Gouvernement de Belle-Isle, vacant par la mort de M. Desfourneaux.

M. le Chevalier de Marcieu, Brigadier des Armées du Roy, est nommé pour commander en Dauphiné sous M. le Comte de Medavi.

M. Briquet premier Commis de M. le Blanc, Secretaire d'Etat de la Guerre, a obtenu du Roy la Croix de Saint-Michel, pour récompense de sa capacité & de son travail exact dans les affaires de la Guerre.

M. de Segur a obtenu du Roy une augmentation de 12000 liv. d'appointemens sur son Gouvernement de Foix.

M. le Marquis d'Aumont, fils de M. le Duc de Villequier a obtenu du Roy la survivance de la Charge de premier Gentilhomme de la Chambre.

M. le Marquis de Castres a obtenu du Roy un Brevet de retenue de cinquante mille écus sur son Gouvernement, en faveur de son mariage avec Mademoiselle de Levi.

M. le Marquis de Villequier a été fait Duc, & a pris Seance au Parlement le 19 Janvier en qualité de Duc d'Aumont Pair de France.

La Majorité du Havre de Grace a été donnée à M. de la Vacherie, ci-devant Capitaine au Regiment du Roy, à la place du sieur Remondel mort le 20 de ce mois.

M.

M. de Caylus Lieutenant General a été nommé à une expectative de Grand-Croix de l'Ordre Militaire de Saint Louis.

Le Gouvernement de Morlaix en Bretagne, vacant par la demission de M. Parisi Fontaine, Brigadier d'Infanterie, & Lieutenant Colonel du Regiment Royal la Marine a été donné à M. de Coëtanfao, Brigadier de Cavalerie, & Major de la Gendarmerie.

Promotion de Chevaliers de Saint-Louis dans la Marine & dans les Colonies. du 23 Decembre 1721.

Capitaines de Vaisseaux

Messieurs
De Longchamp Montendre.
La Guibourge.

Capitaines d'Artillerie.

Messieurs
Benoist.
Dupin de Belugard.
Villars.

Capitaines de Fregates.

Messieurs
La Baume de Borne.
De Sesmaisons.

Lieutenans des Ports.

Messieurs
Herpin Desmarais.
Beaussier l'aîné.
Bois de la Ville.
Candé.
Mauclerc du Pere.

Lieutenans de Vaisseaux

Messieurs
La Goudiniere.
De Bonneuil.
De Vergons.
De Ville.
Chevalier Sevins.
D'Osmont Malicorne.
Du Bezy.
Descoulon.
Lambourg.
Guergolay.
De Tilly.
La Fregonnniere.
Saint-Esteve.
Becheron.
L'Estang.
Le Jay de Kerdaniel.
Du Lac de Montrert.
De Ploëve.
De Chavey.

Dorves

Digitized by Google

Dorves.
Belleville l'Estendart.
La Filliere.
De Sannes.
Du Laur.
Gibavel.
Bailleuil de Vic.
Guerry.
Jamain.
Bois David.
Joyeux.
Theroulde de Bellefosse.
De Visé.
Gouyon de Ravilliers.
De Berey.
Le Meyrat.
La Madelaine Flotte.
Darneuze.
De la Somare de Carmain.
Raguienne de Mareuil.
Du Revest.
Gravier.
Baraudin.
De Venier.
Breugnon.
Vicomte de Langle.
Du Buisson de Varennes
Chevalier du Bourdet.
Robee de Pallieres.
Clesson du Mene.
Baron de Lisse.
Forant.
Panetié.
Keramel de Parcevaux.
Dumas.
Comte de Damas.
Comte des Goutes.
Chevalier de Rochechouart de Monpipaux.
Comte de Vaudreuil.
Vi Comte de Lautrec.
La Jonquiere de la Pomarede.
Moulineuf.
Descoyeux Fouras.
Deigua.
De Colombe.
Coatudance.
De Lamure.

Aydes Majors.

Messieurs
De Beauharnois de Baville.
Descours.
De Lordat.
De Villevielle.

Lieutenans d'Artillerie.

Messieurs
Helyot.
Giveste.
De Combe.

Capitaines de Brulots.

Messieurs
Gabaret de la Motte.
Marquisan.
Dargelos.
De Lescorce.
Du Quesnel.

Enseigne

Digitized by Google

Enseigne de Port.

M. Belliveau.

Enseignes des Vaisseaux.

Messieurs

Du Censif.
Du Plessis Faucherie.
Du Pestrin.
La Haute-maison.
De Moussac.
Du Renel.
Puydorat.
Thouret de Mahury.
Le Souper de la Boularderie.
Du Boulay.
Charmeneuil.
Saint Amant.
Dains.
De Chateauneuf-Thomas.
De Reals.
De Semerville.
De Baudretun.
La Prevalais.
Belle-Isle Laqueue.
De Pons.
Des Chancels.
Liesta.
Murat de la Brouste.
Davaleau.
Turle.
De Brouet.
Lionces.
De Saurines.
Du Fay d'Exoudun.
De Raoussel Tournon.
De Clancy.
De Manerbe.
Vachier Desmoulins.
Chevalier de Matha.
Mandelot de Lossay.
Habert.
Belanger de la Renardiere.
Champmorot de Longueville.
De Morainville.
Beaumont le Normand.
Darcy.
Daunay de Savary.
Chevalier de Noé.
Marquis de Puylaurens.
La Grandiere.
Des Landes.
Palu de Fontenay.
Fremont de Villeneuve.
Saint Legier la Saussaye
Du Boulay.
De Marsillac Chambon
De Meslin.
Routier de Belle Isle.
D'Hericourt.
De Chaulnes.
Montigny de la Hantiere.
Conrart de Surmont.
Chevalier de Fromentieres.
Nouailles.
Descoublan de la Rougerie.
Castelin de la Garde.
De Bonnaire de Souligny.

Fenis

Digitized by Google

Fenis.
Cesar de Boulainvilliers
De Cucy.
Comte du Guay.
De Bourges.

Sous Lieutenant d'Artillerie.

M. de Cresnay.

Lieutenans de Fregates.

Messieurs
La Chesnaye.
Pomet.

Capitaines de Flutes.

Messieurs
Vaudermers.
Perroteau de Boisjulien

OFFICIERS DES COLONIES.

Saint-Domingue.

Officiers Majors.

Messieurs
D'Hericourt, Lieutenant de Roy du petit Goave.
De Cayrolo, Major du Port de Paix.
De Noliurs, Major du petit Goave.
De Courpon, Major de S. Louis.

Officiers des Troupes.

Messieurs
Moret, Capitaine.

Isles du Vent.

De Lonvilliers de Bellebrune, Capitaine.

Cayenne.

De Charanville, Capitaine.
De Gabaret, Capitaine & Ingenieur.

Canada.

M. Desgly, Major de Quebec.

Officiers des Troupes.

Messieurs
De Saint-Martin, Capitaine.
De Lignery, Capitaine.

Isles Royales.

M. de Bouville, Major à Louisbourg.

Officiers de Troupes.

Messieurs
La Ronde Denis.
Le Comte d'Agrain.

Promotion

Digitized by Google

Promotion de Chevaliers de Saint Louis, dans les Galeres, du 6 Janvier 1722.

M. de Soissans, Ayde-Major.

Premiers Enseignes.

Messieurs
Giraudy.
Consmery.
De Raymondis.
De Cipieres.
De Bernage l'aîné.
De Langerie.
De Gailhac Caumont.
De Saint Osmane.
De Montavet.

Autres Enseignes.

Messieurs
De la Bouvernelle.
D'Anastazy.
De Bernage cadet.

Promotion d'Officiers de Galeres, du 6 Janvier 1722.

Capitaines.

Messieurs
Le Bailly de Bissy.
Marquis Despennes.
Chevalier de Levy Gaudiez.

Capitaines Lieutenans.

Messieurs
Du Revest d'Arcussia.
Du Laurent de Bruë.
De Barras de Chantercier.
Comte de Neuvy.
Chevalier de la Gratianne.
De Julianis.
Marquis de Castelane.

Lieutenans.

Messieurs
De Sidery.
De Gotho.
De la Tour de Riez.
De Mazan.
De Raymondis.
De Cipieres.
De Bernage l'aîné.
De Langerie.
De Gailhac-Caumont.
De Castelane Majastre.
Chevalier de Montolieu

Enseignes.

Messieurs
De Soissans Soyan.
De Sartous.
Du Guay.

Marquis

Marquis de Blacas.
De Cambray.
De Tallemant Chaumont.
Chevalier d'Albert-Sainte-Hippolyte.
De Soissans-Villars.
Chevalier de Glandeves.
D'Oraison.
Chevalier de Raousset l'aîné.
Marquis de Levy.

BENEFICES.

LE Roy a accordé les Canonicat, Chancellerie & Grande Penitencerie de l'Eglise Metrolitaine de Toulouse, vacans en Regale par la démission du sieur Michel Jean B. Osier de Verneuil, au sieur Ant. de Murasson, Prêtre, Chanoine & Scolastique de l'Eglise de Bayeux, Docteur en Theologie.

La Chantrerie de l'Eglise Metropolitaine de Rheims, vacante en Regale par le decès du sieur Antoine Lempereur, au sieur René de Sainte Hermine, Prêtre du Diocese d'Angoulême.

Le Canonicat de l'Eglise Metropolitaine de Rheims, vacant en Regale par le decès du sieur Ant. Lempereur, au sieur Ch. Guilaume des Forges, Diacre.

Le Canonicat de l'Eglise Cathedrale de Laon, vacant en Regale par le decès du sieur Adrien Fagart, au sieur Mathurin Guillaume Meur, Prêtre.

L'Abbaye de l'Aumône, Ordre de Cîteaux, Diocese de Chartres, vacante par le decès du sieur Martineau, Chantre de l'Eglise de Saint Maurice d'Angers, en faveur du sieur Gilles Bernard Raguet, Prêtre du Diocese de Namur.

L'Abbaye de Bival, Ordre de Cîteaux, Diocese de Rouen, vacante par le decès de la Dame Marie Luce de Foüilleuse, derniere Titulaire, en faveur de la Dame Barbe le Guerchois,

Digitized by Google

chois, Religieuse du même Ordre, à l'Abbaye de Fontaine Guerard.

L'Archidiaconé de Caën dans l'Eglise Cathedrale de Bayeux, vacant en Regale en faveur du sieur Guillaume le Rebours, Prêtre dudit Diocese.

La place de Regale à laquelle le Roy a droit de nommer dans l'Abbaye de Port-Royal, Ordre de Cîteaux, Diocese de Paris, en faveur de Damoiselle Claude-Louise de Busseul, sur le consentement des Dames de Saint Louis établies à Saint Cyr.

La Cure de Hattenville, Diocese de Rouen, vacante par le decès du sieur Thomas Heudes, au sieur Charles Antoine Benard, Prêtre dudit Diocese, Vicaire de la Parroisse de saint Laurent de la Ville de Rouen.

Le Doyenné & Chanoinie de saint Simphorien de Reims, qui ont vaqué par le decès du sieur Oudinet, au sieur Abbé Graillet.

MARIAGES. BAPTEMES.

M. Jos. Franç. de la Croix, Marquis de Castries, Baron des Etats de Languedoc, Lieutenant de Roy dans la même Province, Gouverneur des Ville, Citadelle, & Diocese de Montpellier, Gouverneur de la Ville & Port de Cette en Languedoc, Maréchal des Camps & Armées du Roy, Chevalier d'honneur de S. A. R. Madame la Duchesse d'Orleans, a épousé Damoiselle Marie Françoise de Levi, fille de Charles Eugene Marquis de Levi, Comte de Charlu & de Saignes, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur des Ville & Citadelle de Mezieres.

M. Louis de Rougé, Marquis du Plessis Bellieres, âgé de seize ans, fils de feu René Gilles de Rougé, Marquis, &c. Colonel du Regiment

Regiment d'Angoumois, a épousé Damoiselle Marie-Therese d'Albert, fille de Louis Auguste d'Albert Dailly, Duc de Chaulnes, Pair de France, Lieutenant General des Armées du Roy, Capitaine Lieutenant des 200 Chevaux Legers de la Garde ordinaire de Sa Majesté.

Marie-Charles Auguste, fils de Mr Jacques-François Leonor de Grimaldi, Duc de Valentinois, Pair de France, & de Dame Louise Hippolyte de Grimaldi de Monaco son épouse, a été baptisé à saint Sulpice le 2 de ce mois; le Parain Mr Auguste de Matignon, Maréchal de Franco, grand oncle paternel de l'enfant; la Maraine Madame Marie Peline Therese de Grimaldi de Monaco, fille de Mr Grimaldi, Pr. Souverain de Monaco.

MORTS DE FRANCE.

MEssire François, Marquis de Kergroades, s'étant rendu le jour des Rois à la Congregation du Noviciat des Jesuites, après s'y être confessé & communié, comme il finissoit ses prieres, tomba en apoplexie, dont le même jour il mourut, âgé de 67 ans, à l'Hôtel de la Communauté des Gentilshommes, où il s'étoit retiré.

Le 7 Janvier Frere Louis de Faydeau de Vaugien, Grand Croix de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem, Grand Bailly de la Morée, Commandeur de saint Jean de Latran & de saint Etienne de Renneville.

M. Joseph des Fourneaux, Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de Belle-Isle en Mer, est mort à Belle Isle le 8 de ce mois, âgé de 74 ans, dont il en a employé 56 au service du Roy.

Le 9 Messire Jacques Tarcade, Ecuyer, Chevalier

valier des Ordres de saint Louis, de Notre-Dame de Mont-Carmel, de saint Lazare, de Jerusalem, ancien Directeur des Fortifications d'Alsace, & Major de la Ville de Dole en Franche-Comté. Cet employ a été donné à M. Marcelot, Capitaine au Regiment de Meuse.

Dame Marie Magdelaine Voisin, épouse de M. le Marquis de Broglio, Lieutenant General des Armées du Roy, Directeur General de l'Infanterie, Gouverneur de Gravelines, Seigneur du Mesnil & autres lieux, est morte à Paris le 11 Janvier, âgée de trente-deux ans.

M. Paul le Pelletier de la Houssaye, neveu de M. le Controlleur General des Finances du Royaume, est mort à Paris le 18 Janvier, âgé de dix-neuf ans.

M. Jean de Malon de Bercy, Lieutenant de Vaisseau, mort le 20 Janvier, âgé de 43 ans. Il étoit frere de M. de Bercy, ancien Intendant des Finances, & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roy.

Messire Georges Remond, Chevalier de l'Ordre Militaire de saint Louis, Mestre de Camp d'Infanterie, Brigadier des Armées du Roy, Seigneur du Cour Saint André du Croncet, decedé le 21 Janvier, âgé de 75 ans.

M. Colbert de Saint Mars, Chef d'Escadre des Armées Navales, est mort le 22 de ce mois dans une de ses Terres, à deux lieuës de la Rochelle, dans un âge fort avancé. Il s'étoit retiré du Service depuis quelques mois, avec une pension de 6000 livres sur le Tresor Royal.

Messire Henry Comte de Boulainvilliers & de saint Saire, Sire de Leon, &c. de la Maison de Crouy, est mort le 23 Janvier, âgé de 60 ans; il avoit été marié deux fois, la premiere avec Dame N. Hurault Du Marais, fille de M. le Comte Du Marais; la seconde, avec

Digitized by Google

Dame N. d'Alegre, fille de Messire Jean Comte d'Alegre, Marquis de Beauvais, & de Dame Marguerite Du Fresnoy.

Messire François Jauche Bouton, Chevalier Comte de Chamilly, Seigneur & Baron de Beaumesnil, & ancien Lieutenant General des Armées du Roy, Commandant en Chef pour Sa Majesté dans les Provinces de Poitou, Xaintonge, Aunis, & Isles adjacentes, Gouverneur du Château de Dijon, cy-devant Ambassadeur extraordinaire pour Sa Majesté en Dannemarck, decedé le 25 Janvier, âgé de 58 ans. Il ne laisse qu'une fille pour heritiere, c'est Madame la Marquise de Clare.

Le Chevalier de Villers, Maréchal des Logis de la premiere Compagnie des Mousquetaires, & Mestre de Camp, est mort fort regretté par son rare merite, son esprit, & sa pieté.

EDITS, ARRESTS, DECLARATIONS.

EDIT du Roy, *donné à Paris au mois de Decembre* 1721. Portant rétablissement des six Offices d'Affineurs; sçavoir, deux à Paris, & quatre à Lyon. Registré en la Cour des Monnoyes.

ARREST du Conseil du 2 Decembre 1721. concernant la jouyssance des Rentes viageres, créées par Edit du mois d'Aoust 1720, qui ordonne que ceux qui ont acquis depuis le premier Novembre 1720, ou qui acquerront par la suite les Rentes Viageres créées par ledit Edit du mois d'Aoust 1720, auront la puissance des arrerages d'icelles, à commencer du premier jour

Digitized by Google

jour du Quartier courant, au tems de chacune desdites acquisitions.

ARREST du Conseil du 4 Janvier 1722; *Qui regle la maniere en laquelle les Effets visez seront retirez des mains des Particuliers, pour leur fournir les valeurs du montant desdits Effets liquidez, ou reduits.*

ART. I. Tous les Effets qui ont été representez, tant à Paris que dans les Provinces, en execution des Arrests du Conseil des 26 Janvier, 16 Fevrier, 18 Mars, 27 Avril, 18 & 20 May 1721. aux Srs. Commissaires à ce deputez par Sa Majesté, par eux visez, & depuis liquidez en la forme prescrite par les deux Arrests du Conseil du 23 Novembre dernier, & Reglemens generaux arrestez le même jour, seront remis par chacun des proprietaires ou porteurs desdits Effets, ou leurs Procureurs, entre les mains d'un Notaire, à l'effet de les rapporter au Principal Commis Comptable qui sera incessamment nommé à cet effet par Sa Majesté, ou à l'un des seize Procureurs par lui preposez, & qui seront aussi nommez par Arrest du Conseil, relativement aux seize Bureaux des Srs. Commissaires du Conseil qui ont été originairement formez pour proceder au Visa; & pour valeur de ces Effets ledit Commis principal, ou l'un des seize Preposez, remettra ausdits Notaires son Certificat de ce qui en sera dû suivant la liquidation qui en aura été faite, en teste duquel Certificat sera transcrite une note qui indiquera la lettre du Bureau, le numero, la ville de Paris, ou le Département des Provinces où les bordereaux & declarations auront été fournis, & ledit Certificat portera que la valeur sera delivrée au Porteur, en rapportant le même Certificat qui sera signé dudit Commis

Digitized by Google

principal, ou de l'un de ses seize Procureurs, controllé par le Controlleur en chef, ou par l'un des seize Controlleurs, qui seront aussi preposez & pareillement nommez à cet effet par Arrest du Conseil, & ensuite visé par le Sr Commissaire du Conseil qui aura fait la Liquidation.

II. Pour prévenir les inconveniens qui pourroient arriver dans l'envoy qu'il sera indispensable de faire dans les Provinces, d'un grand nombre de Certificats pour être remis aux Particuliers qui y sont domiciliez, Veut & entend Sa Majesté que les Certificats qui seront expediez pour valeur des Effets visez dans les Provinces seulement, ne puissent être d'aucune valeur, bien que signez par le principal Commis ou par l'un des seize Procureurs, Controllez & visez en la forme prescrite par l'Article precedent, qu'aprés que lesdits Certificats auront été encore datez & signés au dos par le Subdelegué, ou par celui qui sera chargé d'en faire la delivrance au Porteur d'Effets, ou par le Procureur du Comptable, dans le cas où ils seront delivrez à Paris.

III. Ordonne Sa Majesté, qu'à l'égard des Contrats qui devront subsister sans réduction, il en sera fait mention sur la Grosse desdits Contrats, par l'un des Srs. Commissaires du Conseil, & en consequence sur la Minute & Quittance de Finance y jointe, par le Notaire dépositaire de la Minute, qui en delivrera son Certificat, pour estre rapporté au principal Commis Comptable ou à l'un de ses seize Procureurs, aprés quoy lesdits Contrats seront rendus par les Notaires qui les auront rapportez aux Particuliers à qui ils appartiendront; Quant aux Actions interessées de la Compagnie des Indes, Veut & entend Sa Majesté qu'il soit delivré pour icelles un Certificat separé, coutenant le nombre des nouvelles Actions qui reviendront au Porteur

par

par la liquidation qui en aura été faite.

IV. A mesure que l'Expedition des liquidations sera faite, il sera imprimé & publié des Listes contenant les noms des Notaires, le numero des declarations, & la lettre du Bureau, avec un avertissement au bas qui indiquera aux Porteurs d'Effets, tant de Paris, que des Provinces, ce qu'ils devront faire pour retirer & faire retirer leurs Certificats de liquidation.

V. Ordonne Sa Majesté que pour la distribution des Certificats expediez pour raison des Effets presentez au Visa, dans la ville de Paris seulement, il sera établi à la Banque huit Bureaux, qui seront relatifs aux huit Bureaux precedens des Srs. Commissaires pour la ville de Paris, & qui répondront au principal Commis Comptable & à ses huit Procureurs pour la même ville de Paris. Ces Bureaux seront ouverts tous les jours ouvrables depuis neuf heures du matin jusqu'à midy, & depuis trois heures jusqu'à six heures du soir.

VI. On expediera indifferemment dans ces Bureaux de distribution les premiers Notaires qui se presenteront, sans distinction ni preference, pourvû, & non autrement, que la note imprimée soit jointe aux effets qu'ils devront remettre; & si le Notaire demande à voir la feüille, on la lui montrera, & pour valeur des Effets par lui rapportez, on lui remettra le Certificat de liquidation.

VII. Ordonne Sa Majesté qu'à l'égard des parties d'Effets visez en Province, dans lesquelles il y a des Contracts, elles seront envoyées à Paris, & remises à l'un des Notaires du Châtelet, pour retirer les valeurs & Certificats de liquidation, en faisant les mentions necessaires sur les Minutes desdits Contracts & Quittances de Finance, comme il est porté par l'Article III.

du present Arrest. Et quant à toutes les autres Parties visées en Province, les Certificats en seront delivrez & remis en la forme, & ainsi qu'il sera expliqué par les Avertissemens qui seront transcrits au bas de chaque Liste, &c.

ARREST du Conseil du 4 Janvier, qui nomme un principal Commis Comptable, avec seize Commis qui lui seront subordonnez, pour signer tous les Certificats de Liquidation des Effets qui ont été visez, & depuis liquidez. Et commet aussi un Controlleur en chef, & seize Controlleurs pour controller lesdits Certificats.

ARREST du 10 Janvier, qui nomme des Commissaires du Conseil, pour proceder à la verification & reconnoissance des Extraits & Etats qui doivent être fournis suivant ledit Arrest, par tous les Tresoriers, Receveurs, Payeurs & autres Comptables, de la Recette & dépense de leur maniment, tant en Billets qu'en Especes.

ARREST du 13 Janvier, qui ordonne que les Certificats de Liquidation, qui ont été ou seront delivrez par le Sr Brehamel ou ses Procureurs, controllez & visez, seront reçus comme Deniers comptans pour acquisition de Rentes viageres au Denier Vingt-cinq, jusqu'à concurrence de ce qui reste à remplir des quatre millions, créez sur les Aydes & Gabelles par Edit du mois d'Aoust 1720.

ARREST du 13 Janvier, Qui ordonne que les Certificats de Liquidation qui ont été ou seront delivrez par le Sr Brehamel ou ses Procureurs, controllez & visez, seront reçus comme Deniers comptans pour acquisition de Rentes au Denier Cinquante; faisant partie des Huit

Millions

Digitized by Google

Millions alienez par Edit du mois d'Août 1720. sur les Tailles & autres Impositions, tant des Pays d'Elections, que des Pays d'Etats.

ARREST du Conseil du 27 Janvier, Qui ordonne que dans quinze jours pour tout délay, à compter du jour de la Publication du present Arrest, les Actionnaires de l'ancienne Compagnie des Indes, établie par Edit du mois d'Aoust 1664. seront tenus de nommer & indiquer des Syndics pour former telles demandes qu'ils aviseront contre la nouvelle Compagnie des Indes, réunie à celle d'Occident.

ADDITION.

EXTRAIT DE LA COMEDIE DE TIMON

LE nouveau Misantrope est en trois Actes; & un avec des Divertissemens. Timon paroît dans le Prologue sur une montagne dans la misere, où Lucien nous le represente ennemi des hommes, revolté contre les Dieux mêmes, à qui il reproche leur insensibilité pour ses malheurs. Jupiter touché de ses plaintes lui envoye Mercure avec le Dieu des Richesses; mais Timon refuse les tresors qu'il lui offre, & il demande pour toute grace à Mercure de donner la voye humaine à son Ane, comme le seul ami digne de sa confiance & de son amitié; Mercure le lui accorde, & metamorphose son Ane en homme sous le nom d'Arlequin. Timon charmé de ce nouveau Compagnon joüit de la surprise d'Arlequin, & de ses reflexions sur la

Digitized by Google

difference de son nouvel état avec celui qu'il vient de quitter. Cette Scene offre par tout des traits de satyre & de vérité contre la vanité des hommes. Arlequin y persuade à Timon de prendre les trésors que le Dieu des Richesses lui offre, & de retourner à Athenes ; Timon se rend à ses conseils par un esprit de Misantropie, se faisant un plaisir de montrer ses richesses à ses avides Compatriotes, sans en faire part à personne, & de voir comme son âne se tirera d'affaire parmi les hommes.

Dans le premier Acte, Mercure sous la forme d'Aspasie, jouë par l'ordre de Jupiter un double rôle auprès d'Eucharis, qui est devenuë sensible pour Timon & auprés d'Arlequin. Il apprend à Eucharis que le moyen de plaire à Timon est de lui dire ses veritez, ce qui donne lieu à des Scenes singulieres entre cette fille & le Misantrope. La troisiéme Scene est entre Timon & deux de ses anciens amis, qui aprés l'avoir abandonné dans sa misere, veulent regagner son amitié dans sa prosperité. Arlequin y marque plaisamment son caractere de verité. La quatriéme Scene est d'Eucharis, de Timon & d'Arlequin. Eucharis par le conseil de Mercure y fait la satyre de Misantrope, & Timon celle des femmes & de la fadeur des jeunes gens. Arlequin charmé d'entendre les hommes se dire leurs verités, se jouë dans cette Scene par des reflexions plaisantes, qui font sortir les ridicules que l'on y veut satyriser. La cinquiéme Scene est d'Arlequin & de Timon ; Arlequin qui n'a d'objet que de jouer & de se divertir, fait un détail ingenu des choses qui l'ont touché, & dans ses naïvetez il fait, sans s'en appercevoir, la critique de tout ce qui le charme ; il demande de l'argent à son Maître pour faire usage de l'état qu'il lui a procuré ; mais Timon re-

fuse

fuse de lui en donner ; ce qui met Arlequin dans une colere extreme, & donne lieu à des reflexions plaisantes & satyriques. Dans la derniere Scene Mercure sous la même forme d'Aspasie, profitant du chagrin d'Arlequin, cherche à le seduire par le penchant qu'il a pour les plaisirs, lui conseille de voler Timon, en lui expliquant par des principes naturels, que tout ce qui est superflu dans la fortune des hommes, appartient à ceux à qui le necessaire manque, & que c'est un malheur d'avoir du bien, lorsque l'on n'en sçait pas faire un bon usage. Il le fait convenir de tout ce qu'il veut, parce que les choses qu'il lui dit sont autant de veritez dans la nature ; mais malgré cela il ne peut le déterminer à voler Timon, parce que l'amour de la verité simple & pur dans son cœur, l'oppose naturellement à l'injustice & à la trahison ; en sorte que Mercure est obligé de l'abandonner aux Passions, qui par des chants & un Balet caracterisé l'entrainent par leurs mouvemens, & le mettent au point où Mercure le veut, pour l'instruire par ses fautes, & corriger Timon.

Dans le second Acte, Timon découvre sa passion à Eucharis ; mais Eucharis continue à dissimuler la sienne. Le caractere de Timon y est bien soutenu, & dans l'Amant on reconnoît par tout le Misantrope. Dans la Scene suivante Arlequin fier de sa nouvelle fortune par le vol qu'il vient de faire, cherche son Maistre, pour jouir de sa surprise, lorsqu'il sçaura qu'il l'a dépouillé de tout. La naïveté de ce pauvre homme fait un contraste plaisant entre son action, & la bonne foy dont il l'a faite. Il offre de l'argent à son Maistre, pour s'aller divertir, lui voulant faire voir qu'il vaut mieux que lui. La Scene est disposeée de

maniere que Timon ne peut soupçonner le vol d'Arlequin sans le sçavoir precisément. Il sort pour s'en éclaircir.

Arlequin fier de sa nouvelle fortune, & croyant, comme on le lui a dit, que quiconque est riche est tout, veut acheter de l'esprit, des talens, de la gloire, & enfin de tout ce qui peut illustrer les hommes; il s'adresse à Socrate pour faire cette emplette; cette Scene est excellente pour la critique que l'on y fait des vanités des hommes, & par le Comique qui sort du contraste que nos prejugés font avec la raison naturelle, il propose diverses sortes de gloire à Arlequin, qui les trouve toutes impertinentes, en sorte que Socrate ne sçachant que lui dire, lui propose de faire des Comedies, ce qui donne occasion à l'Auteur de faire la critique de sa Piéce, & celle de ses esprits pointilleux qui font profession de tout censurer. Arlepuin ennuyé de ses discours le chasse, ne concevant pas qu'il y ait une plus grande bête que Socrate. La derniere Scene est entre Arlequin, un Maître à chanter, un Maître en fait d'Armes & un Maître à Danser. Arlequin s'étant fait expliquer les choses qu'ils montrent, veut qu'ils lui donnent leçon tous les trois à la fois, disant qu'il a encore plus de mille sciences à apprendre avant qu'il soit nuit; cette triple leçon est un lazzi nouveau & trés-plaisant, qui caracterise la ridicule presomption des riches. Ce second Acte finit par un Balet de Flatteurs que Mercure, toujours sous la forme d'Aspasie, presente à Arlequin pour le faire joüir quelque tems des vanités de la Fortune.

Le troisiéme Acte commence par Timon seul, instruit du vol d'Arlequin. Il anime sa haine contre les hommes, par la vûë des vices

qu'Arlequin

qu'Arlequin a contractés avec la nature humaine. Il se console de la perte de ses tresors, par le plaisir de s'éloigner des hommes, pour ne jouïr plus que de lui même. Il ne veut point faire punir Arlequin, il lui pardonne, & juge que les richesses dont il s'est chargé, suffisent pour son châtiment. Dans tout ce Monologue on voit un combat de sagesse, de generosité & de Misantropie. Dans la seconde Scene Arlequin aussi fier de son opulence que rempli d'amitié pour Timon, cherche tout à la fois à jouïr de sa mortification, & à lui faire plaisir; la colere du Philosophe, les discours d'Arlequin, qui dans son ingenuité ne répond que par des traits de satyre, font un jeu aussi instructif que plaisant, dans lequel Timon poussé à bout, faisant voir à Arlequin tout son chagrin, & la resolution où il est de quitter le monde pour toujours, touche cet homme simple & qui aime sincerement son Maître; il lui dit que son dessein en le volant n'a été que de lui faire le bien qu'il se refusoit; mais que puis qu'il est si fâché, qu'il va lui rendre ses tresors; ce que Timon refuse, & veut le quitter, lors qu'un de ceux qui a flatté Arlequin avec le plus d'excés, arrive avec une Lettre d'Aspasie, qui leur apprend qu'elle emporte les tresors qu'Arlequin lui avoit confiés. Cette Scene fait voir en peu de mots que qui est capable de louer les hommes dans la prosperité, contre ce qu'il doit à la verité, est le plus dangereux de leurs ennemis dans leurs malheurs.

Après le depart de ce flateur, Arlequin & Timon restent seuls, & font une Scene où l'on peut dire sans exageration que l'Auteur a rendu sensible ce qu'il y a de plus caché dans le coeur humain. Timon y jouït d'abord du desespoir d'Arlequin, à qui il fait si bien connoître

la misere où il s'est plongé, que ce pauvre homme s'abandonne à toute sa douleur ; mais son ressentiment retombe tout entier sur son Maître ; qu'il accuse de tous ses malheurs ; ce trait réjouit d'abord Timon, mais Arlequin s'emportant contre lui, développe si bien dans ses naïvetés & les injures qu'il lui dit, le faux de la Misantropie & toutes les erreurs de Timon, qu'il le force d'avouer qu'elles ont causé reciproquement tous leurs malheurs, & qu'il est seul coupable du vol qui lui a été fait ; il en demande pardon à Arlequin, & Arlequin lui pardonne. On voit la verité sortir de ce contraste avec les graces naturelles, & triompher de toutes les erreurs humaines ; & ce triomphe est d'autant plus beau, qu'il est simple & naturel, & fait l'un des plus grands coups de Theâtre que l'on ait vû.

Dans le temps que ces deux infortunés sont determinés à retourner sur la montagne, Eucharis touchée de l'état de Timon, vient lui offrir sa main & sa fortune, pour reparer ses pertes : son amour & sa generosité touchent vivement Timon, mais ne pouvant se pardonner à lui-même, après avoir pardonné à tous les hommes, il refuse les bontés de son amante, lors que Mercure qui a dépoüillé la forme d'Aspasie arrive ; il apprend à Timon qu'il a été le mobile de tout ce qui est arrivé. Il lui rend ses tresors, auxquels il joint la possession d'Eucharis, à qui Timon donne la main.

La Piece finit par un Ballet, dans lequel les verités viennent par l'ordre de Mercure reprendre leur empire sur Timon.

L'Auteur n'a pris de Lucien que l'idée de Timon ; l'apostrophe qu'il lui fait faire à Jupiter, la descente de Mercure & du Dieu des richesses sur la montagne, & quelques traits

de

Digitized by Google

de la Scene où les deux anciens amis de Timon viennent le feliciter de son bonheur; la Metamorphose, tout ce qui en resulte; le rôle de Mercure, celui d'Eucharis, & le changement de Timon, sont de son invention. Cette Piece nous fait vòir un nouveau genre de Comedie qui a été incognu aux anciens & aux modernes, & qui ne ressemble à rien de ce qu'on a vû jusqu'à present. Tout est simple, naïf, & la Metamorphose est employée avec tant d'art, qu'elle fait sortir la verité toute nuë du sein de la nature, & le comique de la nature & de la verité.

Cette Piece fut representée à la Cour le 27 Janvier, avec un fort grand succès.

---

*DESCRIPTION HISTORIQUE & Topographique, de quinze pieds de long, dressée pour l'usage du ROY, dans laquelle on voit tout ce qu'il y a de remarquable dans tous les endroits qui se trouvent sur la Route de l'*INFANTE, *depuis la Frontiere d'Espagne jusqu'à Paris.*

Par M. l'Abbé DE VAYRAC.

L'ECHANGE des deux Princesse ayant été fait dans l'Isle de la *Conference*, le 9 de ce mois, MADEMOISELLE DE MONTPENSIER alla coucher à *Tron*, & l'INFANTE à *Saint Jean de-Luz*.

SAINT-JEAN-DE-LUZ est le plus grand & le

le plus magnifique Bourg du Royaume. Il est situé sur la petite Riviere d'*Urdacuvy*, qu'on passe sur un beau Pont de bois, pour se rendre à *Sibourg* qui est un autre Bourg à peu près de la même grandeur, situé sur l'autre bord de la Riviere. Au dessus de ce Pont on voit une petite Isle, que ces deux Bourgs se sont disputée pendant longtems, mais qui a été declarée mitoyenne : On a bâti un beau Couvent de Recolets au milieu, qui n'est ni de *Saint-Jean-de-Luz*, ni de *Sibourg*.

Saint-Jean-de-Luz est tout bâti de belles pierres de taille fort blanches ; ses maisons sont belles, ses rues larges, droites, & longues. C'est là où le Mariage du feu Roy Louis XIV. avec Dona Marie-Therese, Infante d'Espagne, fut fait & consommé en 1660.

Les Habitans de *Saint-Jean de-Luz* & de *Sibourg*, voyant que leur Rade étoit mauvaise, & qu'ils étoient obligez de faire hiverner leurs Vaisseaux dans les Ports d'Espagne, pour les mettre à l'abry des Vents, firent construire un *Port* à un quart de lieue de *Sibourg*, dans un endroit qu'on appelle *Socoa*, entre deux Rochers, où les Vaisseaux peuvent entrer, où ils sont en toute seureté, & pour les mettre à couvert des insultes des Corsaires & des Ennemis, on y a bâti un Fort gardé par une Garnison qu'on tire de celle de *Bayonne*. On tient que les Habitans de *Saint-Jean-de-Luz* & de *Sibourg* sont les meilleurs Mariniers qu'il y ait sur tout l'Ocean Occidental.

BAYONNE, où l'Infante coucha, Capitale du pays de *Labour* ou des *Basques*, est une Ville d'une mediocre grandeur, mais une des plus importantes de l'Etat à cause de son voisinage de l'Espagne, qui la rend une clef de France, & de son Port de Mer, dont le Commerce tire de

tres-grands avantages. Elle est située dans l'angle que forme le confluent des Rivieres de l'*Adour* & de la *Nive*. La premiere coule du côté du Nord le long de ses murailles, & la seconde la traverse, & la partage en deux parties inégales.

Avant que d'arriver à *Bayonne* du côté de la France, on trouve le Fauxbourg du *Saint-Esprit*, qui a plus de 600 pas de longueur, dont presque tous les Habitans sont Juifs. Ils y ont une Synagogue & un Rabin, & vont commercer à *Bayonne* pendant le jour, mais il leur est défendu d'y coucher sur peine de la vie. Quoiqu'ils contribuent beaucoup aux avantages du Commerce, ils sont si méprisez par les *Bayonnois*, qu'un enfant de quinze ans tutoye le plus vieux Juif du Fauxbourg.

Pour aller à la Ville on passe la Riviere de l'*Adour* sur un superbe Pont de bois, dont on leve la couverture de l'arcade du milieu, pour faire passer les Navires sans abattre les mats. Au bout de ce Pont on trouve une magnifique Porte bastionnée, qu'on appelle la *Porte de France*, ou le *Reduit du Port Saint-Esprit*. De là on va au *Bourg*, lequel s'étend entre les deux Rivieres du côté du Levant & du midy. Une grande rue le traverse de l'Occident à l'Orient. Du côté du Nord il est défendu par un gros Bastion qu'on a bâti sur l'angle de la muraille qui regne sur le bord meridional de l'*Adour*, du côté du Levant par un Fort qu'on appelle *Château neuf*, flanqué de six grosses Tours, & du côté du Midi par le Reduit de *Sainte-Claire*, au bout duquel on a bâti un Bastion pour défendre la campagne & la descente de la *Nive*. On l'appelle le Bastion Royal, & l'on tient que c'est le plus grand qu'il y ait en Europe. Dans ce *Bourg* sont les Couvents des Jacobins, des Capucins, des Cordeliers, de Religieuses de la Visitation, & le College de la

Ville

Digitized by Google

Ville, où l'on enseigne les Humanitez seulement. Pour aller du *Bourg* à la Ville, on passe la *Nive* sur quatre Ponts.

Au bout du premier Pont on trouve une petite *Place* qu'on appelle la *Place de Gramont*, où les Marchands de la Ville s'assemblent pour y traiter des affaires de leur Commerce. Du Pont on entre dans une ruë qui conduit à une autre, qui va à la Cathedrale. En entrant dans cette ruë on trouve une porte antique entre deux grosses tours rondes, au dessus de laqueile est l'horloge de la Ville. Quand on est au bout on découvre la Place de *Notre-Dame*, qui environne les deux tiers de l'Eglise Cathedrale. Elle est spacieuse, mais fort irreguliere; étant faite en forme de Poterne. C'est là où l'on tient le Marché. De cette Place on entre dans la rue *Saint Antoine*, qui conduit à une Porte du même nom, laquelle comme la plus exposée aux insultes des Espagnols, est la mieux fortifiée de toutes. Depuis cette Porte en tirant vers la Riviere, regne un Rempart bien terrassé & très bien fossoyé. Sur ce Rempart on trouve le *Vieux Château*, composé de quatre grosses Tours, avec un Pont-levis & de bons fossez. Il deffend la Ville du côté de l'Occident, & sert de logement au Gouverneur de la Place. Presentement il est occupé par la Reine doüairiere d'Espagne. En continuant à suivre les mêmes Remparts; on voit au confluent des deux Rivieres une porte par laquelle on va au Port, bien fortifié, de sorte qu'on entre à Bayonne par quatre portes. Outre toutes ces fortifications en deçà de l'*Adour*, le Roy fit bâtir en 1680 sur une éminence qui est vis-à-vis de la ville une Citadelle de quatre gros Bastions, accompagnez de plusieurs autres ouvrages très-reguliers.

Il y a dans la Ville un Gouverneur (c'est le

Duc

Duc de Gramont) un Etat Major, & un Commandant dans chaque Château & dans chaque Réduit. Dans la Citadelle un Gouverneur & un Etat Major.

Le Port s'étend depuis un gros quart de lieue au dessous de la jonction des deux Rivieres, jusqu'à 400 pas au dessus du Pont *Saint-Esprit* sur l'*Adour* & sur la *Nive*, jusqu'au Pont *Mayon*, tellement qu'on peut dire que la moitié de ce Port est renfermé dans le cœur de la Ville. Quand les Vaisseaux y sont une fois, ils y sont en sureté; mais l'entrée & la sortie en sont très-difficiles, à cause de l'agitation de la Mer, & des Bancs de sable, qu'on trouve sur la Barre.

Il y a un Evêché à *Bayonne*, dont Saint *Leon* fut fait Evêque dans le neuviéme siécle, & conserva le nom d'Evêché de *Lapurdan* jusqu'en 1150. auquel tems il prit celui de *Bayonne* des mots de *Baïa* & *Ona*, dont le premier veut dire en Langue Basque *Baye*, ou Port, & le second *Bon*, c'est à dire, *Bonne Baye*, ou *Bon Port*. Autrefois il s'étendoit sur toute la Province de *Guipuscoa*; mais du tems des guerres des Huguenots, les Rois d'Espagne pour empêcher que la contagion de l'Heresie ne se répandit dans leurs Etats, obtinrent du Pape Pie V. que les Paroisses qui étoient sous leur domination fussent soumises provisionellement à l'Evêque de *Pampelune*, sous la jurisdiction duquel elles ont resté jusqu'à present, malgré les clameurs & les representations de celui de *Bayonne*; de sorte que presentement il ne s'étend que sur 72 Paroisses, dont 39 sont dans le Pays de *Labour*, & 33 dans la *Basse Navarre*.

Bayonne avoit autrefois des Seigneurs temporels sous le nom de Vicomtes. Le premier dont on ait connoissance, étoit un nommé *Fortin*, qui vivoit dans le onziéme siécle, & le dernier

fut

fut *Guillaume Remond*, après la mort duquel le Vicomté fut confondu avec le Duché de Guyenne en 1205. & réuni à la Couronne de France en 1451 sous le Roy Charles VII.

SAINT VINCENT n'est qu'un Village composé de 40 ou 50 maisons, où il y a un Relais de Poste.

DAX, Ville Episcopale fort ancienne, que quelques Auteurs appellent en Latin *Civitas Aquensis*, que quelques autres prennent pour l'*Aquæ Augusta* de Ptolemée, à cause des Bains d'eaux chaudes qu'on y voit, & que le même Ptolemée confond avec ses anciens Habitans en l'appellant *Dascios*. Quoi qu'il en soit, elle étoit si considerable du tems des Romains, qu'elle occupoit le second rang parmi les six Villes de la troisiéme *Aquitanique*. Elle est située dans un Pays qu'on appelle *Auribat*, qui fait la troisiéme partie de la Gascogne *Particuliere*, sur le bord meridional de la Riviere de l'*Adour*, que le Poëte Levain appelle *Aturus Tarbellicus*. Elle est bâtie dans un terrein uni & fertile. Sa situation est avantageuse pour le Commerce, & le voisinage de l'Espagne la rend importante pour l'Etat. Sa forme est presque quarrée : ses ruës sont larges, longues, droites, abordées de belles maisons. Ses murailles sont fortes & deffenduës par un bon Château flanqué de plusieurs tours rondes, au milieu duquel s'éleve un Donjon, muni d'une bonne artillerie. Dans le milieu de la Ville paroît une Fontaine qui a quelque chose qui tient du prodige. Elle sort d'un gouffre rond, qui a plus de trente pas de diametre, dont les bords sont relevez par une muraille qui a quatre pieds de haut. L'eau en sort en boüillonnant avec tant d'impetuosité, que ceux qui en sont proche en sont étourdis. Elle exhale d'épaisses fumées qui obscurcissent l'air, & est

si

si chaude qu'on n'y sçauroit tenir la main un instant sans se brûler. Elle a un goût de souffre, qui fait qu'on ne peut la mettre à aucun usage. A l'occident on passe la Riviere sur un beau Pont de Pierre, deffendu par une Tour. On a fait sur les remparts une trés belle promenade, où les Habitans de la Ville sont à l'abri des ardeurs du Soleil pendant l'Eté sous des ormeaux qui forment des allées fort longues & fort larges. Hors des murailles on trouve une Fontaine d'eau salée, & à un quart de lieuë de là, on découvre un Antre, dans lequel il y a trois Tombeaux qui se remplissent d'eau lorsque la Lune est dans son plein, & qui se vuident à mesure qu'elle décroît.

* Duchêne dit dans ses Descriptions des Villes de France, que *Dax* s'appelloit autrefois *la Cité des Nobles*, à cause qu'avant la réduction de la *Guienne*, elle étoit gouvernée par douze Gentilshommes du Pays, qui y avoient chacun une Tour, enrichie des Armes & des Titres de leurs Maisons. *

L'Evêché de *Dax* est fort ancien. On prétend que *Vincent de Saintes* en fut le premier Evêque, & qu'il fut martirisé dans un endroit de la Ville qu'on appelle encore *le Puits de Saintes*. Un nommé *Carterius* lui succeda, & assista en 541. au 4e Concile d'Orleans. Gregoire de Tours s'est trompé en assurant que cet Evêché étoit suffragant de la Metropole de Bordeaux, puisque tous ceux qui ont traité du Gouvernement Ecclesiastique du Royaume, le font suffragant de celle d'*Auch* depuis sa fondation, sans que jamais les Archevêques de Bordeaux ayent disputé la Jurisdiction Metropolitaine. Son Eglise est dediée à Notre-Dame, dont le Chapitre est composé de dix Chanoines, sans aucune Dignité. Le Diocése s'étend sur quatre Abbayes & sur

Digitized by Google

243 Paroisses distribuées en 18 Archiprêtrez. Parmi ces Paroisses il y en a 66 dans la Basse Navarre, & les autres sont du Gouvernement de *Guienne*.

Gregoire de Tours dit que sous la premiere Race de nos Rois, *Dax* avoit des Seigneurs sous le nom de Comtes, & fait mention d'un nommé *Nicet*. Sous la troisiéme, cette Ville eut des Vicomtes successifs qui subsisterent jusqu'au treiziéme siécle, que le Vicomté passa dans la Maison des Vicomtes de *Tartas* par le mariage de *Navarre*, fille unique de *Pierre* dernier Vicomte de *Dax*, avec *Remond Guillaume* Vicomte de *Tartas*, dont le dernier descendant appellé *Armand Remond*, vendit les Vicomtez de *Tartas* & de *Dax* à *Amanieu d'Albret* son beau pere, lesquels furent incorporez à la Couronne de France lorsque *Henri* IV descendant d'*Amanieu d'Albret* par sa mere en prit possession.

PONTON est un Bourg qui peut contenir environ 150 Maisons, & qui n'a rien qui merite d'être décrit.

TARTAS appellé *Tartasium* en Latin, est une Ville du Duché d'*Albret*, située au bord septentrional de la Riviere de *Midouze* sur le penchant d'une montagne en forme d'amphithéâtre, dont le haut est deffendu par un grand Château à demi ruiné. On passe la Riviere sur un Pont de Pierre, au delà duquel on trouve une promenade que forment de belles allées d'ormeaux le long de la *Midouze*. Plus avant on voit un vaste Pays plein de bois, de landes & de bruyeres & fort sabloneux. On prétend que cette Ville ait pris son nom des anciens *Terusates*. Elle est un des plus anciens Vicomtez de la *Gascogne*, puisqu'il paroît par l'Histoire qu'un nommé *Rex Tortus* en étoit Vi-

comte

comte dans le dixiéme siécle, dont un descendant nommé *Pierre*, vendit le Vicomté à *Amanieu d'Albret*, comme il a été dit à l'article de *Dax*. La Ville de *Tartas* est honorée d'une Senechaussée, dont le Duc de *Beüillon* nomme les Officiers, en vertu du Traité qui fut fait entre le Roy Louis XIII. à son grand pere, par lequel ce Monarque lui ceda le Duché d'*Albret* pour partie du payement de la Principauté de *Sedan*. La Ville ne contient qu'environ 200. maisons. Il y a un Couvent de Recolets.

Nous donnerons le mois prochain la suite de la description historique des lieux situez sur la route de l'INFANTE, & quelques autres Pieces qui n'ont pas pû trouver place dans ce Livre, qui satisferont les Antiquaires, les Gens de Lettres & les amateurs de la Peinture. Nous parlerons d'un homme âgé de 58 ans, atteint d'une hydropisie extraordinaire, à qui Mr Anel Chirurgien a fait une opération singuliere, en lui tirant du ventre environ 14 pintes de matiere d'une consistance de gelée, parmi laquelle il s'est trouvé plus de 8000 glandes globuleuses ou especes d'œufs, &c. Nous pourrons même donner la representation en Estampe de ces corps.

APPROBATION.

Digitized by Google

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Chancelier *Le Mercure pour le mois de Janvier*, &c. j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris le 7 Fevrier 1722.

HARDION.

TABLE.

SUite de la Relation de la cavalcade du Pape, &c. page 4

Lettre de M. de Beaumont sur la Grammaire. 24

Memoire sur l'Eglise de saint Martin de Tours, dont le Roy est Abbé. 27

Fête donnée par M. l'Abbé Gervaise, son Histoire de Boëce, &c. 31

Lettre de M. Farcy Maître Chirurgien à la Fleche, au sujet d'une playe de tête. 33

Poësies, Etrennes au Roy. 38

Etrennes à Mademoiselle de S. D. & à Madame D. 43

A Monsieur 45

Le Solitaire & la Fortune, Fable. 46

Traduction de l'Epigramme Latine au Cardinal Pereira. 47

Enigmes. 49

Chanson. 51

Dissertation sur les Triremes, &c. 52

Remedes contre la Peste, par M. Helvetius. 55

Digitized by Google

L'Arithmetique par Tarif, de M. de Mirabeau. 62
Voyages de Corneille le Brun, souscription. 63
Livres Etrangers, &c. 65
Academie de Lisbonne. 68
Medailles du Roy. 74
Nouvelle Tragedie d'Oedipe. 75
Balet des Elemens, &c. 80
La Tragedie de Romulus. 96
L'Opera, &c. 107
La Comedie Italienne. Le Pere de bonne foy. ibid.
Nouvelles Etrangeres. Relation de Constantinople, où il est parlé de l'arrivée de l'Ambassadeur Mehemet Effendi, du Marquis de Bonnac, & des Officiers de Marine qui ont conduit l'Ambassadeur de la Porte. 110
Morts & Mariages. 146
Journal de Paris. Fête donnée par le Prince Dolhorouki; Bœuf rôty, & Inscriptions, &c. 150
Lettre écrite à Madame la Nourrice du Roy, & Route de la Princesse d'Orleans. 158
Fête donnée par M. le Comte de Charolois. 171
Lettre du Roy au Pape. 172
Relation de l'échange de l'Infante & de la Princesse d'Orleans. 175
Promotion dans la Marine & les Colonies. 185
Edits, Arrests, Declarations. 194
Addition. Extrait de la Comedie de Timon. 199
Suite de la Description historique des lieux situez sur la Route de l'Infante. 205

Digitized by Google

Errata du mois de Novembre.

PAge 26 ligne 15 & main, *lisez* & sa main.
Page 56 ligne 6 triple, *lisez* double.
Page 124 lig. 2 Bidastoa, *lisez* Bidassoa.
Ligne 9 même page, idem.
Page 134 lig. 14. quadres, *lisez* tableaux.
Page 209. lig. 13. on déterre, *lisez* on en déterre.

La Chanson doit regarder la page 51.

La Planche des Medailles du Roy doit regarder la page 74.

Digitized by Google

LE MERCURE DE FEVRIER 1722.

QUÆ COLLIGIT SPARGIT.

A PARIS,

Chez GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVELIER, Fils, ruë S. Jacques, à la Fleur-de-Lys d'Or.
ANDRE' CAILLEAU, à l'Image Saint André, Place de Sorbonne.
NOEL PISSOT, Quay des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à la Croix d'Or.

M DCC. XXII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, chez M. le Commissaire le Comte, vis-à-vis la Comedie Françoise à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent celui, non seulement de ne pas voir paroître leurs ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

LISTE DES LIBRAIRES QUI DEBITENT le Mercure dans les Provinces, &c.

Lyon, chez Plaignard, Libraire.
Montpellier, chez les freres Faures.

Digitized by Google

Toulouse, *chez* la Veuve Tene.
Bayonne, *chez* Etienne Labottiere.
Bordeaux, *chez* la veuve Labottiere, & Charles Labottiere.
Rennes, *chez* Vattar.
Nantes, *chez* Julien Maillard.
Saint Malo, *chez* la Mare.
Poitiers, *chez* Faucon.
Xaintes, *chez* Delpech.
Blois, *chez* Masson.
Orleans, *chez* Rouzeau.
La Rochelle, *chez* Desbordes.
Angers, *chez* Fourreau.
Tours, *chez* Gripon.
Caën, *chez* Cavelier.
Rouen, *chez* P. le Boucher.
Le Mans, *chez* Pequineau.
Chartres, *chez* Feltil.
Châlons, *chez* Seneuse.
Troye, *chez* Boüillerot.
Rheims, *chez* Godard.
Beauvais, *chez* le Courtois.
Abbeville, *chez* Dumesnil.
Soissons, *chez* Courtois.
Amiens, *chez* le François, & *chez* Godard.
Sedan, *chez* Renaud.
Metz, *chez* Colignon.
Strasbourg, *chez* Doulseker.
Lille, *chez* Danel.
Bruxelles, *chez* Tserstevens.
Anvers, *chez* Verdussen.
La Haye, *chez* Rogissard.
Londres, *chez* du Noyer.

Le prix est 30 sols.

De l'Imprimerie de C. L. THIBOUST, Place de Cambray.

Le

Digitized by Google

LE MERCURE DE FEVRIER 1722.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.

ODE SUR L'INCONSTANCE de l'homme :

A M. L'EPICIE, Par M***

AMOUR ? ne touche plus ma lire,
Mon cœur resiste à tes accords,
Loin de moi, prophane delire ;
Raison ! seconde mes transports.

Je dépeins cet homme rebelle,
Qu'une inconstance criminelle
Promene d'erreur en erreur,
Déments sa vanité credule,
Et luy fais voir le ridicule
Des biens dont il fait son bonheur.

Digitized by Google

Mais quel souffle divin m'enflâme,
D'où naît ce secret mouvement,
Que d'illusions dans mon ame
Se dissipent en ce moment;
Je vois, la cruauté farouche,
La fourberie, au regard louche,
A travers leur voile odieux,
Voile qui les fait méconnoître,
Et qui n'offre à nos yeux le traître,
Que sous les traits du vertueux.

En quoi differe de la brutte,
L'homme, que la raison conduit,
S'il se trouve sans cesse en butte
Au vertige qui le séduit;
Vil esclave de l'inconstance,
En vain se fait-il resistance;
Tous ses efforts sont impuissants,
De la vertu, comme du crime,
Il est, tour à tour la victime,
Selon le caprice des sens.

Où sont ces temps que l'innocence
Regnoit à la place des Loix,
Où Themis étant sans balance,
Ignoroit le Code, & ses Droits,
La Candeur croissoit avec l'âge,
Chacun content de son partage

Vivoit

Digitized by Google

Vivoit sans crainte, & sans desirs;
Les Parjures, les Adulteres,
Etoient des crimes pour nos peres,
Nos mœurs en ont fait des plaisirs.

Ce temps n'est plus, l'homme indocile
Ne se meut qu'au gré de ses sens,
Aussi coupable que fragile,
Fresle Vaisseau battu des vents,
Vous paroît-il dans l'athéisme,
Faisant gloire de son sophisme,
Attendés le declin du jour,
Pressé d'une fiévre brûlante,
Sa vanité foible & mourante,
Malgré lui l'entraîne au retour.

Telle est une glace insensible
Sujette à mille impressions,
Chaque objet la rend susceptible
De differentes passions:
De l'insensé, comme du sage,
Elle sçait nous tracer l'image
Sans volonté ni sentiment,
Libre en sa muette peinture,
Chaque portrait, chaque figure
Se détruit successivement.

Insensé, tes vœux & tes plaintes
Se contredisent tour à tour,

Digitized by Google

Bien tôt le ſujet de tes craintes
Devient celui de ton amour ;
Eſclave d'une fauſſe gloire
Tu demandes que la victoire
Eternuiſe ta vanité,
Mais prompt à changer de foibleſſe
Tu vas condamner cette yvreſſe
Dans les bras de la volupté.

A tort vous cauſez nos allarmes,
Fortune, Amour, Ambition,
Si l'Inconſtance ôte les charmes,
Que prête chaque affection :
On ſe rebute de ſa chaîne,
Ce que l'on peut goûter ſans peine,
Ceſſe de flater nos deſirs ;
L'homme fuit un frein legitime,
Ce n'eſt qu'en variant le crime
Qu'il peut ſe faire des plaiſirs.

Mais quoi ! changeant dans ſa creance
Chacun veut commenter la Loi,
Funeſte fruit de la ſcience,
Qui raiſonne, n'a plus de Foy ;
Sçavants ? qu'aurez-vous à répondre,
Votre Dieu ſçaura vous confondre,
Oſerez-vous l'interroger ?
Renoncez plutôt à cet Etre,

Digitized by Google

Il vaudroit mieux n'en point connoître,
Que d'en croire un, & l'outrager.

Ainsi, soit raison, soit caprice,
Le cœur sans cesse est combattu,
La vertu suit de près le vice,
Le vice de près la vertu,
Telle une maison chancelante,
Qu'on voit sur l'arêne mouvante,
Livrée aux coups des Aquilons,
A l'orage toujours en butte;
Le moindre torrent par sa chutte,
Peut l'entraîner dans les vallons.

Mais malgré ce penchant funeste
Qui nous mene à de faux objets,
Toujours quelque rayon celeste
Nous porte à de plus hauts projets,
Sorti de l'essence suprême,
Honneur, volupté, diadême,
Lassent un cœur ambitieux,
Créé pour un bonheur solide,
Les vanités laissent un vuide
Qui le fait aspirer aux Cieux.

Détruis, grand Dieu, ce goût coupable
Qui regne, qui domine en nous,
Que toujours ta main secourable
Prévienne ton juste courroux.

Privé de tes dons salutaires,
Salomon n'est plus que miseres,
Lâche artisan de son malheur,
Et méprisant cet heureux guide,
David adultere, homicide,
Se livre au comble de l'horreur.

Que l'envie aux regards avides,
Contre moi décoche ses traits;
Que la fortune aux dons perfides,
M'arrache à jamais ses bienfaits:
Je seray le foible Lierre,
Qui brave les vents, le tonnerre,
A l'abry du solide ormeau:
Ouy, Seigneur, plein de confiance
J'implorerai ton assistance
Dans l'horreur même du tombeau.

O toy dont l'amitié constante,
Est à l'épreuve des revers,
Souffre que ma Muse naissante
Te consacre aujourd'huy ces Vers,
Au Port, comme dans la tempête,
Toujours égal, rien ne t'arrête,
La sagesse fait ton bonheur:
Heureux de trouver dans un frere,
Ce qui combat le caractere
Dont je viens de tracer l'erreur.

SUITE

Digitized by Google

SUITE DE L'EXPLICATION Historique & Topographique des lieux situez sur la Route de L'INFANTE.

LE MONT DE MARSAN est une Ville située au confluant des Rivieres de la *Douze* & du *Midou*. On l'appelle *Mont de Marsan*, à cause qu'elle est bâtie en partie sur une éminence, & qu'elle est Chef lieu d'un Vicomté connu depuis plusieurs siecles sous le nom de *Marsan*, dont le premier Vicomte étoit un nommé *Pierre*, qui vivoit l'an 1140. Son fils unique, nommé *Candale*, ne laissa qu'une fille, qui porta le Vicomté dans la Maison de *Comminges*, d'où il passa dans celle de *Foix*, ensuite dans celle de *Cerdaigne*, puis dans celle de *Montfort*, de laquelle il sortit pour entrer dans celle de *Cognac*, & peu de temps après il retomba dans celle de *Foix*, d'où il passa dans celle de *Navarre*, par le mariage que *Gaston* IV. Comte de *Foix*, contracta avec *Eleonore* Reine de *Navarre* en 1425, de laquelle il eut une fille appellée *Catherine de Foix* Reine de *Navarre*, qui fut mariée en 1484 avec *Jean* II. du nom Sire d'*Albret*, dont la posterité ayant manqué, le Roy *Henry* IV. succeda à tous leurs biens, & par là le Vicomté de *Marsan* fut incorporé à la Couronne de France.

Le *Mont de Marsan* fut bâti en 1441 par le Vicomte *Pierre* dont on vient de parler. A l'entrée de la Ville on voit un vieux Château deffendu par plusieurs tours quarrées. Plus avant se presente une belle Place où l'on tient le Marché deux fois la semaine. La Riviere de *Midou* par-

tage la Ville en deux parties presque égales, dont la communication se fait par un beau pont de pierre. Non loin de ce Pont, du côté du Midi, on trouve une très belle fontaine, dont l'eau sort d'un bassin de pierre que le Fondateur de la Ville fit faire la même année qu'il en jetta les fondemens. La Maison de *Lorraine* de la Branche d'*Armagnac*, possede aujourd'huy cette Terre à titre de Comté, dont le Pere du Prince de *Pons* portoit le nom. Il est composé de 31 Parroisses, & de 66 Hameaux, qu'on appelle *Bastilles* ou *Bastides*.

Il y a au *Mont de Marsan* un College de Barnabites, un Gouvent de Cordeliers, & un Monastere de Religieuses de Sainte Claire, que le Roy *François* I. dotta richement lors qu'il y passa avec la Reine *Eleonore* sa seconde femme. Catherine de *Foix* Reine de *Navarre*, y mourut le 12 Fevrier 1517. Il y a un Senéchal qu'on appelle *le Senéchal des Lanes*, dont les Sentences vont par appel au Presidial de *Dax*.

ROQUEFORT est une petite Ville située sur le penchant d'une colline enclavée entre les deux petites Rivieres d'*Estapon* & de la *Douze*, ayant la premiere au Nord, & la seconde au Midi; l'une & l'autre ont un Pont de pierre. On prétend que la Maison de *Mesmes* est originaire de cette Ville, & que les Ancêtres du Premier President de Paris en ont été Seigneurs. Elle ne contient qu'environ 200. familles, & l'on n'en peut rien dire, si ce n'est qu'on y fait fort bonne chere, & qu'entre autres choses on y mange quantité d'ortolans.

CAPTIEUX est un Bourg situé dans un pays sablonneux, couvert de pins sauvages & de bruyeres à l'entrée des *Petites Landes*. On les appelle *Petites*, pour les distinguer des *Grandes Landes*, qui sont à l'Occident de la *Guyenne*.

sur

sur la côte de l'Ocean de Gascogne. Cette distinction de nom, vient de ce que les *Landes* dont nous parlons, ne sont ni si longues, ni si larges, ni si convertes de pins, ni même si sauvages que les *Grandes*, d'autant que dans les petites on trouve de distance en distance des Bourgs considerables & de petites Villes, au lieu que dans les *Grandes* on n'y voit que de méchants Hameaux. *Captieux* ne contient que 176 feux & un Couvent de Cordeliers.

BAZAS, Ville Episcopale, ancienne & capitale d'un petit pays appellé *Bazadois*, habité autrefois par les anciens *Vasates*, c'est pourquoi elle s'appelloit en Latin *Cossio Vasatarum*, ou *Vasatum*; mais depuis plusieurs siecles le nom de *Cossio* a disparu, & celui de *Civitas Vasatensis* a été mis en usage. Elle est située à une lieuë du bord Meridional de la *Garonne*, sur un rocher dont le pied est arrosé d'un côté par la petite Riviere de *Boure*, & des autres côtez il est environné d'un pays sec, aride, sablonneux, couvert de bruyeres & de broussailles; c'est ce que *Paulin* exprime si bien en écrivant à son oncle *Ausone*, lors qu'il dit, *Consul arenosas non dedignare Vasatas.* Sidoine *Apollinaire* raille encore plus agréablement sur la situation de cette Ville, en disant qu'elle n'est pas située sur des gazons de terre, mais sur une poussiere mouvante, que le vent agite & fait voltiger en l'air au travers d'un pays inculte & desert: *Civitas Vasatum non cespiti imposita, sed pulveri tantùm syrticius ager, ac vagum solum & volatiles ventis alternantibus arena sibi possident.* Cependant malgré une situation si peu avantageuse, *Ausone* & *Paulin* font gloire d'en tirer leur origine, & en parlent comme d'une Ville importante, aussi bien que Gregoire de Tours, & tous les anciens Historiens, à la reserve de

Ptolemée,

Ptolemée, qui semble ne l'avoir jamais assés bien connue pour en faire une description exacte. Scaliger, Merula, & le Pere Monet, se sont trompez en parlant du *Bazadois*, car s'il est vrai, comme le docte Mr de Marca, Sanson, & plusieurs autres sçavans Geographes l'assurent, que les anciens *Vasates* fussent enclavez entre les *Nitiobriges* & les *Bituriges Vibisciens*, il faut de toute necessité qu'ils fussent les mêmes que les *Cousates* dont Cesar & Pline font mention, & qui au rapport d'Amien Marcellin (qui avoit une connoissance exacte de toute l'*Aquitaine*) occupoient cette partie de la *Novempopulanie* qui est située vers les bords de la *Garonne* sous le nom de *Vasates*, & dont la Ville capitale étoit reputée pour la sixiéme de celles qui composoient la troisiéme *Aquitanique*, dont *Auch* étoit la Metropole, *Novempopulos Auscis commendant & Vasatos.*

L'Evêché de *Bazas* est suffragant d'Auch, & est fort ancien, car l'Histoire Ecclesiastique nous apprend que *Sexsilus* son premier Evêque, assista en 506 an Concile d'*Agde*, & en 511 au premier qui fut tenu à *Orleans* Son Diocése s'étend sur 234 Paroisses, & sur 37 Annexes. Son Chapitre est composé de quatre Dignitez & de douze Chanoines. On compte à *Bazas* 299 feux, une Prevôté, une Senechaussée, un Presidial, & une Justice Royale non ressortissante.

LANGON est une petite Ville située sur un côteau, dont le pied est arrosé par le bord meridional de la *Garonne*. Elle a au Nord un des plus agreables Pays de toute la *Guienne*, appellé la *Benauge*; au Levant, au Midy & à l'Occident elle est environnée de vignobles fertiles en vins blancs excellens, & de quelques terres labourables. La Ville ne renferme que 500 feux, un Couvent de Capucins & un au-

Digitized by Google

tre de Religieuses Ursulines.

CASTRES est un Bourg situé à une lieuë du bord Occidental de la *Garonne* dans un pays marécageux & aquatique.

BORDEAUX, Capitale de la Province de *Guienne*, & non pas de la *Gascogne*, comme la pomme trés-improprement l'Auteur de la Description de la France, est une des plus belles, des plus anciennes & des plus celebres Villes du Royaume. Du tems des Romains elle avoit un si grand avantage sur toutes celles de la seconde *Aquitanique*, qu'elle eut l'honneur d'en être la Metropolitaine.

Il y a long tems que les Sçavans disputent sur la fondation & sur l'étymologie de son nom. Les uns pretendent que les Habitans de *Bourges* en jetterent les fondemens, à cause que les anciens Historiens appellent *Bituriges* les Bordelois, aussi-bien que les Habitans du *Berry*, & comme ces Peuples sont separez les uns des autres par de grosses Rivieres, & par de grandes Provinces; les Geographes & les Historiens, tant Grecs que Latins, ont été obligés de leur donner divers noms pour ne les pas confondre, appellant ceux qui sont vers la *Loire* & dans le Berry *Bituriges Cubi*, & ceux qui habitent les bords de la Garonne, *Bituriges Josci*, selon Strabon, *Bituriges Vbisci* selon Pline, *Bituriges Vibisci* selon Ptolemée, & *Bituriges Vivisci* selon Ausone, lequel assure avoir pris naissance parmi la Nation appellée *Vivisque*, comme il paroît par ce Vers,

Hæc ego Vivisca ducens ab origine gentem.

Ce qui est autorisé par des Pierres antiques qui ont été trouvées dans les ruines d'un édifice, qu'on conserve precieusement dans la Maison de Ville, sur l'une desquelles on lit cette inscription, *Augu-*

sto

sto sacrum à genio Civitatis Biturigum Vivisciorum.

A l'égard de l'époque de sa fondation, personne ne l'a pû marquer jusqu'à present, si ce n'est quelques Auteurs chimeriques, qui ont crû l'avoir trouvée à la faveur de quelque combinaison de faits historiques, qui ne disent rien de positif, & ausquels on ne doit ajoûter aucune croyance. Tout ce qu'on peut dire de plus certain, c'est que selon toutes les apparences, elle est plus ancienne que le nom de la Province dans laquelle elle est située, d'autant qu'elle tire son nom du mot *Aquita*, qui est le nom que les anciens Geographes donnent à *Bordeaux*, étant constant que celui de *Burdegala* ne lui fut donné que fort long-tems après, sans qu'on puisse dire positivement d'où vient l'étymologie de ce dernier nom. Car les uns pretendent qu'il vient du mot Grec Βερδίγαλα qu'on trouve dans Strabon, lequel selon eux, exprime d'une maniere sensible, la situation de la Ville de *Bordeaux*. D'autres soutiennent qu'il vient du mot Latin *Burdeacum*, qu'on lit dans les Antiquités de l'Eglise d'Angleterre : d'autres croyent que *Bordeaux* est ainsi appellé à cause qu'il est bâti sur le bord de la *Garonne*, & qu'il est environné d'eaux : d'autres enfin croyent avoir rencontré juste, en disant que c'est parce qu'il est renfermé entre deux Ruisseaux, dont l'un s'apelle *Bourde*, & l'autre *Yala* ; mais après tout, ce ne sont que de foibles conjectures, sur lesquelles on ne peut faire aucun fonds, & qu'on livre à la dispute des Etymologistes, pendant que nous traiterons des beautez de la Ville *Bordeaux*.

Bordeaux a toutes les qualitez qu'Aristote demande dans ses Politiques pour rendre une Ville recommandable : c'est-à-dire, que du côté du Midi & de l'Occident elle est bâtie sur un terrain uni & fertile, & que du côté de l'O-

rient

rient & du Nord elle a la Riviere de *Garonne*, qui deux fois le jour baigne ses murailles, & lui porte le tribut de toutes les Nations de l'Univers par le moyen d'un Port, qui à tous égards peut être regardé comme un des plus vastes, des plus beaux, des plus commodes & des plus sûrs de l'Europe. Il a une grande lieuë de longueur sur prés de demi-lieuë de largeur ; sa figure est semblable à un Croissant, & c'est peut-être pour cela qu'on l'appelle Port de la Lune, *Portus Lunæ*. Mais le docte Fonteneil dans son Histoire des Mouvemens arrivez à *Bordeaux* pendant la Minorité du feu Roy Louis XIV, refute vivement cette opinion, & pretend que ce nom lui a été donné à cause de la conformité qui se rencontre entre le flot de la *Garonne*, & le cours de la Lune sur l'un & sur l'autre horison. Car, dit il, la Lune venant à s'approcher de son lever, le flux commence à monter & continue cinq heures, dont le plus haut flot qu'on appelle *Pleine-Mer*, finit au point que la Lune s'approche, ou qu'elle passe le Midi pour s'incliner vers le Couchant, dont le reflux suit la course pour descendre durant sept heures, & pendant que la Lune parcourt la ligne de minuit, le flux reprend son cours, afin que descendant aprés, jusqu'à ce qu'elle s'approche de son second lever, le flot se trouve en état de reprendre son montant : & comme la Lune retarde chaque jour d'environ trois quarts d'heure à se lever sur nous, le flux suit constamment le même retardement, si bien, que dans les mêmes vingt quatre heures que la Lune employe pour monter sur nous, descendre sous nous & revenir à nous, le flux & le reflux de cette Riviere monte & descend deux fois pendant un tems égal ; & c'est pour cette raison que le Port de *Bordeaux* s'apelle *le Port*

de

de la Lune, comme il paroît simboliquement par les Armes de la Ville ; qui sont un Croissant, la Riviere de Garonne, la Maison de Ville & le Leopard de Guienne au chef de France. Il pourroit bien être que ce nom lui a été donné à cause que durant les tenebres du Paganisme la Lune y étoit adorée comme une Divinité, & dont le culte superstitieux avoit jetté de si profondes racines dans tout le voisinage de *Bordeaux*, qu'il n'y a pas soixante & dix ans qu'on faisoit à *Bazas*, qui n'en est éloigné que de neuf lieuës, des Courses de Taureaux, dans lesquelles celui qui étoit le Chef de ceux qui entroient en lice avec ces animaux, étoit appellé *le Prince de la Lune* : marque certaine que c'étoit un reste des anciens Jeux ou Courses que les Payens faisoient à l'honneur de la Lune & des Divinitez Nocturnes & Infernales, que la pieté des Evêques & du Parlement ont enfin entierement détruit.

Quoi qu'il en soit, le bout de ce Croissant du côté du Nord, s'étend un gros quart de lieuë au dessus du Fauxbourg des *Chartrons*, dont nous parlerons bien-tôt, & celui qui est du côté du Midi termine la Ville, dont les murailles du centre sont arrosées par les eaux que ce Croissant renferme dans son sein ; de sorte que lorsqu'on l'apperçoit à une lieuë de distance, il semble que c'est une Ville flotante. Entre le bout septentrional & le milieu du Croissant, s'éleve le Fauxbourg des *Chartrons* dont on vient de parler, qui est sans contredit un des plus grands & des plus magnifiques qu'on puisse voir. Il a plus d'un quart de lieuë de longueur, bâti de très belles pierres de taille. Toutes ses maisons pourroient passer à Paris pour de beaux Hôtels. C'est là où habitent quantité de riches Bourgeois, & une infinité de gros Negocians étran-

gers,

gers, & où sont les Magazins des Vins & des Eaux de-Vie, qui font la partie la plus essentielle du Commerce de *Guyenne*. Entre les Maisons & le bord de la Riviere, on a pratiqué un superbe Quay qui a plus de 50 pas de largeur, dont la moitié est pavée de larges pierres quarrées, & separée du reste par des bornes, pour empêcher que les carrosses n'y entrent, & l'autre moitié forme un cours sablé, où l'on voit continuellement une multitude prodigieuse de monde, dont les uns s'y promenent en carrosse ou à pied, & les autres y traitent des affaires de leur Commerce. Entre ce Fauxbourg & la Ville, est le Château Trompette, dont le glacis sert de passage pour continuer à marcher le long du Quay qui s'étend jusqu'à l'extremité Meridionale de Bordeaux, où se termine le Port. La Ville est environnée de bonnes murailles, flanquées de plusieurs tours, fossoyées en dehors, & terrassées en dedans, à l'exception de celles qui regnent sur le Port, sur lesquelles on a bâti des maisons. On y entre par douze portes, auxquelles les principales ruës vont aboutir. On remarque en divers endroits des édifices anciens & modernes, dignes de l'attention des connoisseurs. Le plus ancien de tous est le *Palais Galliana*.

C'est un vaste bâtiment ovale, dont le parterre est renfermé à droit & à gauche par douze murailles, distinguées par deux pas d'intervalle les unes des autres. Celles du dehors sont les plus élevées & les plus épaisses, & à mesure qu'elles approchent du parterre, elles s'abaissent & s'affoiblissent, ce qui fait conjecturer que c'étoient autant de galleries, ou de loges, d'où les spectateurs pouvoient voir commodément les jeux & les combats des Gladiateurs, qui se faisoient au milieu. Il est ouvert par douze petites portes; sçavoir, six du côté de

l'Orient,

Digitized by Google

l'Orient, & autant du côté de l'Occident. A compter la longueur par la distance qu'il y a des unes aux autres, on y trouve 370 pieds, & pour la largeur 230, sans compter que par les fondemens qu'on découvre encore dans les vignes voisines, il est croyable qu'il portoit sa longueur & sa largeur beaucoup plus loin.

Quelques Historiens pretendent que *Pompée* le fit bâtir; d'autres croyent que les habitans de la Ville ou de la Province le firent élever à l'honneur de ce grand homme, pendant qu'il y sejourna dans le temps qu'il faisoit la guerre à *Sertorius*. Mais M. l'Abbé de Vayrac trouve ces deux opinions si mal fondées, qu'il les rejette absolument, parce, dit-il, que *Pompée* fit fort peu de conquêtes dans l'Aquitaine, où il ne fit, pour ainsi dire, que passer pour porter ses armes dans les Pyrenées, & que d'ailleurs *Bordeaux*, ni le reste de la Province, ne furent jamais entierement soumis aux Romains, que sous l'Empire d'*Auguste*. Il tient pour une fable celle de quelques Historiens Espagnols, qui ont avancé que *Charlemagne* ayant été exilé en Espagne par *Pepin* son Pere, fut si reconnoissant des honnêtez dont le combla une prétenduë Princesse nommée *Gallienne*, qu'il érigea cet édifice à sa gloire; car, dit il, jamais aucun Historien François n'a dit que ce Prince ait été exilé en Espagne par son pere, sans compter que la forme de ce superbe bâtiment est toute Romaine, & incomparablement plus ancienne que le siecle auquel vivoit *Charlemagne*. Ensuite il propose la sienne, & croit que les *Bordelois* voulant témoigner quelque sentiment d'affection pour l'Empereur *Gallien*, qui occupoit l'Empire de Rome l'an 257 de Notre-Seigneur, & auquel la Province d'*Aquitaine* étoit parfaitement soumise, firent construire ce Palais à son

honneur,

Digitized by Google

honneur, & lui donnerent son nom, qu'il porte encore. A cinq cens pas de là on voyoit un autre édifice incomparablement plus superbe & plus magnifique que le Palais *Galliane*, qu'on appelloit le *Palais de Tutelle*, que le feu Roy fit abbattre en 1675 avec le tiers de la Ville, pour faire l'Esplanade du *Château Trompette*. C'étoit un quarré long de 87 pieds de long sur 36 de large, tout couvert par le haut, & voûté par le bas d'une façon platte à l'antique, ayant sur le bord de la voûte 24 colomnes ou pilliers d'une grosseur si extraordinaire, qu'il y a dequoi s'étonner comment les Ouvriers trouverent le moyen d'éleyer si haut & sur le bord d'une voûte, de si lourdes masses embellies de plusieurs statuës dont on n'a jamais pû deviner la representation, non plus que rendre raison de l'usage auquel ce bâtiment étoit destiné.

Bouchet, Auteur des Annales d'Aquitaine, dit que quelques uns assurent que c'étoit le Pretoire dans lequel les Preteurs ou les Lieutenans de l'Empire tenoient leurs Audiences du temps que les Bordelois étoient sous la domination Romaine : Que d'autres tirant une conjecture de l'étymologie du nom même du Palais, ont cru qu'à cause qu'il s'appelloit le *Palais de Tutelle*, il devoit être consacré aux Dieux Tutelaires de la Ville, dont la somptuosité marque le profond respect & la veneration que les Peuples avoient pour eux. Mais ce même respect détermine M. l'Abbé de Vayrac à ne pas croire que ce Temple fut dedié aux Dieux Tutelaires, d'autant, dit-il, que l'Histoire du Paganisme nous apprend que les Payens avoient tant d'inquietude, & des soins si empressez pour conserver leurs Dieux Tutelaires, que non seulement ils ne vouloient pas les garder enfermez dans l'enceinte de leurs murailles, ni sous terre,

(témoin

(témoin la conduite des Romains à l'égard de leur Dieu *Consus* ;) mais que même il n'y avoit que les Magistrats qui sçussent où ils étoient, & qu'ils traitoient comme criminels d'Etat ceux qui en avoient revelé le nom, de crainte que les Ennemis, quand ils les assiegeoient, ne les évocassent à eux par des charmes & des conjurations, qui forçant ces fausses Divinitez d'aller à eux, ouvriroient par leur desertion les portes aux Assiegeans. Pour autoriser son sentiment, il rapporte l'exemple des *Tyriens*, qui craignant qu'*Hercule*, qui étoit leur Dieu Tutelaire, ne fut évoqué par leurs Ennemis, & qu'il ne leur joüât quelque mauvais tour, enchaînerent sa statuë avec des chaînes d'or. Mais comme ces matieres sont très difficiles à mettre dans une entiere évidence, il a recours à des conjectures qui paroissent fort naturelles & trés probables, & croit que c'étoit un Temple que les Habitans des environs de la Ville dedierent à *Venus* & à son *Adonis*, Divinitez Tutelaires des Jardins & des Vergers, ou bien à la Déesse *Tutelina*, dont parle saint Augustin dans la Cité de Dieu, que les Laboureurs adoroient avec de très-grands respects, pour obtenir d'elle que leurs grains fussent en assurance dans leurs Greniers, & hors d'atteinte des voleurs & de la corruption des vers.

Non loin de l'endroit où étoit situé ce Palais, s'éleve le Château de *Puypaulin*, dans lequel l'Intendant de la Province fait sa residence. Il est bâti sur l'ancienne muraille de la Ville, du côté du Nord. C'est un grand Corps de logis de figure oblongue, flanqué de deux grosses Tours rondes. Il a pris son nom de *Ponce-Paulin*, Disciple d'*Ausone*, de l'illustre Maison des *Leontiens*, auquel Sidonius Apollinaire Evêque de Clermont addresse son Poëme de *Burgo*.

Dans

Dans le cœur de la Ville, près d'une Place, paroît un Arc de Triomphe qu'on appelle la *Porte-Basse*. Il est bâti de grosses pierres de taille sans ciment, & dont la construction solide & reguliere ressent le siecle d'*Auguste*, sous lequel on bâtissoit pour l'éternité. Les Gots, les Vendales, les Sarasins, ni les Normands, lors qu'ils desolerent *Bordeaux* par le fer & par le feu, n'endommagerent point ce bel ouvrage, dont le celebre Spond qui le vit à son retour du voyage de Grecs & d'Italie, ne put se lasser d'admirer la simetrie & l'ordonnance.

L'Eglise Metropolitaine est aussi très ancienne, & une des plus grandes & des plus belles du Royaume; Elle est sans pilliers, extremément longue, large, élevée, & sa voûte fort hardie. Son Chœur est magnifique & separé de la Nef par une voûte incomparablement plus exhaussée que celle de la Nef, laquelle venant à s'allonger à droit & à gauche, donne à toute l'Eglise la forme reguliere d'une Croix, dont elle fait les deux bras. On y entre par deux portes d'une grandeur & d'une simetrie admirable. Sur celle qui est du côté du Nord, s'élevent a. clochers de forme piramidale, d'une hauteur surprenante. On ne peut rien voir de plus majestueux que les galeries qui regnent tout autour de ce Temple par dehors. Derriere le Chœur, à vingt pas de distance du côté du Levant, on voit un autre superbe Clocher en forme de Tour quarrée. Les Actes de cette Eglise la font presque aussi ancienne que le Christianisme, & assurent que *saint Gilbert* en fut fait Evêque dans le premier siecle; mais ces Actes sont apocriphes, & tout ce qu'on peut dire avec certitude, c'est qu'en 314 *Auriontal* Evêque de Bordeaux, assista à un Concile tenu à Arles, contre les *Donatistes*. Dans la suite

cet.

cet Evêché fut érigé en Archevêché, sans qu'on puisse dire positivement en quel temps cette érection fut faite. L'Archevêque prend la qualité de Primat d'*Aquitaine*, laquelle celui de *Bourges* lui a contestée pendant long temps; mais le Pape *Clement* V. decida ce procès en faveur du premier. Cependant celui de *Bourges* prend toujours le titre de Primat d'*Aquitaine*, & en fait les fonctions lors qu'on appelle à lui des refus de celui de *Bordeaux*, ce qui arrive rarement, parce que pour éviter ce conflict, celui-cy ne refuse que ce qu'il ne peut pas accorder sans trahir son ministere. L'Eglise est dediée à *saint André*. Son Chapitre est un des plus celebres du Royaume: Il est composé d'un Doyen, de trois Archidiacres, d'un Chantre, d'un Tresorier, d'un Sacristain, d'un Ecolâtre, d'un Sous Doyen, d'un Sous-Chantre, & de vingt-quatre Chanoines Le Diocese s'étend sur 600 Parroisses. Cette Eglise a toujours brillé par le merite des Prelats qui l'ont occupée, & par leur zele à combattre les erreurs. Saint *Delfin* y convoqua un Concile en 385, dans lequel Priscilien fut condamné. Amé y presida à deux, dont le premier fut convoqué en 1093, & le second en 1098. Pierre de *Sansac* y en assembla un en 1582, pour rétablir la Discipline Ecclesiastique qui commençoit à se relâcher. Le Cardinal de *Sourdis* y en assembla un autre en 1624 pour le même sujet. L'Archevêque de *Bordeaux* a pour Suffragans les Evêques de *Condom*, d'*Agen*, de *Sarlat*, de *Perigueux*, d'*Angoulême*, de *Saintes*, de la *Rochelle*, de *Luçon*, & de *Poitiers*.

L'Eglise de Saint Michel est tres-belle, & son Clocher en forme d'aiguille peut passer pour un chef-d'œuvre, pour la simetrie & pour la grandeur. Le College des Jesuites & le Couvent

des

Digitized by Google

des Jacobins nouvellement bâtis se font admirer par leur magnificence, aussi-bien que les Hôtels de *Pontac*, de *Civrac* & de *Laugnac*. Le *Château Trompette* qui est situé sur le bord de la Riviere entre la Ville & le Fauxbourg des *Chartrons*, est une des plus belles Citadelles qu'il y ait en France. Il y a des Auteurs qui pretendent qu'il est aussi ancien que le Château de *Puypaulin*, mais ils sont dans l'erreur, car il ne fut fondé qu'en 1454 sous le Regne de Charles VII. Les Habitans de *Bordeaux* s'étant mutinez l'an 1675, le feu Roy le fit tellement augmenter & fortifier, qu'on peut dire que c'est une Place d'une trés-grande importance. Il est composé de six gros Bastions, de deux Cavaliers, de deux Demi-lunes, avec d'autres ouvrages exterieurs, & de larges & profonds fossés, toujours remplis d'eau qui vient de la Riviere. Il est de grosses pierres de taille & bâti sur des pilotis de bois. Entre ses murailles & la Garonne, il y a un trés-beau Glacis, & du côté de la Ville une vaste Esplanade, qui met à découvert tout le flanc de la Ville du côté du Nord, de sorte que le canon de la Place la peut reduire en cendres dans six heures de tems. Il y a un Gouverneur Particulier subordonné au Gouverneur & au Commandant de la Province.

A l'autre extremité de la Ville du côté du Midi, est le Fort *Sainte-Croix*, ou de *Saint Louis*, qui fut bâti la même année 1675, avec une Garnison qu'on détache de celle du *Château Trompette*.

Du côté de l'Occident, la Ville est flanquée par le Château du *Ha*, qu'on appelle en Latin *Castellum Phari*, à cause qu'il est bâti sur une éminence d'où l'on peut observer ce qui entre dans le Port & ce qui en sort. Il fut bâti en 1454, de même que le *Château Trompette*.

C'est un gros édifice quarré un peu plus long que large, flanqué aux quatre angles de Tours rondes à l'antique, sans parler de deux autres grosses Tours quarrées, qui donnent du côté de la Campagne pour deffendre la Porte du *Secours*, qui est couverte par un ouvrage fait en forme de fer à cheval; non plus que d'une autre Tour ronde, dans laquelle on va dans le Château du côté de la Ville. Du côté du Midi, il est deffendu par une Esplanade en forme de Terrasse qu'on appelle l'*Ormiere*, celebre par ses assemblées qui s'y faisoient par les Mutins du tems des soulevemens de *Bordeaux*. Il y a ordinairement deux Compagnies d'Infanterie de garnison qu'on tire de celle du *Château Trompette*, & un Commandant qu'on releve tous les mois. Il est aisé de voir que le *Château Trompette* bridant le Port du côté du Nord, le Fort *Saint Louis* du côté du Midi, & le Château du *Ha* flanquant la Ville du côté de la terre, elle doit être dans un grand respect.

On compte à *Bordeaux* 5000 maisons, 7800 feux, 43000 Habitans distribuez en 12 Paroisses, 13 Couvens de Religieux, 6 de Religieuses, deux fameux Colleges, un riche Hôpital, une magnifique Manufacture, où une quantité prodigieuse d'Orphelins & d'Orphelines sont élevez avec grand soin, un Parlement, une Cour des Aides, une Generalité, un Bureau des Finances, un Hôtel de Monnoye, une Senechaussée Presidiale, une Jurisdiction Consulaire, une Amirauté, une Connétablie, une Maréchaussée, un Bureau des Cinq Grosses Fermes, & une Maison de Ville composée d'un Maire & d'un Soû Maire, de six Jurats, dont deux sont Gentilshommes, deux Avocats, & les deux derniers Bourgeois, d'un Procureur Sindic & d'un Secretaire. Les Maire & Soû-Maire, qui sont

des

Digitized by Google

des gens d'une grosse distinction, sont perpetuels, aussi bien que le Procureur-Sindic & le Secretaire, & les Jurats sont deux ans dans l'exercice de leurs Charges. Ils prennent la qualité de Gouverneurs de la Ville, & sont Juges de la Police.

Hors de la Ville, entre le Nord & l'Occident, est le Faubourg Saint *Saurin*, qui est composé de plus de 700 Maisons. Il y a un Chapitre Collegial tres-celebre & tres-ancien, & dont la Musique étoit autrefois incomparablement plus estimée que celle de la Metropolitaine.

Le Commerce de *Bordeaux* est trés florissant & trés étendu. On y voit en tout tems un nombre infini de Navires de presque toutes les parties du monde, principalement d'Angleterre, d'Hollande, de Hambourg, de Suede & de Danemark, sur tout pendant les deux Foires qui s'y tiennent, dont l'une commence le 15 Octobre & finit le 29, l'autre le premier Mars, & finit le 15. En 1687 on compta dans le Port 1200 Voiles, à celle d'Octobre, & lorsque Madame la Princesse *des Asturies* y passa, il y en avoit prés de 500. Les Vins, les Eaux-de-vie, le sel, le poisson salé, les pruneaux, les chanvres, les lins sont les principaux objets de ce Commerce.

Le sejour de cette Ville est un des plus agreables de l'Univers, tant par rapport à la douceur de son climat, qu'à la fertilité du Pays pour tout ce qui peut contribuer aux commoditez & aux agrémens de la vie, ce qui a fait que de tout tems elle a excité dans le cœur de toutes les Nations le desir de la posseder sous differens titres.

Lassée du Commandement des *Gaulois*, elle se soumit à l'Empereur *Auguste* sous les ordres d'*Agrippa*, auquel on substitua des Presidens

Digitized by Google

qui gouvernerent *Bordeaux* & la Province. Sous *Tibere*, un nommé *Leocadius* y fut envoyé en qualité de Censeur, & quelque tems aprés il prit celle de Gouverneur sous l'Empire de *Galba*. En 257, un nommé *Tetricus* Gouverneur de Guienne sous *Gallien*, se fit proclamer Empereur, & reçut le Manteau Imperial dans *Bordeaux*, dequoi les Romains furent si piquez, qu'aprés avoir porté le fer & le feu contre cette Ville rebelle, ils inspirerent tant de terreur à ses Habitans & à l'Usurpateur qu'ils avoient élevé à l'Empire, que lui & les fauteurs de sa revolte, furent contraints de reconnoître leurs Maitres, & de remettre le Gouvernement entre les mains de *Claude* successeur de *Gallien*.

Les *Goths* profitant de la foiblesse des Empereurs, aprés avoir desolé l'Italie, fondirent dans les *Gaules* en 403, où s'étant joints aux *Lionnois* & aux *Bourguignons* sous la conduite d'*Alaric* & de *Radagese*, ils ravagerent le Limosin & le Perigord, & se rendirent Maitres de *Bordeaux*, où ils établirent leur tyrannie sous le titre majestueux de *Royauté*, qui fut long-tems possedée par *Vvalla*, continuée par *Theodoric*, qui la transmit à *Thorismond* son fils, aprés la mort duquel *Theodoric II.* s'en saisit, & la laissa en mourant à *Evric* ou *Evaric*, & ainsi successivement jusqu'à ce que *Clovis* premier Roy de France Chrétien en fit la conquête, de sorte que cette Ville aprés avoir demeuré 450 ans sous la domination des Romains, & 92 sous celle des Goths, fut unie à la Couronne de France, & donnée à *Clodomir*, quatriéme fils de *Clovis*, auquel succeda *Clodoald* son fils, lequel s'étant fait Moine, *Clotaire* I. devenu Roy de France par la mort de *Clovis* son pere, s'en mit en possession comme plus proche de *Clodoald*, & le donna à *Sigibert* son quatriéme fils

à

à titre de Roy de *Bordeaux* & d'*Aquitaine*. Mais il lui fut contesté par *Clovis*, fils de *Chilperic*, lequel assiegea *Bordeaux* avec si peu de succés, que les Habitans combattant vaillamment pour l'interest de leur Souverain, l'obligerent de lever honteusement le Siége. Ce titre auguste de Royauté rayonna sur la tête de ceux qui le prirent jusqu'en 516, selon quelques Historiens, ou jusqu'en 519 selon quelques-autres, auquel tems cette Monarchie dechirée par de longues & sanglantes guerres, fut réunie à la Couronne de France sous *Clotaire* II. qui pour obliger *Sadregesile* à avoir plus de soin de l'éducation de son fils *Dagobert*, lui donna *Bordeaux* & tout le pays qui en dépendoit sous le nom de *Duché*. Mais cet ambitieux ne se contentant pas de la qualité de *Duc*, voulut s'ériger en Roy, ce que *Clotaire* ne pouvant souffrir, lui fit couper la barbe pour marque d'ignominie. Cependant, par une generosité extraordinaire, il lui laissa joüir sa vie durant du don qu'il lui avoit fait.

Aprés la mort de *Sadregesile* ses enfans successeurs de son ambition & de son audace, entreprirent de se maintenir dans la possession du Duché, mais ayant été declarés indignes d'en joüir à cause de leur felonie, *Dagobert* le donna en apanage à *Aribert* son frere à titre de Royaume; mais étant mort bien-tôt aprés, & *Chilperic* son fils ne lui ayant pas survécu longtems, *Dagobert* en redevint le Maitre, auquel *Clovis* II. succeda, & fut proclamé Roy de *Paris* & de *Bordeaux*. *Clotaire* III prit les mêmes titres. *Odon* ou *Eudes*, profitant de la foiblesse des Rois *Fainean*s, se fit élire Duc de *Guienne* sous Charles le *Simple*, qui se contentant de passer la Loire pour l'aller déposseder, reserva cette gloire pour *Charles Martel*.

En 730, les *Sarasins* qui habitoient l'Espagne,

assiegerent *Bordeaux*, le prirent d'assaut, pillerent ses Habitans, & ravagerent l'Eglise de Saint *André*, ce qui intrigua si fort *Charles Martel*, que ne se sentant pas assez fort pour s'opposer à ce torrent, il fit un Traité avec *Eudes*, unit ses troupes aux siennes, & poursuivit ces Barbares jusqu'à *Tours*, où il leur livra une sanglante bataille, dans laquelle ils perdirent trois cens quatre-vingts cinq mille hommes.

Malgré la foy de ce Traité, *Eudes* conservoit toujours le desir de recouvrer le Duché dont il avoit été dépoüillé, & ayant trouvé une conjoncture favorable pour cela, il communiqua son dessein à *Gaifer* & à *Hunalde* ses enfans, lesquels ayant levé de grosses troupes en *Guienne*, se mirent en devoir de s'opposer à celles de *Charles Martel* : mais ils furent défaits par ce Prince, & forcez d'abandonner *Bordeaux*, qu'ils recouvrerent bien-tôt aprés par les menées de *Hunalde*, dont ils furent chassez très peu de tems aprés par *Pepin* & *Carloman*, enfans de *Charles*. Cependant les *Bordelois* ne pouvant pas étouffer l'amour qu'ils avoient pour la memoire d'*Eudes*, proclamerent son fils *Gaifer* pour leur Duc, & le maintinrent si puissamment dans sa Dignité, que quoique *Pepin* fit neuf voyages en Guienne avec toutes ses forces, il ne put jamais l'en dépoüiller, & n'en seroit jamais venu à bout sans la trahison d'un Confident de *Gaifer*, qui pour meriter les faveurs de *Pepin*, plongea le poignard dans le sein de celui qui l'honoroit de toute sa confiance. Par la mort de *Gaifer*, il sembloit que *Charlemagne* fils de *Pepin* devoit être tranquille, mais comme si ses cendres se fussent ranimées pour la venger, *Hunaut* Comte de *Provence* son fils, prit les armes pour ravoir le Duché de son pere ; mais ayant été fait prisonnier dans une bataille, il ne put obtenir sa

liberté

liberté qu'en renonçant à toutes les prétentions qu'il pouvoit avoir sur *Bordeaux* & sur tout ce qui en dépendoit, dont *Charlemagne* fit don à *Ranulphe* ou *Raoul* Duc de *Bourgogne*, en consideration de ce que *Sansom* son frere avoit perdu la vie pour son service. Et comme cette donation n'avoit été faite que pour un certain tems, *Ranulphe* remit le Duché à son bienfaiteur, qui le donna à *Louis* son fils à titre de Royaume, qui le transporta à *Pepin* son fils, lequel étant mort avant son pere, ce funeste retour lui donna lieu d'en gratifier *Charles* le *Chauve* son autre fils, auquel il demeura pour partie de son lot dans le partage qui fut fait entre lui, *Louis* & *Lotaire* ses freres, après la mort de *Louis* le *Debonnaire* leur pere.

Comme dans le Ciel il n'y a qu'un Soleil, la France ne peut souffrir qu'un Roy, & par ce principe d'unité, le Roy *Charles* dépoüilla la Guienne de la dignité de Royaume, & la donna à *Guillaume* dit le *Devot* à titre de Duché pour sa vie seulement, & après sa mort il en gratifia *Elbe* fils de *Girard* Comte de *Poitiers*, qui le transmit à *Guillaume-Hugues* son fils, auquel succeda *Guillaume* surnommé *Tête d'Etoupes*, qui eut pour heritier son fils *Guillaume*, duquel descendit encore un cinquiéme *Guillaume*, dont la fille nommée *Leonor* épousa *Louis* VII. dit le *Jeune*; mais ce mariage ayant été cassé par un Concile tenu à *Beaugency*, cette Princesse se maria avec Henry II. Roy d'Angleterre, auquel elle apporta le Duché de *Guienne*, & eut de lui quatre enfans, dont le dernier fut l'infortuné *Jean-Sans-Terre*, lequel ayant fait assassiner *Artus* son neveu, & usurpé sa Couronne, fut cité par *Philippe Auguste* à la Cour des *Pairs* pour le fait du meurtre commis en la personne de son Vassal, & ne s'étant pas presenté, il y fut con-

damné, & perdit tous les Etats qu'il possedoit en France. *Henry* III. fils de *Jean Sans-Terre* ayant recouvré du consentement de *Louis* VIII. qui avoit été proclamé Roy d'Angleterre, le Trône que son pere avoit acquis par un crime detestable, fut si ingrat envers ce genereux Monarque, qu'il le traversa dans toutes les occasions qui se presenterent, sous pretexte de ses pretentions sur la *Guienne*, ce qui n'empêcha pas le Roy *Louis* de lui remettre ce Duché en 1255, & à tous ses Descendans, pour être possedé par eux à foy & hommage lige des Rois de France, ce qui fut executé par le même *Henry* III. par *Edouard* I. II. III. & par *Richard* dit de *Bordeaux*. Les choses demeurerent en cet état jusqu'en 1451. que la *Guienne* fut réunie à la Couronne de France par le Traité qui fut fait entre *Charles* VII. & *Henry* V. Roy d'Angleterre. *Bordeaux* ayant suivi la destinée de toute la Province, *Charles* VII. y établit un Parlement dès qu'il en fut en possession; mais cette Ville s'étant revoltée en faveur des Anglois, il fut supprimé, & ne fut rétabli qu'en 1462. par *Louis* XI.

En 1548. la Ville de *Bordeaux* se revolta encore au sujet de la Gabelle, dont elle fut severement punie par le Duc de *Montmorency*. Dans la suite elle eut beaucoup de part aux malheurs des Guerres des Religionnaires, & il fallut toute la conduite du Maréchal de *Matignon* pour la conserver au Roy contre la Ligue. En 1620, elle fut agitée de nouveaux troubles. Sous la Minorité du feu Roy, elle se signala par un nouveau soulevement, & en 1675 elle se revolta pour la derniere fois, ce qui obligea le Roy d'y envoyer des troupes, qui y resterent long tems à discretion. Témoin de ces executions Militaires, je ne rapelle jamais ce que

souffrirent

Digitized by Google

souffrirent les *Bordelois*, que je ne me confirme de plus en plus dans le principe où j'ay toujours été, que le dernier des malheurs est de perdre de vuë la soumission qui est duë au legitime Souverain. Il me semble que je vois encore ces riches Boutiques & Magasins de Marchands, servants d'Ecuries aux chevaux des Dragons & des Cavaliers, qui faisoient litiere de pieces d'Etoffes. Le Parlement fut exilé à *Marmande*, & de-là à la *Reolle*, où il demeura jusqu'en 1689, qu'il fut rétabli à *Bordeaux*. Mais tirons le rideau sur des objets si tristes, & après avoir vû les réjoüissances qu'on a faites à l'arrivée de l'Infante & pendant le sejour qu'elle a fait à *Bordeaux*, voyons-la embarquer pour se rendre à *Blaye*, où nous l'irons reprendre au mois prochain pour continuer notre Route jusqu'à Paris.

EPITRE

A

Mr L'EVEQUE DE NANTES,

Premier Aumônier de son Alteße Royale MONSIEUR le Duc d'Orleans.

ARBITRE expert de ma Muse tragique,
Et maintenant son Patron généreux,
Digne Prelat, souffre que je t'explique
En Vers naïfs mon respect & mes vœux.

Sans composer mes yeux ni mon visage,
Masquer mon front, ni farder mon langage,
Et tel qu'enfin me fit la main des Dieux,
J'osay te voir & paroître à tes yeux.
Quoi qu'habitant d'un païs où tout masque,
Tant le porteur du Rabat, que du Casque,
Tu me fis voir en toy cet air naïf,
Chés gens de Cour étranger ou captif :
Je t'apperçûs sans faste ni bassesse ;
Et même plus, sans cette politesse,
Detour cruel du Courtisan malin,
Et de l'orgueil l'elixir le plus fin.
Tout respiroit cette candeur qui touche ;
Ton cœur sentoit ce qu'exprimoit ta bouche :
Et je ne vis ta faveur, ton credit
Qu'en tes vertus, tes talens, ton esprit.
Qu'ainsi ne soit, j'en ai bon témoignage,
Dés qu'un instant j'eus paru devant toy,
Je me sentis renaître le courage ;
Et me trouvai tel que je suis chés moy ;
J'eûs mon esprit, mon humeur simple & franche,
Du compliment les grands mots agencés
Dessus ma langue expirerent glacés ;
Tandis qu'au cœur grande estime en revanche,
Penchant secret que je ne nomme pas,
Et zele ardent pour toy naissoient tout bas.
Je me disois, ô la famille aimable !
Comme la sœur, tout est bon, doux, affable,

Et

Et le Prélat est comme le Marquis ;
J'irois plus loin si j'avois vû le fils . . .
Fils malheureux ! je plains ton infortune ;
Mais, cher enfant, ta disgrace est commune,
Malheur toujours fut le lot des bons Vers,
Mais le talent console des revers.
L'esprit te vient avant l'âge ordinaire,
C'est de ton sang le vice hereditaire,
Et ton Papa qui clabaude si haut,
Dés son Printemps lui-même eut ce defaut.
Mais le chat dort, qui l'éveille l'offense,
Je disois donc, Prélat, qu'à ton aspect
Se dissipa la gêne du respect ;
J'allay plus loin, ma modeste assurance
Passa dans peu jusqu'à la confiance ;
D'un autre Oe. . . . Auteur audacieux,
J'osay sans peur l'exposer à tes yeux ;
O de combien de sanglots & de larmes
Ton cœur bien fait honnora ses allarmes !
Que ta pitié pour ses affreux revers
Excusoit bien l'audace de mes Vers !
Je vis couler sur ta face attendrie,
Avec tes pleurs ma juste apologie ;
Et Melpomene attentive à ces pleurs,
Les recueilloit sur sa plume tragique,
Puis en traçoit lettre apologetique,
Pour faire un jour taire tous mes Censeurs ;
Même Aroüet ce mignon d'Uranie,

Plus plein de mœurs encor que de genie,
Consentira de cherir un Rival,
Que son exemple a rendu son égal.
Je ne dis point ici quelle surprise
Jetta dans moy ton aimable franchise,
Quand prodiguant l'éloge avec les pleurs,
En les sechant tu me dis cent douceurs.
Quoi qu'un Poëte avec fureur les aime,
Je ne les pris cependant pour moy-même;
J'entrevoyois dans ton cœur généreux
Ces sentimens nobles & vertueux,
Dont nuit & jour le travail de la lime
A moins orné mon ame que ma rime.
Rien n'échapoit à ton cœur attendri....
Dieux! quelles mœurs! quelle ame fortunée,
Tu laissas voir à la mienne étonnée!
Quel fond d'honneur & de vertu nourri!
Quel goût du vrai!... confus de ton suffrage,
Bien plus alors j'admirois mon lecteur,
Que je n'étois satisfait de l'Auteur.
Je me disois tout bas dans mon langage,
Je rime moy, Tressan fait beaucoup plus,
Au fond du cœur il a par ses vertus
Realisé celle de mon ouvrage.
Tordant mes doigts, les rongeant jusqu'au vif,
Frapant du pied, me donnant la torture,
J'ay sçû tirer de mon esprit retif,
Ce qu'en son cœur a mis mere nature.

O

O ! que pour lors ton juste admirateur,
Je sentis bien le neant d'Hippocrene,
J'eusse donné pour un coin de ton cœur
Tous les Lauriers que promet Melpomene.
Mais finissons, Vis, digne favori,
Tant des sujets que du PRINCE cheri,
Auprès de lui sers l'Etat & l'Eglise,
Que ne peut pas ton utile entremise
Près d'un Heros, en qui plus qu'en aucun,
Du vrai merite est le goût peu commun.
Mais cependant parmi ces soins sublimes
En temps & lieux à l'Auteur de ces rimes,
Daigne, PRELAT, accorder ton appui,
Je l'ose dire, (& le dis à bon titre)
Nul des mortels n'est pour toy plus que luy,
Ce qu'on se dit tout au bas d'une Epitre.

RELATION

RELATION

D'une hydropisie extraordinaire survenuë à un Cocher de Mr le Baron de Penterrider, Ministre Plenipotentiaire de Sa M. I. en la Cour de France, & de l'operation faite par le Sr Anel, Docteur en Chirurgie, &c. par le moyen de laquelle il fut tiré du ventre de cet homme environ quatorze pintes de matiere, ensemble plus de huit mille globules ou especes d'œufs de differente grosseur, aussi blancs que l'albâtre.

PIERRE CUL, dit Picard, âgé de 58 ans, d'un assés bon temperamment, de taille mediocre, fort & robuste, châtain, bazané, d'une humeur gaye & enjoüée; assure avoir toujours joüi d'une santé assés parfaite, sans autre précaution que celle de boire ordinairement trois pintes de vin par jour, sans jamais se griser; on l'appelloit aussi le sage biberon. Il a été neanmoins atteint pendant vingt ans d'un flux hemorroïdal, dont les periodes étoient reglés, qui duroit cinq ou six jours consecutifs

cutifs & sans interruption. Ces hemorroïdes fluoient abondamment tous les mois, d'un sang vif, rouge & vermeil, lequel jaillissoit par intervalles.

Quelques années avant la cessation de ce flux il coula abondamment au lieu de sang, toujours periodiquement par les mêmes hemorroïdes, une matiere blanchâtre. Ce flux changea de nouveau, recoula à l'ordinaire par un sang bien coloré.

Lors que cette crise naturelle l'abandonna, il s'apperçut bien-tôt par une tension du ventre que sa santé se dérangeoit. Ce fut vers la fin du mois de Juillet dernier qu'il fit cette fatale observation; il cessa son regime ordinaire pour prendre des remedes à bon marché d'un jeune Medecin, dont l'operation fut violente, & dont il ne ressentit d'autres effets que ceux d'avoir été beaucoup secoüé & tourmenté à peu de frais; ce qui le détermina de recourir à la doze ordinaire de ses trois pintes de vin; mais voyant que son ventre continuoit à se gonfler de plus en plus, & craignant avec fondement que ce vin ne se tournât en eau, il s'adressa à un Medecin experimenté; qui le traita methodiquement par des remedes qui n'opererent pas au gré du malade assés promptement; il eut recours à M. Vinache, dont le réputation

putation faisoit dans ce temps-là beaucoup de bruit : Il prit de ses remedes, & les effets qu'il ressentit furent des plus violents, sans pourtant produire aucune évacuation. Fort affligé de voir sa maladie augmenter, les parties externes de la generation devinrent enflées, ce qui disparut pourtant en cessant l'usage de ces remedes. Dans cet état on lui indiqua un Religieux Apotiquaire des Peres de Nazareth, qui lui fit prendre durant plusieurs mois quantité de remedes, qui ne lui firent ni bien ni mal, mais seulement retarder l'operation pendant plusieurs mois, tandis que les matieres acquirent de plus en plus du volume & de la consistance, & que la maladie devint par consequent plus grave.

L'enflure du ventre se manifesta, s'entretint, & augmenta, sans être accompagnée d'aucun autre accident, sans fiévre, sans douleur, sans enflure de jambes, lesquelles n'ont enflé que peu de jours avant l'operation. Dans tout le cours de cette maladie la poitrine a été libre, sans oppression ni toux, & ses urines ont toujours bien coulé : ce malade n'a pas non plus souffert la soif, qui tourmente ordinairement les hydropiques ; il n'a jamais manqué d'appetit, pas même le jour de l'operation ni les suivans ; cependant il a maigri considerablement, quoi qu'il ait été

toujours

Digitized by Google

toujours bien nourri, même d'aliments choisis & de facile digestion. Il est fort extenué sans être abbattu, & sans qu'il paroisse que ses forces ayent de beaucoup diminué, pas même depuis l'operation faite, nonobstant des évacuations aussi copieuses & aussi abondantes.

En examinant le ventre de cet homme pour la premiere fois au mois d'Octobre dernier, je distinguay l'ondulation & la fluctuation des matieres, ce qui me détermina à lui proposer l'operation de la parasenteze, quoi que ceux qui l'avoient vû avant moi lui eussent assuré que sa maladie étoit une timpanite, persuadé du contraire, j'insistay toujours pour l'operation que j'executay le 14 Janvier 1722, ayant été mandé la veille, conjointement avec M. Enhornen Medecin Suisse, très-experimenté. Le ventre de ce Cocher étoit tendu & gros comme un tambour; l'on distinguoit pourtant une espece de fluctuation beaucoup moindre que celle que j'avois observée quelques mois auparavant, & les jambes étoient enflées. Toutes ces circonstances nous déterminerent à faire l'operation sans differer davantage.

Après avoir enfoncé mon troiquart dans le lieu convenable, il ne sortit d'abord aucune matiere par la canule : quelque temps après nous en vîmes paroître un

peu

peu de consistance gelatineuse, de couleur ambrée, laquelle bien loin de jaillir, tomboit perpendiculairement par intervalle & en filant.

M'appercevant que la viscosité s'opposoit à son évacuation, je fis plusieurs tentatives avec un stilet pour déboucher la canulle, & en procurer par là une issuë plus prompte, il ne sortit par ce moyen qu'environ une livre de matiere dans l'espace d'un quart d'heure, ressemblante par sa consistance à la gelée ou à la marmelade.

Le caractere de cette matiere me détermina, de concert avec M. Enhornen, à prendre un nouveau parti; j'ôtay la canule, & je plongeay ma lancette à abscès dans le ventre horizontalement en suivant le même trajet du troiquart. Je fis une incision de bas en haut d'un pouce de diametre, pénetrante jusqu'à la matiere; dans l'instant je vis jaillir abondamment les matieres, & couler sans interruption jusqu'à la quantité de six à sept pintes, que nous recueillîmes en fort peu de temps. Tout à coup elles cesserent de couler, quoi que la capacité qui les contenoit ne parut pas être vuidée à moitié, ce que nous jugeâmes par le volume du ventre; nous aperçûmes aussi que le volume & la consistance de certaines portions de matiere

Digitized by Google

tiere coagulée s'opposoient à leur issuë ; nonobstant les tentatives que je fis avec ma sonde pour les écarter du passage. Sans nous opiniâtrer davantage à procurer pour lors une évacuation plus abondante, nous prîmes le parti d'attendre au lendemain, afin de ne pas fatiguer davantage le malade, quoi que les forces, le courage, & la resolution ne lui manquassent pas. Je le pansay promptement, j'appliquay la ventriere & le bandage convenable aux playes de l'abdomen.

Lors que le malade fut en repos dans son lit, nous passâmes aussi-tôt à l'examen des matieres, dont la forme & la diversité des couleurs nous produisit un spectacle nouveau & surprenant. Nous en distinguâmes d'abord de trois especes, en consistance, en couleur, & même en figure, ce que le peu de sang qui avoit coulé par l'incision, & qui s'étoit mêlé avec elles, ne nous empêcha pas de discerner très-distinctement : la moins épaisse de ces matieres étoit comme de consistance de gelée de couleur ambrée, visqueuse sans être gluante. La deuxiéme espece consistoit en des lambeaux ou appendices de differents volumes de consistance, quasi polipeuse, d'une transparence obscure, de couleur grisâtre, tirant un peu sur le verd.

La troisiéme espece de ces matieres me parut

parut être la plus singuliere & la plus remarquable ; elle consistoit en un nombre infini de portions globuleuses de differentes grosseurs, de couleur blanche, & même d'un très-beau blanc ; plusieurs de ces globules étoient oblongs, & ressembloient par leurs figures & leur volume aux œufs de certains oiseaux. J'en remarquay plusieurs autres de figure parfaitement spherique, lesquels avoient un grand rapport aux œufs que l'on trouve attachez aux ovaires des volatiles, differents de ceux-là en couleur, & en ce que ceux-cy avoient un peu plus de consistance ; ils ressembloient encore mieux à ceux que l'on rencontre quelque fois par un heureux hazard, après être fecondez, prêts à se détacher des ovaires des femmes, ou nouvellement tombez dans les trompes de faloppe. Si ces especes d'œufs que je puis assurer exceder le nombre de plus de sept mille, en ayant compté dans une pinte de ces matieres jusqu'à cinq cens cinquante, tant petits que grands, s'étoient trouvés contenusdans le ventre de quelque animal femelle, certains Ovaristes auroient pû sans beaucoup de peine se déterminer à croire que ces globules étoient de veritables œufs, ressemblants si fort à ceux que l'on reconnoît pour tels, & suivant leur sistême, qu'ils auroient été capables de peupler un nouveau

Digitized by Google

veau monde, & d'exalter ainsi la vertu prolifique qui les auroit fecondés. J'en ay déja rencontré qui pensent que cet homme est interieurement hermaphrodite. J'examinay en detail plusieurs de ces œufs ou globules, & je m'apperçûs que les uns avoient plus de consistance, & les autres moins : tantôt c'étoit les plus petits qui étoient les plus solides ; tantôt c'étoit de plus grands qui l'étoient le moins. Chacun de ces globules étoit enkisté, revêtu d'une membrane ou pellicule lisse & polie, laquelle resistoit avant de se rompre, ou diviser, à une assés forte impression, même à celle des instruments tranchants.

La matiere contenuë dans ces globules vesiculaires étoit opaque, blanche comme du lait, en partie fluide, & de la consistance d'un chyle très épais, & en partie infiltrée ou figée dans une espece de tissu membraneux ou filamenteux, lequel tissu formoit partie de l'épaisseur du sac vesiculaire.

Les plus solides de ces globules avoient moins de matiere fluide, & les plus mous en avoient davantage & moins d'infiltrées. Parmi ces globules j'en trouvay quelques-uns de jumeaux, même de quadrijumeaux. Quelques-uns avoient un pedicule très distinct & apparent, & certaines portions de matiere de même nature, dont il y en avoit

Digitized by Google

avoit de figure olivaire, triangulaire, vermiculaire, & de figure irreguliere. Chacune de ces portions étoit revêtuë d'une membrane ou pellicule, & remplie d'une matiere blanchâtre de même consistance, ne differant en rien des globules les plus reguliers, excepté en figure.

Toutes ces matieres n'avoient ensemble ni separément aucune odeur, senteur, ni fetidité; sur le total de ces matieres nous n'aperçûmes aucune sorte d'eau ni de serosité, & ce qui me paroît remarquable, c'est qu'après trente lotions d'eau fraîche, chacune de ces matieres a gardé sa consistance, sa couleur & son volume, hors quelques globules dont la membrane s'étoit percée en les remuant ou en les comprimant trop fortement dans l'eau avec une écumoire à grands trous, au travers desquels la gelée n'a point passé, pas même après les dernieres lotions & après les avoir si souvent agitées.

Voilà les observations faites sur la premiere évacuation des matieres. Le lendemain après l'appareil levé il ne sortit aucune matiere par l'ouverture que j'avois faite le jour precedent, & que je trouvai bouchée d'un tampon de gelée, ce qui m'obligea d'introduire une canulle d'argent penetrant jusqu'au foyer des matieres, lesquelles ne firent que couler en si petite quantité par cette canulle, que je fus obligé

Digitized by Google

obligé, voyant le ventre encore plein & tendu, pourtant moins que le jour precedent, à dilater l'incision, jugeant que les matieres s'opposoient elles-mêmes à leur passage par leur volume. Pour leur procurer une issue suffisante j'introduisis mon bistouri en suivant le trajet que j'avois fait la veille; je le plongeai jusqu'aux matieres, en incisant ensuite du haut en bas je divisai les parties jusqu'à l'issue de ces mêmes matieres qui se presentoient au passage & qui le bouchoient auparavant, sans pouvoir sortir. Lorsque je les vis couler abondament, je jugeai mon operation suffisante. En effet nous tirâmes par ce moyen, sans abbatre ni les forces ni le courage de notre intrepide Picard, & sans même l'impatienter, jusqu'à environ six à sept pintes de matiere à peu prés comme celle du jour precedent, mais les matieres gelatineuses avoient plus de consistance & de viscosité, les polipeuses plus de volume & de consistance, & les matieres globuleuses étoient d'un plus grand volume; jusques-là que nous observâmes de ces especes d'œufs aussi gros pour le moins que ceux de pigeon.

Il sortit par certte derniere incision avec peine & difficulté un gros flocon ou piece de matiere, lequel étant étendu excedoit la grandeur de la main, épais d'un pouce en certains endroits, revêtu d'un côté d'une

d'une espece de membrane polie & unie, transparente & trés-forte par rapport à son épaisseur, laquelle soutenoit & lioit ensemble plusieurs corps globuleux de differens volumes entassés quasi en forme de grapes, & plusieurs appendices de la grosseur d'un tuyau de plume de deux pouces de longueur, de figure vermiculaire, & comme entrecoupés en certains endroits par des digitations ou especes de nœuds fort peu apparents, ressemblants assez à des vaisseaux limphatiques, gonflés & dilatés, au bout desquels se trouvoient attachés de ces especes d'œufs. Ce corps étoit d'ailleurs dechiqueté & irregulier dans sa circonference, de nature & de consistance semblable à celle des globules détachés, dont il paroissoit être l'ovaire. Je ne distinguai dans toute sa masse aucune apparence de vaisseaux sanguins ; il sortit en même tems deux autres appendices détachés de forme vermiculaire, tenans à des globules, & ressemblants à ceux qui y étoient adherans.

Ce même lambeau pensa nous effrayer en sortant ; nous crûmes d'abord qu'il parut que c'étoit une partie de l'épiploon. A son premier aspect il étoit difficile d'en juger autrement, une semblable metamorphose étant un fait des plus singuliers, du moins l'est-il pour moy, & s'il s'en est

passé

Digitized by Google

passé jamais quelqu'un de semblable, il faut qu'il ait été mal observé, ou que l'on se soit épargné la peine de nous le communiquer.

Je fis il y a environ vingt ans l'operation de la parasenteze à une pauvre femme à l'occasion d'une hydropisie particuliere : je tirai plusieurs pintes d'eau, M. Jean Louis Perit present, M. Lambert & plusieurs autres Chirurgiens ; M. Tibaut avoit fait à cette même femme avant moy la même operation, & la lui fit encore aprés ; à la fin elle mourut, j'en fus averti. Je fis l'ouverture du cadavre avec M. Dorsimont Chirurgien, parent de M. Maréchal. Cette hidropisie étoit enkistée, les eaux étoient contenues dans la duplicature du peritoine, sa surface interne à celle des intestins & des autres visceres de l'abdomen, lesquels se trouvoient tous defigurés & déplacez, & adherans ensemble par des fortes adherances : tous ces dérangemens étoient survenus par la compression du grand volume des eaux.

Nous passames la nuit avec le même M. Petit à démêler cette espece de cahos ; nous rencontrames encore en differens endroits plusieurs idatides toujours attachées à la surface de quelque viscere, dans lesquelles l'eau étoit si comprimée, qu'elle jail-

lissoit très-haut en sortant lorsque l'on ouvroit leur vessicule ; mais nous ne trouvâmes dans le sac hidropique aucune idatide ni apparence d'idatide, lesquelles n'avoient aucun rapport avec les globules ni les matieres dont il s'agit aujourd'hui ; j'ai souvent fait & vû faire l'operation de la parasenteze, j'ai encore plus souvent ouvert des hidropiques aprés leur mort, & j'en ai vû un très-grand nombre en France, en Espagne, en Italie & en Allemagne, sur-tout dans les Hopitaux que j'ay frequentés avec grand soin, sans jamais avoir rencontré rien qui approche de ce que je raporte de ce Cocher, quoique j'aye vû des idatides un nombre infini de fois. Les idatides contiennent toujours une eau claire & limpide, & les globules ou especes d'œufs, dont il s'agit, contiennent au contraire une matiere liée, opaque & trés-ressemblante à la matiere seminale, & produisent une odeur semblable.

Aprés cette seconde operation le ventre du malade s'applatit égalemeut par tout, & se reduisit presque à son volume naturel ; il est à remarquer que cet homme, quoique âgé de 58 ans, a supporté ces operations & ces évacuations sans avoir été ni fatigué ni abbatu en aucune maniere, au contraire il a paru fort soulagé

lagé & avoir plus de force qu'auparavant, & que les dernieres matieres, non plus que les premieres, n'ont fait sentir aucune espece d'odeur hors celle qui étoit contenuë dans les globules,

Le troisiéme jour nous observames en levant l'apàreil, qu'il s'étoit évacué d'un pansement à l'autre beaucoup de matiere gelatineuse, toujours de couleur ambrée, dont le bandage se trouva trempé, la tente étant ôtée il s'évacua par l'incision environ une livre de matiere congelée, & toujours de la même couleur & consistance.

Ce même jour le malade fut un peu plus agité de tranchées, dont il avoit déja souffert depuis l'évacuation de ces matieres; ces agitations lui occasionnerent un peu de fievre, nous trouvâmes le moyen par le secours des lavemens de moderer ses tranchées, son pouls se rétablit dans un meilleur état, quelque précaution que nous puissions prendre, tant par le regime de vie bien établi, que par des pansemens bien reguliers, ses tranchées l'inquietent, & pour lors son pouls en est ému davantage.

D'un pansement à l'autre nous remarquons qu'il se fait des évacuations copieuses qui trempent l'appareil, le bandage, sa chemise, & même jusqu'à son

lit. A chaque pansement il s'évacuë en comprimant son ventre en differens sens un peu de cette gelée couleur d'ambre, mêlée depuis trois jours seulement de quelques cueillerées de serosité, laquelle s'épaissit sur le feu & dans l'eau boüillante, de même que le blanc d'œufs. Il ne paroît plus dans le pansement depuis la seconde évacuation aucune matiere globuleuse ni polipeuse ; la playe s'entretient fraîche & vermeille, les tegumens & les muscles de l'abdomen paroissent être dans un bon état, & si le ventre se trouve quelquefois un peu plus étendu, nous remarquons que c'est en consequence des effervescences causées par les vents ou par les matieres visqueuses contenuës dans les intestins.

En dilatant la playe j'ay vû à trois pouces de profondeur un corps blanchâtre que j'avois déja reconnu au moyen de la sonde de poitrine, lequel est fixe, attaché, & paroît être d'un volume fort considerable. Je l'ai même touché avec le doigt, il m'a parut avoir beaucoup de consistence. Je ne le crois pourtant pas squireux, du moins en sa surface, parce qu'il cede à l'impression; il a, ce me semble, du rapport aux excroissances fongueuses; en promenant ma sonde dans la capacité qui contenoit les matieres, j'ai trouvé des

embarras

Digitized by Google

embarras en differens endroits, qui semblent être causés par des corps solides de la même espece que celui que j'ai découvert au doigt & à l'œil; ils sont tous immobiles, je les crois d'autant plus tels, qu'il ne s'en présente aucun à l'ouverture de la playe : ce qui ne manqueroit pas d'arriver de quelque volume qu'ils soient, s'ils étoient détachés & flotans; dans un tel cas, j'en serai quitte pour en faire l'extraction, en dilatant davantage l'incision, ou en les divisant par morceaux pour procurer par l'un de ces moyens leur expulsion.

Le courage & les forces du malade se soutiennent toujours assez bien, il se leve tous les matins pour se faire panser, tandis qu'on fait son lit, il marche seul jusques auprès du feu, & ne veut pas même qu'on le soutienne. Voilà la situation où se trouve à present le malade; quoi qu'il en arrive, soit qu'il en meure, ou qu'il en rechape, on instruira le Public des circonstances dignes de son attention.

J'ai recueilli de toutes ces especes de matieres, (*c'est toujours M. Anel qui parle*) lesquelles m'ont servi à faire les experiences que je vais rapporter. Nous les avons faites chez moy avec M. Enhornen Medecin, & M. Dubois fameux Apotiquaire de Paris.

Digitized by Google

Rapport des Experiences.

Nous primes une portion d'environ une once de cette gelée ambrée, nous la mîmes sans addition dans une petite terrine sur le feu, à mesure que la chaleur la penetroit cette gelée de diaphane devint opaque, acquit en même tems beaucoup de consistance en blanchissant peu à peu à mesure qu'elle s'évaporoit, & que la chaleur la penetroit davantage. Etant refroidie elle resta d'une solidité mediocre & d'un blanc un peu obscur.

Nous primes ensuite la même quantité de cette gelée que nous arrosâmes d'eau chaude, & que nous conservâmes dans sa chaleur au moyen d'un réchaut, la broyant avec un pilon pour la dissoudre, sans en pouvoir venir à bout, au contraire il se forma des pellicules tres-coriaces, qui avoient une parfaite ressemblance à des lambeaux de membranes. Cette matiere qui ne nous avoit produit jusqu'alors aucune odeur ni senteur ainsi mêlée, broyée & échauffée, exhala une odeur tout à-fait semblable à celle que produit le lait pendant son ébullition.

Le vinaigre que nous employâmes aussi pour faire des essais sur cette matiere, augmenta sa consistance, la rendit un peu opaque & blanchâtre.

L'esprit

Digitized by Google

L'esprit volatile de sel armoniac fit un moindre effet sur elle, quoiqu'il y causât à peu près le même changement.

L'esprit de vitriol au contraire parut lui donner un peu plus de consistance que le vinaigre, & la blanchit davantage.

L'agent qui nous parut avoir le plus d'action sur elle fut l'esprit de vin, lequel la rendit en fort peu de tems plus solide, tres-opaque & fort blanche; pendant toutes ces épreuves, il ne nous a point paru qu'il se soit passé aucune fermentation sensible ni effervescence, quoique nous fussions tres attentifs à examiner tout ce qui se passoit à l'occasion de ce mêlange. Par tous ces moyens il ne nous a pas été possible de fondre ni dissoudre ces matieres en aucune façon. Nous fimes les mêmes épreuves sur les matieres polipeuses & globuleuses, & nous observâmes à peu prés les mêmes effets; l'huile de tartre par defaillance n'a rien operé sur toutes ces matieres.

Quoique je sois persuadé que les Sçavans & les Curieux s'attacheront à donner l'explication de ce phenomene, je ne laisserai pas de proposer en passant mes premieres conjectures.

La nature pendant un long cours d'années s'étoit fait & avoit suivi une route qui dépuroît tous les mois la masse du

Digitized by Google

ſang de ce qui ſe rencontroit en elle de ſuperflu & d'heterogene. Elle ceſſa tout à coup d'operer de même, ſoit parce que le tiſſu des parties étoit devenu plus ſerré & plus compacte dans l'endroit des hemorroïdes, ou parce que le ſang s'eſt trouvé énervé par la défaillance des eſprits, ou parce qu'il avoit acquis d'ailleurs trop de conſiſtance. Enfin devenu incapable de faire une impulſion ſuffiſante pour rompre le tiſſu des veines hemorroïdales & des parties qui les envelopent, il reſta contenu dans les vaiſſeaux ſans ſe purifier à l'ordinaire : chargé de ces matieres hétero-genes, & roulant de tous côtés ſuivant les loix de la circulation, il ſe dépoſa à la fin des matieres ſurabondantes qui ſe rencontrerent dans ſa maſſe dans le lieu où il trouva le moins de reſiſtance, & pour lors le dépôt, ſoit par infiltration ou par épanchement, commença à ſe former ; les vaiſſeaux limphatiques plus foibles que les autres, plus pleins & plus chargés d'une humeur capable de produire ces effets ont été ceux qui ſe ſont reſſentis de cette atteinte. Voilà ce qui s'eſt paſſé ſans doute en ceux qui ſont renfermés dans la capacité de l'abdomen, ou dans la duplicature du peritoine, ſi toutefois cette hidropiſie eſt enkiſtée, ce qu'on ne ſçauroit au vray diſtinguer à preſent. C'eſt

ainſi

Digitized by Google

ainsi que cette maladie me paroît avoir pris son origine.

Je crois que toutes ces configurations differentes ne se sont produites que par un épanchement successif de la limphe dans la capacité qui les contenoit, joint à l'effet de la chaleur naturelle.

La portion de cette limphe qui s'est d'abord épanchée, est celle qui a commencé la premiere à prendre de la consistance, pour lors flottant & étant agitée dans celle qui s'est deposée ensuite, & qui étoit plus fluide, elle a roulé de même, tant par les vents qui agitent les intestins, que par le mouvement perpetuel du diaphragme & par celui des muscles de l'abdomen. Ces trois sortes de mouvemens ont été plus que suffisans pour agiter ces matieres. C'est ainsi que les portions de la limphe en premier lieu déposée, se sont modifiées & ont acquis cette figure spherique, vermiculaire, irreguliere ou forme d'œufs. Les changemens que ces matieres gelatineuses reçoivent par les experiences, suivant le degré de chaleur, l'action des agens, ou les mouvemens avec lesquels on les agite, démontrent assez que toutes les modifications que nous avons observées dans ces differentes matieres ont pû se produire de même, ou à peu prés, comme je viens de l'expliquer, sans avoir

recours au gonflement ni à l'exfoliation des grains glanduleux, ni d'aucune portion ni particule des vaisseaux limphatiques. Ainsi je ne pense point que ces especes d'œufs tiennent leur origine, ou pour mieux dire, leur forme de quelques parties solides du corps humain déja déliené, ensuite accru & dilaté à un tel point par accident; je suis au contraire porté à croire que toutes les configurations variées que nous avons remarquées en ces matieres, ne dépendent que d'une simple concretion de la limphe, mêlée du suc nourricier, peut être même du chile, lesquelles ont été modifiées ainsi par les differens mouvemens qui les ont agitées, joint aux differens degrés de chaleur naturelle qui ont successivement agi sur elle, & formé de cette façon ces especes de pellicules globuleuses, ou aparences trompeuses de membranes d'œufs ou d'ovaires.

Les avantages qu'on pourra retirer de cette Observation ne se borneront pas seulement à mieux connoître l'hidropisie dans toutes ses complications, ils serviront encore à nous faire mieux comprendre les ravages que la coagulation ou la concretion de la limphe infiltrée ou deposée en quelque partie du corps que ce puisse être, sont capables de produire en un nombre infini de cas, & à faire remarquer combien

bien il est difficile de pouvoir dissoudre ou liquifier tant par les remedes generaux que topiques, une humeur dont les parties se trouvent si intimement liées & unies ensemble, peut être que portés par ces reflexions à la recherche d'un vehicule analogue, capable de liquifier la limphe dans ses plus fortes coagulations, beaucoup mieux que tous ceux ausquels on attribuë une telle puissance, parviendrons-nous à la fin à en trouver un plus specifique.

Cette Relation fut luë à l'Academie Royale des Sciences le 24 du mois dernier par M. Anel, qui fait voir aux Curieux chez lui ces matieres & especes d'œufs, qu'il conserve dans de l'eau-de-vie, sa demeure est ruë du Four, près S. Eustache.

A Mademoiselle **

IRis, vous aimerez un jour,
Vous esperez en vain rester indifferente.
Ah! sur votre beauté naissante
Vous ignorés encor les desseins de l'Amour;
Vous vous flattés d'avoir la raison en partage,
Mais, aimable Iris, qu'à votre âge
L'Amour en est bien tôt vainqueur!

Qu'il la sçait promptement bannir d'un jeune cœur !

Il est un autre Amour au monde
Encor plus dangereux que lui,
Dont la malignité feconde,
De tout tems & même aujourd'hui,
Et tant que durera la terre,
Doit faire à votre sexe une fatale guerre :
Seducteur assidu qui farde vos defauts,
Il sçait par un doux stratagême
Sous des biens apparens vous déguiser les maux :
C'est l'amour propre enfin, c'est l'amour de vous-même :
C'est cet amour victorieux
Qui ne trouve point de rebelle,
C'est lui qui fascine les yeux,
Qui fait de laide une belle,
Et qui toujours flatteur, n'est jamais ennuyeux :
Il amuse, il enchante une jeune Coquette,
Il place ses rubans, & lui choisit des fleurs,
C'est lui qui pare sa toilette,
C'est lui qui sur son sein arrange sa Folette, *
Elle approuve ses soins, se livre à ses douceurs
Quand l'autre Amour Dieu de Cithere
Aux genoux de la Belle amene en ce moment
Un jeune Amant
Formé pour plaire.

* Sorte de Fichu à la mode.

De cet Amant d'abord les vœux sont rejettés,
Ce n'est qu'un étourdi, ce n'est qu'un temeraire...
Cependant s'il étoit sincere!
Car c'est là le refrain de toutes nos Beautés;
Leurs cœurs se sentent-t'ils flattés
D'une victoire imaginaire,
Adieu les conseils de la mere,
Voila ses projets avortés.
On sçait bien assez qu'on est belle,
On l'entend si souvent, on n'en peut point douter:
Mais, Iris, qu'un Berger qui nous paroît fidele,
A de grace à le repeter:
Consultés un miroir, souvent il vous déguise,
Miroir à votre avis n'eut jamais de franchise,
Il est muet d'ailleurs, & n'a pas l'agrément
Qu'a le langage d'un Amant:
Cependant Iris on écoute,
On répond, on voudroit bien voir
Jusqu'où peut aller le pouvoir
De ces attraits que soi-même on adore.
Belles, vous payés cher la curiosité,
Et vos deux seducteurs flattans votre beauté,
Par des détours qu'un jeune cœur ignore
Vous enlevent la liberté
Dont vous pensiés joüir encore;
En vain contre l'Amour vous armés la raison,
Son secours n'est plus de saison,

Bien

Bien loin de l'abbaisser vous augmentés sa gloire,
Pour le vaincre il faut l'éviter,
Le suivre pour lui resister,
C'est l'assurer de la victoire.

RELATION ABREGE'E de ce qui s'est passé en la Ville d'Arles en Provence pendant la Contagion : *Par une Dame de la même Ville.*

PErsonne n'ignore qu'un Vaisseau venu de Seyde en Syrie, a apporté la peste à Marseille, que la communication l'a introduite à Aix & dans presque toutes les Villes & Villages de cette malheureuse Province. Je n'ay pas dessein de faire la relation de tous les maux que cette terrible maladie a causés dans ces grandes Villes, ie me contenteray de parler des ravages qu'elle a faits dans la Ville d'Arles, qui sont si affreux, qu'il n'est pas possible de ramasser toutes ces tristes circonstances sans fremir.

On s'étoit gardé avec grand soin, & avec un heureux succès jusques au mois de Decembre 1720. Nos voisins avoient caché par des raisons de politique le mal contagieux,

Digitized by Google

contagieux, & donnoient des Patentes de santé pour faire recevoir ce qui venoit d'eux, sans repugnance; nous avions échapé à tous ces périls, & la confiance que l'on avoit à leur sincerité, ne nous avoit pas été funeste, quand un Pourvoyeur abusant de sa commission, porta du Martigue des marchandises suspectes en Crau dans la mazure de Poncet Meron, qui sans doute étoit de moitié dans ce funeste commerce.

Une vieille femme en fut la premiere victime, on trouva des pretextes sur sa mort, on en parla confusément dans la Ville; ce bruit que l'on crut être sans fondement, se dissipa de lui-même, & on étoit tranquille sur ce qui se passoit près de nous, quand on étoit très-allarmé des nouvelles que l'on recevoit d'ailleurs.

Les portes étoient gardées avec grand soin, & on examinoit scrupuleusement les billets de Santé; cependant Poncet Meron se trouvant malade, il jugea à propos de venir dans la Ville, & par le conseil de sa mere, prit la contenance d'un homme qui se porte bien, ayant laissé son cheval à quelque distance de la Ville; ceux qui étoient de garde à la porte le laisserent passer sans autre information: il ne fut pas plutôt arrivé chés lui, qu'il se pressa de demander des secours; les Medecins

cins y accoururent, sans avoir beaucoup de connoissance de son mal, les simptomes en firent mal augurer : il mourut quand on s'y attendoit le moins ; on dit tout bas qu'il étoit mort de la peste ; les sentimens étoient encore partagés, quand ceux qui l'avoient approché ayant été mis en quarantaine, eurent le même sort que lui, ainsi que ceux qui avoient eu quelque part à ses liberalités.

A ces nouvelles, l'épouvante s'empara des cœurs, on tint une conduite differente & plus sincere ; on se declara suspect, & nos voisins n'eurent plus avec nous de commerce qu'avec précaution ; chacun precipita sa fuite, les campagnes furent bien-tôt remplies de gens de tous les états, & il ne resta dans la Ville que des citoyens assés genereux pour se dévoüer pour leur Patrie ; de ce nombre furent M. de Beaumont Commandant, M. de Bouchet Major, les quatre Consuls, Mrs Gleise de Fourchon, Grossy Avocat, Brunet & Chartroux Bourgeois, les Intendans de santé les plus zelés furent Messieurs de Cais, trois freres, Mrs de Graveson, de Piquet, de Sabatier, du Baron, l'Abbé Pazeri, le Commandeur de Romieu, & beaucoup d'autres de tous les états, qui se sont signalez par leur continuelle vigilance. La Ville étoit restée si dépeuplée, on pre-

noit

Digitized by Google

noit de si grands soins pour ne laisser point de malades dans les maisons, & on mettoit avec tant de regularité les suspects en quarantaine, que le mal contagieux ne sortit point du Quartier des Arenes, qui étoit celui où Poncet Meron avoit habité; il tomboit toujours quelque nouveau malade qui avoit relation au principe de ce mal; on resolut pour le faire entierement cesser de mettre les Arenes en quarantaine, ce peuple ennuyé & chagrin d'être en prison, joüa dans ce Quartier des Comedies, où il tournoit en ridicule ceux qui les gouvernoient: Au milieu de leurs divertissemens, il y eut des Acteurs atteints du mal contagieux, la peur succeda à la joie, & le Theâtre comique fut abbatu; cependant on s'étoit familiarisé avec les bubons & les charbons; tout le monde se communiquoit sans rien craindre, & peu de gens s'en trouvoient punis; beaucoup de ceux qui étoient portés aux Infirmeries échapoient, & c'étoit pour ainsi dire une très-douce peste: il y eut des incredules qui semerent parmy le peuple (naturellement porté à se flater) que la peste avoit accoutumé de faire plus de progrès, & que ce nétoit point le même mal qui regnoit avec tant de force, dans les autres Villes, tout concourut à les laisser dans cette préjudiciable erreur, il y eut un temps où les Infirmeries furent fermées,

fermées, & le nombre des convalescents passoit de beaucoup celui des morts.

On croyoit en être quitte pour un aussi petit tribut, quand on fut obligé de faire une lessive aux Infirmeries, ceux qui toucherent ce linge pestiferé furent atteints du mal que l'on croyoit fini sans retour, & un Chirurgien mourut dans ce temps-là pour avoir communiqué avec une blanchisseuse, les Infirmeries furent r'ouvertes, & la Ville & la Campagne fournirent quelques nouveaux malades, mais le Public n'étoit pas persuadé que la maladie fut contagieuse.

Les choses étoient dans cet état quand le vingt-cinquiéme jour de Mars arriva, qui est le temps où l'on a accoutumé d'élire de nouveaux Consuls, les prétendans au Consulat ne furent point arrêtés par la crainte de la contagion, ils se rendirent de tous les côtez pour former leurs brigues, mais la Cour dont les vûës étoient differentes, jugea à propos pour conserver la Ville de laisser en place les anciens Consuls, ce qui ne plût pas à ceux qui avoient bravé le danger pour venir en faire de nouveaux; ils publierent hautement qur nos Magistrats avoient mandié cette confirmation; ils éclaterent de diverses façons, & entreprirent de persuader qu'on se servoit du pretexte specieux de

de la peste pour usurper une domination qui est ordinairement bornée à une année; les mécontents écrivirent par tout, que nous n'avions pas la peste, on le soutenoit publiquement; en vain demandoit-on des secours, ils étoient refusés des propres Citoyens, & par consequent de ceux qui n'étant pas témoins de nos besoins, les croyoient encore moins serieux. Un Medecin peu satisfait de la cassation d'un Contract onereux à la Communauté, augmenta le nombre des incredules, les Bureaux de santé devinrent des rendez-vous de dispute, ou ne servirent qu'à former des projets qui restoient sans execution, faute d'argent & de bonne volonté. Par cette discorde tout fut negligé, & le bon ordre renversé, en vain faisoit-on des deffenses de frequenter les lieux où la communication est inévitable; personne ne croyoit ces précautions necessaires: on prêcha même sur la fin du Carême dans la Cathedrale. Le mal contagieux se répandoit sourdement, le Printems qui met les humeurs en mouvement produisit quelques morts subites; on raisonna pour trouver les causes de ces trepas imprévûs.

Cependant il arriva une avanture, qui commença à deciller les yeux aux plus opiniâtres; une Demoiselle demanda la permission au Commandant de quitter le quartier

quartier des Arênes, pour aller loger au Plan de la Cour, qui est l'endroit de la Ville le plus frequenté, alleguant qu'elle craignoit la peste : elle obtint cette grace, & tout le monde alloit dans sa maison avec une confiance infinie, quand on apprit certainement qu'elle étoit atteinte du mal qu'elle sembloit vouloir éviter ; l'alarme fut generale & bien fondée ; car cette maison servoit de retraite à tous les jeunes gens de notre Ville. On fut alors obligé de fermer les Eglises, de dire la Messe dans les Places publiques : le Palais où se rend la Justice fut aussi fermé. Pour garantir les Quartiers qui étoient encore sains, on barricada les Arênes, & les rues de la Major qui étoient infectées, on mit enfin tous les gens suspects en quarantaine : il tomba tant de malades, que les Infirmeries ordinaires ne purent les contenir ; ils resterent donc dans leurs maisons, où ils infecterent ceux qui peut-être auroient été préservez. Il n'y avoit point de tombereaux, & fort peu de Corbeaux ; encore étoient-ils de mauvaise volonté : on cria au secours vainement, tout celui qu'on nous donna, fut de nous bloquer de tous côtez, & de nous resserrer par des lignes, qui nous empêchoient même d'en recevoir de notre territoire. Les Païsans accoutumez de jouir de la liberté, commencerent à murmurer ;

on

Digitized by Google

on tâchoit de les appaiser, en leur disant qu'on avoit fait des Remontrances à M. le Marquis de Caylus Lieutenant General, pour faire reculer les lignes.

Le mal contagieux avoit attaqué la plus grande partie de ces Païsans, & la mort les enlevoit avec une rapidité étonnante; il mouroit par jour plus de cent cinquante personnes, la Ville étoit dans une consternation & dans une confusion inexprimable, les morts ne pouvoient être enterrés, on n'avoit pas assez de tombereaux pour les enlever, & les Consuls même étoient obligez de suivre ces lugubres équigages pour les faire agir; on avoit bien de la peine à empêcher ces malheureux corbeaux de piller tout ce qu'ils trouvoient dans les maisons où les familles étoient détruites: les parens servoient leurs parens, & les amis se sacrifioient avec joye pour donner des marques sensibles de leur amitié. Il y a peu de Villes où le peuple ait montré plus de courage, & si des gens sont morts sans secours, c'est qu'il ne leur restoit ni parens, ni amis, ni voisins.

Ce terrible fleau n'épargnant personne, le Roy touché de nos malheurs nous envoya M. de Jossaud, qui se livra avec une intrepidité peu commune à toutes les horreurs

Digitized by Google

horreurs qui regnoient dans notre déplorable Ville ; son premier soin qnand il fut arrivé, fut de rassembler le Bureau de Santé, qui n'étoit composé que de gens qui commençoient d'éprouver le venin subtil qui étoit répandu par tout ; ce fut dans cette triste assemblée que notre Commandant sçut le pitoyable détail de l'état affreux où nous nous trouvions. Les premieres Infirmeries qui étoient S. Roch ; S. Lazare, les Minimes & les Carmes Déchaussés étoient remplies ; & il y avoit bien des malades qui n'avoient pour toute demeure que nos antiques Tombeaux, qui sont auprès des Minimes ; on en voyoit expirer sous des arbres, & un monceau de morts fermoit le passage de toutes ces maisons pestiferées, les Confesseurs, les Medecins, nos Chirurgiens, & tous ceux que la pieté avoit portés à servir dans les Infirmeries, avoient augmenté la nombre des malades & des morts ; la Cour nous envoya de l'argent, des Medecins & des Chirurgiens, qui ne pouvoient suffire à soulager le nombre infini des malades qui se presentoient à eux, l'on formoit par le conseil de M. de Jossaud de sages resolutions dans les Bureaux, & l'execution en étoit arrêtée par la mort de ceux qui avoient été nommés pour agir ; de ce nombre fut M. de Beaumont, qui commandoit

Digitized by Google

mandoit avant M. de Joſſaud, de Mrs. de Fourchon, de Sabatier & de Gravezon, qui ſe ſuccederent dans la Charge de premier Conſul, M. Groſſi qui avoit le ſecond Chaperon, & les autres étoient atteints de ce terrible mal; preſque tous les Intendans de Santé qui ſervoient utilement leur patrie, tous ceux qui vivoient encore, avoient chez eux le mal contagieux, & étoient obligés de ſe ſervir, leurs Domeſtiques étant tous morts; enfin tout le poids des affaires tomba ſur M. de Joſſaud, qui a fait des choſes plus qu'humaines, il bravoit tous les dangers pour tâcher de mettre quelque ordre, malgré le peu de monde qui pouvoit l'aider, il fit preparer en moins d'un mois deux Infirmeries, ſçavoir, la Charité & les Recolets, qui devoient contenir plus de mille malades; il faiſoit des Etabliſſemens qui ſe détruiſoient par la mort de ceux qu'il avoit mis en place; quelques cadavres reſtoient dans les maiſons, n'y ayant plus de Corbeaux pour les enterrer; enfin Mrs. de Toulon nous envoyerent des Infirmiers, des Parfumeurs & des Corbeaux, qui furent employez à enlever des morts, qui étoient depuis quinze jours dans leurs maiſons ou dans les ruës, ils en enleverent ſept cens dans trois jours, & il y avoit beaucoup de ces cadavres que l'on tiroit

par

Digitized by Google

par morceaux, l'infection étoit horrible, il y avoit pourtant des Intendans de Santé qui étoient presens quand on les enlevoit. M. de Piquet, qui est à present Consul, y resta un jour jusqu'à minuit; notre Cité n'étoit presque plus habitée que par des mourans & des morts, on voyoit dans les ruës des gens qui étoient en frenesie, & qui venoient chercher à finir leurs peines en se noyant dans notre Fleuve, d'autres qui hurloient d'une maniere épouvantable; ceux qu'un venin plus paisible consumoit, portoient sur leurs visages des marques de leur mort prochaine, il y en avoit beaucoup qui mouroient sans secours dans leurs maisons, ayant vû perir toute leur famille; on trouvoit beaucoup de petits enfans à la mamelle, dont on ne connoissoit pas les parens; de deux cens qu'il y en avoit, il n'en reste à present que trente; cette cruelle maladie n'épargnoit personne, toutes les Communautés sont reduites à deux ou trois Religieux, tous les Curés sont presque morts; il y a eu des jours où il mouroit près de deux cens personnes, tout le monde desesperoit de voir calmer un si funeste fleau; mais Dieu se laissa flechir aux prieres, & l'on fit une Procession, où les Reliques de S. Roch furent portées; M. de Jossaud qui n'avoit pas perdu un moment, fit ôter tous les malades de

la

la Ville, on prit pour cela toutes les voitures publiques ; & M. l'Abbé d'Icard Cabiscol de la Cathedrale se chargea de ce soin, qui lui coûta la vie ; la prévoyance de M. le Commandant ne nous a laissé manquer de rien, il avoit fait des Traités avec Beaucaire & avec Tarascon, ces deux Villes nous ont fourni du pain & de la viande ; il n'y avoit plus dans la nôtre ni Boucher ni Boulanger, & ceux qui auroient échapé à la Peste seroient morts de faim sans la vigilance de M. de Jossaud. On compte que nous avons perdu tant à la Ville qu'à la Campagne plus de neuf mille personnes ; la Crau a été très-maltraitée, il y a eu quatre-vingts dix-sept Mas ou maisons de Campagne attaquées, la Camargue n'a pas été exemte de ce dangereux mal, mais il n'y a pas fait de grands progrès ; d'abord que l'on put faire la Quarantaine on la commença, & ce fut le 4. d'Août, elle a été faite avec grand soin, & il a regné un ordre admirable dans la distribution que l'on faisoit au Peuple des vivres qu'on lui portoit ; ceux qui ont rompu cette Quarantaine ont été punis severement, on cassa la tête à quelques malfaiteurs qui avoient caché des hardes suspectes, & il y eut des femmes fustigées ; c'est à l'attention & à l'activité de M. de Jossaud & des Consuls que nous

Digitized by Google

devons la cessation de ce terrible mal : la Quarantaine fut prolongée jusqu'au 26 de Septembre pour plus grande sûreté, & l'on fit une visite exacte de tous ceux qui avoient eu le mal chez eux, avant que de les faire sortir de Quarantaine ; ceux qui ne se trouverent pas entierement gueris ont été portés aux Infirmeries, ou renfermés dans leurs maisons, & le Commissaire du Quartier en avoit là clef pour empêcher la communication ; toutes les maisons ont été parfumées, & l'on a brûlé ou jetté dans le Rhône tous les matelats, & toutes les nipes pestiferées ; la Patroüille se promenoit dans toutes les ruës pendant la Quarantaine, M. de Jossaud faisoit sa ronde le matin, & le soir il remedioit par sa presence à tous les inconveniens qui arrivoient ; cette Quarantaine a été suivie d'un très heureux succès, elle fut terminée par une Procession generale en Action de graces, quatre Intendans de Santé portoient les Reliques de S. Roch, M. l'Archevêque & ce qui reste de son Clergé, étoient suivis de M. le Commandant, de Mrs les Consuls, & du peu de Noblesse échapée de cet horrible naufrage.

SUR

Digitized by Google

SUR L'YVRESSE.

Par M. D....*

REVENEZ, puissante Raison,
Que j'ai si souvent outragée :
N'êtes-vous point assez vengée ?
J'ose prononcer votre nom.
Hier, par la fougueuse Yvresse
Tous mes sens furent abbatus :
Je fais l'aveu de ma foiblesse,
Raison, que vous faut-il de plus ?
Il est vrai que dès mon enfance
Sensible à de plus doux plaisirs,
Aux devoirs de la bienseance
Je mesurois tous mes desirs.
Jamais la Débauche égarée,
De pampre & de lierre parée,
Ne m'a vû marcher sur ses pas :
Une oisive & facile étude
M'inspiroit dans la solitude
Des sentimens plus delicats.
Mais que mon sort est déplorable !
Au vice le moins agréable
J'ai livré mes foibles esprits.
Dieux ! quelle humiliante image,
Autour d'une table peu sage,

Digitized by Google

Offrent des Buveurs interdits.
Dans leurs yeux l'yvresse est écrite,
Tout leur corps est en mouvemens :
Aux discours sans ordre & sans suite
Succedent d'effroyables chants.
Ils se parlent, sans se répondre ;
Mille voix semblent se confondre,
Et leur bouche demande en vain
Cette liqueur enchantereſſe,
Que ne peut plus porter leur main.
Tel est le tableau que l'Yvresse
Presente aux yeux de la Raison :
Et je pourrois de ce poison
Ne point quitter le fol usage !
Quoi qu'il coûte pour être sage,
On est assez dédommagé,
Quand de ses erreurs dégagé,
L'esprit rompt la chaîne qu'il aime,
Se sent, & jouit de lui-même.
Heureux, qui le long d'un ruisseau
S'offre à de douces rêveries,
Qui foulant ses rives fleuries,
S'enyvre au courant de son eau !
Rien ne l'abbat, ni l'inquiete,
Rien ne retarde son sommeil,
Et le matin, à son réveil,
Il peut répondre de sa tête.
Helas ! de nos rapides jours

Nous

Digitized by Google

Nous abregeons encor le cours.
Non contents que la mort fatale
Au tombeau nous mene à grands pas,
Nous lui donnons une rivale,
Qui nous retrace le trepas.
Cruels Bûveurs, pensez-vous vivre?
Cette liqueur qui vous enyvre,
Qui tient tous vos sens suspendus,
Nous fait douter si la lumiere
Anime encor votre paupiere,
Ou si vous ne respirez plus.
O Raison! o sage Déesse!
Rendez moy vos puissans secours:
En fuiant l'imprudente Yvresse,
Je prolongerai mes beaux jours.

Les Auteurs des Enigmes proposées dans le dernier Mercure, n'ont pas sans doute prétendu

Aux Saumaises futurs préparer des tortures.

car en voici les petits mysteres aisément developez.

COuvert étoit d'un froc noirâtre
En l'An mil trois cent trente quatre,
Quand Geufrey Faé se demit
Abbé du Bec, & Evreux prit;

Digitized by Google

Le premier jour d'Avril ſans doute.
Voilà l'explication toute
Du vieux Logogryphe du Bec,
Dont l'Auteur n'étoit pas trop Grec.

M. CCC. VVVVVV. IIII.

Les ſujets des trois autres Enigmes ſont, *le Lin, le Ver à Soye, & la Truffe.*

PREMIERE ENIGME.

UN Aveugle jamais ne me met en uſage,
Auſſi n'a t'il aucun beſoin de moy;
Quand il me tiendroit, ſur ma foy,
Il n'en verroit pas davantage.
Par fois on m'ouvre au Cabinet du Roy:
J'y rends plus vive la lumiere:
Mais l'habitant d'une ſimple Chaumiere
S'en paſſe, & fait toujours mes fonctions par ſoy,
Et ſelon que je ſuis ou bien ou mal tenue,
J'éteints d'abord la flamme, ou je la diminue.

SECONDE ENIGME.

COmme ſi j'avois fait un crime
A meriter toutes les cruautez,
D'un nombre d'ennemis éternelle victime,
Ils me percent de tous côtez:
Je ſuis aſſez ſouvent vagabonde ou pendue;
Chez le pauvre je ſuis tres-nue,
Au lieu qu'ailleurs par mon ajuſtement

Je

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

Je réjouis assez la vûe,
Je sers même d'amusement
Au sot & langoureux Amant,
A qui sa Belle fait faire le pied de Grue;
Mais il m'en fait souffrir encor plus de tourment.

TROISIEME ENIGME.

JE suis un composé de plus d'une figure,
Qui fait ou bien ou mal à celui qui la suit,
Et varié dans ma parure,
Je mêle la fleur & le fruit.
On me défend par tout, mais malgré la défense,
Hommes, femmes, animaux,
Canons, & Ponts, & Vaisseaux.
Servent tous à ma puissance,
Et sont rangez sous mes loix:
Je porte dans mon sein les Armes de nos Rois,
Quoiqu'ils combatent ma licence.

AIR A BOIRE.

TEmps humide, Temps pluvieux,
Ne cesserez-vous pas de nous livrer la guerre?
L'eau jour & nuit tombe des Cieux,
Et coule sur la terre.
Bacchus, pour la dompter redouble tes efforts,
Ne manque pas ce triomphe en Automne;
Verse plus de Vin dans la Tonne,
Que l'Hiver n'a versé de torrens sur nos bords.

Digitized by Google

NOUVELLES DE LITERATURE, DES BEAUX ARTS, & autres Curiositez.

VOYAGE DE SYRIE ET DU MONT LIBAN, contenant la description de tout le Pays compris sous le nom de Liban & d'Anti-Liban, Kesroan, &c. Ce qui concerne l'origine, la Créance, & les Mœurs des Peuples qui habitent ce Pays: la description des ruines d'Heliopolis, aujourd'huy Balbec, & une Dissertation historique sur cette Ville; avec un abregé de la Vie de M. Chasteuil, Gentilhomme de Provence, Solitaire du Mont Liban, & l'histoire du Prince Junés, Maronite, mort pour la Religion dans ces derniers temps. *Par M. de la Roque l'aîné.* 2 vol. in 12. avec des figures. A Paris chez André Cailleau Place Sorbonne, au coin de la rue des Maçons, à Saint André, 1722.

L'Auteur de ce Voyage expose dans une courte Preface, qu'après tant de Relations du Levant & de la Terre Sainte, nous n'étions point encore instruits à fonds de tout ce qui regarde le vaste Pays du Liban, l'une des plus belles Contrées de l'Orient, &

Digitized by Google

& respectable dans notre Religion par tant d'endroits differens. Le P. Dandini de la Compagnie de Jesus, y fut envoyé par le Pape Clement VIII. en l'année 1599. en qualité de Nonce Apostolique ; & nous avons de lui un Voyage du Mont Liban, écrit en Italien, traduit en François avec des Remarques par M. Simon ; mais la Relation de ce Pere est un Ouvrage presque dogmatique, dans lequel l'Auteur ne parle que fort succinctement du Pays qui étoit l'objet de sa Mission. Pour ce qui est de la *Description abregée de la sainte Montagne du Liban & des Maronites qui l'habitent*, petit volume in 12. imprimé à Paris en 1671, c'est un ouvrage trop superficiel, pour suppléer au defaut dont on a parlé au commencement ; le Pays qui est décrit dans cet abregé ne faisant pas la dixiéme partie du Mont Liban ; outre que l'Auteur ne fait qu'effleurer la matiere qui regarde les Maronites. Ainsi on peut présumer que le Public ayant déja vû avec quelque satisfaction les Voyages de l'Arabie Heureuse, & de la Palestine, recevra favorablement de la même main encore un Ouvrage qui ne laisse rien à desirer sur une Region celebre, dont il semble qu'on n'a pas assez de connoissance, la matiere en ayant été negligée jusqu'à present, ou trop confondue dans des Relations generales.

Nous ne suivrons point l'Auteur dans les differentes parties qui composent son Ouvrage. Tout nous y paroît curieux, nouveau & recherché. Nous en laissons l'Extrait à Messieurs les Journalistes, crainte de tomber dans une longueur qui ne sçauroit convenir au plan de notre Journal. Nous remarquerons seulement que toute la Noblesse de Provence, & tous les gens de pieté, doivent sçavoir gré à notre Voyageur, d'avoir tiré de l'obscurité la Vie toute sainte & pénitente de M. de Chasteuil, Gentilhomme de cette Province, qui a vécu plusieurs années, & qui est mort parmi les Solitaires du Mont Liban, vers le milieu du Siecle passé.

DISSERTATION sur la nature & la cause de la Peste, avec un Traité de sa curation, dans lequel on trouve tous les moyens de précautions, & les remedes pour s'en préserver. La methode la plus seure pour guerir les Bubons, Charbons & Pustules malignes, & la maniere de composer les remedes. *Par M. And. J. Lorin, Docteur en Medecine de la Faculté de Montpelllier, aggregé au College de Dijon.* A Dijon, chez Arnaud J. B. Augé 1721. 124 pages, sans l'Epître à M. de Berbisey, Premier President au Parlement de Bourgogne,

Digitized by Google

gogne, l'Avis au Lecteur, & la Table.

Cet Ouvrage a deux parties ; dans la premiere l'Auteur explique dans une Dissertation la nature & les causes de la Peste, suivant les observations des Medecins anciens & modernes. La seconde est un petit Traité de la maniere de travailler à la cure de cette maladie, &c. *N. Lorin* a mis à la fin un Corollaire dissertatif sur la nature, la cause & les remedes d'une Pustule maligne, que le vulgaire appelle *Puce maligne*, maladie propre & familiere à certains Vallons & Côteaux de l'Auxois, pendant les chaleurs. Nul Auteur n'a encore écrit sur cette petite tumeur.

L'Auteur pretend que les corpuscules antimoniaux modifiez sous la forme d'un corps herissé, sont la cause de la Peste, puisqu'ils peuvent s'élever dans l'air, passer dans le sang des animaux, y mettre la corruption sans s'alterer, & se peuvent communiquer d'un corps à un autre, en s'exhalant par la transpiration. Ne soions donc point surpris, dit-il, si la peste a fait tant de ravages en France dans les quatre derniers siecles, puisqu'outre que ces corpuscules pestilentiels pourroient nous être aportez des Pays étrangers, nous en avons la matiere & la source dans le nôtre.

EPITRE AUX MUSES par M. T. Bro-

Digitized by Google

chure in 4°. de 10 pages, imprimée à Paris chez Huguier, rue Saint Jacques, & Piffot, Quay des Augustins, 1722.

Nous allons donner quelques fragmens de cette Epitre, pour en faire connoître l'esprit & la versification.

Grace à nos Ecrivains, le titre de Poëte,
Noble autrefois, n'est plus qu'une vile épitete :
Sans culte, sans autel, oisif, abandonné,
Apollon parmi nous est un Dieu suranné.

Faut il des sales vers, dont la France pullule,
Et qu'on voit tous les jours éclorre dans Paris,
Infecter ma pensée, & souiller mes écrits?
Faudra-t'il, si je veux qu'à les lire on s'amuse,
D'une rime immodeste effaroucher ma Muse :
Et d'un Chantre de Place allant prendre leçon,
De cent obscenitez y couler le poison.
C'est ainsi toutefois, c'est par de tels Ouvrages,
Que l'on peut aujourd'huy captiver les suffrages;
Un couplet effronté, fleau de la pudeur,
Fait fortune, & chacun applaudit à l'Auteur,
L'on veut sçavoir son nom avec ses chansonetes,
Et le Lecteur charmé, l'écrit sur ses tablettes.
Contre ce vain éclat sagement prévenu,
Dût mon nom pour jamais demeurer inconnu,
On ne me verra point grossissant un volume,

Deshonorer

Digitized by Google

Deshonorer ainsi ni votre art, ni ma plume,
Et suçant le venin d'un goût faux & pervers,
D'une élegante ordure assaisonner mes vers.

Autrefois les Mortels, vagabons dans les bois,
Vivoient indépendans, n'écoutoient point de loix,
Le crime avec audace exerçoit sa puissance,
A ses pieds gemissoit la timide Innocence,
Et dans ses noirs complots le Ciel même insulté,
Ne fut point à l'abri de sa temerité.
Mais d'Apollon bientôt la science feconde,
Au joug de la Raison vint soumettre le Monde:
Et sa douce rosée inondant tous les cœurs,
De l'Homme né farouche elle adoucit les mœurs
A la Divinité on éleva des Temples,
De toutes les vertus la Terre eut des exemples
Et l'ordre enfin qu'on voit regner dans l'Univers,
Fut dans ces temps obscurs le triomphe des Vers.
&c.

ABREGE' DE CHRONOLOGIE, ou Introduction à l'Histoire, tres-utile à toutes les familles, dédié au Roy. *Par* M. Beaumont, *Prêtre, Bachelier de Sorbonne*. A Paris chez la Veuve le Fevre, rue S. Severin, 1722. in 4°. *On debite chez les Libraires qui vendent ce Livre, la Nouvelle Grammaire Françoise & Latine, dédiée au Roy, par le même Auteur, qui continuera à*

donner

donner son Traité des Arts & des Sciences.

Le commencement de ce Livre est orné d'un beau portrait du Roy : on lit ces quatre Vers au bas.

Ces traits que l'œil avide avec plaisir observe,
Ne sont pas dans LOUIS ce qui touche le plus :
C'est son cœur qui docile aux leçons de MINERVE,
Dèja de ses Ayeux nous promet les vertus.

L'OCCUPATION des Fideles durant le Saint Sacrifice de la Messe, dédiée à S. A. R. Madame d'Orleans, Abesse de Chelles. *Par le R. P. Charles de Saint-Benoist, ancien-Professeur en Theologie, & afilié au grand Couvent des Carmes de Paris.* A Paris chez Simart, rue S. Jacques, 1721. in 16. pag. 159.

TRAITE' DE LA PESTE, où en répondant aux questions d'un Medecin de Provence, sur les moyens de s'en preserver ou d'en guerir, on fait voir le danger des Barraques & des Infirmeries forcées, avec un problême sur la Peste, par M. Hecquet. *A Paris rue saint Jacques, chez Guillaume Cavelier fils, au coin de la ruë de la Parcheminerie, à la Fleur de Lys* 1720. pages 301, sans l'Epitre dedicatoire adressée à M. Dodart premier Medecin du Roy.

M.

M. Hecquet croit qu'il ne faut point chercher d'autre source de la Peste que dans les échapées de feu qui sortent de la terre par les tremblemens, &c. il soutient que cette maladie attaque le sang ; & que son caractere est d'être contagieuse, contre le nouveau sentiment de quelques Medecins. Pour la guerir il conseille de frequentes & copieuses saignées, ou des sudorifiques corrigez & dirigez selon la methode qu'il en donne : Il n'est pas pour les Barraques, Infirmeries, & autres usages qui ne servent, dit-il, qu'à augmenter la contagion, faire périr les malades, & épouventer les sains. Il propose une nouvelle Police qu'il croit preferable à celle qu'on observe ordinairement en temps de peste.

Le Spectateur François, petite Brochure de treize pages, en y comprenant un Avis du Libraire au Lecteur, par lequel on voit que l'Auteur a pris des arrangemens pour que cet Ouvrage paroisse à l'avenir tous les 15 jours sans interruption. La forme sous laquelle il paroît, dit-il, semble n'anoncer que du badinage ; en effet il y en aura souvent, mais un badinage de reflexion, que l'on a tâché de rendre aussi instructif, que pourroit l'être le serieux le plus demasqué.

Cet

Digitized by Google

Cet ouvrage commence par une proposition en ces termes. » Les austeritez des » fameux Anachorettes de la Thebaïde, les » supplices ingenieux qu'ils inventoient » contre eux-mêmes, pour tourmenter la » nature : cette mort toujours nouvelle, » toujours douloureuse, qu'ils donnoient » à leurs sens ; tout cela joint à l'horreur » de leurs deserts, ne composoit peut-être » pas la valeur des peines que peut éprou- » ver une femme du monde, jeune, aima- » ble, aimée, & qui veut être vertueuse.

Les Argumens sur ce parallele sont contenus dans une Lettre très-vive, qu'une femme foible, mais vertueuse, écrit à un aimable Cavalier.

La troisiéme feüille du Spectateur commence ainsi : » Je sortois il y a quelques » jours de la Comedie, où j'avois été voir » la Tragedie de *Romulus*, qui m'avoit » charmé ; & je disois en moy-même : on » dit communément *l'élegant Racine*, & le » *sublime Corneille*. Quelle épithete don- » nera-t'on à cet homme-ci ? Je n'en sçay » rien ; mais il est beau de les avoir me- » ritées toutes deux.

Un portrait entre autres des jeunes gens d'apresent merite d'être rapporté. » J'en » voyois, dit-il, qui sembloient se remuer, » étonnez de la noblesse de leur figure, » & qui, certainement, comptoient sur

» un

Digitized by Google

» un égal étonnement dans les autres. Ils » étoient vains, mais très-serieusement » vains, & comme chargez de l'obligation » de l'être : Je les interpretois. Quand on » est fait, comme je suis, pensoit appa- » remment chacun d'eux ; on laisse agir » à l'aise le sentiment qu'on a de ses avan- » tages, en marchant superbement. Moy ! » je vais mon pas ; ma figure est un far- » deau de graces nobles, imposantes, & » qui demande tout le recueillement de » celui qui la porte. Qu'en dites-vous, » hommes étonnez ? Qui de vous, songe » à faire quelque chicane à ce maintien : » qui de vous, n'avoüera pas qu'il me » sied de me rendre justice ? N'est-il pas » vrai que je vous surprends, & que la » critique est muette à mon aspect ? Garre ! » reculez-vous ! vous empêchez le jeu de » mes mouvemens ; vous ne voyez mon » geste qu'à demi. Place au phenomene » de la nature ! humiliez-vous, figures » mediocres ou belles, car c'est tout un, » & vous êtes toutes au même rang auprès » de la mienne.

INTRODUCTION A LA PHILOSOPHIE, ou à la connoissance de Dieu & de soy-méme. *A Paris, Place Sorbonne*, chez André Cailleau, R. M. d'Expilly, D. Hortemels, Gab. Amaulry. 1722. in 12. pages 382.

HEURES

HEURES NOUVELLES, à l'usage de la Chapelle & Paroisse du Roy, contenant les Prieres qui s'y disent le Matin & le Soir; & au Salut; les Prieres de la Messe, &c. in 24. *chez* Collombat *ruë S. Jacques.*

DEVOTION au sacré Cœur de Jesus. 2. vol. in 12. troisiéme Edition, chez le même.

DICTIONAIRE IMPERIAL, Latin, François, Allemand & Italien, *par* Veneroni, *augmenté par* Castelli. in 4°. 2. vol. *idem.*

HISTOIRE DES RELIGIONS, ou Ordres Militaires de l'Eglise. *par* Hermant. in 12. *idem.*

HISTOIRE DES PLANTES, de Bauhin, *avec figures.* 2. vol. in 12. *idem.*

PHARMACOPE'E UNIVERSELLE, contenant toutes les compositions de Pharmacie qui sont en usage dans la Medecine, par M. *Lemeri.* in 4°. chez L. *d'Houry.* Ce Livre est en Latin & en François pour la commodité des personnes charitables qui compósent les Remedes, & pour les Chirurgiens de Campagne.

DICTIONAIRE ou Traité universel des Drogues simples, où l'on trouve tout ce qu'il y a de particulier à sçavoir sur les animaux, les vegetaux & les mineraux. Ouvrage dépendant de la *Pharmacopée universelle,*

Digitized by Google

universelle, & du même Auteur, seconde Edition, enrichie de figures, in 4°. chez le même.

LES LOIX ECCLESIASTIQUES DE FRANCE dans leur ordre naturel, & une Analyse des Livres du Droit Canonique, conferés avec les usages de l'Eglise Gallicane, *Nouvelle Edition, corrigée & augmentée* par Me Louis Dehericourt Avocat au Parlement. *A Paris chez Denis Mariette rue S. Jacques* in fo. 1721. pp. 904. sans les Tables.

LES VIES DES PLUS CELEBRES JURISCONSULTES de toutes les Nations, tant anciennes que modernes, sçavoir, Latins ou Romains, François, Espagnols, Italiens, Allemans, Anglois, Hollandois, &c. tirez des meilleurs Auteurs qui en ont écrit, & mises en leur jour par ordre alphabetique, au nombre de près de 500. *A Paris, chez Louis Sevestre rue des Amandiers.* 1721. in 4°. pp. 582.

JOURNAL DE LA FRANCE, contenant par chaque jour des mois ce qui s'est passé de plus memorable depuis l'origine de la Monarchie jusqu'à present; avec une Histoire abregée de la vie des Rois de France, leurs Genealogies, & des Remarques sur les

Digitized by Google

les differens Etablissemens qui se sont faits sous leurs Regnes. *Dedié au* Roy. *Par* M. l'Abbé Valerot, *Troisiéme Edition.* Corrigée par l'Auteur, & augmentée des établissemens qui se sont faits en même tems dans l'Eglise, &c. *A Paris*, 1721. *chez Louis-Denis de la Tour & Pierre Simon, rue de la Harpe, aux trois Rois.*

SISTEME DU MOUVEMENT, par M. de Gamaches, Chanoine Regulier de Ste Croix de la Bretonnerie, vol. in 12. A Paris chez Jombert.

L'Auteur connu dans le monde sçavant par le *Sistême du Cœur, ou la connoissance du cœur humain*, & par *les agrémens du langage reduits à ses principes*, entreprend de prouver dans cet Ouvrage le mouvement relatif.

PIECES qui ont remporté les deux Prix de l'Academie Royale des Sciences, proposées pour l'année 1720, selon la fondation faite par M. Roüillé-Meslay, ancien Conseiller au Parlement de Paris. vol. in 4°, de 100. pages. A Paris rue S. Jacques, chez Claude Jombert.

La premiere de ces deux Piéçes est une Dissertation sur le principe, la Nature & la communication du Mouvement; cette Piéce qui a remporté le premier Prix est de M. de Crouzas, Professeur en Philosophie

ſophie & en Mathematique dans l'Academie de Lauzane.

La ſeconde eſt une Diſſertation ſur la maniere la plus parfaite de conſerver ſur Mer l'égalité du mouvement d'une Pendule, ſoit par la conſtruction de la machine, ſoit par la ſuſpenſion. Cet Ouvrage, qui a remporté le ſecond Prix, eſt de M. Maſſy.

Remarques du ſieur Louis Lantier de Marſeille, Pilote du Navire François *la Fortune conſtante*, ſur la nouvelle Iſle enflamée, ſortie de la Mer le 31 Decembre 1720, par les 38 degrez 24 minutes, entre l'Iſle Tercere & celle de S. Michel dans les Açores.

Il ſe trouva le 18 Juillet 1721 entre l'Iſle de S. Michel & l'Iſle Tercere, à la diſtance d'un tiers de lieuë de la nouvelle Iſle, & deſcendit dans la chaloupe pour en examiner la ſituation. Il l'aborda du côté du Sud à la diſtance de la longueur de deux cables, & jetta la ſonde à la Mer: ayant filé environ 60. braſſes ſans trouver de fond, il côtoya l'Iſle de plus près du côté de l'Oüeſt, ſondant toujours ſans trouver le fonds. Lorſqu'il eut paſſé la pointe de l'Oüeſt l'eau de la Mer lui parut blanche, bleuâtre & verte pendant l'eſpace d'environ deux tiers de lieuë vers l'Oüeſt Nord-Oüeſt. Il paſſa pardeſſus, & s'approcha

Digitized by Google

s'approcha de terre à la portée du piſtolet au Nord-Oüeſt de l'endroit d'où ſortoit de la fumée. Il ſonda & trouva quinze braſſes d'eau au fond de gros ſable noir, & s'étant encore approché de la terre, il y fit jetter une pierre, & vit dans l'inſtant boüillonner l'eau à côté de la chaloupe, & s'élancer en l'air avec impetuoſité. Il ſonda de nouveau, & trouva quatre braſſes & demie d'eau, & le fond ſi chaud que le ſuif qu'on avoit mis au bout de la ſonde ſe fondit par deux fois. Il eut bien voulu deſcendre à terre, mais comme la Mer étoit fort agitée, la crainte de faire naufrage l'en empêcha. Cependant il reſta devant la nouvelle Iſle pour en bien conſiderer la ſituation, & remarqua que la fumée ſortoit d'une eſpece d'étang, qui eſt dans un enfoncement, & ſeparé de la Mer par une petite Dune de ſable, dans lequel la Mer entre quand elle eſt un peu agitée du côté du Nord. Il a fait le tour de l'Iſle, qui lui a paru d'une figure preſque ronde, environnée d'un rivage de gros ſable noir; le reſte de l'Iſle eſt d'une terre griſâtre mediocrement élevée. On peut la découvrir de 8. ou 10 lieuës en Mer.

Nous ajoûterons à ces remarques, pour ſatisfaire pleinement la curioſité de nos Lecteurs, qu'au commencement de l'an-

Digitized by Google

née 1721 M. de Montagnac Consul de France à Lisbonne écrivit au Conseil de la Marine à Paris, qu'un petit Bâtiment nouvellement arrivé de l'Isle de Sainte-Marie, avoit rapporté qu'il y avoit eu un violent tremblement de terre dans l'Isle de Tercere, qu'on avoit vû au milieu de la Mer des torrens de flames qui avoient duré plusieurs jours, & qu'enfin le 3 Decembre 1720 on avoit vû paroître une Isle nouvelle entre l'Isle Tercere & celle de S. Michel, qui ne sont éloignées que de 32 lieuës l'une de l'autre. M. de Montagnac ordonna depuis au sieur Lantier de visiter exactement la nouvelle Isle; & c'est ce qui a donné lieu aux Remarques qu'on vient de lire. L'agitation de la Mer a sans doute empêché ce Pilote de nous determiner l'étenduë de l'Isle, & de faire d'autres observations, à quoi quelqu'autre pourra suppléer dans la suite.

Le sieur le Prince, Miroitier à S. Germain en Laye, qui a trouvé le secret de circuler ou tourner les glaces sans gâter leur poli, vient encore d'inventer de nouveaux Ouvrages. Il promet de faire prendre aux glaces des Berlines & des Carrosses telle forme qu'il conviendra.

Une homme d'environ 25 ans, qui demeure chez les Cordeliers du Grand Couvent de Paris, dont la Profession est d'écrire

Digitized by Google

d'écrire & de copier pour les Avocats & autres personnes, eut une incommodité il y a trois ans, qui lui fut fatale, par une saignée mal faite, dont les accidens l'obligerent quelque tems après à se faire couper le bras au-dessus du coude. Il a actuellement un bras & une main de bois. Il s'est d'abord accoutumé à écrire de la main gauche, & ce qu'il y a de singulier, c'est que son écriture ressemble fort à celle qu'il faisoit de sa main droite avant son accident. Mais ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'il écrit fort bien & assez vîte avec son bras de bois, même avec plus de facilité que de la main gauche. La plume est placée par le moyen d'un ressort entre le doigt du milieu & l'index, sans aucune flexibilité dans les articles des doigts, du poignet ni du coude. Tout le bras agit, poussé par le moignon qui lui reste vers l'épaule.

Maximilien Misson, connu parmi les gens de Lettres par quelques Ouvrages bien écrits, & sur-tout par son Voyage d'Italie, dont il y a plusieurs Editions, mourut à Londres le 16 du mois de Janvier dernier. Il étoit François d'origine, fort attaché à la Religion Protestante; heureux s'il eût fait un meilleur usage de son esprit, qui a joüé long-tems le rôle d'esprit fort, & qui s'est égaré sur la fin de

Digitized by Google

de ses jours, jusqu'au point d'entreprendre la deffense du Fanatisme.

L'Academie Françoise donnera le 25. Aoust prochain, fête de S. Louis, le Prix d'Eloquence, fondé par feu M. de Balzac, dont le sujet sera, *qu'il vaut mieux être repris par les sages, que flaté par les insensez*, selon ces paroles de l'Ecclesiaste ch. 7. v. 6. *Melius est à sapiente corripi, quàm stultorum adulatione decipi.*

L'Academie Royale de l'Histoire à Lisbone, celebra le 8 Decembre dernier l'Anniversaire de son institution, & le 9 le Roy honora de sa presence la derniere Assemblée de l'année, dans laquelle on proceda à l'élection par scrutin des Directeurs qui doivent presider aux Conferences de cette année. Le Marquis d'Alegrette, le Marquis de Fronteyra, le Marquis d'Abrantes, le P. Don Manuel Caëtano de Souza & le Comte d'Ericeyra qui ont presidé à celles de l'année derniere, eurent encore tous les suffrages. Aprés l'élection, le P. Manuel de Sa remit au Secretaire de l'Academie un Catalogue historique de tous les Ecrivains Portugais de l'Ordre de N. D. de Mont-Carmel.

On apprend de Moscovie que le Czar a donné des ordres pour faire imprimer en Langue Russienne l'Ancien & le Nouveau

Digitized by Google

Testament : l'édition s'en doit faire à Amsterdam, & les *verso* de chaque page seront laissez en blanc, afin qu'on y puisse inserer les reflexions des Theologiens qui seront nommez pour en faire le Commentaire. Chaque famille sera obligée d'acheter un de ces Exemplaires, qui sera fixé à un prix modique pour les Pauvres. On dit qu'aucun Sujet de S. M. Cz. ne pourra se marier, sans prouver qu'il est en possession de ce Livre, qu'il l'entend, & qu'il est en état d'instruire sa famille future. Le Czar étant dans la resolution de tirer ses Sujets de l'ignorance dans laquelle ils vivent depuis plusieurs siécles, en partie par la faute de ceux qui sont chargez de les instruire ; il a expressément ordonné au Clergé de ses Etats de prêcher d'orénavant, comme on est dans l'usage de le faire dans les Etats éclairez de l'Europe, & de ne rien avancer que de conforme à l'Ecriture-Sainte, & à la Tradition la plus universellement reçûe.

On mande de Rome que 800. hommes sont employez au Canal de Sainte Felicité, que le Pape fait faire pour joindre les eaux de la Mer avec celles du Lac, & qu'on a trouvé en foüillant trois tuyaux avec une inscription au nom de l'Empereur Valerien, & les restes d'une espece de Galere, ce qui fait croire que les Romains avoient autrefois un Port dans cet endroit.

Digitized by Google

LES BEAUX ARTS.

NOS Lecteurs & tous les amateurs de la Peinture attendent cet article avec la même impatience que nous avions à le leur donner. Nous aurions pû les satisfaire dès le mois passé, mais nous n'étions pas sûrs de diverses circonstances que nous avons eu le temps d'éclaircir, par le secours des lumieres de gens instruits & intelligens. Cet article contient un détail exact des Tableaux nouvellement arrivez de Rome, pour S. A. R. MONSIEUR le Duc d'Orleans, au nombre de deux cens cinquante, de toutes grandeurs.

Ces Tableaux composoient autrefois le fameux Cabinet de la Reine Christine de Suede, morte à Rome en 1689. Cette Princesse en avoit disposé par Testament en faveur du Cardinal Azolini, des heritiers duquel le feu Prince Don Livio Odescalchi les avoit achetez. C'est du Duc de Bracciano Odescalchi-Erba Milanois, neveu de ce Prince, que S. A. R. les a fait acheter quatre-vingts-dix mille écus Romains.

Le Cabinet de la Reine Christine a toujours été en grande reputation parmi

Digitized by Google

les Curieux du premier ordre, par le nombre considerable des Tableaux des plus grands Maîtres, & remarquable encore par ceux qui avoient appartenu au Roy Gustave Adolphe II. son pere.

La tradition nous apprend une chose assez singuliere à l'égard de ceux-cy. On sçait que Sebastien Bourdon, excellent Peintre, natif de Montpellier, fut appellé à Stokolm, pour donner les desseins de la pompe funebre du grand Gustave, qui se fit avec toute la magnificence possible. Les Tableaux dont nous parlons n'avoient pas vû le jour depuis long-tems, ils étoient même encore embalez; lorsque Bourdon faisant le Portrait de la Reine de Suède, cette Princesse lui en parla, & lui ordonna de les examiner. Il en rendit compte à S. M. & loüa si fort ceux du Correge, que cette genereuse Princesse qui n'avoit pas alors le même goût pour la Peinture qu'elle eut depuis, & qui aimoit à recompenser le merite, lui dit, eh bien M. Bourdon je vous les donne; mais Bourdon se piquant de generosité à son tour, & ne voulant pas abuser du peu de connoissance de la Reine, il lui fit connoître le rare merite de ces Tableaux, & l'assura qu'il n'y avoit point de Prince en Europe qui en eût de si beaux ni de si precieux. La Reine les vit, & comme elle avoit un

génie

Digitized by Google

génie superieur & une penetration admirable pour les Sciences & pour les Arts, elle prit dès ce moment le goût & l'amour qu'elle eut toujours depuis pour la Peinture.

Ces Tableaux venoient originairement du Prince de Mantouë, Louis de Gonzague, Duc de Nevers. Colalto, General des Troupes Imperiales en Italie, les fit enlever lors du sac de la Capitale des Etats de ce Prince en 1630, & les envoya à l'Empereur Ferdinand II, qui les gardoit precieusement dans le Château Royal de Prague. C'est de là que le Roy de Suede Gustave Adolphe les fit porter à Stokolm, après avoir surpris la petite Ville de Prague en 1631. lorsqu'il faisoit la guerre aux Allemands.

Après avoir abdiqué la Couronne de Suede en 1654, & voulant quitter ses Etats pour se retirer en Italie, la Reine Christine y fit transporter tous ses Tableaux; & dans le long séjour qu'elle fit à Rome depuis, elle en augmenta le nombre jusqu'à deux cens cinquante. Cette Princesse n'épargnoit ni soin ni dépense pour avoir les morceaux les plus exquis; on prétend qu'elle fit acheter les meilleurs Tableaux du Cabinet du Roy d'Angleterre Charles I. lors de la vente qui s'en fit à Londres.

Digitized by Google

On se contentera de donner ici la description succinte des principaux Tableaux, & on ne suivra point l'ordre de l'Inventaire fait après la mort de la Reine de Suede, qui nous est tombé entre les mains. On les rangera selon les diverses Classes des Ecoles de Peinture. Commençons par celle de Florence, qui est la plus ancienne.

ECOLE DE FLORENCE.

Un Tableau du vieux *Bronzin*, un des meilleurs Peintres de son temps, & assés bon Poëte, Eleve de *Pontorme*, qu'il a fort imité, & Me. d'Alexandre Allori de Bte Naldini, &c.

Une Judith, tenant l'épée & la tête d'Holofernes, demi figures grandes comme nature. *G. Vasari parle d'un autre Tableau où le Bronzin a traité le même sujet. Judith y met la tête d'Holofernes dans un panier.*

Un Tableau de Joseph *Salviati*, ainsi appellé du nom de son Me. François Salviati; car son vrai nom étoit *Joseph Porta Gasagnino de Castel novo.*

L'enlevement des Sabines. Les figures sont moins grandes que nature. Un Tableau d'*Horace Gentileschi* de Pise, frere & Eleve de *Aurelio Lomi*, mort en Angleterre, âgé de 70 ans. Sa femme nommée *Artemise*,

Digitized by Google

Artemise, faisoit bien le portrait.

Un homme nud & couché, grand comme nature, qui badine avec un chat. De grands connoisseurs ont pris ce Tableau pour être un des plus beaux morceaux de *Lanfranc*.

ECOLE ROMAINE.

Six Tableaux de RAPHAEL SANSIO, *natif d'Urbin*, Disciple de *Pierre Perugin*, & Maître de *Jules Romain*, *du Fattore*, de *Timothée d'Urbin*, de *Polidore de Caravage*, de *Jean da Udine*, de *Perin del Vague*, &c. mort en 1520, âgé de 37 ans. Dans le peu de temps qu'il a vêcu il a pourtant fait une si grande multiplicité d'excellens ouvrages, qu'on voit jusqu'à 750 Estampes gravées d'après ses ouvrages.

Premier Tableau. La fameuse Vierge, en pied, tenant l'Enfant Jesus par le bras. Saint Jean s'aproche de lui pour le baiser; Saint Joseph est auprès, tournant un peu le dos: toutes ces figures sont debout & d'environ 18 pouces de proportion. Le fond est un riche païsage, d'une fraîcheur charmante. Ce Tableau est peint sur bois, du meilleur temps & du meilleur coloris de Raphael, & d'ailleurs parfaitement conservé; gravé en Estampes par *Jean Pesne*.

Digitized by Google

M. l'Abbé Raguenet dit, dans ses *Monumens de Rome*, en parlant de ce Tableau, qu'il est au jugement de tous les connoisseurs le plus beau que Raphael ait fait de cette espece, lui qui a fait une infinité de Vierges d'une si grande beauté ; car il semble que ces sortes de Tableaux ayent été ses ouvrages favoris, & qu'il ait eu un talent & une inclination particuliere pour les faire avec les graces naïves qu'on y admire. Nul Peintre n'en a jamais tant fait, ni d'une si excellente beauté, & celle-ci est constamment autant au dessus de ses autres Vierges, qu'elles sont toûtes au dessus de celles des autres Peintres. L'Abbé de Marolles avoit recueilli jusqu'à 82 Images de la Vierge en taille douce, gravées d'après Raphael.

On n'a jamais vû deux corps d'enfans plus beaux & plus parfaits que ceux-ci, & il semble qu'on peut douter que la nature soit aussi belle qu'elle l'est dans ce Tableau. Raphael l'a composé & peint suivant l'idée qu'il en avoit, secouru par la force de son heureux genie ; car il n'est pas croyable que ce soit d'après de simples modeles, que ce sçavant homme ait tiré ces contours élegans, & ces excellentes expressions, qui paroissent plus belles & plus fines que dans la nature même.

La

Digitized by Google

La Vierge est grande & Majestueuse ; Elle a tout ensemble un air de simplicité & de dignité tout-à-fait charmant, qui est parfaitement d'accord avec l'innocence des deux aimables enfans qui sont auprès d'elle.

Le corps du saint Jean n'est ni moins beau, ni moins bien proportionné, que celui du Jésus, mais la carnation en est si differente, qu'il est aisé de reconnoître celui du Sauveur, à ses chairs tendres & delicates.

Quoi que le Jesus se laisse approcher de saint Jean avec cette simplicité d'enfant qui ne sçait ce que c'est que la distinction des qualitez, il conserve neanmoins dans cette bonté accessible une sorte de gravité qui le fait veritablement paroître comme un Souverain qui reçoit l'hommage d'un de ses Sujets ; & quoique le petit saint Jean l'aborde avec une action aussi familiere que celle de le venir baiser ; cette démarche est si modeste & si respectueuse, qu'on voit bien que c'est tout au plus un favori qui n'en use si librement, que par la bonté de son maître qui l'autorise.

Au reste, les couleurs, les carnations, les draperies, les attitudes, & le tout ensemble de ce Tableau, font un tel effet, que de si loin qu'on l'apperçoit il charme les yeux, avant même qu'on en distingue encore le sujet.

Digitized by Google

Deuxiéme Tableau. JESUS-CHRIST portant sa croix; grande composition en forme de frise, d'un très-grand fini. La Reine de Suede avoit tiré ce Tableau & les deux suivans de la Chapelle d'une Eglise. C'étoient des paneaux enchassez dans la menuiserie d'un lambris.

Troisiéme. JESUS-CHRIST mis au tombeau.

Quatriéme. La priere au Jardin des Oliviers.

Dans nos recherches * sur les ouvrages de Raphael, nous avons trouvé qu'il avoit fait pour les Religieuses de saint Antoine de Pade de Perouse, une Priere au Jardin, un portement de Croix, & un Christ mort. Ces trois sujets pourroient bien être ceux dont on vient de parler.

Cinquiéme. Une tête & buste de femme: on croit que c'est le portrait de Beatrix de Ferrare. *

Sixiéme. Une autre tête, buste d'un jeune homme: on croit que c'est le portrait de Bindo Altoviti. *

Un Tableau de MICHEL ANGE Buonarotti, né dans le territoire d'Arezzo en Toscane, sçavant Dessinateur, & Peintre, fameux Sculpteur, & grand Architecte. Il joignoit à tous ses talens celui de la Poesie, mort en 1564, âgé de 90 ans. Il avoit été Disciple de *Bernardin Pinturichio*,

* *Vasari.*

Digitized by Google

richio, de l'Ecole de Florence, & *Daniel Ricciarelli de Volterre* fut le sien. Son pinceau étoit fier, severe, terrible même, avec quelque chose de dur & de sec; mais le Tableau dont nous avons à parler n'a aucune de ces imperfections. Il a cela de singulier que tout le sujet en a été dessiné par Michel Ange, qui pour cette partie a toujours passé pour le premier homme du monde, & qu'il a été peint par Sebastien Venitien, Frate del Piombo, mort en 1547, âgé de 62 ans, qui avoit travaillé sous Michel Ange, & qui l'a fort imité. Il avoit été Disciple de *Jean Belin* & du *Georgeon*. On voit un beau Tableau de lui dans l'Eglise Metropolitaine de Narbonne, representant la resurrection du Lazare, qu'il fit en concurrence de Raphael, lequel peignit le fameux Tableau de la Transfiguration, qu'on voit à Rome à *Saint Pierre in Montorio*.

Le precieux Tableau dont nous parlons est assez petit, il represente l'enlevement de Ganimede par Jupiter metamorphosé en Aigle.

Il est bien difficile de comprendre comment, selon la Fable, * un Aigle a pû enlever un homme & le porter en volant au dessus des airs: cependant Michel Ange a si bien menagé les finesses de son Art,

* *Ovide, Metamorph. l.* 10.

qu'il a rendu cette action vrai-semblable, sans avoir fait l'Aigle trop grand, ni le Ganimede trop petit, mais en donnant seulement beaucoup de force au premier, & beaucoup de delicatesse à l'autre.

C'est une chose merveilleuse que l'attitude que cet excellent Maître a donnée à ces deux figures; il a tellement enlassé le Ganimede, par le moyen du cou de l'Aigle, & d'une de ses serres; il le tient avec une telle force, qu'il est impossible que sa proye puisse lui échaper, sans neanmoins qu'il puisse l'empêcher de prendre son essort, ayant le mouvement des aîles libre.

On admire encore dans cet Ouvrage un chien qui regarde avec une attention pleine de surprise, son Maître qu'il voit enlever.

Voilà le merite particulier de Michel Ange dans cet Ouvrage. Sebastien del Piombo a celui d'avoir peint avec la derniere force & la derniere delicatesse, le plus beau dessein du monde; on ne vit jamais un Aigle plus parfait, ni un corps d'homme plus beau & mieux peint que celui-ci. On y admire toute la vivacité & toute la finesse d'expression que cet excellent Peintre sçavoit donner à tous les objets de la nature pour les rendre avec leurs caracteres specifiques & dominants, qui

les

Digitized by Google

les sont essentiellement être ce qu'ils sont, & paroître sensiblement ce qu'ils representent.

Ce Tableau a été gravé en hauteur par *Nicolas Beatricius*. Le même sujet a été traité par le même Auteur dans un Tableau qu'on voyoit autrefois dans le Cabinet du Prince Leopold à Bruxelles, gravé par *Q. Boel*.

XII. Tableaux de JULES ROMAIN, digne Eleve de Raphael, mort en 1546, âgé de 56 ans.

Cinq Cartons ou Tableaux peints à *Guazzo* sur du papier, pour servir de modelle à des Tapisseries. Ces cinq morceaux dont les figures sont plus grandes que nature, sont dessinés de la plus grande force de J. Romain, & ne sont inferieurs en rien à Raphael son Maître. Ils representent les amours de Jupiter;

Sçavoir,

1 Jupiter avec Junon.
2 Danaé.
3 Semelé.
4 Alcmene.
5 Io.

Sixiéme Tableau. Demi figure de femme, grande comme nature, representant l'Histoire ou la Renommée, tenant une plume, & ayant des aîles.

7 Le ravissement des Sabines.

8 Bataille

8 Bataille & Paix entre les Romains & les Sabins.

9 Coriolan.

10 La Paix & le tribut qu'on porte aux Romains.

11 Autre sujet de l'Histoire Romaine, dont le fond est orné d'une magnifique Architecture, d'Arcs de triomphes, &c.

12 Un assaut donné à une Place.

Ces six derniers Tableaux sont peints sur bois, d'une forme comme de frises, & qui peuvent avoir servi de soubassemens à un lit. Ce sont de grandes & belles compositions, d'un dessein merveilleux, & peintes dans la derniere perfection: les figures ont six à sept pouces de haut.

Un Tableau de M. Mc Roux Peintre, Sculpteur, Architecte, Miniateur & Graveur en cuivre & en cristaux, de Florence, grand imitateur de M. Ange, mort en 1541.

Ce Tableau represente la femme adultere du nouveau Testament.

Un Tableau du Cavalier Joseph Cesar d'Arpin, connu sous le nom de Joseph Pin, Peintre Romain, mort en 1640 à 80 ans.

Ce Tableau represente une gloire d'Anges.

Nous donnerons le mois prochain la suite de ces Tableaux.

ACADEMIE

Digitized by Google

ACADEMIE ROYALE DE PEINTURE & Sculpture.

SElon les apparences il n'y aura point de premier Peintre du Roy, à la place de M. Coypel. Les 6000 livres de pension qu'il avoit en cette qualité sont partagées entre plusieurs Peintres. M. Coypel le fils sera premier Peintre de S. A. R. MONSIEUR le Duc d'Orleans, & Garde des Tableaux du Cabinet du Roy, avec 3000 livres de pension; Mrs Boulogne & Rigaud auront chacun mille livres de pension, & les mille livres restantes seront partagées en deux pensions de 500 livres chacune, pour deux sujets de l'Academie qui ne sont point encore nommez.

Extrait du Registre des Deliberations de l'Academie.

Le Samedy 31 Janvier 1722. M. Norbert Rœttiers, natif d'Anvers, Graveur general des Monnoyes de France, a fait apporter de ses ouvrages à l'Assemblée, desirant être du Corps de l'Academie, laquelle connoissant sa capacité l'a reçu Academicien, pour joüir des honneurs & prérogatives attachez à cette qualité. Il

Digitized by Google

a prêté serment entre les mains de M. Boulogne Directeur, presidant à l'Assemblee.

Le même jour Mlle Marguerite Hœverman, âgée de 28 ans, native de Breda en Brabant, épouse de M. Jacques de Mondoteguy, a presenté à l'Academie un Tableau de fleurs & de fruits de sa composition, pour donner des preuves de sa capacité. La Compagnie connoissant en elle un merite très distingué, l'a reçûë Academicienne. Elle a pris seance, & s'est engagée de donner un Tableau dans le genre de peinture qu'elle a embrassé, sans tirer à consequence. On ajoute toujours ces mots ; car l'Academie, par une Deliberation autentique, avoit resolu de ne plus recevoir de femmes depuis la reception de feuë Mlle Cheron, épouse de M. le Hay. La Compagnie derogea cependant à cette Loy il y a deux ans, en faveur de l'illustre Rosa-Alba, dont nous parlerons plus bas.

Nous avons vû le Tableau en question, & nous en avons été charmez : il est peint sur bois, en hauteur, d'environ trente pouces, sur vingt de large. Un vase orné de bas reliefs, & assez petit, rempli des fleurs de toutes les saisons, & posé sur une base de marbre, avec quelques fruits, comme pêches, raisins, &c. répandus en bas, en font tout le sujet.

Les

Digitized by Google

Les fleurs sont dessinées élegamment, & peintes avec un soin, une delicatesse, une patience & un art admirable ; les couleurs sont vrayes, brillantes, bien fonduës, tendres & d'une union parfaite. Les fruits, & singulierement les feüilles, sont d'une verité & d'un fini qu'on ne sçauroit exprimer. Entre beaucoup de choses qu'on admire dans cet ouvrage, & qu'on ne se lasse point de voir, il y en a quelques-unes de très piquantes, comme certaines goutes de rosée répanduës sur les feüilles, les fleurs & les fruits, qu'on croit à tout instant devoir tomber. Beaucoup de fourmis, des colimaçons, des papillons & des mouches de toute espece, & placées très-ingenieusement. On doit mettre au rang des choses ingenieusemeut pensées, & qui relevent le merite de cet excellent ouvrage, une espece de paille ou brin de foin, & une méchante petite fleur des champs, dont la tige est rompuë, qui font contraste & qu'une negligence outrée semble laisser parmi de si belles fleurs. Ce Tableau est si terminé & si admirable, que les gens du métier & les curieux le mettent au dessus des ouvrages de Mignon, de Hems, &c.

La Dame Mondoteguy réçoit fort poliment les personnes qui vont voir ses ouvrages,

Digitized by Google

vrages, dont elle fait son plus cher amusement. Elle est Eleve de Mr. Schoonjans, fameux Peintre de l'Empereur Leopold, & de Mr. Van Huysum, excellent Peintre Payfagiste & Fleuriste d'Amsterdam, chés lequel elle a travaillé par goût & pour son plaisir pendant trois ou quatre ans. Elle est fille de feu Mr. Daniel Hæverman, Gentilhomme Allemand, & de Dame Marguerite Schellinger, d'une très-bonne famille d'Amsterdam.

La Signora Rosalba Carriere Venitienne, vient d'envoyer à l'Academie le Tableau qu'elle a fait en pastel pour sa reception dans cette celebre Compagnie. L'Academie instruite de son rare merite par le portrait du Roy qu'elle presenta pour être reçûë, lui avoit fait expedier gratis des Lettres de reception, sans qu'elle s'attendît de recevoir cet honneur : elle y fut très-sensible, & prit seance parmi les Academiciens, le 26 Octobre 1720. Les Academies de Rome, de Florence, & de Boulogne lui avoient deferé un pareil honneur, & le Grand Duc de Toscane a voulu avoir son portrait, qu'on voit à Florence placé dans la Gallerie des Peintres illustres ; peints par eux-mêmes. *La Signora Rosalba* s'y est peinte en pastel ; avec une de ses sœurs, qui exerce le même talent.

Le Tableau presenté à l'Academie est composé

Digitized by Google

composé d'une demi-figure grande comme nature, representant une Muse; c'est un précis de toutes les parties de la peinture, tant pour le dessein que pour le coloris & pour la finesse des touches, il contient toutes les graces & les ornemens dont une demi-figure est susceptible; on peut dire en general que la *Rosalba* donne à tous ses sujets le caractere de son esprit, la vivacité de ses pensées, & les graces de ses expressions.

Il faut convenir que cette Damoiselle a trouvé l'art de traiter ce genre de Peinture d'une maniere où personne n'étoit arrivé avant elle; ce qui a fait dire aux plus habiles que cette sorte de pastel, avec la force & la verité des couleurs, conserve de certaines fraîcheurs & des legeretez dans les transparens, qui sont au dessus de la peinture à huile.

Elle vint à Paris au mois de Mars 1720, pour satisfaire sa curiosité, & profita de la compagnie du sieur *Pellegrini* Peintre Venitien son beaufrere. Pendant son sejour d'une année elle a fait plusieurs ouvrages, entre autres le portrait en pastel du Roy, demi-figure au naturel, qui lui a acquis beaucoup de reputation par la parfaite ressemblance, par la noblesse de l'attitude, par la verité des couleurs employées avec un art qui a fait l'admiration des connois-

seurs

ſeurs & de nos Peintres, & un autre en migniature accompagné d'une Victoire, qui ſemble indiquer au jeune Roy le chemin de la gloire, deſtiné à mettre dans une tabatiere que Sa Majeſté a donnée à Madame la Ducheſſe de Vantadour. Les Princes, Princeſſes, & autres Seigneurs & Dames de la Cour ont voulu avoir auſſi leurs portraits, & l'ont vûë partir avec regret: elle a peint auſſi differens ſujets hiſtoriez, & groupes de figures en mignature, &c.

MEDAILLES.

NOus avons omis d'avertir nos Lecteurs, en donnant le mois paſſé les deux premieres Medailles frappées pour le Roy, qu'il ne faut pas confondre la Monoye des Medailles, avec les autres Hôtels des Monnoyes de France. La Monnoye des Medailles eſt trés-ancienne, & la ſeule où il ſoit permis de fabriquer des Medailles, des Jettons, & autres Pieces de curioſité. Elle tient lieu de celle qui étoit autrefois dans le Palais du Roy. Elle fut transferée en 1639 du Jardin des Etuves dans l'Iſle du Palais, aux Galleries du Louvre, par le Roy Louis XIII, qui en donna la conduite au fameux Warin, le plus habile Graveur de ſon tems. La direction de cette Monnoye eſt preſentement une Charge, qui

Digitized by Google

Digitized by Google

qui est exercée depuis sa creation en 1696, par M. de Launay Conseiller & Secretaire du Roy, qui a aussi la Direction de l'Orfevrerie de Sa Majesté; c'est lui qui a décoré ce beau lieu de la maniere qu'il est aujourd'hui, & qui a formé ce rare Cabinet, qui expose à la vuë les Poinçons & les Quarrés du Roy, qui sont sans nombre; en sorte que c'est une des plus singulieres curiosités de Paris.

C'est sous cet habile Directeur, & par ses soins qu'a été frappée cette magnifique & nombreuse suite des Medailles de LOUIS LE GRAND, ainsi que celle des Portraits de tous les Rois de France, depuis l'établissement de la Monarchie, dont les Revers donnent les dattes de leur naissance & de leur mort, avec les principales époques de notre Histoire.

Voicy la suite des Medailles du Roy, avec l'explication des types & des legendes.

TROISIE'ME MEDAILLE.

On voit d'un côté la tête de Louis XV. avec l'inscription ordinaire.

Revers.

La tête du Regent avec cette inscription, Philipe Duc d'Orleans declaré Regent.

QUATRIE'ME

Digitized by Google

QUATRIE'ME MEDAILLE.

LA REGENCE.

D'un côté la tête du Regent avec l'inscription ordinaire.

Revers.

Hercule portant le Ciel, *Legende*, la force égale le fardeau. *Exergue* 1715.

Il est bon d'avertir que les noms qu'on voit dans les Medailles de la Planche cy à côté, sont les noms des Graveurs des coins des Medailles, & non du Graveur en taille-douce, dont le nom est au bas de la Planche.

SPECTACLES.

Extrait d'une Lettre *écrite aux Auteurs du Mercure, par Mr...* sur les Tragedies de Venceslas & d'Heraclius.

J'Ay lû, Messieurs, avec plaisir les loüanges que vous donnés dans le Mercure du mois de Decembre dernier à la Tragedie de Venceslas; je suis fâché que ce ne soit pas l'Auteur François qui les merite, mais un Poëte Espagnol, le fameux

Digitized by Google

meux Don Francisco de Roxas. Il est le veritable Auteur de Venceslas, & Rotrou n'en est que le Traducteur. L'Ordonnance confuse, la Morale & la Politique répanduës sans assez de ménagement, la multitude d'incidens, l'intrigue chargée d'épisodes, le sujet entierement fabuleux, la Pologne choisie pour Theâtre de la Fable, auroient pû faire soupçonner d'où venoit cette Tragedie. La plupart des Tragedies Espagnoles sont faites sur ce modele; mais ce n'est pas une simple conjecture, le fait est constant par les dattes & l'on peut s'en éclaircir dans les Ouvrages de Roxas qui sont dans la Bibliotheque du Roy. Cette Piéce a de veritables beautés qui la font goûter depuis plus de 70 ans, malgré ses défauts; il ne tenoit qu'à l'Auteur de prendre un sujet historique. Eacus Roy d'Egine, & si juste que la Fable en a fait un Juge des Enfers, vit Pelée son fils aîné tuer Phoque un autre de ses fils, & fut obligé de pardonner à Pelée: j'oubliois que la Tragedie en Espagnol a pour titre, *On ne peut être Pere & Roy.*

Un homme d'esprit a soupçonné que Corneille avoit pris à Don Pedro Calderon la plus belle situation de son Heraclius, & ces beaux Vers qui commencent par

O malheureux Phocas, ô trop heureux Maurice!

On

On lit dans la Tragedie de Calderon intitulée ; *Tout dans la vie est mensonge, & tout est verité*, ces Vers, & on y trouve la même situation. Cette Tragedie est l'histoire d'Heraclius qu'on fait fils de Maurice. La Fable est chargée dans l'Auteur Espagnol d'épisodes & de peripeties les plus bizarres qu'on puisse imaginer ; il n'a pris de Corneille que la fiction principale & le plus bel endroit ; je dis qu'il l'a pris, le R. P. Tournemine, zelé pour la gloire de Corneille, a écrit en Espagne & verifié par les dattes que la Tragedie de Calderon est posterieure à celle de Corneille. Corneille aussi modeste qu'il étoit grand, n'auroit pas manqué d'avertir de ce qu'il devoit à l'Auteur Espagnol ; c'est ainsi qu'il en a usé pour le Menteur, la suite du Menteur, Don Sanche d'Arragon & le Cid ; il fut même trop modeste sur le Cid ; & Scuderi son Critique, en faisant imprimer ce que Corneille avoit traduit de Guillen de Castro, fit appercevoir combien il y avoit dans cette Tragedie de beautés originales, & qui n'étoient dûës qu'à Corneille. Je suis, &c.

LE

Digitized by Google

LE THEATRE FRANCOIS.

LEs Comediens du Roy ont remis au Theâtre *la Princesse d'Elide*, Comedie Heroïque de Moliere, mêlée de chants, de symphonies & d'Entrées de Ballets, qui n'avoit pas paru sur la Scene depuis long-tems, & qui a fait beaucoup de plaisir au Public. Cette Piéce fut representée à Versailles pour la premiere fois au mois de May 1664, dans les fêtes magnifiques & galantes que le feu Roy y donna, & dont on voit le détail dans le 2. vol. des Oeuvres de Moliere, sous le titre, *Des Plaisirs de l'Isle enchantée.* Les principaux Rôles de la Princesse d'Elide, du Prince d'Itaque & de Moron étoient remplis par la Dlle. Moliere, par le Sr de la Grange & par Mr Moliere. Ces trois Rôles viennent d'être remplis avec un applaudissement general par le Sr de la Torilliere, par le Sr Quinaut & par la Dlle. Quinaut sa sœur. La Musique du quatriéme & cinquiéme intermedes est du même Sr Quinaut, qui a été fort goûtée, même à côté de celle de M. de Lulli, de la composition duquel sont les chants & la symphonie des autres intermedes.

Digitized by Google

Cette Piéce peut être regardée comme une traduction d'une Comedie Espagnole en trois Actes d'*Augustin Moreto*, qui a pour titre (*a*) *El Desden con el Desden.* Moliere en a seulement suprimé quelques scenes qui lui ont paru inutiles, cependant il y en a une qui ne devoit pas lui paroître telle, & on ne peut concevoir par quelle raison il l'a negligée. En voici le sujet : *Moreto* feint qu'à Barcelone où se passe la Scene, c'est l'usage que pendant le Carnaval chaque Dame soit conduite au bal par un Cavalier, & qu'afin que cette démarche ne fasse aucun tort à sa réputation, le hazard en decide en cette maniere : le Cavalier nomme une couleur, & la Dame, qui se trouve l'avoir secretement sur elle, lui tombe en partage, & lui rend des soins comme à sa Maîtresse pendant toute la fête.

La Princesse qui veut triompher de l'indifference du Prince à quelque prix que ce soit, ordonne aux Dames de sa suite de se munir en secret de toute sorte de couleurs, & elle s'en munit elle même. Ainsi lorsque le Prince vient exprès des derniers à nommer une couleur, la Princesse la lui donne, & ce qui n'est qu'adresse passe pour un effet du hazard. Ils se masquent, elle lui

(*a*) Elle se trouve dans la premiere partie du Recueil de ses piéces de Theâtre, imprimée à Madrid pour la premiere fois en 1654.

presente

Digitized by Google

presente la main : cette faveur le transporte ; il ne peut plus déguiser son amour, il en parle dans les termes les plus vifs. La Princesse triomphe, lui demande s'il sent veritablement ce qu'il exprime si bien : il rencherit sur ce qu'il a dit. Pour lors elle retire brusquement sa main, ôte son masque, & lui fait sentir toute l'indifference dont la fierté est capable. Ce coup de foudre fait rentrer le Prince en lui-même, il se démasque à son tour, & pour se tirer de l'aveu imprudent que l'amour lui a fait faire, assure la Princesse avec une froideur apparente qu'il n'y a pas un mot de vray dans ce qu'elle vient d'entendre, & que tout ce qu'il a dit n'étoit que pour remplir les obligations de la fête ; cette réponse fait un retour de Scene que le Lecteur comprendra facilement sans un plus long détail. Cette Scene est d'autant plus ingenieuse, que l'on y voit le Prince declarer son amour, sans que cela fasse tort à ses vrais interests.

Voici encore un trait considerable dont Moliere ne s'est pas servi. Au commencement du troisiéme Acte, les deux autres Princes ne sçachant plus que faire pour vaincre la fierté de la Princesse, s'avisent de feindre de l'indifference pour elle, & de continuer pour la mieux piquer leurs galanteries auprès des Maîtresses que le

Digitized by Google

ſort leur a données. Cet incident eſt plein d'art, puiſque par cette feinte ils preparent leurs mariages, ſervent leur rival ſans le ſçavoir, & precipitent le dénouëment.

Le celebre Moliere a ſans doute fait ſa Piéce avec trop de precipitation pour pouvoir profiter de toutes les ſituations heureuſes que *Moreto* lui offroit ; il avoit de lui-même aſſez d'eſprit & de génie pour y ſuppléer, & pour les mettre dans un plus beau jour, s'il en avoit eu le tems. Il n'y a que le premier Acte & la premiere Scene du ſecond qui ſoient verſifiez, le reſte eſt en proſe ; proſe qui ſe reſſent des ordres preſſans que l'Auteur recevoit.

Cette Piece fut repreſentée devant le Roy le Samedi 14 de ce mois. Les intermedes executez pour le chant, la danſe & la ſymphonie par les Officiers de la Muſique du Roy & par les Acteurs de l'Opera. Le Sr d'Angeville, jeune garçon âgé de neuf ans, y danſe une loure dans le dernier Divertiſſement, qui a été très aplaudie.

Le 7 de ce mois, les Comediens du Roy ont remis au Theâtre avec ſuccès, l'*Amour vangé*, Comedie d'un Acte en vers de M. Delafont, qui n'avoit pas été repreſentée depuis dix ans. Le ſujet en eſt ingenieux : ce ſont deux amans qui non contens de mépriſer l'Amour, veulent encore

Digitized by Google

encore badiner avec lui, & qui dans le dessein de se mocquer & de s'attraper l'un l'autre, sont attrapez eux-mêmes.

Cette Piece est parfaitement bien representée. M. Delafont est Auteur de plusieurs Comedies d'un goût assez Theatral. Sa premiere Piéce est *Danaé* ou *Jupiter Crispin*. Il donna ensuite le *Naufrage*, l'*Amour vangé*, & *les trois Freres Rivaux*. Il a donné à l'Opera *les Fêtes de Thalie*, avec *la Critique*; *Hypermnestre*, Tragedie, & *les Amours de Prothée*, Ballet.

Le 22 Janvier. *La Devineresse*, ou *Madame Jobin*. Cette Piece est remise au Theâtre, & parfaitement bien representée. La Dlle. Gautier y jouë le principal rôle, qu'on a vû joüer à Mlle. Desbrosses il y a six ans, le Sr Hubert l'avoit joué d'original il y a plus de 40 ans. Cette Comedie eut un prodigieux succès dans sa nouveauté; on n'en doit pas être surpris, chaque Personnage & chaque Scene même mettoit sous les yeux des Spectateurs des especes de prestiges & des avantures très singulieres arrivées en ce tems-là à des personnes de grande consideration. Elle a toujours paru dans l'impression sans nom d'Auteur; mais on sçait qu'elle fut composée par Mrs. T. Corneille & Devisé.

On repete actuellement la nouvelle Tragedie *Coriolan*, par M. de Plaine, qui sera ouée au premier jour.

Digitized by Google

L'OPERA.

PHAETON se soutient toujurs, Le Sr Thevenard, aprés 38 répresentations consecutives, a cedé son rôle d'Epaphus au Sr Chassé, & au Sr Dubourg.

On repete un Opera nouveau intitulé, *Renaud*, Tragedie. C'est la suite d'Armide. Les paroles sont de M. Pelegrin, & la Musique de M. Desmarets, Auteur d'*Iphigenie en Tauride*, *d'Enée & Didon*, *du Ballet de Momus*, &c.

On apprend à Coppenhague, que le Roy & la Reine de Danemark y tiennent assemblée de Musique, & de Jeux tous les Mercredis & les Jeudis de chaque semaine, qu'on y a representé plusieurs fois l'Opera de *Cloris*, & celui d'*Antonin*, qu'on vient de mettre sur pied.

A Lisbonne on a représenté *Acis & Galatée* en Opera, dont le Comte d'Astorga est l'Auteur.

Le 29 de l'autre mois on representa pour la premiere fois à Vienne, devant leurs M. I. un Opera qui a pour titre, *Archelaus Roy de Cappadoce*.

THEATRE ITALIEN.

Les Mariages entre les Vivans & les Morts, Comedie. EXTRAIT.

PANTALON a depuis long-temps contracté le mariage de Lelio son fils avec Flaminia fille du Docteur. Lelio, qui dans le commencement a paru content de cette union, devient dans la suite amoureux de Silvia, qui aprés la mort de son pere avoit passé dans la maison, & sous la tutelle de Pantalon. Celui-ci épris des charmes de sa pupille, & venant à s'apercevoir de la passion de son fils, écrit au Docteur, qui est à Milan, & le prie de venir au plûtôt avec sa fille, terminer le mariage contracté.

Il arrive que le jour même que le Docteur & Flaminia se rendent chez Pantalon, Mario arrive à Venise, & vient loger chez Lelio son ami: il apprend pour lors ce mariage, qui lui ôte une Maîtresse dont il est tendrement aimé. Ainsi les Amans se trouvent tous dans la même maison; Lelio ordonne à Arlequin d'avertir Silvia de se rendre la nuit dans la Salle, pour y pouvoir parler en liberté de leurs affaires. Arlequin decouvre en bavard ce

Digitized by Google

ſecret à Pantalon, qui pour ſurprendre ſon fils, & lui faire des reproches, ſe trouve au rendez-vous déguiſé en femme. Lelio, Flaminia, Mario & Silvia viennent dans cette Salle, & chacun d'eux prend Pantalon pour la perſonne qu'il cherche, & lui adreſſe, l'un des ſentimens d'amour, & l'autre des reproches. Sur ces entrefaites Arlequin arrive par hazard avec de la lumiere; ils ſe reconnoiſſent tous, & ſe retirent ſurpris & confus.

Pantalon pour venir à bout de ſes deſſeins, confie Silvia à Scapin, & lui ordonne de la tenir enfermée avec ſa femme, juſqu'à ce que Lelio ait épouſé Flaminia; & afin que Mario ne puiſſe aporter d'obſtacle à ce mariage, il lui fait faire une inſulte par Arlequin traveſti en Cavalier, & dans l'inſtant que pour le vanger il met l'épée à la main, il le fait empriſonner. Cela fait, il informe le Docteur de la paſſion de Flaminia, l'anime contre ſa fille, & le preſſe de ſe ſervir contre elle de toute ſon autorité, pour lui faire épouſer Lelio, à qui elle eſt deſtinée. Ce dernier averti par Arlequin, tire de priſon ſon ami Mario, & ils vont de compagnie chez Scapin: celui-ci intimidé des menaces de Lelio, lui promet de le ſervir dans ſes amours. Pendant qu'avec Silvia ils concertent ce qu'ils doivent faire,

Pantalon

Digitized by Google

Pantalon se fait entendre ; ce qui oblige Scapin à chercher quelque invention pour les cacher ; il fait mettre Lelio & Mario par terre, & s'y met aussi lui-même ; ils étendent sur eux des tapisseries, de façon qu'on pûisse prendre le tout pour un canapé. Pantalon entre dans la chambre, s'entretient avec Silvia, & s'assied sur le prétendu canapé. Dans ce moment arrive Arlequin, qui dit que le Docteur est entré en une si grande colere de ce que sa fille ne vouloit pas lui obéir, qu'il l'a tuée. A cette nouvelle Mario se leve en fureur, fait tomber Pantalon, met l'épée à la main en jurant qu'il va vanger Flaminia. Pantalon épouvanté s'enfuit, & Arlequin finit l'Acte par quelques lazzi avec les debris du canapé.

Au 3e Acte Arlequin fait peur au Docteur, & lui reproche d'avoir tué sa fille. Le Docteur s'en défend, dit qu'elle s'est tuée elle-même, & s'enfuit tout effrayé. Flaminia couverte d'un voile sort de la maison, & fait une plaisante scene avec Arlequin, qui la prend pour une ombre, elle le laisse dans son erreur, & lui ordonne de dire à son pere & à Pantalon, qu'elle les tourmentera éternellement, pour avoir été cause de sa mort. Sur ce que Flaminia a fait entendre à Arlequin, Scapin invente une fourberie ; il fait croire à Pantalon

que Silvia s'est jettée par la fenêtre, que son ombre lui est apparue, & qu'elle lui a juré qu'elle ne cessera point de le tourmenter. Arlequin dit la même chose au Docteur de celle de Flaminia. Les vieillards effrayez ont recours à Scapin, qui leur amene Arlequin deguisé en Magicien. Celui-ci fait une conjuration, & il a grande peur en la prononçant; les Ombres paroissent, & disent qu'elles cesseront de tourmenter Pantalon & le Docteur, pourvû qu'ils consentent par écrit que Lelio épouse Silvia, & Mario Flaminia. Ce consentement signé par les vieillards, les Ombres prétendues se découvrent, & la Piece finit par ce double mariage.

Les Comediens Italiens ont representé devant le Roy le 4. de ce mois une Comedie qu'ils ont intitulée, *Arlequin dans l'Isle enchantée.* C'est un assemblage de plusieurs Scenes prises dans d'autres Comedies.

Le 18, ils ont donné sur leur Theâtre la premiere représentation d'*Arlequin Romulus*, que le Public n'a point goûtée.

La Comedie de Timon attire toujours un tres-grand concours au Theâtre Italien. M. de Lisle, Auteur de cette Piece, en prépare une autre intitulée, *Arlequin au Banquet des sept Sages.*

FOIRE

Digitized by Google

FOIRE SAINT-GERMAIN.

IL s'en faut bien que les Spectacles de cette Foire soient aussi courus que ceux de la Foire S. Laurent derniere. Francisque y a cependant fait l'ouverture de son Theâtre le 3 de ce mois, par un Divertissement intitulé, *Oursson & Valentin*, précedé des *Fourberies d'Arlequin*: mais comme cette Troupe ne peut chanter ni parler qu'en monologue, ce passe-tems n'attire personne. Cependant un Jeu de Marionettes est extrémement frequenté. On y joue *Pierrot Romulus*. C'est une critique de la Tragedie qu'on represente au Theâtre François.

On apprend de Vienne que les mêmes Gentilshommes qui représenterent l'année passée la Comedie de *Justine* en presence de la Cour, representerent celle d'*Alvide*, le 17 de Janvier dernier, chez le Comte d'Althan, Ecuyer de l'Empereur, & qu'ils furent fort applaudis par leurs M. I. & par les Archiduchesses.

Digitized by Google

NOUVELLES E'TRANGERES.

De Petersbourg.

LE Czar eſt parti le 21 Decembre pour Moſcou, & les Princeſſes Czariennes l'ont ſuivi le lendemain matin. Les Miniſtres du Duc de Holſtein ont pris la même Route le 24, & le Duc d'Holſtein le 25. On croit que Sa Majeſté Czarienne après un ſejour de quelques journées dans cette capitale de la Ruſſie, ira parcourir le Royaume d'Aſtracan & la Siberie. On fait ici de grands préparatifs de guerre, dont on ignore la deſtination. M. Thierholm Secretaire d'Ambaſſade & Conſul de Dannemarck en cette Ville, étant ſorti ſeul le 20 de ce mois, s'alla promener vers le Port; depuis ce jour-là on ne ſçait ce qu'il eſt devenu: on a appoſé le ſcellé ſur ſes papiers, & on ſoupçonne avec probabilité qu'il aura pris une reſolution violente dans le deſeſpoir où l'aura jetté le naufrage d'un Vaiſſeau qu'il envoyoit à Amſterdam, chargé de la plus grande partie de ſon bien. Le Czar a fait ſon entrée à Moſcou le 29 Decembre; elle fut magnifique: les deux Regiments de

Digitized by Google

de Grenadiers des Generaux Preborentkoy & Symen Hofscoy, commencerent la marche, les Soldats avoient des bonnets garnis de plumes blanches & rouges; ensuite marchoient les Regimens d'Ingermanie, de Batierskoy, d'Astracan, & de la Force: le Czar venoit après, monté sur un très beau cheval; le Prince Menzicof l'accompagnoit à sa droite, & le General Betterling à sa gauche; le Duc d'Holstein suivoit dans un carrosse à six chevaux, à la tête des équipages des principaux Seigneurs de la Cour. Le Clergé alla au devant de Sa Majesté Czarienne, & la complimenta sur la Paix de Nystadt, & sur son retour en ce pays. Quarante jeunes gens habillés de satin blanc, & couronnés de lauriers, chanterent des Vers à sa louange durant toute la marche, qui passa à travers de plusieurs Arcs de triomphes. Il y eut le soir des illuminations, des festins publics, & des feux. Cette fête doit continuer pendant huit jours.

De Varsovie.

ON a depêché au Czar pour le solliciter à entretenir une bonne correspondance avec la Republique. Les Ministres de ce Prince demandent toujours la tenuë d'une Diete generale en ce pays, tant

tant par rapport aux resolutions que Sa Majesté Czarienne veut prendre au sujet du Duché de Curlande, que sur les autres differens qu'il a à terminer avec la Republique; il a nommé le Prince Menzicof pour regler toutes ces contestations. On commence à s'inquieter ici des mouvemens des Turcs. On a été informé que tous les Bachas des Places sur le Danube avoient ordre de se rendre à Constantinople, pour assister à un grand Divan qui doit s'y tenir incessamment. Toutes les lettres qui viennent de Turquie confirment ces nouvelles. On a même appris qu'une Troupe de Cosaques Moscovites étoit entrée dans la Starostie de Bialacerkieu, qui est située sur la Riviere de Ross dans la basse Volhinie. Le nombre des mécontens augmente considerablement, & se manifeste par des lettres circulaires qu'ils ont écrites aux Députés de la prochaine Diete, pour les exhorter à soutenir les Privileges de la Nation.

De Stokholm.

LEs Commissaires qui ont été nommés pour la recherche de la conduite du feu Baron de Gors, ont fait sommer ses heritiers de leur rendre compte de quelques deniers de la Couronne dont ce Baron a eu le maniement, & dont on soupçonne

çonne qu'il a disposé en leur faveur. Le Roy a donné ordre de donner gratis aux habitans de Gottembourg tout le bois dont ils auront besoin pour rebâtir leur Ville ruinée par le feu de l'année derniere. Les Etats du Royaume sont convoqués pour le 28 Fevrier. On a suspendu la reforme des Troupes jusqu'à l'assemblée des Etats, qui regleront celles qui doivent rester sur pied.

De Vienne.

L'Empereur a accommodé le differend survenu entre le Comte de Torring Ministre de l'Electeur de Baviere, & le Comte de Cinfuegos Grand d'Espagne, à l'occasion de quelque insulte faite au Cocher de ce dernier. Sa Majesté Imperiale a envoyé ordre à ses Plenipotentiaires au Congrès de Cambray, de s'y rendre incessamment. On apprend par les dernieres lettres de Constantinople que le Grand Seigneur doit mettre en campagne au Printemps prochain une Armée des plus nombreuses. On va construire des Casernes dans toute l'Autriche & le long des bords du Danube; les ordres sont déja donnés pour rassembler les materiaux necessaires.

De

De Rome.

LE premier Janvier il y eut suivant la coutume une excellente musique dans la Maison Professe des R. P. Jesuites, qui y attira un grand concours de connoisseurs distingués. Le Cardinal Acquaviva a donné le même jour une fête magnifique au sujet du mariage du Prince des Asturies avec la Princesse d'Orleans. Le concours fut nombreux au Palais d'Espagne, & cependant l'abondance & la delicatesse regnerent également sans confusion, & prodiguerent les rafraîchissemens. La Place d'Espagne fut entierement illuminée ; au milieu s'élevoit un amphitheâtre, où sur un Thrône magnifique paroissoient la France & l'Espagne que des Genies unissoient ; des présens caracterisés leur étoient offerts par les quatre Parties du Monde. Il y avoit encore d'autres figures symboliques qui remplissoient ce superbe amphitheâtre. L'artifice fut executé sur les neuf heures du soir, & fut d'une beauté surprenante ; il dura long-temps, & fut vû des fenêtres du Palais de *Propagandâ fide* par le Chevalier de Saint Georges, & par la Princesse Clementine Sobieska son épouse.

Le 7 Janvier le Cardinal del Giudice fit

fit ôter de dessus la porte de son Palais les Armes d'Espagne, & y fit mettre celles de l'Empereur, dans lesquelles on a retranché les quartiers d'Espagne & de Sardaigne.

Le Chevalier de Saint Georges a été blessé par un tableau qui se détacha de sa bordure, & lui tomba sur la tête, dans le temps qu'il levoit la portiere de sa chambre : quoi que la contusion soit considerable, les Chirurgiens font esperer qu'elle n'aura point de mauvaises suites.

De Madrid.

LE 19 Janvier M. le Duc de Larco partit de Lerma pour aller à Cogollos complimenter la Princesse d'Orleans de la part du Roy d'Espagne ; Sa Majesté Catholique, la Reine, & le Prince des Asturies monterent incognito dans un carrosse de la suite de ce Duc, & arriverent à Cogollos en même temps que lui. Le Duc de Larco parut d'abord seul devant la Princesse, il lui fit son compliment, & ensuite leur presenta leurs Majestés Catholiques & le Prince des Asturies, comme des personnes de sa famille, qui demandoient à lui faire la reverence ; la Princesse s'aperçut bien-tôt de l'innocente tromperie qu'on lui faisoit ; alors le Duc de

Digitized by Google

de Larco lui dit que *ses Domestiques étoient devenus ses Maîtres* : Elle se jetta aussitôt à la main du Roy, qui lui presenta le Prince des Asturies. Cette entrevûë fit connoître à la jeune Princesse tous les tendres sentimens de leurs Majestés Catholiques pour elle. Le 20 elle arriva au Palais de Lerma sur les deux heures après midi. Le Roy, la Reine & le Prince des Asturies dînoient, ils quitterent la table, & allerent au devant de la Princesse jusques à la porte de la cour du Palais, & la conduisirent dans l'appartement qui lui avoit été preparé : elle s'y reposa pendant quelques heures, & de là se rendit avec le Prince des Asturies dans une salle où l'on avoit dressé un Autel. Le Cardinal Borgia leur y donna la benediction nuptiale, & le soir il y eut un souper superbe, suivi d'un Bal aussi magnifique ; on avoit placé dans la Salle quatre tabourets, un pour le Nonce du Pape, un second pour le Duc de Saint Simon, l'autre pour le Marquis de Maulevrier, & le dernier pour le Vidame de Chartres, qui releve de maladie. Après le Bal la Princesse fut deshabillée dans sa chambre, en presence de la Reine, & le Prince des Asturies le fut à la porte. Lors que la Princesse fut au lit, la Reine y conduisit le Prince des Asturies ; le Duc de Popoli se

plaça

Digitized by Google

plaça du côté du Prince, & la Duchesse de Montellano du côté de la Princesse; on ouvrit les portes de la chambre, & la Cour eut la permission d'y entrer. La ceremonie de la *Vélation* se fit le 21 à midi par le Cardinal Borgia, dans la même Salle, où ces augustes Epoux avoient reçu la benediction nuptiale. Le 22 leurs Majestez Catholiques, le Prince & la Princesse des Asturies partirent de Lerma.

Le 26 le Roy, la Reine & le Prince des Asturies, arriverent à Madrid sur les cinq heures du soir : la longueur du voyage a fatigué la Princesse des Asturies, qui s'est trouvée indisposée à quelques lieuës de la capitale des Espagnes, ce qui détermina à la saigner au bras le 27 & le 28 pour appaiser une inflammation qui lui étoit survenuë au visage. Le 29 la Princesse se trouva entierement soulagée, cependant comme elle a besoin de repos pour la remettre absolument du voyage & de sa maladie, on lui fait encore garder le lit; leurs Majestés & le Prince des Asturies son époux, lui font des visites très-frequentes. On a suspendu par ordre du Roy les réjoüissances publiques jusqu'au Carnaval, pour attendre le retour de la parfaite santé de la Princesse, & la voir dans la situation d'assister aux fêtes dont elle est l'objet.

Le

Digitized by Google

Le premier de Fevrier M. le Marquis de Ruffec, second fils de M. le Duc de Saint Simon, Ambassadeur du Roy Très-Chretien, prit possession de la Grandesse en presence de tous les Grands qui avoient été invités à la ceremonie par M. le Duc de Larco, qu'il avoit choisi pour son parain.

CHARGES ET DIGNITEZ des Pays Etrangers.

MOSCOVIE.

M. Bruce General d'Artillerie, est Surintendant des travaux qui se font à Petersbourg pour reparer les dommages causés par l'inondation ; il y occupe dix mille hommes tant Soldats que Paysans.

SUEDE.

Le Comte de Dohna a été nommé par le Roy de Suede President du Conseil de Wismar, & a obtenu la permission de ne s'y rendre que l'Eté prochain.

DANNEMARK.

Le Comte de Holstein a commencé les fonctions

Digitized by Google

fonctions de sa Charge de Grand Maréchal de la Cour.

Le Major general Lewenohern, nommé depuis peu Envoyé Extraordinaire à la Cour de Prusse, doit aller incessamment à Berlin.

M. Thomas Barsholm & M. John, Conseiller de la Chancellerie, ont été nommés Conseillers de la Cour de Justice.

Mrs Kasund, Liegand, Frolle, Kenkel, & Scheker ont été nommés Conseillers d'Etat.

EMPIRE.

Le 8 Janvier, le Comte Jean-Guillaume de Trantson, fils aîné du Prince de Trantson, Grand Maître de la Maison de l'Empereur, prêta serment de fidelité entre les mains du Comte de Zinzendorf Grand Chambellan, pour la Charge de Chambellan de la Clef d'Or.

M. Wolfand Weichard de Rani a été nommé par l'Empereur à l'Evêché de Trieste en Istrie.

Le Comte Philippes Charles Gaspard de Hohenlobé-Bartenstein, l'un des Conseillers au Conseil Privé de l'Empereur, a obtenu de S. M. I. la Charge de premier Juge dans la Chambre Imperiale de Wetszlart, sur la démission volontaire du Prince Antoine-Egon de Fustemberg.

Le

Digitized by Google

Le Comte Joachim Guillaume de Malzan, Baron de Wastembegt & de Penzelni, a obtenu de l'Empereur une place de Conseiller d'Etat, pour recompense des grands services que ses ancêtres ont rendus à la Maison d'Autriche.

Le Prince Walter de Dietrichstein a prêté le 22 Janvier, serment de fidelité comme Conseiller d'Etat.

Marie-Barbe Baronne de Vertema, a été éluë le 23 Janvier Prieure du Monastere Royal de Sainte Claire.

PORTUGAL.

M. Gautier de Andad Rua Gentilhomme de la Chambre du Roy, Chevalier de l'Ordre de Christ, & Surintendant des Gabelles de la Ville de Setubal, a obtenu une place de Conseiller de Cape & d'Epée dans le Conseil des Finances.

Le Comte d'Olidos, le Comte de S. Jean, Don Antoine de Silverra de Albuquerque, & Don Manuel Joseph de Sampayo & Mello ont obtenu le Commandement des quatre Compagnies de Cavalerie dont on a augmenté la garnison de Lisbone.

Le Comte de Soure & Don Diago de Sousa ont aussi obtenu deux Compagnies de Cavalerie vacantes.

ESPAGNE.

Digitized by Google

ESPAGNE.

Don Michel François Guerra, a obtenu de Sa Majesté Catholique une place de Conseiller d'Etat.

M. le Comte de Taboada, Brigadier d'Armée & Colonel d'un Regiment d'Infanterie, a obtenu la Clef de Gentilhomme de la Chambre avec exercice.

Don Martin de Madrid, Brigadier, a obtenu le Gouvernement du Château de Fraga, près de Lerida.

Don Antoine Clavijo, Colonel, a obtenu la Lieutenance de Roy de Badajos dans l'Estramadoure.

Don Joseph de Armandaris, Marquis de Castel Fuest, a obtenu la permission de garder la Lieutenance Colonelle du Regiment des Gardes Espagnoles, avec la Charge de Capitaine general de la Province de Guipuscoa.

Le R. P. Jean de Soto a été nommé Commissaire General de l'Ordre de Saint François dans les Indes.

Don Antonio Maldonado, nommé Evêque d'Oviedo, & Chanoine Penitencier de l'Eglise de Tolede, a été sacré le 18 Janvier dans l'Eglise de S. Martin de Madrid par l'Archevêque de Tolede, assisté des Evêques de Sion & de Laren.

Le

Digitized by Google

Le procès qui lui avoit été intenté a été jugé trés-avantageusement pour lui par la Congregation des Cardinaux qui en étoit saisie.

Don Mathieu Perés Galeste, Fiscal du Conseil de Castille, a été nommé pour remplir dans ce Conseil la place vacante par la mort de Don Pierre Joseph de la Grava.

ITALIE.

Le Comte Antoine Soderini, le Marquis Philipes Patrizi, le Marquis Theodoli, & le Marquis Crescensi, Prieur des Capitaines de Quartier à Rome, ont été nommés par le Pape Conservateurs du Peuple Romain le 31 Decembre.

M. Ascinolino, Orateur celebre, a obtenu de Sa Sainteté la Charge d'Avocat Consistorial, vacante par la mort de M. Cazali, decedé subitement à Rome le 30 Decembre dernier.

M. Acoramboni Sous-Dacani, a obtenu un Canonicat de Saint Pierre.

Les cinquante Pages qui ont fait cortege à la Cavalcade de la prise de possession de Saint Jean de Latran, ont été admis le 18 Janvier à l'audience du Pape, qui aprés leur avoir donné sa benediction, les fit Comtes Palatins, & les declara capables de posseder des Charges de Magistrature.

ANGL.

Digitized by Google

ANGLETERRE.

M. Charles Oharx, fils aîné du Lord Tyranley, a été créé Baron d'Irlande.

Le Docteur Henri Egeston, l'aîné des freres du Duc de Bridgewater, a été nommé Chapelain des jeunes Princesses, à la place du Docteur Wilcox, qui est à présent Evêque de Glocester.

Le Docteur Hutchinson, du Comté de Derby a été nommé par le Roy au Doyenné de Downe & Conor en Irlande.

Le Docteur Josias Hort, Doyen de Ardage, a été nommé à l'Evêché de Leiglin & de Fernes, aussi en Irlande.

Le Docteur Nicolas Pemi du College de la Reine dans l'Université de Cambrige, a été fait Prebendier de Norwich.

M. Guillaume Pulteney a été nommé Lieutenant de l'*Est-Riding* dans le Comté d'Yorch, de la Ville de Kingston sur l'Hull, & du Comté du même nom.

Le Lord Polwart a été nommé par le Roy d'Angleterre, son Plenipotentiaire au Congrès de Cambray.

M. Pierre Widworths, Gilbert Cecil, & Alix ont été choisis par Sa Majesté Britannique pour remplir les places de ses Chapelains ordinaires qui vaquoient.

Le nouveau Duc de Bolton a obtenu du

Digitized by Google

Roy d'Angleterre la Charge de Lieutenant Gouverneur des Comtés de Southampton & de Dorset, & celle de Garde Royal de la grande Forest, qui étoient possedées par le feu Duc de Bolton son pere.

MORTS ET MARIAGES des Pays Etrangers.

L'Evêque de Plosko en Pologne est mort le 30 Decembre à Tarsovie, après y avoir été longtems malade. Son corps a été porté à Pultansih dans le Palatinat de Czersko, & inhumé dans une Chapelle magnifique, que cet Evêque y a fait bâtir il y a quelques années.

Suivant les Registres des morts & des Baptêmes des Paroisses de la Ville de Vienne, Capitale de l'Autriche, il est mort pendant le cours de l'année derniere 1721. six mille quatre cens quatre-vingts-dix personnes; & il y en est né quatre mille cent quatre

Marie-Eleonore, Comtesse de Rindsmaul, Prieure du Monastere Royal de Sainte Claire à Vienne en Austriche, y est morte le 10 Janvier, âgée de soixante deux ans.

Jean Ernest Comte de Conzni, est mort dans la même Ville, âgé de quatre-vingts ans.

Francois

Digitized by Google

François-Guillaume, Comte de Fridagh, Baron de Godens & de Loppedt, est mort à Vienne le 20 Janvier, dans la trente-sixiéme année de son âge.

Don Antoine-Louis de Souza, second Marquis das Minas, quatriéme Comte de Prado, & Seigneur de Beringel, est mort à Lisbone le 25 Janvier dernier, âgé de soixante & dix-huit ans. Il étoit Conseiller au Conseil d'Etat, & à celui de la Guerre, Grand Ecuyer de la Reine, & Gouverneur d'Armes de la Province d'Alentejo. Il avoit porté les Armes dès l'âge de treize ans, & s'étoit distingué dans un tres-grand nombre d'actions perilleuses, tant Sieges que Combats. Il avoit été nommé, étant encore fort jeune, au Gouvernement du Bresil; ensuite il entra au Conseil d'Etat, & à celui de la Guerre, & obtint consecutivement les Gouvernemens de la Province d'entre Duro & Minho, de celle de Berra, d'où il passa à celle d'Alentejo. Il a commandé avec distinction aux Sieges d'Alcantara, de Ciudad Rodrigo, de Salamanque, & de Placensia. Il avoit épousé Marie, fille d'Alvarés Manuel, & sœur de Louis Manuel, Comte d'Atalaya, qui fut tué au Siege d'Alcantara; il en a eu plusieurs enfans, entre autres Jean de Souza, Marquis das Minas, sixiéme Comte de Prado, Grand

Digitized by Google

de Portugal, & premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté Portugaise. Ce Seigneur épousa au mois de Decembre 1688. Madeleine de Neuville Villeroy, fille du Marechal Duc de Villeroy, Gouverneur du Roy Trés-Chrétien.

M. Secman, Conseiller d'Etat à Coppenhague, est mort le Janvier.

M. Vico, Votant de Signature, & Chanoine de S. Jean de Latran, est mort à Rome dans le mois de Janvier.

M. Innocent Bussi, neveu du Cardinal de ce nom, épousa le 8 Janvier à Rome Dona Vicentini, originaire de Rieti. La ceremonie du mariage se fit dans la Chapelle de S. Philippe de Nery par le Cardinal de Bussi Evêque d'Ancone.

Le Baron Jean Ferrant Testa Picolomini épousa le 11 Janvier à Rome, Dona Anne Marie Alberici.

Le Marquis Jean-Baptiste Caucci épousa le 14 dans la même Ville, Dona Marie-Anne Carpegne, niece du feu Cardinal de ce nom.

Dona Caterine Zeffirina Salviati, épouse du Connétable Colonne, est accouchée à Rome le 13 Janvier d'un fils, qui fut baptisé le 14, & nommé Philippe.

L'Epouse du Lord Newbourg est morte en Angleterre, dans sa maison de Witthale, le 27 Janvier.

Le

Digitized by Google

Le Lord Cornwalis, Tresorier General des Troupes de Sa Majesté, est mort à Londres le 31 Janvier; il laisse neuf fils & une fille.

Charle de Montaigu, Duc de Monchester, mourut le même jour à Londres.

Le Lord Robert Davey, Comte d'Holdernes, est mort à Bath le Janvier.

Le Lord Effingam Howard a épousé Madame Nappier l'un des plus riches partis de la Ville de Londres.

JOURNAL DE PARIS.

M. le Comte de Saxe, fils naturel du Roy de Pologne est parti le premier Fevrier à quatre heures du matin pour se rendre à Dresde.

M. le Chevalier de Resié, Capitaine de Cavalerie dans le Regiment de S. Simon, apporta au Roy le 31 Janvier la nouvelle de la celebration du mariage du Prince des Asturies avec la Princesse d'Orleans, qui s'étoit faite à Lerma le 21 du même mois. Ce fut immediatement après cette auguste Ceremonie que le Roy d'Espagne accorda la Grandesse à M. le Duc de Saint-Simon, avec le pouvoir d'en disposer à son gré en faveur de ses descendans, & ce fut dans le même moment que Sa

Digitized by Google

Majesté Catholique donna la Toison d'Or à M. le Marquis de la Fare, Capitaine des Gardes de Monsieur le Duc d'Orleans.

M. Gibert, Recteur de l'Université, à la tête des Doyens des Facultez, des Procureurs des Nations, & des autres Officiers de sa dépendance, alla le 31 Janvier presenter au Roy un Cierge, & fit à Sa Majesté un discours suivant la coutume; de-là il fut au Palais Royal accompagné du même cortege presenter aussi un Cierge à Monsieur le Duc d'Orleans Regent du Royaume, qu'il complimenta.

Le jour de la Fête de la Purification 2. Fevrier, le Roy assista à la Procession, ensuite à la grande Messe chantée par sa Musique; & celebrée par M. l'Abbé du Bois, Chapelain ordinaire de la Chapelle. L'après midi Sa Majesté entendit le Sermon du R. P. Portail Prêtre de l'Oratoire, & ensuite les Vêpres.

Le 3 Fevrier, les Deputés des Etats de Bretagne, M. l'Evêque de Vannes pour le Clergé, M. le Prince de Leon pour la Noblesse, & M. de Carnouet pour le Tiers-Etat, presenterent au Roy le Cahier de la Province. Ils furent presentez à cette Audiance par M. le Comte de Toulouse Gouverneur de Bretagne, & M. le Marquis de la Vrilliere Ministre & Secretaire d'Etat,

Digitized by Google

d'Etat, & conduits par M. le Marquis de Dreux Grand Maître des Ceremonies, & de M. Desgranges fils Maître des Ceremonies, reçu en survivance.

Don François-Hiacinthe de Botloy, Abbé de l'Abbaye Reguliere de N. Dame d'Asniere-Bellay grand Ordre de S. Benoist Diocése d'Angers, fut beni le premier jour de Fevrier, par M. l'Evêque de Vannes, dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de S. Victor.

Le 4, M. le Prince de Rohan est arrivé de Bordeaux, & a rendu compte au Roy de l'échange des deux Princesses, fait dans l'Isle des Faisans, avec l'applaudissement des deux Nations.

M. le Prince de Conti a eu quelques accès de fiévre qui n'ont pas duré. On l'a saigné deux fois au bras & une fois au pied. Madame la Princesse de Conti son épouse est accouchée heureusement le cinq entre huit & neuf heures du soir d'un Prince que l'on appellera le Comte d'Alais.

M. le nouveau Duc de Rets a pris séance au Parlement le neuf en qualité de Duc de Villeroy Pair de France. Madame son épouse avoit pris le tabouret chez le Roy le troisiéme. Cette jeune Dame lui avoit été presentée par Madame la Duchesse de Lesdiguieres & Madame la Duchesse d'Olone.

Digitized by Google

Le Roy a accordé les entrées du petit Lever à M. le Duc de Villequier, qui exerce cette année pour M. le Duc d'Aumont son pere, la Charge de Premier Gentilhomme de la Chambre, avec cette distinction & ces graces qui semblent hereditaires dans sa maison.

M. le Duc d'Ossone, honoré par le Roy de la dignité de Commandeur de ses Ordres, a dépêché à Madrid un Courier pour obtenir de Sa Majesté Catholique son consentement, avant que de porter cette nouvelle marque d'honneur qui augmentera ses grandes illustrations. Il doit rester ici en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire pendant quelques années, & continuer dans Paris la magnificence qu'il y a fait éclater en arrivant. Ce Seigneur a loüé l'Hôtel qu'a occupé autrefois le Prince Ragotzi, sur le Quay, près du College des Quatre Nations.

M. le Comte d'Essex a été nommé par le Roy d'Angleterre pour aller en Espagne en qualité de son Ambassadeur, relever M. le Colonel Stanhope.

On mande de la Rochelle que le premier de Fevrier M. l'Abbé de Rastignac y avoit été sacré Evêque de Tulles, & M. l'Abbé de Fondras Coadjuteur de Poiriers Evêque titulaire de Tloana ou Tlos. La Ceremonie s'est faite par M. l'Evêque

Digitized by Google

vêque de Luçon, assisté de M. l'Evêque de Poitiers & de M. l'Evêque de la Rochelle dans l'Eglise des RR. PP. Jesuites.

Le Dimanche 15 Fevrier le Roy entra dans sa treiziéme année. Sa Majesté reçut les complimens des Princes & de toute la Cour, & après avoir entendu la Messe chantée par Sa Musique, Elle eut à son dîner un grand Concert d'instrumens. Ce beau jour fut celebré par les Muses, & l'après-midy le Roy alla se promener à la Porte S. Antoine. Le Mercredy 18 M. le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France, donna des Cendres à Sa Majesté.

On apprend de Turin que la conclusion du Mariage du Prince de Piemont avec la Princesse Palatine de Sulsbach y a été publiée par ordre du Roy de Sardaigne. La demande de cette Princesse a été commise à M. le Comte de Saluces, M. le Comte d'Apremont & M. le Comte de la Ville. La celebration de ce Mariage se prepare avec des soins extraordinaires, & occupe agreablement la Cour & le Peuple de Turin.

La nuit du six au sept, M. le Baron de Benteriender, Plenipotentiaire de Sa Majesté Imperiale au Congrès de Cambray, partit de Paris pour s'y rendre diligemment.

Monsieur le Duc d'Orleans a été voir plusieurs fois M. le Cardinal de Rohan, qui a été fort incommodé de la goute depuis son retour d'Italie. Cette Eminence eut l'honneur de saluer le Roy au Louvre le 4. elle fut reçuë de Sa Majesté avec les marques de joye les plus particulieres. Sa maladie l'obligea de se faire porter dans une chaise jusqu'à l'antichambre du Roy, qui en apprenant son arrivée quitta le jeu & fut avec empressement au devant de cet illustre Ministre. Aprés cette gracieuse audiance M. le Cardinal de Rohan fut au Palais Royal chez Monsieur le Duc d'Orleans. On dit que cette Eminence a rapporté de Rome plusieurs Brefs qui ne sont pas encore notifiés. Le Roy lui a accordé une place dans le Conseil de Regence, dont elle a pris possession le huit.

M. l'Abbé de Ravannes, qui étoit à Rome Conclaviste de M. le Cardinal de Rohan, & qui lui est extrémement attaché, a été fait Conseiller d'Etat, sur la démission volontaire de M. le Cardinal Dubois.

Le Jeu de Dés qui paroissoit toleré les années precedentes à la Foire S. Germain a suivi la fortune des Pharaons & des Lansquenets qui s'étoient multipliés subitement

tement dans Paris. On a fait de tres-serieuses deffenses aux Marchands de cette Foire de donner à jouer, sous peine de tres-grosses amandes, & ce Reglement s'observe avec une severité utile à bien des bourses.

Le Roy a accordé à M. de Brilhac Capitaine des Grenadiers dans le Regiment des Gardes une gratification de vingt-cinq mille livres. Cet Officier est frere de M. de Brilhac Premier President du Parlement de Bretagne.

M. Pelletier de Sousi, Conseiller au Conseil de Regence, a renoncé aux honneurs & aux dignitez qui l'environnoient, & a choisi une sainte Retraite dans l'Abbaye de S. Victor.

M. Saurin Geometre & Pensionaire, distingué de l'Academie des Sciences, a obtenu de Sa Majesté la pension de deux mille livres que possedoit feu M. l'Abbé de Cordemoy; & celle de neuf cens liv. qu'avoit M. Saurin, a été donnée à M. Meyran, qui est de la même Academie.

On mande des Côtes que deux Barques chargées à Marseille ont été reçuës dans le Port de Livourne. Cette nouvelle interessante prouve le rétablissement parfait de la santé dans la Provence, & la certitude de l'opinion qu'on en a dans les pays étrangers.

Digitized by Google

Le 23 Fevrier le Roy accompagné du Maréchal de Villeroy & de plusieurs Seigneurs de sa Cour, alla voir les nouveaux appartemens qu'on a fait au Louvre pour l'Infante, & au retour il visita les Plans en Relief des Places du Royaume ; le sieur Mazin Ingenieur de Sa Majesté, qui en a la direction, lui expliqua par parties plusieurs Places ausquelles Sa Majesté prit grand plaisir, entr'autres le Plan du Château Trompette de Bordeaux, que cet Ingenieur a fait nouvellement. Le Roy eut une vraye satisfaction de voir cet ouvrage, qui à la verité surpasse tout ce qui a été fait jusques icy, par l'Art & la delicatesse dont il est construit ; Sa Majesté s'y amusa long-tems, en faisant des questions à cet Ingenieur sur chaque partie de fortification. Le Roy eut encore beaucoup de plaisir à voir un autre Plan où tous les souterrains sont marqués, ce qui fait juger que Sa Majesté aimera fort le détail de la Fortification ; le sieur Mazin travaille actuellement à un Plan en relief, où toutes les parties de la Fortification y seront démontrées tant interieures qu'exterieures, avec tous les dévelopemens de la charpente & des logements.

On apprend de Cambray que M. le Comte de Morville, Ambassadeur extraordinaire du Roy au Congrès, a donné

une

Digitized by Google

une magnifique fête le premier de ce mois à l'occasion de la conclusion du mariage du Roy, & de l'arrivée de l'Infante d'Espagne dans le Royaume.

Toute la façade de l'Hôtel de Ville étoit illuminée en lampions, qui formoient differentes figures, dont les principales étoient deux grandes piramides qui montoient jusqu'au comble. Les deux chiffres du Roy & de l'Infante, avec une grande couronne au dessus, une frise en Mosaïque servoit de base, & tout le tour des fenêtres étoit pareillement illuminé.

Le Bal commença à huit heures, les Ambassadeurs s'y rendirent à cette heure-là, & la garde qui étoit doublée rendit à chacun d'eux en arrivant les honneurs qui lui étoient dûs. A dix heures & demie l'on ouvrit les portes de trois grandes pieces, où il y avoit dans chacune des tables servies en ambigu, qui furent trouvées magnifiques & de bon goût. Elles furent plus que suffisantes pour huit cens personnes, qui y mangerent successivement toute la nuit. Une grande quantité d'hommes & de femmes de la premiere condition s'y rendirent de Doüay, Lille, Valenciennes, Arras & Bouchain, avec bon nombre d'Officiers de toutes ces Garnisons : cela joint avec la Garnison de Cambray, faisoit un concours nombreux. Outre la salle

du

Digitized by Google

du Bal, qui est des plus grandes, il y avoit d'autres pieces éclairées, où les Dames pouvoient aller se reposer & joüer. Le Premier President de Doüay y vint masqué, avec des femmes très-aimables. Mr & Madame d'Argenson s'y rendirent aussi. Sept Officiers de la Garnison & six Dlles de la Ville imaginerent une mascarade des plus galantes; c'étoit le Dieu de l'Escaut qui venoit avec sa suite prendre part à la fête: ils étoient tous masqués de la même maniere, & leurs habits étoient convenables à ce que les Personnages representoient. Les violons commencerent à joüer une marche après laquelle toute la mascarade forma une danse très bien imaginée, & qui étoit de temps en temps interrompuë par de petits airs composez exprès pour caracteriser la fête. Le Bal dura jusqu'à cinq heures du matin; il n'y eut ni desordre ni confusion. Les Officiers qui commandoient la garde eurent toutes les attentions imaginables pour y apporter l'ordre qui étoit necessaire, & plusieurs autres Officiers contribuerent à faire les honneurs des Tables & du Bal. Enfin l'on fit couler du Perron de l'Hôtel de Ville, pendant toute la fête, deux fontaines de vin, qui amuserent beaucoup le peuple. Comme toutes les Pieces de l'Hôtel de Ville sont meublées des meubles de la

Couronne,

Digitized by Google

Couronne, & qu'elles sont toutes de plein pied, cela donnoit à la fête un grand air de magnificence.

BENEFICES.

LE Roy a accordé l'Abbaye Commendataire de Manlieu, Diocese de Clermont, sur la démission de M. le Chevalier de Laval, à qui elle avoit été donnée, à M. l'Abbé de Laval.

Sa Majesté a donné la pension de 4000 livres qu'elle avoit accordée à M. le Chevalier de Lorraine, sur l'Evêché de Verdun, sur sa démission; SÇAVOIR,

2000. livres à M. l'Abbé de Lossendiere.
1000. à M. l'Abbé d'Halencourt.

Et 1000. livres à M. le Chevalier d'Halencourt.

L'Abbaye de la Grace Notre-Dame de Charon, Ordre de Cîteaux, Diocese de Xaintes, vacante par la démission pure & simple du sieur Gilles Bernard Raguet, dernier Titulaire, en faveur du sieur René Trepagne de Menerville, Prêtre du Diocese de Chartres, & Curé de Surêne.

Le Canonicat de l'Eglise Metropolitaine de Reims, vacant en Regale par le decès du sieur Pierre L'Espagnol, dernier Titulaire,

Digitized by Google

tulaire, en faveur du sieur Augustin-Armand Frizon de Blamont, Clerc Tonsuré du Diocese de Paris.

CHARGES, DIGNITEZ ET EMPLOIS.

ON a omis dans le Mercure precedent à l'article de la promotion de Chevaliers de Saint Louis dans la Marine & dans les Colonies, du 23 Decembre 1721, la Liste des Officiers Gardes Côtes, qui ont été honorez de la Croix de cet Ordre Militaire : Voici leurs noms.

M. de Boncourt, Capitaine general Garde Côte de Villers.

M. de Sailly, Capitaine general, Garde Côte d'Oleron.

M. de Lezieres du Memés, Capitaine general Garde Côte d'Andierne.

M. d'Aledan de Vaubourg, Capitaine general Garde Côte de Port-Bail.

M. d'Auvremenil, Capitaine general Garde Côte de Saint Aubin.

M. de Charmail, Capitaine general Garde Côte de Bordeaux.

M. de Thimester, Major de la Capitainerie generale de Crozon.

M. de Saugeon, Aide-Major des Gardes du Corps, & Chevalier de Saint Louis, a obtenu la survivance du Gouvernement du Pont de l'Arche, du consentement de

M.

M. d'Avignon, qui en eſt Titulaire.

M. le Chavalier de Reizier, qui a apporté au Roy la nouvelle de la celebration du Mariage du Prince des Aſturies, avec la Princeſſe d'Orleans, a obtenu de Sa Majeſté un Brevet de Meſtre de Camp, & Madame la Ducheſſe de Saint Simon lui a fait preſent d'une bague de prix.

MORTS DE FRANCE.

M. Feydeau de Calande, Conſeiller au Parlement, eſt mort à Paris le 2. Fevrier.

Meſſire Charles de la Baume, Seigneur d'Eſtains & autres lieux, eſt mort le 3 de ce mois, âge de ſoixante & quinze ans.

M. Pagnon, celebre par ſa Manufacture des beaux draps noirs, Secretaire du Roy, & Député pour la Ville de Paris au Conſeil Royal de Commerce, y eſt mort le 4 Fevrier.

Meſſire Jacques François de la Mornierre de la Sauſſaye, Gentilhomme de la Province de Brie, & autrefois Gendarme de la Garde du Roy, mourut le 6 Fevrier dans ſa Terre à une lieue de Montmireil, âgé de cent cinq ans.

M. Gabaret de la Motte, Capitaine de Brulot, eſt mort à Rochefort le 11. Fevrier.

M.

Digitized by Google

M. Richer Secretaire du Roy, & Greffier en Chef de la Chambre des Comptes, est mort à Paris le 12 Fevrier.

M. Olivier, Commissaire de la Marine, & premier Medecin du Roy au Port de Brest, est mort le 13 Fevrier dans un âge fort avancé. Il y avoit cinquante & un an qu'il servoit dans ce Port avec beaucoup d'honneur & de distinction, ses talents & les qualités de son cœur lui avoient acquis l'estime & la confiance de tous les Officiers dont il est extremement regretté.

Dame Charlotte Talbot de Tyrconnell, Dame d'honneur de la feuë Reine d'Angleterre Marie Beatrix Eleonore d'Est Modene, mourut le 14 Fevrier à S. Germain en Laye, âgée de 46 ans. Elle étoit fille unique de Mylord Richard Talbot, Duc de Tyrconnell, Capitaine general des Armées de Jacques II. Roy de la Grande Bretagne, & elle avoit épousé Mylord Richard Talbot de Tyrconnell, son cousin issu de germain, dont elle laisse deux enfans, Mylord Richard Talbot, à present Comte de Tyrconnell, & Marie Talbot.

Charlotte Amelie de Hesse-Rheinfels-Wanfried, épouse du Pr. François-Leopold Ragotzi, mourut en cette Ville le 18 Fevrier, dans la quarante-troisiéme année de son âge. Elle étoit fille de Char-

les

Digitized by Google

les Landgrave de Hesse-Rheinfels-Wanfried, & de Alexandrine-Julienne, Comtesse de Leningen.

M. du Bordat de Château-neuf, Enseigne de Vaisseau, est mort à Calais le 18 Fevrier.

Dame Jeanne Aymée de Rabodanges, épouse de M. le Maréchal de Montrevel, est morte à Paris le 25 Fevrier, âgée de Elle étoit auparavant veuve de Benedict-François Roussel, Marquis de Grancey, Chef d'Escadre des Armées Navales.

M. le Maréchal de Montrevel avoit épousé en premieres nôces en 1665 Dame Isabelle de Vayrat de Paulian, Dame de Cuisieux, premierement veuve d'Augustin de Fourbin, Seigneur de Souliers, puis d'Armand de Crussol, Comte d'Usez.

M. Gruyn, Garde du Tresor Royal, est mort le 25, & a été enterré à Saint Jean sa Parroisse le 28.

M. l'Abbé de Cordemoy, Abbé de Fenieres, qui étoit Pensionnaire de l'Academie des Sciences, est mort le

M. l'Abbé Pelissier est mort ; il avoit l'Abbaye d'Emaches Finetérre, dans le Diocese de Leon en Bretagne.

EDITS,

Digitized by Google

EDITS, ORDONNANCES, Declarations & Arrests.

LETTRES Patentes du 11 Fevrier, Registrées en Parlement, qui ordonne qu'il sera fait une Route & un chemin dans la Forest de Villers-Cotterets.

LETTRES Patentes sur Arrest, données à Paris le 18 Novembre 1721, qui deffendent à tous Juges d'adjuger aucun franc-salé qu'aux personnes comprises dans l'état qui sera arrêté au Conseil, &c.

DECLARATION du Roy du 15 Decembre 1721, qui regle la maniere d'élire les Tuteurs & les Curateurs aux enfans dont les peres possedoient des biens, tant dans le Royaume que dans les Colonies, & qui deffend à ceux qui sont émancipés de vendre leurs Negres.

LETTRES Patentes données à Paris le 28 Janvier 1722, Registrées en Parlement le 14 Fevrier suivant, qui ordonnent une coupe extraordinaire de deux cens quatre-vingts arpens de taillis pendant trois ans dans la Forest de Braconne.

LETTRES

Digitized by Google

LETTRES Patentes de la même datte, qui ordonnent une coupe de deux cens arpens de bois de la Forest de Moliere, pour la provision de la Ville de Poitiers.

ORDONNANCE de son Eminence Monseigneur le Cardinal Du Bois, Grand Maître & Sur-Intendant General des Postes, qui défend aux Maîtres des Postes de la Ville de Paris, & des lieux où le Roy fera son sejour, même de six postes aux environs, de donner des chevaux sans un ordre du Roy, ou une permission du Sur-Intendant General des Postes.

EDIT du Roy, portant creation d'un Garde du Tresor Royal Trienal, du mois de Janvier 1722.

ORDONNANCE DE SA MAJESTÉ, qui ordonne que le jour de l'Entrée de l'INFANTE D'ESPAGNE, toutes les Ruës & Places y nommées, qui se trouveront sur son passage, soient ornées, & les Maisons illuminées, &c. Du 23 Fevrier 1722.

Sa Majesté ayant donné differens ordres pour que l'Entrée de l'Infante d'Espagne soit accompagnée de toute la magnificence convenable, Sa Majesté, de l'avis de Monsieur le Duc d'Orleans Regent, a ordonné & ordonne, Que le jour

Digitized by Google

jour de son arrivée, toutes les Ruës & Places qui se trouveront sur son passage soient ornées, & les Maisons illuminées; sçavoir, depuis la Porte Saint Jacques suivant la ruë jusqu'au petit Chastelet dudit lieu, le long des ruës de la Lanterne, le Pont Notre-Dame, Planchemibray, des Arcis, des Lombards, retournant par la ruë saint Denis, à celles de la Ferronnerie, de la Chausseterie, Saint Honoré, jusques & compris la ruë du Chantre, & jusqu'au vieux Louvre; comme aussi que ledit jour, toutes les fenêtres des maisons de la Ville & Fauxbourgs de Paris, soient illuminées, & des feux allumés devant toutes les portes à la maniere accoutumée dans les occasions de réjoüissances. Mande Sa Majesté au Sieur de Baudry, Conseiller en ses Conseils, Maistre des Requêtes ordinaires de son Hôtel, Lieutenant General de Police, de tenir la main à l'execution de la presente Ordonnance, qui sera publiée & affichée par tout où besoin sera, à ce que personne n'en ignore.

Deux Ordonnances de Messieurs les Prevôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, du 27 Fevrier 1722, l'une portant défense *tres-expresse* à tous Seigneurs, Gentilshommes, Bourgeois & autres personnes de quelque qualité & condition

Digitized by Google

condition qu'elles soient, de faire passer Lundi prochain deuxiéme Mars, jour de l'Entrée de l'Infante d'Espagne, future Epouse & Compagne de Sa Majesté, depuis huit heures du matin, jusqu'à-ce que la Princesse soit arrivée au Louvre, aucuns Carrosses, Charrettes ou Harnois, par les ruës de Sa marche, à peine de confiscation desdits Carrosses, Charrettes & Harnois, au profit de l'Hôpital General. L'autre, qui enjoint à tous Bourgeois & Habitans de cette Ville & Fauxbourgs, demeurans dans les ruës par où passera l'Infante d'Espagne, future Epouse & Compagne de Sa Majesté, Lundy prochain, second jour du mois de Mars, de tendre des Tapisseries au devant de leurs maisons & balcons, depuis neuf heures du matin jusqu'au soir; & à tous Bourgeois & Habitans de cettedite Ville & Fauxbourgs, de faire ledit jour au soir au devant de leurs maisons des Feux & des Illuminations, pour marque de réjoüissance publique, à cause de l'Entrée de cette Princesse, &c.

Avertissement pour les maladies de l'œil.

MOnsieur DE WOOLHOUSE (Gentilhomme Anglois, & Oculiste de pere en fils depuis quatre generations) continue depuis plus

plus de trente années ses Cours de Pathologie & de Chirurgie Oculaire, avec ses revuës & démonstrations generales d'environ 230 diverses maladies de l'œil sur des sujets vivans. Il enseigne aux Etrangers plus de 55 differentes operations Ophthalmiques, aussi aisées qu'utiles, & sûres pour la guerison radicale des maux de la vuë, ausquels les soi disans Oculistes emplayent mal à propos certaines Eaux, Poudres, Fumigations & autres petits secrets hazardez, qui minent, sapent, sondent ou corrodent la tissure compacte ou serrée de l'œil par la suite du tems, en penetrant, gonflant, relâchant & affoiblissant les parties saines de ce tendre organe, sans discernement ni distinction specifique d'avec ses parties déja alterées; de sorte que ces maladies deviennent incurables à la fin, tant par raport à ces remedes impropres, qu'eu égard à la perte irreparable du temps: mais les instrumens delicats portez sur la partie de l'œil avec l'adresse & experience d'un habile Oculiste, ne sçauroient produire semblables desordres.

Mr de Woolhouse emporte toutes les taches, nuages, rayes, perles, toiles, mailles, cicatrices, onglets, & le reste des ulceres & d'abscez, mauvaises empreintes de la petite verole, de la rougeole, & d'inflammations inveterées, ou des écrouelles, des coups, du feu & des corps étrangers qui ont blessé la visiere, en quinze jours, pourvû qu'on ne les ait pas abbreuvées & imbuës de liqueurs étrangeres d'une vertu caustique & brûlante, ni touché avec le feu potentiel; ce qui les rend incurrables à jamais, en cauterisant la transparence du *miroir*, comme on voit ici arriver tous les jours à des personnes mal adressées.

Mr de Woolhouse declare à vuë d'œil la na-

ture

ture du mal en question, & s'il est guerissable, en combien de tems, & par quels remedes ou operations. Il entreprend même de les guerir à forfait par des medicamens prompts, sûrs & doux, quand la Chirurgie specifique n'y est pas absolument necessaire.

Mais comme la cataracte adherante interieurement à l'iris, du côté de la temple, a toujours éludé la pointe de l'aiguille qu'on passe precisément de ce côté de la prunelle, il a découvert nouvellement un expedient certain & aisé pour vaincre cette difficulté, qu'on étoit obligé ci devant d'abandonner comme insurmontable: en sorte qu'en huit jours ledit sieur de Woolhouse garantit, sans retour, toutes sortes de cataractes simples.

Et quant à la vraie Fistule lacrymale, avec carie ou callosité, qu'il est impossible de guerir par les injections ou applications des medicamens topiques, Mr de Woolhouse la guerit, sans récidive, par une methode à lui particuliere, qui ne lui a jamais manqué depuis plus de vingt années qu'il l'a pratiquée, sans se servir du feu, comme on a annoncé dans le Journal des Savans du Lundi 22 Fevrier 1712.

Depuis 33 années qu'il pratique dans ce Royaume, il a porté ses revuës generales, ses recherches & découvertes oculaires à tel point de perfection, qu'on y peut apprendre de lui dans une seule journée, plus qu'on ne sçauroit autrement approfondir pendant le cours ordinaire de la vie d'un homme.

Les differentes especes de goutes sereines, des cataractes, des glaucomes du Crystallin, & de la vitrée, des chancres & d'ulceres de la cornée, des fistules lacrymales simples & compliquées, des obstructions des points lacrymaux, du conduit nazal & de la hernie du sac, de

Digitized by Google

l'onglet & taye de l'œil, d'avec l'eucauthis & la *Pannicule*, de l'albugo ou perle incurable, d'avec les taches, mailles & cicatrices guerissables, & beaucoup d'autres maladies qu'aucun Auteur n'a pas encore bien démêlées, s'y démontrent trés évidemment.

Le Grand Duc de Toscane, les Rois de Prusse & d'Angleterre, & bien d'autres Puissances de l'Europe ont chargé M. de Woolhouse de leur former de sçavans Eleves pour le soulagement de leurs Peuples; & S. M. Czarienne lui fit l'honneur de lui voir faire l'operation de la cataracte, laquelle maladie a suscité une vive dispute parmi les Sçavans depuis l'année 1706, qui n'a été decidée que par la publication (en François & en Latin) d'un Ouvrage de Mr de Woolhouse sur ce sujet, dont le Journal des Sçavans, du Lundi 4. Mars 1720 a donné un Extrait, comme les Ephemerides d'Allemagne de l'année 1717, & le Mercure Galant du mois de Novembre 1718, ont fait mention des diverses operations subtiles que Mr de Woolhouse enseigne & pratique sur les yeux. Les envieux ont fait courir differens faux bruits touchant la mort, l'aveuglement & l'abandon prétendu que Mr de Woolhouse a fait de sa Profession d'Oculiste, & ils font même aposter des Gens pour détourner (par des supercheries & des medisances) les Etrangers qui viennent de toutes les parties de l'Europe icy à Paris pour le consulter.

On le trouvera constamment dans l'Hôpital Royal des Quinze Vingts, à la Porte Cochere de la grande Aumônerie, à côté de Mr Rossignol Maître Ecrivain.

EAU

EAU DE BEAUTÉ.

QUOIQUE cette Eau ayt été inconnuë jusqu'aujourd'hui dans toute la France, elle a pourtant fait l'admiration de tout ce beau sexe de l'Angleterre, de la Hollande, & de toutes les Cours d'Italie; elle y a été goûtée, & a merité par ses propres effets d'être appellée Eau de Beauté. Je ne doute cependant pas qu'en France il ne se trouve quelques Seigneurs qui en ayent dans les Cours Etrangeres connu la valeur, pour peu qu'ils ayent eu de relations avec le beau sexe.

Cette Eau quoique claire & brillante comme l'eau de roche, est cependant grasse, proprieté extraordinaire d'une seule simple assez rare, & a une odeur difficile à definir qui se perd en séchant; cette Eau n'est autre chose qu'une composition de simples, mais des plus rares & plus exquis que la nature ait produits.

Voici ses proprietez & ses effets. Elle nourrit la peau & lui donne un éclat de blancheur parfait, conserve la delicatesse des traits, ranime toutes les couleurs, & répand sur tous les teints les plus secs un air de fraîcheur qui est égal & aussi naturel que celui que fait le sang le plus pur dans un corps le plus sain. On peut sans lui rien prêter, prouver par cent exemples, que ceux qui en font usage, ne s'apperçoivent point que le nombre des années puisse fletrir & diminuer la fraîcheur de leurs teints & de la gorge, puisqu'elle en ôte toutes les rides, & rousseurs qui proviennent de la secheresse du teint. Ce qui prouve que ce n'est point du fard, c'est qu'il faut en faire usage plu-

Digitized by Google

ſieurs jours avant d'en connoître aucuns changemens ; mais lorſque vous vous ſerez habituez à vous en ſervir de la façon qui ſuit, vous connoîtrez bien-tôt que c'eſt le ſeul Secret qui eſt capable d'ajoûter des charmes à la beauté, & de la conſerver juſqu'à la mort. Celles qui par un ſang âcre & mauvais ſe voyent une peau noire & livide, & un teint couvert de boutons, conviendront qu'il n'y a jamais eu de Secret, en donnant de la blancheur, en conſervant les traits, & ranimant toutes les couleurs, & faiſant reſſentir aux teins & à la gorge un air de fraîcheur naturel, ôtant tous les boutons & les rides, ſans qu'il y en reſte la moindre marque : il ne faut pas ſe figurer que cette Eau, toute merveilleuſe qu'elle ſoit, opere toutes ſes qualitez ſur le champ, il faut lui donner le tems, & ſe figurer qu'un Peintre, quelque habile qu'il ſoit, ne rend parfait ſon ouvrage qu'avec le grand nombre de coups de pinceau qu'il lui donne.

Voicy la façon dont il faut s'en ſervir ; le ſoir en ſe couchant, il faut verſer la valeur de trois cueillieres de bouche de cette Eau dans un petit vaſe, & avec un linge ni trop gros ni trop fin, c'eſt à-dire, comme une groſſe toille d'Hollande ſerrée, le tremper dans cette Eau, s'en bien décraſſer le viſage & la gorge, juſqu'à ce que vous ſentiez dans le teint un peu de chaleur, & alors vous ceſſerez pour un inſtant, & enſuite avec le même linge retrempé, vous vous en redécraſſerez de la même façon, plus legerement, & vous ne vous ſecherez point d'aucun linge, car la liqueur ſechera un inſtant aprés, & vous vous coucherez.

Le matin vous vous en décraſſerez de la même façon, à la reſerve que la ſeconde fois aprés que la liqueur aura ſeché, vous vous

paſſerez

passerez legerement un linge sur le teint, comme si vous vouliez vous ôter de la poudre.

Les Dames qui portent du rouge, peuvent tremper le pinceau dans une goutte de cette Eau, & s'en servir à leur gré. Le rouge avec cette Eau ne mange point la couleur naturelle. Les Dames connoîtront sur le champ l'éclat qu'elle donne au rouge, puisqu'elle le pâlit de telle façon qu'elle le rend parfait couleur de chair. Cet effet se fait sur le champ, & les yeux le distinguent.

Cette Eau peut se garder aussi long tems que l'on souhaite; plus vieille elle est, plus elle se purifie; il ne faut point douter qu'au Printems, Eté & Automne elle n'agisse plus puissamment, puisque vous remarquerez qu'étant composée de Simples, elle aura dans sa fiole la même agitation qu'ont tous les Simples dans ces saisons chaudes.

Pour prouver une seconde fois que ce n'est point fard, vous n'avez qu'à mettre à la lessive les linges avec lesquels vous vous serez décrassé, vous verrez s'ils sont tachez d'aucune couleur. Les Dames qui portent du blanc, si elles veulent se conserver les dents, & empêcher la peau de se rider, en useront de la même façon, & avant de mettre du blanc, & dans la suite elles pourront s'abstenir de mettre du blanc, puisqu'il n'y a rien de si pernicieux pour la peau & les dents.

Les Dames qui se trouvent les yeux battus par certaines indispositions, même les hommes qui peuvent avoir reçû quelques coups de serein, n'ont qu'à s'en bassiner les yeux plusieurs fois le même jour. Toutes ces épreuves ont été verifiées pardevant Monsieur Dodart, aprés une preuve de six semaines. Je crois que tout Paris connoît assez les qualitez de ce digne

Docteur ; c'est pourquoi je fais mettre au bas de ce Memoire son Approbation.

Cette Eau se vendra chez Mademoiselle d'Arliac, demeurant chez Monsieur Rousselot, Marchand Gantier Parfumeur du Roy, Privilegié, suivant la Cour, demeurant rue Tirechape, au Gant de Paris. La grandeur de chaque bouteille est d'une demie chopine, & le prix est de vingt livres la bouteille.

Approbation de M. le Premier Medecin du Roy.

NOUS Conseiller ordinaire du Roy en tous ses Conseils d'Etat & Privé, Premier Medecin de Sa Majesté, Surintendant general des Eaux, Bains & Fontaines Minerales & Medecinales de France, SALUT. Sur les témoignages de beaucoup de personnes de merite des bons effets de l'Eau dite de BEAUTÉ, composée par le Sieur Lambert, Parfumeur du Roy d'Angleterre, pour ôter les boutons, rougeurs, tenir toujours le teint tres-uni, & blanchir la peau, Nous consentons que ledit Sieur Lambert, pour le bien du Public, la vende & distribue, en connoissant la veritable composition, aprés en avoir fait toutes les épreuves stipulées dans ledit Memoire qu'il donne au Public. En foy de quoy, Nous avons signé ces Presentes, que Nous avons fait contresigner par notre Secretaire ordinaire, & à icelles fait apposer le Cachet de nos Armes. Fait à Paris au Château des Tuilleries, le Roy y étant, ce 12 Fevrier 1722. *Signé*, DODART.

Par Monsieur le Premier Medecin du Roy, LA SALLE.

SUPPLEMENT.

Digitized by Google

SUPPLEMENT.

Vers prononcez au Roy, sur le jour de la naissance de Sa Majesté: *Par M. Danchet de l'Academie Françoise, le 15 Fevrier.*

PRINCE, le jour de ta naissance
Pour nous fut un jour fortuné:
Déja tes sentimens changent en assurance
L'espoir qu'il nous avoit donné.

Docile aux leçons les plus sages,
Tendre, compâtissant au sort des malheureux,
Tu fais tes premiers soins de remplir les présages
Dont le ciel a flatté nos vœux.

Qu'à jamais l'Eternel, à l'ombre de ses aîles,
Affermisse ton Trône & protege tes jours,
Et que des Rois cheris les Compagnes fidelles,
La Justice & la Paix en illustrent le cours.

Que les beaux Arts, au sein de tes Etats tranquilles,
Meritant cet amour que tu montres pour eux,
Rendent, par des progrès utiles,
Tes peuples encor plus heureux.

Digitized by Google

Les fameux Conquerants, dont la prompte Victoire,
Au bout de l'Univers, couronna les projets,
N'égalent point un Roy qui fait toute sa gloire
Du seul bonheur de ses Sujets.

AU ROY,

Le jour de la naissance de Sa Majesté.

PRINCE, c'est aujourd'huy la fête de la France;
Ce jour, de son bonheur rappelle la naissance.
Ainsi Rome honoroit le retour souhaité
De l'heure, où les Cesars avoient vû la clarté;
Ses vœux & son encens remplissoient tous les Temples:
Mais nôtre amour pour Toy n'a pas besoin d'exemples.
Ta gloire avec les ans augmentée à nos yeux,
Rend à nos cœurs charmez ce jour plus precieux.
Poursuy, par Tes vertus annoblis ta Couronne:
Du fruit de ses leçons que VILLEROY s'étonne:
Et si FLEURY pour Toy leve les mains aux Cieux,
Que ce soit seulement pour rendre grace aux Dieux.
Ils n'ont formé tes traits sur le plus beau modelle,
Que pour faire à ton ame un séjour digne d'elle.

Le

Digitized by Google

Le temps y doit ſans ceſſe ajoûter des treſors.
Aux charmes innocens de l'âge dont Tu ſors,
De l'âge qui le ſuit Tu joindras la ſageſſe,
Et ſur tout, pour Ton Peuple une juſte tendreſſe.
Ce Peuple dont les Dieux ont exaucé la voix,
Quand pour luy Tu nâquis une ſeconde fois.
Que de joye, & de pleurs ! Leur naïve éloquence,
Avoit preſque reduit Apollon au ſilence.
Apollon va bien-tôt ranimer ſes ardeurs,
Le Parnaſſe s'éclaire & ſe couvre de fleurs
A l'aſpect d'un Objet, qu'icy la Paix n'attire,
Que pour éterniſer le bonheur de l'empire,
Puiſſions nous de l'Hymen chanter bien-tôt les loix,
Et puiſſent en Vous deux revivre tous nos Rois !

Digitized by Google

RECEPTION

ET ROUTE DE L'INFANTE REINE depuis Châtre, & son Entrée solemnelle dans Paris le Lundy 2e Mars 1722.

LA Serenissime Infante d'Espagne arriva à Châtre ou Arpajou, avec toute sa suite le Samedy 28 Fevrier, où elle coucha.

Un Bataillon du Regiment du Roy prit les armes à son arrivée, la garda pendant la nuit, & jusqu'à son depart.

L'Infante Reine coucha à Berny le Dimanche premier Mars, Maison de Plaisance du Cardinal de Bissy, qui parut illuminée le soir, on tira des Boëtes, &c. Un Bataillon du Regiment du Roy prit les armes à son arrivée, & servit à sa garde jusqu'à son départ. S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans l'attendoit à Berny pour la recevoir. Mrs les Cardinaux de Rohan, du Bois, de Bissy, le Prince de Rohan & autres Seigneurs & Dames de la Cour, allerent dès le même jour saluer l'Infante à Berni, où cette Princesse étoit arrivée à deux heures après midi.

Madame, Madame la Duchesse d'Orleans, & les Princes & Princesses du Sang s'y rendirent le lendemain matin pour

saluer

Digitized by Google

ſaluer l'Infante Reine. Madame, Madame la Ducheſſe d'Orleans, & les Princeſſes du Sang, revinrent dans le Carroſſe de l'Infante, avec Madame la Ducheſſe de Ventadour.

L'Infante partit de Berni immediatement après ſon dîner, qui fut ſervi à onze heures. Le Bataillon du Regiment du Roy, qui avoit ſervi à ſa Garde bordant le chemin des deux côtez. Le Bourg-la-Reine étoit occupé par un autre Bataillon du Regiment du Roy.

Le Roy partit de Paris à onze heures, accompagné de S. A. R. Monſieur le Duc d'Orleans, de M. le Duc de Chartres, des autres Princes du Sang, & de M. le Maréchal de Villeroy ſon Gouverneur, ſon Carroſſe étoit precedé & ſuivi par un Détachement de Gardes du Corps, de Gendarmes avec Timballes & Trompettes, de Chevaux-Legers, & de Mouſquetaires. S. M. ſe rendit à la Maiſon du ſieur Marchais, ſituée auprès du Bourg-la-Reine, gardée par un Bataillon du Regiment du Roy. Un Détachement des Gardes du Corps en occupoit l'interieur, & le Détachement qui accompagnoit Sa Majeſté étoit en bataille dans l'avant-cour. Le Roy arriva un peu avant l'Infante : Sa Majeſté la reçut à la deſcente du Carroſſe, & la conduiſit dans l'appar-

rement qui avoit été preparé dans cette maison. L'entrevûë dura environ un quart d'heure, après quoy le Roy remit l'Infante dans son Carrosse, ordonna aux Troupes de sa Maison de l'escorter, & s'en retourna à Paris l'attendre au Louvre, accompagné des mêmes Princes & du même Détachement.

Tous les Détachemens de la Maison du Roy étoient formez en deça du Bourg-la-Reine, au nombre de 8 Escadrons; sçavoir, quatre des 4 Compagnies des Gardes du Corps, deux des Gendarmes & Chevaux-Legers de la Garde, & deux des Mousquetaires gris & noirs, qui se mirent en marche à colonnes renversées, & precederent le Carrosse de l'Infante.

Les Grenadiers à cheval marchoient à leur tête.

Un Détachement de cent hommes du Regiment du Roy, occupoit le Village de Montrouge, où M. le Duc de Tremes, Gouverneur de Paris, avec sa Compagnie des Gardes, habillez de neuf & très richement, le Prevôt des Marchands & Echevins, avec une partie de leurs Archers, attendoient l'Infante Reine dans l'avenuë qui conduit à la maison de M. Bontems, pour y faire le compliment de la Ville. La harangue finie, M. le Gouverneur de Paris, le Prevôt des Marchands, Echevins

Digitized by Google

vins & a tres Officiers nommez au Reglement du 25 Septembre 1679, prirent les places qu'ils sont en droit d'occuper près le Carrosse de l'Infante.

Entre Montrouge & Paris on trouva la Compagnie du Prevôt de l'Isle en haye. Le Guet à cheval étoit le long du mur de l'Observatoire, du côté de la campagne, il se mit en marche & se plaça immediatement devant les Archers de Ville.

Les Inspecteurs de Police étoient placez à l'entrée du Fauxbourg Saint Jacques, & quand on y fut arrivé, ils se mirent en marche pour precéder tout le cortege.

ORDRE DE LA MARCHE.

LEs Inspecteurs de Police.
Le Guet à cheval.
Les Archers de Ville.
Les Gardes de M. le Gouverneur.
Officiers Subalternes de Ville.
Conseillers de Ville.
Carrosses des Ecuyers des Princesses.
Carrosses de la suite de l'Infante.
Grenadiers à Cheval.
Mousquetaires noirs.
Mousquetaires gris.
Chevaux Legers.
Gendarmes.

Gardes

Digitized by Google

Gardes du Corps du Roy.

Premier Carrosse du Corps.

Second Carrosse du Corps, dans lequel étoit l'Infante Reine.

Détachement des Gardes du Corps, commandez par M. de la Billarderie.

Carrosse du Corps de MADAME.

Carrosse du Corps de Madame la Duchesse d'Orleans.

Carrosses des Princesses de Condé & de Conti.

Carrosse de Madame la Duchesse de Vantadour.

Carrosse de Madame la Princesse de Soubise.

Autres Carrosses, &c.

La Fauconnerie du Roy.

La Compagnie de la Connétablie.

La Compagnie du Prevôt de la Generalité.

Disposition des Troupes dans Paris.

A La Barriere Saint Jacques, les Compagnies du Lieutenant de Robe-courte & du Prevôt de la Monnoye, bordant la haye, à commencer depuis la Barriere.

Au Fauxbourg S. Jacques, un Bataillon du Regiment du Roy en haye jusqu'à l'ancienne Porte Saint Jacques.

Au Carrefour de l'Estrapade, les Fusilliers du Roy.

A

Digitized by Google

A la Porte Saint Jacques, un Arc de triomphe & simphonie, gardé par les Archers de Ville.

Ruë Saint Jacques, le Guet à pied à tous les Carrefours.

Petit Châtelet, un Arc de triomphe, gardé par les Archers de Ville. Il y avoit des Amphitheâtres & grand nombre d'instrumens à tous les Arcs de Triomphe.

Au petit Pont, la Compagnie du Prevôt de la Monnoye à pied.

Ruë de la Lanterne, le Guet à pied.

Pont Notre-Dame, Arc de Triomphe gardé par les Archers de la Ville.

Carrefour du Pont Notre-Dame & le Quay Pelletier, la Compagnie du Lieutenant de Robe-Courte.

Ruë Planche-Mibray, ruë des Arsis & ruë des Lombards, le Guet à pied.

Carrefour en tournant de la ruë des Lombards dans la ruë S. Denis, la Compagnie du Prevôt de l'Isle à cheval.

Ruë S. Denis, le Guet à pied à l'entrée des ruës S. Denis & Trousse-Vache.

Ruë de la Ferronnerie, un Arc de Triomphe gardé par les Archers de Ville.

Ruë de la Chausseterie & rue S. Honoré jusqu'à la Croix du Tirroir, le Guet à pied.

A la Croix du Tiroir, & Barriere des Sergens, un détachement des Gardes Françoises & Suisses.

Ruë

Ruë S. Honoré, jusqu'à la Place du Palais Royal, differens détachemens des Gardes Françoises & Suisses.

Place du Palais Royal, le Guet à cheval, faisant face à la ruë S. Honoré.

Ruë du Chantre, Arc de Triomphe gardé par les Archers de Ville.

Place du vieux Louvre, les Gardes Françoises & Suisses en bataille.

Le Roy reçut l'Infante Reine au Louvre à la descente de son carosse, & la conduisit dans son appartement.

Au passage de l'Infante devant l'Observatoire cent boëttes tirerent, & aussi-tôt on entendit le bruit du canon de la Bastille.

Quand l'Infante passa sur le Pont Notre Dame on tira les canons de la Ville placez à la Gréve.

A son arrivée au vieux Louvre on a tiré les canons placez sur le Quay des Thuilleries, & ensuite ceux des Invalides.

Toutes les ruës par où la marche a passé étoient tapissées & ornées de meubles precieux, & toutes les fenêtres jusqu'au toit étoient remplies d'une infinité de spectateurs, ainsi que tous les échafauts, où les places étoient loüées trés-cher. La populace répanduë dans les ruës, sur le chemin & dans la Campagne, formoit une

multitude

Digitized by Google

multitude qu'on ne sçauroit nombrer.

L'Infante arriva vers les 4 heures au Louvre au bruit de toutes les fanfarres, des instrumens de guerre des Troupes qui l'accompagnoient, & aux acclamations de tout le Peuple, qui a fait paroître de grandes démonstrations de joye. A l'entrée de la nuit tout Paris parut éclatant de lumiere & de feux d'artifice.

Les Compagnies viendront complimenter l'Infante. Il y aura un feu d'artifice dans le Jardin des Thuilleries, un Bal Royal dans la Salle des Machines, & des feux dans toutes les ruës de la Ville. Le canon tirera par-tout le matin au point du jour, & le soir à l'heure du feu d'artifice.

Le Roy & l'Infante iront à l'Hôtel de Ville; le Gouverneur de Paris, le Prevôt des Marchands & les Echevins leur presenteront une Collation Royale, qui sera suivie d'un Feu d'artifice dans la Place de Gréve, avec un Bal dans la grande Salle de l'Hôtel de Ville.

On chantera le *Te Deum* dans l'Eglise Notre-Dame, où Sa Majesté veut assister, & où toutes les Compagnies seront appellées. Le même jour le Roy viendra à l'Opera. Il y aura le soir un Feu d'artifice dans la Place du Palais Royal, & S. A. R. donnera un Bal que Sa Majesté

Digitized by Google

jesté honorera de sa presence ; les feux & illuminations continueront dans toute la Ville.

Comme il ne nous paroît pas possible de pouvoir renfermer dans un seul Mercure toutes les Fêtes, Bals, Ceremonies & autres Rejouyssances publiques, à quoi l'arrivée de l'Infante-Reine donne lieu, nous donnerons deux Volumes pour le mois de Mars, dont le premier paroîtra aprés le 15, & le second dans les premiers jours du mois d'Avril, moyennant quoi nous conserverons la varieté qui a attiré quelques applaudissemens à notre Journal, sans faire perdre au Public aucune des choses ausquelles il doit s'attendre.

PARFUM CONTRE LA PESTE.

POur en faire vingt livres prenez d'abord 8 ou 9 livres de son pour mêler avec les drogues suivantes, sçavoir, iris de Florence & anis, de chacun une livre un quart ; encens, lapdanum, mirrhe, de chacun une livre ; storax, canelle, souffre, de chacun trois quarterons ; benjoin, dix onces ; gerofle & muscade, de chacun demi livre.

Autre

Digitized by Google

AUTRE plus aisé, composé d'herbes fortes, de peu de coût.

Prenez de la graine de geniévre, du thin, du romarin, de la lavande, de la sauge, de la mente, de la marjolaine, de l'absinte, de la Rhuë & autres herbes odoriferantes, qu'on aura fait sécher à l'ombre. Quand on voudra s'en servir, il faut les piler ou concasser, en y ajoûtant à discretion du soufre & de la poix resine : observant de les faire brûler sur du foin bien sec, qu'on arrosera avec du vinaigre ; pour prevenir les accidens du feu il faut mettre un lit de terre ou de sable sur le plancher.

PRESERVATIF.

PRenez de l'absinthe, garde-robe, ou reine des prez, de la rhuë, de la mente, de l'épine ou lavende, graine de geniévre, marjolaine sauvage & sauge, de chacun une poignée ; mettez infuser pendant 15 jours dans trois pintes de bon vinaigre ; ajoûtez-y racines de nula campana & d'angelique, deux onces de chacune ; un pareil poids de romarin, & autant de farfara, avec environ 50 cloux de geroffle. Passez ensuite par un linge, ajoûtez une once de camphre, & gardez cette liqueur dans

Digitized by Google

dans des bouteilles bien bouchées, pour s'en frotter les tempes, les oreilles, les narrines, la bouche & les mains de tems à autre quand on est obligé de s'exposer.

AUTRE.

Une once de fleur de soufre, & autant de sel commun, demi once de muscade; mettez le tout en poudre subtile, de laquelle on prendra le matin à jeun la valeur de ce qui peut rester sur la pointe d'un coûteau, dans du vin ou autre liqueur apropriée.

On vient de Publier un Arrest du Conseil, du 24 Fevrier 1722, qui proroge jusques au 15 Mars, pour les Comptables qui sont à Paris, & jusques au 15 Avril pour ceux qui sont dans les Provinces, le delay porté par l'Arrest du 10 Janvier dernier, concernant les Etats certifiez à fournir au sujet des Billets de Banque à remettre au Tresor Royal: Et qui ordonne qu'il sera fourni de pareils Etats par les Comptables, de tous les Billets par eux remis au Tresor Royal depuis le premier Octobre 1720.

M. d'Armenonville, Secretaire d'Etat de la Marine, a été fait Garde des Sceaux.

APPROBATION.

Digitized by Google

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux *Le Mercure pour le mois de Fevrier*, & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris le 6 Mars 1722.

HARDION.

TABLE.

PIECES FUGITIVES en vers & en prose
Ode sur l'inconstance de l'homme, page 5
Suite de l'explication historique des lieux situez sur la route de l'Infante, 11
Epitre à M. l'Evêque de Nantes, 33
Relation d'une hydropisie extraordinaire, 38
Vers à Mademoiselle *** 59
Relation de ce qui s'est passé à Arles pendant la contagion, &c. 62
Vers sur l'yvresse, 75
Explication des Enigmes, 77
Nouvelles Enigmes, 79
Air à boire, idem.
NOUVELLES LITTERAIRES. Voyage de Syrie & du Mont Liban, 80
Dissertation sur la nature & la cause de la Peste, &c. par M. Lorin, 82
Epitre aux Muses, 83
Abregé de Chronologie, introduction à l'Histoire, &c. 85
Autre Traité de la Peste par M. Hequet, &c. 86
Le Spectateur François, 87

Sistême

Digitized by Google

Sistême du Mouvement, par M. de Gamache, 92
Pieces qui ont remporté les deux Prix de l'Academie Royale des Sciences, idem.
Remarques du sieur Lotier sur la nouvelle Isle enflamée, 93
L'Art de circuler & tourner les glaces, 95
Jeune homme qui écrit avec un bras & une main de bois, idem.
Mort de M. Missou, 96
Prix d'Eloquence de l'Academie Françoise pour la Fête de S. Louis prochaine, & nouvelles de l'Academie de Lisbonne, &c. 97
Antiquitez trouvées à Rome, 98
LES BEAUX ARTS. Tableaux arrivez de Rome pour Monsieur le Duc d'Orleans, 99
Academie Royale de Peinture, nouveaux sujets reçus dans ce Corps, &c. 111
Suite des Medailles du Roy, 116
SPECTACLES. Remarques par Venceslas & Heraclius, 118
La Princesse d'Elide, 121
L'Amour vangé, 124
La Devineresse, &c. 125
L'Opera, 126
Theâtre Italien, les Mariages entre les vivans & les morts, 127
Foire S. Germain, 131
Nouvelles Etrangeres, 132
Journal de Paris, 149
Edits, Arrests, Ordonnances, 164
Avis pour les maladies des yeux, 167
Eau de Beauté, second Avis. 171
Suplement. Vers au Roy le jour de sa naissance, 175
Entrée de l'Infante, 178
Parfum contre la Peste, 186

Digitized by Google

Errata du mois de Janvier 1722.

PAge 63 ligne 3. compris, *lisez* comptes.

Page 94 ligne 3. ronde basse, *lisez* ronde bosse.

Page 101 ligne 5. perdre, *lisez* craindre.

Page 173 ligne 2. vos leuons, *lisez* ses leçons.

Page 200 ligne 26. de Misantrope, *lisez* du Misantrope.

Page 205 ligne 10. metamorphose, *lisez* metaphore.

Page 210 ligne 21. Levain, *lisez* Leucain.

Ibid. ligne 26. abordées, *lisez* & bordées.

Page 212 ligne 8. troisiéme, *ajoutez* race.

Corrigez au mois de Decembre dernier page 299. ligne 2. une faute considerable, où l'on a mis *indispensable*, pour inépuisable.

Fautes survenues dans cette impression.

Page 60. ligne 17. de laide, *lisez*, d'une laide.

Page 61. lig. 6. du bas, vos deux, *lisez*, vos vœux.

Page 125. ligne 2. du bas, Coriolan, *lisez*, de Coriolan.

Page 106. derniere ligne, Bernardin Pinturicchio, *lisez*, Dominique Guirlanday.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE MERCURE DE MARS 1722.

PREMIER VOLUME.

QUÆ COLLIGIT SPARGIT.

A PARIS,

Chez GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVELIER, Fils, ruë S. Jacques, à la Fleur-de-Lys d'Or.
ANDRE' CAILLEAU, à l'Image Saint André, Place de Sorbonne.
NOEL PISSOT, Quay des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à la Croix d'Or.

M DCC. XXII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, chez M. le Commissaire le Comte, vis-à-vis la Comedie Françoise à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent celui, non seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

LISTE DES LIBRAIRES QUI DEBITENT le Mercure dans les Provinces, &c.

Lyon, chez Plaignard, Libraire.
Montpellier, chez les freres Faures.

Digitized by Google

Toulouse, *chez* la Veuve Tene.
Bayonne, *chez* Etienne Labottiere.
Bordeaux, *chez* la veuve Labottiere, & Charles Labottiere.
Rennes, *chez* Vattar.
Nantes, *chez* Julien Maillard.
Saint Malo, *chez* la Mare.
Poitiers, *chez* Faucon.
Xaintes, *chez* Delpech.
Blois, *chez* Masson.
Orleans, *chez* Rouzeau.
La Rochelle, *chez* Desbordes.
Angers, *chez* Fourreau.
Tours, *chez* Gripon.
Caën, *chez* Cavelier.
Rouen, *chez* P. le Boucher.
Le Mans, *chez* Pequineau.
Chartres, *chez* Feltil.
Châlons, *chez* Seneuse.
Troye, *chez* Boüilleror.
Rheims, *chez* Godard.
Beauvais, *chez* le Courtois.
Abbeville, *chez* Dumesnil.
Soissons, *chez* Courtois.
Amiens, *chez* le François, & *chez* Godard.
Sedan, *chez* Renaud.
Metz, *chez* Colignon.
Strasbourg, *chez* Doulseker.
Lille, *chez* Danel.
Bruxelles, *chez* Tserstevens.
Anvers, *chez* Verdussen.
La Haye, *chez* Rogissard.
Londres, *chez* du Noyer.

Le prix est 30 sols.

De l'Imprimerie de C. L. THIBOUST, Place de Cambray.

LE

Digitized by Google

LE MERCURE DE MARS 1722.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.

ODE SUR LE JUGEMENT DERNIER.

QUEL bruit terrible m'épouvante !
La foudre gronde dans les airs,
Des vapeurs que la terre enfante
Se forment de sombres éclairs ;
Tout se confond, l'effroy redouble,
Le soleil s'arrête & se trouble,
La Lune paroît chanceler ;
La voûte de l'Olympe tremble,
Et tous les Elemens ensemble
Conspirent pour nous accabler.

Digitized by Google

J'entends la trompette bruyante,
Dont le son menaçant, affreux,
Porte le trouble & l'épouvente,
Jusques au sejour tenebreux :
L'Ange déja se fait entendre,
Mortels, venés ici vous rendre ;
Venés au dernier Jugement ;
Un Dieu juste vangeur des crimes,
Va choisir enfin les victimes,
Qu'il doit à son ressentiment.

A ces mots, de cris effroyables
S'élevent du fonds des Enfers,
Et les infortunés coupables
Se hâtent de briser leurs fers :
Déja les tombeaux se découvrent,
Les Temples, les rochers s'entr'ouvrent,
Les abîmes poussent des feux,
Et du fonds des demeures sombres,
Les Enfers vomissant les ombres,
Presentent des spectres hideux.

Je vois sur ces fatales rives
Se rouler de vieux ossements,
Et j'entends mille voix plaintives
Poussier de long gemissemens ;
Par l'effet d'un pouvoir supréme,
La cendre s'anime elle-même,

Digitized by Google

Et l'on voit enfin tous les morts,
Du fonds d'une noire poussiere,
Reprendre leur forme premiere,
Et se revêtir de leurs corps.

A peine ils sont rendus au monde,
Dans l'effroy dont ils sont saisis,
Qu'ils regrettent la nuit profonde
Des tombeaux dont ils sont sortis:
La mort leur parut moins cruelle
Que la vie affreuse & nouvelle,
Dont Dieu commence à les punir;
Tant de troubles dans la nature
Leur offrent la triste peinture
D'un épouventable avenir.

Cependant la voûte celeste
S'ouvre du côté du Levant,
Je vois dans cet instant funeste
La Majesté du Dieu vivant;
Le Ciel brille de feux horribles,
Et par trois secousses terribles,
La terre marque sa frayeur:
Mais soudain le bruit du tonnerre,
La Mer, & les Vents, & la Terre,
Tout se tait devant le Seigneur.

Le Dieu de l'Univers s'avance,
Il tient la foudre dans ses mains;

Digitized by Google

La noire terreur le devance,
Et va saisir tous les humains :
Il vient comme un Juge implacable,
Devant sa face redoutable
Tous les Anges sont consternés ;
Sur son pouvoir, sur sa Justice,
Ils mesurent tout le supplice
Des mortels qu'il a condamnés.

Terrible au milieu de la gloire,
Assis sur un throne d'airain,
D'un seul trait il trace l'histoire
Et les crimes du genre humain ;
Dans ce grand jour de ses vangeances
Il veut publier les offenses,
Qui font éclater sa fureur ;
Et l'aspect d'un Juge severe
Aussi juste qu'il fut bon pere,
En redouble toute l'horreur.

Frapés de cette horrible image,
On voit les humains malheureux
Pousser vers Dieu des cris de rage,
Pour les traits qu'il lance sur eux :
Forcés d'avoüer sa Justice,
Ils ajoûtent même au supplice,
Que leur prépare son courroux :
La terre s'ouvre, & les abîmes

Reçoivent

Digitized by Google

Reçoivent les tristes victimes
De la fureur d'un Dieu jaloux.

Enfin la vangeance est remplie,
Et le Maître de l'Univers
Pour ne plus écouter l'impie,
Scelle les portes des Enfers :
Il monte au Ciel, la Troupe sainte
Que ne doit plus troubler la crainte,
Va joüir d'un sort glorieux ;
La terre triste & desolée,
Par son propre poids accablée,
Retombe en un cahos affreux.

Extrait de la declaration faite par le sieur le Mayer, Capitaine en second d'un Vaisseau Marchand Portugais, sur la nouvelle Isle qui s'est formée entre l'Isle Tercere & l'Isle de Saint Michel.

LE Sieur le Mayer de Brest, revenant de la Chine à Lisbonne sur un Vaisseau Marchand Portugais, nommé le Saint François Xavier, dont il étoit Capitaine en second, & faisant route pour l'Isle Saint Michel le 15 Septembre 1721, fut surpris d'appercevoir une Isle d'environ cinq quarts de lieuë de circuit, dont il

Digitized by Google

n'avoit aucune connoissance ; il y prit hauteur, se faisant Nord & Sud à une lieuë & demie de cette Isle, & observa qu'elle étoit par les 38 degrez 8 minutes de latitude Nord, & par 351 degrez 10 minutes de longitude, le premier Meridien à Teneriffe. Il releva ensuite la pointe du *Nord-Ouest* de Saint Michel, & observa que cette nouvelle Isle gissoit *Est Sud-Est*, & *Ouest-Nord-Ouest*, à six lieuës & demie Françoises de la pointe du *Nord-Ouest* de l'Isle de Saint Michel, où il se rendit, & il demanda en arrivant aux Pilotes & autres Navigateurs de l'Isle, ce que c'étoit que ce nouvel écueil qu'il ne connoissoit point : Ils lui répondirent qu'il s'étoit formé vers le mois d'Aoust 1720, qu'ils avoient senti un grand tremblement de terre, & qu'ils avoient été informez ensuite par un Vaisseau Anglois de la naissance de la nouvelle Isle, ce qui engagea les Pilotes que le Roy de Portugal entretient dans l'Isle de Saint Michel, & autres anciens Navigateurs, à y aller faire leurs observations, qui se sont trouvées conformes à celle du Sieur le Mayer.

Digitized by Google

A M. DE SAULX DE TAVANES,

EVEQUE COMTE DE CHAALONS, PAIR DE FRANCE.

EPITRE.

TANDIS qu'à votre aspect, transporté d'allegresse,
Autour de vous, SEIGNEUR, tout un Peuple s'empresse;
Et que nos Citoïens dans l'ardeur de vous voir
Au delà de nos Murs courent vous recevoir;
De vos vertus aussi tributaire fidele,
Notre Apollon pour vous veut signaler son zele.
Insensible aux appas qu'offre la vanité,
Il s'étoit jusqu'icy plû dans l'obscurité.
Soigneux d'entretenir un commerce facile,
Nous y meslions sans bruit l'agréable à l'utile;
Et goûtant en secret les fruits de nos travaux,
Nous immolions l'éclat aux douceurs du repos;
Mais aujourd'huy, SEIGNEUR, seurs de votre suffrage,
Nous bravons le grand jour pour vous rendre un hommage,

Digitized by Google

Le desir de vous plaire échaufant nos esprits,
De nos veilles dans peu relevera le prix ;
Depuis l'heureux instant, où de votre presence
Vous avez daigné même honorer la séance,
Par l'Amour des beaux Arts nouveaux associés
Nous sçavons à quel point vous les aprêtiés.
Cette insigne faveur bien-tôt, sur votre trace,
Va de doctes Sujets peupler notre Parnasse.
Bien tôt les Arts par vous protegés, florissans,
Vous devront en ces lieux de nombreux partisans.
La jalouse ignorance au mépris exposée,
Du sçavoir en credit deviendra la risée :
Nous y verrons fleurir Poëtes, Orateurs,
Et quelque jour peut-être éclore des Auteurs.
Alors, SEIGNEUR, alors les Filles de mémoire
Pourront avec succès annoncer votre gloire,
Et de votre vertu fixant le souvenir,
Au profit de ce siecle en charmer l'avenir.
Puis au gré du transport qui déja les domine,
Raconter noblement votre Illustre Origine,
De vos fameux Ayeux celebrer les exploits,
Et leurs Lauriers conquis sous plusieurs de nos Rois.
Quelque Muse laissant les Combats & les Armes,
Loüera votre douceur, en publîra les charmes,
Et n'attachant qu'à vous son esprit & ses yeux,
Puisera même en vous l'oubli de vos Ayeux.

En vain

Envain nous prêtons-nous à de telles amorces,
Nous sentons l'entreprise au dessus de nos forces.
Mais quoy ! n'oserons-nous exprimer en ce jour,
De tous nos Habitans le respect & l'amour,
N'oserons-nous vanter cet esprit pacifique,
Par qui vient d'expirer la querelle publique *
Déja pâle d'effroy, fuïant loin de vos yeux,
La Discorde à jamais abandonne ces lieux,
La Paix à votre voix d'un vol doux & tranquille,
Descend du haut des Cieux pour regner sur la Ville.
Vous regnés avec elle, & ses attraits vainqueurs,
En calmant les esprits, vous soumettent les cœurs.
A tous troubles contraire, aux Muses favorable,
Qui connoît mieux que vous la grandeur veritable ?
Suivez toujours, SEIGNEUR, ces nobles mouvemens,
Du Regne d'un Prélat, heureux commencemens.
Content d'un foible essay tenté sous vos auspices,
Des fruits de notre zele agrées ces premices,
Un jour notre Apollon par des Vers moins hâtez
Dira mieux les vertus que vous nous presentez.

LA SOCIETÉ LITTERAIRE DE CHALONS.

* *Procès que feu M. l'Evêque de Châlons avoit entrepris, & que M. de Tavannes n'a pas jugé à propos de poursuivre.*

LETTRE

*LETTRE DE M. DE BEAUMONT, à M*** sur l'Education, &c.*

VOUS voulez sçavoir, MONSIEUR, quel est mon sentiment touchant le lieu qui peut le mieux convenir pour l'éducation des enfans : vous ne delibererez pas un moment à mettre les vôtres au College, si vous avés quelque égard & quelque déference pour moi. Le question que vous me proposez n'est point nouvelle, elle a été faite autrefois par des personnes qui avoient les mêmes raisons & les mêmes interêts que vous avez aujourd'hui. Dès la premiere institution des Colleges on doutoit s'il valoit mieux mettre les enfans dans ces nouveaux Colleges, ou les garder dans les maisons. Ce doute étoit assez bien fondé pour ce tems-là, & je vous avouerai fort ingenûment que j'aurois été moi même assez embarassé si l'on m'eut consulté ; mais comme nous ne nous sommes point trouvez dans ces premieres conjonctures, & qu'à present il est plus qu'évident que les Colleges sont plus propres pour l'éducation de la Jeunesse, il n'y a point à hesiter de les tirer au plutôt de chés soy pour les mettre avec

ceux

Digitized by Google

ceux qui font des grands progrès en tout genre.

On ſçait que vous aimez beaucoup vos enfans, vous ne ſçauriez mieux leur témoigner votre amour, ni leur donner des marques plus ſinceres de votre affection, qu'en leur procurant le meilleur de tous les biens, qui eſt celui d'une bonne éducation. Il ne vous ſera pas bien difficile d'y réuſſir, votre intention, je la ſçay, eſt qu'on leur inſpire les mêmes ſentimens que vous avez, & qu'outre la politeſſe & les belles Lettres, on leur apprenne par deſſus toutes choſes ce qu'ils doivent à leur Souverain, au Chef de l'Egliſe, & à Dieu, à qui nous ſommes redevables de tout ce que nous ſommes.

Il eſt hors de doute que de tous les ſecours dont les enfans ont beſoin pour ſe perfectionner, les meilleurs ſont l'ordre & la regle, ce qui ſe trouve toujours dans les bons Colleges, & ce qui eſt très rare dans les maiſons, même dans celles qui ſont les mieux gouvernées, où il y a à la verité une heure fixe pour le coucher, pour le lever, & pour les repas; mais cela ne ſuffit point pour bien élever des enfans: c'eſt une des conditions neceſſaires, j'en conviens, & c'eſt beaucoup qu'elle ſe

trouve

trouve chez vous, il faut encore de l'émulation, un commerce d'esprit, des exemples : on voit tout cela dans les Colleges, mais c'est ce qui se rencontre bien rarement dans les maisons des Particuliers. Je sçai que l'exemple d'un pere & d'une mere sont d'un grand poids, & qu'ils peuvent faire une grande impression sur les enfans. Je craindrois neanmoins que ce ne fût un vrai obstacle à leur avancement d'être continuellement sous les yeux des parents ou d'un Precepteur qui ne les quitteroit ni jour ni nuit, & qui seroit toujours avec eux aux repas, à l'étude, aux promenades, & aux visites.

La varieté des objets & le changement des lieux ont un grand attrait pour les hommes, qui sont tous naturellement volages, foibles & inconstans. Les enfans donc qui aiment à changer souvent, ne sont jamais plus charmez que quand ils se voyent conduire par les voyes ordinaires, & c'est par là même qu'ils se trouvent pris, & qu'ils n'ont nulle replique à faire quands ils remarquent qu'on ne fait aucune distinction dans les leçons que l'on donne, & qu'ainsi les orgueilleux ont un frein qui les retient, & les timides un exemple qui les fortifie & qui les encourage.

Si les sciences ont au commencement quelque degoût, & s'il y a une certaine

peine

peine à les apprendre, les enfans se consolent aisément en travaillant un peu chaque jour, comme ils voyent les autres travailler; & s'ils ont un peu de cœur & d'esprit, ils tâchent d'imiter ceux qui font le mieux, & même de les surpasser. Des mains d'un Precepteur ils passent à celles d'un Regent, du Regent ils retournent au Precepteur, puis à d'autres Maîtres, ensuite au Regent, & cela deux fois par jour; c'est là ce qui me paroît un vrai moyen pour donner à des jeunes branches la liberté de s'étendre, au lieu qu'elles demeurent presque toujours resserrées, & prennent un très mauvais pli lors qu'elles sont dans les lieux où l'on moisit, & où l'on n'amasse que des humeurs très mauvaises, parce que l'on n'y respire jamais le bon air, & que l'on y est dans l'inaction; & ce qu'il y a encore de plus fâcheux pour les pauvres enfans, c'est que semblables aux esclaves, ils sont sans cesse à la gêne; ils voyent qu'on renverse tout chez eux; que du jour l'on en fait la nuit, & de la nuit le jour; que le jeu, la bonne chere, des mauvais discours assez ordinaires dans bien des maisons; que les frequentes visites & mille autres choses incompatibles avec les livres, les empêchent de parvenir ainsi que l'on parvient dans les Colleges, d'où l'on voit sortir des jeunes Ma-

gistrats

gistrats, pour ainsi dire, déja tout formez, & bien differens de ces Magistrats de maison, qui n'ont d'autre science que le rare sçavoir de la toilette. Je suis, &c.

ODE

Sur l'Arrivée de MARIE-ANNE VICTOIRE, Infante d'Espagne, Reine de France.

Presentée par l'Auteur à leurs Majestez, & à S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orleans.

OU suis-je donc? quel feu m'inspire,
Phœbus, éleve mes accens:
Arrache de mes mains ta lire,
Ou r'anime au plutôt mes chants:
Fils de Latone, le tems presse,
Le Ciel nous donne une Déesse,
VICTOIRE approche, ah quel Enfant!
Vois tu les Amours & les Graces
Semer des Roses sur les traces,
Qu'imprime son char triomphant.

Même la Sibylle de Cumes
Ici fait entendre sa voix:
Elle ouvre ses obscurs volumes,
Et les interprete aux François.

„ C'est sous LOUIS, non sous Auguste,
„ Que va paroître un Siécle juste :
„ Je vois Astrée avec Themis,
„ Elles descendent sur la terre ;
„ Retirez vous, troupe vulgaire,
„ Ce noble Enfant leur est commis.

Je vois dans l'air la Renommée,
Qui ne se repose jamais,
Les yeux fixez, l'ame étonnée
De voir l'éclat de nos Palais ;
Nos cris, la foule, nos trophées
Sont à ses yeux Regne de Fées ;
Alors la Déesse descend ;
Ce vaste & ce pompeux spectacle
Lui devient un nouveau miracle,
Elle s'envole en l'admirant.

Hâtez vous donc, & pour la REINE,
Nymphes, abandonnez vos eaux ;
Imitez le Dieu de la Seine,
Qui s'éleve sur ses roseaux :
Il parle, & d'un ton énergique,
VICTOIRE l'écoute, il s'explique :
Retenez, Muses, ce qu'il dit :
„ Le sang des BOURBONS sympathisé,
„ C'est la Gloire qui le divise,
„ C'est l'Amour qui le réunit.

Quoy !

Digitized by Google

Quoy ! même le fils de Semele
Prodigue (a) par-tout sa liqueur,
Aux eaux de la Seine il se mêle,
Pour en augmenter la douceur.
Le Fleuve voit rougir son onde,
D'où sort cette source féconde,
Qui nous enyvre de nouveau ?
Du doux nectar qui nous entraîne
L'Espagne en vit boire à la REINE,
Beaune en a scellé le Tonneau.

Rome, tes Fêtes solennelles
Montroient par d'horribles efforts
Dans des luttes les plus cruelles,
L'Arene couverte de morts.
Ici c'est l'Art & la Nature,
Là le Pinceau, l'Architecture,
Les Danses, les Festins, les Feux ;
Là chacun à l'envy déploye
Tout ce qui peut prouver sa joye,
Quelle difference de Jeux !

D'où sort cette troupe importune
D'esprits envieux & jaloux ?
Contre le Ciel & la fortune,
Pourquoy déja vous plaignés vous ?

(a) M. Maigret Marchand de Vin du Roy d'Espagne envoye à S. M. C. du vin de Beaune pour sa boisson, & le jour de l'entrée de la Reine il a fait couler une profusion de vin de Bourgogne.

Soyés

Soyés tranquilles, l'Hymenée
Qui triomphe en cette journée,
De l'Europe fait le repos :
Ne craignés rien, quoique la France
Déja voye, en cette Alliance,
Sortir un peuple de Héros.

C'est à tes soins, c'est à tes veilles,
Que nous devons tant de plaisirs :
PHILIPPE, (a) Auteur de ces merveilles,
Tu viens de remplir nos desirs.
J'entends ce que dit ton histoire,
En publiant par-tout ta gloire,
Ton Esprit, tes Vertus, tes Loix :
Quand de l'Empire il tint les rênes,
A l'Europe il donna deux Reines,
Et (b) LOUIS lui donna deux Rois.

Voi ce que le Ciel te presente,
VANTADOUR, puis qu'entre tes mains
PHILIPPE aujourd'hui met l'INFANTE,
Tu tiens le Salut des humains.
Quelle plus belle recompense
Auroit pû te donner la France,
Pour avoir élevé LOUIS ?
Oüy de tes soins elle est jalouse,
Si tu ne formois son Epouse,
Tes talens seroient enfoüis.

[a] Monseigneur le Duc d'Orleans, Regent.
[b] Louis XIV.

De

De l'incomparable NEUFVILLE,
O Parques, qui filés les jours,
Faites que de ce jeune Achille
Il voye les fruits des Amours:
Et que, cet Ennemi du vice,
FREJUS sous la pourpre vieillisse,
Pour leur faire admirer Pallas!
Ici ma Muse me décele;
LOUIS des Rois est le modele,
Ils ont tous deux guidé ses pas.

ARNOUX, Prêtre du Diocése d'Autun.

Discours prononcé le 30 Janvier dernier.

LE P. de la Sante Jesuite, l'un des Professeurs de Rhetorique du College de Louis le Grand, prononça un Discours Latin qui fut universellement applaudi. Les Cardinaux de Bissy, du Bois, de Polignac, plusieurs Prelats, & autres personnes de distinction y assisterent. Le sujet étoit *l'amour que les François ont toujours eu pour leurs Rois, & les preuves éclatantes qu'ils en ont données l'année derniere.* L'Orateur l'a traité avec cette éloquence qu'il fit paroître il y a deux ans, en celebrant les trois Academies Royales établies

blies à Paris. L'Exorde étoit appuyé sur les belles paroles du Testament de François premier, que le peuple de France est le meilleur de tous les peuples, & merite d'autant plus l'affection de ses Rois, qu'il leur est plus inviolablement attaché. L'Orateur avance que les tems n'ont fait que donner de l'éclat à cette verité, & il le prouve avec succès par la joye universelle qui parut à la convalescence du Roy. Il saisit cet endroit avec avantage, & il en tire même sa division, en faisant sentir que l'amour des François pour leur Roy n'a jamais été plus marqué & mieux fondé que l'année derniere; ainsi son sujet réunit heureusement la gloire de la Nation & la gloire du Prince.

Puisque les Rois, dit l'Auteur, sont les plus vives images de Dieu sur la terre, ils meritent les hommages de notre cœur. Cet amour est toujours le même dans son principe; mais il paroît different selon les differens objets qu'on lui presente. Il est plein d'une inquietude agissante, lorsque la vie des Rois est en danger; & d'une noble & genereuse émulation, quand il s'agit de leur gloire. Ces deux reflexions partagent la premiere partie du discours, & donnent carriere à l'imagination de l'Auteur, qui peint d'une maniere également vive & touchante, la triste situation

des

des François, leur larmes, leurs vœux, & les divers moyens qu'inventa leur amour pour soulager & sauver le Roy.

Cet endroit prouve notre zele avec éclat, mais il ne nous assure pas la victoire sur nos prédecesseurs. L'Orateur le comprend, & plein de la bonté de sa cause, il se jette dans les tems les plus reculez de l'histoire de France; il se mesure avec nos ancêtres, il ne dissimule rien, il expose les faits les plus éclatans de leur amour pour le salut des Rois. Tantôt c'est la jeune Noblesse qui paroît sur la Scene, & qui dans la bataille de Bouvines court au devant de Philippe Auguste, renversé de son cheval, & forme de son corps un bouclier au Roy contre les traits qui pleuvoient de toutes parts; tantôt c'est une troupe de François, qui à travers une gresle de fleches va delivrer Saint Louis arrivant à Damiete, que son intrepidité avoit également exposé à la fureur des flots & aux coups des Sarrasins: tantôt c'est l'amour même qui devient industrieux à Fornoüe, & qui se couvre d'habits semblables à ceux de Charles VIII. pour recevoir les coups que la conjuration des ennemis preparoit à ce Prince.

L'Orateur convient que les traits sont éclatans, mais ils ne sont pas les seuls qui prouvent l'amour; il faut en juger par le sentiment,

Digitized by Google

ſentiment, & non par les effets exterieurs : nos ancêtres ont été juſqu'ici plus heureux que nous, mais autant qu'ils l'emportent par l'occaſion, autant nous l'emportons du côté de l'affection. Notre douleur étoit d'autant plus vive, que la maladie du Roy étoit un ennemi caché qui échapoit à notre valeur. Pour y ſuppléer, l'Orateur imagine des ennemis terribles, des obſtacles preſque invincibles à ſurmonter. Bien ſeur d'une réponſe qui ne peut que lui être favorable, il interroge ſes auditeurs ; il en appelle à leur zele dans une occaſion où le ſalut du Roy ſeroit à ce prix, & auſſitôt il entend fremir de toutes parts l'ardeur & le courage.

Cette tranſition conduit ſans effort l'eſprit à la ſeconde reflexion qui regarde le zele de la Nation Françoiſe pour la gloire de ſon Roy. Excité par l'avantage qu'il vient de remporter ſur nos ancêtres ; il ſe hâte de les appeller à un nouveau combat. Avec ſa ſincerité ordinaire, il célebre la noble ardeur des premiers François, qui les a rendu prodigues de leurs biens, de leur liberté & de leur ſang, pour étendre la gloire de Clovis & de Charlemagne par les conquêtes, ou pour rétablir celle de Saint Louis & de François premier. » Ce zele, dit-il, a fait des eſpeces de mi-
» racles, & a transformé en heros des ames

» naturellement lâches & timides. Quel » exemple ne nous en fournit pas l'illustre » Jeanne d'Arcq, cette jeune personne qui » sous l'habit d'une femme avoit le cou- » rage d'un homme, la valeur d'un sol- » dat, la prudence d'un General; plus » genereuse qu'une Amazone, plus terri- » ble qu'un Heros, elle prend une épée » de la main dont elle rouloit le fuseau, » le casque pour coëffure, l'étendart au » lieu de sa houlette, elle marche presque » seule contre les Anglois, leur arrache » la victoire, rétablit Charles VII. sur le » thrône, & releve avec éclat sa gloire » opprimée. Cet endroit a toute sa beauté dans le tour latin, & doit effrayer l'Orateur pour sa cause: aussi s'en apperçoit-il bien-tôt. » Où m'emporte, dit-il, le specta- » cle d'une agreable image, les miracles » d'amour & de zele ne se tournent-ils pas » aujourd'hui contre moy... Non, illustres » Auditeurs, leur comparaison ne fait que » donner de l'éclat à mon sujet, je le dis, » avec d'autant plus de confiance, que vo- » tre amour pour la gloire du Roy n'a paru » ni moins genereux ni moins prodigue » dans le temps de sa convalescence.

Ici l'Orateur fait une ingenieuse description de la vive joie que ressentit la France lors que le Ciel rendit le Roy à ses vœux & à ses larmes, des differens spectacles,

Digitized by Google

cles, des liberalités, des festins, du doux son des instruments qui rendoit insensible à tout autre bruit, des feux d'artifices qui sembloient multiplier les astres & rendre la nuit semblable au jour, de la noble émulation qui regnoit parmi tous les Corps du Royaume ; l'amour rendant hardi les plus petits, jusqu'à disputer d'affection avec les plus grands, & à porter jusques aux pieds du Thrône leur allegresse, leur felicitation & leurs presens, l'amour prévenant l'âge le plus tendre & le rendant plus sensible au bonheur & à la gloire de la France, comme il parut à la magnifique fête que donnerent les Pensionnaires du College de Louis le Grand, & qui fit pressentir ce qu'on doit un jour attendre du zele de cette jeune Noblesse pour la gloire du Roy. Et afin de remporter une victoire complette, l'Auteur ajoute que sans vouloir donner atteinte au zele de nos Ancêtres, on doit convenir qu'il pouvoit être quelquefois soupçonné d'interêt, d'espoir, de retour, de vanité, selon la differente situation où se trouvoient les affaires du Roy & de l'Etat ; qu'il étoit même quelquefois forcé & ordonné par des Arrêts superieurs, au lieu que celui ci étant libre & desinteressé, ne devoit sa naissance & ses progrès qu'au seul amour des peuples pour la gloire & la personne du Roy,

Digitized by Google

& meritoit par consequent d'avoir l'avantage pardessus tous les autres.

L'ordre amene naturellement la seconde partie où l'Auteur justifie parfaitement l'ardeur & l'amour François pour l'excellence du jeune Heros sur lequel il s'est exercé, elle est prise des qualités personnelles & du merite de ceux qui les ont cultivées. L'Orateur fait d'abord remarquer que le Ciel pour consoler la France a rassemblé dans le reste precieux de tant de Heros les éminentes vertus qu'ils possedoient, & que dans sa maladie il a donné des marques éclatantes de la pieté de son Pere, de la douleur de son Ayeul, & de la magnanimité de son Bisayeul. Cet endroit lui donne occasion de faire un portrait achevé de ces trois grands Princes. » Dans le premier, dit-il, on auroit trouvé » le modele des Rois, un Pere dans un » Maître, un Protecteur dans un Prince; » mais, lors que nous le croyons meur » pour le Thrône, Dieu l'a trouvé meur » pour le Ciel; nous l'avons invoqué, » lors que nous l'avons perdu, & nous ne » nous sommes consolés que par l'esperance » d'avoir pour protecteur dans le Ciel, » celui qui auroit été notre pere sur la terre. La popularité du Roy comparée à celle de son Ayeul, a les rapports les plus justes, & est décrite avec beaucoup d'aménité; mais

Digitized by Google

mais on ne sçauroit assés admirer la force & l'intrepidité que le Roy puisa au lit de Louis XIV. mourant, & qui ont rendu le jeune Heros superieur à Alexandre frappé du coup mortel. Les beautés de cet endroit dépendent en partie du tour & du génie de la Langue Latine, & ne peuvent que perdre à la traduction.

L'Orateur commence à traiter l'éducation du Roy par une espece de paradoxe que son éloquence rend neanmoins vraisemblable ; il prétend que les Princes sont plus susceptibles d'une belle éducation, lors qu'ils sont déja Rois, que lors qu'ils ne sont encore que Princes Particuliers, parce que leur dignité rend les Maîtres plus attentifs à corriger leurs defauts & à fortifier leur vertus naissantes ; mais la docilité de Louis XV, & son application à ses devoirs particuliers parmi tant de sujets de distraction, ont sans doute fait disparoître à ses yeux les solides objections qu'on auroit pû former, & les exemples éclatans de Louis XII, d'Henry IV, & de plusieurs autres grands Princes qui ont été élevés à la Royauté dans un âge avancé.

Après que l'Orateur a fait remarquer dans le Roy la naissance de toutes les vertus dont l'éclat s'est déja répandu au-delà de l'Europe, & a inspiré au Fils aîné de l'Empereur Ottoman, le desir de venir

Digitized by Google

les voir & les admirer de près ; Il fait l'éloge des excellens Maîtres & des Princes qui ont contribué à l'éducation du Roy ; cet endroit est touché avec beaucoup de delicatesse. On saisit parfaitement le caractere de tous ces grands hommes, & parmi tant d'autres qualitez on voit paroître tour à tour la douceur & la modestie de M. l'ancien Evêque de Frejus ; le zele & la sagesse de M. le Maréchal de Villeroy ; la tendresse & l'affection de Madame la Duchesse de Ventadour ; la droiture d'esprit & la grandeur d'ame de M. le Duc ; la sagesse profonde de Mgr. le Regent, qui semblable à Philippe II, Roy d'Espagne, gouverne l'Europe de son cabinet, & dont les desseins n'éclatent que par les succès. Le Discours finit par des vœux pour la prosperité du Roy, & par des felicitations communes à la France & à l'Espagne, pour les presens mutuels des Princesses que les deux Nations se sont faits, & qui doivent avec d'autant plus de fondement attendre leur bonheur de l'union de quatre Bourbons, qu'un seul est capable de rendre à la fois plusieurs peuples heureux. Nous nous sommes un peu étendus sur ce sujet pour suppléer à un discours si interessant que la modestie de l'Auteur dérobe au Public.

PORTRAIT

PORTRAIT DE SON EMINENCE Mr le Cardinal de Rohan.

QUoique sorti d'un sang fécond en demy-Dieux,
Avoir encor le cœur plus grand que la naissance,
Aux talens de l'esprit allier l'éloquence,
Unir à tous les deux
Une profonde & sublime science,
Un air insinuant, noble, majestueux,
Qui des plus fiers esprits dompte la resistance.

Par ses vertus plutôt que par son rang
S'attirer en tous lieux de sinceres hommages,
Ne rien devoir à la splendeur du sang,
Par son merite seul, entraîner les suffrages.

Non content de les suivre effacer ses Ayeux,
Ne se servir de ses richesses
Que pour en faire des largesses,
Que pour aider les malheureux.

Au sein de la grandeur écueil si dangereux,
Conserver son cœur libre,
Comblé d'honneurs, suivi de mille vœux,
Abandonner les rivages du Tibre,
Et des peuples charmez fixer sur soy les yeux.

Digitized by Google

Illustre Cardinal, que le Ciel a fait naître
Pour être l'ornement de ces climats heureux,
A des traits si marquez qui peut te méconnoître!

Par le P. de P. Jesuite.

RELATION

De la Route que l'INFANTE a tenuë depuis Bayonne *jusqu'à* Bordeaux, *& de son Entrée solemnelle en cette Ville.*

L'INFANTE partit de *Bayonne* le 13 de Janvier, & elle alla coucher à *Saint Vincent*, dont elle partit le 14 pour aller coucher à *Dax*, où elle sejourna deux jours, tant pour faire reposer ses équipages, qu'à la consideration de Madame de la *Lande*, Sous-Gouvernante de cette Princesse, qui est de cette Ville. Le 17 elle alla coucher à *Tartas*, le 18 au *Mont de Marsan*, le 19 à *Roquefort de Marsan*, le 20 à *Captieux*, dont elle partit le 21 pour se rendre à *Basas*, où elle séjourna le 22, le 23 à *Langon*, le 24 étant arrivée à *Castres*, petit Bourg situé à trois lieuës de cette Ville, les Jurats de *Bordeaux* Deputez par le Corps des Magistrats, l'allerent haranguer suivant l'usage, presentez

ſentez par M. *des Granges* Maiſtre des Ceremonies.

Cette Princeſſe arriva à *Bordeaux* le 25, vers les trois heures aprés midi. Les Magiſtrats ayant remarqué que le côté de leur Ville par où l'INFANTE devoit arriver, n'offroit à la vue rien de gracieux, ſupléérent à ce deffaut, en plaçant trois magnifiques Arcs de Triomphe depuis la Porte *Saint Julien*, juſqu'à l'Hôtel de Ville où l'on avoit preparé ſon logement.

Sur le premier de ces Arcs qui étoit dreſſé à la Porte *Saint Julien*, on avoit peint au-deſſus de l'Arceau la repreſentation du Temple de *Janus*. Ce Dieu paroiſſoit au-deſſus du Temple ſur un piédeſtal, portant une clef à une main, pour faire connoître qu'il vient à bout de tout, une verge de l'autre, pour ſignifier qu'il preſide aux chemins.

Cette figure avoit quatre faces, pour marquer qu'il voit dans les quatre Parties du Monde, le Preſent, le Paſſé & l'Avenir.

Sur l'un des côtés des pilaſtres qui ſoutenoient l'Arceau, la Paix étoit repreſentée, & ſur l'autre l'Himenée. Au bas du piédeſtal où étoit aſſis le Dieu, on liſoit cette inſcription :

JANUS
PRÆVIDENS ET PROVIDENS.

Janus qui prevoit tout & qui pourvoit à tout.

Au tour de l'Arceau on lisoit ces Vers :

Aspera tum positis mitescunt
sæcula Bellis.

Le tems heureux revient, il n'est plus question de guerre.

Sous le cintre de l'Arceau étoit suspendu le Tableau de la Consecration entre un Cedre & un Olivier, pour donner une idée de la Paix & de sa durée. On y lisoit,

PHILIPPO AURELIANENSI
REGNI RECTORI PROVIDENTISSIMO
REGNUM INTER UTRUMQUE
ÆTERNAM CONNUBIIS PACEM
PROCURANTI.

La Ville dédie cet Arc de Triomphe à Philippe Duc d'Orleans, Regent de France, qui procure entre les deux Royaumes une Paix éternelle par les deux Mariages qu'il vient de faire.

Entre les deux pilastres, au-dessus de la corniche, on avoit placé deux Devises, dont l'une avoit pour corps un Olivier, auquel on avoit attaché deux couronnes de Pervenches pour servir de but à une

flèche

Digitized by Google

fléche qui paroissoit avoir passé par les couronnes, & s'être arrêtée à l'arbre avec ses mots,

HUC TENDEBAT ET HÆRET.

Elle s'est arrêtée à l'arbre de la Paix qui étoit son unique but.

L'autre corps de Devise representoit une couronne d'une branche d'Olivier liée par deux nœuds de ruban couleur de feu, & ces mots étoient au-dessus,

FIRMIOR EX VINCLIS.

Par ces liens elle deviendra plus solide.

En cet endroit Mrs. les Jurats, au nombre de neuf, presentez par M. des Granges Maître des Ceremonies, eurent l'honneur de haranguer l'INFANTE. Le sieur *de Segur*, Soû-Maire, revêtu d'une robe de brocard or & argent, porta la parole en l'absence du Marquis *d'Estrades* Maire Perpetuel de Bordeaux. Les Jurats étoient vêtus d'une robe de velours cramoisi & blanc, & suivis par toute la Compagnie du Guet, composée de cent trente hommes.

Cette Princesse fut saluée à cette Porte d'une triple décharge d'artillerie de la Ville, de la Citadelle & des Forts.

La Bourgeoisie sous les armes formoit une double haye depuis l'entrée du Faux-bourg jusqu'à l'Hôtel de Ville, les tambourgs battans aux champs.

Digitized by Google

Les ruës par où l'INFANTE passoit, étoient toutes ornées de riches tapisseries.

En arrivant au bout de la ruë *Bonhant* du côté des Fossez, elle trouva un second Arc de Triomphe, dont la décoration étoit trés-bien imaginée. Un jeune *Apollon* étoit representé au-dessus de l'arceau, assis sur un globe terrestre, accordant sa Lyre. On voyoit d'un côté l'Espagne, qui lui offroit une corde de Lyre; un Lion porté sur des nuës, sembloit se ranger prés de lui.

De l'autre côté la France lui offroit un archet, & il y avoit un Coq, qui voloit vers lui. Voyant qu'il faisoit les delices des Cieux, tous paroissoient vouloir entrer dans ce nouvel accord qu'ils preparoit.

L'on sçait assés qu'*Apollon* ou le *Soleil* est la Devise du Roy; que le *Coq* est le simbole de la France, comme le *Lion* l'est de l'Espagne; que ces deux fiers animaux sont jaloux l'un de l'autre, mais que la lyre d'*Apollon* qui accorde les Cieux, avoit les mêmes dons entre ses mains, qu'entre celles d'Orphée, puisqu'elle ravissoit les bêtes les plus feroces, & les entraînoit même après lui. C'est dans ce sens qu'on avoit mis sur ce globe cette inscription,

APPOLLO
OMNIUM ORBIS RERUM
CONCILIATOR.

Apollon

Digitized by Google

Apollon Conciliateur de l'Univers.

Au tour de l'Arceau on lisoit ces Vers,

Regis conjugio concordant fœdera mundi.

Tous les traits & alliances du monde s'unissent aux accords du Mariage du Roy.

Comme le Roy étoit representé sous la figure d'*Apollon*, on avoit mis au bas des pilastres, d'un côté la Vertu, figurée par une venerable Dame Romaine, qui representoit Madame la Duchesse de Vantadour, indiquant d'une main l'*Apollon*, & avançant l'autre à la Princesse, qui passoit en lui disant ces mots,

TIBI NUTRIVI.

Je l'ai élevé pour vous.

De l'autre côté un *Mentor*, tel qu'il est representé dans le Roman de Telemaque, representoit le Maréchal de *Villeroy*, indiquant du doigt l'*Apollon* avec ces mots,

TIBI PERFECI.

Je l'ay perfectionné pour vous.

Sur le haut de ces statuës on avoit placé deux Devises de chaque côté. La premiere étoit un Soleil, qui s'élevoit sur un hémisphere. Un Globe terrestre & une nouvelle

Digitized by Google

nouvelle Lune étoient à une distance proportionnée, avec ces mots,

ORIENTIA GAUDIA MUNDO.

Ces deux Astres naissans font les delices du Monde.

Dans l'autre étoit un Soleil plus avancé avec un Globe terrestre, & une Lune prés de sa conjonction avec le Soleil, & ces mots,

ERIT ORBI JUNCTIO FELIX.

Leur union fera le bonheur de l'Univers.

La consecration étoit suspenduë sous le cintre de l'Arcade, & on y lisoit,

JUVENI LUDOVICO
PACIFICATORI
CONJUGALI CONCORDIA
VICTIS UTRIUSQUE REGNI ODIIS
SUAM
GALLIÆ ET HISPANIÆ
TOTIUS DENIQUE ORBIS FELICITATEM
AUSPICANTI.

Un jeune Roy pacificateur, qui aprés avoir terminé les anciens differens des deux Nations, donne par son Mariage des presages favorables pour le bonheur de la France, de l'Espagne & de tout l'Univers.

La Princesse continuant sa marche vers le Pont de l'Hôtel de Ville qu'on avoit fait

Digitized by Google

fait construire exprès pour son entrée, passa sous un Portique dressé à la tête du Pont, soutenu par des pilastres. Ce portique formoit trois arceaux en face; une Gallerie regnoit au-dessus; d'où s'élevoit une estrade & au dessus un Dais fleurdelisé, soutenu par quatre Amours, portant en bandoulière les cordons du *Saint Esprit* & de la *Toison d'Or*, & au-dessous du Dais étoit placée une jeune *Themis*, destinée pour Epouse à *Jupiter*, d'où nâquirent les Loix, la Justice & la Paix. Au coin d'une des marches de l'Estrade paroissoit un *Mercure*, son Caducée à une main, offrant de l'autre une Couronne de France.

Au coin de l'Estrade opposé, le Génie de *Bordeaux* étoit representé en habit bleu parsemé de *croissans*, presentant les clefs de l'Hôtel de Ville dans un bassin. De chaque côté les Jeux, les Amours & les Plaisirs paroissoient folâtrer sur la gallerie, & & au-dessous de *Themis* on lisoit cette inscription,

INFANS THEMIS HOSPES
JOVI RATA CONJUX.

La jeune Themis destinée pour Epouse à Jupiter fait son sejour en ce Palais.

Autour de l'Arceau du milieu on lisoit ce Vers,

Hæc

Hæc Ædes Themidis Lodoïco est Regia Sponsæ.

Ce Temple de Themis est le Palais de l'Epouse du Roy.

Au-dessous de l'Arceau du cintre, paroissoient les trois *Graces*, celle du milieu portoit les Armes de France & d'Espagne accollées. Celle qui étoit à la droite portoit celles du Maréchal de *Bervvick* Commandant dans la Province, & la troisiéme à la gauche, celles de la Ville de *Bordeaux*. Elles soutenoient ensemble le Tableau de la Consecration, où on lisoit,

INFANTI
SERENISSIMÆ HISPANIARUM PRINCIPI
IN
URBANA BURDEGALENSIUM DOMO
NUNC HOSPITI OLIM DOMINÆ
FUTURÆ GALLORUM REGINÆ
DIGNISSIMÆ.

A Madame l'Infante d'Espagne, qui à present fait son sejour dans l'Hôtel de Ville de Bordeaux, dont elle sera un jour la Reine, comme de tout le reste du Royaume.

Au haut des deux Arceaux on avoit placé des deux côtez deux grands Cadres, dans lesquels il y avoit deux Tableaux en bas-relief. L'un étoit consacré à l'Espagne,

Digitized by Google

l'Espagne, & l'autre à la France. On y voyoit en bas le Cahos representé, & au-dessus s'élevoit l'*Honneur* & la *Veneration*, assis sur cette masse confuse, où les Elemens, qui jusqu'alors s'étoient combattus, commençoient à s'accorder. Ils s'entre-donnoient une main pour signe de fidelité dans leur legitime Mariage, & de l'autre, ils envoyoient vers l'Olimpe une jeune Majesté, leur Fille, qui dès les premiers jours de sa naissance fut grande. Elle paroissoit avec éclat dans le milieu des airs. A un coin de ce Tableau, *Jupiter* s'avançoit vers elle, son foudre baissé dans une main, & lui tendant l'autre pour la recevoir, l'associer à son Trône, & ne faire desormais avec elle qu'une même personne. Son Aigle semblant se conformer à l'Amour & aux desseins de son Maître pour cette Divinité naissante, étendoit une aîle, comme pour lui faire place à côté du Pere des Dieux & du Roy des hommes. Le Ciel paroissoit serein & dénotoit assez que l'arrivée de cette jeune Majesté apportoit la Paix, l'ordre & le rang qui convenoient aux Divinitez de toute la Cour Celeste. On n'avoit pas de peine à comprendre que sous la figure de l'*Honneur* & de la *Veneration* on representoit le Roy & la Reine d'Espagne. Sous celle de la Majesté & de Jupiter,

l'INFANTE

Digitized by Google

l'INFANTE & le ROY. C'est aussi dans ce sens qu'on avoit mis ce distique Latin au-dessus de ce Tableau,

ASSESSURA JOVI MAJESTAS REGIA PRODIT,
HISPANIS NATAM SIC LODOICUS HABET.

La jeune Majesté paroît icy pour se placer auprés de Jupiter: c'est ainsi que LOUIS *regarde Madame* INFANTE.

La consecration étoit conçuë en ces termes, & placée au-dessous de ce Tableau,

HISPANIÆ
ASSESSURAM LUDOVICO PRINCIPEM FILIAM
BENIGNE MITTENTI.

*Bordeaux consacre ce Tableau à l'Espagne pour la remercier d'avoir envoyé en France Madame l'*INFANTE *pour l'associer au Trône de* LOUIS XV.

Le second Tableau representoit l'Oracle d'*Apollon* consulté sur le bonheur de la France. On y voyoit sur un Autel la statuë de ce Dieu. La *Pithonisse* sur son Trépié couvert de la courtine. Un Prêtre de ce Dieu y paroissoit d'un côté l'encensoir à la main, offrant son encens & sa priere pour rendre *Apollon* propice à ses vœux, & de l'autre un Interprete, qui expliquoit la réponse

Digitized by Google

réponse de l'Oracle, sur un panneau près du Prêtre de ce Dieu, on lisoit cette question,

TEMPORE QUO GALLIS FELICIA REGNA VIGEBUNT ?

TEMPORE QUO MIHI ERIT FELIX VICTORIA * CONJUX.

Et sur un panneau près de l'Interprete,

EST LODOICUS APOLLO: INFANS VICTORIA CONJUX.

Le Prêtre . . . *Quand joüira-t'on en France d'un Regne heureux & plein de gloire ?*

L'Oracle. . . . *Quand je serai l'Epoux de la Victoire.*

L'Interprete. . . . *l'INFANTE est la Victoire, & LOUIS l'Apollon.*

Sur l'assurance & la verité de l'Oracle on avoit écrit ce distique au-dessus du Tableau,

VICTOR ERIT LODOIX, RATA CUI VICTORIA CONJUX,

HEROES FIENT QUEIS ERIT ILLA PARENS.

LOUIS Victorieux aura la Victoire pour Epouse qui lui est destinée, & leurs Enfans seront des Heros.

* L'Infante s'appelle Victoire.

La

La consecration de ce dernier Tableau étoit en ces termes,

GALLIÆ
DE FELICISSIMO SUI REGIS CONJUGIO
OPTIME PRÆSAGIENTI.

Bordeaux consacre ce Tableau à la France pour la felicité des bons presages qu'elle tire de l'heureux Mariage de son Roy.

L'INFANTE étant entrée dans l'Hôtel de Ville, elle trouva dans une des salles richement ornée, un Dais de velours cramoisi garni de galon & de frange d'or : le fauteüil & le carreau de même. Au-dessous du Dais, les Armes de France & d'Espagne accollées étoient representées en broderie, avec cette inscription,

GEMINI CONCORDIA REGNI.

L'union & l'accord des deux Royaumes.

Le reste de l'Appartement de la Princesse étoit meublé à peu près de cette même magnificence.

Les Troupes Bourgeoises, selon leurs anciens Privileges, eurent l'honneur de garder l'INFANTE, & les Jurats choisirent pour sa garde l'élite des six Regimens dont ils sont Colonels.

Le soir il y eut des feux de joye devant toutes les portes & des illuminations par toute la Ville, qui furent réiterées pendant

les

Digitized by Google

les deux nuits suivantes. Les trois premiers jours les Boutiques furent fermées, & le Peuple joignit à toutes ces réjouïssances beaucoup d'acclamations de *Vivent le Roy* & la *Reine*.

Le lendemain 26. les Officiers du Guet de la Ville, en Corps, allerent presenter à l'INFANTE les presens ordinaires de la Ville, consistant en quatre ou cinq cens livres de Bougies, environ trois cens flambeaux de Cire blanche, beaucoup de Confitures, & une grande quantité de differentes sortes de Vins.

Le même jour l'INFANTE fut complimentée par le Corps des Officiers du second Bataillon de son Regiment, à la tête duquel étoit le Colonel, qui eut l'honneur de lui porter la parole en ces termes :

MADAME, *voici les Officiers du second Bataillon de votre Regiment en Corps, qui viennent avec empressement vous rendre leurs hommages. Les momens que vous voulez bien nous accorder, sont trop courts pour nous exprimer sur les rares qualitez du Roy notre Maître, dont vous allez faire le bonheur, nous les employons, MADAME, à vous assurer de notre zéle, de notre attachement, & de notre fidelité inviolables pour votre service.*

Après ce compliment le Colonel eut l'honneur

l'honneur de baiser la main de l'INFANTE, & tous les Officiers le bas de la robe.

Madame la Duchesse de *Vantadour*, toujours pleine d'attention & gracieuse à son ordinaire, n'omit aucune occasion de distinguer & d'obliger tous les Officiers de ce Regiment, en leur procurant tous les agrémens qu'ils pouvoient attendre de l'INFANTE & de son âge.

Sur le soir il y eut un très beau feu d'artifice, qui fut tiré devant les fenêtres de l'INFANTE, où cette jeune Princesse parut prendre beaucoup de plaisir.

Le 27 sur les onze heures du matin, le Clergé de *Bordeaux* eut l'honneur de complimenter l'INFANTE, le Doyen du Chapitre de *Saint André* étant à la tête, suivant l'usage ordinaire. Ensuite le Premier President du Parlement à la tête d'une députation, alla complimenter cette Princesse, de même que la Cour des Aydes, qui fut suivie sur les trois heures après midi du Chapitre de *Saint Seurin*, du Presidial, de l'Université, & de l'Election.

Les Tresoriers de France ayant eu quelques difficultez avec le Presidial pour la préséance, ils furent les derniers à aller faire leurs complimens.

Tous ces Corps furent introduits & presentez par M. des Granges, Maître des ceremonies.

Madame

Digitized by Google

Madame la Duchesse de *Vantadour* répondit aux complimens & harangues des Cours Superieures & Inferieures, au nom de la jeune Princesse, avec beaucoup de politesse & dans les termes qu'il convenoit.

Le même jour le Premier President traita splendidement Madame la Duchesse de *Vantadour*, M. le Prince de *Rohan*, & la Princesse de *Soubise*, aussi bien que Mesdames de *Vilfort* & de la *Lande*.

Le soir M. *Boucher*, Intendant de la Province, donna un superbe festin, accompagné d'illuminations, à M. le Prince de *Rohan* & à Madame de *Soubise*, où toutes les personnes de consideration de la suite de l'INFANTE furent invitées. Ce repas fut suivi d'un Bal en masque, il y eut un grand concours de monde & un très-gros jeu aux trois dez, qui est le jeu ordinaire & le plus usité en cette Ville pendant le temps de Carnaval.

Le 28 Madame la Duchesse de *Vantadour* voyant que malgré la bonté & l'attention qu'elle avoit euë de presenter souvent aux fenêtres l'INFANTE, pour la faire voir au Peuple, le concours n'en diminuoit point à l'Hôtel de Ville, pour contenter l'empressement extrême des Bourgeois, profita du beau temps qu'il fit ce jour-là, & mena promener cette Princesse au Fauxbourg des *Chartrons*, qui est proprement

Digitized by Google

prement le Cours de la Ville, & la plus belle promenade qu'il y ait à *Bordeaux*. Ce lieu est situé le long de la Riviere qui forme le Port, & est orné d'un grand nombre de maisons, qui pourroient passer à Paris pour de magnifiques Hôtels, ainsi qu'il a été dit le mois passé dans la Description que nous en avons faite.

L'INFANTE partant de l'Hôtel de Ville avec toute sa Cour, pour se rendre aux *Chartrons*, après avoir traversé plusieurs ruës, où les Troupes des Bourgeois étoient sous les armes, passa par la *Porte Medoc*, & continuant sa marche par la ruë du *Chapeau-rouge*, elle trouva sur l'Esplanade du Château *Trompette*, le second Bataillon de son Regiment rangé en bataille à quatre hommes de hauteur, les armes presentées, le Colonel étant à la tête, & les Officiers dans l'ordre de leurs divisions, lui rendirent les honneurs Militaires suivant l'usage ordinaire.

Quoi que l'INFANTE passât bien près du Château *Trompette*, elle ne fut point saluée du canon de la Place, Madame la Duchesse de *Vantadour* ayant apprehendé que le bruit de l'Artillerie n'épouventât les chevaux.

Pendant toute la marche de l'INFANTE les Bordelois, dont on ne peut assés louer le zele, ne cesserent de témoigner leur affection

Digitized by Google

affection & leur amour par des acclamations continuelles de *Vivent le Roy & la Reine.*

Madame la Duchesse de *Vantadour*, après avoir ramené l'INFANTE à l'Hôtel de Ville, fut dîner avec M. le Prince de *Rohan* & Madame de *Soubise*, chez M. *Bouchet* Intendant, qui les regala somptueusement.

Le 29 M. *Bouchet* continuant sa magnificence, donna un grand souper, qui fut suivi d'un Bal en masque, accompagné d'illuminations.

Le 30 M. le Prince de *Rohan*, qui après avoir fait l'échange des deux Princesses, avoit accompagné l'INFANTE jusqu'à *Bordeaux*, où il s'étoit arrêté, en partit pour retourner à Paris. L'on peut dire que dans le peu de sejour qu'il fit à *Bordeaux*, il y acquit par ses manieres nobles, gracieuses, prevenantes, le respect, l'estime & l'amitié de tout le monde.

L'Infante Reine partit de *Bordeaux* le 4 du mois passé; & en sortant de la Ville elle trouva à la Porte des *Salinieres* un nouvel Arc de Triomphe, qui representoit la Déesse *Thetis*, ayant à ses côtez deux Fleuves posez sur deux Rochers, tenant leurs Urnes entre leurs bras, d'où cousoient des eaux en abondance devant elle, & au-dessus étoit écrit,

Digitized by Google

ALTERA THETIS OCEANI AD NUPTIAS CONTENDENS.

Comme une autre Thetis elle court s'unir à l'Ocean.

Au-dessous de la jonction des eaux on lisoit ce vers,

VENTURÆ JUNCTAS DOMINÆ SUBMITTIMUS UNDAS.

A notre Déesse future nous soumettons nos Eaux unies.

Pour la Consecration on avoit mis sur le cintre cette inscription,

INFANTI LUDOVICO NUPTURÆ PARISIIS AD NUPTIAS APPRECATUR ITER BURDEGALA.

Bordeaux souhaite à l'INFANTE qui doit épouser LOUIS une heureuse arrivée à Paris.

A un côté de la Porte on voyoit la *Paix*, & de l'autre l'*Himenée*; auprès de la premiere couloit un Fleuve qui se divisoit & se réunissoit, avec ces mots,

RECURRIT EODEM.

Il prend le même cours.

A l'autre on voyoit un second Fleuve, qui se divisant arrosoit deux Pays, & l'ame de cet emblême étoit exprimée par

ces

Digitized by Google

ces paroles,

BINAS FELIX ALLUIT ORAS.

Il arrose & rend heureux deux Royaumes.

On avoit mis à flot sur le bord de la *Garonne* un magnifique Batteau ingenieusement peint, decoré en dehors, superbement tapissé en dedans, & vitré. Il étoit remorqué par deux autres Bateaux, sur lesquels il y avoit soixante-dix Rameurs, qui unissant leurs forces & leur adresse, à la beauté de la Marée, & glorieux de conduire la premiere Princesse du monde, partirent comme un trait au milieu des acclamations publiques, & dans moins de deux heures ils eurent passé le redoutable *Bec-d'Ambez*, dont nous allons faire une courte description avant que d'arriver à *Blaye*, en faveur de ceux qui pourront dans la suite être obligez de franchir ce dangereux trajet, dont la seule idée épouvente par les frequens naufrages que plusieurs personnes y ont fait.

SUITE de l'Explication Historique & Topographique de la Carte, qui marque tous les endroits par où l'INFANTE-REINE a passé pour se rendre de la Frontiere à Paris. Par Mr *l'Abbé de Vayrac.*

CE qu'on appelle le *Bec-d'Ambez*, est une langue de terre, qui va se terminer angulairement au confluant des Rivieres de *Garonne* & de *Dordogne* vis-à-vis d'une Isle, ayant la premiere au Midy & la seconde au Nord. Ces deux grands Fleuves venant à se joindre à la pointe du *Bec*, le choc de leurs eaux est si impetueux, que pour peu de vent qu'il fasse, les flots s'élevent prodigieusement, & causent aux Bâtimens un mouvement si violent, que ceux qui n'y sont pas accoutumez, croyent être sur le point de se voir engloutis. Cependant ce n'est pas là le danger qu'il y a à craindre, car pourvû que les Pilotes soient attentifs à prévenir ces deux coups de Mer, dont l'un s'appelle *Grain* en termes de Marine, & l'autre *Alise*, on ne court aucun risque. Le grand peril consiste, en ce que les Courans des eaux, resserrez entre l'Isle qui est vis-à-

vis

Digitized by Google

vis du *Bec*, & le continent dont il fait la pointe, changent si souvent & si subitement le cours des deux Rivieres, qu'aujourd'hui on trouve un profond abîme dans l'endroit où l'on avoit remarqué hier un banc de sable, & un banc de sable où l'on avoit jetté l'anchre sur six brasses d'eau. De sorte, que les Pilotes qui ne sont pas instruits de ces promts changemens, ne peuvent pas manquer d'échoüer, & voilà au juste ce qui a donné au *Bec-d'Ambez* la reputation d'un passage si dangereux, qu'autrefois les Saintongeois qui étoient obligés de faire le trajet de *Blaye* à *Bordeaux*, se confessoient & faisoient leur Testament avant que de s'embarquer. Mais depuis que les Pilotes ont découvert la cause du danger, ils l'évitent sans peine. Aprés que les deux Rivieres ont été jointes, elles perdent leur nom, & ne font plus qu'un canal, qui depuis leur jonction jusqu'à l'embouchure s'appelle *Gironde*.

A deux lieuës au dessous du *Bec-d'Ambez* paroît la Ville de *Blaye*, Capitale d'un Pays qui contient vingt-deux grosses Paroisses, & une des plus importantes Places du Royaume. Elle est située sur le bord Oriental de la *Gironde*. On l'appelle en Latin *Blavia*, *Blavutum*, ou *Blavium*.

Duchesne & quelques autres Historiens la prennent pour le *Promontorium Santonicum* de Ptolemée, en quoi ils sont dans l'erreur, d'autant que cette Ville n'a jamais été mise au nombre de celles de Saintonge, & que tous les Sçavans conviennent que *Broüage* est le fameux *Promontorium Santonicum*.

Cette Ville est si ancienne & si considerable, qu'Ausone, qui vivoit il y a 1400. ans en parle avec distinction, & lui donne le glorieux titre de Ville de Guerre, *Blaviam Militarem*, ce qui détruit démonstrativement l'opinion de quelques Modernes qui ont pretendu que Charlemagne en fut le Fondateur, sans autres preuves que quelques Armes que les Habitans disent être celles du fameux *Roland* neveu de cet Empereur. Mais quand Ausone ne parleroit pas de *Blaye* dans le quatriéme siécle, comment Charlemagne pourroit-il en être le Fondateur, puisque l'Histoire de France fait foy que le Roy *Charibert* fils de *Clotaire* I. y fut enterré, & que son corps y a été conservé jusqu'en 1568. que les Huguenots surprirent la Ville, la saccagerent, ruinerent toutes les Eglises, sans épargner les ossemens de ce Roy, qui reposoient dans celle de Saint *Romain*.

La Ville est divisée par un petit ruisseau qui

qui coule du Nord au Midi en deux parties inégales. Celle qui est du côté de l'Occident s'appelle la *Haute Ville*, & celle du côté de l'Orient la *Basse*. La premiere est fort peu considerable, ne contenant que la Citadelle & quelques maisons au bout du glacis, au lieu que l'autre est grande, bien peuplée & habitée par quantité de riches Marchands, qui font un grand Commerce tant par Mer que par Terre, en grains, en vins & en eau-de-vie. La Citadelle est bâtie dans la *haute Ville* sur un rocher escarpé, qui domine perpendiculairement sur la Riviere du côté de l'Occident, & du côté de l'Orient il va en s'abaissant par une pente assez rude jusqu'au ruisseau qui separe les deux Villes: tout ce terrain forme le glacis de la *Place*, laquelle est composée de quatre bastions seulement, & de quelques ouvrages exterieurs, n'y en ayant pas pû faire davantage, à cause de la disposition du lieu, qui se retrecit en s'élevant. Tout contribue à la rendre une des plus fortes Places du Royaume: car du côté de l'Occident & du Midi, elle a une Riviere qui a 3000 toises de largeur, & du côté de l'Orient & du Nord, ses fossez sont taillez dans le roc, qui s'étendant, comme il a été dit, jusqu'au Ruisseau qui separe les deux Villes, rend les approches du corps de la Place

très-difficiles. Comme elle a été bâtie pour servir de rampart à toute la partie Septentrionale de la Province, & pour faire la sûreté de la Capitale, en empêchant que les Flotes des Ennemis n'y puissent pas aller ; le feu Roy n'a rien negligé de tout ce qui pouvoit la mettre en état d'une vive resistance, tant par Mer que par Terre. Car en 1689. craignant que les Anglois ne tentassent quelque descente sur les Côtes de *Guienne*, il fit construire un Fort dans une Isle qui est vis-à-vis de *Blaye*, presqu'au milieu de la Riviere, laquelle a 700 toises de circuit. Il y a toujours une garnison de Troupes détachées de celles de la Citadelle, & une bonne Artillerie qui peut foudroyer à fleur d'eau les Navires qui ne peuvent passer qu'entre le feu du Fort & celui de la Citadelle du côté du Levant, ou entre celui du même Fort & celui du Fort de Medoc, qui est construit sur le bord de la Riviere du côté de l'Occident.

Le Gouvernement de *Blaye* est sur le pied des grands Gouvernemens du Royaume, avec un Etat Major. Le Duc de *Saint-Simon* Ambassadeur Extraordinaire en Espagne, en est Gouverneur.

Blaye est un ancien Comté qui appartenoit autrefois aux cadets de la Maison d'*Angoulême*. Du tems de la Ligue les Religionnaires

ligionnaires s'en rendirent les maîtres pour la seconde fois, ce qui obligea le Roy de la faire assieger en 1593 par le Maréchal de Matignon, mais il ne put pas la prendre, de sorte qu'elle demeura au pouvoir des Ligueurs, jusqu'à ce que tous les troubles du Royaume furent pacifiez par un accommodement. Pendant toutes ces guerres, la Ville fut exposée à toutes les calamitez imaginables & entierement ruinée. Mais à la faveur de la bonté de son Territoire, qui est sans contredit un des plus fertiles de toute la *Guienne*, & de son heureuse situation pour le Commerce, elle s'est si bien rétablie, qu'aujourd'hui elle est une des plus riches Villes de la Province.

MIRAMBEAU est un Bourg à titre de Marquisat, appartenant au Prince de *Pons*, qui y a un trés-beau Château. Cet endroit n'a rien qui merite d'être décrit. De Mirambeau à *Pons*.

PONS est une Ville assez considerable à quatre lieuës au midy de *Saintes*, avec titre de *Sirauté*, dont la Jurisdiction s'étend sur 52 Parroisses & sur 200. Fiefs. Elle est située sur une colline, dont elle occupe le sommet & les pentes. On la divise en *haute* & en *basse*. La premiere s'appelle *Saint Vivien*, & la seconde *les Ayres*, ou *Saint Martin*. Saint Vivien

n'est pas fort peuplé depuis que les Juifs qui l'occupoient autrefois en furent chassez, & leurs maisons démolies pour avoir pendu un Moine. Saint Martin est au bas de la colline, & dominé par un magnifique Château, entouré de hautes murailles, & qui marque parfaitement qu'il a été bâti pour être le sejour d'un grand Seigneur. Au-dessus de ce Château la petite Riviere de *Seugne* se divise en trois branches, dont l'une en arrose les murailles, aussi-bien que celles de la Ville; l'autre separe des terres labourables d'avec de trés-belles prairies, & va traverser la *Basse Ville* qu'elle partage en deux parties presqu'égales, & la troisiéme passe au travers des prairies dont on vient de parler, ensuite toutes les trois venant à se joindre au-dessous de la Ville, elles ne font plus qu'un canal. On communique d'une partie de la Ville à l'autre par quantité de Ponts. Du côté de la plaine en tirant vers le Midy, la Ville est fortifiée par une double enceinte de murailles & par de profonds fossés. Du côté de la montagne, elle est bordée par des bois qui forment un très-beau païsage. La Ville est ancienne, & Robert du Mont, celebre Antiquaire en parle avec éloge, aussi-bien que Mathieu de Paris. Le premier dit qu'en 1279. *Richard*, surnommé *Cœur*

de

Cœur de Lion Duc d'Aquitaine, la fit démolir à cause que le *Sire* de *Pons* étoit entré dans l'alliance & dans les interests de *Geoffroy* de *Rancon* Seigneur de *Taillebourg* son implacable ennemi : *similiter fecit Domino de* Pons, *destruendo scilicet Castrum suum* Pons, *quia erat confœderatus ipsi Gaufrido.* Le second assure que vers l'an 1242, elle étoit une Ville noble & possedée par *Reginard* de *Pons*, qu'il met au rang des plus grands Seigneurs de la Province de Saintonge : *inde venit ad* Pontem *nobilem* Civitatem, *occurrente Domino* Civitatis *ejusdem, scilicet* Reginaldo *de* Pontibus *cum aliis Magnatibus Xantongiæ.*

Les Historiens ne sont pas d'accord touchant l'origine du nom de cette Ville ; car les uns prétendent qu'elle tire son nom de cette quantité de Ponts qu'on y voit : d'autres soutiennent, qu'un nommé *Ælius Pontius* neveu de *Pompée* en jetta les premiers fondemens dans un voyage qu'il fit dans les Gaules, & que pour éterniser sa memoire, il lui imposa son nom. Ils fondent leur sentiment sur quelques Medailles qu'ils disent avoir été trouvées sous les ruines d'un pillier qui soutenoit cette partie du Château, qui est du côté de la Place, où étoit anciennement la rue des Juifs, sur lesquelles on lit deux inscriptions ;

Digitized by Google

dont l'une est conçue en ces termes, *Ælius Pontius. Nepos. Pomp. Magn. Tumul.* & l'autre en ceux-ci, *Divus Caius Julius Cæsar Imperator*; à quoi ils ajoutent encore quelques témoignages tirez de certaines Chartes qu'on conserve dans la Maison de Ville, pour prouver que cet *Ælius-Pontius* non seulement est le Fondateur de la Ville, mais même, le glorieux tronc d'où les Seigneurs de *Pons* descendent. Nous nous dispensons de raporter ce qui est contenu dans ces Chartes, d'autant que nous les tenons pour tellement apocriphes, qu'à la simple lecture on s'aperçoit aisément qu'elles ne peuvent être autre chose que l'ouvrage de quelque flatteur, qui a voulu faire un faux honneur à l'illustre Maison de *Pons*, n'y ayant dans toute l'Antiquité aucun vestige qui puisse faire présumer qu'elle descende d'un parent de *Pompée*.

D'autres, moins adulateurs en apparence, mais dans le fond aussi imposteurs, ne se contentant pas de produire une suite non interrompue de grands personnages qui depuis 750 ans ont vecu avec éclat, & ont pris alliance avec les plus illustres Maisons de France & d'Angleterre, s'efforcent de persuader qu'ils doivent leur origine aux anciens Comtes d'*Angouléme*, quoiqu'ils n'ayent pas plus de preuves pour justifier cette descendance, que ceux qui leur

leur donnent pour premier Auteur *Ælius-Pontius* neveu de *Pompée*.

Quoi qu'il en soit, sans avoir recours aux chimeres ni aux fables, nous pouvons dire que l'Histoire ne nous fournit gueres de familles plus anciennes, ni plus distinguées que celle de *Pons*, ni de Terres plus considerables que celle de ce nom: mais malheureusement elle fut éteinte le siecle dernier par la mort de *Renaud de Pons*, sans laisser qu'une fille appellée *Antoinette de Pons*, qui fut mariée avec *Antoine d'Albret* Comte de *Miossans*, Maréchal de France; & ensuite avec le feu Comte de *Marsan* de la Maison de *Lorraine*, & pere du Prince de *Pons* d'aujourd'hui.

Les enfans des Principaux de la ville de Pons, dont le plus âgé n'avoit pas dix ans, représenterent devant l'Infante Reine une petite Comedie, qui divertit beaucoup cette Princesse.

SAINTES, capitale de la Province de Saintonge, est située dans un des plus beaux & des meilleurs pays du Royaume, sur une colline qui s'étend jusqu'au bord meridional de la Riviere de *Charante*, qui baigne ses murailles du Levant à l'Occident. On la passe sur un très beau Pont de pierre que les Romains y firent construire, à l'entrée duquel s'éleve la Tour de *Montrole*, qui est aussi un ouvrage des

des Romains, bâtie de grandes pierres semblables à celles des Arenes de *Nismes*. Une bonne partie des Fiefs & des Seigneuries de *Saintonge* releve de cette Tour. Au milieu de ce Pont paroît un magnifique Arc de Triomphe à deux Portiques de grandes pierres, entre lesquelles on n'apperçoit aucun ciment, selon l'usage des Romains. On y a gravé des Inscriptions en Lettres Romaines, que le temps qui consume toutes choses, n'a pas entierement effacées, puis qu'on y lit encore ces mots : *Sacerdos Roma & Augusto*, & plus bas, *Cesari Nep. Divi Julii Pont. Aug.* ce qui donne lieu à plusieurs Antiquaires de croire que cet Arc fut érigé à la gloire de *Tibere*, qui se disoit neveu de *Jules Cesar*. Au revers paroissent ces lettres, dont les unes forment quelques mots entiers qui n'ont aucune suite : *C. Julius I. jectuner. . . . Rufus. Is. Nepos. E. Jovis. Sacerdos. Romana. . . Luentem. . . . Prafectu. . . P. Ro.*

On voit encore hors de la Ville, sur le chemin de *Saint Jean d'Angely*, les ruines de quelques Acqueducs & canaux de fontaines, les restes d'un amphiteâtre, & la place d'un Cirque du côté de l'Occident, près de l'Eglise de *saint Eutrope*, & plusieurs autres vestiges qui marquent la grandeur & la magnificence de cette Ville. Mais ce qui la rendoit encore bien plus considerable,

Digitized by Google

considerable, c'étoit un Capitole bâti dans l'enceinte d'un Château très fort que *Charles* Comte d'*Anjou* frere du Roy *Philippe* de *Valois* fit abattre en 1329, après l'avoir pris sur les Anglois, ainsi qu'il est rapporté par Du Tillet. Aimar de *Chabanois* parle de ce fameux Capitole dans son Histoire, & *Besli* en fait aussi mention dans dans la vie de *Guillaume* V. dit le *Gras*, Comte de *Poitou* & d'*Aquitaine*, où il dit en propres termes, que *Fouques Nerve*, surnommé le *Palmier*, Comte d'*Anjou* & de *Saintes*, étant d'une humeur fort ambitieuse, avoit dessein de s'emparer du Comté du *Maine*; mais que ne l'osant entreprendre à main armée contre *Herbert*, surnommé *Eveille-Chien*, il joignit la fourberie à la force, en feignant de vouloir inféoder *Saintes* à *Herbert*, & que pour cet effet il lui assigna jour dans cette Ville même, où le *Monteau* & sa femme se rendirent, sous la bonne foy de l'*Angevin*; mais qu'à peine il eût mis le pied dans le *Capitole*, que ce traître se saisit de lui le premier Dimanche de Carême de l'année 1030.

Ce *Capitole* étoit si superbe & si magnifique, que quoi qu'il ait été entierement détruit il y a déja plus de trois siecles; cependant sa magnificence n'a pas été tout à fait effacée, puis qu'on en a vû de nos jours

jours d'illustres Monumens dans la découverte de ses ruines : car en 1609 le Gouverneur de la Ville ayant eu ordre du Roy *Henry* IV. de bâtir quelques *Bastions*, il fit abattre une vieille Tour qui étoit à l'entrée de la Citadelle pour en avoir les materiaux, autour des fondemens de laquelle on trouva en bêchant une grande quantité de pierres en un monceau, dont les unes marquoient avoir servi à quelque superbe édifice, comme pourroit être un Temple, & les autres sembloient être les debris de quelques monumens sepulcraux. Entr'autres choses il y avoit quantité de pieces de grandes colonnes canelées & redentées, garnies de leurs bases, chapiteaux, architraves, frises, corniches, & moulieres, avec quelques autres morceaux d'Architecture, qui representoient une forme d'Autel à l'antique, ornés de diverses figures & Inscriptions, dont les unes representoient des Prêtres *Flamines*, qui sacrifioient à *Jupiter Capitolin*, avec des instrumens de Religion comme, *Pateres*, *Sympules*, *Litues* & *Disques*, & autres de cette nature, ce qui est d'autant plus remarquable, qu'il n'y avoit que trois autres Villes dans les Gaules, où il fût permis d'avoir des *Capitoles*, sçavoir, *Nismes*, *Autun*, & *Toulouse*.

Il y a long-temps qu'on dispute pour sçavoir

ſçavoir quels Peuples ont été les Fondateurs de la Ville de *Xaintes* ou *Saintes*; car les uns l'écrivent avec un X. & les autres avec un S. Les uns attribuent cette gloire à une Colonie de Troyens appellés *Xantones*, à cauſe qu'ils venoient des bords de la celebre Riviere de *Xantes* en *Phrygie*, qui ſelon eux, paſſerent dans les *Gaules* après la deſtruction de la fameuſe Ville de *Troyes*, leſquels pour éterniſer leur nom & leur gloire lui donnerent le nom de *Xaintes*. Les autres ſoutiennent au contraire, que les *Celtes Gaulois* jetterent les fondemens de cette Ville, & qu'ils prirent le nom de *Santones*, & non pas *Xantones*, & pour autoriſer leur opinion, ils ont recours à *Ceſar*, à *Strabon*, à *Auſone*, à *Lucain*, à *Amien Marcellin*, à *Gregoire de Tours*, à *Aimoin*, & à tous les anciens Hiſtoriens, qui d'une commune voix les appellent *Santones* ou *Santoni*, & non pas *Xantones* ni *Xantoni*; ce qui ſemble détruire le ſentiment de leurs adverſaires.

Quoi qu'il en ſoit, *Ceſar* dans le troiſiéme Livre de ſes Commentaires fait un éloge magnifique de ces Peuples en diſant, qu'après qu'ils eurent fait la Paix avec les Romains, & qu'ils leur eurent promis l'obéiſſance, lui fournirent un grand nombre de Vaiſſeaux pour faire la guerre aux *Vannes*,

&

& dans le septiéme il ajoute qu'ils étoient si considerés dans les *Gaules*, que s'étant revoltés dans la suite, ils furent appellés dans une Assemblée generale, où il fut deliberé qu'on declareroit la guerre aux Romains. *Pline* dans le Chapitre XIX. du IV. Livre de son Histoire Naturelle, dit la même chose. Mais rien ne marque tant la haute reputation de ces Peuples, que l'honneur que leur font de graves Historiens, en faisant descendre d'eux nos Rois de la troisiéme Race.

Belleforest dans ses Annales, tient que *Robert* le *Fort* Duc des *François*, que le Roy *Charles* le *Chauve* opposa aux *Danois* ou *Normands*, étoit *Saintongeois* d'origine, & par consequent *François* naturel, & non pas *Saxon*, comme quelques Auteurs l'ont écrit. Il fonde son sentiment sur les erreurs, qu'il pretend qui se trouvent dans les anciens Manuscrits, & s'explique ainsi : *les abreviations qui se rencontrent dans les anciens Manuscrits, ont causé de l'erreur touchant l'origine de* Robert le Fort ; *car comme dans les uns il est écrit de cette sorte*, Saonici generis vir, & *dans les autres de cette maniere*, vir Xnici generis, *on s'est trompé dans l'explication de ces mots, & on a cru* qu'il falloit lire Saxonici au lieu de *Santonici* ou *Xantonici* avec un X. comme les Auteurs du moyen âge ont

écrit

écrit contre l'usage & la pratique des Anciens.

Il faut demeurer d'accord que l'opinion de cet Historien est fort singuliere ; mais dans sa singularité elle ne laisse pas d'avoir de la probabilité, étant beaucoup plus naturel de faire descendre *Robert* le *Fort* des *Saxons* qui devoient leur origine aux anciens *Gaulois*, que des *Saxons*. Car enfin quelle necessité y a-t'il d'aller chercher parmi les Etrangers un sujet pour lui faire occuper la premiere Dignité de l'Etat, tandis que les plus Nobles & les plus Belliqueux Peuples de l'Univers regnent en France ? N'est-ce pas aller contre toutes les regles de la raison ? Aussi aprenons-nous dans l'Histoire que *Reginon*, *Adan* de *Vienne*, & *Othon* de *Frigingen*, quoiqu'interessés dans ce fait, ne qualifient nullement ce grand Prince de *Saxon* ni d'Etranger. Outre cela, est-il croyable que le Roy *Charles* le *Chauve* ait voulu opposer aux *Danois* un Prince *Saxon* de la Race de *Widikind*, irreconciliable ennemi de ce Monarque, qui avoit toujours trouvé son refuge, & un azile assuré en *Dannemarck* Mais comme cette matiere est d'une trop longue discussion, & qu'il faudroit une Dissertation en forme pour en traiter à fonds, nous n'en ditons pas davantage, & nous nous attacherons à faire voir la

diversité

diversité des Seigneurs auxquels la Ville de *Saintes* a été assujétie.

Gregoire de Tours dans le sixiéme Livre de son Histoire, parle d'un grand Seigneur nommé *Guaddon*, qu'il qualifie de Comte de *Saintes*, qui vivoit sous le Regne de *Chilperic*, & qui fut deputé par ce Monarque pour aller conduire sa fille en Espagne. Dans le huitiéme il fait mention d'un certain *Gundesisil* surnommé *Dodon*, que le Roy *Gontrand* fit Comte de *Saintes*, & ensuite Evêque de *Bordeaux*.

Aimoin dans le cinquiéme Livre de son Histoire de France, dit que *Charlemagne* fit un nommé *Seguin* Comte du *Bordelois*, & quelques-uns ont pensé qu'il étoit aussi Comte de la *Saintonge*, & pere de cet *Huon* de *Bordeaux* dont il est tant parlé dans les Romans. Mais l'Histoire ne fournit aucune preuve solide pour appuyer cette opinion. On trouve seulement que sous le Regne des Enfans de *Louis* le *Debonnaire*, il y eut un *Seguin* qui fut veritablement Comte du *Bordelois* & de *Saintes*, lequel fut tué par les *Danois* ou *Normands*, qui prirent cette Ville d'assaut l'an 850. la pillerent & la brulérent, comme nous le dirons bien-tôt.

Aprés la mort de *Seguin* un nommé *Landry* fut Comte de *Saintes*; mais il ne joüit pas long-tems de son Comté; car il fut

fut tué en 866. par *Emmon* Comte d'*Angoulême*. Icy les Historiens tombent en defaut, & n'assignent aucun successeur à *Landry*.

Comme le Duché d'*Aquitaine* avoit appartenu à *Guillaume* Duc de cette Province, & ensuite à *Eleonore* sa fille, qui avoit épousé en premieres nôces le Roy *Louis* le *Jeune*, & en secondes nôces *Henry* II. Roy d'*Angleterre*, auquel elle porta le Duché ; elle & les Rois d'*Angleterre* suivans, prirent dans les Actes publics la qualité de Seigneurs de *Saintes*, comme faisant partie du Duché d'*Aquitaine*.

Le Roy d'*Angleterre* surnommé *Jean-sans-Terre* en épousant *Isabeau* fille d'*Aymar* Comte d'*Angoulême* lui assigna son Doüaire sur le Comté de *Saintes*. Cette Reine se maria en secondes nôces avec *Hugues* Comte de la *Marche*, lequel abandonna le parti des Anglois, & traita en 1224. avec le Roy *Louis* VIII. & dans le Traité il fut convenu que pour le recompenser du Doüaire que sa femme avoit du Roy d'*Angleterre* son premier mari, qu'il perdoit en embrassant les interests de la France, Sa Majesté lui laisseroit le le Comté de *Saintes* qu'il occupoit pour ledit Doüaire.

En 1241. *Hugues* de *Luzignan*, fit Foy & Hommage lige pour le Comté de *Saintes*

sa superbe Cathedrale qu'ils abbatirent, & qui depuis ce tems-là n'ont pû être rétablies.

Cependant, quoique saccagée & détruite tant de fois, elle ne laisse pas d'être une des plus jolies villes du Royaume. On ne peut rien voir de plus beau que sa situation. Adossée à la colline dont il a été parlé au commencement, elle s'étend en forme d'amphitheâtre jusqu'au bord de la Riviere de Charente, qui coule majestueusement entre ses murailles & le fauxbourg appellé *des Dames*, situé entre le Nord & l'Orient. Au Midi est celui de *Saint Eutrope*, incomparablement plus grand, où l'on voit une Eglise antique que ce Saint y fonda, dont la nef est d'une construction toute singuliere, aussi-bien que son clocher, lequel est bâti de petites pierres distinguées par plusieurs branchages, à la faveur desquels on voit par tout le jour à à travers. Celui de *Saint Vivien* est au Nord sur un Promontoire, dont le pied est arrosé par la Riviere. Le corps de la Ville n'est pas grand, & il n'y a rien de fort remarquable que l'Eglise Cathedrale, dont la fondation est dûe à *Charlemagne*; elle est une des plus belles du Royaume. On voit à son frontispice une Tour d'une grosseur immense, à laquelle on monte par deux degrez, dont l'un est ancien, & l'autre moderne; le premier ne conduit

que

Digitized by Google

que jusqu'à la voute de l'Eglise, mais le second va jusqu'au sommet de la Tour par 246 marches. L'Eglise est dédiée à *Saint Pierre*. Son Chapitre est un des plus celebres de la Chrétienté; car outre qu'il releve immediatement du Saint Siege, sans que l'Evêque ait aucune inspection directe ni indirecte sur lui, il prend dans les Actes publics le titre honorable de *Coëpiscopal*, en consequence duquel il donne des Demissoires aux Sujets qui le composent, pour aller prendre les Ordres là où il leur plaît, & convoque un Synode tous les ans, pour faire tous les Reglemens qu'il juge necessaires touchant la discipline ecclésiastique qui doit être observée dans les Eglises qui sont de sa nomination. Il est composé d'un Doyen, d'un Archidiacre, d'un Chantre, d'un Ecolâtre, de vingt-quatre Chanoines, d'onze Vicaires, & de deux Sous-Chantres du bas Chœur. L'Evêque pourvoit aux quatre Dignitez, & le Chapitre aux Canonicats, aux Vicariats & aux Sous-Chantreries.

On ne peut pas parler avec certitude de l'état ancien de l'Eglise de *Saintes*, à cause que les Titres furent autrefois enlevez par les Anglois, ou brulez par les Huguenots; de sorte que par Arrest du Parlement de Bordeaux, il a été statué que *la possession des Ecclesiastiques leur servira*

de Titres. Malgré cet enlevement & cet incendie de Titres justificatifs, pour prouver l'ancienne splendeur de cette Eglise, il est aisé de comprendre qu'il faut qu'elle ait été très illustre anciennement, puisque nonobstant toutes les calamitez qu'elle a souffertes, son Chapitre s'est maintenu dans un éclat qui le distingue si fort parmi tous ceux de la Province de Guyenne, & que l'Evêque joüit actuellement de quantité de Privileges qui tiennent en quelque maniere de la Souveraineté; car outre qu'il a la Justice haute, moyenne & basse dans les trois quarts de la Ville, & qu'il y établit un Bailly, il est aussi en droit de faire exercer la Jurisdiction Prevôtale, tant civile que criminelle sur les Tenanciers du Roy *Couchans & Levans en son Chef de la Ville*, depuis le jour de *saint Vivien*, qui est le 28. Aoust, jusqu'au 28 Septembre. Il est aussi en droit & en possession de percevoir sur la vente des Marchandises qui se fait dans le district de Sa Majesté, pendant les mois d'Aoust & de Septembre, les mêmes Impôts que les Fermiers du Domaine ont accoutumé de lever pendant les autres dix mois de l'année.

SAINT JEAN D'ANGELY, appellé en Latin dans les Chartes *Angeriacum*, *Ingeriacum*, & *Engeriacum*, est une Ville fort

fort moderne de la Province de *Saintonge*, mais considerable par sa grandeur, par son commerce, & par la richesse de ses habitans. Elle est située dans un païs fertile, & diversifié en plaines, en côteaux, en praities, en vignobles, & en terres labourables, sur la Riviere de *Betonne*, que le President de *Thou* appelle *Betona*, contre l'usage des anciens qui la nomment *Vultona*, ou *Vultanus*. Cette Riviere se partage en trois branches, dont l'une passe dans le fossé de la Ville, l'autre coule entre la Ville & le Fauxbourg de *Taillebourg*, & fait tourner plusieurs moulins à poudre, & la troisiéme, qui est la plus grande, passe au bout du Fauxbourg qui vient d'être nommé, qui est une Isle dans le milieu de la Riviere à laquelle on va par cinq beaux Ponts de pierre.

Saint Jean d'Angely étoit autrefois un grand & magnifique Palais, bâti au milieu d'une vaste forest nommée *Angery*, où les anciens Rois & Ducs d'*Aquitaine* faisoient leur sejour ordinaire, comme dans un lieu très-propre pour la chasse & pour tous les agrémens de la vie. Dans ce Palais étoit une Eglise dediée à *Notre-Dame*, qui dans la suite fut desservie sous l'invocation de *saint Jean*, dont le nom a été communiqué à la Ville, selon le sentiment du President de l'*Estang*, dans son Histoire des

Gaules, & de plusieurs autres Historiens. Pour autoriser leur sentiment ils disent que l'Empereur *Constantin Copronyme*, ayant envoyé à Pepin le *Bref* le chef de *saint Jean-Baptiste*, ce Monarque fit bâtir un celebre Monastere de l'Ordre de saint Benoist à *Angery*, dans lequel il déposa cette précieuse Relique, & que depuis ce temps-là, le lieu d'*Angery* a été appellé *saint Jean* d'*Angery*, & par corruption d'*Angely*, en changeant une R en L.

Bien des gens ne pouvant se persuader qu'un Empereur, qui étoit ennemi declaré des Reliques des Saints, ait jamais envoyé le chef de *saint Jean* au Roy *Pepin*, nient cette tradition comme fausse & apocriphe. A la verité, ils conviennent que *Constantin Copronyme*, au desespoir de ce que *Pepin* avoit donné l'Exarchat de *Ravenne* à l'Eglise de Rome, lui envoya des Ambassadeurs chargez de riches presens, pour le prier de le lui rendre, mais ils nient formellement que le Chef de *saint Jean* fit partie de ces presens, en quoi ils paroissent être bien fondez, d'autant qu'*Aventin*, qui dans le troisiéme Livre de ses Annales, fait mention de l'Ambassade que *Constantin* envoya à *Pepin*, ne dit pas qu'il lui envoyât des Reliques, & de ce silence il concluent que la tradition est fausse; car, disent-ils, si le Chef de *saint Jean* eût

fai

ait partie des presens que cet Empereur Grec envoya à *Pepin*, l'Historien *Aventin* n'auroit pas manqué d'en parler, puis qu'en faisant l'énumeration de ces presens, il n'oublie pas de dire qu'il y avoit des *Orgues & les Instrumens de Musique*. Ils appellent encore à leur secours *Reginon*, *Sigebert*, & le sçavant Annaliste *Baronius*, lesquels en parlant des évenemens de l'année 766, apportent que *Constantin* envoya à *Pepin* les presens dignes de la Majesté Royale, parmi lesquels ils parlent des *Orgues* en ces termes : *Inter quæ fuit Musicum Organum recens inventum*, & gardent un profond silence sur la précieuse Relique, ce qui leur donne lieu de nier le fait, ne leur paroissant pas probable qu'ils eussent oublié un present de ce prix & si agreable au Roy *Pepin* : car encore une fois, disent-ils, quelle proportion y a-t'il entre un Instrument de Musique & le Chef du Precurseur du Sauveur du Monde ? Y a-t'il la moindre apparence que de si grands Auteurs eussent affecté un si coupable silence sur un sujet si auguste & si venerable ?

Cependant toutes ces raisons pour fortes qu'elles soient, n'ont jamais pû détruire les sentimens ni les suffrages de l'Antiquité, qui s'est expliquée en faveur de l'envoy du Chef de *saint Jean*, par la bouche des

Prelats, des Princes & des Peuples, qui ont toujours prononcé des Arrests favorables aux Religieux de *saint Jean d'Angely*, qu'ils ont regardé comme les dépositaires du Chef du Precurseur du Messie, & l'Histoire fait foy que le Roy *Robert*, la Reine *Constance* sa femme, *Guillaume-Sanche* Roy de Navarre, *Sanche* Duc de Gascogne, *Eudes* II. Comte de Champagne, une grande quantité de Princes & de Prelats, suivis d'une foule innombrable de Peuples de France, d'Espagne & d'Italie, ont été en pelerinage à *saint Jean d'Angely* pour y reverer le précieux Chef du Saint Precurseur; ce qui paroît d'un très grand poids pour imposer silence à ceux qui combattent les témoignages respectables de la venerable Antiquité, dont la pieuse croyance est autorisée par la fondation d'une Eglise que *Pepin* Roy d'Aquitaine dedia en 837 à la gloire de *saint Jean*, avec un celebre Monastere pour y entretenir 75 Religieux; tellement que s'il n'est pas prouvé démonstrativement que la Ville de *saint Jean d'Angely* tire son nom de l'Eglise qui fut érigée à la gloire de ce Saint, du moins est-il d'autant plus probable qu'elle ne le peut tirer que de là, qu'aucun Historien n'a pû jusqu'à present nous indiquer son étymologie. Passons à l'établissement & aux progrès de cette Ville.

Saint

Saint Jean d'Angely, ainsi qu'il a été dit, n'étoit dans son principe qu'un Château ou Palais des Rois d'Aquitaine, autour duquel on bâtit des maisons, qui formerent bien-tôt un Bourg, qui successivement devint une Ville, soit à cause des calamitez dont celle de *Saintes* fut affligée par la fureur des *Sarazins*, qui la saccagerent du temps de *Charles Martel*, par les armes victorieuses de *Pepin le Bref*, qui la prit du temps de *Gaifer*, & par les *Normands*, qui la pillerent & la brûlerent en 850, soit enfin par les frequens miracles qui s'operoient dans l'Eglise de *saint Jean*, qui y attiroient de toutes parts un nombre incroyable de personnes de l'un & de l'autre sexe.

Il n'est pas aisé de dire en quel temps ce lieu prit le titre de Ville, mais il est constant que du temps de *Philippe Auguste* il étoit puissant & considerable, puis qu'en 1204 ce grand Monarque y établit un *Maire* & des *Echevins* pour y exercer la Police, & leur accorda les mêmes honneurs & privileges dont jouissoient alors les Magistrats de la Maison de Ville de *Rouen*.

Pour l'administration de la Justice, on y vit établir un Siege Royal plutôt qu'en aucune autre Ville de la Province de *Saintonge*, ce qui marque que cette Ville étoit

Digitized by Google

d'une grande consequence lors que nos Rois commencerent à chasser les Anglois de l'*Aquitaine*; & l'on ne sçauroit disconvenir que dès que *Philippe Auguste* n'établit la Senéchaussée de la Province de Saintonge à *saint Jean d'Angely*, en l'an 1190, qui est le temps auquel il rendit sedentaires les *Baillifs*, au lieu qu'auparavant ils étoient *Ambulatoires*. Par le Traité qui fut fait entre *saint Louis* & *Henry* III. Roy d'Angleterre, le Siege de la Justice demeura à *saint Jean d'Angely*, & la Jurisdiction de la Ville de *Saintes* lui fut soumise, ce qui prouve que pour lors le titre de Capitale de la *Saintonge* lui fut accordé, c'est pourquoi en 1331 le Roy *Philippe de Valois* unit & annexa inséparablement cette Ville à la Couronne, avec toutes ses appartenances, dépendances, droit de Justice & Ressort, sans qu'elle en pût jamais être separée ni transportée à d'autre sous quelque pretexte & raison que ce pût être, comme il paroît par de nouvelles Lettres Patentes qu'il fit expedier dix ans après. Il est vrai que les affaires du Royaume ayant été reduites à un état déplorable, par la prise du Roy *Jean*, les Anglois s'emparerent de *saint Jean d'Angely*, en consequence du Traité fait à *Calais* le 24 Octobre 1360; mais comme leur domination étoit injuste & tyranni-

que

Digitized by Google

que, un Gentilhomme nommé *Cumont*, se mit à la tête des principaux Habitans, & en chassa les Anglois en 1372, après un rude & sanglant combat, dont le Roy *Charles* V. fut si reconnoissant, qu'il accorda à ces illustres Habitans les mêmes Droits & Privileges de Noblesse, qu'avoient ceux de la Ville d'*Abbeville*, comme il paroît par ses Lettres Patentes expediées au Château du Louvre le 9 Novembre de la même année. Ces beaux Privileges furent confirmez par *Charles* VI, *Charles* VII, & *Louis* XI.

Pendant les guerres civiles qui déchirerent la France après la mort d'Henri III. cette Ville fut donnée pour sureté aux Religionaires, dont elle devint le plus fort rempart. C'est-là qu'ils établirent une Chambre de Justice pour y décider leurs plus importantes affaires. Le second Prince de *Condé* y mourut, & son fils y nâquit, & y fut élevé. L'irreligion & la revolte s'y unirent de concert, pour faire tête au Prince, qui par les loix de la nature & de l'Etat étoit appellé à la succession de la Couronne. L'independance y regna avec tant d'obstination, que si le Ciel ne se fût pas declaré pour les armes d'Henri IV, ce grand Roy auroit bien eu de la peine à en triompher. Dix ans après la mort de ce Monarque, les Calvinistes se revolterent

& dans le septiéme il ajoute qu'ils étoient si considerés dans les *Gaules*, que s'étant revoltés dans la suite, ils furent appellés dans une Assemblée generale, où il fut deliberé qu'on declareroit la guerre aux Romains. *Pline* dans le Chapitre XIX. du IV. Livre de son Histoire Naturelle, dit la même chose. Mais rien ne marque tant la haute reputation de ces Peuples, que l'honneur que leur font de graves Historiens, en faisant descendre d'eux nos Rois de la troisiéme Race.

Belleforest dans ses Annales, tient que *Robert* le *Fort* Duc des *François*, que le Roy *Charles* le *Chauve* opposa aux *Danois* ou *Normands*, étoit *Saintongeois* d'origine, & par consequent *François* naturel, & non pas *Saxon*, comme quelques Auteurs l'ont écrit. Il fonde son sentiment sur les erreurs, qu'il pretend qui se trouvent dans les anciens Manuscrits, & s'explique ainsi : *les abreviations qui se rencontrent dans les anciens Manuscrits, ont causé de l'erreur touchant l'origine de* Robert le Fort ; *car comme dans les uns il est écrit de cette sorte*, Saonici generis vir, & *dans les autres de cette maniere*, vir Xnici generis, *on s'est trompé dans l'explication de ces mots, & on a cru* qu'il falloit lire Saxonici au lieu de *Santonici* ou *Xantonici* avec un x. comme les Auteurs du moyen âge ont

écrit

écrit contre l'usage & la pratique des Anciens.

Il faut demeurer d'accord que l'opinion de cet Historien est fort singuliere ; mais dans sa singularité elle ne laisse pas d'avoir de la probabilité, étant beaucoup plus naturel de faire descendre *Robert* le *Fort* des *Santons* qui devoient leur origine aux anciens *Gaulois*, que des *Saxons*. Car enfin quelle necessité y a-t'il d'aller chercher parmi les Etrangers un sujet pour lui faire occuper la premiere Dignité de l'Etat, tandis que les plus Nobles & les plus Belliqueux Peuples de l'Univers regnent en France ? N'est-ce pas aller contre toutes les regles de la raison ? Aussi aprenons-nous dans l'Histoire que *Reginon*, *Adan* de *Vienne*, & *Othon* de *Frigingen*, quoiqu'interessés dans ce fait, ne qualifient nullement ce grand Prince de *Saxon* ni d'Etranger. Outre cela, est-il croyable que le Roy *Charles* le *Chauve* ait voulu opposer aux *Danois* un Prince *Saxon* de la Race de *Widikind*, irreconciliable ennemi de ce Monarque, qui avoit toujours trouvé son refuge, & un azile assuré en *Dannemarck* ? Mais comme cette matiere est d'une trop longue discussion, & qu'il faudroit une Dissertation en forme pour en traiter à fonds, nous n'en ditons pas davantage, & nous nous attacherons à faire voir la

diversité

diversité des Seigneurs auxquels la Ville de *Saintes* a été assujétie.

Gregoire de Tours dans le sixiéme Livre de son Histoire, parle d'un grand Seigneur nommé *Guaddon*, qu'il qualifie de Comte de *Saintes*, qui vivoit sous le Regne de *Chilperic*, & qui fut deputé par ce Monarque pour aller conduire sa fille en Espagne. Dans le huitiéme il fait mention d'un certain *Gundesisil* surnommé *Dodon*, que le Roy *Gontrand* fit Comte de *Saintes*, & ensuite Evêque de *Bordeaux*.

Aimoin dans le cinquiéme Livre de son Histoire de France, dit que *Charlemagne* fit un nommé *Seguin* Comte du *Bordelois*, & quelques-uns ont pensé qu'il étoit aussi Comte de la *Saintonge*, & pere de cet *Huon* de *Bordeaux* dont il est tant parlé dans les Romans. Mais l'Histoire ne fournit aucune preuve solide pour appuyer cette opinion. On trouve seulement que sous le Regne des Enfans de *Louis* le *Debonnaire*, il y eut un *Seguin* qui fut veritablement Comte du *Bordelois* & de *Saintes*, lequel fut tué par les *Danois* ou *Normands*, qui prirent cette Ville d'assaut l'an 850. la pillerent & la brulérent, comme nous le dirons bien-tôt.

Aprés la mort de *Seguin* un nommé *Landry* fut Comte de *Saintes*; mais il ne joüit pas long-tems de son Comté; car il fut

fut tué en 866. par *Emmon* Comte d'*Angoulême*. Icy les Historiens tombent en defaut, & n'assignent aucun successeur à *Landry*.

Comme le Duché d'*Aquitaine* avoit appartenu à *Guillaume* Duc de cette Province, & ensuite à *Eleonore* sa fille, qui avoit épousé en premieres nôces le Roy *Louis* le *Jeune*, & en secondes nôces *Henry* II. Roy d'*Angleterre*, auquel elle porta le Duché; elle & les Rois d'*Angleterre* suivans, prirent dans les Actes publics la qualité de Seigneurs de *Saintes*, comme faisant partie du Duché d'*Aquitaine*.

Le Roy d'*Angleterre* surnommé *Jean-sans-Terre* en épousant *Isabeau* fille d'*Aymar* Comte d'*Angoulême* lui assigna son Doüaire sur le Comté de *Saintes*. Cette Reine se maria en secondes nôces avec *Hugues* Comte de la *Marche*, lequel abandonna le parti des Anglois, & traita en 1224. avec le Roy *Louis* VIII. & dans le Traité il fut convenu que pour le recompenser du Doüaire que sa femme avoit du Roy d'*Angleterre* son premier mari, qu'il perdoit en embrassant les interests de la France, Sa Majesté lui laisseroit le le Comté de *Saintes* qu'il occupoit pour ledit Doüaire.

En 1241. *Hugues* de *Luzignan*, fit Foy & Hommage lige pour le Comté de *Saintes*

ses à *Alfonse* Comte de *Poitiers* & frere du Roy *Saint Louis*.

L'année suivante il fut fait un Traité entre le Roy *Saint Louis*, ledit *Alfonse* son frere, *Hugues* de *Lusignan*, & ladite *Isabeau* sa femme, par lequel il est dit expressément que toutes les Terres conquises par le Roy sur *Hugues*, seroient acquises à la Couronne; dans l'énumeration de ces terres, il est fait mention de la Ville de *Saintes*.

Dans la suite, aprés plusieurs revolutions, elle fut cedée aux Anglois par le Traité qui fut conclu à *Bretigny* en 1360. *Charles* V donna cette Ville à *Jean* Duc de *Berry* son frere, & *Charles* VI confirma cette donation, à condition qu'aprés que ce Prince l'auroit conquise, & qu'il en seroit paisible possesseur, il rendroit à Sa Majesté le Comté de *Macon* avec 4000 livres de rente sur le Comté d'*Angoulême*, ce qui fut executé. Mais quelque tems aprés, ce Monarque la retira des mains du Duc, & la réunit au Domaine Royal le 8 Septembre de l'année 1374, moyennant 40000 liv. qu'il lui donna: mais comme ce que le Duc cedoit au Roy fut évalué 200000 liv. Sa Majesté lui paya 80000 liv. en argent, & lui ceda les Hôtels de *Mesle* & du *Val de la Reine*.

En 1428 *Charles* VII donna la Ville de *Saintes*

Saintes à *Jacques* Roy d'Ecosse, en *Pairie* de France en faveur de ce Prince.

Enfin, le dernier qui a porté la qualité de Comte de *Saintes* fut *Charles* de France, auquel le Roy *Louis* XI son frere donna en 1460 le Duché de *Guyenne* & le Comté de *Saintes* pour son appanage; mais ce Prince étant mort sans posterité, cette Ville fut réunie à la Couronne, & depuis ce tems-là elle n'en a pas été separée.

Saintes a perdu beaucoup de son ancienne splendeur à cause des divers maux, qu'elle a soufferts en differens temps. En premier lieu, l'Armée de *Clovis* y fit de grands ravages, après que ce vaillant Monarque eut vaincu les *Goths*. En second lieu, les *Sarrazins* établis en Espagne y laisserent des marques horribles de leur fureur & de leur impieté à deux reprises. En 760, le Roy *Pepin* l'accabla en poursuivant *Gaifer* & toute sa famille, de laquelle il avoit été cruellement insulté, comme il a été dit dans l'article de *Bordeaux*. Mais la plus grande calamité à laquelle elle ait été exposée, c'est celle qu'elle souffrit de la part des *Normands*, qui en 850 la pillerent, la brulerent & la détruisirent de fond en comble, & pour comble de disgrace dans le XVIe siecle, les Religionaires y firent des desordres inouis, comme il paroît par les voutes de

sa

Digitized by Google

sa superbe Cathedrale qu'ils abbatirent, & qui depuis ce tems-là n'ont pû être rétablies.

Cependant, quoique saccagée & détruite tant de fois, elle ne laisse pas d'être une des plus jolies villes du Royaume. On ne peut rien voir de plus beau que sa situation. Adossée à la colline dont il a été parlé au commencement, elle s'étend en forme d'amphitheâtre jusqu'au bord de la Riviere de Charente, qui coule majestueusement entre ses murailles & le fauxbourg appellé *des Dames*, situé entre le Nord & l'Orient. Au Midi est celui de *Saint Eutrope*, incomparablement plus grand, où l'on voit une Eglise antique que ce Saint y fonda, dont la nef est d'une construction toute singuliere, aussi-bien que son clocher, lequel est bâti de petites pierres distinguées par plusieurs branchages, à la faveur desquels on voit par tout le jour à à travers. Celui de *Saint Vivien* est au Nord sur un Promontoire, dont le pied est arrosé par la Riviere. Le corps de la Ville n'est pas grand, & il n'y a rien de fort remarquable que l'Eglise Cathedrale, dont la fondation est dûe à *Charlemagne*; elle est une des plus belles du Royaume. On voit à son frontispice une Tour d'une grosseur immense, à laquelle on monte par deux degrez, dont l'un est ancien, & l'autre moderne; le premier ne conduit que

Digitized by Google

que jusqu'à la voute de l'Eglise, mais le second va jusqu'au sommet de la Tour par 246 marches. L'Eglise est dédiée à *Saint Pierre*. Son Chapitre est un des plus celebres de la Chrétienté; car outre qu'il releve immediatement du Saint Siege, sans que l'Evêque ait aucune inspection directe ni indirecte sur lui, il prend dans les Actes publics le titre honorable de *Coëpiscopal*, en consequence duquel il donne des Demissoires aux Sujets qui le composent, pour aller prendre les Ordres là où il leur plaît, & convoque un Synode tous les ans, pour faire tous les Reglemens qu'il juge necessaires touchant la discipline ecclésiastique qui doit être observée dans les Eglises qui sont de sa nomination. Il est composé d'un Doyen, d'un Archidiacre, d'un Chantre, d'un Ecolâtre, de vingt-quatre Chanoines, d'onze Vicaires, & de deux Sous-Chantres du bas Chœur. L'Evêque pourvoit aux quatre Dignitez, & le Chapitre aux Canonicats, aux Vicariats & aux Sous-Chantreries.

On ne peut pas parler avec certitude de l'état ancien de l'Eglise de *Saintes*, à cause que les Titres furent autrefois enlevez par les Anglois, ou brulez par les Huguenots; de sorte que par Arrest du Parlement de Bordeaux, il a été statué que *la possession des Ecclesiastiques leur servira*

de Titres. Malgré cet enlevement & cet incendie de Titres justificatifs, pour prouver l'ancienne splendeur de cette Eglise, il est aisé de comprendre qu'il faut qu'elle ait été très illustre anciennement, puisque nonobstant toutes les calamitez qu'elle a souffertes, son Chapitre s'est maintenu dans un éclat qui le distingue si fort parmi tous ceux de la Province de Guyenne, & que l'Evêque joüit actuellement de quantité de Privileges qui tiennent en quelque maniere de la Souveraineté; car outre qu'il a la Justice haute, moyenne & basse dans les trois quarts de la Ville, & qu'il y établit un Bailly, il est aussi en droit de faire exercer la Jurisdiction Prevôtale, tant civile que criminelle sur les Tenanciers du Roy *Conchans & Levans en son Chef de la Ville*, depuis le jour de *saint Vivien*, qui est le 28. Aoust, jusqu'au 28 Septembre. Il est aussi en droit & en possession de percevoir sur la vente des Marchandises qui se fait dans le district de Sa Majesté, pendant les mois d'Aoust & de Septembre, les mêmes Impôts que les Fermiers du Domaine ont accoutumé de lever pendant les autres dix mois de l'année.

SAINT JEAN D'ANGELY, appellé en Latin dans les Chartes *Angeriacum*, *Ingeriacum*, & *Engeriacum*, est une Ville fort

fort moderne de la Province de *Saintonge*, mais considerable par sa grandeur, par son commerce, & par la richesse de ses habitans. Elle est située dans un païs fertile, & diversifié en plaines, en côteaux, en praities, en vignobles, & en terres labourables, sur la Riviere de *Betonne*, que le President de *Thou* appelle *Betona*, contre l'usage des anciens qui la nomment *Vultona*, ou *Vultanus*. Cette Riviere se partage en trois branches, dont l'une passe dans le fossé de la Ville, l'autre coule entre la Ville & le Fauxbourg de *Taillebourg*, & fait tourner plusieurs moulins à poudre, & la troisiéme, qui est la plus grande, passe au bout du Fauxbourg qui vient d'être nommé, qui est une Isle dans le milieu de la Riviere à laquelle on va par cinq beaux Ponts de pierre.

Saint Jean d'Angely étoit autrefois un grand & magnifique Palais, bâti au milieu d'une vaste forest nommée *Angery*, où les anciens Rois & Ducs d'*Aquitaine* faisoient leur sejour ordinaire, comme dans un lieu très-propre pour la chasse & pour tous les agrémens de la vie. Dans ce Palais étoit une Eglise dediée à *Notre-Dame*, qui dans la suite fut desservie sous l'invocation de *Saint Jean*, dont le nom a été communiqué à la Ville, selon le sentiment du President de l'*Estang*, dans son Histoire des

Gaules, & de plusieurs autres Historiens. Pour autoriser leur sentiment ils disent que l'Empereur *Constantin Copronyme*, ayant envoyé à Pepin le *Bref* le chef de *saint Jean-Baptiste*, ce Monarque fit bâtir un celebre Monastere de l'Ordre de saint Benoist à *Angery*, dans lequel il déposa cette précieuse Relique, & que depuis ce temps-là, le lieu d'*Angery* a été appellé *saint Jean* d'*Angery*, & par corruption d'*Angely*, en changeant une R en L.

Bien des gens ne pouvant se persuader qu'un Empereur, qui étoit ennemi declaré des Reliques des Saints, ait jamais envoyé le chef de *saint Jean* au Roy *Pepin*, nient cette tradition comme fausse & apocriphe. A la verité, ils conviennent que *Constantin Copronyme*, au desespoir de ce que *Pepin* avoit donné l'Exarchat de *Ravenne* à l'Eglise de Rome, lui envoya des Ambassadeurs chargez de riches presens, pour le prier de le lui rendre, mais ils nient formellement que le Chef de *saint Jean* fit partie de ces presens, en quoi ils paroissent être bien fondez, d'autant qu'*Aventin*, qui dans le troisiéme Livre de ses Annales, fait mention de l'Ambassade que *Constantin* envoya à *Pepin*, ne dit pas qu'il lui envoyât des Reliques, & de ce silence ils concluent que la tradition est fausse ; car disent-ils, si le Chef de *saint Jean* eût

fait

fait partie des presens que cet Empereur Grec envoya à *Pepin*, l'Historien *Aventin* n'auroit pas manqué d'en parler, puis qu'en faisant l'énumeration de ces presens, il n'oublie pas de dire qu'il y avoit des *Orgues & des Instrumens de Musique*. Ils appellent encore à leur secours *Reginon*, *Sigebert*, & le sçavant Annaliste *Baronius*, lesquels en parlant des évenemens de l'année 766, rapportent que *Constantin* envoya à *Pepin* des presens dignes de la Majesté Royale, parmi lesquels ils parlent des *Orgues* en ces termes : *Inter quæ fuit Musicum Organum recens inventum*, & gardent un profond silence sur la précieuse Relique, ce qui leur donne lieu de nier le fait, ne leur paroissant pas probable qu'ils eussent oublié un present de ce prix & si agreable au Roy *Pepin* : car encore une fois, disent-ils, quelle proportion y a-t'il entre un Instrument de Musique & le Chef du Precurseur du Sauveur du Monde ? Y a-t'il la moindre apparence que de si grands Auteurs eussent affecté un si coupable silence sur un sujet si auguste & si venerable ?

Cependant toutes ces raisons pour fortes qu'elles soient, n'ont jamais pû détruire les sentimens ni les suffrages de l'Antiquité, qui s'est expliquée en faveur de l'envoy du Chef de *saint Jean*, par la bouche des

Digitized by Google

Prelats, des Princes & des Peuples, qui ont toujours prononcé des Arrests favorables aux Religieux de *saint Jean d'Angely*, qu'ils ont regardé comme les dépositaires du Chef du Precurseur du Messie, & l'Histoire fait foy que le Roy *Robert*, la Reine *Constance* sa femme, *Guillaume-Sanche* Roy de Navarre, *Sanche* Duc de Gascogne, *Eudes* II. Comte de Champagne, une grande quantité de Princes & de Prelats, suivis d'une foule innombrable de Peuples de France, d'Espagne & d'Italie, ont été en pelerinage à *saint Jean d'Angely* pour y reverer le précieux Chef du Saint Precurseur; ce qui paroît d'un très grand poids pour imposer silence à ceux qui combattent les témoignages respectables de la venerable Antiquité, dont la pieuse croyance est autorisée par la fondation d'une Eglise que *Pepin* Roy d'Aquitaine dedia en 837 à la gloire de *saint Jean*, avec un celebre Monastere pour y entretenir 75 Religieux; tellement que s'il n'est pas prouvé démonstrativement que la Ville de *saint Jean d'Angely* tire son nom de l'Eglise qui fut érigée à la gloire de ce Saint, du moins est-il d'autant plus probable qu'elle ne le peut tirer que de là, qu'aucun Historien n'a pû jusqu'à present nous indiquer son étymologie. Passons à l'établissement & aux progrès de cette Ville.

Saint

Saint Jean d'Angely, ainsi qu'il a été dit, n'étoit dans son principe qu'un Château ou Palais des Rois d'Aquitaine, autour duquel on bâtit des maisons, qui formerent bien-tôt un Bourg, qui successivement devint une Ville, soit à cause des calamitez dont celle de *Saintes* fut affligée par la fureur des *Sarazins*, qui la saccagerent du temps de *Charles Martel*, par les armes victorieuses de *Pepin le Bref*, qui la prit du temps de *Gaifer*, & par les *Normands*, qui la pillerent & la brûlerent en 850, soit enfin par les frequens miracles qui s'operoient dans l'Eglise de *saint Jean*, qui y attiroient de toutes parts un nombre incroyable de personnes de l'un & de l'autre sexe.

Il n'est pas aisé de dire en quel temps ce lieu prit le titre de Ville, mais il est constant que du temps de *Philippe Auguste* il étoit puissant & considerable, puis qu'en 1204 ce grand Monarque y établit un *Maire* & des *Echevins* pour y exercer la Police, & leur accorda les mêmes honneurs & privileges dont jouissoient alors les Magistrats de la Maison de Ville de *Rouen*.

Pour l'administration de la Justice, on y vit établir un Siege Royal plutôt qu'en aucune autre Ville de la Province de *Saintonge*, , ce qui marque que cette Ville étoit

Digitized by Google

d'une grande consequence lors que nos Rois commencerent à chasser les Anglois de l'*Aquitaine*; & l'on ne sçauroit disconvenir que dès que *Philippe Auguste* n'établit la Senéchaussée de la Province de Saintonge à *saint Jean d'Angely*, en l'an 1190, qui est le temps auquel il rendit sedentaires les *Baillifs*, au lieu qu'auparavant ils étoient *Ambulatoires*. Par le Traité qui fut fait entre *saint Louis* & *Henry* III. Roy d'Angleterre, le Siege de la Justice demeura à *saint Jean d'Angely*, & la Jurisdiction de la Ville de *Saintes* lui fut soumise, ce qui prouve que pour lors le titre de Capitale de la *Saintonge* lui fut accordé, c'est pourquoi en 1331 le Roy *Philippe de Valois* unit & annexa inséparablement cette Ville à la Couronne, avec toutes ses appartenances, dépendances, droit de Justice & Ressort, sans qu'elle en pût jamais être separée ni transportée à d'autre sous quelque pretexte & raison que ce pût être, comme il paroît par de nouvelles Lettres Patentes qu'il fit expedier dix ans après. Il est vrai que les affaires du Royaume ayant été reduites à un état déplorable, par la prise du Roy *Jean*, les Anglois s'emparerent de *saint Jean d'Angely*, en consequence du Traité fait à *Calais* le 24 Octobre 1360; mais comme leur domination étoit injuste & tyranni-

que

Digitized by Google

que, un Gentilhomme nommé *Cumont*, se mit à la tête des principaux Habitans, & en chassa les Anglois en 1372, après un rude & sanglant combat, dont le Roy *Charles* V. fut si reconnoissant, qu'il accorda à ces illustres Habitans les mêmes Droits & Privileges de Noblesse, qu'avoient ceux de la Ville d'*Abbeville*, comme il paroît par ses Lettres Patentes expediées au Château du Louvre le 9 Novembre de la même année. Ces beaux Privileges furent confirmez par *Charles* VI, *Charles* VII, & *Louis* XI.

Pendant les guerres civiles qui déchirerent la France après la mort d'Henri III. cette Ville fut donnée pour sureté aux Religionaires, dont elle devint le plus fort rempart. C'est-là qu'ils établirent une Chambre de Justice pour y décider leurs plus importantes affaires. Le second Prince de *Condé* y mourut, & son fils y nâquit, & y fut élevé. L'irreligion & la revolte s'y unirent de concert, pour faire tête au Prince, qui par les loix de la nature & de l'Etat étoit appellé à la succession de la Couronne. L'independance y regna avec tant d'obstination, que si le Ciel ne se fût pas declaré pour les armes d'Henri IV, ce grand Roy auroit bien eu de la peine à en triompher. Dix ans après la mort de ce Monarque, les Calvinistes se revolterent

de nouveau, & se rendirent maîtres de cette Place, & *Benjamin de Soubise* en fut fait Gouverneur ; de sorte que le Roy Louis XIII fut obligé de l'assieger, & de la reduire à son obéïssance le jour de la *Saint-Jean-Baptiste* de l'année 1621, après six semaines de tranchée ouverte. Il en fit raser les fortifications, & voulut qu'à l'avenir elle fût privée du titre de Ville, en punition de sa desobéïssance, & qu'elle fût appellée *Bourg-Louis* ; neanmoins comme il n'y a jamais eu de Declaration dans les formes qui ordonnât cette degradation, ni cette transmutation de nom ; elle a toujours porté celui de *Saint-Jean d'Angely*, mais elle a esté déchue de ses privileges.

Elle jouit d'une Coutume particuliere redigée en forme de Loi par l'autorité du Prince ; en quoy elle est plus privilegiée que la Ville de *Saintes*, qui n'a qu'une *Usance* de tolerance sujette à un cahos de difficultez & d'explications.

Par ce qui a été dit au commencement il est aisé de comprendre que *Saint Jean d'Angely* ne peut être qu'une Ville très-agreable, quoiqu'il ne reste de son ancienne splendeur que quatre piliers de son Eglise primitive, capables de demontrer aux connoisseurs qu'avant sa destruction, elle a dû estre une des plus grandes & des plus superbes Eglises du Royaume. L'Abbaye

baye est presentement en Commande, & est possedée actuellement par l'Evêque de Bayonne. Il y a une Communauté de Moines de la Congregation de Saint Maur, qui sont au nombre de cinquante.

C'est une des meilleurs Villes de la Province de *Guyenne*, à cause du commerce qui s'y fait par le moyen de la Riviere de *Boutonne*, qui commence à être navigable en cet endroit-là, & y forme un bon Port, où on charge sur de grands Bateaux les denrées de la Province, qui consistent en bleds, vins & eaux-de-vie, qui de là sont portez dans la *Charante*, & de la *Charante* à la Mer.

Lettre écrite d'Amiens le 18 Fevrier 1722.

JE ne sçai, Messieurs, si c'est un tour du Pays que Messieurs d'Evreux veulent jouer au public, en nous servant un plat de poisson durant le Carnaval; en tout cas, puisque nous voici en Carême, je fais droit avec plaisir sur celui qu'ils nous ont presenté, & soit qu'ils prient de bonne foy le public d'expliquer l'Enigme qu'ils trouvent dans la Chronique manuscrite du Bec, ou non, j'auray le plaisir de vous marquer ici ce que j'en pense; aussi bien les Picards ont été de tout tems dans le goût de pareils rébus, & le stile est de no-

tre competence. Mon opinion est que la date en question est l'année mil trois cent trente quatre ; & voici mon explication.

Prends la tête d'un Maquerel.

La tête d'un Maquerel est la lettre M, parce que c'est la lettre initiale de ce mot. Voici d'abord un mille de trouvé ; par la même raison, Chien, Congre & Carpe me donnent trois fois la lettre C, lesquelles lettres font en Chiffre Romain trois cens : les six Vives valent six V, faisant trente, & les quatre Istres, quatre I, valeur de quatre. Ainsi en joignant les lettres je trouve MCCCVVVVVVIIII, ou si vous voulez, MCCCXXXIIII, en joignant les V par la pointe. J'aurois bien dû plaisir, si j'étois assez heureux pour avoir appris à compter à Messieurs les Normands. Je suis, Messieurs, &c.

Extrait d'une Lettre écrite aux Auteurs du Mercure, sur l'origne des Chiffres Romains.

JE suis persuadé, Messieurs, que Messieurs les Chanoines d'Evreux n'ont pas eu de peine à déchifrer l'Enigme qu'ils vous proposent, & qu'ils ne vous l'ont envoyée que pour embarasser quelques-uns de vos Lecteurs. J'ai trop bonne opinion de leur capacité, pour croire qu'un

jeu

Digitized by Google

jeu de lettres ou de mots les ait arrêtez, & qu'ils n'ayent pas d'abord connu que Geufrey Faë devoit avoir quitté l'Abbaye du Bec, pour être Evêque d'Evreux, le premier Avril de l'année M. CCCXXXIIII, qui est l'époque que l'on demande, & que je suis sûr que vous avez connue du premier coup d'œil.

Permettez-moi, Messieurs, de faire sur ce sujet une legere dissertation touchant l'origine du Chifre Romain, en faveur de ceux qui l'ignorent. On met I pour un; II pour 2; III pour trois; & IIII pour quatre; parce que cela represente les quatre doigts de la main, sur lesquels on a coutume de compter: l'V, qui vaut 5, est marqué par le cinquiéme doigt, qui est le pouce, lequel étant ouvert avec le doigt index, forme un V. Deux V joints par la pointe font un X, c'est pourquoi l'X vaut dix. Il y a une autre raison pour laquelle on met un D pour 500; une L pour 50; un C pour 100, & une M pour 1000, comme aussi CIↃ pour 1000, & IↃ pour 500.

Cela vient de ce qu'anciennement on formoit une M * comme si un I avoit une anse de chaque côté, ce qui a été separé avec le tems en trois parties en cette sorte CIↃ, de maniere que c'est toujours l'M

* Ainsi CIↃ

qui

qui signifie 1000, parce que c'est la premiere lettre du mot latin *Mille*, & le D ou ↁ vaut 500, parce qu'il est la moitié de l'cↁ ancienne. L vaut 50, étant la moitié du C ancien qui valoit 100, à cause que c'est la premiere lettre de *Centum*, & que les Anciens faisoient leur C comme un E, qui n'avoit pas de barre au milieu, & le formoient ainsi Ɛ; de sorte que le coupant en deux, la moitié forme une L, qui vaut 50.

Voila, Messieurs, ce que j'ai lû dans le Tresor des Recherches & Antiquitez Gauloises & Françoises de P. Borel, Conseiller & Medecin ordinaire du Roy, imprimé à Paris en 1655, vol. in 4°, page 95.

Les Continuateurs de Moreri, qui ne s'expliquent pas aussi clairement que Borel sur le Chifre cↁ, ajoutent que l'on croit qu'on a commencé à compter par ces figures du tems des Sarrazins, que Planude qui vivoit sur la fin du douziéme siecle, est le premier des Chrétiens qui se soit servi de chiffre, & qu'il y a apparence selon Laurent Valle, que les chiffres ont été inventez par les Orientaux, parce que dans les Chiffres on commence à supputer du côté droit, en tirant vers la gauche, ce qui étoit en usage dans tout l'Orient, parmi les Hebreux, les Caldeens, Syriens, Egyptiens, &c. Outre que les Indiens se

servent

servent encore des mêmes caracteres qu'on fait ici, pour marquer les Chiffres. Nicod derive ce mot de l'Hebreu *sephira*, qui signifie Nombre, ou de *Saphar*, *numeravit*, & croit que par raison de l'étymologie, il faudroit écrire Sifre. Je suis, &c.

Ce dernier article pris du Dictionnaire Historique, ne nous paroît pas exact, sur tout pour ce qui regarde les Indiens, lesquels ont en general des caracteres bien differens de ceux que nous emploions, pour marquer les chiffres ordinaires.

Les *Mouchettes*, la *Pelote* & le *Biribi*, sont les mots des Enigmes du dernier Mercure.

PREMIERE ENIGME.

CE n'est pas la grandeur qui me donne un merite,
Car ma naissance est vile & ma taille petite;
Je prêche une utile leçon
A l'homme qui me méprise,
Sans avoir d'un Docteur ni la voix ni le ton,
Cependant je lui suis soumise.

SECONDE

SECONDE ENIGME.

J'Ay grand ou petit œil,
J'enfle sans nul orgueil;
Je rends ce qu'on me donne, & ne suis pas ingrate,
Il est vray qu'il faut me presser.
Lorsque prés d'une Belle on me voit m'avancer
Je fais bien du chemin & n'ay ni pied ni patte;
Maris jaloux,
Tirans des Dames,
J'ay presqu'autant de droit que vous,
Vous me souffrez cependant sans couroux
A la toilette de vos femmes.

AIR

Sur le futur Mariage du Roy & de l'Infante d'Espagne.

CHantés, Bergers, chantés, celebrés ce beau jour,
L'Himen à son pouvoir va soumettre l'Amour.

Un jeune Lys né sur les bords du Tage
Vient de la Seine embellir le rivage.
Hebé dans ses jardins fleuris
N'a jamais vû de fleur si belle,
Sans cesse les Jeux & les Ris
Enchantés volent autour d'elle.

Chantés, Bergers, &c.

NOUVELLES

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Digitized by Google

NOUVELLES DE LITERATURE, DES BEAUX ARTS, & autres Curiositez.

CHIRURGIEN D'HÔPITAL, enseignant la maniere douce & facile de guerir promtement toutes sortes de Playes, par *Belloste, premier Chirurgien de* S. A. R. *Madame Douairiere de Savoye*. Avec une petite Pharmacie Chirurgicale, troisiéme Edition, chez d'Houry.

M. Petit, Chirurgien Juré à Paris, de l'Academie Royale des Sciences, va donner incessamment son Traité *des Maladies des Os*, avec figures. Seconde édition, augmentée d'un volume.

On doit donner aussi bien-tôt au Public, *le Traité complet des Accouchemens naturels, non naturels, & contre nature, &c.* Par le sieur de la Motte, Chirurgien Juré, Accoucheur à Vallognes. *Volume in 4°.*

On va imprimer par souscriptions LA FRANCE, du Pere Ange, Carme Déchaussé en 6. vol. in f°. Le fond de cet Ouvrage est l'Histoire des grands Officiers de la Couronne du feu Pere Anselme.

On

Digitized by Google

On imprime le dernier Ouvrage de feu M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, sous le titre de *Huetiana.*

DE'FENSE DE LA RELIGION CATHOLIQUE contre tous ses ennemis, par ses veritables principes, dans trois Entretiens. *Par Mr Michel Levasseur, Prêtre du Diocése de Blois*, seconde édition. A Paris, chez Lottin, rue Saint Jacques 1721. in 12. pp. 483.

PENSEZ-Y BIEN. Courtes Reflexions sur les quatre Fins & le Purgatoire, pour chaque jour du mois & trois fois le jour. Par un Prêtre du Diocèse de Paris. A Paris, chez C. Huart, ruë S. Jacques. 1721. in 16. pp. 206.

RELATION des differentes especes de Peste que reconnoissent les Orientaux, avec les Remedes & les Preservatifs pour s'en garentir, &c. in 12. pp. 130. A Paris, chez Etienne Ganeau ruë Saint Jacques.

Il paroît une nouvelle Edition des *Pensées diverses sur la Comette* de M. Bayle, dont le papier & les caracteres surpassent par leur beauté toutes celles qu'on a données jusqu'à present. Elle est en 4 vol. in 12.

L'EGLISE

L'EGLISE ET LE COLLEGE DE LA SAPIENCE DE ROME, celebre Ouvrage d'Architecture du *Cavalier Francesco Boromino*, avec les vûës en perspective, les proportions Géometriques, Plans, Elevations & coupes, gravez sur les originaux de l'Auteur, & dédiez au Pape Clement XI. A Rome 1720. chez Sebastien Giannini, dans la Place Navonne.

Tout cet ouvrage consiste en 50 Planches, gravées partie à l'eau forte, & retouchées au burin, & partie au burin seul. On y a aussi gravé les explications du commencement du progrès & de l'achevement de cet édifice, une ample Table des Estampes, le portrait du *Card. Boromino*, &c. & une maniere de rassembler dix de ces Estampes pour en former en grand la façade de l'Eglise depuis la croix jusqu'au rez de chaussée, & neuf autres qui en representent la coupe. Le prix sera toujours fixe. Tout l'ouvrage sans être relié coûtera quatre écus, & les Estampes qu'on peut joindre un écu, cinquante bajocs de monnoye Romaine. Ce Livre se vend à Paris chez Mr. Mariette, aux Colonnes d'Hercule, ruë saint Jacques.

Bauche le fils Libraire sur le Quay des Augustins, à l'Image saint Jean dans le desert, commence à debiter les Souscriptions

criptions pour les voyages de Corneille le Bruyn, & le Public sera bien aise d'être averti que celui qui prend soin de cette Edition & des remarques, y ajoutera des morceaux curieux qui n'ont point encore été imprimez, & qu'il fera graver la nouvelle Carte de la Mer Caspienne que Sa Majesté Czarienne a envoyée à l'Academie des Sciences, & à laquelle il ajoutera des observations sur les nouvelles découvertes qu'on a faites sur cette Mer, qui n'avoit pas bien été connuë jusqu'à present.

Le Comte de Boulainvilliers, dont nous avons annoncé la mort, avoit fait l'Histoire des deux premieres Races de nos Rois; la Vie d'Henry IV; un Traité de l'Ame; la Vie de Mahomet; l'Apogée du Soleil; plusieurs Traitez d'Astronomie, & la plûpart des Etats des Provinces, envoyez par les Intendans.

Le Sieur Daudet, de Nismes, a composé un Plan de 30 pieds de long, qui represente avec une grande précision, la Route de tout le Cortege de l'Infante Reine, depuis le Village du Bourg-la-Reine jusques au Louvre; le jour de son Entrée solemnelle à Paris avec l'ordre de la marche de toutes les Troupes, & des Détachemens postez sur son passage: celles de

Digitized by Google

de la Maison du Roy y sont distinguées les unes des autres, par leurs differens habits. Le Roy a accordé au Sr Daudet un Brevet de Geographe ordinaire pour les Camps & Armées de S. M. qui a pris plaisir à voir son ouvrage. Il fut presenté par M. le Blanc.

On apprend de Berne que le 19 Fevrier dernier, entre deux & trois heures du matin on vit un gros globe de feu qui tomba du Ciel du côté de la Montagne: l'éclat qu'il fit fut terrible, & l'on sentit en même-temps une legere secousse de tremblement de terre. Ce Phenomene avoit été precedé de quelques coups de tonnerre & d'éclairs. Ceux qui l'ont vû assurent que le Ciel étoit tout en feu. On a remarqué que quelques jours auparavant on en avoit vû 4 ou 5 du côté de Signaw, qui furent comme absorbez par le plus gros; qui se dissipa ensuite peu à peu.

Le 18 Decembre dernier, l'Academie Royale de l'Histoire à Lisbonne commença la seconde année de ses Conferences en presence de S. M. & de l'Infant D. Antoine. Le Marquis d'Alegrete y presida, & fit l'ouverture de la Conference par un éloquent Discours; ensuite

comme

Digitized by Google

comme Academicien il rendit compte de ses études sur les vies de quelques Evêques d'Elvas, qu'il avoit composées depuis la precedente. Le Marquis de Fronteyra dit qu'il avoit achevé de parcourir l'ancienne Geographie d'Espagne, & qu'il alloit commencer à écrire, étant presentement occupé à la confronter avec la Moderne.

François Denis Dalmeyda Dasylva & Oliveyra dit qu'il avoit beaucoup augmenté le second Livre de ses Memoires pour la vie du Roy Don Manuel, dans lequel suivant les regles du sistême il traitoit des Vies des Reines Dona Isabelle, D. Marie & Dona Leonore femmes de ce Monarque, & ensuite des deux Princes ses enfans, suivant l'ordre Chronologique de leur naissance; il dit aussi entre autres choses qu'il avoit fait un Catalogue de tous les Ambassadeurs que le Roy avoit envoyés en diverses Cours, & qui étoient au nombre de 16, & de ceux qu'il avoit reçus de divers Princes, qui étoient au nombre de 19, pour diverses negociations qui furent traitées par des Ministres du second caractere, & qu'il falloit appliquer à la recherche de ce que les uns & les autres avoient traité.

Le Beneficier François Leytaon Fereyra dit que son principal soin étoit de mettre

au

au jour le Catalogue des Evêques de Coimbra plus correct & plus ample que ceux qui ont paru jusqu'à present, & pour cela qu'il commenceroit par l'Evêque Elipando, duquel il est fait mention dans le Concile Bracarense, que le Docteur Bernard Brito fit imprimer dans la seconde Partie de la Monarchie Portugaise, pretendant le convaincre de faux & d'apocriphe, chargé d'un grand nombre de doutes; mais que lui étoit resolu de faire une Apologie sommaire pour répondre aux objections opposées, & défendre la verité dudit Concile, lequel avec le même Catalogue il offrira dans peu à la censure de l'Academie.

Le Comte d'Ericeyra après avoir dit que les Reflexions qu'il avoit écrites sur les Etudes des Academiciens, les Panegiriques qu'il avoit faits à l'égard du Souverain Pontife & de la Reine, la part qu'il avoit eue dans la composition des statuts & du systême & dans la censure des autres, y justifioient le zéle avec lequel il souhaitoit les progrès de l'Academie, & qu'il le continuoit en communiquant aux autres Academiciens tous les Livres imprimez & Manuscrits de sa belle Bibliotheque, (qui est des plus nombreuses & des mieux choisies du Royaume) mais aussi les Traités qu'il a composés sur

divers

Digitized by Google

divers points de l'Histoire Portúgaise, & par rapport aux Memoires de l'Evêché d'Evora, dont il étoit chargé, il travailloit après, & qu'il avoit resolu de commencer le Catalogue des Prelats de ce Diocése par S. Maurice, étant certain qu'il est le premier qui a planté la Foy Chrétienne; mais qu'entre lui & S. Brissot il y a une interruption de plus de 200. ans, sans qu'il soit fait aucune mention des Prelats d'Evora; ensuite il fit un discours très-élegant sur la naissance & existance de Saint Brissot, assurant qu'il fut Evêque & natif de la Ville de Mertola dans le même Diocése d'Evora, & qu'ainsi il n'avoit jamais été Evêque de cette Ville.

L'Academicien Antoine Rodrigues de Costa offrit à la censure de l'Academie un Tome divisé en deux Livres, contenant la Vie & les actions du grand Conestable de Portugal D. Nuno Alvarez Pereyra, élegament écrits en Langue Latine, disant par une Lettre qu'il avoit écrite en même Langue au Secretaire de l'Academie, que si son Ouvrage avoit l'approbation des Censeurs & des Academiciens, cela l'animeroit à écrire dans la même Langue un Abregé de l'Histoire de ce Royaume.

Le second Janvier la même Academie tint la seconde Conference, que S. M. honora

honora de sa presence, dans laquelle rendirent compte de leurs Etudes le P. Jerôme Contador d'Argoté, Jerôme Godinho de Niza, Ignace Carvalho de Sousa, Jean Couleyro de Obren & Castro, le P. Jean Colt, & le P. D. Joseph Barbaza, exposant tous les difficultés qu'ils rencontrent dans la composition de leurs Memoires, & se plaignant en même tems du manque des instructions necessaires pour leurs Ouvrages; le premier presenta quatre Cahiers de la seconde Partie de son Ouvrage, qui contient déja plus de 100. feuilles, dans lesquelles il traite des succès de l'Eglise de Braga, promettant donner à l'Academie la Geographie ancienne du même Diocése, de laquelle il a déja écrit 10. Cahiers, & une Critique qui sera la base & le fondement de tout ce qu'il doit traiter dans ses Memoires, faisant ensuite esperer, si ses infirmités le lui permettent, d'achever la Vie du Comte D. Henrique

Le 15. Janvier dernier, Don François Denis d'Almeyda de Sylva & Oliviera, neveu du Cardinal Pereyra, & fils de Don Louis Cid d'Almeyda, membre de l'Academie Royale, mourut à Lisbonne après 15 jours de maladie, âgé de 26 ans. Dans la Conference du 19 du même mois le Comte d'Ericeyra fit un éloge très éloquent

sur les belles qualitez de ce jeune Seigneur, qui s'étoit chargé du soin d'écrire l'Histoire du Roy Don Manuel. On procedera incessamment à l'élection d'un sujet pour remplir sa place, qui sera chargé de continuer l'Ouvrage commencé par le défunt Academicien.

Le 25 Janvier, les Anonimes ouvrirent leur Academie par un Discours fort éloquent que prononça Jerôme Godinho de Niza qui en est Secretaire, & qui fut suivi d'une Dissertation très-sçavante, dont le Docteur Manuel Dias de Leina fit la lecture : la plupart des membres de cette Academie sont aussi de l'Academie Royale de l'Histoire.

SUITE des Tableaux qui ont appartenu à la Reine de Suede, qu'on voit dans le Cabinet de MONSIEUR *le Duc d'Orleans.*

ECOLE DE LOMBARDIE.

SIx Tableaux d'André MAUTEGNE, Peintre & Graveur en cuivre & en bois, natif de Mantoue, Disciple de *Jean Belin* & du *Squarcione*, mort en 1517, âgé de 66 ans. Ces six Tableaux peints sur bois representent la Vie de S. Sebastien.

Onze

Onze Tableaux d'Antoine CORREGE, natif d'une petite Ville de ce nom dans le Modenois, mort en 1513, âgé de 40. ans. Il n'eut point d'autre Maître que la Nature, & ne fit point d'Eleves. La force de son heureux genie le conduisit & le fit penetrer jusques dans les plus sublimes parties de son Art.

Premier Tableau, *Noli me tangere.* Le Correge a fait voir la rapidité de son génie dans ce Tableau. Le paysage qui sert de fond est traité d'une maniere singuliere.

II. Gloire d'Anges : Etude pour la grande Coupole de Parme, où cet excellent Maître a peint l'Assomption de la Vierge.

III. Sainte Madelaine, demi figure.

IV. La Sainte Vierge portant le petit Jesus, accompagné de S. Joseph. Le fond est un beau paysage. *Petit Tableau peint sur bois.*

V. Le Portrait du Duc Valentin, ayant son chapeau sur la tête, & portant ses deux mains sur la garde de son épée.

VI. Autre Portrait du même Duc étant plus jeune.

VII. Mercure qui montre à lire à l'Amour.

VIII. Paysage, où sur le devant est un mulet chargé conduit par deux hommes ; ce Tableau est vulgairement ap-

Digitized by Google

pellé l'Enseigne du Mulet ; mais mal à propos, car étant peint sur toile, il n'a jamais pû servir à cet usage.

IX. LA DANAE'. On peut dire que c'est ici un des plus beaux morceaux qui soient sortis du pinceau du Corrége. Danaé est representée dans son lit ; elle se découvre presque tout le corps pour arranger un de ses draps d'une maniere propre à recevoir la pluye precieuse d'une nuée jaune & brillante qui se resoût en goutes d'or, & qui tombe dans le creux qu'elle a formé de ce drap.

Sa beauté rehaussée de tous les agrémens de la jeunesse la fait paroître digne de la passion du Maître des Dieux, & son air, accompagné de tous les charmes de l'innocence, semble meriter que Jupiter, sans user de sa toute puissance, ménageât sa conquête par un artifice aussi seduisant que celui de la nouvelle metamorphose qu'il employe pour s'en rendre le maître.

Le coloris de cette nuée grosse d'une pluye d'or est d'une entente merveilleuse ; mais le génie du Peintre est encore plus admirable dans l'air dont il fait recevoir à Danaé les precieuses goutes de cet or liquide. On remarque bien en elle une surprise agreable, mais innocente, & sans l'expression basse d'avarice & d'avidité

que

Digitized by Google

que les Peintres ordinaires affectent en traitant ce sujet.

Le Cupidon qui aide Danaé à recevoir la pluye d'or est d'une beauté parfaite, & les petits Amours qui frottent sur la pierre de touche une fleche qu'ils ont faite de l'or qui tombe en pluye, pour éprouver s'il est de bon alloy, sont d'un goût exquis, & leur action est d'un naturel admirable.

En general on ne peut rien voir de plus sublime que les expressions de ce Tableau, de plus delicat pour la fonte des couleurs, & de plus charmant pour le pinceau. Les contours y sont tendres & coulans; le racourci merveilleux; enfin toutes les pensées en sont ingenieuses, les airs de tête nobles & gracieux, la beauté & la grace se trouvent par tout. *Ce Tableau se voit en Estampe, gravé par les sieurs Duchange & des Rochers.*

X. LEDA. Ce Tableau & le suivant, ont été mis en Estampe par les mêmes Graveurs; ils ont le même éclat de beauté que le precedent, & meritent les mêmes loüanges. On peut même dire qu'ils ont quelque chose de plus par rapport à l'expression.

XI. IO.

Trois Tableaux de François Mazzuoli, dit le PARMESAN, Peintre & Graveur à

l'eau forte, mort en 1542, âgé de 36 ans. Il excelloit dans les airs de tête des femmes & des enfans, qu'il faisoit avec des graces & dans des attitudes trés-piquantes.

I. Tableau : La Sainte Vierge avec le petit Jesus, S. Joseph & S. François ; petit Tableau peint sur bois. Ce fameux Peintre, aussi-bien que Raphaël, a fait une trés-grande quantité de Vierges. L'Abbé de Marolles en avoit amassé jusqu'à 87. en Estampe, gravées d'après ses Tableaux.

II. Trois Portraits au naturel des Ducs de Ferrare ; ils sont à genoux sur un Prié-Dieu, couvert d'un tapis de Turquie, & accompagnez de deux autres hommes aussi à genoux ; le fond est orné d'une belle architecture. Ce Tableau est peint à *Gnaccha*, d'une si grande force qu'il paroît avoir encore plus d'éclat que la peinture à huile. Quoique cet ouvrage soit du Parmesan, selon l'inventaire de la Reine de Suede, beaucoup de connoisseurs l'ont cru du Tintoret, fameux Peintre Venitien, dont nous aurons occasion de parler.

La peinture à *gnaccha* est une espece de détrempe, ce sont des couleurs broyées avec de la rosée, & employées avec une sorte de colle. Cette maniere de peindre a de grands avantages, dure trés-longtems.

sens, & d'une fraîcheur admirable. On croit que les fameux Tableaux d'Apelles & des autres grands Peintres de l'antiquité étoient peints de cette maniere. Le secret de la peinture à huile ne fut trouvé qu'au commencement du quatorziéme siécle par un Peintre Flamant nommé *Jean Van-Eyck* de Bruges. La peinture à *guazza* a encore cet avantage qu'elle est à l'abri des vernis, des frottemens & des autres supercheries des Brocanteurs.

III. L'Amour en pied fabriquant son arc, monté sur une table, sur laquelle il y a des Livres ; on voit à ses pieds deux enfans dont l'un pleure & l'autre rit : ce Tableau peut passer pour un des plus merveilleux ouvrages du Parmesan.

Un Tableau de *Frederic Baroche* Peintre & Graveur à l'eau forte, natif d'Urbin, grand imitateur du Correge. On voit de lui de beaux Portraits en pastel, mort en 1612, âgé de 84 ans.

L'Embrasement de Troye : on voit Enée qui sauve son pere Anchise, Ascagne, Creuse, &c. Les figures sont grandes comme nature. Ce Tableau gravé par *Augustin Carrache*, est d'autant plus estimable que le Baroche n'a guere traité que des sujets de devotion.

Onze petits Tableaux de *Scorza* Peintre Genois. Ce sont des paysages & vuës de

maisons de Campagne, dans le goût de Jean Miel.

Deux Tableaux du Cavalier *Mathieu Preti* surnommé le *Calabrese*, Peintre & Graveur.

I. Le Crucifiement de S. Pierre; figures grandes comme nature.

II. Un saint Hermite. Figure plus grande que nature.

Un Tableau de *Lucas Cangiati* Peintre de Genes, grand Dessinateur. C'est un Cupidon endormi, & un enfant qui veut lui dérober son carquois. On voit des ouvrages de cet Auteur à Rome, à Naples, à Boulogne, &c. Corneille Bloëmart a gravé une très-belle Vierge d'après lui.

Un Tableau de *Bonatti*. C'est le Martire de sainte Christine, dont les figures sont grandes comme nature.

Un Tableau de *Girardi*. C'est l'aumône de sainte Christine: les figures comme nature.

Un Tableau de *Fabritio Chiari*, Peintre Romain.

Sainte Christine enlevée au Ciel par les Anges. Figures comme nature.

Un Tableau de Me. *Augusto de Bonis*, de Sienne.

La Cene de Notre-Seigneur. Tableau travaillé en soye à l'éguille, fait en 1609.

Les

Digitized by Google

Les figures sont grandes comme nature.

Deux Tableaux d'*André del Sarte*, Peintre de l'Ecole de Florence; mort en 1530. âgé de 42 ans.

I. Une Leda en pied avec des Amours, &c. Tableau sur bois.

II. Demi figure d'homme, appuyé sur sa main.

E'COLE DE BOLOGNE.

Cinq Tableaux de *Michel Ange de Caravage*, mort en 1609, âgé de 40 ans. Son coloris est agreable & vrai, & ses compositions fieres & terribles; mais il ne faisoit pas un beau choix de la Nature; il la peignoit telle qu'il la voyoit avec ses défauts & ses perfections.

I. Tableau. La Transfiguration de N. S. figures grandes comme nature. La Reine de Suede avoit tiré ce Tableau de l'Eglise de S. Sauveur *in Lauro* à Rome, par le moyen du Cardinal Azolini.

II. L'Ange qui retient le bras à Abraham, dans le moment qu'il va sacrifier son fils Isaac.

III. Un Saint martyr qui dort environné de tous les instrumens de son suplice.

IV. Un jeune homme qui tient une flute.

V. Un Philosophe fort delabré, demi figure, grande comme nature.

Trois Tableaux de *Joseph Ribera* dit l'*Espagnolet*, Disciple *du Caravage*.

I. Democrite.

II. Heraclite.

III. Autre Heraclite.

Six Tableaux d'Annibal Carrache, Peintre renommé de Boulogne, frere d'Augustin Carrache, cousin & Eleve de Louis Carrache; mort à l'âge de 49 ans en 1609. Il a fort imité Michel Ange, le Correge & le Parmesan.

I. Tableau. La sainte Face de Notre-Seigneur, avec la Couronne d'épine, grand comme nature. Merveilleux Tableaux.

II. La Sainte Vierge portant l'Enfant Jesus; S. Jean & S. Joseph. Petit Tableau sur cuivre.

III. Saint Etienne en habit de Diacre, demi figure.

IV. Saint Roch avec un Ange. Demi figure comme nature.

V. La Sainte Vierge avec l'Enfant Jesus; la Madelaine, & S. Jerôme, avec plusieurs Anges. Annibal fit cette precieuse copie d'aprés le Tableau du Correge, qui est dans l'Eglise de S. Antoine à Parme.

VI. Danaé. Figure grande comme nature.

Deux Tableaux de *Guide Reni*, communément

mainénement appellé *le Guide*, Peintre, Sculpteur & Graveur, Disciple des Carraches, mort en 1642. âgé de 67. ans.

I. Tableau. Saint Bonaventure en habit de Cardinal, assis, étudiant. Un Ange lui tient l'Ecritoire. Figure grande comme nature.

II. Saint Sebastien nud, lié à un arbre. Figure plus grande que nature. Ce Tableau est de la plus grande maniere de dessein & de peindre du *Guide*.

Un Tableau du Cavalier *Jean Lanfrunc*, excellent Peintre & Graveur de Parme, Eleve des Carraches, mort en 1647. âgé de 66 ans. Ses compositions portent cet aimable caractere brillant, gracieux, élegant, que le goût fait sentir.

L'Annonciation de l'Ange à la sainte Vierge, de grandeur naturelle.

Un Tableau de *François l'Albane*, disciple des Carraches, mort en 1660, âgé de 82 ans.

Le Bienheureux Laurent Justinien qui écrit, entouré d'Anges; la Sapience celeste lui apparoît sous la figure d'une belle femme. Ce Tableau est fait du tems que l'Albane travailloit avec Annibal Carrache, & de sa plus grande maniere. Les figures sont plus grande que nature. Ce grand Tableau a aussi été tiré de l'Eglise de Saint Sauveur *in Lauro* à Rome.

Un Tableau de *Pierre-François Mola*, disciple de l'Albane.

Ce Tableau represente Archimede tenant sa main sur un Globe, & un Soldat Romain prest à le tuer.

Un Tableau d'*André Sacchi*, Peintre Romain, disciple de l'Albane. Il représente Adam qui se lamente de la mort d'Abel. Les figures sont comme demi nature.

Le reste de ces Tableaux pour le mois prochain.

Depuis le nouveau Regne on avoit été peu exact à frapper au commencement de l'année les Jettons accoutumez. Ils furent rétablis en 1720, à l'exception de ceux de l'Artillerie & de la Ville. Nous ne remonterons pas plus haut que l'année 1720, qui fait à cet égard une espece d'époque. On suivra le même usage déja établi pour les Medailles, qui est de donner l'explication des Types & des Legendes en Latin & en François. Nous reprendrons dans les mois suivans la suite des Medailles.

Jettons frappez à la Monnoye des Medailles au premier Janvier 1722.

I.

La tête du Roy Louis XV avec l'inscription ordinaire. *Revers*, Une Corne d'abondance. *Legende*, Copia non deerit : *l'abon-*

dance

Tresor

e, Me-
nd des
ies Ca-

e corne
hangée
damno
. Exer-

t trium-
. Exer-

egende,
n'est pas
dinaire

on voir
l'Archi-
endisse
cergue,

grand
ne con-
nonnée

Digitized by Google

Digitized by Google

dance ne manquera pas. Exergue, *Tresor Royal* 1722.

II.

Une cassolette fumante. *Legende*, Meritos diffundit honores, *Elle répand des honneurs meritez.* Exergue, *Parties Casuelles* 1722.

III.

La Chevre Amalthée avec une corne sur sa tête, & l'autre à terre, changée en corne d'abondance. *Legende*, Ex damno copia: *Sa perte produit l'abondance.* Exergue, *Chambre aux Deniers* 1722.

IV.

Un beau Laurier. *Legende*, Nata triumphis; *Il est fait pour les triomphes.* Exergue, *Ordinaire des Guerres* 1722.

V.

Hercule dormant & desarmé. *Legende*, Non minor est virtus: *Sa vertu n'est pas moins grande.* Exergue, *Extraordinaire des Guerres* 1722.

VI.

Minerve tenant une équerre, on voit à côté d'elle quelques instrumens d'Architecture. *Legende*, Sic pacem impendisse juvat: *Fruits heureux de la paix.* Exergue, *Bâtimens du Roy* 1722.

VII.

La tête du Comte Toulouze, grand Amiral de France. *Revers*, La Lune couronnée

ronnée de nuages, au dessus d'une mer agitée. *Legende*, Manet integra virtus : *Sa puissance est la même*. Exergue, *Marine 1722.*

VII.

Les Armes du Chevalier d'Orleans grand Prieur de France. *Revers*, Hercule couché sur ses armes, & endormi. *Legende*, Nec sopor extinxit vires. *Le sommeil ne lui ôte pas sa force*. Exergue, *Galeres 1722.*

SPECTACLES.

LE THEATRE FRANCOIS.

ON a representé Samedy 28 Fevrier, pour la premiere & la derniere fois la Tragedie nouvelle de CORIOLAN. Ce sujet n'est pas heureux au Theâtre. L'Abbé Abeille, de l'Academie Françoise l'avoit traité il y a plus de 35 ans, sans beaucoup de succès. Nous connoissons d'ailleurs trois autres Tragedies de Coriolan, par Chevreau, par Alexandre Hardi, & par Chapoton, qui n'ont pas fait fortune.

On avoit annoncé une petite Piece en Vers, intitulée *Les trois Domino*. de M. Du Fresni, mais elle a été remise après Pâques.

Le

Le Samedy 7 Mars on a repris la Tragedie d'Oedipe de M. de Voltaire, qui attire encore un fort grand concours. La Dlle le Couvreur y joue le rôle de Jocaste, & le S. Q. Du Fresne celui d'Oedipe.

Le Mardi 10 les Comediens du Roy ont donné le Spectacle *gratis* pour celebrer l'heureuse arrivée de l'Infante Reine. On a representé la *Devineresse* ou *Madame Jobin*, au grand contentement de l'assemblée, qui étoit extraordinairement nombreuse.

L'Opera nouveau de *Renaud* fut representé Samedy 14 de ce mois pour la 5e fois. Cette representation fut honorée de la presence du Roy, de l'Infante Reine, & de toute la Cour. Nous parlerons plus au long de cet Opera dans le second volume de ce mois; en l'annonçant dans notre dernier Journal nous avons dit que l'Auteur de la Musique étoit aussi Auteur de l'Opera d'*Iphigenie*, qui a eu un si prodigieux succès, & cela est vrai, puis qu'il en a fait la plus grande partie; mais nous aurions dû ajouter que le cinquiéme Acte est presque tout entier de M. Campra, qui a aussi travaillé aux plus beaux endroits de la Piéce, comme on le peut voir dans le Livre imprimé.

Les Comediens Italiens continuent encore les representations de *Timon*. Ils ont donné

Digitized by Google

donné le même jour 14 Mars sur leur Theâtre, la Comedie de la Foire saint Germain *gratis*.

Les deux Tragedies de M. de la Motte, des *Machabées* & de *Romulus*, paroissent imprimées chez Dupuis, ruë saint Jacques. La premiere dediée au Roy, & la seconde à S. A. R. MONSIEUR le Duc d'Orleans.

La Comedie de *Timon le Misantrope*, paroît aussi imprimée chez Hochereau.

Les Marionettes Etrangeres representent toujours *Pierrot Romulus*, à qui on a ajouté un Acte intitulé, *Le Remouleur d'Amour*.

Francisque donna le 25 de l'autre mois une Piece en trois Actes, intitulée *Arlequin Deucalion*, dont le sujet a paru ingenieux & propre à ce Theâtre, où il n'y a qu'un Acteur qui puisse faire des Monologues.

NOUVELLES E'TRANGERES.

De Constantinople, ce 14 Janvier 1722.

ON apprend par des Lettres du Caire, que les Habitans de cette grande Ville se sont revoltez; ils ont déposé le Seraskier Mehemet Pascia, cy-devant grand

grand Visir, accusé d'avoir voulu donner atteine à leurs Privileges.

Les Arabes ont attaqué la grande Caravane qui va tous les ans à la Meque visiter le Tombeau de Mahomet; c'est à son retour que l'action s'est passée : elle a été mal soutenue par les Turcs de l'escorte, qui ont pris la fuite; les Pelerins ont été obligés à se racheter par de grosses sommes d'argent.

Le 24 Janvier l'Ambassadeur du Roy de Perse a fait son entrée publique à Constantinople, il apporte au Grand Seigneur des presens considerables, & vient le feliciter sur la Circoncision de son fils.

Le Grand Seigneur n'a pû se dispenser de convoquer un Divan, pour contenter les Janissaires, qui demandent la Guerre; la prévoyant favorable à l'Empire Ottoman dans la disposition des affaires de l'Europe.

M. Neplief, Resident du Czar en cette Cour, a eu une audience particuliere du Grand Visir, il lui notifia que Sa Majesté Czarienne avoit pris le titre d'Empereur de Russie, & le Grand Seigneur est convenu de traiter dorenavant avec lui en cette qualité.

On pressent que les preparatifs de guerre de l'Empire Ottoman regardent la Republique de Venise, les Lettres qu'elle avoit

envoyées

Digitized by Google

envoyées ici au sujet de l'affaire des Dulcignotes, ont été renduës au Baile Emo, sans avoir été decachetées. On lui a même fait dire que les Venitiens devoient traiter avec le Bacha de Napoli, qui sçavoit les intentions de sa Hautesse.

De Petersbourg, ce 3 Fevrier 1722.

TOus les Regimens tirés du Duché de Finlande, qui s'étoient rendus ici, partent de jour en jour pour aller à Moscow. On pense que de là ils continuëront leur route du côté des frontieres de la Perse. Il est arrivé des ordres du Czar pour faire construire un grand nombre de traîneaux, qui ensuite transporteront à Moscow les Matelots & les Charpentiers de Vaisseaux necessaires pour la construction des Bâtimens legers que Sa Majesté Czarienne veut assembler sur le Volga, dans le dessein de les faire après descendre dans la Mer Caspienne. On pense fort serieusement à reparer les Villes de Nerva & de Cronsslot, que la derniere inondation a fort endommagées, & pour prévenir de pareils accidens, on fait un canal pour conduire les eaux de la Mer dans le Lac de Ladoga, la Riviere de Nye n'étant pas assés large pour les recevoir, lors qu'une trop haute marée dans le Golfe de Finlande les

Digitized by Google

les force à se déborder. On mande de Moscow que le Czar doit bien-tôt partir pour Astracan ; mais suivant les dernieres Lettres on apprend que Sa Majesté Czarienne doit après le jour de l'action de graces qui sera celebré pour la Paix de Nystadt, aller prendre les eaux à Olonits.

De Stokolm, ce 13 Fevrier 1722.

ON mande de Coppenhague que le Conseil Royal de Dannemarck avoit refusé au Ministre du Czar le passage libre du détroit du Sund, qu'il avoit demandé au Roy pour les Vaisseaux Moscovites. Les Officiers du Regiment des Gardes à pied, qui avoient été faits prisonniers en 1709 à la bataille de Pultowa, sont arrivés dans cette Ville, dans l'esperance que le Roy à son retour aura la bonté de leur rendre leurs anciens emplois ; ou de leur en donner d'équivalents. On debite depuis peu que les Senateurs ont enfin terminé les principales difficultés des affaires qui doivent être examinées dans les Etats qu'on va tenir, & qu'il a été reglé qu'on n'y parleroit point de la succession à la Couronne.

De

Digitized by Google

De Varsovie, ce 10 Fevrier 1722.

LE Roy de Pologne accompagné de son fils le Prince Electoral, doit se rendre en cette Ville après la Foire de Leipsik. Le retour prochain de Sa Majesté Polonoise augmente l'inquietude des Grands, qui se hâtent d'augmenter le nombre de leurs Partisans; on commence à juger que ceux d'entr'eux qui épousent les interests du Czar, primeront par le nombre & le credit. Leur confiance redouble par le voisinage des Troupes Moscovites, qui doivent approcher de la Prusse Polonoise. On conjecture que la Diete pourra se separer sans rien conclure, si le Roy veut y proposer l'affaire de la succession: le Grand Chancelier de la Couronne continuë cependant les soins qu'il se donne pour reunir les Senateurs du Royaume. Les Seigneurs Polonois qui doivent se trouver à la Diete prochaine, sont très-mal satisfaits de la longue absence du Roy, qui n'a pas encore notifié le jour qu'il partira de Dresde pour se rendre en cette Ville. Des Lettres de Smolensko, de Kiovie, & de Riga, instruisent des mouvemens des Troupes du Czar qui ont été jointes par six mille Cosaques, & s'approchent des frontieres de Curlande. Ces nouvelles ont effrayé les Provinces voisines

nes de ce Duché, & tellement consterné leurs Habitans, qu'ils se sauvent de tous côtés avec leurs meilleurs effets.

On écrit de Dantzik qu'on y fait toujours des achats considerables de grains pour le Czar, & qu'on en a déja fait transporter une grande quantité à Riga. Les Turcs ont pris ombrage des nouvelles fortifications que le Grand General de l'Armée de la Couronne fait construire près de Kaminiek, & le Bacha de Chocsin lui a écrit qu'il lui conseilloit de suspendre ces travaux, attendu que le Grand Seigneur n'a rien fait qui présage une rupture avec la Republique. On mande de Dresde que 6 Fevrier on y a fait l'ouverture de l'Assemblée generale des Etats de l'Electorat de Saxe. Le Comte de Bentiendorf, Lieutenant General, a été nommé par le Roy pour y présider, attendu que la Charge de Maréchal hereditaire est vacante.

De Vienne, ce 16 Fevrier 1722.

L'Empereur a donné ordre au Comte Kinski son Ambassadeur auprès du Czar, d'aller à Moscou joindre la Cour de Sa Majesté Czarienne. On mande d'Erzeron, Ville située vers la source de l'Euphrate dans l'Armenie, qu'au mois d'Octo-

bre

Digitized by Google

bre dernier les Laskis, peuple qui habite les bords de la Mer Caspienne, avoient fait une vive irruption dans les Etats du Roy de Perse, & qu'y étant entrés au nombre de vingt mille hommes, ils s'étoient emparés de la Ville de Chamagni, dont ils avoient massacré la Garnison & le Gouverneur. On dit que le seul motif de cette violence est la mort du Visir que le Roy de Perse ordonna l'année derniere, sous pretexte d'infidelité. Ce Visir étoit compatriote de ces Laskis, qui l'aimoient assés fortement pour entreprendre de le vanger d'une maniere si éclatante. Le Marquis Don Charles Spinola est arrivé à Vienne le 10 Fevrier, après avoir été volé pendant la route par son Valet de Chambre, & s'être démis un bras & une jambe dans les Montagnes du Tirol, où sa chaise de Poste s'est rompuë. Le Bourg de Schenchirken, situé de l'autre côté du Danube, à la vûë de cette Ville, a été entierement consumé par un incendie arrivé le 8 Fevrier.

De Londres, ce 27 Fevrier 1722.

PAr l'Etat de la Marine presenté au Roy, il paroît que l'Angleterre a presentement dans ses Ports sept Vaisseaux de guerre du premier rang, 13 du second;

Digitized by Google

cond, 39 du troisiéme, 66 du quatriéme, 33 du cinquiéme, 22 du sixiéme, 4 Brulots, 4 Galiotes à bombes, 14 yachts, six chaloupes armées, un bâtiment de provision, un autre pour les malades, un hoy, un smaque, & cinq oncres, qui sont des bâtimens mâtés & appareillés comme les heu d'Hollande.

Le 22 Fevrier la Cour prit le deuil pour la mort de la Duchesse doüairiere de Zell.

L'Etat des Troupes que Sa Majesté Britanique a presentement sur pied, est de quatorze mille deux cens cinquante huit hommes, sçavoir deux mille soixante & onze de Cavalerie, y compris les Gardes du Corps, seize cens cinquante six Dragons, huit mille sept cent fantassins, & dix-huit cens vingt quatre Invalides.

Mylord Polwart est parti pour Paris, d'où il doit se rendre à Cambray pour l'ouverture du Congrès.

De Rome, ce 10 Fevrier 1722.

LE Comte de Cubernatis, Ministre du Roy de Sardaigne, fit part à Sa Sainteté le 24 Janvier de la conclusion du mariage du Prince de Piémont avec la Princesse Palatine de Sultzback. Le 30 l'Abbé Ratto, nommé par le Roy d'Espagne Auditeur de Rotte pour la Couronne d'Aragon,

Digitized by Google

tagon, fut conduit à ce Tribunal par l'Abbé Lancetta, Doyen des Auditeurs, après avoir rempli toutes les formalitez requises en cas pareil, avant d'y prendre sa premiere séance ; il comptoit d'être installé après le jugement des affaires ordinaires, lorsque les Auditeurs en consequence d'un ordre secret du Pape, délibererent s'il pouvoit être reçu, parce qu'il n'avoit pas fait porter chez le Cardinal d'Althan, autrefois Auditeur de Rotte, le present usité de deux bonnets, quatre bouteilles de vin, & d'un gâteau que chaque Recipiendaire après son Acte public est obligé d'envoyer à chacun des Auditeurs, ainsi qu'aux Cardinaux qui l'ont été. Le Tribunal entier, à la reserve de l'Abbé Herrera, decida pour l'exclusion de l'Abbé Ratto. Le Cardinal Acquaviva informé de ce procedé, fit dire à l'Abbé Herrera de s'absenter, & écrivit ensuite au Cardinal de Saint Agnès Secretaire d'Etat, & lui manda qu'il ne pouvoit se dispenser de regarder cet incident comme une offense faite à Sa Majesté Catholique ; que ce n'étoit que par represailles qu'elle avoit deffendu à ses Sujets de communiquer avec ceux de l'Empereur, qui avoit le premier publié une semblable deffense. Cette affaire importante par les consequences a

été

été bien-tôt terminée. Le Pape instruit des mouvemens du Cardinal Acquaviva, & du Ministre de France, pour demander raison de cette injustice, a nommé le 1 Fevrier une Congrégation particuliere pour l'examen de la conduite du Tribunal de la Rotte, & sur le Jugement rendu par cette Congrégation, Sa Sainteté ordonna que l'Abbé Ratto seroit reçu, sauf à lui à envoyer ensuite au Cardinal d'Althan le present ordinaire. En execution de cet ordre le Recipiendaire prit séance le 4 Fevrier dans le Tribunal de la Rotte. On dit que le Pape a declaré qu'il donneroit lui-même la benediction nuptiale à Don Marc Antonio Conti son neveu, qui doit incessamment épouser la fille du Duc de Paganica. On n'a point vû de semblable ceremonie depuis Clement X.

On dit ici que le Roy de Pologne doit venir faire un tour en Italie, & que quelques Cardinaux de la Romagne & de la Lombardie ont écrit en cette Cour, pour concerter la maniere dont ce Prince doit être reçû.

On apprend de Venise que Mrs Tiepolo & Foscarini, nommez Ambassadeurs extraordinaires à la Cour de France, font travailler en diligence à leurs Equipages, dans le dessein de partir incessamment

pour Paris, d'où ils se flatent de recevoir bien-tôt des Passeports.

De Lisbonne, ce 30 Janvier 1722.

LE Roy a envoyé à Londres un Exprès chargé d'un plein pouvoir pour son Ministre, qui lui ordonne de négotier un nouveau Traité de Commerce, & de convenir d'un Reglement qui empêche dorénavant le transport hors du Royaume des matieres d'or & d'argent.

Chrétien Wagenor, natif de Dusseldorp en Allemagne, & Julien Struiff, Hollandois natif d'Amsterdam; le premier âgé de trente ans, professant le Lutheranisme; & le second professant le Calvinisme, firent le premier jour de l'année abjuration de leurs erreurs, & furent baptisez sous condition dans l'Eglise de S. Dominique par le R. Pere Dominique, Religieux de l'Ordre des Prêcheurs, & Chapelain de la Nation Flamande.

Suivant le calcul des listes qu'on imprime ici toutes les semaines des Vaisseaux tant étrangers que nationaux qui entrent & sortent du Port de cette Ville, il paroît que l'année derniere 1721, il est entré à Lisbone 329 Bâtimens Anglois, sans y comprendre les Vaisseaux de guerre, & 18 Paquebots; 72 Hollandois, outre les

Digitized by Google

47 qui entrerent dans le port de Sétubal le 19 Mars, 71 François, 22 Espagnols, outre une Prise de la même Nation, 13 Hambourgeois, 7 Danois, 7 Genois, 2 Suedois, un Maltois & 159 Portugais de differens ports, y compris les Flottes du Brésil. Il est parti de cette Ville pendant le courant de la même année, chargés de divers fruits & marchandises du Royaume 302 Bâtimens Anglois, outre deux Vaisseaux de guerre, 19 Paquebots, 69 Hollandois, 63 François, 24 Espagnols, trois Hambourgeois, 8 Genois, 6 Danois, 2 Suedois, un Maltois, & 116 Portugais, y compris les Flottes. Il y a actuellement dans la Riviere de Lisbone 34 Bâtimens Anglois, 15 François, 4 Espagnols, 4 Hollandois, 3 Danois, & un Hambourgeois. Cet état marque tous les ans la difference des entrées & sorties du Port.

De Madrid ce 7 Fevrier 1722.

UN Bâtiment d'avis arrivé la semaine derniere à Murc en Galice, a aporté la nouvelle de l'arrivée des Galions à Cartagene le 3 Aoust dernier; ils étoient partis de Cadix le 21 Juin aussi dernier. L'Infant Don Ferdinand & l'Infant Don Carlos sont entierement rétablis de leur derniere maladie; le premier revint le 7

Digitized by Google

Fevrier du Pardo au Buenretiro, & le second arriva à la Cour le 8 au soir. Le même jour la Princesse des Asturies, de qui la santé commençoit à se rétablir parfaitement, se promena dans ses appartemens. Les Villes d'Espagne celebrent par des magnificences extraordinaires le mariage du Prince des Asturies avec la Princesse d'Orleans. Le Baron de Huart, Lieutenant General des Armées de Sa Majesté Catholique, & Gouverneur de Girone, y a distingué son zele le 7 Fevrier par un Concert de voix & d'Instrumens, suivi d'un repas superbe & d'un Bal; les Officiers de la Garnison, & les Dames de la Ville y avoient été invitées.

Le 15, la Princesse des Asturies qui n'a plus aucun reste de fievre, parut sur le balcon de son apartement entre le Roy & la Reine; là elle vit tirer un feu d'artifice dressé dans la Place du Palais. Le 16, toutes les rues & maisons de Madrid furent illuminées; ces réjouissances ne sont que le prélude de la feste publique qui se prépare avec soin. Leurs Majestez allerent le même jour à l'Eglise de Notre-Dame d'Attocha, & revenant par la grande Place, elles en virent les décorations, & tout ce qu'on y dispose pour le jour des réjouissances publiques.

DIGNITEZ,

Digitized by Google

DIGNITEZ, CHARGES ET EMPLOIS des Pays étrangers.

LEs Capucins de la Province de Pieté dans le Royaume de Portugal ont le 10 Janvier tenu leur Chapitre dans leur Couvent de Villaviciosa, & élu pour leur Provincial le Pere François de Sérubad, qui étoit ci-devant Definiteur de leur Ordre, & Secretaire Gardien de leur Couvent d'Evora.

M. le Duc de Bolton a été nommé par le Roy de la Grande Bretagne grand Senechal de la Ville de Winchester, à la place du feu Duc de Bolton son pere.

M. le Duc de Manchester a obtenu du même Roy la Charge de premier Gentilhomme de la Chambre qu'avoit le feu Duc son pere.

Et celle qui est vacante par la mort du Comte de Holdernesse a été donnée au Comte de Sussex.

Le Lord Hinchink Bronght a été fait Lieutenant de Roy du Comté de Huntington.

Le Docteur Trimnell a été nommé par le Roy d'Angleterre Doyen de la Cathedrale de Winchester.

Le Colonel Pierre Lassels a obtenu la

Digitized by Google

Charge d'Ingenieur en Chef de la grande Bretagne.

Le Colonel Jean Armstrong qui la possedoit, vient d'être nommé Inspecteur General de l'artillerie de la Tour de Londres, de celle de la Grande Bretagne & du Royaume d'Irlande.

M. Hawley fils aîné du Lord Hawley a été nommé Page d'honneur du Prince de Galles, à la place de M. Panton, que S. A. R. a choisi pour être un de ses Ecuyers.

Le Comte d'Anglesey a été élû tout d'une voix le 20 Fevrier pour remplir la Charge de Grand Senechal de l'Université de Cambridge, vacante par la mort du Duc de Manchester.

M. Guillaume Harel a été nommé par les Etats Generaux Auditeur de la Chambre des Comptes du feu Roy Guillaume.

M. Adrien d'Alderwerelt a été nommé par l'Empereur son Conseiller & Agent à Amsterdam.

Le Roy de Sardaigne a nommé Madame la Marquise de Pianezze pour premiere Dame d'honneur de la Reine.

Madame la Marquise de Saint-Marsan pour sa Dame d'Atour.

Madame la Marquise de Garets & Mesdames les Comtesses de Prouana, del Borgo & de Massel pour Dames du Palais.

Madame

Madame la Marquise de Saint-Thomas pour premiere Dame d'honneur de la Princesse de Sultzback.

Madame la Comtesse de Saint-Sebastien pour Dame d'Atour ; & Mesdames les Comtesses de Leyny & de Sablasque, & Mesdames les Baronnes de Valise & de Prou pour Dames du Palais.

BAPTESMES, MARIAGES ET MORTS des Pays Etrangers.

LE Comte de Reinschild Felt Maréchal des Armées du Roy de Suede, est mort à Stokolm d'une hemoragie, âgé de 73 ans.

Madame la Duchesse Douairiere de Zell est morte à Zell le 5 de Fevrier âgée de 84 ans: elle étoit née le 7 Janvier 1639: elle se nommoit Eleonore d'Esmiers, elle étoit fille d'Alexandre Seigneur d'Olbreuse en Poitou, & de Jaqueline Poussart. Georges-Guillaume de Brunswik-Luneburg Duc de Zell en l'épousant la fit nommer Comtesse de Harbourg, & quelques années après l'Empereur la fit Princesse de l'Empire.

Madame la Duchesse de Meckelbourg-Swerin est accouchée à Dantzik d'un Prince la nuit du 17 au 18 Janvier.

Digitized by Google

Madame Louise de Silva Duchesse de Medina Sidonia est morte à Madrid le Fevrier.

Madame la Marquise d'Ariza est morte à Madrid le Fevrier.

Le R. P. Mathieu de Jesus Maria cy-devant General de l'Ordre des Carmes Déchaussés est mort à Madrid le Fevrier.

M. Jean Emblanisi Evêque de Belcastro dans le Royaume de Naples, est mort dans son Evêché le Fevrier, âgé de 85 ans.

M. Charles Howard Comte de Duffolck & de Bindon Lieutenant Gouverneur du Comté d'Essex est mort à Londres le 20 Fevrier âgé de 26 ans.

Le Comte Charles Howard son frere puîné, l'un des Gentilshommes de la Chambre du Roy, lui succede dans ses Terres & dans ses Titres.

M. le Prince Frederic, Guillaume Adolphe de Nassau Liegen de la branche Protestante est mort le 23 Fevrier dans sa quarante-deuxiéme année. Le Prince Frederic Guillaume son fils né le 11 Novembre 1706. de Julienne Françoise de Hoatombourg sa premiere femme lui succede dans tous ses Fiefs.

Le Prince Palatin Jean Christian de Sultzbach a épousé le 15 Fevrier à Berghopsoom la Princesse Henriette d'Auvergne

vergne Marquise de Berghopsoom ; cette auguste Ceremonie a été celebrée en presence de Madame la Duchesse Douairiere d'Aremberg, de M. l'Abbé d'Auvergne nommé à l'Archevêché de Vienne, de M. le Prince Frederic son frere, de M. le Prince de Rubenpré Chevalier de la Toison d'Or & Conseiller d'Etat de l'Empereur, de M. le Comte de Maldeghem, & de plusieurs autres personnes de grande consideration ; le 16, le nouveau Marquis de Berghopsoom se rendit avec un nombreux cortege à l'Hôtel de Ville, où il reçut le serment ordinaire de fidelité du Bourguemestre, des Echevins & des Magistrats.

Madame de Slingeland, épouse de M. le Secretaire du Conseil d'Etat est morte à la Haye le dernier jour du mois de Fevrier.

Digitized by Google

JOURNAL DE PARIS.

La Relation qu'on va lire de l'Entrée solemnelle de l'Infante Reine à Paris, avec la description des Arcs de Triomphe &c. servira de Suplément à celle qu'on a donnée avec precipitation dans le dernier Mercure, & la rectifiera en plusieurs endroits.

RELATION

De l'Entrée de l'INFANTE REINE à Paris le 2e Mars 1722.

LA Serenissime Infante d'Espagne entra dans le Royaume le 9 Janvier dernier, le même jour que l'échange se fit dans l'Isle des Faisans: Elle vint coucher à Bayonne, d'où elle a très-heureusement continué sa Route jusqu'à Paris. Cette Princesse a reçu dans les Villes & Lieux de son passage, tous les honneurs dûs à sa haute naissance, & à l'auguste rang auquel elle est destinée. Les respects qui lui ont été rendus, ont été accompagnez de demonstrations de joye les plus vives & les plus éclatantes. Les Prelats, les Commandans, les Intendans, les Magistrats & le Peuple, se sont également distinguez dans cette occasion,

par

par leur magnificence & par leur zele.

Le premier Mars l'Infante Reine vint coucher à Berni, à deux petites lieuës de Paris. C'est une Maison de Campagne de M. le Cardinal de Bissy, Abbé de Saint Germain des Prez, qui en fit les honneurs avec beaucoup de magnificence. La Princesse y arriva à deux heures après midi dans un Carrosse du Roy; Madame la Duchesse de Vantadour à gauche sur le derriere, & Madame la Princesse de Soubise à droite, tenant l'Infante Reine sur ses genoux, qui avoit un habit d'étoffe d'or à fond verd, des rubans de même, & une grosse agraffe de diamans au devant de sa robe. Cette Princesse est vive, parlant fort bien François, & d'une voix assurée; son visage est très-gracieux; tous ses traits sont aussi reguliers que fins & delicats: Elle est blonde, & extrémement blanche.

Un Bataillon du Regiment du Roy monta la Garde à Berni, & servit à la Garde de l'Infante Reine depuis son arrivée jusqu'à son départ de ce lieu. La Troupe de M. du Chevron, Prevôt General de la Conétablie, étoit en bataille à l'entrée & hors l'avenuë du Château, composée de 3 Lieutenans, 4 Exempts, 2 Trompettes & 48 Gardes.

Monsieur le Duc d'Orleans, accompagné

du Duc de Chartres, se rendit à Berni, & après avoir donné les ordres necessaires pour la reception de la Princesse, & être resté quelque temps auprès d'elle, il revint coucher à Paris. Madame la Duchesse d'Orleans, accompagnée de Mademoiselle de Beaujolois, & de Mademoiselle de Chartres, alla le même jour à Berni, & demeura long-temps auprès de l'Infante Reine, qui le lendemain 2 de ce mois reçut la visite de MADAME & des Princesses du Sang.

Le Roy partit vers le midi du Château des Tuilleries, pour aller au devant de l'Infante Reine. S. M. étoit accompagnée de Monsieur le Duc d'Orleans, du Duc de Chartres, du Duc de Bourbon, du Comte de Charolois, du Comte de Clermont, du Prince de Conti, du Comte de Toulouse, du Maréchal Duc de Villeroy, des principaux Officiers de sa Maison & des Seigneurs de sa Cour. Le Roy qui étoit suivi du Guet de ses Gardes du Corps, des Quartiers de ses Gendarmes & Chevaux-Legers, & d'un Détachement de Mousquetaires, trouva rangez en bataille à l'entrée du Bourg-la-Reine, la Compagnie des Grenadiers à cheval, & les Détachemens des quatre Compagnies des Gardes du Corps, les Capitaines à leur tête; des Gendarmes & des Chevaux Legers

gers de la Garde ; & des deux Compagnies des Mousquetaires.

Le Roy alla descendre au Bourg-la-Reine dans la maison du sieur Marchais, qui avoit été preparée pour l'entrevûë du Roy & de l'Infante Reine : S. M. y arriva au travers d'une double haye, formée par deux Bataillons du Regiment du Roy, qui avoient monté la Garde à cette maison, dont l'interieur étoit occupé par un Détachement des Gardes du Corps.

Lors qu'on sçut à Berni que le Roy alloit arriver au Bourg-la-Reine, l'Infante Reine partit pour s'y rendre, étant accompagnée dans son Carrosse de MADAME, des Princesses du Sang, & de Madame la Duchesse de Vantadour. Dès que la Princesse fut entrée dans la Cour de la Maison du sieur Marchais, le Roy sortit pour aller la recevoir à la descente de son Carrosse, où après l'avoir embrassée tendrement, & lui avoir exprimé la joye qu'il avoit de son arrivée, il la conduisit dans l'appartement. Après y être resté un peu de tems, le Roy reconduisit l'Infante Reine, & lui donna la main pour remonter dans son Carrosse, dans lequel MADAME, les Princesses du Sang, & la Duchesse de Vantadour monterent avec Elle.

Avant que l'Infante Reine se mit en marche, le Roy monta en Carrosse pour venir

venir la recevoir au Louvre. Les Troupes de la Maison du Roy rangées en bataille à l'entrée du Bourg-la-Reine, ayant reçu les ordres de S. M. se mirent en marche, & precederent les Carrosses de l'Infante Reine, qui passa sur les trois heures à Mont-rouge, où un Détachement du Regiment du Roy étoit en haye; l'autre côté du chemin étoit garni par la Compagnie du Prevôt de l'Isle.

L'Infante Reine trouva au bout d'une avenuë de Mont-rouge le Duc de Trêmes Gouverneur de Paris, les Prevôt des Marchands & Echevins, & le Corps de Ville, qui lui rendirent leurs respects, & la complimenterent au nom de la Ville; Mr. de Châteauneuf, Conseiller d'Etat & Prevôt des Marchands, portant la parole.

Après la Harangue, le Gouverneur de Paris, les Prevôt des Marchands & Echevins, le Procureur du Roy, le Greffier & le Receveur de la Ville ayant pris les places qu'il leur est permis d'occuper prés du Carrosse de l'Infante Reine, on continua la marche, & l'Infante Reine arriva vis-à vis de l'Observatoire Royal vers les quatre heures après midi.

Les Troupes commandées pour former une double haye dans les ruës par lesquelles l'Infante Reine devoit passer pour arriver au vieux Louvre, avoient pris leurs postes

Digitized by Google

postes dès le matin. L'entrée du Fauxbourg S. Jacques étoit occupée par le Guet à cheval. La Compagnie du Lieutenant Criminel de Robe courte, & celle du Prevôt de la Monnoye, formoient une double haye à la Barriere du Fauxbourg S. Jacques.

On voyoit cinq Arcs de Triomphe à l'honneur de l'Infante Reine, qu'on avoit élevez sur son passage, ordonnez par Mrs de Ville, & composez par M. Dumesnil, Peintre ordinaire de la Ville. Ces monumens ont été conçus dans l'idée de rapporter tout à la joye generale que le peuple ressent du mariage du Roy avec la Serenissime Infante d'Espagne, dont on celebroit l'Entrée dans Paris, & au bonheur qui doit attendre des suites de cette auguste alliance, en variant cependant les caracteres des differentes acclamations, & eu égard aux differens endroits où chacun de ces Arcs de Triomphe étoit élevé.

L'ancienne Porte saint Jacques, la premiere sur le passage de la Princesse, sembloit avoir été construite par les Habitans de ce canton, édifice élevé de plus de 45 pieds de haut, d'un ordre simple, mais majestueux. Le marbre & le bronze y étoient employez; deux matieres solides qui designent la fermeté & l'attachement de cette grande Ville pour ses Souverains. Les Ecussons des Armes de France & d'Espagne

pagne étoient placez au milieu, & des deux côtez, deux Camayeux representant l'Hymen & l'Abondance : On lisoit au haut du portique ces mots en lettres d'or.

FELICI ADVENTUI LUTETIÆ.

A l'heureuse arrivée à Paris.

On sous entend de l'Infante Reine, puis qu'elle en fait l'objet.

Cette Inscription toute simple qu'elle est, a paru revolter quelques Grammairiens : Elle est neanmoins très conforme au bon goût des Anciens, & aux Inscriptions de plusieurs Medailles Romaines, entre autres à celles d'Adrien, frappées dans Rome par ordre du Senat, au sujet des voyages & de l'arrivée de cet Empereur dans les Villes ou Provinces de l'Empire, où l'on trouve, ADVENTUI GALLIÆ, ADVENTUI HISPANIÆ, ADVENTUI ALEXANDRIÆ, & ainsi de beaucoup d'autres sur lesquelles on peut consulter les Recueils du Comte Mezzabarba, de M. Vaillant, & les Cabinets des Antiquaires.

Un Bataillon du Regiment du Roy étoit en haye dans la grande ruë du Fauxbourg S. Jacques jusqu'au Carrefour de l'Estrapade, où étoit la Compagnie des Fusiliers de S. M. Les postes le long de la

Digitized by Google

la ruë S. Jacques jusqu'au Petit Châtelet étoient occupez par des détachemens du Guet à pied.

L'Arc de Triomphe appuyé contre la face du Petit Châtelet étoit comme élevé par la Justice & la Sagesse, toujours attentives à maintenir les Loix Divines & Humaines. C'étoit une demiRotonde en forme de Basilique ou Salle d'Audience, surmontée d'un obelisque, érigé par les vœux du Peuple. Au haut de l'obelisque, sur une espece d'urne, on lisoit ces mots : VOTA PUBLICA. *Pour marquer les vœux du Public* ; formule usitée sur les Monumens publics, au sujet des Réjoüissances du Peuple Romain, qui faisoit des vœux pour l'Empereur.

Au-dessous de l'obelisque il y avoit une Devise qui avoit pour corps l'étoile du matin dans un ciel serain, & pour ame, VENIT EXPECTATA DIES. *Enfin arrive ce jour tant desiré.* La jeune Infante, figurée par cet Astre nous amene elle-même par sa presence ce jour si souhaité qui fait esperer par son mariage avec le Roy le bonheur de la France. Le Public a fait une autre application de cette Inscription, en la rapportant à la delivrance des Prisonniers du Petit Châtelet qui furent élargis ce jour-là ; application à laquelle on ne peut s'empêcher d'applaudir.

Tous

Tous ces Arcs de Triomphe étoient gardez par des détachemens de soldats du Guet, & il y avoit à chacun un amphitheâtre rempli de Symphonistes, qui faisant retêntir les airs d'une trés-douce melodie, n'étoient interrompus que par les acclamations du Peuple.

La Compagnie du Prevôt de la Monoye à pied, les Archers de Ville, & la Compagnie du Lieutenant de Robe-Courte étoient en haye, & garnissoient tout cét espace depuis le Petit Châtelet jusques & compris le Pont Notre-Dame, où le troisiéme Arc de Triomphe étoit élevé.

Comme tous les états sembloient concourir à la joye generale, on feignoit que les Divinitez des Eaux avoient édifié ce Portique, où l'on avoit representé la Nymphe de la Seine & quantité de Nayades, entre des rochers, des roseaux & autres arbres aquatiques, qui s'empressent de marquer leur zéle à l'Auguste Princesse qui attire les vœux & les hommages de tout le monde. On lisoit ces Vers en haut :

SEQUANA CUM NYMPHIS
VOTIVAS CONSECRAT UNDAS.

La Seine accompagnée de ses Nayades, offre & consacre ses ondes à l'Infante Reine, pour lui marquer ses vœux.

Depuis le Carrefour du Pont Notre-Dame

Dame jusqu'à la ruë S. Denis, les passages étoient gardez par le Guet à pied, & par la Compagnie du Prevôt de l'Isle à cheval.

Le quatriéme Arc de Triomphe élevé au bout de la ruë de la Ferronnerie, se trouvant en quelque maniere placé au centre du plus grand commerce de cette grande Ville, on a choisi le sujet du Commerce même, que l'on exprime par la composition du tout ensemble de cet Arc Triomphal, terminé par une poupe de Vaisseau, accompagné des differentes parties d'un Navire qui peuvent avoir quelque rapport aux divers membres d'architecture. Mercure, comme le Dieu du Commerce, & le Messager de la Paix, estoit placé à la droite de la Déesse de la Navigation, designée par ses attributs, qui sont la Boussole & le Gouvernail; Ce qui annonçoit aux Peuples de la France & de l'Espagne les biens que la nouvelle alliance des deux Couronnes doit leur procurer. On lisoit sur la poupe du Vaisseau ce Vers Latin,

EXULTAT GALLUS PARITERQUE
EXULTAT IBERUS.

Le Peuple François & le Peuple Espagnol donnent chacun de son côté des marques publiques de réjouïssance.

Au

Au-dessus de la Déesse qui preside à la Navigation on lisoit, FELICITAS UTRIUSQUE IMPERII. *La felicité de l'un & de l'autre Empire.* Au bas de la même figure estoit écrit, NOVA SPES GALLORUM ORDITUR AB AUSTRO. *Voicy une nouvelle esperance des François, qui prend sa source du côté du Midi.* L'Espagne est au midy de la France. Au-dessus du Mercure on lisoit, PAX FUNDATA. *La Paix asseurée & fondée sur les Alliances.* Inscription connuë sur les Medailles Romaines, entre autres de *Severe* & de *Philippe*.

Au bas du Mercure étoit ce Vers tiré du quatriéme Livre de l'Eneïde,

MISCERIQUE JUVAT POPULOS ET FOEDERA JUNGI.

Il est convenable au bien de l'Etat de mêler deux Nations ensemble, & de les unir par des Traitez & des Alliances mutuelles.

Aux deux côtez de l'Arc de Triomphe il y avoit deux Devises. L'une avoit pour corps une jeune Grenade, non encore mure, & pour ame, GESTAT NONDUM MATURA CORONAM. *Quoique l'Infante soit encore fort jeune, elle ne laisse pas d'être regardée comme*

Reine

Reine, par sa naissance & par sa destination. Quelques Critiques ont remarqué que cette Devise est dans le Recueil du P. Bouhours, mais ils n'ont pas fait attention à deux choses; l'une qu'elle n'a jamais été employée, & qu'elle fait icy une juste & heureuse application; & l'autre, que dans la legende ou l'ame de la Devise du P. Bouhours on lit *fert nec*, ce qui est moins beau que *Gestat nondum matura Coronam.* L'autre Devise avoit pour corps deux Lys dans un las d'amour, & pour ame, JUNGIT AMOR, FIRMABIT HYMEN. *L'Hymen fortifiera les liens que l'Amour aura formez.*

Toute la ruë S. Honoré étoit bordée d'un côté par les Gardes Françoises, & de l'autre par les Gardes Suisses jusqu'à l'entrée de la ruë du Chantre, où l'on avoit placé le cinquiéme Arc de Triomphe, dans la composition duquel on a cru ne pouvoir donner une plus grande idée de la joye publique, qu'en marquant combien elle est agreable aux Dieux. C'est ce qui a fourni l'idée qui y est employée, où l'on voit Jupiter sous un riche pavillon ou baldaquin, sortant de l'Olympe, accompagné des autres Divinitez du ciel, qui sur un tourbillon de nuées, vient recevoir la Princesse, & assurer les avanta-

ges

Digitized by Google

ges que la France doit attendre de cette heureuse Alliance.

La premiere inscription mise au bas de cette assemblée des Dieux, est un passage imité du neuviéme Livre de l'Eneïde, DIS GENITA ET GENITURA DEOS *L'Infante tire son origine des Dieux, & elle est destinée pour engendrer des Dieux.* On sçait que les Souverains sont regardez dans la Mythologie & même dans l'Ecriture comme les Dieux de la Terre. L'autre Inscription étoit, FIRMAT VICTORIA PACEM. Par raport à l'Infante-Reine qui a nom *Victoire*, & qui confirme la Paix entre la France & l'Espagne, par son heureuse Alliance avec le Roy.

Ces Devises & ces Inscriptions, avec leur explication, sont de M. *Moreau de Mantour*, qui les a faites en très-peu de tems & en moins d'un jour, à cause de la promte expedition du Peintre, qui avoit déja executé tous les desseins des Arcs de Triomphe.

Un détachement des Regimens des Gardes Françoises & Suisses étoit en bataille sur la Place du Louvre lorsque l'Infante-Reine y arriva. Le Roy qui étoit venu l'attendre fut la recevoir à la descente de son carosse, & lui donna la main pour la conduire dans son appartement, & lorsque

Sa

Digitized by Google

Sa Majesté sortit pour retourner au Palais des Thuilleries, l'Infante-Reine voulant reconduire le Roy jusqu'à son carosse, S. M. souhaita qu'elle restât dans son appartement.

Aux Arcs de Triomphe & autres preparatifs, les Parisiens avoient ajoûté ce qui pouvoit dépendre d'eux pour augmenter la magnificence de l'Entrée, en sorte que les ruës étoient non-seulement tapissées, mais les façades des maisons, les balcons & les fenêtres parez des plus riches étoffes & autres ornemens.

L'Infante-Reine entra dans Paris au milieu d'une multitude prodigieuse de Peuple qui étoit accouru en foule sur son passage, & qui avoit rempli non-seulement toutes les ruës, mais encore tous les chemins depuis Berni. La marche se fit à peu près dans l'ordre suivant.

La Compagnie des Inspecteurs de Police à cheval, avec trompettes & timbales: à la distance de 50 pas le Guet à cheval, avec ses timbales & trompettes. Les trois magnifiques carosses du Duc de Trêmes Gouverneur de Paris; le Colonel & les autres Officiers de la Ville, dont les Archers étoient à cheval le mousqueton haut; deux Ecuyers du Duc de Trêmes, douze Palefreniers de sa livrée, menant en main des chevaux richement caparaçonnez; six Pa-

ges

Digitized by Google

ges à cheval & plusieurs Gentilshommes. Les Gardes du Duc de Trêmes à cheval deux à deux & leurs trompettes à leur tête, les Huissiers, les Quartiniers & les Conseillers de la Ville en Robe & à cheval: les Carosses qui ont servi au voyage de l'Infante-Reine.

A quelque distance les Grenadiers à cheval, le sabre à la main & tambour battant; les deux Compagnies des Mousquetaires, avec les tambours & hautbois, les Officiers à leur tête; les Gendarmes & Chevaux Legers de la Garde du Roy, avec timbales & trompettes, leurs Officiers marchant à la tête; les détachemens des quatre Compagnies des Gardes du Corps avec les Etendarts & les timbales & trompettes, les Capitaines à la tête. Toute cette Cavalerie marchoit l'Epée haute.

Un premier Carosse du Roy, dans lequel étoit la Princesse de Soubise, accompagnée des Sous-Gouvernantes de l'Infante Reine: la livrée du Prevôt des Marchands, celle du Duc de Trêmes, qui étoit aussi nombreuse que magnifique: le Carosse dans lequel étoit l'Infante-Reine, accompagnée de Madame, des Princesses du Sang & de Mad. la Duchesse de Vantadour. Le Gouverneur de Paris, les Prevôt des Marchands & Echevins, le Procureur du Roy, le Greffier & le Receveur de la Ville, marchant

Digitized by Google

marchant devant & aux côtez du Carosse, & le détachement des Gardes du Corps, qui a accompagné cette Princesse dans son voyage. La marche étoit fermée par la Compagnie de la Conétablie, & par celle du Prevôt de la Generalité de Paris.

Quoique les boëtes & l'Artillerie placées à l'Observatoire Royal, à la Grève, à la Bastille, sur le Quay des Thuilleries & à l'Hôtel Royal des Invalides ayent fait plusieurs décharges pendant la marche, les acclamations & les cris de joye du Peuple furent si éclatans, qu'on en entendit à peine le bruit. A peine attendit-on la nuit pour les feux de joye & les illuminations, tout Paris parut resplendissant de lumieres & de feux, & tous les Habitans firent éclater leur joye pendant toute la nuit.

En finissant cette Relation nous apprenons que l'Academie Royale des Inscriptions & des Belles Lettres, ayant eu ordre de faire une Medaille pour l'arrivée de l'Infante-Reine à Paris, il a été reglé & arrêté que la legende du revers de la Medaille seroit telle, MARIÆ ANNÆ VICTORIÆ FELIX ADVENTUS LUTETIÆ: ainsi voilà dequoy achever de fermer la bouche à ceux qui ne sçachant que leur Grammaire & la Syntaxe ordinaire, sans connoître le stile lapidaire ou celui des Inscriptions, ont critiqué

assez legerement celle dont nous avons parlé au sujet de la decoration de la Porte S. Jacques, où l'on lisoit FELICI ADVENTUI LUTETIÆ.

M. Gruin le fils Conseiller au Parlement succede à M. son pere dans la Charge du Tresor Royal.

Le Parlement, les Chambres assemblées, a jugé le fameux procès Criminel intenté depuis sept années contre les Commissaires Generaux des Saisies Réelles, accusés d'avoir diverti de la Caisse Publique une somme de trois millions. M. Monerat l'un de ces Commissaires Generaux, qui étoit détenu dans les Prisons de la Conciergerie du Palais depuis l'année 1714, a été renvoyé absous, ainsi que ses associés.

Le dernier jour du mois de Fevrier le Roy, accompagné de M. le Maréchal Duc de Villeroy son Gouverneur, alla se promener au bois de Boulogne.

Le même jour le fils du sieur Paul Lucas, Antiquaire du Roy, fut tenu sur les Fonds de Baptême par Madame & M. le Duc de Chartres; on connoît fort le sieur Paul Lucas par les differens Voyages qu'il a faits dans le Levant & dans l'Egypte par les ordres du feu Roy Louis XIV. de glorieuse Memoire.

Le

Digitized by Google

Le même jour encore M. d'Armenonville, Conseiller d'Etat ordinaire & Secretaire d'Etat, fut nommé par le Roy Garde des Sceaux de France, & le lendemain matin il presta serment de fidelité en cette qualité entre les mains de Sa Majesté, en presence de Monsieur le Duc d'Orleans Regent du Royaume.

Ce fut ce même jour-là que M. le Comte Hoyems, Envoyé Extraordinaire du Roy de Pologne, eut une audience particuliere du Roy, où il fut conduit par M. Remond Introducteur des Ambassadeurs.

Le jour suivant premier du mois de Mars, & le second Dimanche de Carême, le Roy entendit le matin la Messe chantée par sa Musique, & l'après-midy la Prédication du R. P. Portail Prêtre de l'Oratoire.

Le trois au matin, le feu prit chez un Artificier demeurant au Pont aux Choux près de la Chasse Royalle; un enfant couché dans une petite Chambre voisine du grenier sauta avec le haut de la maison & fut jetté sur le boullevart sans être tué.

Depuis cet incendie il en est encore arrivé un autre la nuit du 10 au 11 chez un Loüeur de Carosses nommé Boulanger près les grands Degrez de la Place Maubert. M. le Duc de Villeroy, dont le Pu-

Digitized by Google

blic connoît & revere la bonté, & M. le Prince de Montauban passant par cette Ruë y furent arrêtés par la charité, & travaillerent eux-mêmes aux Pompes avec une activité veritablement heroïque : ces deux Seigneurs donnerent en cette occasion un exemple genereux qui n'étoit imité que lentement par les voisins de l'incendie, interessés à suivre plus efficacement de si rares modelles.

Le quatre, M. le Garde des Sceaux donna la Direction de la Librairie à M. l'Abbé de Vienne, Conseiller au Parlement, oncle de Madame de Morville.

Le 5 de ce mois les Deputés du Parlement, ayant à leur tête M. de Mesmes Premier President, allerent suivant les ordres du Roy, complimenter l'Infante Reine; le même jour les Deputez de la Chambre des Comptes, ayant M. de Nicolaï leur Premier President à leur tête ; & les Deputez de la Cour des Aydes, M. le Camus Premier President, portant la parole, s'acquitterent du même devoir. Tous ces Deputez furent presentez par M. le Comte de Maurepas, Secretaire d'Etat, & conduits par M. le Marquis de Dreux Grand Maître des Ceremonies, & M. des Granges Maître des Ceremonies.

Le lendemain 6. M. de Verthamont, Premier President du Grand Conseil, à la

tête

Digitized by Google

tête de ses Deputez ; & M. Hosdier Premier President de la Cour des Monnoyes, aussi à la tête des Deputez de sa Compagnie, eurent l'honneur de complimenter l'Infante-Reine.

Le même jour les presens de la Ville furent offerts à cette Princesse par le Corps de Ville, ayant à sa tête M. le Duc de Trêmes, Gouverneur de Paris. M. de Château-neuf, Conseiller d'Etat & Prevôt des Marchands porta la parole.

Le 7. l'Infante-Reine fut complimentée par l'Université, le Recteur portant la parole ; & par l'Academie Françoise, la harangue fut faite par M. Malet Directeur de cette Academie. M. le Comte de Maurepas les presenta, & ils furent conduits à l'audiance avec les Ceremonies usitées en pareilles occasions par M. le Marquis de Dreux, Grand Maître des Ceremonies, & M. des Granges Maître des Ceremonies.

Le même jour 7 au soir, M. d'Argenson Intendant de Touraine, où il a signalé son goût dans les soins qu'il a pris & sa capacité dans les ordres qu'il a donnés au sujet du passage de l'Infante-Reine, est arrivé à Paris.

Le 8. troisiéme Dimanche de Carême, le Roy entendit la Messe dans sa Chapelle du Palais des Thuilleries ; pendant cette

Digitized by Google

Messe, le *Te Deum* fut chanté par la Musique de Sa Majesté en action de graces de l'heureuse arrivée de l'Infante-Reine. L'après-midy le R. P. Portail Prêtre de l'Oratoire, prêcha devant le Roy.

On a choisi M. l'Abbé Perrot, Instituteur du Roy, pour montrer à lire à l'Infante-Reine; & M. Marcel, Danseur de l'Academie Royale de Musique, a été nommé son Maître à Danser.

LETTRE DU ROY,

Ecrite à Monseigneur le Cardinal DE NOAILLES, *Archevêque de Paris.*

MON Cousin, l'Infante d'Espagne est arrivée dans ma Cour, & j'en ay la joye la plus vive que mon cœur ait encore ressentie; mon mariage avec cette Princesse réunira les deux Branches descenduës du Roy mon Bisayeul, & par-là je remplirai les plus doux souhaits que ce Monarque eût pû former. Ce qu'il y a de plus heureux & ce qui me touche le plus sensiblement, c'est que cette union qui affermit la puissance de mon Etat & celle d'Espagne, ne cause point de ces allarmes politiques & de ces jalousies cruelles qui font répandre tant de sang, & qu'au contraire toute l'Europe y applaudit sincerement

rient, & ratifie en quelque sorte le Traité de mon mariage ; Tout ce qui s'est fait sous mon Regne n'a eu pour objet que de lier tellement les Puissances entr'elles, qu'il en resultât la tranquillité generale, & que le bonheur des differens Peuples fut un bonheur commun dont les uns ne pussent joüir sans les autres. Comme le Souverain Maître des Rois n'est pas moins appellé le Dieu de la Paix que le Seigneur des Armées, j'ay cru qu'il étoit necessaire de lui rendre graces d'un évenement si propre à assurer la tranquillité publique, & je vous fais cette Lettre de l'avis de mon Oncle le Duc d'Orleans Regent, pour vous dire de faire chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Metropolitaine de ma bonne Ville de Paris, où mon intention est d'assister en Personne le douze de ce mois à l'heure que le Grand Maître ou le Maître des Ceremonies vous le dira de ma part. Je lui ordonne d'y convier mes Cours, & ceux qui ont coutume d'y assister. Sur ce je prie Dieu, &c.

Milord Polwart, Plenipotentiaire du Roy de la Grande Bretagne au Congrès de Cambray, est arrivé ici.

Le 15 Mars M. l'Evêque de Sarlat, frere de M. le Blanc Ministre de la Guerre, a été sacré dans l'Eglise des Filles de Saint

Thomas, près la ruë Vivienne, par M. l'Evêque d'Avranches son frere. M. l'Evêque de Châlons sur Marne & M. l'Evêque de Coutances, ont assisté M. l'Evêque d'Avranches dans cette sainte ceremonie, où on a vû une auguste assemblée de près de trente Prelats, M. le Cardinal de Rohan, M. le Cardinal de Polignac, & M. le Cardinal Du Bois ont illustré la fête par leur presence.

Le même jour M. le Cardinal de Bissi a celebré à l'Abbaye saint Germain des Prés l'heureuse arrivée de l'Infante Reine, par des marques particulieres de réjoüissances; il y a eu un feu; on a tiré quantité d'artifice, de fusées, & de boëtes; le Palais Abbatial, cours & portes ont été illuminées, & ont attiré un grand concours de spectateurs.

Le 12 le Roy est parti du Louvre à trois heures en Carrosse à deux chevaux, pour marquer le grand ceremonial, c'étoit pour aller à l'Eglise Metropolitaine assister au *Te Deum* ordonné en action de graces pour l'heureuse alliance de la France & de l'Espagne, & l'arrivée de l'Infante Reine. Le Roy étoit superbement vêtu, son habit étoit de velours lilas, garni de boutons de diamans, & de boutonnieres aussi de diamans, disposez en dessens riches & de bon goût, les manches du

juste-

Juste-au-corps étoient couvertes de diamans aussi rangés en dessein; le nœud d'épaule d'or brodé de diamants, & terminé par une frange de perles, avoit à son attache le gros diamant acheté pour la Couronne par Monsieur le Duc d'Orleans, deux millons six cens mille livres; ce diamant est d'une grosseur prodigieuse, & le plus beau que l'on connoisse dans le monde, en paroissant il a effacé le *fancy*, qui est un diamant de dix-huit cens mille livres, appartenant au Roy, qui le portoit à l'attache de diamans qui ornoit son chapeau. Sa croix du saint Esprit toute de diamants répondoit parfaitement à un ajustement si magnifique & si pompeux. Sa Majesté étoit accompagnée dans son Carrosse de Monsieur le Duc d'Orleans Regent du Royaume, de M. le Duc de Bourbon, de M. le Comte de Charolois, de M. le Comte de Clermont, de M. le Maréchal Duc de Villeroy son Gouverneur, & de M. le Duc de Noailles Capitaine des Gardes du Corps. Les Gardes du Corps & les Cent Suisses suivoient le Carrosse du Roy à pied. Au bout du Pont Notre-Dame, les Gardes Françoises & Suisses étoient en haye jusqu'à la grande porte de l'Eglise Metropolitaine, où le Roy fut reçu par M. le Cardinal de Noailles, à la tête du Chapître. Son Emi-

nence fit un compliment à Sa Majesté, & ensuite la conduisit dans le Chœur, où étoient rangés à leurs places ordinaires, M. le Garde des Sceaux, le Parlement, la Chambre des Comptes, & enfin toutes les personnes distinguées qui doivent se trouver à ces augustes ceremonies. M. le Cardinal de Noailles entonna le *Te Deum*, qui fut chanté par la Musique du Roy, & par celle du Chapitre. Aprés le *Te Deum* on chanta la priere pour le Roy, qui ensuite fut reconduit jusqu'à la porte de l'Eglise par M. le Cardinal de Noailles.

Le Bal du Roy fut dansé le 8 Mars 1722. S. M. se rendit à neuf heures du soir dans cette Salle superbement illuminée malgré son étenduë. Sa Majesté avoit un habit d'étoffe de soye rouge à petits carreaux d'or en Mosaïque, brodé d'argent en cartisane sur toutes les coutures, avec des boutons de diamans.

L'Infante-Reine arriva au Bal après le Roy avec Madame la Duchesse de Vantadour & les Dames de sa suite. Le Bal commença à neuf heures & demie par un branle. Voici les noms des illustres Danseurs & Danseuses qui le composoient. LE ROY. M. le Prince de Carignan, M. le Duc de la Tremoille, M. le Duc de Brissac, M. le Duc de Boufflers, M. le Duc de Melun, M. le Duc de Richelieu,

M.

M. le Duc d'Olone, M. le Duc de Rets, M. le Marquis d'Alincourt, M. le Marquis de Mirepoix, M. le Comte de Marchon, M. le Marquis de Croissy, M. le Comte de Coigny, M. le Marquis de Resnel, M. le Marquis de Villars, M. le Marquis de Gondrin, & M. le Marquis de Bezons.

Les Dames étoient, Mademoiselle de Charolois, Mademoiselle de Clermont, Mademoiselle de la Roche-sur-Yon, Madame la Princesse de Carignan, Madame la Princesse de Soubise, Madame la Duchesse de Bournonville, Madame la Duchesse de Brissac la jeune, Madame la Duchesse de Boufflers, Madame la Duchesse de Rets, qui se trouva mal, & qui ne dansa pas, Madame la Duchesse d'Olone, Madame la Marquise de Biron Gontaut, Madame la Marquise de Villars, Madame la Marquise de Crevecœur, Madame la Marquise d'Arsy, Madame la Marquise de Tresnel, Madame la Comtesse d'Egmont, Madame la Comtesse de Jonsac, & Mademoiselle de la Riviere d'Orbec.

Après le branle, le Roy ouvrit le Bal avec Mademoiselle de Charolois, qui étoit habillée avec une magnificence qui marquoit tout à la fois son rang & son goût. Cette Princesse prit ensuite M. le Prince de Carignan. Madame la Marquise de

Gontaut eut l'honneur d'être prise par le Roy pour fermer le Bal.

Outre les Dames qui ont eu l'honneur de danser au branle mené par le Roy, il y en eut encore qui avoient été priées par son ordre, dont voicy les noms : Madame la Duchesse de Valentinois ; Madame la Comtesse de Sabran, Madame la Marquise de la Vrilliere, Madame la Marquise d'Ancenis, Madame la Marquise d'Arpajou, Madame de Brion, Madame de Melfort, Madame de Poissy, & Madame de Combourg ; ce Bal superbe & le mieux illuminé qu'on ait peut être jamais donné, avoit été arrangé par les ordres de M. le Duc de Villequier. On fut aussi charmé de son goût dans la disposition des ornemens de la Salle, que de sa politesse dans la distribution des places. M. de Saint-Disant & M. le Fevre Intendans des menus Plaisirs de Sa Majesté, avoient parfaitement répondu à ses intentions, & les personnes qui sont les moins sujettes à l'admiration, n'ont pû s'empêcher de loüer extraordinairement ce magnifique spectacle.

Ce superbe Bal a été donné dans la Salle du Palais des Thuilleries, qu'on appelle *des Machines*, où l'on voit le plus magnifique Theâtre qui soit en Europe, le plus richement & le plus ingenieusement disposé

posé & décoré, sans en excepter même celui de Parme, dont on fait tant de cas.

Tout ce beau lieu est peint en marbre de diverses couleurs. Les loges en balcon sont soutenues par des colomnes Corinthiennes, dont les chapiteaux & les soubassemens sont très-richement dorez, ainsi que les corniches & les balustrades. Le plafond est chargé de Sculptures dorées & de Peintures faites sur les cartons de *Le Brun*, executées par *Noel Coypel*. Feu M. *Vigarani*, Gentilhomme Italien, fort estimé pour les Machines & pour les grands Spectacles, a donné toutes les dimensions de ce superbe Theâtre, qui peut aisément contenir jusqu'à sept ou huit mille personnes.

Pour disposer ce lieu magnifique en Salle de Bal, on a élevé un Parquet pour faire un plain-pied du Theâtre à l'Amphitheâtre, dont on avoit ôté les gradins. La partie du Thâtre qui étoit en coulisse a été revêtue par une decoration en portique, dont les impostes sont portez par des Termes, & les cintres des parties du milieu, tant des côtez que du fond, sont couronnez de groupes d'Anges, soutenant les Armes de France & les chiffres du Roy. Le plafond, enrichi d'une architecture avec des ornemens assortis aux portiques, renferme un grand sujet allegorique

gorique de la France & de la Paix, &c. Ce grand morceau a été peint par Mr. Vanlo, Peintre de l'Academie.

Nous n'entreprendrons point de donner une idée juste de l'éclat & de la magnificence de ce superbe Bal, où toutes sortes de rafraîchissemens ont été servis dans la plus grande abondance. Nous n'approcherions jamais de la verité. Mais nous pouvons assurer les Lecteurs qu'on étoit également frapé d'admiration & d'étonnement au brillant de cette auguste & pompeuse assemblée, tant par la disposition & la richesse du lieu, que par celle des habits & d'une prodigieuse quantité de pierreries dont tous les Princes, les Princesses, les Dames & les Seigneurs de la Cour étoient parez, & dont le brillant se joignoit à celui des lustres & des girandoles de cristal de roche, dont tout le plafond & le pourtour de la salle étoit orné.

Le Lundi 9, le Roy celebra l'heureuse arrivée de l'Infante-Reine, par un très-beau feu d'artifice, & par des illuminations superbes & d'un goût nouveau, dans le Jardin de son Palais des Thuilleries, où toute la splendeur de la magnificence Royale a veritablement éclaté.

On voyoit l'Element le plus terrible, transformé en une infinité d'images les plus riantes & les plus singulieres, qui formoient

formoient toutes ensemble le plus brillant & le plus surprenant spectacle qu'on ait encore vû. Le grand corps du feu d'artifice de 70. pieds de haut sur 90. d'empatement, étoit élevé sur le grand bassin du Parterre, vis-à-vis le Pavillon du milieu du Château. Sa figure piramidale étoit octogone, à six gradins, non compris le piédestal du Cheval Pegase, qui surmontoit tout l'édifice. Tous ces gradins étoient profilez de gerbes & de lances à feu, avec une quantité prodigieuse de gros lampions ou terrines, qui offroient aux spectateurs une varieté de couleurs, dont les yeux étoient enchantez. Ce mont étoit décoré du haut en bas d'un ordre rustique de larmes congelées, feintes en blanc & en rouge.

A droite & à gauche de ce grand corps, dans les deux allées d'environ cent pas de long, on avoit formé deux parcs de cinquante caisses de fusées chacun, qui produisirent un effet merveilleux.

Un quatriéme corps étoit placé derriere le Mont; c'étoit comme une caisse de 800 fusées, qui partant toutes à la fois terminérent de la maniere du monde la plus éclatante, ce superbe Spectacle.

Il reste à donner quelque idée de l'illumination composée de plus de 50000 lumieres en terrines, avec de grosses méches, qui au milieu de la nuit avoient ramené

la clarté du plus beau jour.

Tous les compartimens, les plates-bandes, & en un mot les divers desseins formez par les buis du Parterre étoient profilez de ces terrines ou lampions, ce qui composoit un vray Parterre de lumiere, qui par enchantement sembloit avoir pris la place de celui qu'on y voyoit pendant le jour. Les ifs découpez, dont les allées du Parterre sont formées, & qui terminant les divers compartimens, étoient trés-naïvement representez par des piramides de lumiere de douze pieds de hauteur. Douze piramides plates, presque de la hauteur des arbres des allées, terminoient le Parterre, & faisoient face au Château, toutes rangées sur la même ligne, entremêlées d'ifs, semblables à ceux dont on vient de parler.

Cette magnifique illumination dura presque toute la nuit; ainsi le vaste Jardin des Thuilleries se remplit & se vuida plusieurs fois par une quantité prodigieuse de Peuple, qu'un Spectacle si brillant & si beau attiroit en foule de tous côtez.

Le Roy & l'Infante-Reine étoient placez à la terrasse du Château sous un magnifique Pavillon. Cette Terrasse étoit éclairée avec des flambeaux de cire blanche.

Le

Le 11 Mars M. Bouchet, cy-devant Payeur des Rentes, qui a l'honneur de fournir depuis plusieurs années la Garde-robbe de leurs Majestez Catholiques, donna des témoignages publics de son zele pour leurs personnes Royales, & de la joye qu'il ressent avec tous les François de la conclusion du mariage de Sa Majesté Très-Chretienne avec l'Infante d'Espagne, & de l'heureuse arrivée de la Princesse en cette Ville. Sa maison qui est située vis-à-vis l'Hôtel de la Monnoye, fut illuminée en dehors & au dedans de la cour, depuis le plinte du premier étage jusqu'au toit. A la hauteur du premier étage il avoit fait placer un cadre de vingt pieds de haut, où étoient peintes les Armes de France & d'Espagne, soutenuës par deux Anges, supports ordinaires de celles de France, avec des Inscriptions convenables au sujet.

Dans un Tableau à la droite du grand cadre, deux lys en sautoir, figurans le Roy & l'Infante Reine, étoient le sujet de l'Inscription qui suit.

Lilia dum crescent, & vos crescetis amores.

Pendant que les lys croîtront, amours, vous croîtrez aussi.

Le Tableau qui étoit à la gauche avoit pour emblême un ruban noüé, avec ces paroles :

Felix

Felix nectitur, quàm felicior stringetur nodus!

Heureux nœud qui se noüe, plus heureux quand il sera serré.

Plusieurs personnes de consideration, entr'autres Don Patricio Lawlés, Ambassadeur de Sa Majesté Catholique, M. l'Abbé Lanti, Envoyé du Duc de Parme, M. le Marquis de Monti, & autres Seigneurs, lui firent l'honneur de se trouver à son invitation au repas magnifique qu'il donna chés lui le même jour de l'illumination.

On nous mande de Tours du 26 de l'autre mois, que la petite Ville de la Haye a donné des marques éclatantes de sa joye lors du passage de l'Infante-Reine, par les soins de M. de Parigny Gouverneur des Ville & Château de Sainte-Maure, dans le Duché de Montbazon en Touraine. Il forma deux Compagnies, l'une de Cavallerie & l'autre d'Infanterie, par ordre de S. A. S. M. le Comte de Charolois, Gouverneur de Touraine, se mit à leur tête, les fit marcher à la rencontre de l'Infante Reine, & les posta sur le chemin pour former une double haye.

A l'arrivée de la Princesse à la Haye, le jour des Cendres, on fit plusieurs salves du canon du Château. Au milieu du Pont on avoit dressé un Arc de Triomphe de 14 pieds de haut sur 18 de large, orné de

Digitized by Google

de festons & de guirlandes, A la principale façade on voyoit les Armes de France & d'Espagne, avec cette Devise Latine,

Pectora junges amor qui regia stemmata junxit.

A la droite étoit le blazon de M. le Prince de Guemené, avec cette devise : *Et adhuc spes durat Avorum.* A la gauche étoit celui de Madame la Duchesse de Vantadour, avec cette devise : *Est fidei commissa tuæ Spes altera regni.* Sur le milieu du feston de l'enfoncement pendoit un Emblême representant une grenade en fleur, partie des Armes d'Espagne, avec cette divise tirée du Cantique des Cantiques : *Veni coronaberis.* Et dans un cartouche au dessous étoit l'explication de cette Devise en ces quatre Vers François :

Venez belle Grenade, avancez promptement,
A ce naissant éclat que l'Espagne vous donne,
La France va bien tôt joindre un autre ornement,
Ce n'est rien moins qu'une couronne.

Dès que la Reine fut entrée dans la Ville, on recommença une seconde salve des mêmes pieces d'artillerie, la marche continuant au bruit des acclamations publiques jusqu'au lieu destiné pour le Louvre, dont la ruë étoit tendüe de Tapisseries que M. de Parigny avoit fait apporter de Tours. La porte du Louvre étoit toute ornée

ornée de guirlandes & de festons de verdure, qui sembloit annoncer le retour du Printems. Sur le milieu de la porte étoit encore le blazon de France & d'Espagne, avec cette Devise Latine : *Et stupebunt gentes.* Sur les deux côtés étoient pareillement repetés en cartouches differens les blazons de Mgr. le Prince de Guemené, & de Madame la Duchesse de Vantadour.

Sur les neuf heures du soir on tira un feu d'artifice, qui surprit d'autant plus agréablement, qu'on ne devoit pas s'y attendre dans un pareil endroit, & qui remplit l'air d'étoiles & d'autres figures, pendant ce temps deux grands feux de joye éclairoient toute la Ville, dans laquelle on fit couler des pieces de vin. &c.

Le lendemain on observa le même marche & les mêmes ceremonies pour le départ de l'Infante, qui au sortir de la Ville fut saluée d'une nouvelle décharge d'artillerie.

Le 28 Fevrier l'Infante Reine arriva en la Ville d'Arpajon sur les trois heures après midi, elle trouva le deuxiéme Bataillon du Regiment du Roy qui bordoit la ruë des deux côtez, & tenoit depuis la porte d'Estampes jusques à la maison qu'on lui avoit préparée.

Le Marquis d'Arpajon Lieutenant General des Armées du Roy, Gouverneur de la

Digitized by Google

la Province de Berry, Chevalier de la Toison d'or, Seigneur de ce lieu, eut l'honneur de lui baiser la main; ensuite M. Humblot Procureur au Châtelet, son Bailly, accompagné de tous les Officiers de la Justice dudit Marquisat, & des principaux Habitans, eurent l'honneur de lui faire la reverence, & de l'assurer de la joye que la Ville ressentoit de la voir en ces lieux.

Après, le sieur Robine, Docteur en Theologie, & l'un des Curez dudit Marquisat d'Arpajon, suivi de son Clergé, & des Curez de son voisinage, presenta des Vers Latins à la Serenissime Infante Reine, à Madame la Duchesse de Vantadour, & à toute la Cour: il y eut le soir une grande illumination au Château, avec un Soleil lumineux, sous lequel on lisoit vive l'INFANTE REINE, & des feux de joye par toute la Ville. Mr. Bignon, Intendant de Paris, donna un magnifique souper aux Officiers du Regiment du Roy, à une partie des principaux Officiers de l'Infante, & à plusieurs de ses amis qui l'avoient accompagné dans la journée.

Le lendemain premier Mars la Serenissime Infante Reine, après avoir entendu la Messe, partit sur les dix heures du matin pour aller coucher à Berni. L'on peut dire avec verité que jamais peuples n'ont marqué

Digitized by Google

tant de joye & tant d'allegresse que ceux de cette Ville, comme les Vers cy-joints qui furent presentez le manifestent.

ARPAJON EXULTANS IN ADVENTU SERENISSIMÆ INFANTIS REGINÆ GALLIARUM.

DUCITE perpetuum mea Carmina, ducite cantum.

Rex Regum Dominus, Cœli Dominator & Orbis,
BORBONIUM celebrare Decus, celebrate Coronas,
Gallis Hispanisque simul dat Fœdere sacro,
Quo fœcunda Domus, Sanguis, Prosapia, Nomen,
Multiplicanda magis Soboles, quò junior Ætas.
Sic Flores tribuunt maturo tempore fruges;
Sic Seges Agricolam lætis ditavit aristis;
Sic rerum species paulatim sumere formas;
Sic quoque nascentis referunt primordia Mundi.

DUCITE perpetuum mea Carmina, ducite cantum.

Jam recreat Terras jucundo lumine Phœbus,
Quem modò non perimit nimboso tegmine bruma;
Jam cessavit Hyems, cessavit frigidus horror;
Jam Nivis & diræ non sævit Grandinis ira:

Non

Non gelidus Boreas stridoribus instat acutis;
Horrida Fluminibus glacies non asperat undas;
Diluvium nec aquis pluvialibus obruit arva,
Nec quatiunt Turres adverso turbine Venti,
Nec tenebrosus Aër stringit caligine Terras.

Ducite perpetuum mea Carmina, ducite cantum,

Apparent Flores, Violas studiosa Juventus
Colligit, & Veris passim munuscula carpit,
Et ducit Choreas, festivaque Carmina cantat.
Undique jam resonant Avibus virgulta canoris;
Jam Philomela canit, demulcet pectora cantu,
Expellitque graves dulci modulamine curas.
Turturis auditur vox, vox auditur Alaudæ,
Quæ recreata diu suspensis aëra pennis,
Oblectat mentes, oculos, auresque videndo.

Ducite perpetuum mea Carmina, ducite cantum.

Nunc frondent Sylvæ, gemmas gratissima Vitis,
Et Campis Segetes viridantia gramina promunt:
Florea Prata novo rident depicta colore.
Hinc Terram videas duro qui vertat aratro;
Illinc qui teneras subigant in Palmite Vites.
Gaudet ovans Pastor, gracili modulatur avenâ,
Atque Viatorem compellit sistere gressum,
Dum Caper & læræ Pecudes, hirtæque Capellæ,
Et blandi saliunt altis in montibus Agni.

Ducite

Digitized by Google

DUCITE perpetuum mea Carmina, ducite cantum.

Naiades æquoreæ celsis in montibus ortæ,
Cum Dryadis feriunt festivis cantibus Astra;
Et Cereri & Baccho non desunt Carmina: Pallas,
Mercurius, Musæque, simul venerandus Apollo,
Pan Ovium custos. Sylvas, Montesque pererrans,
Jupiter omnipotens, Saturnus, maxima Juno,
In Cœlis Terrisque Choros & ovantia ducunt
Agmina; sic gaudent rapido penetralia cantu
Implere, & sacri flammis adolere Penates.

DUCITE perpetuum mea Carmina, ducite cantum.

Plaudite nunc Cives studiosi, plaudite Galli,
Vos, Proceres, stimulis haud mollibus æmula Virtus
Excitat; & concors Pietas & Gloria poscunt:
Divitibus cumulas Gallos Hispania donis,
Acceptumque refert munus quo Regia fulget,
Quove vovum Fœdus sancitur nexibus actis.
BORBONIO Genere Hispanus Gallusque superbit;
Hoc Genus, hoc nostrum, nostræ quoque gloria Gentis,
Hoc Genus implebit Patriis radicibus Orbem.

DUCITE perpetuum mea Carmina, ducite cantum.

Munera pro donis fusè largitur Iberus;

Acceptare

Digitized by Google

Accepiare juvat monimentum & pignus amoris,
Nec laudare satis, gatesque rependere dignas
Sufficimus: memores animos obstringimus omnes.
Advenit hoc Donum, Cives, occurrite, dextrâ
Armati: penitùs placet observantia Regi.
Vos decet obsequium vultu præstare benigno,
Chara quibus Patria est, quibus & charissima Proles,
Officiis alias Urbes superare juvaret.

Ducite perpetuum mea Carmina, ducite cantum.

Certatim Gentes celebrârunt gaudia plausu:
Burdigala ingeniis Hominum, Fluviisque superba,
Mercibus insignis, Bello, Procerumque Senatu:
Cordis amor, Patriæque decus, celeberrima Regni
Urbs Aurelia, clara situ & victrice Puellâ:
Et Stempæ, certamen ubi Bellona gerebat,
Pugnârunt Urbes animis, ut grata referrent
Obsequia: & studiis accensæ æqualiter omnes.
Quantum quisque potest, alacri sibi consulit arte.

Ducite perpetuum mea Carmina, ducite cantum.

Arpajon exultat, summus elatusque Dynastes.
Exultat simili Tellus de nomine dicta
Arpajon, insignita novo, quæ Castra ferebat.
Exultans Populus, festivo Carmine Regem

Ardens prosequitur votis, Dominamque potentem.

Ducite perpetuum mea Carmina, ducite cantum.

Dulcis amor nostri REX & REGINA, Decorum
Præsidium Patriæ, Francorum dulcia cordis
Vota, Salus, Spes & charæ Fiducia Gentis:
Prospera cum Regno florenti cuncta precamur,
Conjugium felix, multos feliciter annos:
Et Natos videant Natorum, in millia crescant,
Multiplicent Superi Nomen, Decus, atque Coronas,
Pectoribus nostris Genus hoc, & Lilia cordi.

Ducite perpetuum mea Carmina, ducite cantum.

Quod Natura dedit, coluit * Sapientia, ** Mentor
Perficiat: Reges quos aurea Sæcla tulere
Consurgent, totum Soboles optanda per orbem.
Ducite perpetuum mea Carmina, ducite cantum.

* Madame de Ventadour.

** M. de Villeroy.

Cette Piéce Latine paroîtra peut-être un peu longue, mais elle est du tems, & une personne de très-grande consideration s'y interesse.

Digitized by Google

BENEFICES.

LE Roy a accordé l'Abbaye Reguliere des Pierres, Ordre de Cîteaux, Diocese de Bourges, vacante par le decès de Frere Louis Guibert, dernier Titulaire, en faveur de Frere Silvain Simonet, Prêtre Religieux dudit Ordre, à la charge d'une pension annuelle & viagere de 74 ducats d'or & demy valant 400 livres monnoye de France, à prendre sur les fruits & revenus de ladite Abbaye, pour le Sieur Thomas Esnault, Frere servant d'armes de l'Ordre de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint Lazare.

La Coadjutorerie de l'Abbaye de Clavas, Ordre de Cîteaux, Diocese du Puy, dont la Dame de Montmorin est Abbesse, en faveur de Dame Anne de Montmorin, Religieuse du même Ordre dans ladite Abbaye.

La Coadjutorerie de l'Abbaye de Villiers, Ordre de Cîteaux, Diocese de Sens, dont la Dame Paule de Clermont de Roussillon est Abbesse, en faveur de Dame Catherine de Bertons de Crillon, Religieuse Professe de l'Ordre de Saint Benoist.

L'Abbaye de Massey, Ordre de Saint Benoist, Diocese de Bourges, vacante par

Digitized by Google

le decès de M. le Cardinal de Mailly, dernier Titulaire, en faveur du Sr Louis Alexandre Berthelot, Clerc Tonsuré du Diocese de Paris.

L'Abbaye de Megemont, Ordre de Cîteaux, Diocese de Clermont, vacante par le decès du sieur de Segonzac, dernier Titulaire, en faveur du sieur Guillaume Ange de Segonzac, Clerc Tonsuré.

MORTS ET MARIAGES.

M. le Marquis de Pompadour, de l'illustre Maison des Marquis de Pompadour, établie il y a plus de deux cens ans en Provence, est mort depuis peu.

Messire Louis-Joseph Adhemar de Monteil de Grignan, Evêque de Carcassonne depuis le mois de May 1681, & sacré le 21 Decembre de la même année, est mort dans son Diocese le premier Mars d'une gangrene au pied: il avoit été nommé à l'Evêché d'Evreux en Fevrier 1680, dont il ne prit point possession.

Le 3 Mars Messire Charles Comte de Colbert, Chevalier, Seigneur de la Grimenaudiere, Cheusse, Sainte Saoule, la Suze & autres lieux, cy-devant Cornette

des

des Chevaux-Legers de la Garde ordinaire du Roy, Mestre de Camp de Cavalerie, & Colonel de Dragons à la suite du Regiment Royal Dragons, est mort à Paris de la petite verole, âgé de 18 ans.

Le 7 Mars 1722 Dame Catherine Perrot, veuve de Messire Jean Gon de Vassigny, Chevalier, Seigneur d'Argenlieu, Cuignieres & Lamecourt, Conseiller du Roy en sa Cour des Aydes.

Le 13 Mars Dame Marie-Therese Berger, épouse de M. Ogier, Grand Audiencier de France, Receveur General du Clergé.

Le 13 dudit mois Joseph Hinselin, Ecuyer, Conseiller du Roy, Correcteur honoraire en sa Chambre des Comptes.

Le 14 Mre Cæsar-François Fromont, Conseiller du Roy en sa Cour des Monnoyes.

Mre Philippe Florimond de Flavigny, Chevalier, Seigneur de Liesse, Remigny & autres Lieux, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, & Sous-Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers à cheval du Roy, a épousé Dlle Suzanne Eleonore de Villemur, fille de M. le Marquis de Villemur, Lieutenant General des Armées du Roy, Capitaine-Lieutenant des Grenadiers à cheval du Roy.

Le premier Mars Mre Victor-Pierre,

Digitized by Google

François de Riquet, Comte de Caramant, Mestre de Camp du Regiment Royal de Cavalerie de Berry, a épousé Dlle Louise-Madelaine Portail, fille de M. le President Portail, President à Mortier au Parlement, & de Dame Rose Madelaine Rose.

Du quatre Fevrier, Alexandre-Louis-Charles Dauger, Seigneur du Tremblay & autres lieux, a épousé Dlle Helene-Françoise Rocher, fille de deffunt Mre François Rocher, Premier President au Bureau des Tresoriers de France à Tours.

Du 9 dudit mois Marc-Ambroise Ancelin, Chevalier Seigneur de la Forge, Capitaine de la grande Fauconnerie de France, a épousé Marie-Madelaine-Angelique le Rat, fille de M. le Rat, Secretaire du Roy, Maison & Couronne de France & de ses Finances.

EDITS, ARRESTS, DECLARATIONS.

ARREST du Conseil d'Etat du Roy, du 7 Mars 1722, en interpretation de l'Article IV. de l'Arrest du vingt-trois Novembre 1721, & de l'Instruction du 7 Decembre suivant pour la liquidation des effets qui ont été presentez au Visa. Le Roy ayant par l'Arrest rendu en son Conseil le vingt-trois Novembre dernier, prescrit la forme en laquelle

laquelle Sa Majesté entend qu'il soit procedé à l'examen & liquidation des effets qui ont été presentez au Visa; & par les Articles IV. & VI. du même Arrest, ordonné que dans les cas qui exigeront des éclaircissemens, ou des preuves de la part des Particuliers porteurs d'effets, les sieurs Commissaires de son Conseil à ce députez feront expedier un extrait des difficultez, lequel sera envoyé à la Partie, qui sera tenuë d'y répondre dans le temps, & en la forme que lesdits sieurs Commissaires prescriront; faute de quoy il sera passé outre au Jugement définitif, en se conformant au surplus aux ordres & instructions particulieres qui leur seront données: Et Sa Majesté ayant depuis, par l'instruction du 7 Decembre suivant, fixé la maniere d'operer sur le grand nombre & la diversité des cas, en execution des Arrests & Reglemens du 23 Novembre, qui ont établi la loy des Liquidations: il a été en consequence définitivement statué jusqu'à ce jour sur plus de trois cens mille Parties, dont les valeurs ont même commencé à estre delivrées au Public. Ce premier travail joint aux connoissances qui resultent des extraits des Actes qui ont été fournis par les Notaires, en execution de l'Arrest du 14 Septembre dernier, a presenté differens cas, qui n'avoient pû estre expliquez par lesdits Reglement & Instruction: Tels sont les cas des Porteurs d'Effets, qui, suivant les preuves resultantes des Actes des Notaires, ont fait des acquisitions considerables, ou payé un grand nombre de dettes, avec des fonds que l'on peut présumer provenir des mêmes valeurs & origines qu'ils ont appliqué par leurs declarations aux effets par eux presentez au Visa, ce qui détruiroit, s'il n'y étoit pourvû, la juste proportion que Sa Majesté a voulu établir dans

sa reconnoissance & le remboursement des dettes de l'Etat : Surquoy Sa Majesté desirant expliquer ses intentions ; en conservant cette même proportion, eu égard au prix excessif des acquisitions, & à la facilité des remboursemens : Ouy le Rapport, &c.

ARTICLE PREMIER.

Que le deffaut d'origine des Deniers ou Effets employez en acquisitions, emportera la nullité des origines alleguées par les declarations, sur les effets representez au Visa, jusqu'à concurrence du tiers du montant desdites acquisitions ; ensorte que tout Porteur de cent mille livres d'effets visez, qui sera justifié avoir fait des acquisitions pour trois cens mille livres, & au dessus, dont il ne pourra prouver l'origine, sera jugé estre dans le cas de la cinquiéme Classe du Reglement general du 23 Novembre dernier, & comme tel ses effets seront reduits de dix-neuf vingtiémes, & liquidez à un vingtiéme seulement, nonobstant toutes origines par lui alleguées dans sa declaration : Ordonne Sa Majesté, que lors que le Porteur de cent mille livres d'effets visez n'aura fait que pour cent cinquante mille livres d'acquisitions, dont il ne pourra aussi prouver l'origine, la reduction des dix-neuf vingtiémes ne sera faite que sur cinquante mille livres des effets par lui representez ; & sera la même proportion observée dans le cas où les Effets representez au Visa seront de plus grande ou moindre somme.

II. Quant aux deniers & effets (employez au remboursement des dettes.) dont l'origine ne sera pas justifiée ; Ordonne Sa Majesté que ledit defaut d'origine emportera la nullité de celles alleguées par les Declarations sur les effets representez au Visa, jusqu'à concurrence de moitié

du

Digitized by Google

du montant desdits remboursemens ; au moyen de quoy tout porteur de cent mille livres d'effets visez, qui sera justifié avoir fait des remboursemens pour deux cens mille livres ou au dessus, en deniers ou effets, dont il ne pourra prouver l'origine, sera jugé comme étant dans la cinquiéme classe dudit Reglement general, & les effets visez reduits de dix-neuf vingtiémes, & liquidez au vingtiéme seulement, nonobstant toutes origines par lui alleguées dans sa declaration ; & si le particulier n'avoit fait que pour cent mille livres de remboursemens dont il ne pût aussi prouver l'origine, la reduction de dix-neuf vingtiémes ne sera faite que sur cinquante mille livres des effets visez par lui représentez, laquelle proportion sera de même observée lorsque les effets représentez au Visa seront de plus grande ou moindre somme.

III. Veut Sa Majesté que dans les cas énoncez dans les deux Articles ci-dessus, où le defaut d'origine des deniers ou effets employez en acquisitions ou en remboursemens de dettes, n'operera que pour partie la nullité des origines des effets representez au Visa, cette nullité soit imputée sur les origines les plus favorables.

IV. Si les origines que les particuliers raporteront, des effets employez en acquisitions ou remboursemens, se trouvent moins favorables que celles qu'ils ont alleguées pour les effets par eux présentez au Visa : Ordonne Sa Majesté que la liquidation desdits effets sera faite suivant les origines les moins favorables ; & ce dans la même proportion énoncée dans les trois Articles ci-dessus.

V. Dans tous les cas qui exigeront des éclaircissemens ou des preuves de la part des particuliers porteurs d'effets, & nommément dans ceux où il sera justifié par les Actes des No-

taires,

taires, que lesdits Porteurs d'effets auront fait des acquisitions ou des remboursemens de dettes, il sera fait des extraits desdits Actes, pour estre envoyez ausdits porteurs d'effets, qui seront tenus de raporter dans le delai qui leur sera prescrit par les avertissemens joints ausdits extraits, les preuves des origines des deniers ou effets par eux emoloyez ausdites acquisitions ou remboursemens.

VI. Lorsque le Particulier porteur d'effets (averti comme en l'article precedent, sur ce qui resultera des actes des Notaires, de justifier de l'origine des deniers ou effets employez en acquisitions ou remboursemens de dettes,) ne répondra pas; ou lorsque par sa réponse, il n'en raportera aucune origine: Ordonne Sa Majesté que dans l'un & l'autre de ces deux cas, la liquidation des effets ne pourra estre faite que sur le pied porté par les Articles I. II. & III. du present Arrest, & suivant les cas y énoncez.

VII. Si les origines que le particulier (averti comme ci-dessus) prouvera par sa réponse, sont moins favorables que celles qu'il avoit alleguées par sa declaration: Ordonne Sa Majesté que la liquidation de ses effets sera faite suivant la disposition de l'Article IV. du present Arrest.

VIII. N'entend neanmoins Sa Majesté, comprendre dans les dispositions portées par le present Arrest, les Actions & dixiémes d'Actions interessées de la Comagnie des Indes, dont la liquidation continuera d'être faite conformément au Reglement que Sa Majesté a fait arrêter pour cette espece d'effets; & seront au surplus les Arrests & Reglemens du 23 Novembre, ensemble l'Instruction du 7 Decembre 1721. executez selon leur forme & teneur, en ce qu'il n'y est dérogé par le present Arrest, à l'execution duquel, Sa Majesté enjoint aux sieurs

Commissaires

Digitized by Google

Commissaires du Conseil à ce deputez, de tenir la main, nonobstant toutes oppositions & autres empêchemens, dont si aucuns interviennent, Sa Majesté s'en est reservé la connoissance & à son Conseil, & icelle interdit à toutes ses Cours & autres Juges.

ARREST du Conseil d'Etat du Roy, du 14 Mars 1722, qui ordonne l'execution de celui du 27 Janvier dernier, & que faute par les Actionnaires de l'ancienne Compagnie des Indes d'avoir nommé des Syndics en execution dudit Arrest, il sera procedé par les Commissaires du Conseil à ce députez, au Jugement des demandes & contestations qui sont entre ladite ancienne Compagnie, & la nouvelle Compagnie des Indes, réunie à celle d'Occident.

Avertissement pour les maladies de l'œil.

MOnsieur DE WOOLHOUSE (Gentilhomme Anglois, & Oculiste de pere en fils depuis quatre generations presentement Interprete du Roy dans sa Bibliotheque, & nouvellement élû Membre de la societé Royale d'Angleterre) continue depuis plus de 30 années ses Cours de Pathologie & de Chirurgie Oculaires, avec ses revûës & démonstrations generales d'environ 230 diverses maladies de l'œil sur des sujets vivans.

Il demeure dans l'Hôpital Royal des Quinze-Vingts, à la Porte Cochere de la grande Aumônerie, à côté de Mr Rossignol Maître Ecrivain.

Nous

Digitized by Google

NOUS donnerons dans le second Volume de ce mois, qui paroîtra dans les premiers jours d'Avril, les Relations & Descriptions des Fêtes, Bals, Feux d'artifices, & autres Actions & Ceremonies publiques, qui n'ont pû trouver place dans celui-ci; ainsi que diverses Pieces de Poësie, où on a celebré l'heureuse arrivée de l'Infante Reine.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le premier Volume du *Mercure pour le mois de Mars*, & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris le 21 Mars 1722.

HARDION.

TABLE.

PIECES FUGITIVES. Ode sur le Jugement dernier. *Page* 1

Declaration du sieur le Mayer sur la nouvelle Isle qui s'est formée, &c. 5

Epître en vers à M. l'Evêque de Châlons. 7

Lettre de M. de Beaumont sur l'Education. 10

Ode

Digitized by Google

Ode sur l'Arrivée de l'Infante d'Espagne. 14

Discours prononcé au College de Louis le Grand. 18

Portrait de S. E. M. le Cardinal de Rohan. 27

Relation de la Route que l'Infante a tenue depuis Bayonne jusqu'à Bordeaux, & de son Entrée solemnelle & séjour en cette Ville. 28

Suite de l'Explication historique des lieux par où l'Infante a passé. 43

Lettres écrites aux Auteurs du Mercure sur l'Enigme chronologique d'Evreux. 79

Enigmes. 83

Air sur le futur Mariage du Roy. 84

NOUVELLES LITTERAIRES. 85

Suite du Catalogue des Tableaux de Monsieur le Duc d'Orleans. 94

Les Jettons frappés au premier Janvier 1722. 104

SPECTACLES. 106

NOUVELLES ETRANGERES. 108

JOURNAL DE PARIS. Relation de l'Entrée solemnelle à Paris de l'Infante-Reine, avec les Arcs de Triomphe, &c. 126

Lettre du Roy à M. le Cardinal de Noailles. 146

Te Deum chanté à Nôtre-Dame le 12. 148

Le Bal du Roy. 150

Feu d'Artifice & Illuminations des Tuilleries. 154

Feste donnée par le sieur Bouchet. 157

Passage de l'Infante Reine à la Haye en Touraine. 158

Arrivée

Digitized by Google

Arrivée de l'Infante Reine à Arpajon. 160
Benefices. 167
Morts & Mariages. 168
Arrests. 176
Avertissement pour les Maladies de l'œil. 175

La Chanson doit regarder la page 84.
La Planche pour les Jettons doit regarder la page 105.

FAUTES A CORRIGER.

A la fin du Mercure de Janvier on a mis Errata du mois de Novembre, *lisez* Decembre.

Dans le Mercure de Decembre, page 168, ligne 12, Sarville, *lisez* Surville.

Digitized by Google

LE MERCURE DE MARS 1722.

SECOND VOLUME.

QUÆ COLLIGIT SPARGIT.

A PARIS,

Chez GUILLAUME CAVELIER, au Palais.
GUILLAUME CAVELIER, Fils, ruë S. Jacques, à la Fleur-de-Lys d'Or.
ANDRE' CAILLEAU, à l'Image Saint André, Place de Sorbonne.
NOEL PISSOT, Quay des Augustins, à la descente du Pont-Neuf, à la Croix d'Or.

M DCC. XXII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVIS.

L'ADRESSE generale pour toutes choses est à M. MOREAU, Commis au Mercure, chez M. le Commissaire le Comte, vis-à-vis la Comedie Françoise à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoyent celui, non seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

LISTE DES LIBRAIRES QUI DEBITENT le Mercure dans les Provinces, &c.

Lyon, chez Plaignard, Libraire.
Montpellier, chez les freres Faures.

Digitized by Google

Toulouse, *chez* la Veuve Tene.
Bayonne, *chez* Etienne Labottiere.
Bordeaux, *chez* la veuve Labottiere, & Charles Labottiere.
Rennes, *chez* Vattar.
Nantes, *chez* Julien Maillard.
Saint Malo, *chez* la Mare.
Poitiers, *chez* Faucon.
Xaintes, *chez* Delpech.
Blois, *chez* Masson.
Orleans, *chez* Rouzeau.
La Rochelle, *chez* Desbordes.
Angers, *chez* Fourreau.
Tours, *chez* Gripon.
Caën, *chez* Cavelier.
Rouen, *chez* Herault.
Le Mans, *chez* Pequineau.
Chartres, *chez* Feltil.
Châlons, *chez* Seneuze.
Troye, *chez* Boüillerot.
Rheims, *chez* Godard.
Beauvais, *chez* Aleau.
Abbeville, *chez* Dumesnil.
Soissons, *chez* Courtois.
Amiens, *chez* le François, & *chez* Godard.
Sedan, *chez* Renaud.
Metz, *chez* Colignon.
Strasbourg, *chez* Doulseker.
Lille, *chez* Danel.
Bruxelles, *chez* Tserstevens.
Anvers, *chez* Verdussen.
La Haye, *chez* Rogissard.
Londres, *chez* du Noyer.

Le prix est 30 *sols.*

De l'Imprimerie de C. L. THIBOUST, Place de Cambray.

LE

Digitized by Google

LE MERCURE DE MARS 1722.

PIECES FUGITIVES en Vers & en Prose.

EGLOGUE.

PALEMON. TITYRE. ACANTE.

DANS cet agreable Bocage,
Qui de la Seine embellit le rivage,
Palemon apperçut, éloignez des troupeaux,
Deux Bergers, de Segrais disciples & rivaux.
Il s'approche, prête l'oreille :
Ils accordoient leurs chalumeaux,
Le champêtre concert qu'ils avoient fait la veille,
Flatoit son desir curieux.
Mais dès qu'il entendit que pour chanter VICTOIRE,

Digitized by Google

Ces Bergers invoquoient les Filles de Memoire,
Il se presenta devant eux,
Sçavants Bergers, dit-il, accordez à mon zele
D'estre le spectateur d'une lutte si belle.
Volontiers, dit Acante, & jugez nous aussi :
Il s'assit. Les Bergers commencerent ainsi.

TITYRE.

Un nouveau jour éclaire notre France,
Pour ces champs fortunez quelle douce esperance !

ACANTE.

Les Dieux, qui de LOUIS font leurs plus tendres soins,
Ont voulu qu'il formât l'objet qui doit lui plaire;
LOUIS de la beauté connoît tout le mystere.
Amours, venez être témoins
Qu'on donne une rivale à votre aimable Mere.

TITYRE.

VICTOIRE offre déja mille naissants attraits
Plus parfaits que l'Amour, plus puissants que ses traits.
Si l'enfance les voile encore,
Les regards de LOUIS sçauront les faire éclore.

ACANTE.

VICTOIRE, dans les yeux de son Royal Amant,
Reconnoîtra des siens l'éclat & l'agrément.

TITYRE

Digitized by Google

TITYRE.

LOUIS, dans les attraits de sa chere Princesse,
Retrouvera des siens l'éclat & la noblesse.

ACANTE.

Que vois-je ? ô ciel ! Quels prodiges nouveaux !
La Seine à nos chansons se rend plus attentive,
Et sur les bords de cette rive,
Roule plus lentement ses eaux.

TITYRE.

Il est vrai qu'à son cours nous formons un obstacle,
Acante, cependant n'en flatte pas nos sons ;
C'est au nom de LOUIS, non pas à nos chansons,
Que l'on doit ce miracle.

ACANTE.

Si de ces lys épanoüis,
Si de ces œillets, de ces roses,
Nouvellement écloses,
Plus que jamais nos yeux sont ébloüis.
Jardin, tu fais bien voir, par ta richesse immense,
Qu'en ces lieux, VICTOIRE & LOUIS,
De Flore & de Zephir surpassent la puissance.

TITYRE.

Oiseaux, cessez dans vos tendres ramages,
De chanter du Printemps le pouvoir sans pareil ;
Chantez LOUIS, chantez VICTOIRE en ces bocages,

Digitized by Google

Oiseaux, ils sont pour nous l'Aurore & le Soleil.

ACANTE.

Ce Monarque cheri, ce Prince magnanime,
LOUIS, surpasse autant tous les autres humains,
Que de ces Pins épars la sourcilleuse cime,
Surpasse les roseaux de ces marais prochains.

TITYRE.

Les graces sur son teint modestement parées,
Plus belles qu'à Cythere, y sont plus admirées.
Quand LOUIS se presente en ce champêtre lieu,
On ne voit point un homme, Acante, on voit un Dieu.

ACANTE.

Ce que sont à nos champs la Paix & l'abondance,
Ce qu'à ces doux œillets sont les Zephirs cheris,
Ce que sont aux Troupeaux ces Prez tendres, fleuris,
Telle est à ces beaux lieux, leur auguste presence.

TITYRE.

Gravons sur ces ormeaux par d'habiles contours,
De leurs noms immortels les chiffres adorables :
Puissent-ils estre aussi durables,
Que le seront leur gloire & leurs amours !

ACANTE.

Témoins jusques icy d'une oisive tendresse,
Bois, Parteres, Ruisseaux, confidents de nos pleurs,
Vous ne le serez plus que de chants d'allegresse,
Que VICTOIRE inspire à nos cœurs.

TITYRE

Digitized by Google

TITYRE.

Au son des chalumeaux, d'une course legere,
Les Nymphes se rendront près de cet Oranger.
Eprise de nos chants, l'attentive Bergere,
En les aimant, bien tôt aimera son Berger.

ACANTE.

Si du plus grand des Rois notre offrande est reçûë,
Ouy, nos fieres beautez combleront nos souhaits.
Ne vois-tu pas, déja, dans ces Saules épais,
Amynte qui se cache & veut estre aperçûë?

TITYRE.

Quel espoir n'est permis sous ce Roy genereux?
Le destin de LOUIS est de nous rendre heureux.
C'est peu, pour ce bienfait, de nos chansons nouvelles,
Je garde à sa Princesse un nid de Tourterelles.

ACANTE.

Je reserve à mon Roy ce superbe Taureau
Que le Dieu Pan lui-même a mis dans mon troupeau.
Puissent LOUIS, VICTOIRE à nos desirs propices,
Agréer des Bergers les humbles sacrifices.

Le Soleil de ces lieux retirant ses rayons,
A ces Vers, des Bergers termina les chansons:

Digitized by Google

Et, des hameaux voisins, les cabanes fumantes
Rappellant, des troupeaux, les bandes bondissantes,
Le zelé Palemon, prest à se retirer,
Ne put juger ; il ne sçut qu'admirer.

M. Tanevot.

ELOGE DE M. COYPEL premier Peintre du Roy.

ANTOINE COYPEL naquit à Paris en 1661 ; il étoit fils de Noël Coypel, & fut son disciple. Il n'avoit qu'onze ans lors que le Roy nomma Noël Coypel Directeur de l'Academie de Rome. Mr Colbert remarquant dans le jeune Coypel des dispositions favorables pour la peinture, conseilla à son pere de l'emmener avec lui en Italie : il y fit des études au dessus de la portée de son âge, sur les ouvrages de Raphaël, de Michel-Ange, d'Hannibal Caracho, & sur les statuës antiques. Le Cavalier Bernin, qui vivoit encore, conçut pour lui une forte amitié, & dès ce temps-là présagea ce qu'il seroit un jour. Après trois années de sejour à Rome, il s'arrêta dans la Lombardie à étudier les divers chefs-

d'œuvres

Digitized by Google

d'œuvres du Corege, du Titien, & de Paul Veronez. Enfin il revint en France, & fit connoître au Public par plusieurs grands ouvrages, qu'il avoit heureusement employé son temps en Italie. Il peignit le Tableau du May à 19 ans; l'année suivante il fit trois grands morceaux pour le Couvent de l'Assomption à Paris, un Tableau pour les Chartreux, & peu de temps après un plafond à Choisy. Il étoit fort jeune encore lors que MONSIEUR, Frere Unique du Roy, lui accorda l'agrément de la Charge de son premier Peintre; la vivacité de son genie & son amour pour l'étude, engagerent Mgr le Duc d'Orleans à lui accorder la protection dont ce genereux Prince l'a toujours honoré: il lui fit peindre peu de temps après la mort de MONSIEUR, la grande Gallerie du Palais Royal, & l'honora d'une pension de 1500 livres pour entretenir le Carrosse dont il lui fit present en 1709. Il peignit la voûte de la Chapelle de Versailles, ensuite de quoi il fût occupé à une suite de grands Tableaux des principaux sujets de l'Ecriture sainte, qui ont été executés en tapisserie aux Gobelins, tels qu'Atalie, le sacrifice de Jephté, Suzanne accusée, le Jugement de Salomon, Ester, Tobie, Jacob, & Laban, &c. L'Academie Royale de Peinture & Sculpture l'élut Directeur

en 1714 ; l'année d'après il fut nommé premier Peintre du Roy, & fut annobli par Sa Majesté. Tant d'honneurs dont il se vit comblé, semblerent échauffer son genie de nouveau, & lui firent entrependre une nouvelle suite de grands Tableaux des plus beaux sujets de l'Iliade, qui eut été sans doute son plus bel ouvrage. Il avoit déja peint la colere d'Achile, & les adieux d'Hector & d'Andromaque ; mais la douleur qu'il ressentit de la perte d'une vertueuse épouse, & l'épuisement dans lequel l'avoient jetté ses prodigieuses études, le firent tomber dans une langueur qui le conduisit à une fin aussi chretienne que sa vie avoit été laborieuse.

De tous les honneurs que lui avoit procurés son Art, il n'y en avoit point auquel il fut plus sensible qu'à celui qu'il avoit eu d'être choisi pour donner les desseins des Medailles de l'Histoire de Louis XIV, & à l'avantage qu'il avoit eu d'enseigner la Peinture à Mgr le Duc d'Orleans : en effet quelle gloire pour lui d'avoir contribué à transmettre à la posterité les faits heroïques d'un si grand Roy ; quel honneur d'avoir eu (si on l'ose dire) pour Eleve un Prince aussi éclairé que grand ! Coypel avoüoit souvent qu'il sortoit des leçons qu'il avoit l'honneur de donner à Mgr le Duc d'Orleans, plus instruit

instruit dans son propre Art, & que le bonheur qu'il avoit eu d'être obligé de répondre aux delicates questions de ce Prince, l'avoit engagé de faire des études plus profondes. C'est ainsi qu'il s'en explique lui-même dans son Epître à Mgr le Regent, en lui offrant le Livre qu'il a composé sur la Peinture, dans lequel on peut voir que Coypel avoit une érudition peu commune, & cependant très-necessaire à ceux de sa profession.

A Monseigneur l'Evêque d'Angers.

Sur la fuite de soi-même.

ODE.

DOcte PONCET, plus j'examine
Les noirs replis du cœur humain
Moins j'en découvre l'origine,
Plus mon effort me paroît vain;
Soit que j'affirme, ou que je doute,
Je n'en puis découvrir la route,
Que n'ay je icy des yeux de Linx!
Tout le cœur est un labyrinte,
Là regnent les détours, la feinte,
N'est-il pas l'énigme du Sphinx!

Ouy, l'homme est un profond mystere
Que l'esprit ne peut dévoiler ;
Il sçait à lui-même contraire
Se découvrir, & se celer ;
Dans chaque objet qu'il se propose,
On ne voit que metamorphose ;
Du calme il passe à la fureur ;
Aveugle il se hait, il s'adore,
Et par des causes qu'il ignore,
Il cherit jusqu'à son erreur.

C'est rarement qu'il s'envelope,
Son sort est d'être dissipé,
Toujours plus ou moins misantrope,
Dès qu'il s'ensuit, il s'est trompé :
L'un à lui-même est son suplice,
Et l'autre en proye à son caprice
Ne cherche qu'à s'embarrasser.
Dans ses desirs c'est un Prothée,
L'ame ainsi que l'onde agitée
Ne sçauroit que se déployer.

Quelle est cette Charge publique !
Est-ce un honneur ? Est-ce un grand poids ?
Qu'on sonde l'homme & qu'il s'explique ;
Il en désavoura le choix :
Sur son front se lit l'esclavage,
De son triste emploi qui presage

Le

Le trouble, la crainte & l'ennui,
Et toujours plein, & toujours vuide,
D'un plus haut rang il n'est avide,
Que pour ne pas rentrer chez lui.

D'un poste flateur qui l'occupe
Le faux Courtisan entêté,
Sera-t'il à jamais la dupe
De sa propre instabilité ?
Qu'il sçache par des sourdes trames
Preparer des chûtes infâmes
A son rival qu'il fait plier,
C'est son art, mais de se connoître,
En est-ce un, dont il soit le maître ?
Son grand art est de s'oublier.

Que vois je ? un homme en sa Province
Embarrassé de son repos,
La quitte pour la Cour du Prince,
Et là devient le jeu des flots ;
L'ambition se fait son guide
Et lui montre un bien homicide,
Pour sa raison quel triste sort !
Il fuit le calme, il fuit l'orage,
Et se voit plus près du naufrage
Dans le tems qu'il arrive au Port.

Que prétend ce fils de Bellonne,
Ce guerrier fier & menaçant !

Dont

Dont le fer en tous lieux moissonne
Des lauriers toujours teints de sang ;
Combat-il pour sa seule gloire !
Ne cherche t'il dans sa victoire
Que le plaisir d'être vainqueur ?
Non ! ce n'est pas ce qui le pique,
Mais c'est l'ennemi domestique
Qu'il craint de trouver dans son cœur.

Le Senateur sçavant & grave,
Lui-même s'ose-t'il juger !
D'un faux dehors souvent esclave
Il n'est chez lui qu'un étranger :
Qu'il débroüille des Loix celebres
Il ne rencontre que tenebres
Si-tôt qu'il veut s'aprofondir ;
Pour autrui sa raison l'éclaire,
Et sur lui Juge peu severe
Il ne cherche qu'à s'étourdir.

Que veut le Partisan avide
Brulé de la soif d'amasser ;
A se chercher lent & timide
Sur lui-même sçait-il penser ?
Il ne se voit qu'en perspective,
Jamais une lumiere vive
N'éclaira son obscurité :
Au-dedans de lui tout est sombre,

Souvent

Souvent pour le corps il prend l'ombre,
Et le faux pour la verité.

Quel est ce Docte qui medite
Et sur l'esprit & sur le corps,
Lui-même il se fuit, il s'évite,
Et toujours s'écarte au-dehors;
Cet autre se perd & s'égare,
En voulant d'un regard bizare
Comprendre & la Terre & les Cieux:
Abstrait il tombe dans l'abîme,
Et tout semble lui faire un crime,
De se dérober à ses yeux.

Le Marchand court à sa fortune,
Et brave des vents la fureur,
Il ouvre le sein de Neptune
Pour se fermer son propre cœur;
Quel est donc le but qui l'engage
A s'égarer de plage en plage?
L'or seul en est-il le motif?
Non; mais une guerre intestine
De lui-même qui se mutine,
Le rend lui-même fugitif.

L'Avare qui craint la disette
Et l'envisage avec effroy,
Se fait Argus pour sa cassette,
Et devient aveugle pour soy.

C'est

Digitized by Google

C'est en vain qu'un ami sincere
Lui dit en plaignant sa misere
Qu'il est l'horreur du monde entier ;
Sourd à sa voix ; de ce Tantale
La richesse à lui seul fatale
N'engraisse que son heritier.

Que fait l'oisif Anachorette !
Plaint-il toujours les biens mondains !
Non, non, il desire, il projette,
Ainsi que les autres humains.
De la même gloire il s'enyvre,
Et ne pensant qu'à se survivre
Il change son Cloître en Palais ;
Vit-on jadis ces pieux Moines,
Les Benoîts, les Pauls, les Antoines,
S'immortaliser à grands frais.

* Eventard, de ta solitude
J'expose icy le digne fruit,
Là, de soi même on fait l'étude,
Ici l'on y met tout à profit.
C'est là que brille une lumiere
Qui nous decille la paupiere
Pour nous découvrir tout entiers ;
C'est de cette source profonde
Que sort la verité feconde
Qui soumet les cœurs les plus fiers.

* Maison de Campagne de M. l'Evêque d'Angers.

Prelat

Prelat, pour remplir ma carriere
J'ai pris un vol audacieux,
Fais qu'à l'aide de ta lumiere
Je lise en mon cœur par tes yeux !
Eclaire ma Muse, & la regle !
Pour autruy l'on devient un Aigle,
Tandis qu'on s'aveugle sur soy ;
Qu'à ta voix l'erreur se dissipe !
Sentir le vray dans son principe,
Est un talent digne de Toy.

EXTRAIT d'une Lettre de Mrs Le Moine & Bailly, Docteurs Regens de la Faculté de Medecine de Paris, Deputez de la Cour pour les Maladies Pestilencielles du Gévaudan, à Madame la Duchesse.

MADAME,

Nous n'aurions osé prendre la liberté de faire à Votre Altesse Serenissime une description de la maladie contagieuse du Gévaudan, si nous n'en avions été sollicitez par une personne de merite, dont le jugement solide nous est un sûr garant que

que nous pouvons ſans temerité vous en preſenter une idée legere, mais ſincere & veritable.

Un Forçat de Marſeille tiré des Galeres pour ſervir de Corbeau dans cette Ville, jugea à propos, pour mettre à couvert les effets qu'il s'étoit appropriez, de ſe dérober par la fuite aux juſtes recherches qu'on en auroit pû faire ; & ſe trouva le 25 jour de Novembre 1720 à la Foire de ſaint Clement dans le village de ſaint Laurent de Rivedol, diſtant de celui de Correjac d'une lieuë. Un Payſan de ce dernier endroit ſe trouva être de ſes parens : ils ſe reconnurent, & le Forçat fit preſent d'une veſte & d'une paire de bas à ſon couſin, qui retourna dans ſon village où il mourut quelques jours aprés. Trois de ſes enfans gagnerent la maladie, & eurent le même ſort en trés peu de tems ; la mere les ſuivit de près ; & un autre fils ayant appris que perſonne ne vouloit l'enterrer, partit de la Canourgue où il demeuroit, pour lui rendre ce dernier devoir. Il emprunta de ſon beau-frere auſſi de la Canourgue, un manteau qu'il lui rendit à ſon retour : ce beau-frere s'en couvrit la nuit, & un petit enfant qui étoit couché dans ſon lit mourut le même jour ; ſa femme deux jours aprés, à laquelle il ne ſurvécut que de huit.

Les

Digitized by Google

Les parens attirez par l'appas de la succession, emporterent les meubles, & furent les tristes victimes d'une maladie qui ne se communique que trop aisément.

Tous ces exemples firent redoubler les precautions de ceux qui en avoient été les témoins; elles ne furent point inutiles: la maladie suspendit ses cruels effets pendant deux mois entiers. Mais quelques ames viles se hasarderent d'aller foüiller dans une des maisons infectées, & payerent de leur vie leur temerité.

La maladie se réveilla pour lors avec plus de fureur, & la communication & le Commerce l'ont poussée par succession dans presque tout le Gevaudan.

Le Public se forme une idée des effets de la Peste, si differente de ce qu'elle est par elle même (au moins de celle dont nous sommes continuellement les témoins) qu'on seroit bien surpris de voir un nombre considerable de victimes jouyr dans cette maladie d'une tranquillité, à l'épreuve de tous les évenemens, la plupart pleins d'une connoissance parfaite jusqu'au dernier soupir. Il leur paroît presque aussi naturel de se voir détruire en un moment, qu'il est ordinaire ailleurs de chercher avec empressement les moyens de prolonger ses jours. Nous les voyons quitter sans regret ce qui nous retient davan-

tage

Digitized by Google

tage sur la terre, & renoncer aux plus tendres engagemens, sans pousser le moindre soupir, & sans paroître touchez de la plus legere douleur.

Cependant la Peste saisit indifferemment les personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, quand ils y sont également exposez, la resolution n'en garentit point ceux qui paroissent les plus assurez, comme la crainte n'y precipite pas un plus grand nombre de ceux qui en sont susceptibles. Elle se manifeste d'ordinaire par des frissons, des maux de tête plus ou moins considerables, des douleurs de reins insuportables, un abattement subit, un sommeil léthargique, le pouls devient dur, profond, quelquefois si petit qu'il semble fuir sous le doigt: les yeux s'éteignent dans les uns, & deviennent languissans, vifs & très-enflammez dans les autres: la langue fort chargée & blanche, & dans quelques-uns aride & noire dans son milieu: surviennent les nausées & les vomissemens bilieux, souvent vermineux; les diarrhées aussi bilieuses & colliquatives suivent de près. Avec la plupart de ces accidens, les malades perissoient assez ordinairement en vingt-quatre heures, quand ils n'étoient point secourus.

Cependant le plus souvent les frissons terminez au bout de quelques heures, étoient

Digitized by Google

étoient suivis d'une chaleur brûlante, & d'une fiévre trés-allumée, qui les jettoit dans un délire phrénetique, & occasionnoit une soif qu'on ne pouvoit éteindre. A cet état succedoit une éruption de pourpre, tantôt rouge, (& on ne perdoit point alors esperance d'en guerir quelques-uns) tantôt noire & livide, à laquelle se joignoit une sueur froide, & une difficulté de respirer : ces signes étoient mortels dans tous ces cas.

Tous les accidens que nous venons de rapporter étoient presque toujours accompagnez de douleurs inquiétantes en differentes parties du corps, souvent trés-aiguës dans les aisnes, sous les aisselles, derriere les oreilles, & dans tous les endroits glandineux, qui annonçoient les éruptions prochaines des bubons, parotides & charbons ; ce qui caracterise si bien cette maladie, qu'on ne peut sans aveuglement prendre le change. Les urines nous ont toujours paru, comme il arrive dans les fiévres malignes, dans l'état naturel. Les vomissemens & les diarrhées bilieuses ou sereuses fatiguoient extrémement les malades jusqu'à la diminution des autres accidens.

Quand la fiévre étoit allumée, le sang par consequent dans un mouvement plus rapide & violent, les hemorragies du nez survenoient

Digitized by Google

ſurvenoient trés-ſouvent, & leur devenoient toujours ſalutaires; & au contraire nous n'avons preſque point d'exemples que les pertes de ſang, quoique frequentes, hors le tems des regles, nous ayent pû permettre d'eſperer d'en voir rechaper ceux qui en ont été attaqués.

A la Canourgue, comme à Marvejols, les ſueurs copieuſes & abondantes ont toujours tourné à l'avantage des malades.

Les ſaignées dans toutes les inflammations, comme maux de tête violens, douleurs aiguës par tout le corps, les phrénesies, les delires, les difficultés de reſpirer, non ſeulement ne nous ont rendu aucun bon ſervice à la Canourgue, mais même ont toujours occaſionné des accidens plus fâcheux, que ceux que l'on vouloit combattre. A Marvejols au contraire dans tous ces cas, elles nous en ont rendu de ſi eſſentiels, ſoit celle du bras, du pied, de la jugulaire, même réiterées, que nous pouvons aſſurer n'en avoir pas fait une ſeule qui n'ait été ſuivie de la gueriſon du malade, ou de quelque changement avantageux.

Nous étions donc obligez à la Canourgue, de prendre pour lors une route toute differente; nous faiſions uſer dans les commencemens, ſur-tout quand les nauſées ou les vomiſſemens accompagnoient les inflammations,

Digitized by Google

inflammations, l'Hipecacuana à la doze de 20 grains; ou le Kermés mineral jusqu'à 8. grains en grand lavage: & le malade remis de l'agitation & du travail du remede, pour relever ses forces qu'il est essentiel de conserver & de ménager, nous lui faisions donner dans une potion cordiale legere, avec les eaux appropriées, & la confection Alkermes ou Hyacinthe, & la Poudre de Vipere, jusqu'à 15 ou 20 goutes de *Laudanum* liquide, de Sydenham. Dans les assoupissemens léthargiques, les délires obscurs, les abattemens, ou aneantissemens, nous avons heureusement employé dans les potions, les cordiaux les plus forts, & les volatiles les plus animez, tels que l'Antimoine Diaphoretique, le *Diascordium*, la Poudre de la Comtesse de Kent, l'elixir de proprieté, le Baume du Commandeur de Perne, le *Lilium* de Paracelse, l'esprit volatile aromatique huileux, l'esprit volatile de Vipere, de Corne de Cerf, & le Sel de l'un & de l'autre.

Dans les trémoussemens & mouvemens convulsifs, nous faisions prendre aux malades la Poudre de Guttete en doze reglée, & souvent avec diminution des accidens.

Dans les dissenteries, dévoiemens de quelque nature qu'ils fussent, nous y remedions par une prise d'un gros d'élec-

Digitized by Google

tuaire de Diascordium de Fracastor, & 15 ou 20 grains d'Hipecacuana en bol; rarement étions-nous obligez d'en donner une seconde.

Les nausées, les vomissemens se trouvant joints aux autres accidens, nous les combattions par les Emetiques ordinaires, tel que le tartre stibié, la poudre d'Algarot, le Souffre doré d'Antimoine; mais bien plus efficacement avec l'Hipecacuana & le kermes mineral; à Marvejols ils n'ont pas eu le même succès.

Pour les bubons, c'est un prejugé aussi faux que dangereux de vouloir les extirper dès le commencement. Le malade accablé par les accidens qui les accompagnent toujours, ou n'a pas la force de suporter les operations, ou est mis en danger de perdre la vie, par les hemorragies frequentes qui surviennent, qui par la grande dissolution du sang, sont trés difficiles à arrêter.

Il est donc plus à propos, & l'experience réiterée que nous en avons nous le confirme, de faire appliquer dessus des cataplasmes émollians ordinaires, & de les conduire à parfaite maturité, à moins que par les sueurs abondantes & considerables, le virus ne fût en partie dissipé; auquel cas nous faisions appliquer l'emplâtre d'Angelus Sala pour les resoudre entierement.

Il

Digitized by Google

Il n'en est pas de même des charbons, il faut dès le premier moment les scarifier; le peril est dans le retardement. Nous en avons vû qui dès le premier jour pour n'avoir point été scarifiez & enlevez de sa largeur d'un denier, occupoient le lendemain la largeur de la paulme de la main.

Quand il n'y a aucune apprehension de couper quelques vaisseaux considerables, on ne risque jamais de faire les incisions profondes; on applique ensuite le digestif ordinaire, quelquefois animé; & pardessus les plumaceaux une compresse trempée dans le vin, preferable à toutes celles qui sont imbibées de liqueurs spiritueuses. On conduit ainsi les charbons à suppuration, & la guerison suit de prés.

Quand les hemorragies survenoient, nous faisions appliquer le Vitriol sur l'extrémité des vaisseaux; nous trempions des bourdoners & des plumaceaux dans l'eau Stiptique, & par des compresses graduées nous remedions à l'épuisement du malade, (accident des plus à craindre) qui auroit succombé par la perte de tout son sang.

Nos malades parfaitement guéris, & leurs bubons cicatrisez, nous les purgions avec quatre verres de tisanne laxative en deux jours, ou avec une medecine de Sené, Manne, Rhubarbe & Sel d'Absynthe.

Digitized by Google

Nous avons travaillé avec d'autant plus de confiance sur nos malades, qu'après avoir été attaquez nous-mêmes dés les premiers jours à la Canourgue, nous nous sommes parfaitement guéris tous deux en douze jours, & un de nos domestiques qui a été jusqu'à l'extremité.

A Marvejols où nous sommes presentement, la maladie n'a changé ni dans ses accidens, car ils sont presque tous les mêmes; ni dans sa malignité. La communication, preuve essentielle de la contagion, s'est faite avec une rapidité inconcevable. Nous en allons raporter un fait qui le prouvera.

Une fille qui avoit communiqué dans une maison suspecte, se trouva le Dimanche 10. d'Août à Vêpres: 60. personnes de ceux qui étoient dans la même Eglise furent frapez presque sur l'heure, de la contagion, & le lendemain la Ville fut prise dans tous ses quartiers.

Les playes étoient les mêmes qu'à la Canourgue, & demandoient les mêmes traitemens.

Les Emetiques n'ont pas le même succès, & nous substituons à leur place les tisannes laxatives, qui nous réussissent dans toutes les inflammations. Les saignées, comme nous l'avons dit, sont avantageuses, & nous avons beaucoup plus d'occasions de

Digitized by Google

de les placer icy avec succès. Les cordiaux & les volatiles ont fait des effets merveilleux & surprenans dans certains cas, &c.

ODE

Sur le rétablissement de la santé de S. A. S. M. le Duc DE CHARTRES.

VIEN favorable Déesse, *
Toi, qui veilles sur nos jours,
Qui seule en soutiens le cours,
Et fais briller la Jeunesse.
Esprit, sçavoir, dignité,
Grandeur, richesse, beauté,
Rien ne plaît que par tes charmes:
Les plaisirs, dès que tu fuis,
Cedant la place aux allarmes,
Livrent nos cœurs aux ennuis.

Un Prince aimable t'appelle,
C'est le plus pur sang des Dieux,
Vien, de ses ans précieux
Sois la Compagne fidelle.
Rends lui ses premiers attraits,
Ecarte de lui les traits
Dont il a senti l'atteinte.

* La Déesse de la santé.

Déja ton heureux retour
A dissipé nostre crainte,
Et rassuré notre amour.

La France n'est point surprise,
Que dans un noble loisir,
Il se fasse un doux plaisir
Des beaux Arts qu'il favorise.
Minerve qui l'a formé,
L'a dès l'enfance animé
Du feu divin qu'elle inspire :
N'est-il pas Fils du HEROS
Qui les fait dans cet Empire,
Regner au sein du repos.

Minerve qui le couronne,
Voudroit seule l'enflâmer :
Bellonne vient le charmer
Par l'espoir qu'elle lui donne.
Ce Prince dicte les loix,
Regle les Rangs & les Droits
Des favoris de la Gloire :
Son cœur parmi nos guerriers
Se formant à la victoire,
Soûpire après les lauriers.

Quelle ardeur impatiente ?
Quels transports audacieux ?
Quand de Nervinde à ses yeux
L'image en feu se presente !

Quand

Digitized by Google

Quand PHILIPPE à ses regards,
S'offre brisant des remparts,
Dont l'orgueil bravoit la foudre;
Qu'il voit, d'un fort indompté,
De Lerida mis en poudre
Humilier la fierté.

Que j'aime à voir cette audace!
Mais malgré ta noble ardeur,
Que Minerve dans ton cœur
Tienne la premiere place;
Prince, protege les Arts:
Que sert la faveur de Mars,
S'ils n'assurent notre gloire?
Un grand Nom sans le secours
Des neuf Filles de Memoire,
S'évanoüit pour toûjours.

S. DISDIER, *Chevalier de S. Lazare.*

Suite de l'Explication Historique & Topographique de la Carte qui marque les lieux par où l'INFANTE a passé depuis Saint Jean d'Angely jusqu'à Paris: Par M. l'Abbé de Vayrac.

DE *saint Jean d'Angely* l'INFANTE alla coucher à la *Ville-Dieu*, premiere Bourgade de *Poitou*, & de là à

Mesle, autre Bourgade; mais comme ces deux endroits n'ont rien de remarquable, nous passerons tout d'un coup à *Luzignan*.

LUZIGNAN est une petite Ville située à cinq lieuës à l'Occident de *Poitiers*, dans un païs agreable par la diversité d'objets que produisent quantité de belles sources, de riches prairies, & de fertiles côteaux. Quoy qu'elle ne renferme dans l'enceinte de ses murailles que 185 familles, elle ne laisse pas d'être celebre dans l'Histoire. Elle étoit autrefois du Domaine du Comté de *Poitiers*, duquel elle fut détachée en 970 par la cession qu'en fit *Guillaume*, surnommé *Teste d'Estoupes*, à *Hugues* de *Poitou* son frere, pour lui tenir lieu d'Apanage sous le Titre de Comté, dont il prit le nom.

Arnaud Maichrin, dit dans son Histoire de *Saintonge* & de *Poitou*, que cet *Hugues* se maria au commencement du dixiéme siecle avec *Marie* Dame de *Melle*, qui, dans la suite transforma son nom en celui de *Meluzine*, par la jonction de celui de *Melle* avec celui de *Luzignan*. Il ajoute que l'ignorance du siecle où elle vivoit, la fit passer pour *Fée*, ou pour *Magicienne*, à cause qu'en fort peu de temps elle fit bâtir comme par enchantement un Château que *Brantome* dans son Eloge de *Louis* II. Duc de *Montpensier*, represente en son langage Gaulois

Digitized by Google

Gaulois comme un édifice *si admirable & si ancien, qu'on pourroit dire que c'étoit la plus belle marque de forteresse antique, & la plus noble decoration du Royaume.* Mais tous les Sçavans regardent ce mariage comme une Fable extraite d'un Roman qu'un nommé Jean d'*Arras* composa dans le XIV siecle, sous le nom postiche d'*Histoire de la Maison de Luzignan*, dans lequel après avoir fait marier *Hugues* I. de *Luzignan*, avec son heroïne *Meluzine*, il s'étend fort au long sur les enchantemens & sur le superbe Château que cette fameuse Magicienne fit construire. Tantôt il la fait paroître sur le bord d'une fontaine en habit de veuve, ayant la moitié du corps d'une très-belle femme, & l'autre moitié d'un horrible serpent. Tantôt il la fait monter sur le haut d'une Tour, où elle pousse des cris lamentables pour annoncer quelque renversement dans l'Etat, ou la mort de quelqu'un de ses parens. Tantôt il lui fait fendre les airs avec des heurlemens épouventables, sur tout dans le tems qu'on prononce l'Arrest qui ordonne la démolition de son magnifique Château.

A la vûë de tant de Fables, je ne suis pas surpris qu'un homme qui cherche à se divertir, ou à amuser agréablement ceux qui n'ont rien de mieux à faire qu'à les lire, ait été capable de les écrire,

Digitized by Google

puisque l'Histoire nous apprend que les Grecs & les Romains ont donné au vulgaire de semblables amusemens. Mais je ne puis comprendre que ces visions ayent pû jetter dans l'esprit de tant de personnes de si profondes racines, qu'un Moine connu dans le XVI. siecle dans la République des Lettres, sous le nom respectable de *Frere Estienne de Luzignan*, ait eû la foblesse de les adopter & de les debiter comme des veritez historiques dans une Histoire de sa Maison qu'il mit au jour en 1590, pour avoir le ridicule plaisir de faire acroire à la posterité que des Seigneurs qui tirent leur origine des anciens Comtes de *Poitou*, qui comptent parmi leurs Alliances tous les Souverains de l'Europe, & de presque toute l'Asie, qui ont possedé en France des Etats à Titre de Souveraineté & au delà des Mers des Sceptres & des Couronnes, descendent d'une *Fée*, d'une *Magicienne*, ou pour mieux dire d'un monstre difforme, moitié femme & moitié serpent. Car enfin si ce bon Moine eût bien étudié son illustre Genealogie, il se seroit aisément apperçû qu'il n'y eut jamais aucune femme dans la Branche de *Luzignan* de France, qui portât le nom de *Melusine*, & que lors que *Jean d'Arras* composa son Roman, il eut en vûë *Melusine* fille d'*Aymary* I.

de

de *Luzignan*, Roy de *Jerusalem* & de *Chypre*, laquelle fut mariée avec *Raymond* de *Poitiers*, Prince d'*Antioche* & de *Tripoly*, & dont cet Auteur Romanesque voulut representer simboliquement les appas sous la figure d'une Belle femme, depuis la tête jusqu'à la ceinture, & sa prudence sous celle d'un serpent. Mais pourquoy nous amuser à critiquer des Fables qu'un judicieux Auteur moderne appelle des *blasphêmes historiques*, qui bien loin de relever l'éclat de la Maison Royale de *Luzignan*, lui donnent un ridicule pitoyable? Ecartons ces idées Romanesques, & en nous attachant à la verité de l'Histoire, faisons voir quelle a été la destinée de la Ville de. *Luzignan*, & de son fameux Château.

Hugues de *Luzignan*, surnommé le *Brun*, Comte d'*Angoulême*, de la *Marche*, & de *Luzignan*, fit plusieurs Testamens, parmi lesquels il y en a un de l'an 1283, par lequel il instituë son heritier universel *Guy* de *Luzignan* son frere. En 1297 il en fit un second, par lequel il declara son heritier *Geoffroy* de *Luzignan* son cousin, & en cas qu'il ne puisse pas l'être, il veut qu'il ait le Comté d'*Angoulême*, avec les Terres de *Cognac*, de *Merpin* & de *Luzignan*; excluant *Guy* de *Luzignan* son frere de tous ses biens, attendu qu'il avoit

toujours embrassé les interests de ses ennemis capitaux, après quoi il établit divers degrez de substitutions, qu'il étendit jusqu'à *Renaud* de *Pons* son neveu.

En 1302 *Guy* de *Luzignan*, dont il vient d'être fait mention, fit un Codicile, par lequel en ajoutant des clauses à un Testament qu'il avoit fait auparavant, il ordonna que *Yolande* de la *Marche* sa sœur, & Dame de *Pons*, auroit aux biens paternels telle portion que la Coutume lui accordoit. Un an après il fit un Acte, par lequel, après avoir parlé contre le Testament de *Hugues* son frere, qui le desheritoit pour causes injustes, il institua son heritier universel *Renaud* de *Pons* son neveu. L'année suivante il fit un autre Testament en faveur de *Yolande* Dame de *Pons* sa sœur: & lui substitua *Renaud* de *Pons* son fils.

Après la mort de *Guy*, le Roy pleinement informé de ses droits sur les Comtez d'*Angoulême* de la *Marché*, & de *Luzignan*, en prit possession, à laquelle ceux qui sont nommez dans les Testamens ci-dessus, s'opposerent dans toutes les formes; mais par de si foibles moyens, que voyant qu'ils ne pouvoient manquer d'être deboutez de leurs prétentions, ils furent obligez de recourir à la clemence du Roy, & s'estimerent trop heureux de le trouver

disposé

disposé à un accommodement, de sorte qu'en 1308 *Philippe le Bel* transigea avec *Marie* de la *Marche*, Comtesse de *Sancerre*, & sœur de *Hugues* & de *Guy* de *Luzignan*, laquelle pretendoit aux Comtez de la *Marche*, d'*Angoulême*, & à la Seigneurie de *Fougeres*. Le Roy lui opposoit que ces Terres lui appartenoient par confiscation, à cause que *Guy* de *Luzignan*, son Vassal, avoit brûlé le Testament & le Codicile de *Hugues*, dit le *Brun*, son frere, par lesquels il avoit fait de grands avantages à Sa Majesté, & que de plus il avoit conspiré contre l'Etat, en donnant au Roy d'Angleterre les Terres de *Cognac* & de *Merpin*, pour raison de quoy il avoit été poursuivi & condamné en 120000 livres; & qu'enfin par la disposition Testamentaire de *Hugues* de *Luzignan*, frere de ladite *Marie*, les Terres qui étoient en litige appartenoient à la Couronne: Sur quoy *Marie* transporta au Roy tous les droits & pretentions qu'elle pouvoit avoir sur les Comtez de la *Marche*, d'*Angoulême*, de *Luzignan*, & sur toutes les autres Terres possedées par *Hugues* & par *Guy* de *Luzignan* ses freres, moyennant mille livres de rente en fonds de Terre, & un Château que le Roy lui assigna.

En la même année *Aimar* de *Valence*, Comte de *Pembroc*, Sr de *Montignac*, traita aussi

aussi avec le Roy pour raison des mêmes pretentions, à la charge que Sa Majesté lui donneroit mille livres de rente assises sur les Terres cedées, ou bien 1600 livres sur d'autres fonds à pacte de reversion à la Couronne, en cas que ledit *Aimar* mourut sans enfans.

Peu de temps après *Yolande* de la *Marche*, sœur aînée de *Hugues* & de *Guy* de *Luzignan*, & mere de *Renaud* de *Pons*, transigea aussi avec le Roy pour les pretentions qu'elle avoit sur les Comtez de la *Marche*, d'*Angoulême* & de *Luzignan*, que Sa Majesté soutenoit lui appartenir en vertu de plusieurs Titres, & particulierement pour avoir prêté à *Hugues* & à *Guy* de *Luzignan* sur ces Terres la somme de 300000 livres, pour les affaires de la *Terre-Sainte*; sur quoi *Yolande* se contenta de l'usufruit desdites Terres sa vie durant, & en abandonna la proprieté au Roy.

En 1309 *Jeanne* de la *Marche*, seconde sœur de *Hugues* & de *Guy* de *Luzignan*, ceda au Roy tout ce qu'elle pouvoit pretendre ausdites Terres, moyennant la joüissance des Seigneuries de *Couhé* & de *Peyrac*, sa vie durant, que Sa Majesté lui accorda par pitié, comme il est formellement porté par l'Acte de Transaction qui fut passé à ce sujet.

En 1328 *Renaud* de *Pons*, surnommé

Helie

Helie Rudel transigea avec le Roy *Philippe de Valois* pour le droit successif qu'il pretendoit avoir sur les Comtez de la *Marche*, d'*Angoulême* & de *Luzignan*, moyennant mille livres de rente que ce Monarque lui assigna sur certaines Terres; tellement que par tous ces accommodemens le Comté de *Luzignan* fut uni au Domaine de la Couronne, & depuis quelque temps il a été engagé au Comte de *Chameraud*.

Autrefois *Luzignan* étoit une Place de grande consequence, à cause de son Château que *Hugues*, dit le *Grand*, fit bâtir en 1180, sous le Regne de *Philippe Auguste*, & non pas la pretenduë *Meluzine*, quoi qu'en dise *Brantome*, après plusieurs Auteurs Romanesques. Il étoit situé sur une large & haute cime de montagne, entourée d'autres montagnes, disposées de telle sorte, qu'elles sembloient être faites plûtôt pour le deffendre que pour le commander.

Du côté de la campagne il étoit environné d'une double enceinte de murailles; du côté de la Ville il en avoit une triple, & toutes étoient faites d'un grais extrêmement dur & si bien lié, que tout ce grand Bâtiment n'étoit proprement qu'un rocher gros & massif, contre la dureté duquel les têtes de Belier & les autres Instrumens avec lesquels on battoit anciennement les

Places,

Places, ne pouvoient rien faire ; de sorte qu'il étoit toujours demeuré imprenable, & même il avoit paru l'être encore depuis qu'on avoit trouvé l'usage du Canon, à cause que du côté de la Ville il étoit environné d'un double fossé extraordinairement large & profond, & que du côté de la campagne, quand on avoit fait bréche, il étoit presque impossible d'aller à l'assaut, à cause que, comme il étoit d'une grande hauteur, le talus qui sortoit de la muraille laissoit une pente si rude, qu'on n'y pouvoit monter que par escalade. En un mot, pour me servir encore une fois des termes Gaulois de *Brantome*, on peut dire que *c'étoit la plus belle marque de forteresse antique, & la plus noble decoration vieille de toute la France*, & ses ruines laissent voir encore des vestiges qui marquent que c'étoit quelque chose de fort grand.

Il auroit été à souhaiter que ce redoutable Château eût duré jusqu'à la consommation des siecles ; mais étant devenu l'azile de tous les Revoltez durant les premieres guerres civiles que la Religion Protestante excita dans le Royaume, *Teligny*, Chef du parti des Huguenots, s'en rendit le maître en 1569, & s'y fortifia tellement, que pendant près de cinq ans il mit à contribution toutes les Villes & les Villages des environs, ce qui déter-

mina

mina *Henry* III. de s'en saisir à quelque prix que ce fût; tellement que *Louis* II. de *Bourbon* Duc de *Montpensier*, le prit, après un siege de quatre mois, durant lequel les Assiegez donnerent toutes les marques de valeur, de constance & d'intrepidité qu'une Religion fausse & seduisante est capable d'inspirer à des hommes, qui par la perte de cette Place, n'avoient d'autre ressource que la clemence du Roy.

Luzignan est situé dans un pays fertile en bled, en fruits, en bois & en pâturages. Il y a un siege Royal pour l'administration de la Justice, & un Gouverneur particulier. De *Lusignan* à *Poitiers*.

POITIERS, Ville capitale de la Province de *Poitou*, & l'une des plus grandes & des plus anciennes du Royaume. Elle est située sur une platte-forme entre la Riviere de *Clain* & une autre plus petite, qui tire sa source d'un grand Etang. Ces deux Rivieres se vont joindre au Nord de la Ville entre la Porte de *saint Lazare*, & un vieux Château bâti sur une éminence, dont il ne reste que quelques Tours & d'épaisses murailles que cette petite Riviere arrose, ainsi que celles de la Ville, qui s'étendent depuis cette Porte jusqu'à celle de la *Tranchée*.

Outre le Château dont on vient de parler, qu'on assure avoir été bâti par les Romains,

Digitized by Google

Romains, on voit encore à *Poitiers* des Monuments antiques parmi lesquels l'Amphitheâtre est le plus remarquable, quoi qu'il soit tellement endommagé, qu'on a bien de la peine à reconnoître sa grandeur & sa figure, y ayant au dedans plusieurs maisons qui en cachent les murailles, lesquelles sont construites de petites pierres tellement adherentes au ciment, qu'il est plus aisé de les briser, que de les en détacher. Un peu au dessus s'éleve un Arc bâti de grosses pierres de taille, que les Antiquaires pretendent avoir été un Arc de Triomphe. Il sert presentement de porte à une grande rue qui va au Pont & à la Porte de *saint Cyprien*. Mais ce qu'il y a de plus digne de la grandeur Romaine, c'est le Palais de l'Empereur *Galien*, près duquel on voit encore des vestiges d'un grand Cirque qu'on appelle les *Arenes*, dont les Cavernes ou Prisons souterraines qui servoient pour enfermer les bêtes feroces destinées aux combats, subsistent malgré les injures du temps, aussi bien que de grandes arcades qui s'étendent depuis le Palais jusques dans les champs voisins, qui selon toutes les apparences soutenoient un Aqueduc.

Au milieu de la Ville on voit une grosse Tour ronde fort ancienne, construite de grandes pierres de taille, & enrichie par dehors

dehors de quantité de figures. Quelques Antiquaires pretendent que c'étoit le Palais d'un homme d'une trés-grande consideration appellé *Maubergeon*, sans qu'on puisse sçavoir en quel siecle il vivoit. Cependant la plus commune opinion est, que *Jean* Duc de *Berri*, d'*Auvergne*, Comte de *Poiton*, & frere du Roy *Charles* V. le fit construire, & qu'il fit representer tout autour les sept *vicomtes* de *Poiton*, qui sont *Thouars*, *Châtheleraud*, *Rochechouard*, *Brosse*, *Bridiers*, *Monbas* & *Aunay*.

Ceux qui sont de cette opinion croyent que cette Tour a pris son nom d'*Atilde* surnommée *Maubergionne*, femme d'*Abon* ou *Albon* II. Comte de *Poitiers*. Mais *Besly*, Auteur de l'Histoire des Comtes de *Poitiers* est d'un sentiment contraire, & prétend que l'étymologie du nom de cette Tour derive du mot Latin *Mallobergum*, qui dans le stile de la basse latinité, signifie *Palais*, ou *Auditoire* public où la Justice se rendoit; & de-là il conclud que *Tour de Maubergeon* ne veut dire autre chose si ce n'est *Lieu couvert*, selon l'usage de l'ancienne Jurisprudence de France, qui dans les Titres 26 & 59 du premier Paragraphe de la Loy *Salique*, veut que les Maisons dans lesquelles s'assembloient les Juges pour y décider les affaires des Peuples, soient cou-

vertes

vertes & à l'abri des ardeurs du Soleil pendant l'Eté, & de la pluye & des autres injures du tems pendant l'hyver.

On prétend que *Poitiers* n'a pas toujours été situé dans l'endroit où il est presentement, & il y a des Auteurs qui soutiennent que sa premiere fondation fut dans un lieu à une lieuë de *Chatellerand*, appellé le *vieux Poitiers*. Ils fondent leur opinion sur ce qu'on y voit encore de vieilles murailles, qui selon eux, ne peuvent avoir été bâties que pour environner une grande Ville; & ce qui donne encore plus de force à leurs conjectures, c'est qu'en creusant la terre, on découvre de tems en tems des vestiges qui marquent être des fondemens de quantité de superbes édifices, qui s'étendoient jusqu'à la Riviere du *Clain*. Ces mêmes Auteurs ajoutent qu'un nommé *Archade*, auquel ils donnent le nom de Comte, eut permission de l'Empereur *Claude* de faire reédifier cette Ville dans l'endroit où est *Poitiers* presentement. Mais comme ils ne rapportent aucune preuve de cette translation, on peut la revoquer en doute, & croire qu'il pouvoit y avoir en cet endroit-là une grande Ville appellée *Poitiers*, differente de celle qui existe encore, d'autant que l'experience nous apprend que dans une même Province il y a quelquefois trois ou quatre

Digitized by Google

tre Villes du même nom, qui se distinguent les unes des autres par des épitheres, ou par les noms des Rivieres ou des Montagnes sur lesquelles elles sont situées.

Ces mêmes Auteurs ne conviennent pas mieux du nom des Fondateurs de *Poitiers* que du lieu de sa premiere fondation ; car les uns attribuent cet honneur à un nommé *Groffarius*, surnommé *Fictus*, à cause qu'il commandoit à des Peuples appellez *Pictes*, & marquent l'époque de son Commandement à un tems qui n'est pas fort éloigné de la destruction de *Troye*, duquel (s'il faut les en croire) il fut dépouillé par *Turnus*, Chef d'une troupe de *Troyens*, qui l'alla attaquer dans sa Capitale, & remporta sur lui une victoire complette. D'autres croyent qu'il fut bâti par une ancienne Colonie de peuples de la *Scythie*, appellez *Agathyrses*, dont parle Virgile dans son Eneïde, lesquels ne pouvant resister aux tumultes domestiques qui agitoient leur patrie, en sortirent avec leurs femmes & leurs enfans, & allerent s'établir dans la *Grande Bretagne*, d'où ils fondirent sur la *Gaule Aquitanique*, & jetterent les fondemens de la Ville de *Poitiers*, comme il paroît par une Epigrame que *Nicolas Petit*, Poëte Normand, composa à la gloire de ces Peuples, ausquels il donne le nom de *Picti*, à cause qu'ils se peignoient

le

l'embellir, au lieu qu'*Amien-Marcelin* assure lui-même que *Poitiers* étoit une des plus grandes & des plus nobles Villes de toute l'*Aquitaine*. *Prima Provincia est Aquitania amplitudine Civitatum, admodum culta, omissis aliis multis, Burdegala, Arverni, Santones & Pictavi excellunt.*

Aimoin dans le quatriéme Livre de son Histoire de France en parle de même. *Fulbert* Evêque de Chartres tient le même langage en parlant de *saint Achard*, en disant que parmi les plus celebres Villes d'*Aquitaine* celle de *Poitiers* étoit celle qui brilloit le plus par le nombre de ses Soldats, par l'opulence de ses Habitans, & par la terreur qu'elle inspiroit à ses ennemis : *Inter nobilissimas Aquitaniæ urbes Pictonis Civitas caput tollit, quæ in murali ambitu circumscripta, hinc copiis militaribus suffulta, & suos Cives fovet interius & hostiles procul pellit incultus.*

La grandeur & la magnificence de cette Ville ont fait que nos Rois l'ont toujours regardée avec distinction, & nous lisons dans l'Histoire de *Charlemagne* & de Louis le *Debonnaire* son fils, qu'elle étoit si considerable, qu'on y envoyoit des Comtes pour l'administration de la Justice. Sous *Philippe-Auguste* on y envoya des Senechaux. Gregoire de Tours dit que *Chilperic* y envoya les Maires de son Palais & un

Comte

Comte nommé Ranulphe pour lever les Deniers Royaux. Mais ce qu'il y a de plus honorable pour cette Ville, c'est qu'au raport de *Pasquier* & de du *Chesne*, en 1420 *Charles* VII. ayant recueilli ses forces pour faire tête aux Anglois, n'étant encore que Dauphin de France, y établit un Parlement du vivant de *Charles* VI. son pere, pour occuper la place de celuy de Paris, qui alors étoit dans la dépendance du Roy d'Angleterre. Ce n'est pas seulement durant les troubles qui dechiroient le cœur du Royaume, que cette Ville a été choisie pour être le Siege de la suprême Justice, puisque *Louis* XI. n'eut pas eu plutôt donné le Duché de *Gyenne* à *Charles* son frere pour son Apanage, que ce Prince y transfera le Parlement de *Bordeaux*. On pourroit rapporter une infinité de traits que l'Histoire nous fournit pour justifier que depuis le commencement de la Monarchie, *Poitiers* a toujours été mis au rang des premieres Villes du Royaume, mais il est tems de faire voir à quel titre elle a été réunie au Domaine de la Couronne, qui est ce qui semble interesser davantage la curiosité du Public.

L'Histoire nous apprend que *Henry* II. Roy d'Angleterre par son mariage avec *Eleonor* fille de *Guillaume* IX. fut Duc d'Aquitaine & Comte de *Poitou*, & eut

Digitized by Google

pour successeur *Richard* I. dit *l'Orgueilleux*, ou *Cœur de Lion*, son fils aîné, auquel succeda *Jean*, surnommé *Sans-Terre*, son frere, lequel étant passé en Angleterre s'y fit couronner au prejudice d'*Artus* de *Bretagne*, fils de *Richard*, dans le parti duquel *Philippe-Auguste* Roy de France étoit entré. *Jean* prevoyant que pour se maintenir dans son usurpation, il étoit absolument necessaire qu'il fit perir *Artus*, le fit assassiner en 1202 selon quelques Historiens, ou mourir en prison dans le Château de *Mirebeau* selon quelques autres, ce qui obligea la Reine *Constance* mere de ce jeune Prince, de presser *Philippe-Auguste* de lui faire raison d'un assassinat commis en la personne d'un de ses Vassaux; surquoi *Jean* fut cité à la Cour des *Pairs*, où n'ayant pas comparu, il y fut condamné par contumace, comme atteint & convaincu des crimes de meurtre & de felonie, & à perdre toutes les Terres qu'il avoit en France. Dans la suite ayant été excommunié par le Pape Innocent III. à cause des persecutions qu'il faisoit aux Prelats & aux Ecclesiastiques d'Angleterre, & ses Sujets ne pouvant plus supporter ses cruautez, appellerent *Louis* fils de *Philippe-Auguste*, & le couronnerent à *Londres* le 20. May 1206, tellement que toutes les Seigneuries que *Jean* possedoit en

Digitized by Google

en France, dèslors furent réunies à la Couronne par Arrest du Parlement & par droit de Conquête. *Louis* VIII. ayant succedé à *Philippe-Auguste* son pere, fit un Testament, par lequel il donna à *Alfonse* son quatriéme fils le Comté de *Poitou*, dont il obtint l'investiture du Roy *Saint Louis* son frere aîné. Le même *Saint Louis* par un Traité solemnel qu'il fit en 1259 avec *Henry* III. Roy d'Angleterre, fit de si grands avantages à ce Prince, qu'il renonça pour toujours au Duché de *Normandie* & au Comté de *Poitou*.

Alfonse Comte de *Poitiers*, étant mort sans posterité en 1270 au retour de la *Terre sainte*, le Comté fut reuni à la Couronne pour la seconde fois par droit de Réversion. Le 27 Novembre 1314, le Roi *Philippe le Bel* fit un partage entre ses enfans, par lequel il fut stipulé que son fils *Philippe* auroit le Comté de *Poitiers*, & comme par cet acte il n'étoit pas dit, si ce Prince pourroit disposer ou non du Comté, douze jours après le Roi son Pere fit publier des Lettres Patentes, par lesquelles il declara qu'il n'avoit jamais prétendu que *Philippe* son fils, ni aucun de ses Successeurs, pûssent disposer dudit Comté en faveur des filles, & qu'en cas que lui & ses Descendans vinssent à mourir sans enfans mâles, le

Digitized by Google

Comté seroit réuni à la Couronne, à condition que le Roi qui regneroit au temps de la réunion, doteroit en argent les filles de *Philippe* son fils, ou de ses Successeurs.

L'année suivant *Louis Hutin* érigea le Comté de Poitiers en *Pairie* en faveur de *Philippe* son frere, lequel étant mort sans enfans, il fut réuni au Domaine de la Couronne. Cependant, *Eudes* IV du nom Duc de *Bourgogne*, qui avoit épousé *Jeanne* de France, veuve de *Philippe le Long*, intenta un procès à l'occasion de ce Comté, pretendant qu'il lui appartient, comme plus proche à cause de sa femme. *Charles le Bel* lui soutenoit, que quoique *Philippe le Long* eut été Comte de *Poitiers*, si-tôt qu'il fut fait Roi de France, il cessa de posseder cette Terre à titre de Comté, & qu'attendu que lui *Charles* lui avoit succedé au Royaume & à toutes ses dépendances en qualité de mâle & de plus proche, il devoit être maintenu en la possession de ce Comté, surquoi il intervint un Arrêt du Parlement au mois de Feyrier 1322, qui ordonna que le Roi auroit la jouissance du Comté, sauf au Duc de *Bourgogne* de se pourvoir pour la proprieté. Les choses demeurerent en cet état jusqu'à la prise du Roi *Jean*, pour la délivrance

livrance duquel il fut convenu le 8 May 1360 par le malheureux Traité de *Bretigny*, qu'*Edoüard* III Roi d'Angleterre, auroit en souveraineté le Comté de *Poitou*, le *Perigord* & autres Provinces.

Charles V inconsolable de la honteuse condition que le déplorable état du Roi son Pere avoit obligé de faire avec les Anglois, résolut de reparer les fautes de ce malheureux Monarque. Pour cela il leva de grosses Troupes, & porta la guerre dans la *Guyenne*, que le Roi d'Angleterre possedoit avec tant d'injustice. Le Parlement qui ne pouvoit souffrir qu'à regret que la Couronne fut dépoüillée d'une si noble portion de son Domaine, prononça un Arrêt le 14 May 1370, par lequel il adjugea au profit du Roi la Province de *Guyenne*, & autres Terres que le Roi d'Angleterre possedoit en deçà des Mers, de sorte que le même *Charles* V donna le Poitou en 1369, avec quelques autres Provinces conquises sur les Anglois à *Jean* Duc de *Berry* en accroissement d'Apanage, tant pour lui, que pour ses descendans mâles.

En 1401 *Charles* VI le donna aussi à *Jean* son second fils, & à ses enfans & successeurs mâles en ligne directe en accroissement d'Apanage, à la charge de

Digitized by Google

l'Hommage & du Ressort. Ce Prince étant mort en 1417 sans enfans, le Comté de *Poitou* fut réuni à la Couronne, & depuis ce temps-là il n'en a pas été separé.

La Ville de *Poitiers* est sans dispute, une des plus grandes du Royaume. *Ptolemée* & *Antonin* dans son Itineraire l'appellent *Augustoritum*, ce qui a donné lieu à quelques Historiens de nier aux *Pictes* la gloire d'en être les Fondateurs, à cause du peu de rapport qu'il y a entre *Augustoritum* & *Pictones*, mais les vrais Sçavans se mocquent de cette difference de noms, étant de notorieté publique, que par une façon de parler fort commune dans les *Gaules* du temps des Romains, *Cesar* s'est servi du mot de *Lutetia* pour designer la Ville de *Paris* Capitale des Peuples, qu'on appelloit *Parisiens*, de celui d'*Avaricum* pour dénoter *Bourges* Capitale des *Bituriges*, de celui de *Durocottorum* pour marquer *Reims* en Champagne. Ainsi, le nom d'*Augustoritum* n'empêche nullement que *Poitiers* ne doive sa fondation aux *Pictes* ou *Pictons*.

La Ville est environnée de fortes murailles, défenduës par des Tours en plusieurs endroits. On y entre par six Portes, dont celles de *saint Lazare*, de *Rocheyeul*,

cheyeul, du *Pont-Joubert* & de *saint Cyprien* ont chacune un Pont sur la Riviere de *Clain*, qui environne la Ville du Nord au Midi, & sert de fossez à ses murailles. Celle du *Pont-Achard*, qui est du côté de l'Etang, dont il a été parlé au commencement, est aussi sur le bord de la petite Riviere qui borde la Ville du côté du Nord. Il n'y a que celle qu'on appelle de la *Trauchée* qui est sans eau, c'est pourquoi on l'a fortifiée d'autant plus, que c'est par-là qu'il est plus aisé d'insulter la Ville.

Ce qu'il y a de plus remarquable à voir à *Poitiers*, sont les Eglises de *saint Pierre*, de *saint Hilaire*, de *saint Cyprien*, de *sainte Croix*, de la *Trinité*, de *Nôtre-Dame la Grande*, le Palais, où le Présidial exerce la justice, & les Places, dans l'une desquelles on a érigé la Statuë du feu Roi *Louis* XIV. en Bronze. Il seroit à souhaiter qu'on put rapporter dans cet Ouvrage tout ce que M. l'Abbé de Vayrac a dit dans la Description qu'il a faite de la Ville de *Poitiers*, mais cette entreprise nous meneroit trop loin.

Il y a à *Poitiers* un Evêché qui comprend 722 Paroisses sous 24 Archiprêtres, 30 Abbayes, 25 Chapitres Collegiaux, & plusieurs Prieurez simples. On dit que *saint Martial* parent de *saint*

Etienne fut envoyé en *Guyenne* par *saint Pierre* sous l'Empire de *Neron*, & qu'il alla à *Poitiers*, dont il convertit les Habitans à la foi de J. C. Cependant, il n'en fut pas Evêque, & le Siege Episcopal n'y fut établi qu'en 279, à cause de la persecution. *Nectorius* est reconnu pour le premier Evêque de cette Eglise, dont les progrès ont été si grands, que dans la seule Ville de *Poitiers* on compte quatre Abbayes d'hommes, deux de filles, cinq Eglises Collegiales, 22 Paroisses, onze Couvens de l'un ou de l'autre sexe, deux Seminaires & trois celebres Hôpitaux. Nous n'avons guerre de Ville en France où l'on ait tenu tant de Conciles ou de Synodes que dans celle-là, puisqu'on y en compte jusqu'à sept.

Le premier fut convoqué en 589 contre des Religieuses qui s'étoient revoltées contre l'Abbesse de *sainte Croix*. Le second en 1002 ou en 1010 selon quelques Canonistes, pour le rétablissement de la Discipline Ecclesiastique. Le troisiéme en 1025, selon l'Auteur de la Cronique de *Maillezay*, & selon quelques autres en 1029, dans lequel on prononça anathême contre les Usurpateurs des biens Ecclesiastiques. Le quatriéme en 1074 contre *Guy-Geoffroy*, dit

dit *Guillaume* VIII Duc d'*Aquitaine*, qui, contre les Ordonnances de l'Eglise, avoit épouté *Adelaïde* de *Bourgogne* sa cousine au degré prohibé. Le cinquiéme en 1075 contre *Berenger*. Le sixiéme en 1078, dans lequel on fulmina anathême contre le Roi *Philippe* I, qui après avoir fait divorce avec *Bertrade* de *Montfort*, l'avoit rappellée au grand scandale de tout le monde, & aux mépris des Loix Canoniques. Le septiéme en 1118, auquel l'Abbé *Suger* assista, comme il le dit lui-même dans la vie de *Louis le Gros*.

Poitiers n'est pas moins distingué dans le gouvernement Civil, que dans l'Ecclesiastique, puisqu'il est honoré d'une Generalité, qui s'étend sur 1008 Paroisses, & 159841 familles, d'une Senechaussée, d'un Présidial, d'un Bureau general des Finances, d'une Election, d'un Hôtel de Monnoye, d'une fameuse Université, d'une Justice Royale non ressortissante, d'une Maitrise particuliere & d'une Maréchaussée.

La Maison de Ville est gouvernée par un Maire & par 24 Echevins, qui prenent la qualité de Capitaines Gouverneurs de la Ville. Titre glorieux! mais, qui n'est qu'une ombre des Privileges dont ils joüissoient autrefois, puisque par

des Lettres authentiques *Leonor* Comtesse de *Poitou* leur accorda le droit de Noblesse en 1199, dans la joüissance duquel *Edouard* Prince de *Galles* & Duc d'*Aquitaine*, non seulement les confirma en 1369, mais même il leur accorda celui de Justice Haute, Moyenne & Basse, sur tous les Habitans de la Ville, à la reserve des crimes de Leze-Majesté, de fausse Monnoye, de falsification de Seaux & du droit de Ressort. Le Roi *Charles* V les declara en 1372 capables d'être admis dans les Ordres Militaires de Chevalerie, tout ainsi que s'ils étoient issus de Race Noble, avec pleine exemption de Francs-Fiefs, & autres Charges roturieres. Mais des raisons de Politique ont obligé les Rois à revoquer tous ces grands Privileges, à l'exception du droit d'exercer la Police.

Au reste, quoique l'enceinte de la Ville de *Poitiers* soit sans contredit, aprés Paris, la plus vaste de toutes celles du Royaume, elle est si peu peuplée qu'on n'y compte que 4000 familles, parmi lesquelles il y en a plus de 200 de la Religion Protestante. Durant les guerres Civiles du XVI siecle, causées par les Religionnaires, *Poitiers* fut le Theatre de plusieurs Scenes tragiques, qui furent fatales à l'Etat, car les Protestans s'en étant

étant rendus les maîtres, s'y fortifierent si bien, que pendant long-temps il ne fut pas au pouvoir du Roi de les en chasser. Cependant le Maréchal de *saint André*, ayant assiegé cette redoutable Place en 1562, la prit aprés un Siege aussi long que meurtrier. Mais en 1569 l'Amiral de *Coligny*, Chef du parti Protestant, l'assiegea, & étoit sur le point de la prendre, lorsque le Duc de *Guise* la secourut. On voit une Relation circonstanciée de ce memorable Siege, qui contient des prodiges de valeur de la part des Assiegeans, qui éterniseroient leur memoire, s'ils n'avoient pas combatu contre l'Eglise & contre l'Etat. De *Poitiers* à *Chastellerand*.

CHASTELLERAUD, (en latin *Castrum Heraldi*) est une grande Ville à sept lieues au Nord de *Poitiers* dans une belle Plaine sur le bord de la Riviere de *Vienne* qu'on passe sur un magnifique Pont de pierre qui a 230 pas de long sur 66 de large. Autrefois elle jouissoit du titre de Vicomté & étoit possedée par des Seigneurs particuliers. Le premier dont on ait connoissance étoit un nommé *Aymary* qui vivoit en 1238 sous le Regne de *Philippe-Auguste*, & avoit épousé *Alix* sœur de *Robert* Comte d'*Alençon*. En 1224 *Geoffroy* de *Luzignan* declara par Acte autentique,

qu'il tenoit du Roy à foy & hommage le Vicomté de *Chastelleraud* qu'il avoit acquis par son mariage avec *Clemence* fille de *Hugues* Vicomte dudit lieu, & qu'au surplus, il protestoit qu'il ne pouvoit fortifier ni le Chasteau ni la Ville, sans une permission expresse de Sa Majesté. En 1352 *Jean* Comte d'*Harcourt* prenoit le titre de Vicomte de *Chastelleraud*, duquel il paroist que *Louis* d'*Harcourt* eut la jouissance pendant les années 1372, 1374 & 1386, auquel *Jean* Comte d'*Harcourt* succeda en 1413. *Charles* fils de *Louis* d'*Anjou* II du nom Roy de *Sicile*, fut Vicomte de *Chastelleraud*; & un fils qu'il eut d'*Isabeau* de *Luxembourg* sa femme, nommé *Charles* comme lui, ayant succedé au Royaume de *Sicile*, au Comté de *Provence* & au Vicomté de *Chastelleraud*, fit donation le 10 Decembre 1482 à *Louis* XI Roy de France, tant du Comté de *Provence* que du Vicomté de *Chastelleraud*, à la charge & condition que le Vicomté seroit uni à la Couronne de France, sans qu'il en put jamais être separé, de sorte que par Lettres Patentes enregistrées au Parlement le 6 Fevrier 1482 il fut uni à la Couronne, & le Roy y établit un Siege Royal sous le nom de *Gouvernement de Chastelleraud*. Cependant, malgré cette union perpetuelle, le même Roy Louis XI fit donation du Vicomté à pacte de rachapt

à

Digitized by Google

à *Anne* de France sa fille Comtesse de *Beaujeu* & femme du Prince de *Bourbon*.

Après la mort de Louis XI, *Jean* & *Louis* d'*Armagnac* neveux de *Charles* Roy de Sicile, demanderent que les Terres délaissées par ledit *Charles* leur oncle maternel, non tenues en Pairies, ni en Apanage, ni appartenantes au Domaine Royal, leur fussent restituées, ausquelles eux, *Catherine* & *Charlotte* leurs sœurs devoient succeder, comme enfans de *Louise* d'*Anjou* sœur & seule heritiere dudit *Charles* Roy de *Sicile*.

Sur cette demande le Procureur General fut appellé, lequel soutint que ces Terres appartenoient au Roy en vertu du Testament fait en sa faveur par le Roy *Charles*, par lequel il l'avoit établi son heritier universel en tous ses biens. L'affaire fut appointée, & cependant il fut ordonné qu'en attendant la décision du procès, le Château & la Ville de *Chastelleraud* seroient delivrés par provision aux Demandeurs pour leur subsistance, comme il paroist par les Lettres Patentes qui furent expediées le 5. Mars 1483, dans lesquelles le Vicomté de *Chastelleraud* est notamment énoncé avec cette circonstance, que tant ledit Vicomté que les autres Terres qui étoient en litige, demeureroient sous la main du Roy jusqu'à ce que le Parlement de Paris eut prononcé sur le fond du procès. Dans la

suite

suite le Roy par ses Lettres Patentes du 24 May 1491 verifiées au Parlement, délaissa aux Demandeurs les Terres contenues dans leur Requête, de quelque maniere qu'elles puissent lui appartenir, cassant & annullant l'union qui avoit été faite au Domaine de la Couronne du Vicomté de *Chastelleraud*.

René Chopin dit que du temps de *Louis* XII, Pierre de *Rosan* acheta de *Charlotte* d'*Armagnac* fille du Duc de *Nevers* le droit qu'elle avoit sur le Vicomté de *Chastelleraud*, mais qu'aussitost la Duchesse de *Bourbon* le retira par Retrait lignager.

Le 15 Fevrier 1514 le Roy *François* I. érigea ce Vicomté en Duché *Pairie* en faveur de *François* de *Bourbon* fils de *Gilbert* Comte de *Montpensier*, & par les Lettres d'Erection, il est dit que ce Vicomté lui appartenoit à cause d'*Anne* de France Duchesse de *Bourbon* & d'*Anvergne*, à condition que s'il mouroit sans enfans mâles, la *Pairie* demeureroit éteinte, & que le Duché subsisteroit. Ces Lettres furent verifiées au Parlement le 4 Avril 1515.

François de *Bourbon* premier Duc de *Chastelleraud*, étant mort sans enfans au mois de Septembre de la même année à la Bataille de *Carignan*, *Charles* son frere Connétable de France lui succeda, & prit le Titre de Duc de *Chastelleraud*, dont il joüit jusqu'au

Digitized by Google

jusqu'au 6 May 1527, qu'il fut tué devant Rome, & comme il avoit abandonné les interêts du Roi pour embrasser ceux de l'Empereur *Charles* V, implacable ennemi de la France, le 26 Juillet suivant, tous ses biens Féodaux tenus de la Couronne mediatement, ou immediatement, furent réunis au Domaine Royal par un Arrêt du Parlement, & tous les autres, tant meubles, qu'immeubles, furent confisquez. Aprés cet Arrêt il y eut plusieurs Transactions entre le Roi *François* I & Madame la Regente sa Mere, qui prétendoit avoir la plus grande partie des biens de la Maison de *Bourbon*.

Dans la suite, en consequence du Traité de *Cambray*, & des fortes instances de l'Empereur *Charles* V, il fut fait un accord touchant la succession de la Maison de *Bourbon*, par lequel le Roi *François* I, du consentement de Madame sa Mere, ceda à Dame *Louise* de *Bourbon*, Princesse de la *Roche-sur-Yon*, le Duché de *Chastelleraud*, jusqu'à ce que le paocés qui étoit pendant au Parlement fut jugé.

L'année suivante, Madame *Louise* de *Savoye* Mere du Roi, étant morte le 22 Septembre, ce Monarque cassa par ses Lettres Patentes l'accord qu'il avoit fait avec la Princesse de la *Roche-sur-Yon*, comme extorqué par l'Empereur, qui retenoit

Digitized by Google

tenoit prisonniers les enfans de France, & remit l'affaire au même état où elle étoit avant cet accord forcé ; & par d'autres Lettres Patentes, données à Dieppe, il réunit à la Couronne le Duché de Chastelleraud & plusieurs autres Terres.

Le 3 Avril 1537, les principaux du Conseil opinerent que tous les biens de la Maison de *Bourbon*, possedez par *Charles* de Bourbon Connétable de France, appartenoient au Roi, & que *Louise* de *Bourbon* Princesse de la *Roche-sur-Yon*, & *Louis* de *Bourbon* son fils en étoient déchûs. Cependant le Roi par ses Lettres Patentes expediées à *Blois*, declara qu'eu égard à la proximité du sang, il leur cedoit les Comté, Terres & Seigneuries de *Montpensier*, moyennant quoi ladite Dame & le Prince son fils, se départiroient en faveur du Roi de tout ce qu'ils pouvoient pretendre sur les biens de la Maison de *Bourbon*, ce qu'ils firent par un Acte passé à *Champigny* le premier Septembre 1538, de sorte que par là, le Duché de *Chastelleraud* fut uni à la Couronne, & tous procés furent éteints.

Henry III par ses Lettres Patentes du 3 Mars 1584, engagea ce Duché à *François* de *Bourbon* Duc de *Montpensier* pour la somme de cent cinquante mille livres. A *François* de *Bourbon* succeda *Henry*

ry de *Bourbon* Duc de *Montpensier* son fils unique, lequel ne laissa qu'une fille appellée *Marie*, qui prit alliance avec *Gaston* de France Duc d'*Orleans*, frere unique du Roi *Louis* XIII, duquel elle eut une fille unique, connuë sous le nom de *Mademoiselle de Montpensier*, qui ne fut pas mariée, & qui par son testament fit son Legataire universel *Philippe* de France Duc d'*Orleans*, frere unique du feu Roi *Louis* XIV, lequel vendit le Duché de *Chastellerand* au Duc de la *Tremoille*, dont les Descendans joüissent actuellement.

Ce Duché est sans contredit un des plus nobles & des plus considerables du Royaume, puisqu'outre qu'il est d'un grand revenu, il a la suseraineté sur deux Marquisats, sur une Châtellenie & sur 25 Seigneuries très importantes, sans parler de plusieurs Fiefs qui en relevent.

Chastellerand est situé, comme nous avons déja dit, dans une trés belle Plaine que la Riviere de Vienne traverse par le milieu. Du côté de l'Orient, elle est bordée par des côteaux plantés de vignobles, & parsemés de très beaux Villages & des Châteaux qui s'élevent de distance en distance, & qui forment un point de vûe charmant.

On compte à *Chastellerand* une Senechaussée, composée d'un Senechal de Robe Courte,

Courte, d'un President, d'un Lieutenant General & Criminel, de deux Assesseurs, de six Conseillers, d'un Procureur & d'un Avocat du Roy, & d'un Greffier : une Election qui s'étend sur 57 Paroisses : un Corps de Ville formé d'un Maire Perpetuel & de quatre Echevins : une Maitrise Particuliere des Eaux & Forests : une Jurisdiction Consulaire : un Bureau des Traites Foraines : un Dépôt pour le Sel & une Marechaussée : une Eglise Collegiale, trois Paroisses distribuées en 1564 Familles, un Couvent de Cordeliers, un de Minimes, un de Capucins, un de Religieuses, & un Hopital. Les Peuples y sont ingenieux, laborieux & portez au Commerce. Il n'y a aucune Ville en France où il y ait tant, ni de si excellens Ouvriers en Coutellerie qu'à *Chatellerand*, de sorte que la fertilité du Pays jointe à l'industrie & à l'application de ses Habitans, fait que cette Ville est une des plus riches du *Poitou*. Elle le seroit encore davantage si on rendoit navigable les Rivieres de *Clain* & de la *Creuse*, ce qui pourroit se faire facilement avec un peu de dépense. *Chatellerand* s'est toujours signalé par son attachement à la Religion Protestante, & il s'y est passé des évenemens celebres dans l'Histoire, dont le recit seroit trop long à raconter, étant déja tems de faire partir l'Infante pour se rendre à la *Haye*.

LA

LA HAYE est une petite Ville de la Province de Touraine, située dans une Plaine sur le bord Septentrional de la Riviere de *Creuse*, un peu au-dessous de sa jonction au-dessous de la *Claise*. Elle n'a rien de considerable qu'un beau Pont de pierre, & l'avantage d'être le lieu de la naissance de *René Descartes*, le plus grand Philosophe qui ait paru encore, & de *Jean* de la *Haye* Sieur des *Coteaux*, Lieutenant du Senechal de *Poitou*, qui voulant se distinguer dans les Guerres Civiles qui dechiroient le Royaume à l'occasion de la Religion Protestante, fut tué en 1547. Les Latins appellent cette Ville *Haga Turonica*, pour la distinguer de plusieurs autres qui portent le même nom. Elle a le titre de Baronie, & est possedée par le Prince de *Guimené*. On y compte 153 feux, avec un Grenier à Sel. De la *Haye* à *Loches*.

LOCHES est une Ville de la Province de Touraine, située sur la Riviere d'*Indre*, dans un des plus agreables & des plus fertiles Pays du Royaume, sur la pente d'une montagne. Elle est deffenduë par un magnifique Château bâti sur un roc, dont le circuit est de prés de 1200. pas. Le *Mont-Voisin*, qu'on appelle communément *Viguemont*, autrefois contigu à la Forteresse, en est separé par un large & profond fossé. L'assiete de ce Château est si avantageuse, qu'on

Digitized by Google

qu'on pourroit en faire une des meilleures Places du Royaume. Ses fortes murailles & ses hautes Tours n'y laissent qu'une avenuë du côté de l'Orient, laquelle est très-difficile à gagner, d'autant qu'elle est fossoyée, retranchée & flanquée avantageusement. Rien n'est plus magnifique que son Portail, non plus que l'appartement qui est du côté de l'Orient que *Louis* XI. fit bâtir tout près de celui de la *Belle Agnés Screl*, Maitresse de *Charles* VII. son pere. Aujourd'hui les deux n'en font plus qu'un seul, disposé de telle sorte, que d'un côté la vuë est bornée par de riantes prairies, & de l'autre par une vaste Forest, où les Rois alloient souvent prendre le divertissement de la Chasse, & où se voyent encore les restes des Pavillons qu'ils y avoient fait construire exprès pour relayer, ou pour servir de rendez-vous aux Chasseurs. Du côté de l'Occident on voit une grosse Tour quarrée très-ancienne, près de laquelle est un gros donjon achevé par *Louis* XII. qui sert presentement de Prison pour les Criminels d'Etat, ou pour d'autres Coupables, dont la conduite est desagreable ou suspecte à la Cour. On y voit deux cages de fer, dont l'une est appellée la *Cage de Balue*, à cause que *Louis* XI. y fit enfermer le Cardinal de *Balue* Evêque d'Angers. Chaque Cage est longue de huit

 pieds,

pieds, large de six, & environnée de treillis de bois revêtus de fer, & pour tout dire en un mot, un Château qui sembloit n'avoir été bâti que pour faire le plaisir des Rois, est devenu un lieu de souffrance pour ceux qui sont assez malheureux d'irriter la Majesté Royale. C'est là où *Ludovic Sforce* Duc de *Milan* fut confiné par ordre de *Louis* XII, & où il mourut.

On voit dans l'enceinte du Château l'Eglise Collegiale de *Notre-Dame*, fondée par *Geoffroy Grisegonnelle* Comte d'*Anjou*, Seigneur de *Loches*. Le Voyageurs ne peuvent se lasser d'admirer la beauté de cet édifice. Les voûtes en sont grandes, belles, hardies. Il y a deux Clochers faits en pointe élevés en l'air par un artifice surprenant, avec trois superbes *Pyramides* extremement hautes, l'une sur le Portail & les deux autres entre les Clochers, le le tout de pierre de taille. Ce Comte y fit placer la Ceinture de la Sainte Vierge, tissuë d'une soye blanche, dont une Reine de France lui avoit fait present.

Dans la même Eglise est le Tombeau d'*Agnés Sorel*, Maitresse du Roy *Charles* VII. dont les Histoires ont tant parlé sous le nom de la *Belle Agnés*, à cause, dit Monstrelet, qu'*entre les Belles elle étoit la plus belle*. Il est de marbre noir ciselé, portant sa figure de marbre blanc. Ce Monarque

le

Digitized by Google

le fit placer dans le Chœur, & ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que comme si elle fut morte en odeur de sainteté, il permit que deux Anges soutinssent l'oreiller sur lequel sa tête repose, & qu'on plaçât deux Agneaux à ses pieds. On lit son Epitaphe, & on voit ses Armes sur une lame de cuivre attachée contre un pilier. On voit aussi dans la même Eglise le tombeau de *Ludovic Sforce* Duc de *Milan*, où ce Prince est representé tenant un Crucifix entre les mains.

Il y a quelques siécles qu'on trouva de grandes marques d'antiquité sous le plinthe du Château, & entre autres choses une Porte de fer, à l'ouverture de laquelle paroist une longue allée taillée dans le roc, au bout de laquelle on voit une chambre quarrée. Dans le fond de cette chambre paroissoit un homme de plus de huit pieds de haut, assis sur une grande pierre, & tenant sa tête appuyée entre ses deux mains. Si-tôt que l'air eut frappé cet homme, son corps s'évanoüit en cendres, sans qu'il en restât que la tête & quelques ossemens. Il avoit auprès de lui un petit coffret de bois, dans lequel on trouva diverses piéces de linge fort blanches & fort bien pliées, qui s'en allerent en fumée dès qu'on voulut les toucher. La tête & les ossemens ont été long-tems exposez aux yeux du Public dans l'Eglise *N. Dame*.

Digitized by Google

La Ville de *Loches* est honorée du titre de Comté. Elle est fort ancienne, & a été le patrimoine des premiers Duc d'*Anjou*. Il y a un Bailliage, une Election composée de 76 Paroisses, un Hôtel de Ville composée d'un Maire Perpetuel, d'un Procureur, de deux Elus, de trois Echevins, & d'un Greffier; une Maitrise Particuliere des Eaux & Forests, un Grenier à Sel, une Maréchaussée, & 638 feux. *De Loches à Amboise.*

AMBOISE est une Ville ancienne de la Province de Touraine, avec un très-beau Château bâti au pied d'une colline, dans une belle plaine, arrosée par le bord Meridional de la Riviere de *Loire* qu'on passe sur un magnifique Pont de pierre à 14 arches, dans les voûtes desquelles on a enchâssé des Moulins avec tant d'art qu'on diroit que c'est une Isle. Elle jouït du droit de Franchise, & est honorée du titre de Baronnie. Quoiqu'elle ne soit composée que de 355 feux, elle ne laisse pas d'avoir un Gouvernement particulier, un Bailliage, une Justice Royale ressortissante nuëment, un Hôtel de Ville avec Droit de Police, une Election, un Grenier à Sel, une Maitrise Particuliere des Eaux & Forests, & une Maréchaussée. Elle est fort celebre dans l'Histoire par les grands évenemens qui s'y sont passez, & par les frequens

séjours

Digitized by Google

sejours que nos Rois y ont faits. Gregoire de *Tours* en fait mention comme d'une Ville importante en parlant de *saint Martin*, & il dit ailleurs que *Clovis* Roy de France & *Alaric* Roy des *Visigoths* y eurent une Conference dans une Isle qui étoit au bout du Pont, & qui presentement est enfermée dans l'enceinte de ses murailles. Dans la suite les Normands y firent de frequentes courses & la ruinerent de fond en comble. *Foulques* III. dit *Nere* Comte d'*Anjou* la repara, & y fonda l'Eglise Collegiale de *saint Florentin*, selon le sentiment de plusieurs graves Historiens, quoiqu'il y en ait plusieurs autres qui attribuent à un autre la gloire de cette fondation.

Amboise étant passée dans la Maison de la *Tremoille*, *Louis*, Sire d'*Amboise* & Vicomte de *Thouars*, esprit inquiet & turbulent, ayant embrassé le parti des Anglois contre le Roy *Charles* VII, ce Monarque le fit arrêter, & saisir toutes ses Terres; mais quelque tems aprés on lui en rendit une partie, & dans la suite *Louis* XI. les rendit toutes à *Louis* II. Seigneur de la *Tremoille* son fils, à la reserve d'*Amboise* qu'il garda, & donna en échange d'autres Terres de plus grande valeur, mais qui n'étoient pas si fort à sa bienséance; car comme il forma le dessein

de

de s'aller enfermer, ou pour mieux dire de s'ensevelir tout vivant dans le Château du *Plessis-les-Tours*, qui n'est qu'à cinq lieuës d'*Amboise*, cette Ville l'accommodoit extrémement. Quand il sortoit de sa prison, il faisoit d'*Amboise* sa maison de Plaisance, & c'est là qu'il fonda l'Ordre de *saint Michel* le 12 d'Août de l'année 1469.

Quoi que la Ville d'*Amboise* soit petite, elle est pourtant une des plus jolies du Royaume, tant par sa situation, qui ne sçauroit être plus avantageuse, que par l'abondance de tout ce qui peut contribuer aux commoditez de la vie: c'est pourquoi nos Rois en ont fait pendant long-temps le Berceau des Ensans de France. *Charles* VIII. y naquit, & pour honorer sa naissance, il y fit construire le magnifique Château qu'on y voit, dans lequel on remarque deux choses singulieres. La premiere est un Bois de Cerf pesant 40 livres, prodige si extraordinaire, qu'il a donné occasion à plusieurs de croire que c'étoit une invention de l'art & non pas une production de la nature; mais quand on vient à examiner la chose de près, on s'apperçoit sans peine que l'Art n'y a aucune part, & que c'est réellement une veritable corne de Cerf. La seconde, est la representation d'un homme & de sa

Digitized by Google

femme, qu'on voit sur une cheminée d'une grosseur qui passe toute sorte de croyance. On monte à ce Château par un Escalier construit avec tant d'art, qu'un carrosse à six chevaux le peut monter & descendre avec facilité.

A proprement parler il n'y a que deux ruës dans *Amboise*, qui avec le Château en font tout le Plan. La plus grande est celle qui commence au bord du Quay, sur lequel on voit de belles maisons, & qui traverse le Marché où il y a une Halle couverte qu'on appelle le *Cavoy*. On y voit un *Befroy* à la grosse horloge de la Ville, sous laquelle il faut passer pour continuer à suivre la ruë, qui en cet endroit-là, prend le nom de *saint Denis*, & va jusqu'au Fauxbourg. L'autre ruë est celle qui se va croiser au Marché, & qui s'étend jusqu'au Château. On y trouve quantité d'Ouvriers, qui y sont attirez par la commodité d'une petite Riviere, qui coulant le long des maisons, leur sert de fossez pleins d'eau, & au dessus desquels est le Château, qui comme nous avons déja dit, fut construit par *Charles* VIII. lequel n'épargna rien pour faire venir de Naples les plus habiles Architectes, afin qu'il fût digne de loger le plus grand Roy du Monde. Mais à peine l'eût-il fait achever, qu'en allant voir joüer une partie de paulme,

Digitized by Google

me, il heurta de front contre une cheminée, dont le choq fut si violent qu'il tomba en apoplexie, & mourut le 7 Avril 1498. D'*Amboise* l'INFANTE se rendit à *Blois*.

ZEPHYRUS & ROSA.

DIALOGUS.

ZEPHYRUS.

FLORÆ Filia candidæ,
Quæ soles revehis bonos,
Cùm primùm exoreris, Rosa:
Nostris ah! tepidum, precor,
Expande halitibus sinum.

ROSA.

Veris floriferi Parens,
Qui mundi malè languidam
Flabellis animam cies:
Vitales aliò, licet,
Convertas, Zephyre, halitus.

ZEPHYRUS.

En flores studio æmuli
Horam præcipere ambiunt
Ortûs legitimam, & nimis
Lentas increpitant moras:
Uni cur placeat mora?

Digitized by Google

ROSA.

Me florum ambitiosius
Haud fallit studium; intimis
Tota & turgeo lacrymis,
Quòd flores socios meus
Heu! nil sollicitet dolor.

ZEPHYRUS.

Quid? dum lætitiam explicat
Nostris quidquid inest agris;
HISPANÆque PUELLULÆ
Adventu oppida gestiunt;
An non sint lacrymæ nefas?

ROSA.

Quid? dum mi penitùs perit
Cantatus toties decor:
Meque HISPANA PUELLULA
Notis fraudat honoribus:
An non gaudia sint nefas?

ZEPHYRUS.

Formosum sine te est nihil.
Per te Aurora micantibus
Ornatur digitis. Habet
Illum, quo Superi calent,
Vultum à te roseum Venus.

ROSA.

Me pulchrum sine nil fuit.
Nunc, quacumquè tulit pedes
VIRGO REGIA; protinùs,

Formâ

Digitized by Google

Formâ olim Superis prior,
Dicor cedere VIRGINI.

ZEPHYRUS.

Sed, si te ambrosiis amet
Illa intexere crinibus!
Si te sceptrigerâ manu
Lectam fòrs gremio ferat
Ipsarum Charitum hospite!

ROSA.

Spem quantam, ô Zephyre, excitas!
Urge, urge, precor halitus.
Si cessas; DOMINÆ tamen
Tactum molliculo gradu
Me Sponte ediderit solum.

B. GRENAN.

Die 14 *Martii* 1722.

TRADUCTION.

PAR M. PIAT.

ZEPYHIRE.

FILLE de la brillante Flore,
Rose, avec qui l'on voit éclore
La Saison des Ris & des Jeux;
Je viens plein d'une ardeur nouvelle
Te rapporter, Amant fidele,
Le tribut d'un souffle amoureux.

Digitized by Google

LA ROSE.

Vainqueur des Frimats & des Glaces,
Toi qui vois marcher sur tes traces
Le Printems au front gracieux ;
Zephyre, objet de mes tendresses,
Dispense-moi de tes caresses,
D'autres en profiteront mieux.

ZEPHYRE.

D'où vient cet accueil triste & sombre ?
Je vois partout les Fleurs sans nombre
Sortir de leur obscur séjour ;
De toutes parts je les vois naître :
Toi seule digne de paraître,
Tu refuses de voir le jour.

LA ROSE.

Les autres Fleurs, sans plus attendre,
Peuvent se hâter de reprendre
Leurs plus éclatantes couleurs.
Hélas ! contentes & paisibles,
Les cruelles sont insensibles
A ce qui fait couler mes pleurs.

ZEPHYRE.

Quoy ! lorsqu'une aimable PRINCESSE,
Répandant ici l'allegresse,
Fait partout naître les Plaisirs ;
Que vers le Ciel qui nous l'envoye,
Chacun pousse des cris de joye,
Oses tu pousser des soupirs ?

LA ROSE.

Digitized by Google

LA ROSE.

Lorſque je vois tomber ma gloire,
Que partout j'entends de VICTOIRE
Vanter les appas enchanteurs ;
Des Fleurs la plus infortunée
Dois-je benir ma deſtinée ?
Puis-je ne pas verſer des pleurs ?

ZEPHYRE.

Sans toi, rien n'eſt beau dans le Monde.
Par toi l'Aurore à treſſe blonde
Fait le plaiſir de tous les yeux.
A l'Amante du Dieu des Armes
Tu donnes ce teint plein de charmes,
Dont l'éclat enflame les Dieux.

LA ROSE.

Plus belle que les Immortelles
On me plaçoit au-deſſus d'elles,
Tous leurs appas cédoient aux miens :
Maintenant, fatale diſgrace !
Une mortelle a pris ma place,
Tous mes appas cédent aux ſiens.

ZEPHYRE.

Mais ſi, par un ſort favorable,
Un jour cette Mortelle aimable
Daignoit emprunter ton ſecours !
Si ſur ſon front, ſéjour des Graces,
Elle vouloit que tu brillaſſes
Parmi les Ris & les Amours !

Digitized by Google

ſurvenoient trés-ſouvent, & leur devenoient toujours ſalutaires; & au contraire nous n'avons preſque point d'exemples que les pertes de ſang, quoique frequentes, hors le tems des regles, nous ayent pû permettre d'eſperer d'en voir rechaper ceux qui en ont été attaqués.

A la Canourgue, comme à Marvejols, les ſueurs copieuſes & abondantes ont toujours tourné à l'avantage des malades.

Les ſaignées dans toutes les inflammations, comme maux de tête violens, douleurs aiguës par tout le corps, les phrénesies, les délires, les difficultés de reſpirer, non ſeulement ne nous ont rendu aucun bon ſervice à la Canourgue, mais même ont toujours occaſionné des accidens plus fâcheux, que ceux que l'on vouloit combattre. A Marvejols au contraire dans tous ces cas, elles nous en ont rendu de ſi eſſentiels, ſoit celle du bras, du pied, de la jugulaire, même réiterées, que nous pouvons aſſurer n'en avoir pas fait une ſeule qui n'ait été ſuivie de la gueriſon du malade, ou de quelque changement avantageux.

Nous étions donc obligez à la Canourgue, de prendre pour lors une route toute differente; nous faiſions uſer dans les commencemens, ſur tout quand les nauſées ou les vomiſſemens accompagnoient les inflammations,

Digitized by Google

inflammations, l'Hipecacuana à la doze de 20 grains; ou le Kermés mineral jusqu'à 8. grains en grand lavage: & le malade remis de l'agitation & du travail du remede, pour relever ses forces qu'il est essentiel de conserver & de ménager, nous lui faisions donner dans une potion cordiale legere, avec les eaux appropriées, & la confection Alkermes ou Hyacinthe, & la Poudre de Vipere, jusqu'à 15 ou 20 goutes de *Laudanum* liquide, de Sydenham. Dans les assoupissemens léthargiques, les délires obscurs, les abattemens, ou aneantissemens, nous avons heureusement employé dans les potions, les cordiaux les plus forts, & les volatiles les plus animez, tels que l'Antimoine Diaphoretique, le *Diascordium*, la Poudre de la Comtesse de Kent, l'elixir de proprieté, le Baume du Commandeur de Perne, le *Lilium* de Paracelse, l'esprit volatile aromatique huileux, l'esprit volatile de Vipere, de Corne de Cerf, & le Sel de l'un & de l'autre.

Dans les trémoussemens & mouvemens convulsifs, nous faisions prendre aux malades la Poudre de Guttete en doze reglée, & souvent avec diminution des accidens.

Dans les dissenteries, dévoiemens de quelque nature qu'ils fussent, nous y remedions par une prise d'un gros d'élec-

Digitized by Google

tuaire de Diascordium de Fracastor, & 15 ou 20 grains d'Hipecacuana en bol; rarement étions-nous obligez d'en donner une seconde.

Les nausées, les vomissemens se trouvant joints aux autres accidens, nous les combattions par les Emetiques ordinaires, tel que le tartre stibié, la poudre d'Algarot, le Souffre doré d'Antimoine; mais bien plus efficacement avec l'Hipecacuana & le kermes mineral; à Marvejols ils n'ont pas eu le même succès.

Pour les bubons, c'est un prejugé aussi faux que dangereux de vouloir les extirper dès le commencement. Le malade accablé par les accidens qui les accompagnent toujours, ou n'a pas la force de suporter les operations, ou est mis en danger de perdre la vie, par les hemorragies frequentes qui surviennent, qui par la grande dissolution du sang, sont trés difficiles à arrêter.

Il est donc plus à propos, & l'experience réiterée que nous en avons nous le confirme, de faire appliquer dessus des cataplasmes émollians ordinaires, & de les conduire à parfaite maturité, à moins que par les sueurs abondantes & considerables, le virus ne fût en partie dissipé; auquel cas nous faisions appliquer l'emplâtre d'Angelus Sala pour les resoudre entierement.

Il

Digitized by Google

Il n'en est pas de même des charbons, il faut dès le premier moment les scarifier; le peril est dans le retardement. Nous en avons vû qui dès le premier jour pour n'avoir point été scarifiez & enlevez de sa largeur d'un denier, occupoient le lendemain la largeur de la paulme de la main.

Quand il n'y a aucune apprehension de couper quelques vaisseaux considerables, on ne risque jamais de faire les incisions profondes; on applique ensuite le digestif ordinaire, quelquefois animé; & pardessus les plumaceaux une compresse trempée dans le vin, preferable à toutes celles qui sont imbibées de liqueurs spiritueuses. On conduit ainsi les charbons à suppuration, & la guerison suit de prés.

Quand les hemorragies survenoient, nous faisions appliquer le Vitriol sur l'extrémité des vaisseaux; nous trempions des bourdonets & des plumaceaux dans l'eau Styptique, & par des compresses graduées nous remedions à l'épuisement du malade, (accident des plus à craindre) qui auroit succombé par la perte de tout son sang.

Nos malades parfaitement guéris, & leurs bubons cicatrisez, nous les purgions avec quatre verres de tisanne laxative en deux jours, ou avec une medecine de Sené, Manne, Rhubarbe & Sel d'Absynthe.

Digitized by Google

Nous avons travaillé avec d'autant plus de confiance sur nos malades, qu'après avoir été attaquez nous-mêmes dés les premiers jours à la Canourgue, nous nous sommes parfaitement guéris tous deux en douze jours, & un de nos domestiques qui a été jusqu'à l'extremité.

A Marvejols où nous sommes presentement, la maladie n'a changé ni dans ses accidens, car ils sont presque tous les mêmes; ni dans sa malignité. La communication, preuve essentielle de la contagion, s'est faite avec une rapidité inconcevable. Nous en allons raporter un fait qui le prouvera.

Une fille qui avoit communiqué dans une maison suspecte, se trouva le Dimanche 10. d'Août à Vêpres: 60. personnes de ceux qui étoient dans la même Eglise furent frapez presque sur l'heure, de la contagion, & le lendemain la Ville fut prise dans tous ses quartiers.

Les playes étoient les mêmes qu'à la Canourgue, & demandoient les mêmes traitemens.

Les Emetiques n'ont pas le même succès, & nous substituons à leur place les tisannes laxatives, qui nous réussissent dans toutes les inflammations. Les saignées, comme nous l'avons dit, sont avantageuses, & nous avons beaucoup plus d'occasions de

Digitized by Google

de les placer icy avec succès. Les cordiaux & les volatiles ont fait des effets merveilleux & surprenans dans certains cas, &c.

ODE

Sur le rétablissement de la santé de S. A. S. M. le Duc DE CHARTRES.

VIEN favorable Déesse, *
Toi, qui veilles sur nos jours,
Qui seule en soutiens le cours,
Et fais briller la Jeunesse.
Esprit, sçavoir, dignité,
Grandeur, richesse, beauté,
Rien ne plaît que par tes charmes:
Les plaisirs, dès que tu fuis,
Cedant la place aux allarmes,
Livrent nos cœurs aux ennuis.

Un Prince aimable t'appelle,
C'est le plus pur sang des Dieux,
Vien, de ses ans précieux
Sois la Compagne fidelle.
Rends lui ses premiers attraits,
Ecarte de lui les traits
Dont il a senti l'atteinte.

* La Déesse de la santé.

Déja ton heureux retour
A dissipé nostre crainte,
Et rassuré notre amour.

La France n'est point surprise,
Que dans un noble loisir,
Il se fasse un doux plaisir
Des beaux Arts qu'il favorise.
Minerve qui l'a formé,
L'a dès l'enfance animé
Du feu divin qu'elle inspire :
N'est-il pas Fils du HEROS
Qui les fait dans cet Empire,
Regner au sein du repos.

Minerve qui le couronne,
Voudroit seule l'enflâmer :
Bellonne vient le charmer
Par l'espoir qu'elle lui donne.
Ce Prince dicte les loix,
Regle les Rangs & les Droits
Des favoris de la Gloire :
Son cœur parmi nos guerriers
Se formant à la victoire,
Soûpire après les lauriers.

Quelle ardeur impatiente ?
Quels transports audacieux ?
Quand de Nervinde à ses yeux
L'Image en feu se presente !

Quand

Digitized by Google

Quand PHILIPPE à ses regards,
S'offre brisant des remparts,
Dont l'orgueil bravoit la foudre;
Qu'il voit, d'un fort indompté,
De Lerida mis en poudre
Humilier la fierté.

Que j'aime à voir cette audace!
Mais malgré ta noble ardeur,
Que Minerve dans ton cœur
Tienne la premiere place;
Prince, protege les Arts:
Que sert la faveur de Mars,
S'ils n'assurent notre gloire?
Un grand Nom sans le secours
Des neuf Filles de Memoire,
S'évanoüit pour toûjours.

S. DISDIER, *Chevalier de S. Lazare.*

Suite de l'Explication Historique & Topographique de la Carte qui marque les lieux par où l'INFANTE a passé depuis Saint Jean d'Angely jusqu'à Paris: Par M. l'Abbé de Vayrac.

DE *saint Jean d'Angely* l'INFANTE alla coucher à la *Ville-Dieu*, premiere Bourgade de *Poitou*, & de là à

Digitized by Google

Meſle, autre Bourgade ; mais comme ces deux endroits n'ont rien de remarquable, nous paſſerons tout d'un coup à *Luzignan*.

LUZIGNAN eſt une petite Ville ſituée à cinq lieuës à l'Occident de *Poitiers*, dans un païs agreable par la diverſité d'objets que produiſent quantité de belles ſources, de riches prairies, & de fertiles côteaux. Quoy qu'elle ne renferme dans l'enceinte de ſes murailles que 185 familles, elle ne laiſſe pas d'être celebre dans l'Hiſtoire. Elle étoit autrefois du Domaine du Comté de *Poitiers*, duquel elle fut détachée en 970 par la ceſſion qu'en fit *Guillaume*, ſurnommé *Teſte d'Eſtoupes*, à *Hugues* de *Poitou* ſon frere, pour lui tenir lieu d'Apanage ſous le Titre de Comté, dont il prit le nom.

Arnaud Maichrin, dit dans ſon Hiſtoire de *Saintonge* & de *Poitou*, que cet *Hugues* ſe maria au commencement du dixiéme ſiecle avec *Marie* Dame de *Melle*, qui, dans la ſuite transforma ſon nom en celui de *Meluzine*, par la jonction de celui de *Melle* avec celui de *Luzignan*. Il ajoute que l'ignorance du ſiecle où elle vivoit, la fit paſſer pour *Fée*, ou pour *Magicienne*, à cauſe qu'en fort peu de temps elle fit bâtir comme par enchantement un Château que *Brantome* dans ſon Eloge de *Louis* II. Duc de *Montpenſier*, repreſente en ſon langage Gaulois

Digitized by Google

Gaulois comme un édifice *si admirable & si ancien, qu'on pourroit dire que c'étoit la plus belle marque de forteresse antique, & la plus noble decoration du Royaume.* Mais tous les Sçavans regardent ce mariage comme une Fable extraite d'un Roman qu'un nommé Jean d'*Arras* composa dans le XIV siecle, sous le nom postiche d'*Histoire de la Maison de Luzignan*, dans lequel après avoir fait marier *Hugues* I. de *Luzignan*, avec son heroïne *Meluzine*, il s'étend fort au long sur les enchantemens & sur le superbe Château que cette fameuse Magicienne fit construire. Tantôt il la fait paroître sur le bord d'une fontaine en habit de veuve, ayant la moitié du corps d'une très-belle femme, & l'autre moitié d'un horrible serpent. Tantôt il la fait monter sur le haut d'une Tour, où elle pousse des cris lamentables pour annoncer quelque renversement dans l'Etat, ou la mort de quelqu'un de ses parens. Tantôt il lui fait fendre les airs avec des heurlemens épouventables, sur tout dans le tems qu'on prononce l'Arrest qui ordonne la démolition de son magnifique Château.

A la vûë de tant de Fables, je ne suis pas surpris qu'un homme qui cherche à se divertir, ou à amuser agréablement ceux qui n'ont rien de mieux à faire qu'à les lire, ait été capable de les écrire,

puisque l'Histoire nous apprend que les Grecs & les Romains ont donné au vulgaire de semblables amusemens. Mais je ne puis comprendre que ces visions ayent pû jetter dans l'esprit de tant de personnes de si profondes racines, qu'un Moine connu dans le XVI. siecle dans la République des Lettres, sous le nom respectable de *Frere Estienne de Luzignan*, ait eû la foiblesse de les adopter & de les debiter comme des veritez historiques dans une Histoire de sa Maison qu'il mit au jour en 1590, pour avoir le ridicule plaisir de faire acroire à la posterité que des Seigneurs qui tirent leur origine des anciens Comtes de *Poitou*, qui comptent parmi leurs Alliances tous les Souverains de l'Europe, & de presque toute l'Asie, qui ont possedé en France des Etats à Titre de Souveraineté & au delà des Mers des Sceptres & des Couronnes, descendent d'une *Fée*, d'une *Magicienne*, ou pour mieux dire d'un monstre difforme, moitié femme & moitié serpent. Car enfin si ce bon Moine eût bien étudié son illustre Genealogie, il se seroit aisément apperçû qu'il n'y eut jamais aucune femme dans la Branche de *Luzignan* de France, qui portât le nom de *Melusine*, & que lors que *Jean d'Arras* composa son Roman, il eut en vûë *Melusine* fille d'*Aymary I.*

de

de *Luzignan*, Roy de *Jerusalem* & de *Chypre*, laquelle fut mariée avec *Raymond* de *Poitiers*, Prince d'*Antioche* & de *Tripoly*, & dont cet Auteur Romanesque voulut representer simboliquement les appas sous la figure d'une belle femme, depuis la tête jusqu'à la ceinture, & sa prudence sous celle d'un serpent. Mais pourquoy nous amuser à critiquer des Fables qu'un judicieux Auteur moderne appelle des *blasphêmes historiques*, qui bien loin de relever l'éclat de la Maison Royale de *Luzignan*, lui donnent un ridicule pitoyable? Ecartons ces idées Romanesques, & en nous attachant à la verité de l'Histoire, faisons voir quelle a été la destinée de la Ville de *Luzignan*, & de son fameux Château.

Hugues de *Luzignan*, surnommé le *Brun*, Comte d'*Angoulême*, de la *Marche*, & de *Luzignan*, fit plusieurs Testamens, parmi lesquels il y en a un de l'an 1283, par lequel il instituë son heritier universel *Guy* de *Luzignan* son frere. En 1297 il en fit un second, par lequel il declara son heritier *Geoffroy* de *Luzignan* son cousin, & en cas qu'il ne puisse pas l'être, il veut qu'il ait le Comté d'*Angoulême*, avec les Terres de *Cognac*, de *Merpin* & de *Luzignan*; excluant *Guy* de *Luzignan* son frere de tous ses biens, attendu qu'il avoit

toujours embrassé les interests de ses ennemis capitaux, après quoi il établit divers degrez de substitutions, qu'il étendit jusqu'à *Renaud* de *Pons* son neveu.

En 1302 *Guy* de *Luzignan*, dont il vient d'être fait mention, fit un Codicile, par lequel en ajoutant des clauses à un Testament qu'il avoit fait auparavant, il ordonna que *Yolande* de la *Marche* sa sœur, & Dame de *Pons*, auroit aux biens paternels telle portion que la Coutume lui accordoit. Un an après il fit un Acte, par lequel, après avoir parlé contre le Testament de *Hugues* son frere, qui le desheritoit pour causes injustes, il institua son heritier universel *Renaud* de *Pons* son neveu. L'année suivante il fit un autre Testament en faveur de *Yolande* Dame de *Pons* sa sœur: & lui substitua *Renaud* de *Pons* son fils.

Après la mort de *Guy*, le Roy pleinement informé de ses droits sur les Comtez d'*Angoulême* de la *Marche*, & de *Luzignan*, en prit possession, à laquelle ceux qui sont nommez dans les Testamens ci-dessus, s'opposerent dans toutes les formes; mais par de si foibles moyens, que voyant qu'ils ne pouvoient manquer d'être deboutez de leurs prétentions, ils furent obligez de recourir à la clemence du Roy, & s'estimerent trop heureux de le trouver

dispo-

disposé à un accommodement, de sorte qu'en 1308 *Philippe le Bel* transigea avec *Marie* de la *Marche*, Comtesse de *Sancerre*, & sœur de *Hugues* & de *Guy* de *Luzignan*, laquelle pretendoit aux Comtez de la *Marche*, d'*Angoulême*, & à la Seigneurie de *Fougeres*. Le Roy lui opposoit que ces Terres lui appartenoient par confiscation, à cause que *Guy* de *Luzignan*, son Vassal, avoit brûlé le Testament & le Codicile de *Hugues*, dit le *Brun*, son frere, par lesquels il avoit fait de grands avantages à Sa Majesté, & que de plus il avoit conspiré contre l'Etat, en donnant au Roy d'Angleterre les Terres de *Cognac* & de *Merpin*, pour raison de quoy il avoit été poursuivi & condamné en 120000 livres; & qu'enfin par la disposition Testamentaire de *Hugues* de *Luzignan*, frere de ladite *Marie*, les Terres qui étoient en litige appartenoient à la Couronne: Sur quoy *Marie* transporta au Roy tous les droits & pretentions qu'elle pouvoit avoir sur les Comtez de la *Marche*, d'*Angoulême*, de *Luzignan*, & sur toutes les autres Terres possedées par *Hugues* & par *Guy* de *Luzignan* ses freres, moyennant mille livres de rente en fonds de Terre, & un Château que le Roy lui assigna.

En la même année *Aimar* de *Valence*, Comte de *Pembroc*, Sr de *Montignac*, traita

aussi

aussi avec le Roy pour raison des mêmes pretentions, à la charge que Sa Majesté lui donneroit mille livres de rente assises sur les Terres cedées, ou bien 1600 livres sur d'autres fonds à pacte de reversion à la Couronne, en cas que ledit *Aimar* mourut sans enfans.

Peu de temps après *Yolande* de la *Marche*, sœur aînée de *Hugues* & de *Guy* de *Luzignan*, & mere de *Renaud* de *Pons*, transigea aussi avec le Roy pour les pretentions qu'elle avoit sur les Comtez de la *Marche*, d'*Angoulême* & de *Luzignan*, que Sa Majesté soutenoit lui appartenir en vertu de plusieurs Titres, & particulierement pour avoir prêté à *Hugues* & à *Guy* de *Luzignan* sur ces Terres la somme de 300000 livres, pour les affaires de la *Terre-Sainte*; sur quoi *Yolande* se contenta de l'usufruit desdites Terres sa vie durant, & en abandonna la proprieté au Roy.

En 1309 *Jeanne* de la *Marche*, seconde sœur de *Hugues* & de *Guy* de *Luzignan*, ceda au Roy tout ce qu'elle pouvoit pretendre ausdites Terres, moyennant la joüissance des Seigneuries de *Couhé* & de *Peyrac*, sa vie durant, que Sa Majesté lui accorda par pitié, comme il est formellement porté par l'Acte de Transaction qui fut passé à ce sujet.

En 1328 *Renaud* de *Pons*, surnommé

Helie

Helie Rudel transigea avec le Roy *Philippe de Valois* pour le droit successif qu'il pretendoit avoir sur les Comtez de la *Marche*, d'*Angoulême* & de *Luzignan*, moyennant mille livres de rente que ce Monarque lui assigna sur certaines Terres; tellement que par tous ces accommodemens le Comté de *Luzignan* fut uni au Domaine de la Couronne, & depuis quelque temps il a été engagé au Comte de *Chameraud*.

Autrefois *Luzignan* étoit une Place de grande consequence, à cause de son Château que *Hugues*, dit le *Grand*, fit bâtir en 1180, sous le Regne de *Philippe Auguste*, & non pas la pretenduë *Meluzine*, quoi qu'en dise *Brantome*, après plusieurs Auteurs Romanesques. Il étoit situé sur une large & haute cime de montagne, entourée d'autres montagnes, disposées de telle sorte, qu'elles sembloient être faites plûtôt pour le deffendre que pour le commander.

Du côté de la campagne, il étoit environné d'une double enceinte de murailles; du côté de la Ville il en avoit une triple, & toutes étoient faites d'un grais extrêmement dur & si bien lié, que tout ce grand Bâtiment n'étoit proprement qu'un rocher gros & massif, contre la dureté duquel les têtes de Belier & les autres Instrumens avec lesquels on battoit anciennement les

Places,

Places, ne pouvoient rien faire ; de sorte qu'il étoit toujours demeuré imprenable, & même il avoit paru l'être encore depuis qu'on avoit trouvé l'usage du Canon, à cause que du côté de la Ville il étoit environné d'un double fossé extraordinairement large & profond, & que du côté de la campagne, quand on avoit fait bréche, il étoit presque impossible d'aller à l'assaut, à cause que, comme il étoit d'une grande hauteur, le talus qui sortoit de la muraille laissoit une pente si rude, qu'on n'y pouvoit monter que par escalade. En un mot, pour me servir encore une fois des termes Gaulois de *Brantome*, on peut dire que *c'étoit la plus belle marque de forteresse antique, & la plus noble decoration vieille de toute la France*, & ses ruines laissent voir encore des vestiges qui marquent que c'étoit quelque chose de fort grand.

Il auroit été à souhaiter que ce redoutable Château eût duré jusqu'à la consommation des siecles ; mais étant devenu l'azile de tous les Revoltez durant les premieres guerres civiles que la Religion Protestante excita dans le Royaume, *Teligny*, Chef du parti des Huguenots, s'en rendit le maître en 1569, & s'y fortifia tellement, que pendant près de cinq ans il mit à contribution toutes les Villes & les Villages des environs, ce qui déter-

mina

mina *Henry* III. de s'en saisir à quelque prix que ce fût; tellement que *Louis* II. de *Bourbon* Duc de *Montpensier*, le prit, après un siege de quatre mois, durant lequel les Assiegez donnerent toutes les marques de valeur, de constance & d'intrepidité qu'une Religion fausse & seduisante est capable d'inspirer à des hommes, qui par la perte de cette Place, n'avoient d'autre ressource que la clemence du Roy.

Luzignan est situé dans un pays fertile en bled, en fruits, en bois & en pâturages. Il y a un siege Royal pour l'administration de la Justice, & un Gouverneur particulier. De *Lusignan* à *Poitiers*.

POITIERS, Ville capitale de la Province de *Poitou*, & l'une des plus grandes & des plus anciennes du Royaume. Elle est située sur une platte-forme entre la Riviere de *Clain* & une autre plus petite, qui tire sa source d'un grand Etang. Ces deux Rivieres se vont joindre au Nord de la Ville entre la Porte de *saint Lazare*, & un vieux Château bâti sur une éminence, dont il ne reste que quelques Tours & d'épaisses murailles que cette petite Riviere arrose, ainsi que celles de la Ville, qui s'étendent depuis cette Porte jusqu'à celle de la *Tranchée*.

Outre le Château dont on vient de parler, qu'on assure avoir été bâti par les Romains,

Digitized by Google

Romains, on voit encore à *Poitiers* des Monuments antiques parmi lesquels l'Amphitheâtre est le plus remarquable, quoi qu'il soit tellement endommagé, qu'on a bien de la peine à reconnoître sa grandeur & sa figure, y ayant au dedans plusieurs maisons qui en cachent les murailles, lesquelles sont construites de petites pierres tellement adherentes au ciment, qu'il est plus aisé de les briser, que de les en détacher. Un peu au dessus s'éleve un Arc bâti de grosses pierres de taille, que les Antiquaires pretendent avoir été un Arc de Triomphe. Il sert presentement de porte à une grande rue qui va au Pont & à la Porte de *saint Cyprien*. Mais ce qu'il y a de plus digne de la grandeur Romaine, c'est le Palais de l'Empereur *Galien*, près duquel on voit encore des vestiges d'un grand Cirque qu'on appelle les *Arenes*; dont les Cavernes ou Prisons souterraines qui servoient pour enfermer les bêtes feroces destinées aux combats, subsistent malgré les injures du temps, aussi bien que de grandes arcades qui s'étendent depuis le Palais jusques dans les champs voisins; qui selon toutes les apparences soutenoient un Aqueduc.

Au milieu de la Ville on voit une grosse Tour ronde fort ancienne, construite de grandes pierres de taille, & enrichie par dehors

dehors de quantité de figures. Quelques Antiquaires pretendent que c'étoit le Palais d'un homme d'une trés-grande consideration appellé *Maubergeon*, sans qu'on puisse sçavoir en quel siecle il vivoit. Cependant la plus commune opinion est, que *Jean* Duc de *Berri*, d'*Auvergne*, Comte de *Poitou*, & frere du Roy *Charles* V. le fit construire, & qu'il fit representer tout autour les sept *vicomtes* de *Poitou*, qui sont *Thouars*; *Châtheleraud*, *Rochechouard*, *Brosse*, *Bridiers*, *Monbas* & *Aunay*.

Ceux qui sont de cette opinion croyent que cette Tour a pris son nom d'*Atilde* surnommée *Maubergionne*, femme d'*Abon* ou *Albon* II. Comte de *Poitiers*. Mais *Besly*, Auteur de l'Histoire des Comtes de *Poitiers* est d'un sentiment contraire, & prétend que l'étymologie du nom de cette Tour derive du mot Latin *Mallobergum*, qui dans le stile de la basse latinité, signifie *Palais*, ou *Auditoire* public où la Justice se rendoit; & de-là il conclud que *Tour de Maubergeon* ne veut dire autre chose si ce n'est *Lieu couvert*, selon l'usage de l'ancienne Jurisprudence de France, qui dans les Titres 26 & 59 du premier Paragraphe de la Loy *Salique*, veut que les Maisons dans lesquelles s'assembloient les Juges pour y décider les affaires des Peuples, soient cou-

vertes

Digitized by Google

vertes & à l'abri des ardeurs du Soleil pendant l'Eté, & de la pluye & des autres injures du tems pendant l'hyver.

On prétend que *Poitiers* n'a pas toujours été situé dans l'endroit où il est presentement, & il y a des Auteurs qui soutiennent que sa premiere fondation fut dans un lieu à une lieuë de *Chatellerand*, appellé le *vieux Poitiers*. Ils fondent leur opinion sur ce qu'on y voit encore de vieilles murailles, qui selon eux, ne peuvent avoir été bâties que pour environner une grande Ville; & ce qui donne encore plus de force à leurs conjectures, c'est qu'en creusant la terre, on découvre de tems en tems des vestiges qui marquent être des fondemens de quantité de superbes édifices, qui s'étendoient jusqu'à la Riviere du *Clain*. Ces mêmes Auteurs ajoutent qu'un nommé *Archade*, auquel ils donnent le nom de Comte, eut permission de l'Empereur *Claude* de faire reédifier cette Ville dans l'endroit où est *Poitiers* presentement. Mais comme ils ne rapportent aucune preuve de cette translation, on peut la revoquer en doute, & croire qu'il pouvoit y avoir en cet endroit-là une grande Ville appellée *Poitiers*, differente de celle qui existe encore, d'autant que l'experience nous apprend que dans une même Province il y a quelquefois trois ou quatre

Digitized by Google

tre Villes du même nom, qui se distinguent les unes des autres par des épitheres, ou par les noms des Rivieres ou des Montagnes sur lesquelles elles sont situées.

Ces mêmes Auteurs ne conviennent pas mieux du nom des Fondateurs de *Poitiers* que du lieu de sa premiere fondation ; car les uns attribuent cet honneur à un nommé *Grossarius*, surnommé *Fictus*, à cause qu'il commandoit à des Peuples appellez *Pictes*, & marquent l'époque de son Commandement à un tems qui n'est pas fort éloigné de la destruction de *Troye*, duquel (s'il faut les en croire) il fut dépouillé par *Turnus*, Chef d'une troupe de *Troyens*, qui l'alla attaquer dans sa Capitale, & remporta sur lui une victoire complette. D'autres croyent qu'il fut bâti par une ancienne Colonie de peuples de la *Scythie*, appellez *Agathyrses*, dont parle Virgile dans son Eneïde, lesquels ne pouvant resister aux tumultes domestiques qui agitoient leur patrie, en sortirent avec leurs femmes & leurs enfans, & allerent s'établir dans la *Grande Bretagne*, d'où ils fondirent sur la *Gaule Aquitanique*, & jetterent les fondemens de la Ville de *Poitiers*, comme il paroît par une Epigrame que *Nicolas Petit*, Poëte Normand, composa à la gloire de ces Peuples, ausquels il donne le nom de *Picti*, à cause qu'ils se peignoient

le

Digitized by Google

le visage lorsqu'ils alloient combattre, pour paroître plus redoutables à leurs ennemis,

Ex Agathyrsorum PICTI *Regione Britones,*
Insedere Plagis, PICTIA *testis adhuc:*
PICTORUM *Populus Gallos accessit in oras,*
Accepere lucem PICTONES *unde genus.*

Ce sentiment paroît être assez conforme à celui de *Pline*, de *Pomponius - Mela*, d'*Ammien Marcelin*, de *Claudien*, & de *Sidoine-Apollinaire*, qui assurent tous que ces Peuples se peignoient le visage pour inspirer de la terreur à leurs ennemis, & après s'être multipliez dans la *Grande-Bretagne*, ils envoyerent une Peuplade dans le *Poitou*, où ils fonderent *Poitiers*.

Cependant, quoiqu'en disent ces celebres Historiens, il faut convenir que leur opinion n'est pas soutenable, car outre que la Langue Latine n'étoit pas en usage parmi ces Barbares, il est constant que les *Agathyrses Picti* ne passerent en Occident que l'an 87 de Jesus-Christ, sous l'Empire de *Domitien*, ce qui ne sçauroit s'accorder avec la verité de l'Histoire, qui nous apprend que ceux que nous appellons *Pictes*, non-seulement étoient établis dans l'*Aquitaine*

Digitized by Google

saine long tems avant J. C. mais que même on les appelloit *Pictones* en Latin, & non pas *Pictos*, & qu'ils étoient très puissans dans le Pays, comme il paroît par ce qu'en dit Cesar dans le troisiéme Livre de ses Commentaires, & qui est confirmé par ce Vers de Lucain,

Pictones immunes subigunt sua rura.

De sorte qu'il y a lieu de conclure affirmativement que ces Peuples sont originaires *Celtes-Gaulois*, & qu'ils ne doivent en aucune maniere leur origine aux *Agathyrses-Picti*, conformément au sentiment de *saint Isidore*, qui dans ses étymologies assure positivement que les Villes d'*Arles*, de *Poitiers* & plusieurs autres, furent fondées par leurs propres Habitans.

Mais quand on n'auroit pas toutes les raisons qu'on vient d'alleguer pour combattre l'opinion de ceux qui font les *Scythes* Fondateurs de *Poitiers*, on en pourroit proposer une autre, qui toute seule, seroit capable de la détruire, qui est, que selon eux, ces Peuples ne parurent en Occident que vers l'an 87 de la Naissance de J. C., ainsi qu'il a été dit, tellement qu'au commencement de l'Eglise, la Ville qu'ils auroient fondée, n'auroit pû être ni fort grande ni fort illustre, à cause qu'ils n'auroient pas eu le tems de l'agrandir, ni de l'embellir,

l'embellir, au lieu qu'*Amien-Marcelin* assure lui-même que *Poitiers* étoit une des plus grandes & des plus nobles Villes de toute l'*Aquitaine*. *Prima Provincia est Aquitania amplitudine Civitatum, admodum culta, omissis aliis multis, Burdegala, Arverni, Santones & Pictavi excellunt.*

Aimoin dans le quatriéme Livre de son Histoire de France en parle de même. *Fulbert* Evêque de Chartres tient le même langage en parlant de *saint Achard*, en disant que parmi les plus celebres Villes d'*Aquitaine* celle de *Poitiers* étoit celle qui brilloit le plus par le nombre de ses Soldats, par l'opulence de ses Habitans, & par la terreur qu'elle inspiroit à ses ennemis : *Inter nobilissimas Aquitaniæ urbes Pictonis Civitas caput tollit, quæ in murali ambitu circumscripta, hinc copiis militaribus suffulta, & suos Cives fovet interius & hostiles procul pellit incultus.*

La grandeur & la magnificence de cette Ville ont fait que nos Rois l'ont toujours regardée avec distinction, & nous lisons dans l'Histoire de *Charlemagne* & de Louis le *Debonnaire* son fils, qu'elle étoit si considerable, qu'on y envoyoit des Comtes pour l'administration de la Justice. Sous *Philippe-Auguste* on y envoya des Senechaux. Gregoire de Tours dit que *Chilperic* y envoya les Maires de son Palais & un

Comte

Digitized by Google

Comte nommé Ranulphe pour lever les Deniers Royaux. Mais ce qu'il y a de plus honorable pour cette Ville, c'est qu'au raport de *Pasquier* & de du *Chesne*, en 1420 *Charles* VII. ayant recueilli ses forces pour faire tête aux Anglois, n'étant encore que Dauphin de France, y établit un Parlement du vivant de *Charles* VI. son pere, pour occuper la place de celuy de Paris, qui alors étoit dans la dépendance du Roy d'Angleterre. Ce n'est pas seulement durant les troubles qui dechiroient le cœur du Royaume, que cette Ville a été choisie pour être le Siege de la suprême Justice, puisque *Louis* XI. n'eut pas eu plutôt donné le Duché de *Gyenne* à *Charles* son frere pour son Apanage, que ce Prince y transfera le Parlement de *Bordeaux*. On pourroit rapporter une infinité de traits que l'Histoire nous fournit pour justifier que depuis le commencement de la Monarchie, *Poitiers* a toujours été mis au rang des premieres Villes du Royaume, mais il est tems de faire voir à quel titre elle a été réunie au Domaine de la Couronne, qui est ce qui semble interesser davantage la curiosité du Public.

L'Histoire nous apprend que *Henry* II. Roy d'Angleterre par son mariage avec *Eleonor* fille de *Guillaume* IX. fut Duc d'Aquitaine & Comte de *Poitou*, & eut

Digitized by Google

pour successeur *Richard* I. dit *l'Orgueilleux*, ou *Cœur de Lion*, son fils aîné, auquel succeda *Jean*, surnommé *Sans-Terre*, son frere, lequel étant passé en Angleterre s'y fit couronner au prejudice d'*Artus* de *Bretagne*, fils de *Richard*, dans le parti duquel *Philippe-Auguste* Roy de France étoit entré. *Jean* prevoyant que pour se maintenir dans son usurpation, il étoit absolument necessaire qu'il fit perir *Artus*, le fit assassiner en 1202 selon quelques Historiens, ou mourir en prison dans le Château de *Mirebeau* selon quelques autres, ce qui obligea la Reine *Constance* mere de ce jeune Prince, de presser *Philippe-Auguste* de lui faire raison d'un assassinat commis en la personne d'un de ses Vassaux; surquoi *Jean* fut cité à la Cour des *Pairs*, où n'ayant pas comparu, il y fut condamné par contumace, comme atteint & convaincu des crimes de meurtre & de felonie, & à perdre toutes les Terres qu'il avoit en France. Dans la suite ayant été excommunié par le Pape Innocent III. à cause des persecutions qu'il faisoit aux Prelats & aux Ecclesiastiques d'Angleterre, & ses Sujets ne pouvant plus supporter ses cruautez, appellerent *Louis* fils de *Philippe-Auguste*, & le couronnerent à *Londres* le 20. May 1206, tellement que toutes les Seigneuries que *Jean* possedoit en

en France, dèslors furent réunies à la Couronne par Arrest du Parlement & par droit de Conquête. *Louis* VIII. ayant succedé à *Philippe-Auguste* son pere, fit un Testament, par lequel il donna à *Alfonse* son quatriéme fils le Comté de *Poitou*, dont il obtint l'investiture du Roy *Saint Louis* son frere aîné. Le même *Saint Louis* par un Traité solemnel qu'il fit en 1259 avec *Henry* III. Roy d'Angleterre, fit de si grands avantages à ce Prince, qu'il renonça pour toujours au Duché de *Normandie* & au Comté de *Poitou*.

Alfonse Comte de *Poitiers*, étant mort sans posterité en 1270 au retour de la *Terre sainte*, le Comté fut reuni à la Couronne pour la seconde fois par droit de Réversion. Le 27 Novembre 1314, le Roi *Philippe le Bel* fit un partage entre ses enfans, par lequel il fut stipulé que son fils *Philippe* auroit le Comté de *Poitiers*, & comme par cet acte il n'étoit pas dit, si ce Prince pourroit disposer ou non du Comté, douze jours après le Roi son Pere fit publier des Lettres Patentes, par lesquelles il declara qu'il n'avoit jamais prétendu que *Philippe* son fils, ni aucun de ses Successeurs, pûssent disposer dudit Comté en faveur des filles, & qu'en cas que lui & ses Descendans vinssent à mourir sans enfans mâles, le

Digitized by Google

Comté seroit réuni à la Couronne, à condition que le Roi qui regneroit au temps de la réunion, doteroit en argent les filles de *Philippe* son fils, ou de ses Successeurs.

L'année suivant *Louis Hutin* érigea le Comté de Poitiers en *Pairie* en faveur de *Philippe* son frere, lequel étant mort sans enfans, il fut réuni au Domaine de la Couronne. Cependant, *Eudes* IV du nom Duc de *Bourgogne*, qui avoit épousé *Jeanne* de France, veuve de *Philippe le Long*, intenta un procès à l'occasion de ce Comté, pretendant qu'il lui appartient, comme plus proche à cause de sa femme. *Charles le Bel* lui soutenoit, que quoique *Philippe le Long* eut été Comte de *Poitiers*, si-tôt qu'il fut fait Roi de France, il cessa de posseder cette Terre à titre de Comté, & qu'attendu que lui *Charles* lui avoit succedé au Royaume & à toutes ses dépendances en qualité de mâle & de plus proche, il devoit être maintenu en la possession de ce Comté, surquoi il intervint un Arrêt du Parlement au mois de Feyrier 1322, qui ordonna que le Roi auroit la jouissance du Comté, sauf au Duc de *Bourgogne* de se pourvoir pour la proprieté. Les choses demeurerent en cet état jusqu'à la prise du Roi *Jean*, pour la délivrance

livrance duquel il fut convenu le 8 May 1360 par le malheureux Traité de *Bretigny*, qu'*Edoüard* III Roi d'Angleterre, auroit en souveraineté le Comté de *Poitou*, le *Perigord* & autres Provinces.

Charles V inconsolable de la honteuse condition que le déplorable état du Roi son Pere avoit obligé de faire avec les Anglois, résolut de reparer les fautes de ce malheureux Monarque. Pour cela il leva de grosses Troupes, & porta la guerre dans la *Guyenne*, que le Roi d'Angleterre possedoit avec tant d'injustice. Le Parlement qui ne pouvoit souffrir qu'à regret que la Couronne fut dépoüillée d'une si noble portion de son Domaine, prononça un Arrêt le 14 May 1370, par lequel il adjugea au profit du Roi la Province de *Guyenne*, & autres Terres que le Roi d'Angleterre possedoit en deçà des Mers, de sorte que le même *Charles* V donna le Poitou en 1369, avec quelques autres Provinces conquises sur les Anglois à *Jean* Duc de *Berry* en accroissement d'Apanage, tant pour lui, que pour ses descendans mâles.

En 1401 *Charles* VI le donna aussi à *Jean* son second fils, & à ses enfans & successeurs mâles en ligne directe en accroissement d'Apanage, à la charge de

Digitized by Google

l'Hommage & du Ressort. Ce Prince étant mort en 1417 sans enfans, le Comté de *Poitou* fut réuni à la Couronne, & depuis ce temps-là il n'en a pas été separé.

La Ville de *Poitiers* est sans dispute, une des plus grandes du Royaume. *Ptolemée* & *Antonin* dans son Itineraire l'appellent *Augustoritum*, ce qui a donné lieu à quelques Historiens de mier aux *Pictes* la gloire d'en être les Fondateurs, à cause du peu de rapport qu'il y a entre *Augustoritum* & *Pictones*, mais les vrais Sçavans se mocquent de cette difference de noms, étant de notorieté publique, que par une façon de parler fort commune dans les *Gaules* du temps des Romains, *Cesar* s'est servi du mot de *Lutetia* pour designer la Ville de *Paris* Capitale des Peuples, qu'on appelloit *Parisiens*, de celui d'*Avaricum* pour dénoter *Bourges* Capitale des *Bituriges*, de celui de *Durocottorum* pour marquer *Reims* en Champagne. Ainsi, le nom d'*Augustoritum* n'empêche nullement que *Poitiers* ne doive sa fondation aux *Pictes* ou *Pictons*.

La Ville est environnée de fortes murailles, défenduës par des Tours en plusieurs endroits. On y entre par six Portes, dont celles de *saint Lazare*, de *Rocheyeul*,

cheyeul, du *Pont-Joubert* & de *saint Cyprien* ont chacune un Pont sur la Riviere de *Clain*, qui environne la Ville du Nord au Midi, & sert de fossez à ses murailles. Celle du *Pont-Achard*, qui est du côté de l'Etang, dont il a été parlé au commencement, est aussi sur le bord de la petite Riviere qui borde la Ville du côté du Nord. Il n'y a que celle qu'on appelle de la *Tranchée* qui est sans eau, c'est pourquoi on l'a fortifiée d'autant plus, que c'est par-là qu'il est plus aisé d'insulter la Ville.

Ce qu'il y a de plus remarquable à voir à *Poitiers*, sont les Eglises de *saint Pierre*, de *saint Hilaire*, de *saint Cyprien*, de *sainte Croix*, de la *Trinité*, de *Nôtre-Dame la Grande*, le Palais, où le Présidial exerce la justice, & les Places, dans l'une desquelles on a érigé la Statuë du feu Roi *Louis* XIV. en Bronze. Il seroit à souhaiter qu'on put rapporter dans cet Ouvrage tout ce que M. l'Abbé de Vayrac a dit dans la Description qu'il a faite de la Ville de *Poitiers*, mais cette entreprise nous meneroit trop loin.

Il y a à *Poitiers* un Evêché qui comprend 722 Paroisses sous 24 Archiprêtres, 30 Abbayes, 25 Chapitres Collegiaux, & plusieurs Prieurez simples. On dit que *saint Martial* parent de *saint*

Etienne fut envoyé en *Guyenne* par *saint Pierre* sous l'Empire de *Neron*, & qu'il alla à *Poitiers*, dont il convertit les Habitans à la foi de J. C. Cependant, il n'en fut pas Evêque, & le Siege Episcopal n'y fut établi qu'en 279, à cause de la persecution. *Nectorius* est reconnu pour le premier Evêque de cette Eglise, dont les progrès ont été si grands, que dans la seule Ville de *Poitiers* on compte quatre Abbayes d'hommes, deux de filles, cinq Eglises Collegiales, 22 Paroisses, onze Couvens de l'un ou de l'autre sexe, deux Seminaires & trois celebres Hôpitaux. Nous n'avons guerre de Ville en France où l'on ait tenu tant de Conciles ou de Synodes que dans celle-là, puisqu'on y en compte jusqu'à sept.

Le premier fut convoqué en 589 contre des Religieuses qui s'étoient revoltées contre l'Abbesse de *sainte Croix*. Le second en 1002 ou en 1010 selon quelques Canonistes, pour le rétablissement de la Discipline Ecclesiastique. Le troisiéme en 1025, selon l'Auteur de la Cronique de *Maillezay*, & selon quelques autres en 1029, dans lequel on prononça anathême contre les Usurpateurs des biens Ecclesiastiques. Le quatriéme en 1074 contre *Guy-Geoffroy*, dit

dit *Guillaume* VIII Duc d'*Aquitaine*, qui, contre les Ordonnances de l'Eglise, avoit épousé *Adelaïde* de *Bourgogne* sa cousine au degré prohibé. Le cinquiéme en 1075 contre *Bèrenger*. Le sixiéme en 1078, dans lequel on fulmina anathême contre le Roi *Philippe* I, qui après avoit fait divorce avec *Bertrade* de *Montfort*, l'avoit rappellée au grand scandale de tout le monde, & aux mépris des Loix Canoniques. Le septiéme en 1118, auquel l'Abbé *Suger* assista, comme il le dit lui-même dans la vie de *Louis le Gros*.

Poitiers n'est pas moins distingué dans le gouvernement Civil, que dans l'Ecclesiastique, puisqu'il est honoré d'une Generalité, qui s'étend sur 1008 Paroisses, & 159841 familles, d'une Senechaussée, d'un Présidial, d'un Bureau general des Finances, d'une Election, d'un Hôtel de Monnoye, d'une fameuse Université, d'une Justice Royale non ressortissante, d'une Maîtrise particuliere & d'une Maréchaussée.

La Maison de Ville est gouvernée par un Maire & par 24 Echevins, qui prenent la qualité de Capitaines Gouverneurs de la Ville. Titre glorieux ! mais, qui n'est qu'une ombre des Privileges dont ils joüissoient autrefois, puisque par

des Lettres authentiques *Leonor* Comtesse de *Poitou* leur accorda le droit de Noblesse en 1199, dans la joüissance duquel *Edouard* Prince de *Galles* & Duc d'*Aquitaine*, non seulement les confirma en 1369, mais même il leur accorda celui de Justice Haute, Moyenne & Basse, sur tous les Habitans de la Ville, à la reserve des crimes de Leze-Majesté, de fausse Monnoye, de falsification de Seaux & du droit de Ressort. Le Roi *Charles* V les declara en 1372 capables d'être admis dans les Ordres Militaires de Chevalerie, tout ainsi que s'ils étoient issus de Race Noble, avec pleine exemption de Francs-Fiefs, & autres Charges roturieres. Mais des raisons de Politique ont obligé les Rois à revoquer tous ces grands Privileges, à l'exception du droit d'exercer la Police.

Au reste, quoique l'enceinte de la Ville de *Poitiers* soit sans contredit, aprés Paris, la plus vaste de toutes celles du Royaume, elle est si peu peuplée qu'on n'y compte que 4000 familles, parmi lesquelles il y en a plus de 200 de la Religion Protestante. Durant les guerres Civiles du XVI siecle, causées par les Religionnaires, *Poitiers* fut le Theatre de plusieurs Scenes tragiques, qui furent fatales à l'Etat, car les Protestans s'en étant

Digitized by Google

étant rendus les maîtres, s'y fortifierent si bien, que pendant long-temps il ne fut pas au pouvoir du Roi de les en chasser. Cependant le Maréchal de *saint André*, ayant assiegé cette redoutable Place en 1562, la prit aprés un Siege aussi long que meurtrier. Mais en 1569 l'Amiral de *Coligny*, Chef du parti Protestant, l'assiegea, & étoit sur le point de la prendre, lorsque le Duc de *Guise* la secourut. On voit une Relation circonstanciée de ce memorable Siege, qui contient des prodiges de valeur de la part des Assiegeans, qui éterniseroient leur memoire, s'ils n'avoient pas combatu contre l'Eglise & contre l'Etat. De *Poitiers* à *Chastellerand*.

CHASTELLERAUD, (en latin *Castrum Heraldi*) est une grande Ville à sept lieues au Nord de *Poitiers* dans une belle Plaine sur le bord de la Riviere de *Vienne* qu'on passe sur un magnifique Pont de pierre qui a 230 pas de long sur 66 de large. Autrefois elle jouissoit du titre de Vicomté & étoit possedée par des Seigneurs particuliers. Le premier dont on ait connoissance étoit un nommé *Aymary* qui vivoit en 1238 sous le Regne de *Philippe-Auguste*, & avoit épousé *Alix* sœur de *Robert* Comte d'*Alençon*. En 1224 *Geoffroy* de *Luzignan* declara par Acte autentique,

qu'il tenoit du Roy à foy & hommage le Vicomté de *Chastelleraud* qu'il avoit acquis par son mariage avec *Clemence* fille de *Hugues* Vicomte dudit lieu, & qu'au surplus, il protestoit qu'il ne pouvoit fortifier ni le Chasteau ni la Ville, sans une permission expresse de Sa Majesté. En 1352 *Jean* Comte d'*Harcourt* prenoit le titre de Vicomte de *Chastelleraud*, duquel il paroist que *Louis* d'*Harcourt* eut la jouissance pendant les années 1372, 1374 & 1386, auquel *Jean* Comte d'*Harcourt* succeda en 1413. *Charles* fils de *Louis* d'*Anjou* II du nom Roy de *Sicile*, fut Vicomte de *Chastelleraud*; & un fils qu'il eut d'*Isabeau* de *Luxembourg* sa femme, nommé *Charles* comme lui, ayant succedé au Royaume de *Sicile*, au Comté de *Provence* & au Vicomté de *Chastelleraud*, fit donation le 10 Decembre 1482 à *Louis* XI Roy de France, tant du Comté de *Provence* que du Vicomté de *Chastelleraud*, à la charge & condition que le Vicomté seroit uni à la Couronne de France, sans qu'il en put jamais être separé, de sorte que par Lettres Patentes enregistrées au Parlement le 6 Fevrier 1482 il fut uni à la Couronne, & le Roy y établit un Siege Royal sous le nom de *Gouvernement de Chastelleraud*. Cependant, malgré cette union perpetuelle, le même Roy Louis XI fit donation du Vicomté à pacte de rachapt

à

Digitized by Google

à *Anne* de France sa fille Comtesse de *Beaujeu* & femme du Prince de *Bourbon*.

Après la mort de Louis XI, *Jean* & *Louis* d'*Armagnac* neveux de *Charles* Roy de Sicile, demanderent que les Terres délaissées par ledit *Charles* leur oncle maternel, non tenues en Pairies, ni en Apanage, ni appartenantes au Domaine Royal, leur fussent restituées, ausquelles eux, *Catherine* & *Charlotte* leurs sœurs devoient succeder, comme enfans de *Louise* d'*Anjou* sœur & seule heritiere dudit *Charles* Roy de *Sicile*.

Sur cette demande le Procureur General fut appellé, lequel soutint que ces Terres appartenoient au Roy en vertu du Testament fait en sa faveur par le Roy *Charles*, par lequel il l'avoit établi son heritier universel en tous ses biens. L'affaire fut appointée, & cependant il fut ordonné qu'en attendant la décision du procès, le Château & la Ville de *Chastelleraud* seroient delivrés par provision aux Demandeurs pour leur subsistance, comme il paroist par les Lettres Patentes qui furent expediées le 5. Mars 1483, dans lesquelles le Vicomté de *Chastelleraud* est notamment énoncé avec cette circonstance, que tant ledit Vicomté que les autres Terres qui étoient en litige, demeureroient sous la main du Roy jusqu'à ce que le Parlement de Paris eut prononcé sur le fond du procès. Dans la

suite

suite le Roy par ses Lettres Patentes du 24 May 1491 verifiées au Parlement, délaissa aux Demandeurs les Terres contenues dans leur Requête, de quelque maniere qu'elles puissent lui appartenir, cassant & annullant l'union qui avoit été faite au Domaine de la Couronne du Vicomté de *Chastelleraud*.

René Chopin dit que du temps de *Louis* XII, Pierre de *Rosan* acheta de *Charlotte* d'*Armagnac* fille du Duc de *Nevers* le droit qu'elle avoit sur le Vicomté de *Chastelleraud*, mais qu'aussitost la Duchesse de *Bourbon* le retira par Retrait lignager.

Le 15 Fevrier 1514 le Roy *François* I. érigea ce Vicomté en Duché *Pairie* en faveur de *François* de *Bourbon* fils de *Gilbert* Comte de *Montpensier*, & par les Lettres d'Erection, il est dit que ce Vicomté lui appartenoit à cause d'*Anne* de France Duchesse de *Bourbon* & d'*Anvergne*, à condition que s'il mouroit sans enfans mâles, la *Pairie* demeureroit éteinte, & que le Duché subsisteroit. Ces Lettres furent verifiées au Parlement le 4 Avril 1515.

François de *Bourbon* premier Duc de *Chastelleraud*, étant mort sans enfans au mois de Septembre de la même année à la Bataille de *Carignan*; *Charles* son frere Connétable de France lui succeda, & prit le Titre de Duc de *Chastelleraud*, dont il joüit

jusqu'au

Digitized by Google

jusqu'au 6 May 1527, qu'il fut tué devant Rome, & comme il avoit abandonné les interêts du Roi pour embrasser ceux de l'Empereur *Charles* V, implacable ennemi de la France, le 26 Juillet suivant, tous ses biens Féodaux tenus de la Couronne mediatement, ou immediatement, furent réunis au Domaine Royal par un Arrêt du Parlement, & tous les autres, tant meubles, qu'immeubles, furent confisquez. Aprés cet Arrêt il y eut plusieurs Transactions entre le Roi *François* I & Madame la Regente sa Mere, qui prétendoit avoir la plus grande partie des biens de la Maison de *Bourbon*.

Dans la suite, en consequence du Traité de *Cambray*, & des fortes instances de l'Empereur *Charles* V, il fut fait un accord touchant la succession de la Maison de *Bourbon*, par lequel le Roi *François* I, du consentement de Madame sa Mere, ceda à Dame *Louise* de *Bourbon*, Princesse de la *Roche-sur-Yon*, le Duché de *Chastelleraud*, jusqu'à ce que le paocés qui étoit pendant au Parlement fut jugé.

L'année suivante, Madame *Louise* de *Savoye* Mere du Roi, étant morte le 22 Septembre, ce Monarque cassa par ses Lettres Patentes l'accord qu'il avoit fait avec la Princesse de la *Roche-sur-Yon*, comme extorqué par l'Empereur, qui retenoit

tenoit prisonniers les enfans de France, & remit l'affaire au même état où elle étoit avant cet accord forcé ; & par d'autres Lettres Patentes, données à Dieppe, il réunit à la Couronne le Duché de Chastelleraud & plusieurs autres Terres.

Le 3 Avril 1537, les principaux du Conseil opinerent que tous les biens de la Maison de *Bourbon*, possedez par *Charles* de Bourbon Connétable de France, appartenoient au Roi, & que *Louise* de *Bourbon* Princesse de la *Roche-sur-Yon*, & *Louis* de *Bourbon* son fils en étoient déchûs. Cependant le Roi par ses Lettres Patentes expediées à *Blois*, declara qu'eu égard à la proximité du sang, il leur cedoit les Comté, Terres & Seigneuries de *Montpensier*, moyennant quoi ladite Dame & le Prince son fils, se départiroient en faveur du Roi de tout ce qu'ils pouvoient pretendre sur les biens de la Maison de *Bourbon*, ce qu'ils firent par un Acte passé à *Champigny* le premier Septembre 1538, de sorte que par là, le Duché de *Chastelleraud* fut uni à la Couronne, & tous procés furent éteints.

Henry III par ses Lettres Patentes du 3 Mars 1584, engagea ce Duché à *François* de *Bourbon* Duc de *Montpensier* pour la somme de cent cinquante mille livres. A *François* de *Bourbon* succeda *Henry*

ry de *Bourbon* Duc de *Montpensier* son fils unique, lequel ne laissa qu'une fille appellée *Marie*, qui prit alliance avec *Gaston* de France Duc d'*Orleans*, frere unique du Roi *Louis* XIII, duquel elle eut une fille unique, connuë sous le nom de *Mademoiselle de Montpensier*, qui ne fut pas mariée, & qui par son testament fit son Legataire universel *Philippe* de France Duc d'*Orleans*, frere unique du feu Roi *Louis* XIV, lequel vendit le Duché de *Chastellerand* au Duc de la *Tremoille*, dont les Descendans joüissent actuellement.

Ce Duché est sans contredit un des plus nobles & des plus considerables du Royaume, puisqu'outre qu'il est d'un grand revenu, il a la suseraineté sur deux Marquisats, sur une Châtellenie & sur 25 Seigneuries très importantes, sans parler de plusieurs Fiefs qui en relevent.

Chastellerand est situé, comme nous avons déja dit, dans une très belle Plaine que la Riviere de Vienne traverse par le milieu. Du côté de l'Orient, elle est bordée par des côteaux plantés de vignobles, & parsemés de très beaux Villages & des Châteaux qui s'élevent de distance en distance, & qui forment un point de vûe charmant.

On compte à *Chastellerand* une Senechaussée, composée d'un Senechal de Robe Courte,

Courte, d'un President, d'un Lieutenant General & Criminel, de deux Assesseurs, de six Conseillers, d'un Procureur & d'un Avocat du Roy, & d'un Greffier : une Election qui s'étend sur 57 Paroisses : un Corps de Ville formé d'un Maire Perpetuel & de quatre Echevins : une Maitrise Particuliere des Eaux & Forests : une Jurisdiction Consulaire : un Bureau des Traites Foraines : un Dépôt pour le Sel & une Marechaussée : une Eglise Collegiale, trois Paroisses distribuées en 1564 Familles, un Couvent de Cordeliers, un de Minimes, un de Capucins, un de Religieuses, & un Hopital. Les Peuples y sont ingenieux, laborieux & portez au Commerce. Il n'y a aucune Ville en France où il y ait tant, ni de si excellens Ouvriers en Coutellerie qu'à *Chatellerand*, de sorte que la fertilité du Pays jointe à l'industrie & à l'application de ses Habitans, fait que cette Ville est une des plus riches du *Poitou*. Elle le seroit encore davantage si on rendoit navigable les Rivieres de *Clain* & de la *Creuse*, ce qui pourroit se faire facilement avec un peu de dépense. *Chatellerand* s'est toujours signalé par son attachement à la Religion Protestante, & il s'y est passé des évenemens celebres dans l'Histoire, dont le recit seroit trop long à raconter, étant déja tems de faire partir l'Infante pour se rendre à la *Haye*.

LA

LA HAYE est une petite Ville de la Province de Touraine, située dans une Plaine sur le bord Septentrional de la Riviere de *Creuse*, un peu au-dessous de sa jonction au-dessous de la *Claise*. Elle n'a rien de considerable qu'un beau Pont de pierre, & l'avantage d'être le lieu de la naissance de *René Descartes*, le plus grand Philosophe qui ait paru encore, & de *Jean* de la *Haye* Sieur des *Coteaux*, Lieutenant du Senechal de *Poitou*, qui voulant se distinguer dans les Guerres Civiles qui dechiroient le Royaume à l'occasion de la Religion Protestante, fut tué en 1547. Les Latins appellent cette Ville *Haga Turonica*, pour la distinguer de plusieurs autres qui portent le même nom. Elle a le titre de Baronie, & est possedée par le Prince de *Guimené*. On y compte 153 feux, avec un Grenier à Sel. De la *Haye* à *Loches*.

LOCHES est une Ville de la Province de Touraine, située sur la Riviere d'*Indre*, dans un des plus agreables & des plus fertiles Pays du Royaume, sur la pente d'une montagne. Elle est deffenduë par un magnifique Château bâti sur un roc, dont le circuit est de prés de 1200. pas. Le *Mont-Voisin*, qu'on appelle communément *Viguemont*, autrefois contigu à la Forteresse, en est separé par un large & profond fossé. L'assiete de ce Château est si avantageuse, qu'on

Digitized by Google

qu'on pourroit en faire une des meilleures Places du Royaume. Ses fortes murailles & ses hautes Tours n'y laissent qu'une avenuë du côté de l'Orient, laquelle est très-difficile à gagner, d'autant qu'elle est fossoyée, retranchée & flanquée avantageusement. Rien n'est plus magnifique que son Portail, non plus que l'appartement qui est du côté de l'Orient que *Louis* XI. fit bâtir tout près de celui de la *Belle Agnés Sorel*, Maitresse de *Charles* VII. son pere. Aujourd'hui les deux n'en font plus qu'un seul, disposé de telle sorte, que d'un côté la vuë est bornée par de riantes prairies, & de l'autre par une vaste Forest, où les Rois alloient souvent prendre le divertissement de la Chasse, & où se voyent encore les restes des Pavillons qu'ils y avoient fait construire exprès pour relayer, ou pour servir de rendez-vous aux Chasseurs. Du côté de l'Occident on voit une grosse Tour quarrée très-ancienne, près de laquelle est un gros donjon achevé par *Louis* XII. qui sert presentement de Prison pour les Criminels d'Etat, ou pour d'autres Coupables, dont la conduite est desagreable ou suspecte à la Cour. On y voit deux cages de fer, dont l'une est appellée la *Cage de Balue*, à cause que *Louis* XI. y fit enfermer le Cardinal de *Balue* Evêque d'Angers. Chaque Cage est longue de huit

pieds, large de six, & environnée de treillis de bois revêtus de fer, & pour tout dire en un mot, un Château qui sembloit n'avoir été bâti que pour faire le plaisir des Rois, est devenu un lieu de souffrance pour ceux qui sont assez malheureux d'irriter la Majesté Royale. C'est là où *Ludovic Sforce* Duc de *Milan* fut confiné par ordre de *Louis* XII, & où il mourut.

On voit dans l'enceinte du Château l'Eglise Collegiale de *Notre-Dame*, fondée par *Geoffroy Grisegonnelle* Comte d'*Anjou*, Seigneur de *Loches*. Le Voyageurs ne peuvent se lasser d'admirer la beauté de cet édifice. Les voûtes en sont grandes, belles, hardies. Il y a deux Clochers faits en pointe élevés en l'air par un artifice surprenant, avec trois superbes *Pyramides* extremement hautes, l'une sur le Portail & les deux autres entre les Clochers, le tout de pierre de taille. Ce Comte y fit placer la Ceinture de la Sainte Vierge, tissuë d'une soye blanche, dont une Reine de France lui avoit fait present.

Dans la même Eglise est le Tombeau d'*Agnés Sorel*, Maitresse du Roy *Charles* VII. dont les Histoires ont tant parlé sous le nom de la *Belle Agnés*, à cause, dit Monstrelet, qu'*entre les Belles elle étoit la plus belle*. Il est de marbre noir ciselé, portant sa figure de marbre blanc. Ce Monarque

le

Digitized by Google

le fit placer dans le Chœur, & ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que comme si elle fut morte en odeur de sainteté, il permit que deux Anges soutinssent l'oreiller sur lequel sa tête repose, & qu'on plaçât deux Agneaux à ses pieds. On lit son Epitaphe, & on voit ses Armes sur une lame de cuivre attachée contre un pilier. On voit aussi dans la même Eglise le tombeau de *Ludovic Sforce* Duc de *Milan*, où ce Prince est representé tenant un Crucifix entre les mains.

Il y a quelques siécles qu'on trouva de grandes marques d'antiquité sous le plinthe du Château, & entre autres choses une Porte de fer, à l'ouverture de laquelle paroist une longue allée taillée dans le roc, au bout de laquelle on voit une chambre quarrée. Dans le fond de cette chambre paroissoit un homme de plus de huit pieds de haut, assis sur une grande pierre, & tenant sa tête appuyée entre ses deux mains. Si-tôt que l'air eut frappé cet homme, son corps s'évanoüit en cendres, sans qu'il en restât que la tête & quelques ossemens. Il avoit auprès de lui un petit coffret de bois, dans lequel on trouva diverses piéces de linge fort blanches & fort bien pliées, qui s'en allerent en fumée dès qu'on voulut les toucher. La tête & les ossemens ont été long-tems exposez aux yeux du Public dans l'Eglise *N. Dame*.

Digitized by Google

La Ville de *Loches* est honorée du titre de Comté. Elle est fort ancienne, & a été le patrimoine des premiers Duc d'*Anjou*. Il y a un Bailliage, une Election composée de 76 Paroisses, un Hôtel de Ville composée d'un Maire Perpetuel, d'un Procureur, de deux Elus, de trois Echevins, & d'un Greffier; une Maitrise Particuliere des Eaux & Forests, un Grenier à Sel, une Maréchaussée, & 638 feux. *De Loches à Amboise.*

AMBOISE est une Ville ancienne de la Province de Touraine, avec un très-beau Château bâti au pied d'une colline, dans une belle plaine, arrosée par le bord Meridional de la Riviere de *Loire* qu'on passe sur un magnifique Pont de pierre à 14 arches, dans les voûtes desquelles on a enchâssé des Moulins avec tant d'art qu'on diroit que c'est une Isle. Elle jouït du droit de Franchise, & est honorée du titre de Baronnie. Quoiqu'elle ne soit composée que de 355 feux, elle ne laisse pas d'avoir un Gouvernement particulier, un Bailliage, une Justice Royale ressortissante nuëment, un Hôtel de Ville avec Droit de Police, une Election, un Grenier à Sel, une Maitrise Particuliere des Eaux & Forests, & une Maréchaussée. Elle est fort celebre dans l'Histoire par les grands évenemens qui s'y sont passez, & par les frequens

séjours

Digitized by Google

sejours que nos Rois y ont faits. Gregoire de *Tours* en fait mention comme d'une Ville importante en parlant de *saint Martin*, & il dit ailleurs que *Clovis* Roy de France & *Alaric* Roy des *Visigoths* y eurent une Conference dans une Isle qui étoit au bout du Pont, & qui presentement est enfermée dans l'enceinte de ses murailles. Dans la suite les Normands y firent de frequentes courses & la ruinerent de fond en comble. *Foulques* III. dit *Nere* Comte d'*Anjou* la repara, & y fonda l'Eglise Collegiale de *saint Florentin*, selon le sentiment de plusieurs graves Historiens, quoiqu'il y en ait plusieurs autres qui attribuent à un autre la gloire de cette fondation.

Amboise étant passée dans la Maison de la *Tremoille*, *Louis*, Sire d'*Amboise* & Vicomte de *Thouars*, esprit inquiet & turbulent, ayant embrassé le parti des Anglois contre le Roy *Charles* VII, ce Monarque le fit arrêter, & saisir toutes ses Terres; mais quelque tems aprés on lui en rendit une partie, & dans la suite *Louis* XI. les rendit toutes à *Louis* II. Seigneur de la *Tremoille* son fils, à la reserve d'*Amboise* qu'il garda, & donna en échange d'autres Terres de plus grande valeur, mais qui n'étoient pas si fort à sa bienséance; car comme il forma le dessein

de

de s'aller enfermer, ou pour mieux dire de s'ensevelir tout vivant dans le Château du *Plessis-les-Tours*, qui n'est qu'à cinq lieuës d'*Amboise*, cette Ville l'accommodoit extrémement. Quand il sortoit de sa prison, il faisoit d'*Amboise* sa maison de Plaisance, & c'est là qu'il fonda l'Ordre de *saint Michel* le 12 d'Août de l'année 1469.

Quoi que la Ville d'*Amboise* soit petite, elle est pourtant une des plus jolies du Royaume, tant par sa situation, qui ne sçauroit être plus avantageuse, que par l'abondance de tout ce qui peut contribuer aux commoditez de la vie : c'est pourquoi nos Rois en ont fait pendant long-temps le Berceau des Ensans de France. *Charles* VIII. y naquit, & pour honorer sa naissance, il y fit construire le magnifique Château qu'on y voit, dans lequel on remarque deux choses singulieres. La premiere est un Bois de Cerf pesant 40 livres, prodige si extraordinaire, qu'il a donné occasion à plusieurs de croire que c'étoit une invention de l'art & non pas une production de la nature ; mais quand on vient à examiner la chose de près, on s'apperçoit sans peine que l'Art n'y a aucune part, & que c'est réellement une veritable corne de Cerf. La seconde, est la representation d'un homme & de sa

femme, qu'on voit sur une cheminée d'une grosseur qui passe toute sorte de croyance. On monte à ce Château par un Escalier construit avec tant d'art, qu'un carrosse à six chevaux le peut monter & descendre avec facilité.

A proprement parler il n'y a que deux ruës dans *Amboise*, qui avec le Château en font tout le Plan. La plus grande est celle qui commence au bord du Quay, sur lequel on voit de belles maisons, & qui traverse le Marché où il y a une Halle couverte qu'on appelle le *Cavoy*. On y voit un *Befroy* à la grosse horloge de la Ville, sous laquelle il faut passer pour continuer à suivre la ruë, qui en cet endroit-là, prend le nom de *saint Denis*, & va jusqu'au Fauxbourg. L'autre ruë est celle qui se va croiser au Marché, & qui s'étend jusqu'au Château. On y trouve quantité d'Ouvriers, qui y sont attirez par la commodité d'une petite Riviere, qui coulant le long des maisons, leur sert de fossez pleins d'eau, & au dessus desquels est le Château, qui comme nous avons déja dit, fut construit par *Charles* VIII. lequel n'épargna rien pour faire venir de Naples les plus habiles Architectes, afin qu'il fût digne de loger le plus grand Roy du Monde. Mais à peine l'eût-il fait achever, qu'en allant voir joüer une partie de paulme,

Digitized by Google

me, il heurta de front contre une cheminée, dont le choq fut si violent qu'il tomba en apoplexie, & mourut le 7 Avril 1498. D'*Amboise* l'INFANTE se rendit à *Blois*.

ZEPHYRUS & ROSA.

DIALOGUS.

ZEPHYRUS.

FLORÆ Filia candidæ,
Quæ soles revehis bonos,
Cùm primùm exoreris, Rosa:
Nostris ah! tepidum, precor,
Expande halitibus sinum.

ROSA.

Veris floriferi Parens,
Qui mundi malè languidam
Flabellis animam cies:
Vitales aliò, licet,
Convertas, Zephyre, halitus.

ZEPHYRUS.

En flores studio æmuli
Horam præcipere ambiunt
Ortûs legitimam, & nimis
Lentas increpitant moras:
Uni cur placeat mora?

Digitized by Google

ROSA.

Me florum ambitiosius
Haud fallit studium; intimis
Tota & turgeo lacrymis,
Quòd flores socios meus
Heu! nil sollicitet dolor.

ZEPHYRUS.

Quid? dum lætitiam explicat
Nostris quidquid inest agris;
HISPANÆque PUELLULÆ
Adventu oppida gestiunt;
An non sint lacrymæ nefas?

ROSA.

Quid? dum mi penitùs perit
Cantatus toties decor:
Meque HISPANA PUELLULA
Notis fraudat honoribus:
An non gaudia sint nefas?

ZEPHYRUS.

Formosum sine te est nihil.
Per te Aurora micantibus
Ornatur digitis. Habet
Illum, quo Superi calent,
Vultum à te roseum Venus.

ROSA.

Me pulchrum sine nil fuit.
Nunc, quacumquè tulit pedes
VIRGO REGIA; protinùs,

Formâ

Digitized by Google

Formâ olim Superis prior,
Dicor cedere VIRGINI.

ZEPHYRUS.

Sed, si te ambrosiis amet
Illa intexere crinibus!
Si te sceptrigerâ manu
Lectam fòrs gremio ferat
Ipsarum Charitum hospite!

ROSA.

Spem quantam, ô Zephyre, excitas!
Urge, urge, precor halitus.
Si cessas; DOMINÆ tamen
Tactum molliculo gradu
Me Sponte ediderit solum.

B. GRENAN.

Die 14 Martii 1722.

TRADUCTION.

PAR M. PIAT.

ZEPYHIRE.

FILLE de la brillante Flore,
Rose, avec qui l'on voit éclore
La Saison des Ris & des Jeux;
Je viens plein d'une ardeur nouvelle
Te rapporter, Amant fidele,
Le tribut d'un souffle amoureux.

Digitized by Google

LA ROSE.

Vainqueur des Frimats & des Glaces,
Toi qui vois marcher sur tes traces
Le Printems au front gracieux ;
Zephyre, objet de mes tendresses,
Dispense-moi de tes caresses,
D'autres en profiteront mieux.

ZEPHYRE.

D'où vient cet accueil triste & sombre ?
Je vois partout les Fleurs sans nombre
Sortir de leur obscur séjour ;
De toutes parts je les vois naître :
Toi seule digne de paraître,
Tu refuses de voir le jour.

LA ROSE.

Les autres Fleurs, sans plus attendre,
Peuvent se hâter de reprendre
Leurs plus éclatantes couleurs.
Hélas ! contentes & paisibles,
Les cruelles sont insensibles
A ce qui fait couler mes pleurs.

ZEPHYRE.

Quoy ! lorsqu'une aimable PRINCESSE,
Répandant ici l'allegresse,
Fait partout naître les Plaisirs ;
Que vers le Ciel qui nous l'envoye,
Chacun pousse des cris de joye,
Oses-tu pousser des soupirs ?

LA ROSE.

Digitized by Google

LA ROSE.

Lorſque je vois tomber ma gloire,
Que partout j'entends de VICTOIRE
Vanter les appas enchanteurs ;
Des Fleurs la plus infortunée
Dois-je benir ma deſtinée ?
Puis-je ne pas verſer des pleurs ?

ZEPHYRE.

Sans toi, rien n'eſt beau dans le Monde.
Par toi l'Aurore à treſſe blonde
Fait le plaiſir de tous les yeux.
A l'Amante du Dieu des Armes
Tu donnes ce teint plein de charmes,
Dont l'éclat enflame les Dieux.

LA ROSE.

Plus belle que les Immortelles
On me plaçoit au-deſſus d'elles,
Tous leurs appas cédoient aux miens :
Maintenant, fatale diſgrace !
Une mortelle a pris ma place,
Tous mes appas cédent aux ſiens.

ZEPHYRE.

Mais ſi, par un ſort favorable,
Un jour cette Mortelle aimable
Daignoit emprunter ton ſecours !
Si ſur ſon front, ſéjour des Graces,
Elle vouloit que tu brillaſſes
Parmi les Ris & les Amours !

Digitized by Google

LA ROSE.

Doux espoir ! que viens-je d'entendre ?
Vien, cher Zephyre, vien me rendre....
Mais non, ton souffle est lent pour moi :
Elle vient. Je la vois paraître.
Zephyre, pour me faire naître
Ses yeux sont plus puissans que toi.

N. PIAT.

M. le Chevalier de Romieu, l'un des Commissaires Generaux qui se sont livrez au secours du Public durant la contagion qui a si cruellement affligé la Ville d'Arles, ayant été prié de se charger d'un Compliment à M. de Jossaud qui y a commandé pour le Roy, lui dit quelque temps avant son départ.

MONSIEUR,

Cette Ville que le Roy avoit confiée à vos soins durant son affliction, ne perdra jamais le souvenir de ce que vous avez fait pour sa délivrance dans un temps où la calamité publique, beaucoup augmentée par le désordre & la confusion, ne nous laissoit plus d'esperance : Vous avez étouffé l'hydre à têtes renaissantes qui dévoroit

nos

Digitized by Google

nos habitans : Dans un lieu qui ne presentoit que des objets d'horreur, où la pâleur étoit peinte sur les visages, où la consternation regnoit dans les cœurs ; lieu qui fut si long-temps le séjour de la mort & de l'épouvante ; dans ce lieu, dis-je, vous avez rétabli le calme, la santé, la tranquillité publique ; nous devons, il est vrai, tous ces biens à Dieu, mais après lui nous le devons à votre courage & à votre équité, à votre exactitude à maintenir le bon ordre que vous nous avez rendu. Quoique l'ordre du Roy qui vous appelle ailleurs, marque bien la fin de nos besoins, il n'a pas laissé de nous affliger sensiblement, parce qu'il est toujours triste de perdre son Liberateur ; l'on peut appeller ainsi ceux qui comme vous, Monsieur, se sont distinguez dans les périls de la guerre & dans ceux de la contagion ; la fermeté & la prudence sont également necessaires dans ces deux occasions ; dans l'une & dans l'autre l'on sauve également des Sujets au Prince & à la Patrie, & par consequent l'on y merite la gratitude des Peuples & les bienfaits du Souverain ; ceux que vous allez recevoir, en prouvant l'équité de Sa Majesté, vont justifier notre reconnoissance envers vous, & faire voir que nos foibles louanges ont été le langage de la sincerité & non celui de l'adulation.

Digitized by Google

RE'PONSE DE M. DE JOSSAUD.

RIEN n'est plus capable de me flatter, Messieurs, que le choix que vous avez fait de M. le Chevalier de Romieu pour m'expliquer vos sentimens remplis de bonté; son éloquence & sa modestie me rendent propres les périls qu'il a comme vous, Messieurs, partagez avec moi : Je ne regarde point comme une récompense l'ordre qui va m'éloigner d'une Ville pour laquelle je conserverai toujours une tendresse égale au chagrin que je ressens de la quitter. Que ne puis-je jouir plus long-temps, Messieurs, du repos que nos soins nous ont procuré : J'aurois souhaité vous donner des marques de mon attachement dans une occasion moins triste : je me suis livré avec joye au danger, pour tâcher de vous secourir & de diminuer vos maux : j'employerai volontiers tous les jours de ma vie à vous marquer ma vive reconnoissance.

Traduction Litterale de l'Epigramme Latine qui fut faite sur un Homme que la Foudre avoit frappé sans qu'il en fût mort.

Affliasti, Deus, innocuo me fulmine, sensi
Te posse, & meritum perdere nolle caput.

Foudroyé sans périr, Seigneur, je sens ton bras,
Qui peut perdre un coupable & qui ne le veut pas.

L'ouverture

L'ouverture du Jubilé s'est faite à Paris le Lundy 23, en vertu de la Bulle de N. S. Pere le Pape du 27 May 1721, & du Mandement de son E. M. le Cardinal de Noailles, publiez le Dimanche 15 du même mois de Mars 1722.

Voici une Lettre qu'on nous a écrite sur cette matiere.

MDCLLVVVVII.

Lettre écrite par M. l'Abbé de B.

De Poligny en Franche-Comté le 16 Mars 1722.

TRouvez bon, s'il vous plaist, Messieurs, qu'au sujet du Jubilé qui doit s'ouvrir bientost à Paris, je vous envoye ce Chronographe faisant allusion aux Armes de Sa Sainteté, qui sont, comme vous le sçavez, un Aigle esployé.

aD praCeptVM eLeVabItVr aqVILa

L'année courante 1722 se trouve dans ce Passage Prophétique tiré mot à mot de l'Ecriture. Job. c. 39. v. 30. Cette métaphore est soutenue dans les quatre Vers suivans, qui expliquent le Chronographe, lesquels conviennent également à l'Aigle en-

vers ses petits, & au Pape envers les fideles.
Par un ordre divin je prens mon vol aux Cieux,
Suivez-moi, fixez y. vos yeux;
A mes leçons soyez fideles,
Je vous protegerai sous l'ombre de mes aîles.

Explication critique du mot de la Pelotte *de l'Enigme du mois de Fevrier* 1722.

LA Pelotte en tout tems incapable de crime,
Des épingles quoique victime
Qui la percent de tous côtez,
N'en ressent point les cruautez.
Qu'elle soit vagabonde, ou qu'elle soit pendue,
Bien ajustée ou mal vêtue,
Elle peut réjouïr la vuë,
Même servir d'amusement
Au sot & langoureux Amant,
A qui l'on fait faire le pié de gruë:
S'il la picotte, alors ce n'est qu'improprement
Que cela s'appelle tourment.

Explication de l'Enigme d'Evreux, inserée dans le Mercure du mois de Janvier dernier.

PRés de la peste on est surpris
Que dans le celebre Pays
Qu'on appelle de Sapience,

Ou

On soit encor dans l'ignorance
Sur Geoffray Faë Abbé du Bec,
Qui negligeant Melchisedec,
Du Parterre vint au Theatre
En mil trois cent & trente quatre.

C'est au moins ce que nous pensons
De tant de têtes de poissons,
Dont un Sçavant de goût antique
Crut devoir orner la Chronique.

A Montpellier, ce 3 Mars 1722.

Réponse à Messieurs du Chapitre d'Evreux sur l'article qui les regarde dans le Mercure de Janvier 1722.

EZ Venerables Chafourez,
Du grand Moutier en Ville Evreuse,
A t- écrit ce que tôt lirez
Ein Grison de * Verdein sa-Meuze.
Enigme qu'annoncez à tous
Ne l'est mie, o' n'est que frapouille;
Chronographe est, assurez-vous:
Or-sus je que le débarbouille.

Tête de Maquerel vraiment
Au fin cœur de subtil Normand
Voyez-la-vous bein figurée:

* Verdun Ville Episcopale en Lorraine sur la Meuse.

M por mil est y là chifrée.
Autre chifre est-il en-suivant
Que portent ces trois poures bêtes
Chien, Carpel, Congre : à bon esciens
Lettre C coeffe y là leurs têtes
Par centaine ; trois font trois cent.
Puis si feüilletez bein vos Livres,
Et prenez V por cinq, voirez
Qu'au chef biscornu de six Vivres
Trente en compte rond treuverez.
Item s'ensuivent les Chapitres
O' les têtes de vos quatre Istres,
Qui par chaquein font quatre en tout.
Doncque de l'ein à l'autre bout,
Recoquillant chifres sans peine
Jouxte la chifraison Romaine,
En la Chronique du Moutier
Sans disputer, ne plus debatre,
Fut l'an Mil trois cent trente quatre
Que Moine, Abbé de son métier,
Geufrey Faë en noire jaquette
Fit passe-passe valeureux,
Et se mit robbe violette
Comme bel Evêque d'Evreux :
Et ly Du-Bec en Normandie
(Tant de l'Enfer étoit peureux !)
Ne voulit plus de l'Abayë,
Qu'icelle joindre à l'Evêché

Eût creu voirement gros peché.
Or tels Rébus & vieux Grimoires,
Si moult avez en vos Histoires,
A tout les lire aurez grand tems.
Quand n'auriez leu prou la Chronique
N'etes ja moins rusez Normands,
Et grands Clercs, & fine pratique.
Adieu vous dis, mes bonnes gens.

Nous avons reçû de la Ville & des Provinces plus de vingt Lettres avec des Explications de l'Enigme Chronographique d'Evreux, toutes ingénieusement tournées, soit en Vers, soit en Prose; mais il est impossible de les employer sans passer nos bornes, & sans ennuyer bien des Lecteurs.

Nous prions les Auteurs de nous excuser, & en particulier celui qui à la fin de son Explication Poëtique a bien voulu se faire connoistre par les deux Vers Latin & par la date qui suivent.

Auctoris nomen forsan te scire juvabit;
Nerdual, inverso nomine, cerne, vocor.

Ex limine Palatii Rhed. die 27 Feb. an. 1722.

La *Fourmie* & l'*Eponge* sont les mots des deux dernieres Enigmes.

Premiere

Digitized by Google

PREMIERE ENIGME.

CElui de qui je tiens le jour
Est si digne de mon amour,
Qu'à lui seul sans façon je parois toute nue;
Mais pour tout autre aussi, peur d'estre reconnue,
D'un voile je couvre mon corps,
Et pour bien me cacher je fais tous mes efforts:
Pour sçavoir qui je suis, tout le monde raisonne;
L'on me tâte, l'on me chifone,
On me tourne de tous côtés,
On me met de la tête aux pieds;
L'un me prend, l'autre me quitte,
Le plus habile aussi quelquefois se dépite.

A tous les Curieux je sers d'amusement,
Ils badinent sur moi, & tout en badinant
Ils me trouvent quelque merite;
Je me crois jusqu'ici passablement décritte;
Si pourtant à ces traits tu ne me connois pas,
Leve les yeux, tu me verras.

SECONDE ENIGME.

PLus je mords, & plus je suis rude,
Plus on me chérit en tous lieux;
Je plais en compagnie & dans la solitude:
Je dissipe l'ennui des jeunes & des vieux:

Je

Digitized by Google

Je ſuis ſi liberale & bonne,
Que je rends tout ce qu'on me donne,
Et quand je viens à m'adoucir,
On me rebutte, on me rejette,
Et c'eſt à quoi je ſuis ſujette,
Lorſque j'ai fait trop de plaiſir.

TROISIEME ENIGME.

DE bien des mêtiers je me mêle,
Toujours à couvert de la grêle
Je me cantonne auprés du feu :
Chez le pauvre on me trouve peu ;
Suivant les lieux je change de figure ;
Petit auprès des Grands, & grand chez les petits ;
Mes ornemens ſont aſſortis,
Par fois de galons d'or, & par fois de ferrure ;
Sans connoiſtre A-mi-la, D-la-ré, C ſol-ut,
Je ſers à compoſer de ſçavante Muſique ;
Mais quand je ſuis ſans ame, on me jette au rebut ;
Je reſte ſans panegirique.

NOUVELLES

Digitized by Google

NOUVELLES LITERAIRES ET DES BEAUX ARTS.

TRAITE' DE LA PESTE, ou conjectures Physiques sur sa nature & ses causes. Par M. Gavet de Rumilly, Docteur en Medecine; in 12. 1721. Lyon, chez les Freres Bruyset.

LE SPECTATEUR FRANÇOIS. Brochure in 12 de 15 pages. Le prix est de six sols. A Paris, chez Guillaume Cavelier pere & fils au Palais & ruë S. Jacques, le Breton & Piffot Quay des Augustins. 1722.

Cette quatriéme feüille contient une avanture fort interessante d'une jeune personne de bonne famille, fort aimable, très-vertueuse, & réduite à la plus affreuse misere, qui demande l'aumõne pour faire subsister sa mere restée veuve & infirme, & deux de ses sœurs dont elle est l'aînée, après avoir tout vendu à la poursuite d'un procès, se voyant dans le plus cruel état d'affliction, & manquant de tout, elle est forcée à combattre son amour & sa compassion pour sa mere, pour ses sœurs & pour elle-même, ne voulant point écou-

ter

Digitized by Google

ter les promesses d'un riche Bourgeois qui lui offre tous les secours possibles. Mais, quels secours, dit-elle, ils sauveroient la vie à ma mere; ils deshonnoreroient éternellement la mienne. J'aime ma mere, poursuit-elle, & je lui suis chere; elle meurt, cela me fait trembler pour nous deux. Dans mon affliction, je lui ay dit les offres de l'homme dont je parle. A mon recit, j'ay crû qu'elle alloit expirer entre mes bras; elle m'a baignée de ses pleurs; elle a jetté sur moi des yeux tout égarez, & s'est retournée de l'autre côté, sans me dire une seule parole. Je ne sçay pourquoi je ne l'ay point pressée de me parler; il semble que cette femme vertueuse ait perdu tout courage, qu'elle succombe sous nôtre malheur; & moi, je voudrois mourir pour être délivrée du péril de la voir.

Les Antiquitez Romaines de Denis d'Halicarnasse, traduites en François, avec des notes Historiques, Geographiques, Chronologiques & Critiques, deux vol. in 4°. enrichis de plusieurs Cartes Geographiques, de differens plans de Rome, &c. Par M. .... *Ouvrage proposé par Souscriptions.* Le prix sera pour les Souscripteurs de 15 liv. pour chaque Exemplaire de petit papier, & de 20 liv. pour le grand papier en feüille, dont on payera la moitié d'abord;

d'abord ; on délivrera les Souscriptions chez Philippe-Nicolas Lottin, Libraire ruë S. Jacques, jusques au dernier d'Avril de la presente année.

TRAITÉ DE LA PESTE & des moyens de s'en preserver, où l'on enseigne la methode pour remedier aux grandes miseres que la Peste a coûtume de causer, & les remedes propres à cette maladie. Ouvrage propre à tous les Medecins & Chirurgiens destinez au secours des pestiferez, & à tous ceux qui retirez dans les Campagnes, seroient privez de conseil & d'assistance. Recueilli des meilleurs Auteurs anciens & modernes & enrichi de Remarques & Observations Theoriques & Pratiques. Par M. Manget, *Medecin de la personne* de S. M. le Roi de Prusse, *membre de l'Illustre societé des* Spensierati de Rossano. 2 vol. in 12. 1722. A Lyon, chez les Freres Bruyset, & à Paris chez Cailleau, Place de Sorbonne.

L'ANATOMIE du corps humain, avec les Maladies, par *Saint Hilaire*. Troisiéme édition, 2 vol. in 8°. chez d'*Houri*.

REMEDES pour guerir les Maladies, *du même Auteur*, troisiéme édition, in 8°. chez *le même*.

ANATOMIE de l'Homme, par M. *Dionis*,

mis, cinquiéme édition, avec des Planches neuves, in octavo, chez *le même*.

On r'imprime chez le même Libraire, le Traité des Medicamens & la maniere de s'en servir, par M. *Tanvri*, en 2 vol. in douze.

JOURNE'E CHRETIENNE, où l'on trouve des regles pour vivre saintement dans tous les états & dans toutes les conditions. A Paris, chez Guillaume Desprez & Jean Desessarts 1721, in 12 pp. 400.

Le Public est averti qu'il a été perdu un paquet de cinquante Souscriptions des Voyages de Corneille le Brun, signées de R. Machuel & de Charles Ferand Libraire de Rouen, sans datte ni numero, & que pour prevenir les suites de cette perte, on ne délivrera les Exemplaires qu'à ceux qui seront les Porteurs de celles qui auront aussi la signature de Bauche le fils Libraire à Paris, comme sont toutes celles qui ont été delivrées jusqu'à ce jour.

On mande de Constantinople de la fin du mois de Janvier dernier, que le Grand Seigneur a donné des ordres pour faire imprimer la Bible en langue Turque, avec des notes relatives au texte de l'Alcoran; à quoi le Mufti (qui a conçu de grands ombrages

brages de cette nouveauté) s'oppose de toutes ses forces, & se donne de grands mouvemens pour faire changer cette résolution. On assure que le Grand Seigneur a résolu d'accorder sa protection aux Sciences & aux Arts, & le bruit court que Sa Hautesse va signaler son Regne par l'établissement d'un College particulier à Constantinople, où l'on enseignera les Langues sçavantes, dont on fait usage dans les Etats bien policez de l'Europe, & qu'elle y entretiendra aussi des Professeurs pour le François, l'Allemand, l'Italien, &c. & que les Turcs & les Chretiens auront également la liberté d'aller entendre leurs leçons.

Les Religieux de la Trinité qui sont venus à Constantinople, pour traiter de la rançon des Esclaves Chretiens, ont obtenu la permission de faire bâtir une Chapelle avec quelques Cellules, dans le Fauxbourg de *Pera*. Depuis quelque temps les Chretiens qui y sont établis, joüissent d'une plus grande liberté qu'ils ne faisoient cy devant.

On écrit de *Petersbourg* du 20 de l'autre mois, que le Czar a pris la résolution de distinguer par de nouvelles marques d'honneur l'ancienne Noblesse de ses Etats d'avec la moderne : ce Prince fait faire des recher-

Digitized by Google

recherches exactes des anciens titres des familles, & l'on assure qu'il doit instituer un nouvel Ordre de Chevaliers, sous le nom de *S. Alexandre de Neva*, dont il n'honorera que ceux, qui par l'antiquité de leur origine, ou par de grandes actions, meriteront cette nouvelle distinction.

Nous apprenons de Lisbonne, que l'Academie Royale de l'Histoire a nommé pour Academicien Provincial, Don Pierre Dacunha de Souto Mayor, Gentilhomme de la Maison du Roi, Alcaïde Mayor de Braga, Chevalier de l'Ordre de Christ, & cy-devant Capitaine de Cavalerie, & le Pere Manuel de S. Bonaventure, de l'Ordre de S. François, Lecteur & Exprovincial de la Province de Portugal, & Procommissaire de la Croisade. Le Docteur Manuel Dias de Lima, Proveditеur de Setubal, & cy-devant Academicien Provincial, a été choisi pour remplir la place vacante dans l'Academie par la mort de Don Fran. Denis d'Almeyda & Oliviera. Il en prit possession le 31 Janvier dernier.

EXPLICA-

Digitized by Google

EXPLICATION DES TYPES & Legendes des Jettons frappez à la Monnoye des Médailles.

Le premier Janvier 1721.

Le Tresor Royal.

LE Portrait du Roi avec la Legende ordinaire. *Revers.* Un Laboureur qui ensemence son Champ. *Legende.* Refert in melius labor. *Le travail le rendra plus fécond.*

La Chambre aux Deniers.

Hebé versant à boire à Jupiter. *Legende.* Cœlestibus illa ministrat. *Destinée à servir les Dieux.*

Les Parties Casuelles.

Un Phare à l'entrée du Port. *Legende.* Curæ casusque levamen. *Je delivre de crainte & de peril.*

Les Bâtimens du Roy.

Le Soleil dans le Signe du Verseau, & au-dessous dans le lointain, la façade du nouveau bâtiment construit devant le Palais Royal. *Legende.* Domus Hospite digna. *Maison digne du Prince qui l'occupe.*

L'ordinaire

Digitized by Google

JETTONS DE L'ANNEE. 1721.

I

II

III

IV

V

VI

VII

VIII

IX

Digitized by Google

Digitized by Google

L'Ordinaire des Guerres.

Une Troupe de jeunes Lions. *Legende.* Bello lecta cohors. *Troupe choisie pour la guerre.*

L'Extraordinaire des Guerres.

Un Laurier. *Legende.* Apta Coronis. *Propre à faire des Couronnes.*

La Marine.

Le Portrait du Comte de Toulouse. *Revers.* Des Abeilles qui retournent à leur ruche. *Legende.* Intermissa redit virtus. *Retour de la vertu interrompuë.*

Les Galeres.

Les Armes du Grand Prieur de France. *Revers.* La Reale sur la poupe de laquelle est l'Amour ou l'Hymenée avec son flambeau. *Legende.* Mare præstat eunti. *Il prepare la Mer à son passage.*

Les Armes de M. de Castagnere, Marquis de Chasteauneuf, Conseiller d'Etat, Prevôt des Marchands. *Revers.* Les Armes de la Ville de Paris.

L'Academie Royale des Inscriptions & belles Lettres est en possession depuis son établissement de faire les Devises, Legendes & Inscriptions, soit pour les Monumens publics, Médailles & Jettons, qui sont ordonnées par la Cour.

Digitized by Google

Nous sommes obligez par la grande abondance des matieres du temps de renvoyer au Mercure d'April le dernier article des Tableaux arrivez de Rome, ainsi que la suite des Médailles du Roy.

SPECTACLES.

LEs Comediens François ont fait la clôture de leur Theâtre, qui doit être fermé pendant trois semaines & ne s'ouvrir que le lendemain de la *Quasimodo*, par la representation de *Polyeucte*, Tragedie chretienne du grand Corneille, qui est comme consacrée depuis plus de 25. ans à être donnée au Public ce jour-là. Elle ne manque jamais d'attirer un très-grand concours par les beautez qui font ce beau poëme, & par la perfection du jeu des meilleurs Acteurs, qui se surpassent ordinairement, animez par une assemblée qui est toujours très-nombreuse.

L'Auteur de cette Piece s'étoit attiré la censure des Auteurs graves de son temps, par la liberté qu'il avoit prise de faire monter les Saints sur le Theâtre. Il a justifié sa conduite, non seulement par l'autorité du critique Minturne, mais encore

Digitized by Google

core par les exemples d'Heinsius, de Grotius, de Buchanan, qui ont composé des Tregedies saintes. Il devoit suivre un peu plus religieusement, dit M. Baillet, * ces modeles sur lesquels il dit qu'il a hazardé Polyeucte. Quand il auroit pû obtenir de son esprit cet assujettissement, poursuit le même Auteur, on doute que les Critiques eussent voulu lui être aussi favorables, qu'ils ont paru l'être à ces Poëtes Latins, à moins qu'il ne se fut renfermé dans les mêmes circonstances.

Il avoüe lui-même qu'il s'est donné des licences que ces trois Auteurs n'ont pas prises, de changer l'Histoire en quelque chose, & d'y mêler des Episodes d'invention; mais il prétend avoir eu plus de liberté qu'eux, sous pretexte que son sujet n'est pris que de l'Histoire Ecclesiastique, qui ne peut être que l'objet *d'une croyance pieuse*; au lieu que la matiere choisie par les autres est tirée de l'Ecriture Sainte, à laquelle nous devons une foy Chretienne & indispensable, qui ne laisse aucune liberté d'y rien changer. Selon M. Baillet, M. Corneille auroit bien fait de répondre à ceux qui n'ont pas crû qu'en qualité de Poëte même il eut le privilege de corrompre l'esprit de Christianisme, & d'en alterer les maximes sur son Theâtre.

* Jugemens des Sçavans.

Nonobstant le tort qu'il a eû d'en user ainsi, ajoûte le même Critique, le succès de la Tragedie de Polyeucte a été très-heureux pour lui. Le Stile n'en est pas si fort, ni si majestueux que celui de *Cinna* & de *Pompée*, mais il a quelque chose de plus touchant, & les tendresses de l'amour humain y font un si agréable mêlange avec la fermeté du divin (c'est le langage de l'Auteur cité) que sa representation satisfait tout ensemble les devots à la mode, & les gens du monde.

M. Corneille dit qu'à son gré il n'a point fait de Piece où l'ordre du Theâtre fut plus beau, & l'enchaînement des Scenes mieux menagé; l'unité d'action, celle du jour, & celle du lieu y ont leur justesse.

L'Academie Royale de Musique a representé le 5 Mars pour la premiere fois la nouvelle Tragedie de *Renaud*, la Musique est de Mr des Marests, & le Poëme de Mr Pellegrin. Ces deux Autheurs ont donné des Pieces que le Public a reçûës avec applaudissement. Mr des Marests entre plusieurs autres Opera qui lui ont fait un grand nom, a fait la plus grande partie d'Iphigenie en Tauride, qu'on peut mettre entre les meilleurs, tant anciens que modernes, & Mr Pellegrin est Auteur de l'Opera de Telemaque, qui ne lui a pas

fait

Digitized by Google

fait moins d'honneur que Polydore & la mort d'Ulysse, que les Comediens du Roy ont representés avec succès.

Renaud n'a pas été aussi heureux : la premiere representation a été des plus tumultueuses : la seconde obtint beaucoup plus d'attention & quelques applaudissemens, cela faisoit esperer que cette Piece se releveroit comme tant d'autres dont les commencemens ont été aussi équivoques ; mais les fêtes publiques qu'on a celebrées au sujet de l'heureuse arrivée de l'Infante d'Espagne, ayant fait diversion à tous les autres Spectacles, les representations de *Renaud* se sont mal soutenuës dans le peu de temps qui restoit jusqu'à la clôture du Theâtre. Le Roy & l'Infante ont honoré cet Opera nouveau de leur presence ; honneur qui a été suivi d'une gratification de mille écus que Sa Majesté a donnés à l'Auteur de la Musique. Voilà tout ce que nous pouvons dire jusqu'à present de *Renaud* ; c'est à la reprise à faire juger s'il n'a pas merité un meilleur sort. Tout le monde convient qu'il y a d'excellens morceaux de la part du Musicien & du Poëte. Tels sont un songe & une Chaconne chantante dans le second Acte, un Monologue dans le quatriéme, & une Passacaille dans le cinquiéme. Voici les Vers du songe.

Digitized by Google

ARMIDE.

Aux charmes du sommeil je me livrois à peine ;
Quand du fond des Enfers j'ay vû sortir la Haine,
L'air sombre, l'œil farouche, elle traîne après soi
L'horreur, le carnage & l'effroy.
Suy moi, m'a t'elle dit, ta vengeance est certaine ;
Mon flambeau brille devant toy :
Elle part, je la suis ; j'aperçois mon perfide :
D'une main que ma rage guide,
Je lance un trait fatal armé contre ses jours ;
Mais helas ! ô foiblesse extrême !
Plus rapide que le trait même,
Tout mon cœur vole à son secours.

On peut juger par ce morceau de Poësie si l'ouvrage est bien ou mal écrit, puisque c'est à peu près le même style qui regne par-tout. Ce songe a été parfaitement bien exprimé par le Musicien, & excellemment chanté par Mlle Antier.

Comme l'Opera de *Renaud* est imprimé, nous nous contenterons d'en donner ici un extrait fort succint. Le sujet est pris du Tasse. *Armide* abandonnée par *Renaud* dans l'Isle deserte où elle l'avoit transporté, vint demander vengeance de cet affront dans le camp du Soudan d'Egypte ; sa beauté rangea tous les cœurs de son parti. Adraste Roy des Indiens fut le premier qui

qui jura la mort de *Renaud*; & c'est ce qui a porté l'Auteur à lui donner le Commandement de l'Armée du Soudan devant Ascalon, ville maritime à quelques stades de Jerusalem.

On suppose qu'Adraste avoit déja vû Armide lors qu'elle fit ses Captifs des plus braves Guerriers de l'Armée de Godefroy. Cela supposé, la Tragedie commence par une plainte d'Adraste sur l'absence d Armide; dans la seconde Scene on expose que Renaud doit venir proposer la Paix à tous ces Rois qui composent l'Armée d'Adraste. Ces propositions de Paix occasionnent la fête du premier Acte entre des Pastres & des Pastourelles, qui se flattent de joüir bien tôt d'une douce tranquillité. Après la fête Hidraot vient dans un char enflammé, & annonce à Adraste qu'Armide arrivera bien tôt, & qu'elle secondera leur vengeance contre leurs communs Ennemis, & sur-tout contre Renaud, dont le seul nom a ranimé sa colere; cela donne lieu à un Duo de fureur entre Adraste & Hidraot, qui a été fort applaudi. Armide arrive dans le second Acte; Adraste la voyant approcher dans une espece de gondole enchantée, traînée par des Demons transformez en Tritons & en Nereïdes, se cache pour l'entendre sans être vû, & laisse aux Matelots d'Ascalon le soin de la

recevoir & de chanter sa gloire dans une fête marine.

Armide se prête aux hommages qu'on lui rend ; mais ne pouvant plus long-tems faire violence au trouble dont elle est agitée, elle prie les habitans de ce rivage d'interrompre des chants qui ne servent qu'à augmenter son inquietude ; elle ordonne en même temps aux Genies de sa suite de se retirer, & de lui laisser le soin de sa vengeance. Elle reste seule avec sa confidente, avec qui elle se plaint de Renaud d'une maniere à faire entendre qu'elle l'aime autant qu'elle croit le haïr. Adraste qui a tout entendu du lieu où il s'étoit caché, se montre à ses yeux, il jure la perte de Renaud, mais plutôt pour punir Armide, que pour accepter la main de cette Amante irritée, qui se propose pour prix à quiconque la vengera de son infidele. Adraste ne peut long-temps soutenir ce caractere de fierté ; il expose toute sa foiblesse aux yeux d'Armide, qui l'engage à la venger. Armide, seule, reflechit sur la situation de son cœur ; elle ne sçait, si elle hait, ou si elle aime Renaud, & c'est precisément dans ces instants d'irresolution qu'elle voit approcher son infidele. Renaud surpris de voir Armide dans un lieu où il ne s'attendoit pas de la trouver, veut se retirer, Armide l'arrête, lui reproche

Digitized by Google

proche son manque de foy, & lui declare qu'elle en tirera raison. Renaud fait connoître à Idas son confident, qu'il aime toujours Armide. Idas le presse d'achever son Ambassade, & de partir d'un lieu où sa gloire court tant de risque. Renaud le r'assure, & lui dit que quelque amour qu'il ait pour Armide, il ne s'y abandonnera qu'après qu'il n'aura plus rien à craindre pour Jerusalem, ni pour sa gloire.

Dans le troisiéme Acte, Adraste assemble tous les Chefs de son armée, pour resoudre la Guerre ou la Paix. Il les invite tous à regler leurs volontez sur celle d'Armide, qui habillée en guerriere semble presider à ce Conseil. L'obéissance que tous ces Guerriers, Amants d'Armide, jurent à cette Princesse, amene la fête, qui est un triomphe pour la beauté dont ils suivent les loix. Après la fête Renaud vient proposer la paix, Armide voyant que la justice des propositions de Renaud ébranle tous les esprits, reproche à tous ses Amants le peu de soin qu'ils prennent de leur gloire passée, & le fait avec tant de succès qu'ils ne respirent plus que vengeance. Elle profite de ce moment favorable pour leur demander la tête de Renaud, & offre sa main à quiconque la lui apportera. Renaud indigné de la fureur d'Armide lui offre son cœur à percer, elle

en est troublée, Renaud lui dit que puisqu'elle veut bien lui laisser des jours infortunez, il sçaura les defendre contre ceux qui oseront les attaquer, & se retire en leur disant de se tenir prests pour le combat. Armide irritée de son orgueil anime tous ses Amans à l'en punir. Elle les y engage par un serment solemnel. Après le serment on vient annoncer à Adraste que l'ennemi s'avance; on coure aux armes. Il ne reste sur la Scene qu'Armide & Hidraot. Armide paroît toute troublée, Hidraot lui demande la cause de son trouble; Armide interdite lui dit qu'elle craint que Renaud n'échape, & qu'il faut qu'elle aille lui percer le cœur elle-même; Hidraot se défiant de sa foiblesse la veut retenir; mais elle poursuit son dessein, malgré tout ce qu'il peut lui dire pour l'en détourner. Renaud & Idas désarmez commencent le quatriéme Acte; Idas reproche à Renaud la temerité qu'il a euë de s'exposer seul à tant d'ennemis. Renaud lui répond, qu'il a voulu devancer Godeffroy, & qu'il s'est laissé trop emporter à l'ardeur de son courage. Il demande à Idas quel peut être le genereux vainqueur qui l'a empêché de perir lorsque tant de bras étoient levez sur lui; Idas lui répond que son casque l'a empêché de le reconnoître; mais que tous ses Rivaux sont demeurés

immobiles

immobiles à son approche. Renaud se persuade que c'est Adraste même qui lui a sauvé la vie. Dans ce moment il voit approcher Armide, & croyant qu'elle vient insulter à son malheur, il lui reproche sa barbarie ; Armide lui reproche à son tour son ingratitude, & lui apprend que c'est elle qui lui a sauvé la vie. Cela met Renaud dans l'état le plus violent où il se soit encore trouvé : il est prest à se jetter aux pieds d'Armide, & à lui declarer son amour, lorsque Melisser vient annoncer à cette Princesse, que tous les Rivaux de Renaud s'approchent avec Adraste, & viennent lui donner la mort ; Armide propose à Renaud de se sauver avec elle par le chemin des airs ; Renaud garde le silence ; Armide indignée veut l'abandonner à son mauvais sort, mais son amour ne pouvant lui permettre de le laisser perir, elle lui fait rendre ses armes & le fait sauver ; aprés un monologue très-touchant où Armide se plaint de l'amour qui la rend toujours malheureuse, Hidraot vient annoncer à Armide que tout est perdu, que Godeffroy vient de les attaquer, que le Ciel même est du parti de leurs ennemis, & que la foudre venge un parjure dont elle est seule coupable. Armide évoque les demons pour opposer les Enfers au Ciel, ce qui fait la fête de ce quatriéme

Acte. Armide leur ordonne de faire perir Renaud ; ils lui répondent qu'ils sont enchaînez par d'invisibles fers, & s'abîment après lui avoir dit qu'elle doit trembler à son tour, & fléchir sous le pouvoir suprême qui les fait rentrer dans les Enfers malgré eux. Hidraot reproche à Armide sa foiblesse pour Renaud ; il la quitte en lui declarant qu'il va donner la mort à ce Prince, ou perir lui-même. Armide veut l'arrêter, mais inutilement. Le cinquiéme Acte commence par une espece d'égarement d'Armide qui ne sçait où aller, le bruit du tonnerre & les cris des Sarrasins effrayez redoublent sa terreur ; Adraste blessé à mort, vient lui annoncer que ce même Renaud qui lui a porté un coup mortel, en destine autant à Hidraot ardent à le venger ; il meurt. Armide se reproche tout ce qu'elle a fait en faveur de Renaud. Elle entend un bruit de victoire, elle veut se tuer, pour ne pas tomber au pouvoir du vainqueur ; Renaud lui retient le bras, & lui declare enfin qu'il l'aime. Cette fin est précisément traitée comme dans le Tasse. La Tragedie finit par une fête éclatante que les Génies d'Armide viennent celebrer par ses ordres.

Après sept Representations de cet Opera, on a repris Phaëton, qu'on a joüé le 20 & le 21 pour la clôture du Theâtre.

Le

Le produit de cette derniere Representation est donné aux Acteurs pour leur Capitation, suivant l'usage ordinaire.

La vie est un songe, avec la petite Comedie d'*Edipe travesti*, sont les Piéces que les Comediens Italiens ont representées pour la clôture de leur Theâtre.

NOUVELLES E'TRANGERES.

De Constantinople, ce 28 Janvier 1722.

M. Emo Baïle de la République de Venise a obtenu du Grand Seigneur une Audience favorable : on lui a declaré qu'on n'avoit aucun dessein de rompre la Paix, & que le Traité de Passarowits seroit toujours observé avec exactitude.

Malgré ces assurances, le Ministre Venitien n'a pû se calmer, il est toujours allarmé par la démarche du Grand Visir, qui par les ordres du Grand Seigneur continue les preparatifs de guerre commencés. Divers corps de Troupes ont déja pris leur route vers l'Albanie & la Dalmatie. La flotte qui s'assemble dans le Canal sera composée de trente Sultanes, de quinze Frégates & de vingt-six Galeres, sans compter un très grand nombre de Bâtimens qui ont été le-

Digitized by Google

vés par deux compagnies de Marchands établis dans les Isles de l'Archipel.

De Moscou le 17 Fevrier 1722.

LE College des Conseillers d'Etat a été entierement supprimé, & celui des revisions a été reformé; ce dernier n'aura désormais que le nom d'un Bureau, & ne sera composé que de cinq Députés du Sénat; dés qu'on aura celebré les actions de graces pour la Paix signée à Nystadt, le Czar ira prendre les eaux à Olonits, & le jour en est fixé au 15 de Fevrier. Sa Majesté Czarienne toujours attentive à remplir les devoirs essentiels d'un parfait Monarque, a fixé un jour d'Audience par semaine qu'Elle accordera sans préférence à tous ses Sujets; Elle y écoutera leurs plaintes & leur fera rendre une exacte justice. Cette bonté si rare dans un Potentat a trouvé dans toute la Russie les applaudissemens qu'elle meritoit. On compte que le Voyage de Sa Majesté Czarienne dans la Province d'Astracan ne se fera pas cette année. On a publié une Ordonnance qui contient le détail des titres que le Czar prend aujourd'hui & dont il veut qu'on se serve dorénavant dans tous ses Etats pour intituler les Edits, Declarations & Ordonnances, les Sentences des Jurisdictions & les Passeports qui seront expediées en son nom.

De

De Stokolm, ce 26 Fevrier 1722.

ON a appris par des Lettres de Gottembourg que le Roi y étoit arrivé, & que Sa Majesté devoit bien-tôt passer dans la Gothie Meridionale pour visiter cette Province. M. de Silnergielm Maior General de ses Troupes, doit lui donner une Chasse extraordinaire dans une Terre qu'il a auprés de Jonckoping. Les maladies que le vent du Sud a causées en ce Pays, ne sont pas encore cessées : des maladies particulieres aux bestiaux en ont fait mourir une quantité prodigieuse dans la Scanie, dans le Sconem & dans le Blekin.

Le Major General de Loben Commandant en Chef dans le Duché de Finlande a écrit à la Cour qu'il avoit reçû au nom du Roy le nouveau serment de fidelité des Etats assemblés à Abo, & qu'il en avoit obtenu une somme considerable pour réparer les Fortifications de la Ville & de la Citadelle. On écrit de Vibourg que le Czar y a fait remettre les cinq cens mille Risdales qu'il doit fournir à la Suede pour le payement des deux millions de Risdales mentionnés à l'Article V. du Traité de Nystadt.

De

De Vienne.

LE premier Fevrier leurs Majestés Impériales tinrent Chapelle publique dans la Maison Professe des R. Peres Jésuites, où l'on commença les Prieres de Quarante heures. Le 20 l'Empereur tint Conseil le matin, & l'après-midi donna audience aux Ministres Etrangers. Le 24 l'Empereur accompagné des Chevaliers de la Toison d'Or en habits de cérémonie, se rendit à la Chapelle du Palais où il donna le Cordon de l'Ordre au Comte de Galbes arrivé depuis peu du Royaume de Naples. Le Reglement qui a été publié depuis peu pour les postes commencera à être executé au 17 Avril prochain, & personne ne sera exempt de payer les Ports des Lettres que le Chancelier & les Conseillers d'Etat; on a envoyé depuis quelques jours de nouveaux ordres en Hongrie pour y faire des Magasins, & on croit que l'Empereur sera obligé d'y faire passer encore des Troupes au Printemps prochain. On a depêché à tous les Ministres de l'Empereur dans les Cours Etrangeres, des copies des Actes de la Chancellerie Imperiale qui ont rapport à l'affaire du Duc de Meckelbourg, pour instruire les Puissances de la conduite de l'Empereur à l'égard de ce Prince.

On

On écrit de Hambourg que le Comte de Meisch Ministre Plenipotentiaire de l'Empereur auprès des Souverains de la Basse Saxe y est arrivé depuis quelques jours, & qu'il a fait dire aux Magistrats qu'il se contentoit de l'Hôtel du feu Baron de Gortz pour sa demeure, pour celle des Ministres de l'Empereur qui lui succederoient, pourvû que les Magistrats voulussent l'acheter des heritiers du deffunt & l'affranchir à perpetuité de la Jurisdiction de la Ville de Hambourg ; on croit que cette proposition sera acceptée, quoiqu'on en prévoye la consequence.

De Londres le 13 Mars 1722.

LE 4 Mars Juf Coggia Envoyé du Roy de Tunis fut conduit à l'Audience du Roy par le Lord Carteret Secretaire d'Etat : trois chevaux barbes richement harnachés se faisoient distinguer parmi les presens qu'il presenta à Sa Majesté ; on les mena le soir dans les Ecuries de Kinsingthon.

Suivant l'état des Vaisseaux Anglois que les Pirates ont pris, brûlés ou coulés à fond depuis cinq années, tant sur la côte d'Afrique que dans les Mers de l'Amerique, il paroist que l'Angleterre en a perdu pendant ce temps cent trente-six, ce qui a determiné Sa Majesté Britannique à faire armer six

Vaisseaux

Digitized by Google

Vaisseaux de guerre pour donner la chasse aux Forbans, & pour rétablir sur ces côtes la seureté du Commerce que leurs courses affoiblissent. On dit que les ordres circulaires pour l'Election d'un nouveau Parlement seront datrés du 17 Mars, & que le Roy se rendra le même jour à Westminster pour casser l'ancien. La Chambre des Communes a passé le Bill pour prévenir le Commerce clandestin des Marchandises de contrebande; celui qui regle les précautions contre le mal contagieux: un autre pour autoriser les Directeurs de la Compagnie de la Mer du Sud a disposer des Effets qu'ils ont entre leurs mains par Loterie ou par Souscriptions: un quatriéme pour prolonger le terme qui a été donné à cette Compagnie pour vendre les biens saisis & confisqués sur les anciens Directeurs: tous les Bills ont été envoyés suivant la Coutume à la Chambre des Pairs qui les doivent éxaminer avant la dissolution du Parlement. On a commencé dans les Bureaux de Whiteball le payement des six mois de paye qui sont dûs aux Officiers de terre & de mer; quant aux autres dettes de l'Etat on ne parle pas encore de les acquitter.

De Lisbonne, le 14 Fevrier 1722.

LE 2 Fevier, fête de la Purification de la sainte Vierge, leurs Majestez tinrent

Chapelle

Chapelle publique dans l'Eglise Patriarchale, où elles assisterent à la Benediction des Cierges, à la grande Messe & à la prédication : le même jour aprés midy, le Roy accompagné des Infans Don François & Don Antoine ses freres, partit de cette Ville, pour se rendre à Salvatierra, dont la Reine prit la route le lendemain avec les Infans ses fils. Sa Majesté Portugaise a eu dans ce Château une legere indisposition, qui n'a pas duré ; sa santé est parfaitement rétablie, & elle prend chaque jour sur les montagnes voisines le divertissement de la Chasse.

De Madrid le 4 Mars 1722.

LEURS Majestez Catholiques accompagnées dans un même Carosse du Prince & de la Princesse des Asturies, & suivies des Gardes du Corps, allerent en cortege le 17 Fevrier vers les quatre heures aprés midi à l'Eglise de Notre-Dame d'Atocha, où le *Te Deum* fut chanté en actions de graces de l'heureux rétablissement de la santé de la Princesse. Tous les Grands du Royaume, les principaux Officiers des Maisons Royales, & de celles du Prince & de la Princesse des Asturies, se trouverent dans cette Marche pompeuse, & y occuperent les places qui leur sont destinées

nées par le Ceremonial. On avoit tapissé & orné extraordinairement toutes les rues qui conduisent à cette Eglise située presque hors de la Ville. On avoit paré de festons & de guirlandes toutes les fontaines & leurs statues de marbre. Rien n'étoit plus superbe que la décoration de la rue des Orfevres, dont toutes les maisons étoient couvertes de brocard & d'étoffes d'or & d'argent, rehaussées de pierres précieuses & de perles. Les Régimens des Gardes Espagnoles & Walonnes sous les armes, & leurs Officiers à leur tête, formoient une double haye, qui retenoit à peine une foule prodigieuse de peuple empressé pour voir la Princesse des Asturies. Les acclamations redoublées ne cesserent que quand leurs Majestez Catholiques furent entrées dans l'Eglise; les mêmes acclamations les suivirent dans leur retour au Palais. On avoit illuminé avec profusion la grande place & les deux Pavillons qui terminent le grand corps de Bâtiment qui fait face à toute sa largeur. Cette illumination montoit à plus de trois mille flambeaux de cire blanche. Dès que leurs Majestez furent arrivées au Palais, elles se placerent avec le Prince & la Princesse des Asturies sur le balcon de leur grand Apartement. On commença aussitôt une espece de Carousel composé de quarante-huit Seigneurs Espagnols montez

Digitized by Google

tez sur des Genets richement harnachez, & divisez en trois Quadrilles differenciées par les couleurs de leurs habits & de leurs plumes. Leurs Majestez Catholiques furent infiniment satisfaites de l'adresse & de la bonne grace de ces Cavaliers. Aprés leurs courses on représéntа un combat naval formé par des Galeres, leurs Amirantes & leurs Capitanes qui étoient des corps d'artifice, furent parfaitement executez, ce spectacle ingenieux & magnifique fut terminé par un artifice également singulier, c'étoit deux arbres de feu qui parurent allumez pendant prés d'un quart d'heure. Toute la Ville se signala par des illuminations, des feux, des festins & des danses qui ne finirent que le lendemain au jour.

Le 23 Fevrier, les Députez de l'Academie Royalle Espagnole allerent au Palais complimenter le Prince & la Princesse des Asturies sur leur mariage, & ils eurent l'honneur de leur baiser la main.

Le 24, feste de S. Mathias, on celebra une grande Messe solennelle dans la Chapelle du Palais, où leurs Majestez Catholiques, accompagnées du Prince, de la Princesse des Asturies & des Infans, assisterent avec un grand concours de Grands, & de Seigneurs Espagnols.

De

Digitized by Google

De Rome, ce 25 Fevrier 1722.

LE 10 Fevrier, le Cardinal Ottoboni Vice-Chancelier de l'Eglise, tint Chapelle dans son Eglise Titulaire de Saint Laurent *in Damaso*, où il y eut exposition du Saint Sacrement ; après le Service il regala chez lui magnifiquement onze Cardinaux invités.

L'Ambassadeur de Portugal a donné un bal où il ne se trouva que les Princesses ; les autres Dames ne s'y trouverent pas, pour se venger de ce qu'il avoit oublié de les inviter à la fête qu'il donna il y a quelques mois. L'Ambassadeur de Venise qui n'a pas manqué de memoire pour elles, les a toujours vuës accourir avec empressement à toutes les fêtes qu'il a données, où le Chevalier de Saint-George & la Princesse Sobieska son épouse, ont reçu des honneurs extraordinaires, quoique masqués.

Le 17 Fevrier, le Pape envoya à M. le Duc de Guadagnola son neveu & à sa nouvelle épouse un present de vingt bassins garnis de toutes sortes de gibier, de fruits & de confitures, avec un service complet de porcelaine des Indes. La Duchesse de Guadagnola a charmé toutes les Dames de Rome par l'attention polie qu'elle a

euë

Digitized by Google

euë de prendre toujours chez elle la derniere place dans les visites qu'elle a reçuës. On pretend que le Pape lui avoit recommandé ce ceremonial.

De Turin, le 20 Feurier 1722.

ON se prepare icy en diligence pour y recevoir la Princesse Palatine de Sutslback, future épouse du Prince de Piemont; elle doit arriver le 15 Mars. Le Roy de Sardaigne a destiné une somme de deux millions pour les frais du mariage. La Cour ira au-devant de la Princesse jusqu'à Verceil. Le Marquis de Coudre a été nommé Grand-Maître de la Maison du Prince de Piémont; le Comte de Borghy Soû-Gouverneur du Prince, a été declaré Chevalier d'Honneur de la Princesse; & le Comte de Massel qui a été nommé son premier Ecuyer, aura sous lui deux Sous-Ecuyers & huit Gentilshommes.

Le 14 Fevrier, M. Molesworth, Envoyé Extraordinaire du Roy d'Angleterre en cette Cour, eut audience publique du Roy, de la Reine, & de la Duchesse Doüairiere de Savoye, y ayant été conduit par le Comte d'Harcourt & le Marquis d'Angrome Grand Maître des Ceremonies. Le lendemain il eut audience du Prince de Piémont, & l'aprés-midy il alla rendre visite

visite aux Princesses de Carignan. La Princesse Louise Philbert de Savoye, sœur du Prince Eugene, qui s'est retirée dans un Convent, à qui cet Envoyé vouloit rendre une pareille visite le même jour, le fit prier de la differer, & de la lui rendre sans ceremonie.

CHARGES ET DIGNITEZ des Pays Etrangers.

MOSCOU.

M. Jagosinski a obtenu de S. M. Cz. la Charge de Lieutenant General, vacante par le decès du Prince Gallicsin. il a aussi obtenu celle de Fiscal ou Procureur General du Senat.

VIENNE.

M. le Comte Michel Venceslas d'Althan, Conseiller au Conseil d'Etat, a obtenu de l'Empereur la place de Conseiller au Conseil des Finances, qui vaquoit par le decés du Comte de Mickosck.

Don Antoine Cartaldi a obtenu de l'Empereur le titre de Comte de l'Empire, en consideration de ses services, & de ceux qui ont été rendus à la Maison d'Autriche par ses ancêtres ; un Jean Cartaldi étoit

Digitized by Google

étoit General Commandant en Italie, sous le Regne de l'Empereur Charles-Quint.

M. Jean Ferdinand, Baron de Morell & de Sonnemberg, Conseiller de la Chambre Aulique, & Directeur de la Banque, a obtenu de l'Empereur le 24 Fevrier le Titre de Comte de l'Empire.

M. François-Joseph Comte de Tschernin & de Chicudenitz, l'un des Chambellans de l'Empereur, Assesseur Provincial, Echanson hereditaire, Lieutenant Royal & Juge Supreme des Fiefs du Royaume de Boheme, a obtenu le 25 Fevrier une place de Conseiller d'Etat.

ROME.

Le R. P. Jean-Baptiste Grimaldi Jesuite, a obtenu la place de Recteur du College Hongrois, vacante par la mort du R. P. Spinola.

LONDRES.

Le Docteur Richard Manning, Medecin celebre de la Ville de Londres, a été honoré le premier Mars du Titre de Chevalier.

Le Lord Hinkinbrook a été nommé par le Roy à la Lieutenance de Roy du Comté de Hintingdon.

M. Coniers d'Arcy a obtenu de Sa Majesté Britanique la Charge de Lieutenant Garde des Registres du *Nord Riding*

Digitized by Google

du Comté d'Yorck, qui vaquoit par la mort du Comte d'Holdernesse.

M. le Duc de Bolton a été élu unanimement pour Juge Assesseur par le Maire & les Magistrats de la Communauté de Saint Yves en Cornuailles.

MORTS, MARIAGES ET BAPTEMES des Pays Etrangers.

LE Prince Gallicsin Lieutenant General du Senat, & Colonel du Regiment des Gardes de Simonofski, est mort à Moscou le premier du mois de Fevrier.

M. Emblaniti, Evêque de Belcastro, dans le Royaume de Naples, est mort dans son Evêché au mois de Fevrier, âgé de quatre-vingt-cinq années.

M. Charles-Joseph Comte de Limbourg-Stirum, Sergent Major du Regiment des Cuirassiers de Palfi, a épousé à Vienne le 22 Fevrier Marie-Therese Comtesse de Klegonits, Dame du Palais de l'Imperatrice Amelie; leurs Majestez Imperiales, l'Imperatrice Amelie, & les Archiduchesses assisterent à cette ceremonie qui fut faite par M. l'Evêque de Vienne.

Madame Anne-Catherine, Baronne de Loé en Wissen, Chanoinesse de Neiss & Dame

Digitized by Google

Dame de l'Ordre de la Croisade, est morte à Dusseldorp le 30 Janvier dernier, & le 26 Fevrier suivant l'Imperatrice Amelie, accompagnée de l'Archiducesse sa fille, assista dans la Chapelle du Palais à un service solemnel qui s'y fit pour le repos de l'ame de cette Chanoinesse.

M. Ignace Bernard de Aldelburg, Conseiller Imperial, est mort à Vienne le 22 Fevrier.

M. Georges Mothier, Secretaire d'Ambassade d'Angleterre, est mort à Vienne en Autriche le 22 Fevrier.

Madame Anne Dorothée Arnoldige, épouse de M. Jean Ernest Cranz, Conseiller de la Regence du Comte de Hanau, & son Envoyé à Vienne, y est morte le 25 Fevrier.

Le premier de Fevrier le Roy & la Reine de Portugal avec les Infants, accompagnés des principaux Seigneurs & Dames de la Cour, se rendirent chez Don Diego Mendoca Coste Real, Secretaire d'Etat, par une porte qu'on avoit ouverte exprès dans le mur mitoyen du Palais. Leurs Majestez lui firent l'honneur de tenir sa fille sur les Fonts; la ceremonie de ce Baptême fut faite par le Patriarche de Lisbone, oncle maternel de l'enfant. Leurs Majestez après la ceremonie entrerent dans l'appartement de la Mere, qui se trouva en

Digitized by Google

assés bonne santé pour les recevoir, & lui laisserent pour sa fille un diamant de grand prix.

Le premier Mars l'Infant d'Espagne Don Philippe reçut à Madrid le Sacrement de Baptême dans la Chapelle du Palais, par les mains du Cardinal Borgia, en presence du Roy, de la Reine, du Prince & de la Princesse des Asturies. Le Marquis de Sainte Croix & la Duchesse de la Mirandole le tinrent sur les Fonts au nom du Duc de Baviere & de la Duchesse de Parme; le voile fut soutenu pendant la ceremonie par le Marquis d'Artorga, le Duc de Larco, le Duc de Giovenasco, le Prince Pio, le Duc de Lezera, & le Marquis de Laconi. Les Ambassadeurs & les Grands, & trois Conseillers de chaque Conseil se trouverent à cette fête auguste & sainte.

Don François Rodrigués de Mendarosqueta, Evêque de Siquença, est mort dans son Diocese en Espagne à la fin de Fevrier: Il avoit été Chanoine de l'Eglise de Tolede, President de la Chancellerie Royale de Valladolid, President de la Croisade, & Gouverneur du Conseil Royal de Castille.

Le R. P. Jean-Baptiste Spinola Jesuite, est mort à Rome le 9 Fevrier: Il étoit pour la seconde fois Recteur du College Hongrois,

Digitized by Google

Hongrois, & du Seminaire Romain. Son corps fut exposé le jour suivant dans l'Eglise de sainte Apollinaire; le Cardinal de Saint Agnès, Secretaire d'Etat, frere du défunt, assista dans cette Eglise à l'Office des Morts qui fut chanté pour le repos de son ame.

Le Duc de Paganica, qui avoit pris les quatre Mineurs le Dimanche precedent, fut ordonné Sous-Diacre à Rome le 15 Fevrier par l'Archevêque de Fermo son frere, & le 16 ce Duc conduisit Dona Faustini Mathéi sa fille, au Palais du Quirinal, où il fut introduit par la porte du Jardin, là elle reçut du Pape même la benediction nuptiale avec le fils du Duc de Poli, qui l'épousa; Sa Sainteté mit au doigt de sa nouvelle niéce un diamant de mille pistoles.

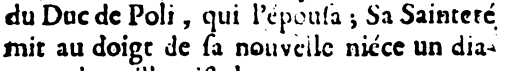

JOURNAL DE PARIS.

LA Piéce qu'on va lire est de M. Racine, fils du celebre Poëte Tragique de ce nom. Il est assez singulier qu'il se soit rencontré dans la mesure & la combinaison des Vers avec M. Piat, Professeur de Rhetorique au College du Plessis, dont nous

Digitized by Google

avons donné la traduction dans ce Volume page 73, à la suite de la Piece Latine de M. Grenan, Professeur de Rhetorique au College d'Harcour, qui s'est déja fait connoître au Public par plusieurs discours Latins, & par plusieurs Piéces de Poësies qui lui ont acquis à juste titre la reputation d'Orateur & de Poëte. On nous assure que c'est par l'ordre de S. A. S. M. le Comte de Clermont, que M. Racine a fait cette Traduction. Le Public sera sans doute bien aise de comparer les deux Traductions, qui quoique semblables pour la matiere & pour la forme, ne laissent pas pas d'avoir leurs differences.

LE ZEPHYRE ET LA ROSE.

DIALOGUE.

Traduit du Latin de M. Grenan.

ZEPHYRE.

Fille de Flore, aimable Rose,
Qui dans nos champs à peine éclose,
Y ramenes le temps serein,
Je viens te redonner au monde,
Reçoi mon haleine féconde,
Aimable Rose, ouvre ton sein.

Digitized by Google

LA ROSE.

Pere de la saison chérie,
Toi dont l'haleine rend la vie
A tout l'Univers languissant,
Laisse-moi, que viens-tu me dire?
O Zephyre, importun Zephyre,
Porte ailleurs ton souffle puissant.

ZEPHYRE.

Eh quoi! tes charmantes compagnes
Hâtent par-tout dans les campagnes
L'heureux moment de leur retour:
Déja chaque fleur, qui s'empresse,
S'accuse en secret de paresse;
Et toi seule tu crains le jour?

LA ROSE.

Helas! je sçais & je déplore
La folle ambition d'éclore
Qui tourmente déja les fleurs.
Puis-je voir sans verser des larmes
Celles qui partagent mes charmes
Ne point partager mes douleurs?

ZEPHYRE.

La Beauté que l'Espagne envoye
Amene avec elle la joye
Que toute la France ressent,
Et lorsqu'une juste allegresse
Condamne en tous lieux la tristesse;
Qui pleure, n'est point innocent.

Digitized by Google

LA ROSE.

Près de la Beauté qu'on voit croître,
Je vois la mienne disparoître,
Et mes honneurs s'évanoüir,
Ah ! quand je cesse d'être belle,
Ne serois je pas criminelle,
Si je pouvois me réjoüir ?

ZEPHYRE.

De tes presents qui ne s'honore ?
C'est toi qui donnes à l'Aurore
Ces doigts dont elle ouvre les Cieux.
Tes dons sont chers à Venus même.
Elle te doit l'éclat suprême
Qui la rend adorable aux Dieux.

LA ROSE.

Il est vrai que de mes largesses
Jadis se vantoient les Déesses,
Mais ces temps heureux sont passez ;
Aujourd'hui par une Mortelle
Je suis vaincuë, & devant elle
Tous mes attraits sont effacez.

ZEPHYRE.

Mais si tu sers à sa parure ?
Si pour orner sa chevelure,
Elle te cueille de sa main !
Si par elle un jour caressée,
Et parmi les Graces placée,
Tu te reposes dans son sein !

Digitized by Google

LA ROSE.

Quel doux espoir! . . Oüi je m'y livre.
Zephyre, à ce prix je veux vivre.
Redouble ton soufle sur moi.
Mais tes secours sont inutiles;
Elle arrive, & ses pas fertiles
Me feront éclore sans toi.

La Ville de Paris pour donner des marques particulieres de la part qu'elle prend à la joye publique, a donné un feu d'artifice & un bal, que le Roy a bien voulu honorer de sa presence.

Le 10 de ce mois, les Prevôt des Marchands, Echevins, Procureur du Roy & Receveur, se rendirent à l'Hôtel de Ville environ sur les quatre heures aprés midi, & quelque tems aprés M. le Gouverneur de Paris y arrivant, precedé de ses Gardes & Gentilshommes, Messieurs les Prevôt des Marchands, Echevins, & les autres Officiers de Ville en Robbes noires, precedez des Huissiers, descendirent jusques au bas des degrez en dedans de la grande Porte, & vis-à-vis le Bureau des Huissiers, où ils le reçûrent; après les complimens reciproques ils l'accompagnerent (excepté M. le Prevôt des Marchands, qui à cause de ses infirmitez rentra dans le Bureau des Huissiers) jusques dans la

Digitized by Google

Chambre dite de la Reine, qui est destinée pour lui dans de pareilles occasions. Après quoi ils retournerent au Greffe, où ils reçurent Mrs. les Conseillers & Quartiniers, ensuite ils prirent leurs Robes de velours.

Et sur les six heures du soir, Mrs. les Magistrats du Corps de Ville, qui avoient été la veille inviter le Roy & l'Infante-Reine, étant avertis que le Roy alloit arriver, descendirent jusqu'au Carosse du Roy, ayant à leur tête M. le Gouverneur de Paris, precedez des Huissiers, & accompagnez de Messieurs les Conseillers & Quartiniers; ils eurent l'honneur de complimenter Sa Majesté, (Monsieur le Prevôt des Marchands portant la parole.) Le Roy étoit accompagné de Monsieur le Duc d'Orleans Regent du Royaume, de M. le Duc de Chartres, de M. le Duc de Bourbon, de M. le Comte de Clermont, de M. le Prince de Conti, de M. le Comte de Toulouse, & de M. le Maréchal Duc de Villeroy, Gouverneur de Sa Majesté. Le Corps de Ville accompagna le Roy jusques sur l'Estrade devant les croisées de la grande Salle sous un dais qui lui avoit été preparé.

L'Infante-Reine étant arrivée quelques momens aprés, deux de Mrs. les Echevins, avec Madame la Comtesse de Bethune fille de M. le Gouverneur de Paris;

&

& Madame de Morangiere fille de M. le Prevôt des Marchands, la reçurent à la portiere de son Carrosse, Elle étoit accompagnée de Madame la Duchesse de Vantadour, Madame la Princesse de Soubise, & autres Dames de sa Cour. Ils la conduisirent ensuite jusques sur l'Estrade devant les croisées de la grande Salle auprès du Roy. Cette Salle étoit ornée de riches Tapisseries très bien illuminée, & les Vingt-quatre Violons de Sa Majesté y jouoient les plus beaux airs de Lully.

Peu de temps aprés l'arrivée de l'Infante Reine, le Roy donna les ordres pour tirer le feu d'artifice; dès qu'il fut tiré, S. M. fut conduite dans les Appartemens de M. le Greffier en chef de la Ville, & l'Infante Reyne dans celui qui lui avoit été préparé dans la Salle dite *des Capitaines.*

Le Roy & l'Infante Reine soupérent dans leurs Appartemens à leur petit couvert, & furent servis par les Officiers de S. M.

Avant le souper du Roy, M. le Greffier en Chef eut l'honneur de lui faire la reverence, presenté par M. le Maréchal Duc de Villeroy.

M. le Gouverneur de Paris & M. les Prevost des Marchands, Eschevins & autres Officiers de Ville en robes de velours accompagnerent toujours le Roy.

Digitized by Google

Après le souper du Roy & de l'Infante Reine, cette Princesse revint dans l'Appartement du Roy, où ils attendirent que l'Estrade qui étoit élevée devant les croisées de la grande Salle fut ôtée. Quand cela fut achevé, le Roy & l'Infante Reine retournerent dans la grande Salle, où le Roy vêtu du même habit qu'il avoit à son Bal du Louvre, ouvrit le Bal avec Mademoiselle de Charolois, & après avoir dansé avec Mademoiselle de Clermont & une autre Dame, il sortit de l'Hôtel de Ville & fut reconduit jusqu'à son Carrosse par M. le Gouverneur de Paris & M. les Prevost des Marchands, Eschevins, Procureur du Roy, Greffier & Receveur, &c.

S. M. revint au Palais des Thuilleries au bruit des acclamations continuelles de tout le peuple qui étoit en foule dans la Place de l'Hôtel de Ville dans toutes les rues de son passage.

L'Infante Reyne entra un moment dans le Bal, & lorsqu'elle partit pour retourner au Louvre, Elle fut reconduite par les deux plus anciens Eschevins avec les mêmes cérémonies qui avoient été observées à son arrivée.

Le Bal fut continué fort avant dans la nuit par les Princes, Princesses, Seigneurs & Dames qui étoient restez.

Pendant le Souper du Roy & de l'Infan-

te

Digitized by Google

te Reine, & pendant le Bal on servit des Confitures seches, des fruits & toutes sortes de rafraîchissemens aux personnes qui se trouverent dans toutes les Salles.

On fit aussi distribuer des rafraîchissemens à tous les Officiers & Gardes du Roy & de l'Infante. On fit couler [illegible] fontaines de vin dans les coins de la Place de Greve, &c.

Le bruit de plusieurs Boëtes, une décharge des Canons rangez sur le bord de la riviere, & un grand nombre de fusées precederent le feu d'artifice, dont la magnificence & le dessein répondoient parfaitement à l'objet de cette fête : on va en juger.

L'EXPLICATION

Digitized by Google

L'EXPLICATION DU FEU D'ARTIFICE

Dressé dans la Place de Grêve par ordre de Messieurs le Prevôt des Marchands, & Echevins, & tiré en presence du Roy, de l'Infante Reine, & de toute la Cour, placée aux fenêtres de l'Hôtel de Ville.

POUR rendre cette explication plus exacte & plus sensible à tout le monde, il faut supposer que les peuples les moins civilisez ignorant les veritables causes de leur existence, ont neanmoins toujours senti qu'ils en étoient redevables à un principe infiniment superieur. Ils s'imaginoient que les vertus, & même les passions avoient des Genies particuliers qui présidoient sur elles; ils donnoient à ces Genies le nom de Divinitez, & ils leur rendoient differens cultes, pour se les rendre favorables. Le progrès de cet usage a par succession de tems introduit des symboles qui ont servi à expliquer les pensées & les intentions du peuple. C'est ce même usage qui fait encore, pour ainsi dire, le langage des Edifices publics: les Anciens l'ont transmis aux Modernes, & c'est sur les modeles de l'Antiquité, que ceux qui ont à traiter ces sortes de sujets, tâchent de regler leurs idées.

C'est

Digitized by Google

C'est donc sur ce plan consacré & respectable, que l'on a conçu l'idée generale du Feu d'artifice élevé sur neuf piliérs, au sujet de la nouvelle alliance de la France avec l'Espagne, & de l'heureuse arrivée à Paris de l'Infante Reine.

Tout l'édifice représentoit le Temple de l'Amour heroïque & vertueux, different de l'Amour profane, fils de Venus Marine, qui tire son origine de la Mer; c'est le fils de la Venus Uranie, qu'on croit être le principe des unions vertueuses, des grands & heureux évenemens, & qui possede toutes les perfections, dont le flambeau éclaire sans brûler, & dont les fleches expriment cette éloquence victorieuse qui lui est si naturelle pour toucher les cœurs, & les attirer à lui.

On voit cet Amour Celeste en pied sur un Autel, avec tous ses attributs, qui semble recevoir les vœux & l'encens qu'on lui offre. C'est sous ce symbole que la Ville de Paris & toute la France rend graces au Ciel de la double alliance, qui fait un des plus grands & des plus heureux évenemens de notre siecle. On lit sur le piédestal de l'Amour ces mots tirez de Virgile,

OMNIA VINCIT. *Il soumet tout.*

Les deux devises placées à droite & à gauche, designoient les suites heureuses qu'on

qu'on doit attendre de cet Amour heroïque. La premiere a pour corps un jeune sep de vigne sans grape, qui entoure un arbrisseau, & pour ame,

CRESCENT, CRESCET AMOR.

A mesure qu'ils croîtront, l'amour croîtra.

La seconde est un Soleil qui s'élevant sur l'horison répand ses premiers rayons sur un jeune Lys qui est encore en bouton, avec ces mots,

NEC TOTUS ADHUC SE SE EXPLICAT ARDOR.

Cet Astre ne répand pas encore son ardeur toute entiere. L'application en paroît juste.

Pour entrer dans l'idée de la joye generale, on avoit placé l'Inscription suivante au haut de la calore du Temple,

HILARITAS PUBLICA.

Allegresse publique.

Comme on lit dans les Inscriptions antiques.

On sent assez l'application de la gracieuse Hebé, Déesse de la Jeunesse, qui occupoit la partie superieure du frontispice, sans qu'il soit necessaire d'en remarquer la convenance. On lisoit au bas ce vers tiré du cinquiéme livre de l'Eneïde,

FORMA INSIGNIS VIRIDIQUE JUVENTA.

Elle est recommandable par sa beauté, & par la vivacité de sa grande jeunesse.

Ces

Digitized by Google

Ces devises & inscriptions qui ont été faites dans le même tems que celles des Arcs de triomphe, sont du même Auteur.

Tout l'édifice étoit feint de marbre de diverses couleurs, & orné de trophées galans, de lacs d'Amour, de carquois, de fleches, de guirlandes de fleurs, & de couronnes de laurier, qui lioient la Vertu, & l'attachoient à cet Amour vertueux.

Toute la façade de l'Hôtel de Ville étoit magnifiquement illuminée, comme elle le fut le jour de l'arrivée de l'INFANTE REINE, de même que les trois jours ordonnez pour les rejouissances publiques.

SUITE DU JOURNAL DE PARIS.

LE Roy a fait construire à Marseille une Galere Reale neuve, qui fut mise à l'eau le 28 Fevrier dernier. Elle a été benite suivant l'usage, & M. l'Evêque de Marseille en a fait lui-même la ceremonie. Elle portera le nom de *Marie* comme l'ancienne Reale.

M. d'Argenson, Chancelier, Garde des Sceaux de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, & Intendant de Touraine, a obtenu du Roy la Charge de Lieutenant General de Police de la Ville de Paris, sur la démission volontaire de M. de Baudry qui l'occupoit.

L'attendance

Digitized by Google

L'Intendance de Touraine a été donnée par le Roy à M. Herault Maître des Requêtes & Procureur General du Grand Conseil, où les Lettres d'Avocat General de M. Dauby ont été enregistrées le 20 Mars.

M. Aubourg a été rétabli dans sa Charge de Tresorier alternatif des Bâtimens du Roy, L'Edit en a été enregistré au Parlement le 13 de ce mois.

Monsieur le Duc d'Orleans est tombé malade du quinze au seize, & a été saigné deux fois. Heureusement cette maladie n'a pas duré long-temps, & la convalescence du Prince a calmé les inquietudes de toute la France.

Le quinze de Mars quatriéme Dimanche de Carême, le Roy entendit la Messe chantée par sa Musique dans sa Chapelle du Louvre, & l'après midi le R. Pere Portail de l'Oratoire prêcha devant Sa Majesté.

Le 20 Mars le Roy a été dîner à la Muette, où il a pris le divertissement de la Chasse. L'Infante Reine y alla l'après midy avec Madame la Duchesse de Vantadour. La Princesse après s'être reposée fut au Château de Madrid dans sa Caleche, & le Roy y fut à cheval. Une heure aprés l'Infante Reine en partit, & le Roy ne revint à Paris que sur le soir.

Le vingt-trois Mars on a celebré à l'ordinaire l'anniversaire de la Reduction de

Paris

Digitized by Google

Paris, & le même jour le Jubilé accordé par le nouveau Pape à son avenement au Pontificat, a commencé dans toutes les Eglises de Paris : il doit durer quinze jours, & finir le lendemain du jour de Pâques, qui est le sixiéme d'Avril. La Bulle en avoit été presentée au Roy le 21 par M. le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris.

Le 22 Dimanche de la Passion le Roy entendit la Messe chantée par sa Musique dans sa Chapelle du Louvre ; l'après-midi Sa Majesté entendit la prédication du R. P. Portail de l'Oratoire, & fut ensuite se promener aux Champs Elisées, accompagné de M. le Maréchal Duc de Villeroy son Gouverneur.

Le 24 M. le Duc d'Ossone Ambassadeur Extraordinaire du Roy d'Espagne, eut audience particuliere du Roy ; il y fut conduit par M. Remond Introducteur des Ambassadeurs.

Le même jour le même Introducteur conduisit à une audience particuliere de Sa Majesté M. le Bailly de Mesmes, Ambassadeur ordinaire de la Religion de Malthe.

L'après midi le Roy accompagné de M. le Comte de Clermont, & de M. le Maréchal Duc de Villeroy son Gouverneur alla dans le Parc de Vincennes prendre le divertissement de la Chasse de l'oiseau.

M. le Marquis de la Fare, & M. le Vidame

Digitized by Google

Vidame de Chartres, sont revenus de la Cour d'Espagne. On dit que Sa Majesté Catholique a demandé une Abbaye en France pour M. l'Abbé de la Roche, fils du Secretaire de sa Chambre, qui a signé avec M. du Bois Secretaire du Cabinet du Roy, l'Acte de remise & de reception des deux Princesses échangées.

Le 26 le Roy accompagné de M. le Duc de Bourbon, & de M. le Maréchal Duc de Villeroy son Gouverneur, alla au Palais Royal visiter Monsieur le Duc d'Orleans Regent du Royaume.

Sa Majesté a créé depuis quelques jours cinq Charges d'Intendant des Finances, en faveur de M. d'Ormesson & de M. de Gaumont Conseillers d'Etat, & Commissaires des Finances; de M. de Baudry, Maistre des Requestes, cy-devant Lieutenant General de Police; de M. Pelletier de Signy, & de M. Dodun, aussi Commissaires des Finances.

M. l'Abbé de Ravanes a pris séance au Conseil en qualité de Conseiller d'Etat d'Eglise, le 21 Mars.

On mande de Madrid que tous les Conseils de cette Ville ont été reçus au Palais le 3 Mars, suivant leurs rangs, & que là ils ont eu l'honneur de baiser la main du Roy, de la Reine, du Prince & de la Princesse des Asturies, qu'ils complimenterent

Digitized by Google

plimenterent ſur leur mariage. Le 7. le Cardinal de Borgia adminiſtra le Sacrement de Confirmation à l'Infant Don Philippes, qui eut le Prince des Aſturies pour Parrein dans cette ſainte ceremonie. Cet Infant reçut l'habit de l'Ordre de ſaint Jacques le 8. des mains de M. le Marquis de Bedmar, Preſident du Conſeil des Ordres. Il eut pour Parrein M. le Marquis de Sainte Croix Majordome de la Reine. M. le Marquis de Montalegre, Sommelier du Corps, & M. le Duc d'Arco Grand Ecuyer du Roy, lui mirent les éperons. Cette ceremonie ſe fit dans la Chapelle Royale, où leurs Majeſtez Catholiques & le Prince & la Princeſſe des Aſturies s'étoient rendus, & ce fut en qualité de Commandant d'Aledo que l'Infant Dom Philippe reçut l'habit de l'Ordre de Saint Jacques, en preſence des premiers Chevaliers de cet Ordre, qui avoient été avertis de la part du Roy de ſe trouver à la Chapelle Royale.

Les réjoüiſſances publiques & les fêtes données à l'occaſion de l'heureuſe arrivée de l'Infante Reine à la Cour de France, commencerent le 8 de ce mois par le Bal de ceremonie ſans maſques, que le Roy donna, & dont nous avons parlé dans le premier Volume du Mercure de ce mois,

Nous

Digitized by Google

Nous avons omis de dire, en faisant la description de ce magnifique & brillant spectacle, que la simphonie, aussi nombreuse qu'excellente, étoit placée dans les amphitheâtres dressez aux deux bouts de la Salle.

Le Roy entra dans cette superbe assemblée vers les huit heures du soir, accompagné de Monsieur le Duc d'Orleans, du Duc de Chartres, du Duc de Bourbon, du Comte de Charolois, du Comte de Clermont, du Prince de Conti, du Comte de Toulouse, du Maréchal Duc de Villeroy, des principaux Officiers de Sa Maison & Seigneurs de sa Cour. Sa Majesté se plaça dans son fauteüil au milieu de la salle : les Princes & Princesses du Sang assis sur des plians, aux deux côtez du Roy, commençoient le cercle du bal, qui étoit continué par un très-grand nombre de Dames de la Cour en robbes d'étoffes d'or & d'argent, enrichies de tout ce que la broderie & les pierreries peuvent y ajoûter de magnificence. Les grands Officiers de la Couronne & les Seigneurs de la Cour très superbement habillez, furent placez sur des formes derriere le cercle ; & les gradins dressez autour de la sale étoient occupez par des personnes de distinction, également parées.

L'Infante-Reine arriva un moment aprés le Roy, & se plaça à la droite de

Sa

Digitized by Google

Sa Majesté, qui ayant pris Mademoiselle de Charolois, commença le bal par un branle, après lequel le Roy dansa plusieurs menuets, avec la dignité & la grace qui accompagnent toutes ses actions; & lorsque l'Infante-Reine se retira, S. M. l'accompagna jusqu'à la porte de la salle.

Nous avons donné dans ce même premier Volume de Mars, la description de l'illumination generale des Thuilleries, & du Feu d'artifice élevé sur le grand bassin du parterre, dont la décoration representoit le Mont Parnasse, sur lequel Apollon & les Muses étoient placées à differentes hauteurs. Les deux allées qui traversent ce Parterre, étoient remplies de tout l'artifice qui devoit accompagner les jets, les fontaines de feu & les grandes girandes, dont tout ce grand corps étoit garni.

A sept heures du soir le Roy vint sous le dais qui avoit été preparé sur la terrasse; l'Infante-Reine y accompagna S. M. & se plaça à sa droite. Dès que le Roy parut, tout le vaste Jardin des Thuilleries retentit des acclamations de joye d'une multitude prodigieuse de Peuple qui étoit accouru à cette superbe fête. Elle commença par une décharge d'une grande quantité de boëtes, & de canons placez sur le quay des Thuilleries: on tira ensuite le Feu d'artifice, dont l'execution répondit

à

Digitized by Google

à la magnificence de l'illumination. Les cris de joye & les acclamations publiques recommencerent après le feu, & elles ne cesserent que lorsque le Roy fut rentré dans ses appartemens.

Au milieu des fêtes qui ont été données au Public pour celebrer l'heureuse arrivée de l'Infante-Reine, la principale attention du Roy a été de rendre à Dieu de solemnelles actions de graces de la convention de son Mariage avec l'Infante-Reine, & de sa nouvelle alliance avec l'Espagne. Nous avons donné dans le premier Volume de ce mois la Lettre du Roy, au Cardinal de Noailles Archevêque de Paris, pour faire chanter un *Te Deum* solemnel dans son Eglise Metropolitaine le 12 de ce mois. Le Roy s'y rendit sur les quatre heures après midi, accompagné par Monsieur le Duc d'Orleans, de tous les Princes du Sang, du Maréchal de Villeroy son Gouverneur, &c. S. M. étoit precedée pendant la marche des Gardes de la Prevôté, des Cent Suisses le Drapeau déployé; les Gardes du Corps marchant à pied autour du Carrosse.

Le Roy alla se placer au milieu du Chœur sur un Prie-Dieu, au-dessus duquel étoit un Dais, après avoir été reçû à la Porte de l'Eglise par le Chapitre, à la tête duquel le Cardinal de Noailles le complimenta

Digitized by Google

plimenta. Les Officiers de la Couronne, les principaux Officiers de S. M. & les Seigneurs de la Cour s'étoient rendus à cette auguste Ceremonie, ainsi que M. le Garde des Sceaux de France, accompagné de plusieurs Conseillers d'Etat & Maistres des Requestes.

Le Clergé, le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes & le Corps de Ville qui avoient été invitez de la part du Roy par M. des Granges, Maitre des Ceremonies, y assisterent en Robe de ceremonie & à leurs places ordinaires. Le Cardinal de Noailles officia Pontificalement au *Te Deum* qui fut chanté au bruit d'une salve generale des canons placez sur le quay des Thuilleries, de ceux de l'Hôtel de Ville à la Gréve, & de la Bastille.

Digitized by Google

FESTES DONNE'ES

DANS LE PALAIS ROYAL au Roy & à l'Infante Reine, par Monsieur le Duc d'Orleans, Regent du Royaume, le Jeudy 12 & le Samedy 14 Mars.

MONSIEUR le Duc d'Orleans a celebré avec pompe la nouvelle alliance de la France avec l'Espagne, & l'heureuse arrivée de l'Infante Reine à Paris.

Le Jeudy 12 Mars le Roy aprés son souper se rendit au Palais Royal, pour y commencer le Bal magnifique qui lui avoit été preparé par les ordres de Monsieur le Duc d'Orleans. Toutes les Cours & les façades du Palais Royal étoient parfaitement éclairées par un nombre infini de flambeaux de cire blanche, de terrines & de lampions. La façade de la place & la terrasse sur le jardin étoient entierement illuminées avec de grands flambeaux de cire blanche. Le Bal occupa les appartemens de Monsieur le Duc d'Orleans, & de M. le Duc de Chartres, la grande Gallerie & d'autres pieces très vastes qui ne pouvoient

Digitized by Google

voient contenir la multitude galante de masques qui remplit cette nuit-là le Palais Royal. Les rafraîchissemens furent distribuez avec une telle profusion, que l'abondance & le goût regnerent également dans toutes les Salles jusqu'au grand jour qui termina la fête.

Le Roy la commença en dansant le premier avec Mademoiselle de Charolois. Sa Majesté avoit un habit d'étoffe d'or, garni de boutons de diamant. Les manches étoient couvertes de dentelles d'or, & semées de perles. L'Infante Reine vint aussi à ce Bal superbe. Monsieur le Duc d'Orleans en fit les honneurs si noblement & si gracieusement, que cette nombreuse assemblée de masques, souvent renouvellée pendant cette belle nuit, fut toujours satisfaite de ses manieres & de sa fête.

Le Samedy suivant quatorze Mars, le Palais Royal fut encore honoré par la presence du Roy, qui vint y voir la seconde fête que lui avoit consacrée Monsieur le Duc d'Orleans, au sujet de la double alliance de la France & de l'Espagne. Sa Majesté se rendit à cinq heures après midi au Palais Royal, elle fut reçûë au bas du grand Escalier par Monsieur le Duc d'Orleans, qui la conduisit à la Salle de l'Opera, dans la loge de Madame. Le Roy y assista à la representation de *Renaud*,

Digitized by Google

Tragedie en musique, & se plaça entre Madame & Madame la Duchesse de Vantadour, qui tenoit sur ses genoux l'Infante Reine. Sur le derriere de la même loge étoient Monsieur le Duc d'Orleans, M. le Maréchal Duc de Villeroy Gouverneur de Sa Majesté, & M. le Duc de Noailles Capitaine de ses Gardes du Corps, actuellement de service. Dans la Loge attenant étoient M. le Duc de Chartres, M. le Duc de Bourbon, & M. le Comte de Clermont. Les autres principales Loges étoient occupées par Mademoiselle de Chartres, Mademoiselle de Beaujolois, & par d'autres Princesses & Dames de la Cour, toutes en habits de ceremonies. Enfin la Salle de l'Opera fut remplie de l'assemblée la plus aimable & la plus brillante qu'on y ait jamais admirée.

Ce fut le même jour au soir que la superbe illumination du Palais Royal & de la Place enchanta tout Paris.

M. Openor, Ecuyer, Directeur General des Bâtimens de Monsieur le Duc d'Orleans, chargé de la Décoration de la Place & du Feu d'artifice, s'est acquité de cet emploi au goût des connoisseurs. Tout le tour de la place du Palais Royal étoit décoré d'un ordre en Bossages peint en marbre, profilé d'une quantité prodigieuse de lampions. On avoit dressé aux deux

larges

Digitized by Google

larges avenuës de la Ruë S. Honoré deux grands Arcs de triomphe d'un ordre Dorique à double face, terminé par un Attique, couronné des armes de France. Ces Arcs de Triomphe, outre une infinité de lampions rangés differemment & toujours ingenieusement, étoient éclairés sur chacune de leurs faces par des girandoles & des lustres magnifiques. Aux deux côtés de la Place depuis ces Arcs de Triomphe jusques aux Ruës Fromenteau & Saint Thomas du Louvre, regnoient deux portiques soutenant deux Galeries découvertes, dont la balustrade étoit ornée de tapis peints en velours brodé d'or, & chargée d'obelisques & de girandoles, garnies d'une prodigieuse quantité de lumieres. Ces deux galeries étoient terminées par deux Arcs de Triomphe en retour, qui marquoient l'entrée des ruës Fromenteau & Saint Thomas, & qui étoient couronnés de deux Pauillons peints en drap d'or. Sous ces riches Pavillons on découvroit en marbre blanc les Portraits du Roy & de l'Infante-Reine; le premier à droite & le second à gauche. Tous les deux entourés de guirlandes de fleurs naturelles, & éclairés d'une maniere trés-brillante.

Entre ces deux Arcs de Triomphe se presentoit la façade servant de baze au Feu d'artifice, du même ordre que le reste de

la place, avec portiques, galeries découvertes, tapis peints en velours garnis de frange d'or, obelisques & girandoles de lumieres; le milieu de cette façade étoit distingué par une grande arcade soutenuë de pilastres, d'arriere-corps & de Cariatides de bronze doré. Au-dessous du cintre de l'arcade paroissoient les armes de France & d'Espagne accolées dans le même Cartouche, supporté par la Renommée & par la Victoire, sur un fond orné d'un tapis de velours bleu semé de fleurs de lys d'or, & cantonné de deux cartouches ovales, où paroissoient les chiffres du Roy & de l'Infante Reine. La balustrade posée sur le Portique étoit soutenuë en cet endroit par deux Tritons terminés en gaîne, entourés de coquilles & de plantes aquatiques.

Pendant que l'on tira le feu, ces ornemens furent surmontés d'un grand Soleil d'artifice, environné de rayons les plus lumineux qui ayent jamais brillé dans de semblables occasions. Au dessus des Armes de France & d'Espagne accolées, & aux deux côtez de la Couronne Royale voltigeoit une banderole où on lisoit en gros caracteres dorés ces mots Latins

NATIVO JUNGUNTUR AMORE.

Ils sont unis par l'amour du sang.

Au

Au dessus de la même arcade on appercevoit dans un lointain la cime fumante du Mont Etna, les Titans sembloient accablés sous le poids de cette Montagne enflammée ; ce fut de là que partit le gros artifice. Le Peuple vit couler avec joye quatre fontaines de vin qui sortoit à gros boüillons de quatre masques, dont deux étoient placez aux deux portiques de la façade, & les deux autres au milieu des portiques qui embellissoient les deux côtés de la Place.

La façade du Palais Royal étoit entierement illuminée par de grands flambeaux de cire blanche. Entre sept & huit heures du soir, le Roy après l'Opera qu'il avoit donné à toute la Cour, se rendit avec l'Infante Reine, sous un dais superbe qu'on avoit dressé exprès au dessus de la grande porte du Palais Royal ; ce dais en forme de pavillon brodé d'or & couronné de deux grandes aigrettes, portoit dans le bas relief & camayeu cette légende en lettres d'or :

L'alliance de la France avec l'Espagne.

Dans le moment que le Roy parut, les Trompettes, les Timbales, & les Hautbois qui se faisoient entendre depuis longtemps, redoublerent leurs fanfares éclatantes, qui furent accompagnées des acclamations des spectateurs accourus à cette

Digitized by Google

fête pompeuse. Toute la Place garnie de lumieres innombrables offroit à Sa Majesté un spectacle des plus singuliers & des plus brillants. Le feu d'artifice fut servi avec une vivacité qui ne laissa pas languir l'attention des curieux. Il est impossible d'en détailler avec exactitude tous les agrémens. Plus un spectacle occupe, moins il est aisé de le dépeindre. Parmi la quantité considerable d'artifice choisi, on remarqua pourtant une fontaine de feu liquide qui formoit une cascade à doubles napes tombantes dans un bassin en saillie. Cet artifice extraordinaire & gracieux charma tous les yeux qui le virent, & l'on se figura dans cet instant que le Château d'eau nouvellement construit dans la place du Palais Royal, renfermoit des sources de feu. Le Roy aplaudit fort à la varieté & au goût du spectacle, & s'en retourna au Louvre très satisfait de la fête & du Prince qui la lui avoit offerte.

Voici des Vers qu'elle a fait naître, qui en finiront agréablement la Relation.

MEnaçans comme le tonnerre
Des rochers embrasez se lancent vers les Cieux,
Des feux sans nombre sur la terre,
Formant par l'art ingenieux
Arcs triomphaux, Obelisques, Portiques,
Montrent

Montrent du Dieu du jour le Palais radieux :
Puissans Dieux ! quels efforts magiques
Changent la face de ces lieux.
Bacchus s'y montre avec largesse,
J'entends mille cris d'allegresse.
Couronné par l'Hymen de fleurs & de lauriers,
Mars y forme des sons aussi doux que guerriers.
Arcs orgueilleux consacrez la memoire
D'un jour si beau, si plein de gloire,
Vous apprenez à nos yeux ébloüis
Que l'auguste Regent celebre cette fête
A l'honneur de VICTOIRE, à l'honneur de LOUIS,
Cours, vole, que rien ne t'arrête
Agile Renommée, aprens à l'Univers
Avec quelle magnificence
Le glorieux Regent celebre l'alliance
Et de l'Espagne, & de la France,
Vite, pars, vole, fend les airs.

Tous ces jours de fêtes & de réjoüissances publiques, ont été marquez par des décharges d'artillerie repetées plusieurs fois chaque jour, & il y a eu le soir des feux de joye & de grandes illuminations chez les Ministres Etrangers, chez les Seigneurs de la Cour, ainsi qu'à l'Hôtel de Ville & dans toutes les ruës.

Digitized by Google

Description du Feu d'artifice & des fêtes données par le Duc d'Ossone, Ambassadeur d'Espagne Extraordinaire.

DEpuis l'arrivée de l'Infante-Reine le Duc d'Ossone Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté Catholique, n'a laissé passer aucun jour sans donner des marques éclatantes de son zéle pour le service du Roy son Maitre par des fêtes continuelles, dans lesquelles on ne sçauroit dire si la varieté l'emportoit sur la magnificence, ou la magnificence sur la varieté; à des illuminations superbes il a fait succeder des festins, dont la profusion des mets ne pouvoit être surpassée que par leur delicatesse; les Concerts qui les accompagnoient attiroient la curiosité du Public, & ravissoient les sens par leur melodie; de grandes largesses répandues à sa porte dans le sein des Pauvres qui s'y presentoient en foule, ou confiées aux Prêtres de sa Paroisse pour être distribuées en secret à ceux qui n'osoient pas s'y presenter, ont fait voir toute l'étenduë de sa charité; & le Spectacle qu'il donna le 24 de ce mois, est une preuve évidente qu'il ne reconnoît aucun interêt quand il s'agit de soutenir la dignité de son caractere.

Entre

Entre le Pont-Neuf & le Pont-Royal, vis-à-vis le balcon de l'Infante-Reine, s'élevoit du milieu de la *Seine* un magnifique Temple consacré au Dieu Hymen. Cet édifice flotant dont la hauteur approchoit de quatre-vingts pieds, étoit de figure quarrée à quatre faces, dont chacune avoit plus de dix toises de large. Chaque face avoit une grande arcade entre quatre colonnes d'ordre Corinthien de marbre bleu, ornée de festons de myrthes & de roses selon l'usage des Anciens, qui avoient coutume de les employer dans les festins & dans les mariages. Les chapiteaux des colonnes étoient dorez, de même que les bases.

Cet édifice flotant étoit élevé sur un rocher escarpé, au pied duquel on appercevoit des Tritons, des Syrennes, des Chevaux & plusieurs autres monstres marins, qui sembloient s'élancer du fond de la Riviere pour prendre part à la joye publique.

Au bas des colonnes regnoit autour du Temple une balustrade à hauteur d'appui, bordée de lumieres, ainsi que les corniches. La plate-forme qui servoit de toit à l'édifice étoit surmontée par un Attique de marbre blanc, orné à chaque face de deux Cartouches qui renfermoient les chiffres de l'Infante-Reine, ayant sur les quatre angles un groupe d'Amours, dont les uns te-

noient des arcs & des fléches, les autres des carquois & des flambeaux, les autres des cœurs unis ensemble, pour marquer la parfaite union du Roy & de l'Infante-Reine.

Au dessus de chaque arcade étoit attaché un Cartouche doré, dans lequel on avoit mis les Chiffres du Roy & de l'Infante Reine entrelassez.

Les murs du Temple, qui étoient tout transparens en découvroient l'interieur, qui étoit illuminé comme les dehors, de sorte qu'à la faveur de l'illumination que produisoit au milieu de la nuit une infinité de terrines & de lampions, on distinguoit aisément les Figures, les Devises & les Inscriptions, & tous les autres ornemens dont il étoit enrichi.

La principale face du Temple, plus décorée que les autres, à cause qu'elle regardoit le balcon de l'Infante-Reine, portoit sur le frontispice cette Inscription Latine dans un grand Cartouche,

HYMENÆO VINDICI.

C'est-à-dire: *Au Dieu d'Hymenée garant de la Paix.*

Aux deux côtez de cette inscription on avoit mis dans deux autres Cartouches deux Devises sur le Mariage du Roy & de l'Infante-Reine. Dans l'un, c'étoit une jeune *Vigne* plantée au pied d'un *Ormeau*, dont

dont elle embrassoit le tronc avec ses pampres, & ces quatre mots pour ame,

IN PUBLICA COMMODA CRESCENT.

Qui signifient que *le Prince & la Princesse croîtront comme la Vigne & l'Ormeau pour le bonheur des Peuples.*

Dans l'autre on avoit mis deux *Orangers* chargez de feüilles & de fruits, qui entrelassoient leurs branches, & pour ame ce Vers d'Horace,

UMBRAM HOSPITALEM CONSOCIARE AMANT.

Pour marquer que *ces augustes Epoux, figurez par ces deux Arbres, assureront par leur Alliance une protection durable à leurs Sujets.*

Sur la meme face l'Hymenée paroissoit sous la figure d'un jeune homme dans la fleur de son âge, avec des cheveux blonds & des aîles, tel qu'on le represente en pareilles occasions. Il avoit près de lui un Autel orné de fleurs. Il tenoit d'une main deux Couronnes de myrthe attachées ensemble par deux rubans bleu & rouge, qu'il offroit au Roy & à l'Infante-Reine, avec ces mots,

FIRMANTUR DUPLICI NEXU.

Un double nœud les affermit.

De

De l'autre main il tenoit son flambeau allumé, avec lequel il mettoit le feu à un monceau d'armes, près duquel la Discorde étoit enchaînée à l'affust d'un canon, & gemissoit sous le poids de ses chaînes, pour faire entendre que la conclusion seule de ce futur Mariage étouffe la Guerre & affermit la Paix en l'Europe.

Sur les angles de cette face, près la base des colonnes, paroissoient les fleuves du *Tage* & de la *Seine*, chacun appuyé sur son urne, & tous deux se tendant la main pour signe de leur reconciliation, qui est l'effet de l'auguste Alliance qui vient d'être formée entre la France & l'Espagne: l'un couronné d'une branche d'*Oranger* avoit près de lui un Ecu aux Armes d'Espagne, l'autre couronné de *Lys*, tenoit un bouclier aux Armes de France. L'un & l'autre étoit environné de ses Naïades.

Le Mariage des Rois étant ordinairement le gage de la felicité publique, & ayant coutume de répandre parmi les Peuples la joye avec l'abondance, on avoit rempli les autres trois faces par les figures de la *Paix*, de *Cerés* & de *Bacchus*, qui en sont les symboles naturels, & l'Hymenée à qui ces trois Divinitez tiennent une fidele compagnie, n'auroit aucun agrément sans elles; c'est pourquoi sur la face du Temple qui regardoit l'Hôtel de

Ma.

M. le Duc d'Ossone, la Déesse de la *Paix* paroissoit sous la figure d'une femme qui avoit un air de serenité. Elle tenoit un rameau d'*Olivier* qui designe le repos public. A ses pieds on voyoit des petits Amours, qui tenoient des pinceaux, des compas, & autres instrumens des Arts que la Paix fait toujours fleurir.

A la face qui regardoit le Pont-Neuf, on voyoit la Déesse *Cerés* couronnée d'*épis*, & tenant une corne d'*Abondance*. Elle répandoit une grande abondance de fruits que de petits Amours ramassoient en badinant.

L'autre face, qui regardoit le Pont-Royal, étoit occupée par le Dieu *Bacchus*, dont la tête étoit ornée d'une couronne de *Lierre*. D'une main il tenoit son *Thyrse* entouré de feüilles de Vigne, & de l'autre une coupe, dans laquelle de jeunes Amours voltigeant en l'air, versoient le jus qu'ils exprimoient d'une grappe de Raisin, & faisoient des jeux bachiques autour de lui.

Sur le roches qui servoit de fondement au Temple, paroissoient les Tritons, dont il a été parlé au commencement, sonnant de leurs *Conques*, les autres monstres marins étoient couronnez de *Roseaux*, & des Amours portez par des Dauphins, joüoient au milieu des Eaux pour marquer le calme

profond

profond que l'alliance de la France & de l'Espagne va faire regner sur la Terre, comme sur les Mers.

Le Temple étoit bloqué d'un Parc formé par cinquante batteaux joints ensemble, & qui du côté du Louvre s'étendoit depuis le bout du Jardin de la Reine, jusqu'au second Guichet des Galleries du Louvre, & du côté de l'Hôtel de M. le Duc d'Ossone, depuis l'Hôtel de *Conti* jusqu'à la Ruë des Saints-Peres, de sorte qu'ils formoient un quarré long de 120 toises, & large de 60. Ces batteaux étoient chargez de 50 Piramides hautes de 15 pieds de differentes figures, & bordez d'une infinité de terrines, qui rangées sur une même ligne faisoient un cordon de lumieres étincellantes qui rendoient la surface de la Riviere toute rouge.

Entre ce grand Parc & le Temple, il y avoit vingt Chaloupes ou Gondoles, qui postées aux quatre faces de l'édifice, formoient une espece de petit Parc, d'autant plus brillant que les unes étoient peintes en rouge & en jaune, & les autres en rouge & en bleu. Il y en avoit huit couvertes d'un Dais cramoisi à fleurs & crêpines d'or, & semé de Châteaux, de lions & de flammes d'or. Les autres douze portoient chacune un mast, disposé en forme de piramide, garni de lanternes de verre

&

& d'autres, & de la cime duquel pendoit un Pavillon rouge, doré aux Armes d'Espagne; leurs poupes & leurs prouës avoient les mêmes ornemens. Elles étoient pleines de feux d'artifice d'une nouvelle invention, qui se promenoient & se plongeoient plusieurs fois dans la Riviere sans s'éteindre. On y voyoit des *Balons* d'eau, des *Gerbes* sur des plateaux, des *Soleils*, de grosses *Grenades* & des Fusées *Royales*, qui traversant la Riviere d'un bord du Parc à l'autre, faisoient des jeux & des figures très-divertissantes.

Soixante Matelots vêtus de differentes couleurs, convenables à leur employ, & avec des hupets faits exprés pour la fête, conduisoient ces Chaloupes, guidez par un Chef qui voguoit à la tête de tous dans un Batteau separé. Cent Artificiers habillez en *Cyclopes* tiroient de ces Chaloupes le Feu d'artifice dont elles étoient pleines.

Outre l'artifice d'eau, il y avoit encore de l'artifice d'air, qui consistoit en *Soleils* brillans, *Dauphins* ou *Genoüilleres*, en *Fusées* & *Serpenteaux* extraordinaires.

Outre les terrines, les lampions & les pyramides dont le Temple étoit éclairé, il renfermoit une quantité prodigieuse d'artifice, consistant en *Gerbes*, en *Lames*, en *Pots à Feu*, en *Lardons*, en *Saucisses*, en *Pluye d'Or*, en *Soleils tournans* & en *Fixes*, de sorte qu'au premier signal qui fut

fut donné, l'édifice parut tout d'un coup un Rocher tout de feu, tandis que les illuminations des Batteaux & des Chaloupes qui l'environnoient, formoient un corps de lumieres, qui multipliées par la réverberation de l'eau, répandoient au milieu de la nuit, un trés-grand jour aux environs.

Ce superbe Spectacle commença par l'illumination des Batteaux & des Chaloupes, & ensuite par celle du Temple, ce qui fut executé dans un instant. Si-tôt que tout fut illuminé, on fit partir plusieurs Fusées d'honneur, qui servirent de signal pour la fête. Dans le même tems le Concert des Timbales, des Trompettes, des Hautbois & des Bassons, se fit entendre de loin, & ces instrumens divers formerent par leurs sons éclatans autant d'échos sur la Riviere.

Dans cet instant M. le Duc d'Ossone monta en carrosse pour aller avertir le Roy que l'on n'attendoit que Sa Majesté pour tirer le feu, & pendant ce temps-là les quatre chaloupes remplies d'instrumens partirent pour aller joindre celles qui étoient chargées de feux d'artifice, qu'elles amenerent prés du Temple, & ensuite elles se retirerent aux quatre Angles du grand Parc, où elles resterent pour continuer leur simphonie. Dès que ces

Chaloupes

Digitized by Google

Chaloupes furent arrivées le Roy parut au Balcon avec l'Infante Reine, & pour lors les Cyclopes commencerent entre eux une espece de combat par des feux d'artifice qu'ils se jetterent de part & d'autre, ce qui fit un jeu très divertissant sur l'eau. Ceux de la Balustrade du Temple voyant que ces temeraires combattans s'approchoient trop près d'un lieu consacré à une Divinité, & craignant qu'ils ne vinssent pour s'en rendre les maîtres, les repousserent vigoureusement par un deluge de feu qu'ils lancerent sur eux, ce qui les obligea à se retirer promptement. Dans le fort de la mêlée l'Hymenée impatient de prendre part à une fête qu'on celebroit à l'honneur du plus grand Roy & de la plus auguste Princesse de l'Univers, mit le feu avec son flambeau aux armes de *Bellonne*, & ensuite à l'artifice du Temple, qui se répandit dans les airs avec un bruit terrible, pour faire éclater sa joie jusques dans l'Olympe.

Il n'est pas possible de dire quel fut le plaisir que goûterent tous les spectateurs durant tout le temps de ce spectacle : les uns loüoient la magnificence de M. le Duc d'Ossone, les autres l'habileté des Artisticiers, & tous ensemble avoüoient qu'ils n'avoient jamais rien vû de si beau. Le Roy même, quoi qu'accoutumé à ne voir que

de

de très grandes choses, ne put se dispenser d'applaudir à une fête si bien disposée & si bien executée.

Après que le feu du Temple fut tiré, la simphonie finit le spectacle comme elle l'avoit commencé, en repetant des airs à l'honneur de l'Hymenée & de la Paix, & le Roy se retira fort satisfait. M. le Duc d'Ossone, qui par une distinction des plus singulieres avoit eu l'honneur de venir depuis les Thuilleries jusqu'au vieux Louvre dans le Carrosse de Sa Majesté, eut encore celui d'occuper la même place depuis le Louvre jusqu'aux Thuilleries, où il prit congé du Roy, & s'en retourna à son Hôtel, où il donna un magnifique souper à une nombreuse troupe de Dames & de Seigneurs que la curiosité du spectacle y avoit attirez, & trois jours après il partit pour Madrid, où il a eu la permission d'aller pour amener Madame la Duchesse sa femme à Paris.

CHARGES, EMPLOIS.

M. Gitard, Ingenieur en chef à Lille, a été nommé Commandant du Fort Saint Sauveur de la même place, par la retraite de M. Bonnet.

Le

Le Sr du Vignaux, cy-devant Aide-Major de Fontarabie, a été pourvû de l'Aide-Majorité de la Ville de Cambray, vacante par la mort du Sr du Verger.

Le Sr de Château-neuf, Capitaine reformé au Regiment de la Sarre, a été pourvû de la Capitainerie des Portes de la Citadelle de Valenciennes, vacante par la mort du Sr Gausy.

M. de Malefre, Lieutenant Colonel du Regiment d'Infanterie de Conti, a été pourvû de la Lieutenance de Roy de Longwy, vacante par la mort de M. de Libertas.

Le Sr Dugilas, Lieutenant de Grenadiers au Regiment d'Anjou, a été pourvû de la Capitainerie des Portes du neuf Brisack, vacante par la mort du Sr de Pons.

Le Sr du Villars, Capitaine reformé d'Infanterie, a été pourvû de la Capitainerie des Portes de Mont-Louis, vacante par la retraite du Sr la Barthe.

Le Commandement du vieux Château de Bayonne a été donné à M. de Bonnaire, Major du Château-neuf de Bayonne; ladite Charge vacante par le changement du Sr Pinsun, qui en étoit pourvû, à la Lieutenance de Roy de la Citadelle de Bayonne.

La Majorité du Château-neuf de Bayonne,

Digitized by Google

ne, à M. Castaing, Capitaine au Regiment de Bourbonnois.

MORTS DE FRANCE.

DAme Marie-Marguerite Basins de Besons, épouse de Messire Jean Claude de Lastie, Marquis de Saint-Jal, Vicomte de Beaumont, Seigneur de Chamboulive, Gabriac, & autres lieux, Mestre de Camp de Cavalerie, deceda le 22 Mars âgée de 23 ans.

Messire Denis de la Haye Vantelay, Chevalier, Seigneur de Saint-Brisson, la Bousselle, & autres lieux, est mort le 22 de ce mois, en son Château à Charly sur Marne, âgé de quatre-vingts-seize ans & cinq mois. Il avoit servi en qualité d'Ambassadeur du Roy pendant quarante années. Il avoit succedé à Messire Jean de la Haye son pere, qui avoit été Ambassadeur à la Porte pendant vingt-deux ans, où le défunt avoit été aussi en cette qualité pendant dix ans. Il fut de là Envoyé extraordinaire en Baviere, à la place du Duc de Vitry, où il avoit servi douze ans. Pendant qu'il fut à Munick, le mariage de Monseigneur le Dauphin avec Madame la Princesse de Baviere fut conclu. M. le Marquis de Croissy, frere de M. Colbert, fut envoyé

Digitized by Google

voyé pour cet effet à Munick, où M. de la Haye ne contribua pas peu de ses conseils à la conclusion de ce mariage. De Munick, le Roy Louis XIV de glorieuse memoire, l'envoya son Ambassadeur à Venise, & aprés y avoir été dixhuit ans, à cause de son grand âge, il supplia le Roy de le rappeller; ce que Sa Majesté lui accorda: il revint en France. Il s'est acquité de tous ces emplois avec beaucoup de zele, de capacité, d'integrité, & un tres-grand desinteressement.

Le 23 Mars, Messire Charles d'Hervilly, Seigneur de Devise, Lieutenant de Roy des Ville & Château de Ham, est mort au Château de l'Echelle en Picardie, âgé d'environ 75 ans. Il avoit épousé en premieres noces Demoiselle Anne de Brouilly, & en secondes noces Demoiselle Elisabeth-Françoise de Bourgongne, Dame de Mautour, belle-sœur de M. Moreau de Mautour, Auditeur des Comptes, Academicien de l'Academie Royale des Inscriptions & Belles Lettres.

Messire François Robert, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Sous-Doyen de la Grand-Chambre, Abbé de Paimpont, est mort à Paris le 26 de ce mois, âgé de 85. ans.

MARIAGES.

Digitized by Google

MARIAGES.

MEssire Isidore-Marie Lotin, Chevalier, Marquis de Charny, Châtelain de Chauny, &c. a épousé le cinquiéme de ce mois Marie Olimpe Dubiés.

La Maison de Charny est fort ancienne & distinguée, elle compte au nombre de ses ancêtres Geoffroy de Charny, Gouverneur de la Ville de Saint Omer, dont les Historiens de France celebrent les grandes actions sous Philippe de Valois en 1340, qui étoit frere de Jean de Charny, Chevalier, & un des quatre Maîtres des Requêtes de l'Hôtel du Roy Charles cinquiéme, en 1364.

Depuis cette Maison a rempli successivement & jusqu'à present des places considerables dans l'épée & dans la robbe, & s'est toujours alliée avec distinction: Il est fils de Messire Nicolas-François Lotin, Chevalier, Marquis de Charny, & de Saint Pere-avy, Châtelain de Chauny, & President de la Cour des Aydes; & de Louise Larcher, dont la Maison est assez connuë depuis très long-temps.

Mademoiselle Dubiés est fille de Messire Antoine Oudart, Chevalier, Marquis Dubiés, de Savigny, Herculés, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roy; & de

Digitized by Google

de Charlotte Desmoutiers de Merinville.

On n'ignore pas l'ancienneté & l'illustration de la Maison Dubiés, & qu'Oudart, Seigneur Dubiés, Chambellan du Roy François premier, Capitaine de la Ville de Boulogne, Senéchal & Gouverneur du Boulonnois, & Chevalier de l'Ordre de Saint Michel, étoit Maréchal de France en 1543.

La Maison Desmoutiers de Merinville est aussi très ancienne & illustre par elle-même, & par les plus grandes Maisons où elle s'est alliée.

Scipion-Louis-Joseph de la Garde, Marquis de Chambonas, fils unique, par la mort de son frere Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, du Comte de Chambonas, Lieutenant de Roy & Baron des Etats de Languedoc, d'une des plus illustres Maisons de cette Province, & de Marie-Charlotte de Fontanges, heritiere de l'illustre Maison de Fontanges, épousa le 22 de ce mois dans la Chapelle du Château de l'Arsenal, Claire-Marie, née Princesse de Ligne & du Saint Empire, fille de Hyacinthe né Prince de Ligne & du Saint Empire, Marquis de Mouy, dont l'illustre Maison est asses connuë dans toute l'Europe.

Digitized by Google

ARRESTS, LETTRES PATENTES, & Declarations.

ARREST du 6 Mars 1722. qui ordonne que les declarations faites par les Receveurs des Consignations, au profit de ceux ausquels il appartient des sommes dans les Contrats des rentes constituées sous les noms desdits Receveurs sur l'Hôtel de Ville de Paris, en consequence de la Declaration du 24 Juin 1721. seront controllées au Controlle des Actes des Notaires, sans que pour raison dudit droit de Controlle il soit perçu aucun droit.

ARREST du 14 Mars, qui permet aux Negocians de Marseille de faire sortir leurs Vaisseaux destinez pour les Ports d'Italie.

Le Roy estant informé que depuis la cessation du mal contagieux à Marseille, & attendu le bon estat des autres lieux de la Provence, qui en ont esté cy devant infectez, où la santé acheve de se rétablir de jour en jour, l'on est disposé dans les differens Ports d'Italie à recevoir les Bâtimens venans de Marseille avec leurs Cargaisons de marchandises du pays, & autres du Commerce de ladite Ville; Sa Majesté n'estimant pas convenable de faire executer plus long temps l'Arrest de son Conseil du 22 Fevrier 1721. qui deffend ce Commerce, par des motifs qui heureusement ne subsistent plus aujourd'huy; & ne voulant pas differer plus long-temps de procurer, autant qu'il est en Elle, le soulagement de ses Sujets de ladite

Ville

Digitized by Google

Ville & pays, par le rétablissement d'un Commerce dont ils ont esté privez si long-temps; Oui le Rapport du Sieur Le Pelletier de la Houssaye, Conseiller d'Estat ordinaire & au Conseil de Regence, Controlleur General des Finances. LE ROY ESTANT EN SON CONSEIL, de l'avis de Monsieur le Duc d'Orleans Regent, a permis & permet aux Negocians de ladite Ville de Marseille, de charger & faire sortir leurs Vaisseaux destinez pour les Ports d'Italie, comme ils ont fait cy-devant, en se conformant aux Ordonnances & Reglemens rendus sur le fait du Commerce & Navigation, &c.

DECLARATION du Roy du 14 Mars 1722, Registrée au Parlement, concernant les Marchandises des Colonies Françoises, qui ordonne que l'Article XXVI. des Lettres Patentes du mois d'Avril 1717. soit executé selon sa forme & teneur, & en consequence, que les Maîtres des Bâtimens revenans des Isles & Colonies Françoises, soient tenus de representer à leur arrivée en France un état signé & certifié des Commis du Domaine d'Occident, des Marchandises qu'ils auront chargées ausdites Isles & colonies. Ordonnons que faute par lesdits Maistres de remettre dans les vingt-quatre heures de leur arrivée dans les Ports de France aux Commis des Bureaux de nos Fermes ledit état de chargement, ou faute de rapporter les Marchandises conformes audit état, suivant la verification qui en sera faite par lesdits Commis, ils soient reputez avoir fait Commerce des Marchandises desdites Isles avec l'Etranger, & en consequence que les Vaisseaux & Marchandises soient confisquez, les Proprietaires desdites Marchandises & les Capitaines & Maistres

desdits Bâtimens condamnez solidairement en l'amende de mille livres, & autres peines portées par ledit Article XXVI, &c.

ARREST du 17 Mars, qui proroge jusqu'au dernier Juin prochain le delay porté par l'Arrest du 9 Decembre dernier, pour la continuation de la recette des especes & matieres d'or & d'argent par les Changeurs, sans déduction d'aucuns droits sur le public.

LETTRES Patentes données à Paris au mois de Mars 1721, Registrées au Parlement le 21 Mars 1722, portant don, cession & délaissement aux Prevôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, de l'Isle des Cignes, pour servir aux Déchireurs de Batteaux, & de Port public pour les bois à ouvrer & à brûler.

ARREST de la Cour de Parlement, du 21 Mars, portant deffense aux Clercs des Procureurs & Huissiers, de porter dans le Palais & autres Jurisdictions, des épées, & des cannes ou bâtons, & de porter des épées & des habits indécens par tout ailleurs.

ARREST du 24 Mars, qui commet Martin Girard pour recevoir par forme de regie & de recouvrement, pendant six années, à commencer du premier Avril prochain, les droits rétablis par les Arrests des 20 & 21 Mars 1722. Ordonne S. M. que le Resultat du 23 Mars 1722. sera executé selon sa forme & teneur : ce faisant, que Martin Girard, qu'Elle a commis à cet effet, recevra par forme de regie & de recouvrement pour le compte de Sa Majesté, pendant six années, à commencer du premier Avril prochain, les

droits

Digitized by Google

droits rétablis par les Arrests des 20 & 22 Mars 1722. sur les Offices de tiers-Referendaires, Taxateurs de dépens, Verificateurs & Rapporteurs des défauts, Receveurs & Controlleurs des amendes, épices, sabatines & vacations, Inspecteurs desdites amendes, Greffiers, Gardes-Conservateurs des minutes des Arrests, Sentences, & Enquesteurs, & Commissaires Examinateurs, Controlleurs des declarations de dépens, Syndics des Communautez des Procureurs, Huissiers & des Commissaires au Chastelet de Paris, Conservateurs des Offices de France, Garde des Bannieres & Archives du Chastelet de Paris, Gardes des Archives des Cours & Jurisdictions, Conservateurs des decrets volontaires, & leurs Controlleurs, Tresoriers de France, Conservateurs des gages intermediaires, & autres Offices supprimez par l'Edit d'Aoust 1716. sur le pied qu'ils estoient reservez par ledit Edit, & conformément au Tarif estant sous le contre-scel d'iceluy, les droits manuels sur le Sel, les droits attribuez aux Controlleurs des Gardes-minutes des Chancelleries, & ceux des Substituts Adjoints, sur le pied qu'ils estoient reservez, & que la perception en estoit ordonnée par les Edits de Janvier 1715, Decembre 1716. Janvier & Novembre 1717. les droits de Courtiers-Jaugeurs, ceux des Inspecteurs aux Boucheries, & ceux des Inspecteurs aux Boissons, sur le pied qu'ils estoient perceus par les Fermiers & alienataires avant les Arrests du Conseil du 24 Fevrier 1720. & les droits des Quais, Ports, Halles & Marchez de la Ville de Paris; sçavoir, ceux créez depuis l'année 1689. sur le pied des trois quarts reservez par l'Edit de May 1715. & conformément au Tarif attaché sous le contre-scel de la Declaration du 6 Aoust audit an,

& ceux creez avant 1689. sur le pied de la totalité des droits qui leur estoient attribuez, pour estre lesdits droits levez en la même forme & maniere qu'ils l'estoient avant l'Edit du mois de Septembre 1719. & conformément aux Tarifs qui subsistoient lors de la suppression ordonnée par ledit Edit, à l'exception des droits sur le Bois à brûler, Charbon de Bois, Coterets & Fagots, sur lesquels Sa Majesté a ordonné qu'il ne sera rien innové à ce qui s'est pratiqué depuis ledit Edit du mois de Septembre 1719. Permet Sa Majesté audit Martin Girard, d'establir en vertu de ses simples procurations, pour la Regie & perception desdits droits, (& pour les fonctions d'aucuns des Offices supprimez ausquels lesdits droits étoient attribuez, & dont les fonctions sont necessaires) les Commis qu'il jugera à propos, qui seront receus & installez sans aucuns frais. Ordonne Sa Majesté, que les contestations qui pourront survenir sur la perception desdits droits, seront decidées; sçavoir, celles qui concernent les droits sur les Quais, Ports, Halles & Marchez de la Ville de Paris, par le Sieur Lieutenant General de Police, & par le Sieur Prevost des Marchands, chacun en ce qui les concerne; & pour celles qui peuvent concerner les autres droits mentionnez audit Arrest, par les Sieurs Intendans & Commissaires départis dans les Provinces & Generalitez du Royaume, sauf l'appel au Conseil: Sa Majesté leur attribuant à cet effet toutes Cours & Jurisdictions necessaires, & icelles interdisant à toutes ses Cours & autres Juges, &c.

SUPPLE'MENT.

Digitized by Google

SUPPLEMENT.

LOuis-Joseph de Rochebonne, Doyen de l'Eglise & Comte de Lyon, étant devenu Titulaire de l'Evêché de Carcassonne, dont il étoit déja Coadjuteur par le decès de Louis-Joseph Adhemar de Monteil de Grignan son oncle, le Chapitre de Lyon a élu pour Doyen Louis-Anne de la Baume-Suze, Chanoine, Comte & Maître du Chœur de ladite Eglise, âgé de 35 ans, dont la personne est aussi recommandable par ses mœurs & sa vertu, que par son illustre naissance, tant du côté paternel que de celui de sa mere, nommée Marthe d'Albon de Saint Forgeux, Maison assez connuë, qui tire son origine des Dauphins de Viennois, qui depuis plus de trois siecles a donné des Comtes à l'Eglise de Lyon; deux Doyens, un Archevêque, six Abbés de Savigny, & deux Gouverneurs de suite aux Provinces de Lyonnois, Bourbonnois, haute & basse Marche; sçavoir, Jean d'Albon, Chevalier d'honneur de la Reine Catherine de Medicis, & Jacques d'Albon son fils, connu sous le nom du Maréchal de Saint André, Chevalier des Ordres de

Digitized by Google

Saint Michel & de la Jarretiere, premier Gentilhomme de la Chambre du Roy, & Maréchal de France.

La Terre de Suze fut portée dans la Maison de la Baume, par la Princesse de Saluces, qui épousa Louis de la Baume en 1426.

Un des Ayeux du nouveau Doyen, épousa Très-haute & Très-illustre Princesse, Dame Henriette de Savoye, Marquise de Villars & de Mirebel.

La Maison de la Baume-Suze est encore alliée à celles de Levi Vantadour, de Bressieux, de Damas, de Lavardin, de Rochebonne, de Froulay, d'Arpajon, de la Croix Chevrieres, de Sassenage, &c.

Cette ancienne Maison a donné beaucoup de Prelats à l'Eglise, entre autres un Evêque d'Orange, un Evêque de Viviers, un Evêque de Tarbes, un Archevêque d'Auch, &c.

Il s'est glissé une faute page 85 du premier Volume du mois de Mars, en disant que l'on va imprimer par Souscription, *La France* du P. Ange, Carme Déchaussé, *en 6. Vol. in-folio.*

La verité est que le P. Ange, Augustin Déchaussé de la Place des Victoires à Paris, travaille à une nouvelle Edition, & a presque refondu *l'Histoire Genealo-*

gique

gique & Chronologique des trois Races Royales de France, des Grands Officiers de la Couronne, &c. composée autrefois par le feu P. Anselme son Confrere, & remise au jour dans une seconde Edition en 1712, par feu M. du Fourni. Les grandes augmentations qu'il y fait pourront conduire l'ouvrage jusqu'à six Volumes *in fol.*

Le P. Ange se sert de cette occasion pour prier les personnes dont les Genealogies entrent dans ce grand Ouvrage, de lui faire fournir les derniers degrez & les changemens arrivés dans leur Maison depuis environ trente années, aussi bien que les Titres qu'ils ont pû recouvrer, & les faits qui ont été inconnus à ses deux Predecesseurs.

Il fait actuellement achever l'impression d'un nouvel *Etat de la France*, qu'il a corrigé & beaucoup augmenté. Il sera en 5, Vol. *in* 12, dont le dernier contiendra les Supplémens, les changemens arrivez durant l'Edition &, les corrections; avec une Table generale alphabetique de tous les noms des Familles, des Seigneuries, & des Matieres contenuës dans le Corps de cet Ouvrage, ce qui sera d'une grande utilité au Public pour trouver aisément tout ce qui est contenu dans les differens Volumes.

Digitized by Google

Cette Edition sera achevée à la fin du mois d'Avril prochain.

LEs Lecteurs ont été si contens de l'Abregé que nous avons donné dans quatre de nos Mercures, de l'explication de la Carte qui marque tous les endroits par où les Princesses ont passé, que plusieurs nous ont témoigné estre fâchez de ce que dans le premier Volume de ce mois nous nous arrêtâmes à Saint Jean d'Angely, *& nous nous attendons à de nouveaux reproches de leur part, de ce qu'en celui-ci nous en sommet demeurez à* Amboise, *ce qui nous oblige d'avertir ceux qui sont dans l'impatience d'en voir sa fin, que nous en avons été empêchez pour deux raisons : La premiere, c'est que l'Entrée de* l'Infante Reine *à* Paris, *qui devoit estre preferée à tout, nous a fourni tant de matiere, que nous avons été obligez de n'en donner qu'une partie. La seconde, & la plus essentielle, c'est que M. l'Abbé de Vayrac, qui nous a fait le plaisir de nous communiquer son original pour en tirer un extrait, s'est plaint de ce que le Copiste, pour vouloir trop abreger, s'est mépris, en ce qu'il a mis que l'illustre Maison de* Pons *étoit éteinte. d'autant que dans l'original cette etxinction ne tombe que sur la Branche aînée, qui veritablement fut éteinte dans le*

*le dernier Siecle par la mort d'*Antoine *de* Pons, *qui ne laissa que des filles s & que d'ailleurs ce même Copiste fait un Anacronisme & une faute de* Personalité, *s'il nous est permis de nous servir de ce terme, en prenant le* Petit-Fils *pour le* Grand-Pere. *Et comme le* Public *pourroit attribuer ces fautes, ou à M. l'Abbé de Vayrac ou à Nous, nous avons crû estre obligez de dire qu'il reste encore une Branche Cadette de l'ancienne & illustre Maison de* Pons, *comme il paroît par la Genealogie qui suit, que nous avons extraite de l'Histoire Genealogique de la Maison de France, revûë & augmentée par* Scevole *&* Louis *de* Sainte Marthe, *Edition de 1628. Tom. 2. Liv. 28. Chap. 1. fol. 776, & de plusieurs autres Monumens authentiques.*

SIRES DE PONS, COMTES DE MARENNES.

*22. Isabelle de Foix, sixiéme fille de Gaston quatriéme du nom, Comte de Foix, & d'Eleonore d'Arragon Reine de Navarre sa femme, qu'il épousa, Guy, Sire de Pons en Saintonge, Comte de Montfort & de Marennes, fils de Jacques Sire de Pons, duquel mariage sortirent un fils & deux filles;

23. François de Pons, Comte de Montfort.

23. Antoinette de Pons, femme d'Antoine de la Tour, Vicomtesse de Turenne. Leurs enfans se verront cy-après;

C. 23. Anne de Pons Vicomtesse de Riberac, eut aussi lignée, qui sera déduite en son lieu.

Digitized by Google

23. François de Pons Comte de Montfort, mourut avant Guy son pere. Il laissa de Marguerite de Cotivy sa femme, qui étoit fille d'Olivier de Cotivy & de Marie de Valois son épouse, deux fils & une fille qui suivent:

24. François Sire de Pons, Comte de Marenes.

24. Jacques de Pons, Baron de Mirebeau, laissa des enfans;

24. Luerece de Pons, femme de Charles d'Espinay, Seigneur d'Ussé & de Moncontour, fils puisné de Richard Sire d'Espinay. Il eut pour fils Charles, Seigneur d'Ussé, duquel sont issus les Seigneurs de saint Michel sur Loire.

24. François Sire de Pons, Comte de Marennes, épousa Catherine de Ferrieres, fille de Jean Baron de Ferrieres & d'Anne Geoffroy, & en eut,

25. Antoine Sire de Pons, Comte de Marennes.

25. Jacques de Pons, Baron de Viroul, ne laissa de Claude de S. Gelais, laquelle étoit fille d'Alexandre, Seigneur de Lausac, que

25. Jean de Pons, Baron de Nicœil, mort sans enfans.

25. Charles de Pons, Seigneur d'Arpajon, à cause d'Antoinette d'Arpajon sa premiere femme; la seconde fut Bonne Martel, dont il eut entre autres enfans deux fils qui suivent;

26. Charles de Pons,

26. Pons de Pons, Seigneur de Brosse, épousa Françoise de Durefort, fille du Baron de Cuirac, & en eut une fille, femme du Baron de Lindois de la Maison de Chastaguer de la Rochepozay.

25.

Digitized by Google

25. Louis de Pons, mort aux guerres de Piémont.

25. Jean de Pons, Chevalier de l'Ordre de saint Jean de Jerusalem.

25. Claude & François de Pons, furent d'Eglise.

25. Barbe de Pons, femme de Jean de Montferrand, Baron de Cancon.

25. Louise & Jeanne de Pons, Religieuses.

25. Antoine Sire de Pons, Comte de Marennes, Chevalier des deux Ordres du Roy, & Capitaine des Cent Gentilshommes de la Maison de Sa Majesté, épousa premierement Anne de Partenay, fille de Jean Larchevêque, Seigneur de Soubise, dont il eut un fils & deux filles.

26. François de Pons mourut avant son pere.

B. 26. Anne de Pons, femme de François Martel, Seigneur de Lindebeuf.

26. Jeanne de Pons, Abbesse de Crisenon.

Le même Antoine en second mariage eut pour épouse Marie de Monchenu, & d'elle procréa deux fils & deux filles.

26. Henry & Pontus de Pons, decedez en jeunesse,

26. Antoinete de Pons, Dame de Miossens, eut lignée.

26. Antoinette de Pons, Marquise de Guercheville, & Dame de Liencourt eut aussi lignée.

26. Judith de Pons, Abbesse d'Evreux en Normandie.

*26. Antoinette de Pons fut conjointe par mariage avec Henry d'Albret, Baron de Miossens, fils de Jean d'Albret, Baron du même lieu, & de Suzanne de Bourbon, dont il a eu,

* Albret Miossens.

Digitized by Google

27. Henry d'Albret, Baron de Miossens & de Pons, Comte de Marennes, qui a épousé Anne de Pardaillan, fille d'Antoine Arnaud de Pardaillan, Seigneur de Gondrin, & Marquis de Montespan, & de Marie Dumaine sa premiere femme, dont il a eu sept enfans.

27. Apollo d'Albret suivit l'Estat Ecclesiastique.

C. 26. Antoinette de Pons, Marquise de Guercheville, a été mariée deux fois, en premieres nôces avec Henry de Silly Comte de la Roche-Guyon, dont elle a eu des enfans; & en secondes avec Charles du Plessis, Seigneur de Liencourt, Comte de Beaumont, Chevalier des Ordres du Roy, Premier Ecuyer & Gouverneur de Paris.

Du premier Mariage,

27. François de Silly Comte de la Roche-Guyon & Marquis de Guercheville, Chevalier des deux Ordres du Roy & Grand Louvetier de France, lequel a épousé Catherine de Matignon, fille de Charles Seigneur de Matignon & Comte de Torigny, & d'Eleonore d'Orleans de la Maison de Longueville, sa femme.

Du second Mariage,

27. Roger Duplessis, Marquis de Liencourt, marié avec Jeanne de Schomberg fille de Henry de Schomberg, Comte de Nanteüil, Maréchal de France, & de Françoise d'Espinay son épouse, dont il est sorti un fils.

*24 Jacques de Pons premier du nom, Baron de Mirebeau & de Plassac, fils puîné de François de Pons Comte de Montfort, & de Marguerite de Cotivy, eut pour premiere femme une fille sortie de la Mai-

* Pons, Baron de Mirebeau.

son

son de Belleville, & pour deuxiéme, Jacquette de Lansac, fille & heritiere de Thomas Seigneur de Lansac, & de Françoise d'Escars; laquelle Jacquette étoit veuve d'Alexandre de Saint-Gelais; il épousa en troisiémes nôces Jeanne de Gontaut fille de Pons de Gontaut, Baron de Biron, & de Marguerite de Montferrand; de sa seconde femme il eut les enfans qui suivent,

A. 25. François de Pons, Baron de Mirebeau.

25. Pontus de Pons, Seigneur de la Case, la posterité duquel se verra cy-après.

25. Jean de Pons, Seigneur de Plassac, épousa N. de Gontaut de Biron, fille de Jean de Gontaut Baron de Biron, & d'Anne de Bonneval, & sœur d'Armand, Baron de Biron, Maréchal de France; il eut pour seconde femme Jeanne de Villiers, fille d'Antoine de Villiers Seigneur de Villiers-Saint-Paul, & d'Helene de Belloy, & veuve de Jean Chastaignes Seigneur de Saint-Georges. De cette seconde femme Jean de Pons a eu deux filles, à sçavoir,

26. Anne de Pons, femme de Philippes Seigneur de Pierre-Bufficre, puis d'Abel de Pierre-Buffiere, Seigneur de Chabaret, dont elle a eu deux fils en troisiémes nôces; elle a été mariée à N. Pierre Buffiere Seigneur de Lostange, qui tous étoient cousins.

26. Jeanne de Pons, femme d'Henry Seigneur de Bonneval.

B. 25. François de Pons Baron de Mirebeau, fils aîné de Jacques, fut marié quatre fois, la premiere, avec Françoise Geoffroy de la Maison de Dompierre, prés la Rochelle, dont il eut un fils & une fille; la seconde,

avec

avec Madelaine d'Uſſon, fille aînée de François d'Uſſon, Baron du Crigeau, de laquelle il eut auſſi des enfans; la troiſiéme, avec Françoiſe de Chabannois Dame de Bill; & la quatriéme, à Marguerite de Pierre-Buffiere de la Maiſon de Châteauneuf; il n'eut point d'enfans des deux dernieres femmes, de la premiere ſortirent,

26. Jacques de Pons deuxiéme du nom, Baron de Mirebeau.

26. Louiſe de Pons, femme de Jean de Rabenes, Seigneur d'Uſſon.

Enfans du deuxiéme lit.

26. Gedeon de Pons, Baron de Vigean en Poitou, ne fut point marié.

26. Eſther de Pons, Dame de Vigean & de Fors; la poſterité de laquelle ſe verra cy-après.

26. Jacques de Pons deuxiéme du nom, Baron de Mirebeau, a épouſé en premieres nôces Marie de la Porte de la Maiſon de Champiniere, en Perigord; & en ſecondes, Jeanne d'Aubeterre, veuve de Louis de la Rochefoucault, Seigneur de Roiſſac; de la premiere ſont iſſus les trois filles qui ſuivent,

27. Madelaine de Pons, femme de Gabriel de Saint-Georges Seigneur de Verac, & Baron de Coué, puis d'Armand, d'Eſcodeca, Seigneur de Pardaillan.

27. Louiſe de Pons, femme du Seigneur de Châtillon, de la Maiſon de la Porte en Angoumois.

C. 27. Marie de Pons fut conjointe par mariage avec Paul d'Eſpagne, Seigneur de Vernelles.

* 25. Pontus de Pons, Seigneur de la Caſe,

* Pons, Marquis de la Caſe.

Senéchal

Senechal des Landes & de Marsan, fils puîné de Jacques premier du nom, Baron de Mirebeau, & de Jacquette de Lansac, épousa Françoise de Marsan, & en eut,

26. Jacques de Pons, Seigneur de la Case.

26. Jean de Pons, Baron de Montgaillard.

26. Jacques de Pons Seigneur de la Case, épousa Judith de Montberon, fille de Jean de Montberon Seigneur de Thors, & de Gabrielle de Pierre-Buffierre de la Maison de Châteauneuf, de laquelle il a eu deux fils & trois filles.

27. Jean-Jacques de Pons, Marquis de la Case.

27. Louis de Pons, Baron de Montgaillard.

27. Jullie de Pons, femme de Pierre de la Tour, Seigneur de Requiais en Languedoc.

27. Jeanne de Pons, mariée à Isaac de la Rochefoucault, Seigneur de Roissac.

27. Silvie de Pons, femme de François de Sumel, Baron de Montaigu.

27. Jean-Jacques de Pons, Marquis de la Case, & Baron de Thors, a épousé Charlotte de Partenay fille d'Artus de Partenay, Seigneur de Genoilié, & en a eu,

A. 28. Isaac Renaud de Pons, Baron de Thors, Marquis de la Case. *

28. Pons de Pons, Seigneur de Rocfort.

28. Renaud de Pons.

28. Suzanne de Pons, mariée à N. de

* Sainte Marthe finit à Renaud de Pons, le troisiéme fils de Jean Jacques, n'étant pas né l'aîné de ces trois enfans, étant le grand pere de M. le Comte de Pons d'aujourd'huy, & les deux autres étant ses grands oncles.

Loubes,

Digitized by Google

Loubes, Seigneur de la Gadaville.

28. N. de Pons, Fille d'Honneur de la Reine-mere, morte sans être mariée.

28. Isaac Renaud de Pons, Baron de Thors, Marquis de la Case, épousa N. Madelaine veuve de Mr le Marquis de Courtomer, & a eu trois enfans,

29. Isaac Renaud de Pons, Marquis de la Case; Baron de Thors, mort le 6. Novembre 1721.

29. Emard de Pons, Comte d'Aunay, Capitaine de Vaisseaux, mort sans enfans.

29. Jacques-Henry de Pons, Marquis de la Case, Gouverneur de Cognac.

28. Pons de Pons, Seigneur de Rocfort, fils puîné d'Isaac Renaud de Pons premier du nom, épousa Henriette Vigiere de Maslac, & en a eu deux enfans,

31. Mlle. de Pons, morte depuis treize ou quatorze ans.

Pons de Pons, Marquis de Rocfort, qui a épousé Charlote-Armande de Rohan-Guimené, veuve de Guy Chabot, Comte de Jarnac; il a eu de ce mariage,

Charles Armand Vicomte de Pons, Mestre de Camp de Cavalerie à la suite du Regiment de Vilquier.

28. Renaud de Pons, fils d'Isaac de Pons premier du nom, épousa Judith de la Rochefoucault de la branche de Montendre, dont il a eu plusieurs enfans qui sont presque tous morts au service du Roy, & il en reste

Guy de Pons, Marquis de Thors, cy-devant Colonel du Regiment de Flandres, lequel a épousé Marie

Thomas

Digitized by Google

Thomas de Bois Martin, veuve du Comte de Lonsac, dont il n'a point eu d'enfans ; & Mr le Chevalier de Pons son frere.

29. Isaac Renaud de Pons Baron de Thors, Marquis de la Case, second du nom, aîné de la maison, mort depuis peu, avoit épousé Constance Foucault de Saint-Germain Beaupré, fille du Maréchal de Foucault, Vice-Amiral de France ; & a eu plusieurs enfans, dont il reste

Sophie de Pons, veuve de Jean-Louis de Courbon, Marquis de Blenac ;

Et

Renaud Constant de Pons, qui a épousé Charlotte-Louise de Gadaigne d'Houston, veuve de M. le Marquis de la Beaume ; il est l'aîné à present des deux autres branches, & seul du nom qui ait des enfans. Témoins du merite de ce Seigneur, nous aurions une infinité de choses à dire à sa louange, mais nous sommes forcez d'abreger, pour ne pas passer les bornes que nous nous sommes prescrites.

LE Roy a donné l'Abbaye de Saint Benoist, Diocese de Montpellier, qui a vaqué par le decès de la Dame de Castries derniere Titulaire, à la Dame de Castries sa sœur, Abbesse de Gigean au même Diocese.

La Coadjutorerie de l'Abbaye Reguliere de Barbery, Ordre de Cîteaux, Diocese

Diocese de Bayeux, a été accordée au Frere Louis Dauderic de Lastours, Religieux du même Ordre.

Le Canonicat de l'Eglise Cathedrale d'Alais, de Collation Royale, qui a vaqué par le decès du Sr Comte Saint Montant, a été accordé au Sr Charles de Perussi, Clerc Tonsuré du Diocese d'Avignon.

Lors que l'Academie Françoise alla complimenter l'Infante Reine, M. Malet, Chancelier & Directeur élu par le sort, porta la parole en ces termes.

MADAME,

Il semble que l'union de la France & de l'Espagne en assure le bonheur & la tranquillité. Les deux dernieres minoritez furent terminées par le mariage de nos Rois avec deux Infantes, & la politique des Regnes precedens jugea ces alliances avantageuses aux deux Couronnes. Depuis que la Maison de France regne sur l'une & sur l'autre Monarchie, les liens du sang & l'interest commun des Peuples demandoient que cette minorité finit par une double alliance qui

mit

Digitized by Google

mit encore une Infante d'Espagne sur le Trône de France. Nos vœux sont remplis, & si un Roy jeune, aimable, & qui fait remarquer en lui la majesté & les vertus de son auguste Bisayeul, est un présage certain de votre bonheur & de votre gloire. Vous êtes aussi pour nous, MADAME, un gage assuré d'une union solide entre les deux Nations : Celle sur laquelle vous venez regner n'a rien d'étranger pour vous ; ce sont, pour ainsi dire, vos Sujets naturels, & vous ne changez de climat que pour rentrer dans votre Patrie. Puissiez-vous, MADAME, par les sages conseils de l'illustre Personne accoutumée à former des ames vraiment Royales, joindre aux agrémens & aux graces que vous avez reçûës de la nature, toutes les qualitez & toutes les vertus necessaires pour soutenir une grande destinée ; & puisse l'Academie Françoise, en les celebrant un jour, vous donner de nouvelles marques de son zele & de son profond respect.

HARANGUE

HARANGUE DE M. HERAULT Procureur General du Grand Conseil, à l'Infante Reine.

MADAME,

Vous ne vous détachez du Trône du Roy votre Pere, que pour monter sur celui de vos Ayeuls; le Ciel a prévenu vos desirs, il remplira toutes nos esperances. Destinée à regner avec le plus puissant & le plus aimable des Rois sur le meilleur de tous les Peuples; déja l'auguste Sang des Bourbons vous en rend digne, & bien-tôt, MADAME, conduite par les mains mêmes de la Sagesse, en unissant leurs Couronnes, vous rassemblerez leurs vertus.

M. l'Abbé Fleury, qui étoit Confesseur du Roy, s'est retiré à cause de son grand âge, le Pere Taschereau de Ligniere Jesuite, Confesseur de MADAME, a été nommé à sa place. Il fut presenté à Sa Maiesté le 31 Mars par le Duc de Bourbon & le Maréchal de Villeroy.

M.

Digitized by Google

M. l'Abbé de Vienne, Conseiller-Clerc en la Grand-Chambre du Parlement de Paris, a été nommé par M. le Garde des Sceaux pour avoir la Direction generale de la Librairie. Les gens studieux & tous les amateurs des Belles Lettres applaudissent à un si digne choix.

Dame Marie-Madeleine de Mornay de Montchevreüil, Abesse de l'Abbaye Royale de S. Antoine des Champs, est morte le 19 de ce mois, âgée de 86 ans.

M. d'Aube Commissaire du Visa, a eu en don du Roy une Charge de Maître des Requêtes.

M. le Duc d'Ossone, Ambassadeur Extraordinaire d'Espagne, donna un exemple de pieté dans son Hôtel le 19 Mars, jour de S. Joseph, dont il porte le nom, qui sera vrai-semblablement plus admiré que suivi. Il celebra cette fête d'une maniere aussi singuliere qu'édifiante. S. Exc. avoit écrit à M. le Curé de S. Sulpice pour le prier de lui trouver trois personnes dans le besoin, sçavoir un homme âgé, une femme d'un âge moyen, & un jeune garçon qui eût nom Joseph. Il ne fut pas difficile de satisfaire M. le Duc d'Ossone, qui reçut chez lui ces trois Pauvres avec la plus grande affabilité. les fit entrer dans une Salle, où une table étoit dressée avec trois couverts, pour leur dîner. S. Exc.

commença

Digitized by Google

commença le service par leur donner à laver, ayant un genoux à terre. Pendant le repas, composé de trois services, de neuf plats chacun, M. le Duc d'Ossone servit le garçon, âgé d'environ douze ans, M. son frere & ses Gentilshommes servirent l'homme & la femme. A la fin du dîner ce Seigneur donna encore à laver lui-même aux trois Pauvres, observant la même ceremonie, les chargea ensuite d'autant & plus d'étoffe qu'il ne falloit pour les habiller, & leur donna un Louis d'or à chacun. Ils emporterent aussi dans trois corbeilles tout ce qui avoit été desservi de leur table; & quelques jours après ils vinrent remercier M. l'Ambassadeur avec leurs habits neufs.

Le Dimanche des Rameaux 29 de ce mois, le Roy se rendit à la Chapelle du Château des Thuilleries, où l'Abbé du Bois, Chapelain ordinaire de la Chapelle de Musique du Roy presenta une Palme à Sa Majesté, qui assista à la Procession, & après l'Evangile baisa la Croix. Le Roy entendit ensuite la grand'Messe chantée par sa Musique. S. M. entendit l'après-midi la Predication du Pere Portail, Prêtre de l'Oratoire, & les Vêpres chantées par la Musique. L'Infante-Reine y a assisté aussi, accompagnée de Madame la Duchesse de Vantadour. Elle étoit placée dans

la

Digitized by Google

la Tribune, à l'endroit où le Roy entend la Messe les jours ouvrables.

Après le Service le Roy est allé voir l'Infante-Reine par la Gallerie.

Le premier Avril, le Comte de Vernon Ambassadeur ordinaire du Roy de Sardaigne, eut audience particuliere du Roy, dans laquelle il donna part à S. M. du mariage du Prince de Piemont avec la Princesse Palatine de Sultzbach, conduit par M. de Remond Introducteur des Ambassadeurs.

Le même jour premier Avril, le Roy accompagné de M. le Duc de Bourbon, de M. le Maréchal de Villeroy, de l'ancien Evêque de Frejus son Precepteur, & de M. le Duc de Charost Capitaine des Gardes-du-Corps, alla aux Theatins où il assista à l'Office des Tenebres chantées par les Chapellains de sa Chapelle, le Pseaume, *Notus in Judæa Deus*, par sa Musique.

Le Jeudi-Saint S. M. entendit le Sermon de la Cene de l'Abbé Huerne, Chanoine de l'Eglise de Sens, après quoi l'ancien Evêque de Frejus fit l'Absoute; ensuite le Roy lava les pieds à douze Pauvres, & les servit à table. Le Duc de Bourbon Grand Maître de la Maison de S. M. à la tête des Maîtres d'Hôtel precedoit le service. Les plats étoient portez

Digitized by Google

par le Duc de Chartres, le Comte de Charolois, le Comte de Clermont, le Prince de Conti, le Comte de Toulouse, & les principaux Officiers de Sa Majesté. Ensuite le Roy accompagné du Duc de Chartres, du Duc de Bourbon, du Comte de Clermont, du Prince de Conti, du Comte de Toulouse, & du Maréchal Duc de Villeroy, precedé des Gardes de la Prevôté, des Cent Suisses, leur Drapeau déployé, les Gardes-du-Corps marchant autour du Carosse, leurs Officiers à cheval à leur tête, alla à l'Eglise des Feüillans, où S. M. entendit la grande Messe, & assista ensuite à la Procession.

Le soir, le Roy accompagné de M. le Maréchal de Villeroy, de M. l'ancien Evêque de Frejus & du Duc de Charost, alla entendre les Tenebres chantées par la Musique aux Capucins de la ruë Saint-Honoré.

Le 3. jour du Vendredi-Saint, le Roy accompagné de M. le Duc de Chartres, de M. le Prince de Conti, de M. le Comte de Toulouse, de M. le Maréchal de Villeroy & de M. l'ancien Evêque de Frejus, est allé aux Feüillans entendre le Service.

L'après midi du même jour à 3 heures, le Roy accompagné de M. le Comte de Clermont, de M. le Maréchal de Villeroy & de toute sa Cour, a entendu la Passion dans

Digitized by Google

dans sa Chapelle par le P. Portail, Prêtre de l'Oratoire, & ensuite les Tenebres.

Le 4. le Roy a entendu à quatre heures les Complies dans la Chapelle, & le Chant *O filii & filiæ*, chanté par sa Musique.

Le Roy ira faire quelque sejour à Versailles; & on assure que S. M. partira à la fin d'Avril, ou au commencement de May.

Monsieur le Duc d'Orleans est parfaitement rétabli de sa maladie. Voicy un Distique qu'on a fait dans le tems qu'on l'a crû en danger.

VOTUM.

Regem pro Populo, Deus, & pro Rege Regentem
Salva, Francorum spes in utroque manet.

EXPLICATION.

Conserve le Roy pour la France,
Sauve le Regent pour le Roy,
C'est sur l'un & l'autre, après toy,
Grand Dieu, que nous fondons toute notre esperance.

Les Jesuites du College de Louis le Grand, toujours attentifs à ce qui peut servir à l'éducation de la Jeunesse qui leur est confiée, font representer par les Ecoliers de differentes Classes diverses Pieces de Theâtre, soit Comedies ou Tragedies, depuis Noël jusqu'à Pâques. Les Rheto-

Digitized by Google

riciens du même College ont representé le 20 du mois passé la Tragedie Latine d'Agapit Martyr, ouvrage du Pere Porrée : Voici le sujet de la Piece.

Agapit n'étant âgé que de 15 ans, fit voir une constance heroïque dans l'affreux martyre qu'il souffrit à Palestrine, sous le Gouverneur Antiochus, par le commandement de l'Empereur Aurelien, l'an de J. C. 275. *Baron. Ann. tom. 2. Martyrol. Romain.*

ACTEURS.

ANTIOCHUS, Gouverneur de Palestrine.
LYSANDRE, Seigneur Romain.
AGAPIT, fils de Lysandre.
METELLUS, Prêtre d'Hebé, Déesse de la Jeunesse.

La Scene est à Palestrine, dans le Palais du Gouverneur.

Cette Piece est ornée d'un Prologue & de quatre Intermedes en Vers, mis en Musique par Mr *Campra*, avec des simphonies de sa composition.

Le Genie de la France commence ainsi le Prologue.

Chers nourrissons de Melpomene,
Suspendez les douleurs d'une plaintive Scene :
Vous chantez quelque fois
Le plus jeune des Rois :

Chantez

Chantez aussi la jeune Reine,
Que le Tage donne à la Seine.
Philippe réunit le beau Sang des Bourbons
Par une double chaîne :
Commencez dés ce jour à réunir leurs noms
Dans vos innocentes chansons.

Un François chante au sujet de l'Infante Reine.

A ses attraits la France rend hommage,
Sur les aîles des Amours
Les Vœux & les Respects volent à son passage ;
Jusqu'à son nom * tout nous présage
Les plus beaux jours.

Autre François.

Trompette chantez la gloire
De l'Empire des lys ;
Chantez l'aimable Victoire,
Que le Ciel donne à Louis ;
Chantez la gloire immortelle,
Qui suivra nos Etendars ;
Chantez la Compagne fidelle
De notre jeune Mars.

Un autre François.

Paisible musette,
Mêlez vos tendres sons au son de la trompette,
Que la voix des Echos
Aprés vous repete

* Victoire.

Et la jeune VICTOIRE, & son jeune Heros.
L'un par ses armes,
L'autre par ses charmes,
Tous deux par leurs vertus, tous deux par leurs bienfaits,
Uniront sur le Trône & la gloire & la paix.

Premier Intermede ; Chœur de jeunes Idolâtres qui offrent leurs vœux à la Déesse Hebé. Vers le milieu de l'Intermede, de jeunes Chretiens viennent avec Agapit pour renverser la statuë d'Hebé.

Dans le deuxiéme Intermede, de jeunes Chretiens s'excitent mutuellement à l'amour de Dieu.

UN CHRETIEN.

Pour chanter des beautez mortelles,
l'Amour épuise tous ses sons :
Et nourrit dans les cœurs des flammes criminelles,
Par de criminelles Chansons.

Brûlons d'une flame plus pure,
D'un saint Amour suivons les loix ;
Chantons l'Auteur de la nature ;
Consacrons lui nos cœurs, consacrons lui nos voix.

UN AUTRE.

Le Papillon toujours volage,

Etre,

Erre, vole de fleurs en fleurs,
Sans qu'aucune d'elles l'engage
A fixer ses folles ardeurs.

Telle est la jeunesse peu sage;
Elle vole à tous les plaisirs
Qui se trouvent sur son passage,
Sans qu'aucun fixe ses desirs.

UN AUTRE CHRETIEN.

Le cœur suit la nature
De l'objet qui sçut l'engager:
Tout passe & change de figure,
Comment ne pas changer?

TOUS DEUX.

Vous seul, mon Dieu, vous seul, beauté toujours durable,
Pouvez fixer nos amours:
Eternelle beauté, beauté toujours aimable,
Je vous aimerai toujours.

Dans le troisiéme Intermede de jeunes Chretiens s'animent à souffrir le martyre.

DEUX CHRETIENS *ensemble.*

Ah Seigneur quand on vous aime,
Les plaisirs sont amers, les suplices sont doux;
Et s'il est une peine extreme,
C'est de ne pas souffrir pour vous,
Quand on vous aime.

Dans

Dans le dernier Intermede, de jeunes Chretiens celebrent le martyre d'Agapit.

L'Auteur se plaint que quelques-uns des Vers qu'on recite dans ces Intermedes, ont été imprimez contre son aveu, dans divers Recueils, & avec des noms supposez.

M. Drapier Avocat en Parlement, a essayé de se rendre utile aux Etudians en Droit, en mettant les Institutes de Justinien dans un nouvel ordre, dont il espere qu'on sera content. Quoique plusieurs personnes d'une grande érudition ayent travaillé avant lui sur cette matiere, & qu'ils ayent donné au Public des Ouvrages dont on s'est servi avec succès, neanmoins on se plaint que les uns sont trop courts, les autres trop diffus, les autres enfin trop embroüillez. C'est ce qui l'a engagé à faire son possible pour écarter ces trois inconveniens; pour y parvenir voici comme il s'y est pris. Il a fait deux colonnes, il a mis dans la premiere les choses qu'il faut sçavoir par cœur, comme les definitions, & les autres questions qui se font le plus ordinairement à l'examen, & cela de la maniere la plus claire & la plus courte qui lui a été possible: dans la seconde colonne, il a mis des remarques sur chaque mot qui peut faire quelque difficulté dans la premiere colonne. Ces

Remarques

Remarques ſont aſſez amples pour ne rien laiſſer à deſirer, il s'y eſt étendu d'autant plus aiſément qu'on n'eſt pas obligé de les mettre dans ſa memoire, & qu'une ou deux lectures attentives ſuffiſent pour être pleinement inſtruit de la difficulté qui ſe preſente. Pluſieurs Legiſtes à qui il a prêté ſes Cahiers ſe ſont mis en état en peu de tems de paroître aux Examens avec honneur, & ſont convenus qu'ils avoient gagné la moitié du tems qu'on met ordinairement à cette étude.

Cet Ouvrage qui ſera un petit Volume in 12. lui a fait naître un autre deſſein qu'il a auſſi executé. Il eſt diviſé en cinq colonnes : la premiere contient le texte de Juſtinien ; la ſeconde & la troiſiéme ſont les mêmes qui compoſent le Volume qu'il a fait en premier lieu ; la quatriéme & la cinquiéme ſont en François, l'une traite du Droit Ecrit, & l'autre du Droit Coutumier : il a mis d'abord le texte de Juſtinien, parce que ceux qui commencent à étudier le Droit dans des Cahiers ou dans des Livres imprimez ſont ſouvent leur Droit ſans avoir preſque aucune idée du texte, dont la lecture eſt cependant ſi utile. Les deux colonnes ſuivantes ont été miſes pour les raiſons que nous avons rapportées. Et comme il arrive ſouvent que les nouveaux Etudians ſe plaignent

Digitized by Google

gnent de ce qu'on leur fait apprendre le Droit Romain, qu'ils regardent comme inutile, parce qu'il n'est pas suivi dans les Pays qui sont régis par les Coutumes, &, qu'il ne l'est pas même entierement dans les Provinces de Droit Ecrit, surtout dans celles qui sont du Ressort du Parlement de Paris, il a crû qu'il étoit à propos de les persuader de la necessité de sçavoir les Institutes de Justinien, en leur faisant voir le rapport qu'il y a entre le Droit Ecrit, le Droit Coutumier & les Institutes, & en même tems en quoi ils different. Ces cinq colonnes feront la matiere de deux Volumes in 12.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux le second Volume du *Mercure pour le mois de Mars*, & j'ay crû qu'on pouvoit en permettre l'impression. A Paris le 8 Avril 1722.

HARDION.

TABLE.

PIECEES FUGITIVES. Eglogues &c. *pag.* 1
Eloge de feu M. Coypel, 6
Ode à M. l'Evêque d'Angers sur la fuite de soy-même, 9
Extrait d'une Lettre de Messieurs le Moyne & Bailly, au sujet de la peste du Gevaudan, 15

Ode

Ode sur le rétablissement de la santé de Monseigneur le Duc de Chartres, 25
Suite de l'explication historique des lieux situés sur la route de l'Infante, 27
Zephyrus & Rosa, Dialogus, 71
Traduction de M. Piat, 73
Discours du Chevalier de Romieu à M. de Jossaud, & réponse, 76
Traduction literale d'une Epigramme Latine, 78
Chronographe qui fait allusion aux Armes du Pape, 79
Explication critique de l'Enigme de la Pelote, & de l'Enigme d'Evreux, 80
Enigmes, 84
NOUVELLES LITTERAIRES & des beaux Arts, 86
Nouvelles de Constantinople, de Petersbourg, de Lisbonne, 89
Jetons frappez au mois de Janvier 1721. 92
SPECTACLES, Tragedie de Polyeucte, 94
Analyse de l'Opera de Renaud, &c. 96
NOUVELLES ETRANGERES, 105
De Constantinople, de Moscou, de Stockolm, de Vienne, de Londres, de Lisbonne, de Madrid, de Rome, de Turin, &c. ibid.
Charges & Dignitez des Pays étrangers, 116
Morts, Mariages, &c. 118
JOURNAL DE PARIS, Dialogue de Zephire & de la Rose, par M. Racine, 121
Souper du Roy, & Bal à l'Hôtel de Ville, Feu d'artifice, explication, &c. 125
Suite du Journal de Paris, maladie de Monseigneur le Regent, 133
Nouvelles de Madrid, 136
Bal des Tuilleries, & Feu d'artifice, 137
Te Deum, &c. 140
Festes données au Roy & à l'Infante Reine au Palais Royal, par Monseigneur le Duc d'Orleans, 142

Digitized by Google

Description du Feu d'artifice & des festes données par le Duc d'Ossone, Ambassadeur d'Espagne, 150
Emplois donnez, 160
Morts & Mariages, 162
Arrests, Lettres Patentes, & Declarations, 166
Supplément, 171
M. l'Abbé de la Baume-Suze, élu Doyen des Comtes de Saint Jean de Lyon. 171
Avis sur l'Histoire Genealogique de la Maison de France, & nouvel Etat de la France. 173
Genealogie de la Maison de Pons, 174
Benefices donnez. 183
Compliment fait à l'Infante Reine par M. Malet, Chancelier & Directeur de l'Academie Françoise, 184
Harangue de M. Herault, Procureur General du Grand Conseil, à l'Infante Reine, 186
Distique sur la maladie de Monseig. le Regent, 191
Tragedie d'Agapit, 192
Projet sur le Droit, 196

La Planche des Jettons doit regarder la page 92

ERRATA du premier Volume de Mars.

PAge 4 ligne 9. la gloire, *lisez* sa gloire.
P. 93 l. 11 sont, *lisez* sert.
P. 102 *ligne derniere* Reniöni, *lisez* Reni.
P. 108 *derniere ligne* Pascia, *lisez* Pacha.
P. 142. l. 6. Charge du, *lisez* Charge de Garde du

Fautes survenues dans l'impression de ce Livre.

Page 94 ligne 16 qui font ce, *lisez* qui sont dans.
P. 95 l. 2 *du bas*, de *lisez* du Christianisme.
P. 147 l. 23. & camayeu, *lisez* en camayeu.
P. 157 l. 15 hupets, *lisez* habits.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

OCT 13 1936

Digitized by Google

Digitized by Google